

Grammaire normale des
examens... par MM. D. Lévi-
Alvarès,... H.-L.-D. Rivail,...

Allan Kardec (1804-1869). Grammaire normale des examens... par MM. D. Lévi-Alvarès,... H.-L.-D. Rivail,.... 1867.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.



4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisationcommerciale@bnf.fr.

1019



GRAMMAIRE NORMALE

DES EXAMENS

OU

SOLUTIONS RAISONNÉES DE TOUTES LES QUESTIONS SUR LA GRAMMAIRE FRANÇAISE

Proposées dans les Examens de la Sorbonne,
de l'Hôtel-de-Ville de Paris et de toutes les Académies de France, pour l'obtention
des diplômes et des brevets de capacité,
et pour l'admission dans les administrations publiques;

RÉSUMANT L'OPINION DE L'ACADEMIE ET DES DIFFÉRENTS GRAMMAIRIENS
SUR LES PRINCIPES ET LES DIFFICULTÉS DE LA LANGUE FRANÇAISE;

A L'USAGE DES ASPIRANTS ET ASPIRANTES
ET DES ÉTUDES SECONDAIRES ET SUPÉRIEURES,

PAR MM.

D. LÉVI ALVARÈS,

Chevalier de la Légion-d'Honneur,
Membre de plusieurs Sociétés savantes,
Professeur de littérature et d'histoire,
Fondateur des cours
d'Éducation maternelle.

H.-L.-D. RIVAIL,

Membre de plusieurs académies
et Sociétés savantes, ancien directeur
du Lycée polytechnique,
Auteur de plusieurs ouvrages
classiques.

CINQUIÈME ÉDITION

PARIS



C. BORRANI, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

Rue des Saints-Pères, 9.

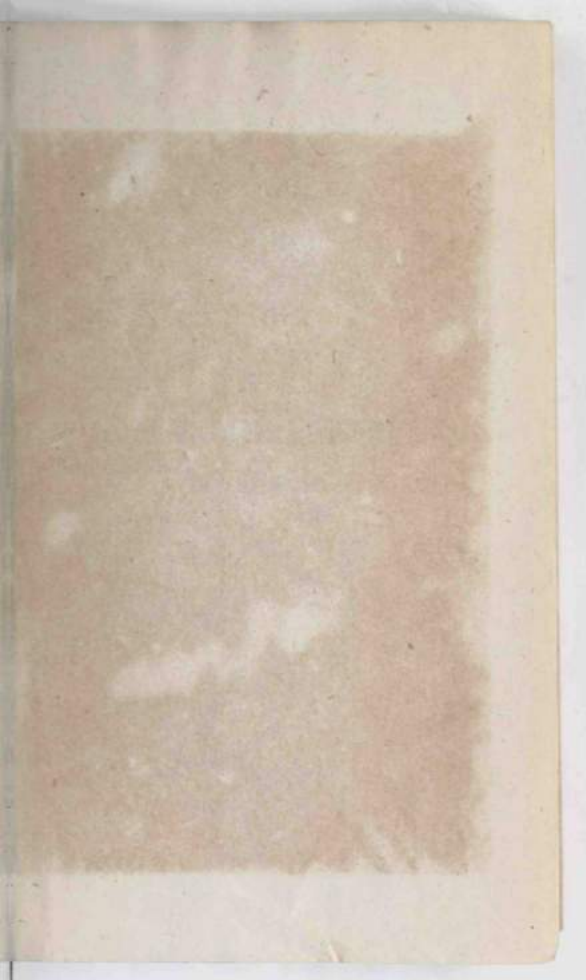
ET CHEZ M. LÉVI ALVARÈS

RUE DE LILLE, 19.

1867







X

©

28091

OUVRAGES DE M. HENRI ALLIOT

GRAMMAIRE NORMALE

DES EXAMENS

OUVRAGES DES MÊMES AUTEURS

SUR LA LANGUE FRANÇAISE :

- Dictées normales des examens**, recueillies et choisies dans les examens de la Sorbonne et de l'Hôtel-de-Ville de Paris, avec des notes grammaticales, étymologiques, etc., et accompagnées : 1° de *Dictées spéciales* sur les difficultés orthographiques ; 2° de *Dictées littéraires* extraites des meilleurs écrivains ; à l'usage des candidats aux divers brevets de capacité et des élèves des cours secondaires et supérieurs ; par MM. Lévi Alvarès et Rivail. 5^e édition, revue et augmentée de nouvelles dictées recueillies dans les examens. 1 vol. grand in-18, cart. 2 fr. 25
- Dictées du premier âge**, contenant : 1° des exercices gradués d'orthographe d'usage régulière et irrégulière ; 2° des exercices sur les règles fondamentales les plus simples de l'orthographe grammaticale ; des dictées courantes composées d'anecdotes instructives et morales ; par M. Rivail. 1 vol. in-12, cart. 1 fr.
- Dictées du second âge**, contenant : 1° des dictées et exercices gradués sur les règles orthographiques du second ordre, et sur les homonymes ; 2° des dictées courantes formant un cours élémentaire de *Mythologie*, et pouvant servir d'exercices de lecture et de mémoire ; par le même. 1 vol. in-12, cart. 1 fr. 50
- Catéchisme grammatical de la langue française**, à l'usage des études primaires, avec *questionnaire* au bas de chaque page, et suivi d'exercices gradués sur l'*analyse grammaticale* ; par le même. 2^e édition. 1 vol. grand in-18, cart. 80 c.
- Questionnaire grammatical et littéraire**, par M. Lévi Alvarès. Ce questionnaire est divisé en trois parties. — La première présente toutes les questions de grammaire depuis les études élémentaires jusqu'aux études supérieures. Ce questionnaire convient à toutes les grammaires et en particulier à la *Grammaire normale*. — La deuxième partie présente des questions sur la *théorie littéraire*, d'après le programme universitaire. — La troisième est entièrement consacrée à l'histoire de la littérature française et à celle des littératures étrangères. — On trouvera la solution de ces questions dans les *Esquisses littéraires*. 1 vol. grand in-18, broché. 2 fr. 50
- Le Nomenclateur orthographique**, ou les premiers exercices d'orthographe, renfermant : 1° une Nomenclature encyclopédique des mots les plus usités, classés par spécialité ; 2° un Traité méthodique d'orthographe absolue ; 3° des Exercices sur les substantifs, les adjectifs, etc. 1 vol. grand in-18, broché. 2 fr.
- Omnibus du langage (les)**, nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée d'un grand nombre de locutions, d'un tableau de prononciation, d'une liste des principaux mots latins, italiens, anglais, introduits dans la langue française. 1 vol. grand in-18, br. 2 fr.
- Esquisses littéraires**, ou Précis méthodiques des littératures européenne et orientale. 1 vol. grand in-18, broché. 4 fr. 50

GRAMMAIRE NORMALE

DES EXAMENS

OU

SOLUTIONS RAISONNÉES DE TOUTES LES QUESTIONS

SUR LA GRAMMAIRE FRANÇAISE

Proposées dans les Examens de la Sorbonne,
de l'Hôtel-de-Ville de Paris et de toutes les Académies de France, pour l'obtention
des diplômes et des brevets de capacité,
et pour l'admission dans les administrations publiques;

RÉSUMANT L'OPINION DE L'ACADÉMIE ET DES DIFFÉRENTS GRAMMAIRIENS

SUR LES PRINCIPES ET LES DIFFICULTÉS DE LA LANGUE FRANÇAISE;

A L'USAGE DES ASPIRANTS ET ASPIRANTES

ET DES ÉTUDES SECONDAIRES ET SUPÉRIEURES,

PAR MM.

D. LÉVI ALVARÈS,

Chevalier de la Légion-d'Honneur,
Membre de plusieurs Sociétés savantes,
Professeur de littérature et d'histoire,
Fondateur des cours
d'Education maternelle.

H.-L.-D. RIVAIL,

Membre de plusieurs académies
et Sociétés savantes, ancien directeur
du Lycée polynésien.
Auteur de plusieurs ouvrages
classiques.

CINQUIÈME ÉDITION

PARIS

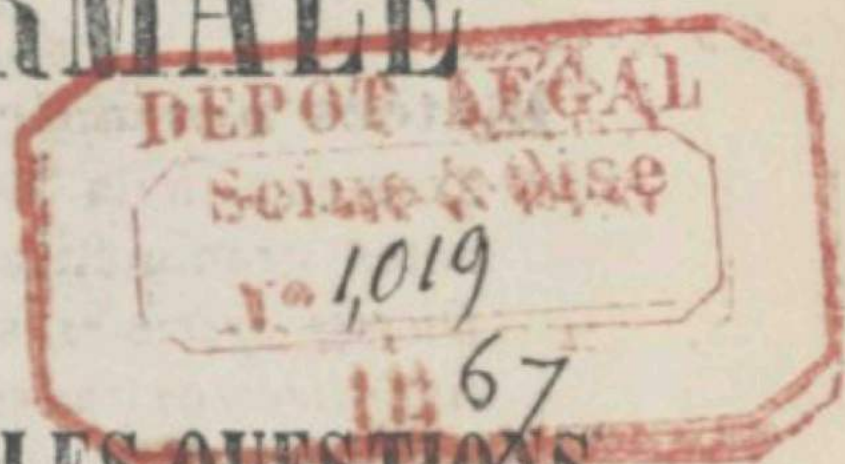
C. BORRANI, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

Rue des Saints-Pères, 9,

ET CHEZ M. LÉVI ALVARÈS

RUE DE LILLE, 10.

1867



GRAMMAIRE NORMALE

1887
1888
1889

LES EXAMENS
QUESTIONS NOTES

GRAMMAIRE NORMALE

Le but de cet ouvrage est de servir de guide à l'étudiant en lui fournissant les notions essentielles de la grammaire française. L'auteur a cherché à rendre l'enseignement plus clair et plus facile en évitant les complications inutiles. Les exemples sont choisis de manière à illustrer les règles de la grammaire. Les exercices sont conçus pour permettre à l'étudiant de vérifier sa compréhension et de s'entraîner à l'application des règles.

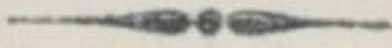
Il est recommandé de lire attentivement les explications et de faire les exercices avec soin. Les questions posées à la fin de chaque chapitre ont pour but de tester la maîtrise des notions abordées. Les notes fournies sont destinées à faciliter la compréhension des points difficiles.

Il est à noter que cet ouvrage est destiné à être utilisé en complément de la grammaire normale. Les explications et les exercices sont conçus pour être utilisés de manière progressive.

QUELQUES MOTS

SUR LA PUBLICATION DE CETTE

GRAMMAIRE NORMALE



Le titre même de cet ouvrage en fait connaître le but et l'utilité. Ayant recueilli, depuis plusieurs années, toutes les questions de Grammaire proposées dans les examens de la Sorbonne, de l'Hôtel-de-Ville de Paris et des autres académies de France, nous avons voulu donner aux candidats de l'un et de l'autre sexe le moyen facile de les résoudre, en leur épargnant des recherches longues et minutieuses dans les traités spéciaux trop volumineux et presque toujours d'un prix trop élevé.

Dans l'attente d'un programme officiel de Grammaire, qui fera partie des facultés que l'on exige pour le diplôme du Baccalauréat, nous avons été au-delà du cercle tracé jusqu'ici à MM. les Examineurs; nous avons présenté un ensemble complet, et nous croyons avoir prévu toutes les difficultés de théorie et de pratique.

Nous avons fait plus encore : la plupart des Gram-

maires élémentaires ne sont rédigées que sous un seul point de vue, et d'après une seule doctrine ; nous comprenons qu'il en doit être ainsi quand on s'adresse à de jeunes intelligences ; mais nous parlons à des élèves qui ont déjà vaincu les premières difficultés, et, dès-lors, un plan plus étendu et moins exclusif nous était prescrit pour mettre les candidats, par la connaissance des divers systèmes, en état de satisfaire à toutes les exigences d'un examen consciencieux. L'étude des théories, des définitions et des classifications différentes, a d'ailleurs l'avantage de développer l'esprit en montrant toutes les faces sous lesquelles une question peut être considérée.

Peu de sciences offrent, comme la Grammaire, une aussi grande variété de principes controversés. Pour aider les élèves à fixer leurs idées, nous expliquons, autant que possible, les motifs sur lesquels sont fondées les principales opinions, en indiquant celles qui nous paraissent les plus rationnelles, ou qui sont le plus généralement adoptées, et nous faisons connaître les décisions de l'Académie, toutes les fois que cela nous paraît nécessaire. Nous ajouterons enfin que, si des autorités également recommandables sont divisées, si l'usage lui-même est partagé, n'ayant pas la prétention de régenter les écrivains, ni de nous poser entre eux comme arbitres en dernier ressort, nous donnons notre avis, mais seulement comme *nôtre*, et non comme une loi sans appel.

Cette manière d'envisager la question laisse à chaque professeur une liberté pleine et entière dans l'adoption de telle ou telle doctrine, et à l'élève la faculté de se décider en connaissance de cause. Sans donc adopter, pour notre compte, tous les principes que nous résumons dans cet

ouvrage, il suffit qu'ils émanent d'une source respectable, et qu'ils aient cours, en quelque sorte, pour qu'ils doivent y trouver place ; autrement notre but ne serait pas atteint, et l'enseignement de la Grammaire, tel que nous le concevons, resterait incomplet.

Le système exclusif, adopté par la plupart des grammairiens, a le grave inconvénient de laisser l'élève qui n'étudie qu'un seul livre, dans l'ignorance d'opinions souvent très rationnelles et très dignes de remarque, quoique n'étant pas généralement adoptées ; mais il est surtout, pour les aspirants, la source de grandes difficultés. Par le plan que nous avons suivi, notre ouvrage est pour eux un guide où ils puisent les éléments des réponses à toutes les questions qui peuvent leur être adressées, quelle qu'en soit la forme. Ce plan leur permet de fournir la preuve d'une étude sérieuse et vraiment philosophique.

Cette marche, que nous pouvons dire nouvelle, se trouve justifiée par le succès de plusieurs éditions et par les honorables témoignages qu'elle nous a valu.

Un point essentiel que nous nous sommes efforcés d'atteindre, c'est la clarté, soit par la netteté et la précision des explications, soit par l'ordre méthodique et la disposition spéciale des matières. Toutes les règles sont précédées d'un exemple qui en est le type, et désignées par un numéro d'ordre. Cette sorte de codification facilite considérablement l'étude et les recherches. Ces numéros concordent avec ceux qui sont indiqués, comme renvois, dans les *Dictées normales*.

Comme complément des études grammaticales, nous avons consacré deux chapitres spéciaux à la pureté et à l'harmonie du langage, aux figures de style et aux tropes.

Au vocabulaire des locutions étrangères, nous avons

ajouté toutes les citations latines devenues usuelles ou souvent employées dans la conversation des hommes instruits.

Nous avons enfin ajouté un vocabulaire spécial des citations françaises devenues proverbiales, et dont souvent on a oublié la source littéraire.

Dans l'intérêt de la science grammaticale, nous sollicitons une critique franche et motivée, et nous recevrons avec reconnaissance toutes les observations qu'on voudra bien nous adresser.

GRAMMAIRE NORMALE

DES EXAMENS

PREMIÈRE PARTIE

LEXICOLOGIE

OU

DE LA NATURE DES MOTS

CHAPITRE PREMIER

ÉLÉMENTS DU LANGAGE

§ I. — *Différentes sortes de langage.*

1. — *L'idée* est la représentation d'une chose dans l'esprit. Le rapport de deux idées se nomme *pensée*. Le résultat de ce rapport se nomme *jugement*. L'énonciation du jugement se nomme *proposition* (1).

2. — *Le langage* est la manière d'exprimer ses idées.

Il y a trois principales sortes de langage : le langage mimique ou d'action, le langage parlé, et le langage écrit.

Le langage mimique ou *d'action* consiste à exprimer ses idées au moyen des gestes, des signes, de l'expression de la figure, etc.

Le langage parlé est la manière d'exprimer ses idées au moyen de la parole, et le *langage écrit* consiste à les exprimer au moyen de l'écriture. La grammaire particulière ne s'occupe que de ces deux dernières sortes de langage.

3. — *Une langue* est la manière propre à une nation d'exprimer ses idées par la parole et par l'écriture.

4. — Il y a cette différence entre le *langage* et la *langue*, que le mot *langage* se dit, en général, de tout moyen quelconque employé pour exprimer ou manifester des sensations, des sentiments ou des idées ; tandis que le mot *langue* ne se

(1) Pour plus de développements, voyez, dans la troisième partie, le chapitre de l'analyse.

dit que de la manière particulière de les exprimer, propre à tel ou tel peuple, par la parole, l'écriture ou les emblèmes, comme *la langue française, la langue anglaise*, etc. Par extension on dit : *la langue des poètes, des mathématiques, de la chimie, de l'industrie*.

Remarque. L'art a aussi sa langue, puisqu'il a pour mission de réveiller, par des images et des symboles, les *idées* qui constituent l'essence des choses. On dit donc la langue de la peinture, de la musique, etc.

5. — On classe ordinairement les langues en langues mortes ou anciennes, langues vivantes ou modernes, langues mères et langues dérivées.

6. — *Les langues mortes ou anciennes* sont celles qu'on ne parle plus, comme le latin, le grec ancien, l'hébreu, le chaldéen, le syriaque, le celtique, le sanscrit, l'arabe ancien.

Les langues vivantes ou modernes sont celles que l'on parle de nos jours, comme le français, l'allemand, l'espagnol, etc.

Les langues mères sont celles qui ont donné naissance à d'autres langues appelées, pour cette raison, *langues dérivées*. Ainsi le latin est une langue mère d'où sont dérivés le français, l'italien et l'espagnol.

La qualification de *langue mère* n'est que relative, car toutes tirent sans doute leur origine d'une langue plus ancienne. La véritable langue mère ne nous est pas connue.

La langue universelle serait celle qui serait commune à tous les peuples (1).

7. — Il ne faut pas confondre les mots *langue, idiome, et dialecte* ; le mot *langue* renferme l'idée la plus générale ; l'*idiome* se dit principalement des tournures de phrases et des locutions particulières à une langue. Ainsi, par *langue française*, on entend la manière d'exprimer les idées propres au peuple français, envisagée sous un point de vue général ; dans l'expression *idiome français*, on envisage cette manière au point de vue plus restreint des tournures et des locutions caractéristiques de la langue. *Idiome* signifie, par extension, le langage particulier d'une province : *l'idiome gascon, l'idiome provençal*. (Acad.). *Dialecte* se dit des modifications qu'éprouve une langue suivant les contrées où elle est parlée. Le grec ancien

(1) Voir la division des langues dans les *Esquisses littéraires* de M. Lévi Alvarès, père.

avait plusieurs dialectes : l'attique, regardé comme le plus pur, le plus correct et le plus élégant, l'ionique, le dorique, l'éolique. Le dialecte a donc, avec la langue principale, beaucoup plus de rapports que l'idiome : celui-ci est presque une langue particulière. Aussi la connaissance d'une langue permet presque toujours d'en comprendre les différents dialectes, tandis qu'il n'en est pas de même des idiomes. L'idiome bas-breton, par exemple, n'a aucun rapport avec notre langue usuelle, et paraît être un reste de la langue des anciens Celtes.

Le *jargon* est un langage corrompu ; ce mot est toujours familier. Il signifie aussi les façons de parler particulières à certaines gens ; on dit : *Le jargon des petits-maitres, des précieuses, des petits enfants*. Les voleurs ont un *jargon* qui n'est entendu que d'eux. Dans cette dernière acception, on se sert plutôt du mot *argot* : *l'argot des voleurs ; un terme d'argot*. — Par extension on dit en mauvaise part, en parlant d'une langue étrangère que l'on ne comprend pas : *Je n'entends pas ce jargon*.

Le *patois* est le langage, ou, pour mieux dire, le jargon propre aux gens de la campagne. Toutes les langues ont leurs patois qui varient selon les provinces. Les patois sont toujours une corruption de la langue vulgaire dont on reconnaît aisément les formes radicales altérées.

8. — On dit qu'une langue est *riche* quand elle renferme assez d'expressions pour rendre les différentes modifications de la pensée ; elle est *pauvre* quand le manque de termes spéciaux nécessite de fréquentes circonlocutions pour rendre les idées. Les langues les plus pauvres sont nécessairement celles des peuples sauvages, parce que ceux-ci ayant moins de besoins et moins d'idées, ont naturellement moins de mots. La traduction d'une langue riche dans une langue pauvre est toujours difficile par suite de l'absence d'expressions correspondantes. Une langue *parfaite* serait celle où l'expression serait constamment identique à la pensée.

§ II. — Des mots.

9. — *Un mot* est le signe écrit ou parlé représentatif d'une idée. Considéré matériellement, le mot est un tout syllabique.

Une réunion de plusieurs mots formant un sens complet s'appelle *phrase*. Une suite de phrases se rattachant à un même sujet forme un *discours*.

10. — Un mot peut être *radical* ou *dérivé*, *simple* ou *composé*. Les mots radicaux ou primitifs sont ceux qui servent à en former d'autres. Les mots dérivés sont ceux qui sont formés des mots radicaux. Ainsi *table* est un mot radical qui a formé *tableau*, *tablette*, *tablier*, *attabler*; de *plume* on a formé *plumeau*, *plumage*, *plumassier*, *plumer*; de *femme* on a fait *female*, *féminin*, *efféminé*; de *chaume* (paille) on a fait *chaumière*, parce que les chaumières sont ordinairement couvertes en chaume.

11. — On distingue dans les mots le *radical* et la *racine* qu'il ne faut pas confondre, et la *terminaison* appelée aussi *finale* ou *désinence*.

On donne le nom de *racine* à la syllabe ou aux syllabes qui se retrouvent dans des mots d'espèces différentes, mais qui renferment tous une idée générale; ainsi *bat* est la racine de *bat-tre*, *bat-aille*, *bat-aillon*. Le *radical* est la partie qui ne varie pas dans les différentes modifications d'un même mot, comme *aim* est le radical du verbe *AIMER* et se retrouve dans *AIM-ONS*, *AIM-AIS*, *AIM-ERAIS*. La *terminaison* ou *désinence* est la partie finale du mot susceptible de varier (1).

On donne le nom général de *flexions* aux formes diverses que revêt la terminaison dans les mots qui se *déclinent* ou se conjuguent.

On appelle *formative* la consonne caractéristique du *cas* dans les *noms*, du temps dans les *verbes*.

S'il importe de ne pas confondre le *radical* avec la racine, il faut également distinguer les *terminaisons* d'avec les *suffixes*, bien que dans la langue française l'absence de cas fait que les suffixes se confondent avec les terminaisons. — Il est bon cependant d'en préciser la différence.

Les suffixes sont des syllabes ou des lettres qui s'ajoutent à la racine pour en déterminer la signification : *aim-able*, *sens-ible*, *grand-eur*, *probi-té*, etc.; ces finales sont des suffixes.

Quand ces éléments étrangers précèdent, on les nomme *préfixes* : *ad-mettre*, *pro-poser*, *trans-porter*, etc.

Les uns et les autres portent le nom général d'*affixes*.

12. — On appelle *famille de mots* la réunion de tous les mots formés d'une même racine. Pour que des mots soient de

(1) Voir au chapitre des verbes, dans cette première partie, le paragraphe relatif aux racines et aux finales.

la même famille, il faut qu'ils aient un rapport de sens et un rapport de forme. Ainsi *lettré, illettré, littéraire, littérature, littéral*, sont de la famille de *lettre*; *épistolaire, épistolographe* sont de la famille d'*épître*; mais *épître* et *lettre*, quoique ayant un rapport de sens, ne sont pas de la même famille, parce qu'ils n'ont pas de rapport de forme, et que l'un n'est pas dérivé de l'autre. *Livre* (poids), et *livre* (volume), ne sont pas non plus de la même famille, quoique ayant un rapport de forme, parce qu'ils n'ont aucun rapport de sens.

13. — On appelle *étymologie* l'origine des mots. Ainsi l'étymologie de *lettre* est le mot latin *littera*; celle d'*épître* vient du latin *épistola*; celle de *père, paternel, paternité*, du latin *pater*.

14. — Un mot est simple quand il n'est formé que d'un seul mot; il est composé quand il est formé de plusieurs mots, soit distincts, soit réunis, comme *arc-en-ciel, gendarme, aujourd'hui*.

15. — On distingue encore dans les mots : les synonymes, les homonymes, les homographes, les homophones, les paronymes, et les onomatopées.

Les synonymes sont des mots qui ont à peu près le même sens, comme *courage, intrépidité*. (Du grec *sun*, avec, ensemble, et *onoma* ou *onuma*, nom.)

Il n'existe pas en français de véritables synonymes, parce qu'entre les mots qui ont le plus de rapport pour le sens, il existe toujours une nuance.

16. — *Les homonymes* sont les mots qui se prononcent de même et s'écrivent différemment, comme *pin* (arbre) et *pain* (à manger). (Du grec *homos*, semblable, et *onoma*, nom.)

17. — *Les homographes* sont les mots qui s'écrivent de même, mais qui ont un sens différent, et quelquefois aussi une prononciation différente, comme *livre* (ouvrage), et *livre* (poids); *il convient* (de convenir), et *ils convient* (de convier); *affluent* (substantif), et *ils affluent* (verbe). (Du grec *homos*, semblable, et *graphó*, j'écris.)

18. — *Les homophones* sont les mots qui se prononcent de même; ainsi les homonymes et les homographes sont souvent homophones. (Du grec *homos*, semblable, et *phóné*, son ou voix.)

19. — *Les paronymes* sont les mots qui ont entre eux quelque rapport pour le sens ou seulement pour la forme, sans être pour cela ni homonymes, ni synonymes; tels sont : *éminent* et

imminent; abstraire et distraire. (Du grec *para*, proche, et de *onoma*, nom.)

20. — *Les onomatopées* sont des mots dont le son est imitatif de la chose qu'ils signifient; tels sont : *trictrac, tonnerre, hurler, siffler, croasser, murmurer.* (Du grec *onomatopoïa*, formé de *onoma*, nom, et de *poiéō*, je fais, je forme.) (1)

§ III. — *Des sons et du langage parlé.*

21. — *Le son*, dans le langage parlé, est l'air vocal rendu distinct.

Les mots parlés sont composés de *sons*. Les sons, par conséquent, sont les éléments des mots parlés.

22. — On divise les sons en *sons purs* ou *voix*, et en *sons modifiés* ou *articulations*. Les premiers se font entendre par la seule émission de la voix; les seconds s'articulent par l'action combinée des lèvres, des dents, de la langue et du palais.

23. — On compte en français 33 sons simples, élémentaires ou primitifs, dont les diverses combinaisons servent à former tous les mots de la langue; ils se composent de seize voix et de dix-sept articulations.

Les seize voix sont : *a* aigu (*ma*), *a* grave (*bas*), *é* ouvert (*père*), *é* fermé (*exécuté*), *e* muet (*livre*), *i*, *o* aigu (*porte*), *o* grave (*dos*), *u*, *eu* aigu (*peur*), *eu* grave (*heureux*), *ou*, *an*, *in*, *on*, *un*.

Les dix-sept articulations sont : *b*, *c* dur (*cri*), *d*, *f*, *g* dur (*gros*), *h* aspirée (*le héros*), *j*, *l*, *m*, *n*, *p*, *r*, *s*, *t*, *v*, *z*, *ch*.

Les quatre sons *an*, *in*, *on*, *un*, sont appelés *nasals*, parce qu'on les prononce un peu du nez.

24. — Les sons *eu*, *ou*, *an*, *in*, *on*, *un*, *ch*, quoique figurés par deux lettres, n'en sont pas moins des sons simples, parce qu'ils ne font entendre qu'une seule inflexion de voix; c'est l'in-

(1) On pourrait ajouter à cette liste, les *néonymes* ou mots nouveaux fondés sur la nécessité et l'analogie. Les découvertes de l'industrie font créer chaque jour des mots de cette nature qui deviennent, par l'usage, partie intégrante de la langue. Nous hasardons ce terme qui est lui-même une application de ce que nous disons, parce qu'il répond à une idée spéciale, et n'a pas d'équivalent dans *néologie*, et encore moins dans *néologisme* (*voy.* ces mots).

Pour une raison contraire, il serait utile de désigner, par un terme spécial qui nous manque, les mots vieillis qui ont cessé d'être en usage, tels que *béer*, *gésir*, *chaloir*, *se condouloir*, *se ramentevoir*, *onques*, etc. Nous proposons de les appeler *paléonymes*, du grec *palaios*, ancien, et *onoma*, nom.

suffisance de notre alphabet qui nous oblige à employer deux signes pour les représenter.

25. — Les sons *a*, *o*, *eu*, ont deux inflexions très différentes, l'une aiguë et l'autre grave, dont on ne fait pas toujours la distinction, ce qui réduit alors le nombre des voix à treize au lieu de seize. N'ayant pas de signes particuliers pour les représenter, l'usage peut seul apprendre à les connaître, mais ils n'en constituent pas moins des sons distincts, tout aussi bien que l'*è* ouvert et l'*é* fermé.

26. — On classe quelquefois les voix de la manière suivante : on dit qu'elles sont *variables* quand elles se modifient, et *constantes* quand elles ne sont pas susceptibles de modifications.

Les voix variables se divisent en :

Voix ouvertes : *a* (*ma*), *è*, *o* (*cor*), *eu* (*leur*) ;

Voix fermées : *a* (*tas*), *é*, *o* (*dos*), *eu* (*peu*) ;

Voix nasales : *an*, *in*, *on*, *un*.

Les voix constantes sont : *i*, *u*, *ou*, *e* (muet).

27. — On compte en général trois sortes d'*e* : l'*è* ouvert, l'*é* fermé et l'*e* muet.

L'*è* ouvert se prononce la bouche très ouverte, comme dans *père* ;

L'*é* fermé se prononce la bouche presque fermée, comme dans *vérité* ;

L'*e* muet, sourd ou peu sensible, est celui que l'on entend à peine, comme dans *melon* (1).

On peut y ajouter l'*e* nul qui ne se prononce pas du tout, comme dans *il eut*, *nous eûmes*, et l'*e* euphonique qui sert à adoucir la prononciation du *g*, comme dans *badigeon* ; mais, comme ils ne sont mis que pour l'orthographe, ils ne constituent pas des sons particuliers.

(1) L'*e* muet a un son propre, et ne peut être représenté par aucun équivalent. C'est donc à tort que, dans certains livres, pour en indiquer la prononciation, on le figure par *eu*, dont le son est essentiellement différent. Quelqu'un qui se fierait à cette prononciation, soi-disant figurée, prononcerait d'une manière souverainement ridicule, s'il disait, par exemple, pour *je me flatte* : *jeu meu flatteu*. On peut figurer la prononciation des sons dont l'orthographe est irrégulière, en les ramenant à l'orthographe naturelle, c'est-à-dire en représentant chaque son par le signe simple élémentaire, parce que, dans ce cas, on donne un équivalent, comme *tableau*, *tablô* ; *chaise*, *chèze* ; *géographie*, *géografié*, etc. : mais tout son simple ne peut être représenté que par lui-même ; s'il avait un analogue, il serait double emploi.

28. — L'*e* ouvert se marque ordinairement par un accent grave, et l'*e* fermé par un accent aigu; mais le son de l'*e* n'est pas toujours indiqué par un accent, et tout *e* sans accent n'est pas nécessairement muet; dans *lettre*, par exemple, le premier *e* est ouvert, et dans *estime* il est fermé, quoiqu'ils n'aient point d'accent. (Voir, dans la 2^e partie, l'emploi des accents).

Remarque. Les sons *in* et *an* s'écrivent quelquefois par *en*, comme dans *chien*, *bien*, *dent*, *enfant*; dans ce cas, l'*e* n'est ni muet, ni ouvert, ni fermé, puisqu'il n'a aucun des sons qui lui sont propres; son rôle est de remplacer une autre lettre, par suite de l'irrégularité de notre orthographe; quelques grammairiens l'appellent *e moyen* (1).

29. — Toutes les voix, à l'exception de l'*e* muet, sont susceptibles d'une émission plus ou moins prolongée; on dit alors qu'elles sont longues ou brèves selon qu'on appuie dessus plus ou moins longtemps. Cette prolongation ne constitue pas des sons particuliers, puisque c'est toujours la même inflexion de voix. On marque ordinairement les voyelles longues par un accent circonflexe, mais cette règle n'a rien d'absolu.

La distinction des longues et des brèves constitue la *prosodie*, dont l'observation rigoureuse faisait partie essentielle du génie des langues grecque et latine. (Voyez les signes orthographiques).

Remarque. Il serait difficile de donner une règle certaine pour indiquer quand les sons doivent être longs ou brefs; lorsqu'ils ne sont pas marqués par l'accent circonflexe, l'usage est le seul guide. Ainsi, dans *phrase*, *muse*, l'*a* et l'*u* sont longs, quoique sans accent; cet accent lui-même n'est pas toujours un signe de prolongation; dans *rôti*, *dîner*, l'*ô* et l'*i* sont brefs, quand on les prononce, malgré l'accent.

Un système de notation uniforme et constant, soit pour la distinction des longues et des brèves, soit pour l'indication des nuances des différents sens, serait le seul moyen de ramener à l'unité la diversité des prononciations provinciales, et lèverait une grande difficulté pour les étrangers.

(1) Selon quelques grammairiens, le génie de la langue française n'admet que deux sortes d'*e*: l'*e fermé* et l'*e muet*; ce n'est, disent-ils, qu'à l'occasion de quelques consonnes suivantes qu'il devient ouvert. Ils reconnaissent cependant de nombreuses nuances dans la prononciation de cette lettre; ainsi, l'*e* est muet dans *ils eurent*, faible dans *muse*, sourd dans *le*, fermé dans *vérité*, *chauffer*, *laver*, grave dans *père*, ouvert dans *fête*, *succès*, *ver*, *fer*, *terre*, moyen (in) dans *bien*, *hymen*, moyen (an) dans *dent*, *temps*, moyen (a) dans *femme*.

Henri Etienne (xvi^e siècle) s'exprime ainsi sur le son de l'*e*... « Quelle que soit sa place, au milieu ou à la fin d'un mot, l'*e* peut être *long* ou masculin, ou *court*, c'est-à-dire féminin »

§ IV. — *Des lettres et du langage écrit.*

30. — Les lettres sont des signes écrits qui servent à représenter les sons d'une langue.

Les mots écrits sont composés de lettres. Les lettres, par conséquent, sont les éléments des mots écrits.

31. — On appelle *alphabet* la collection des lettres d'une langue.

Le mot *alphabet* vient du nom des deux premières lettres grecques *Alpha* et *Bêta*.

L'alphabet français se compose de vingt-cinq lettres qui sont : *a, b, c, d, e, f, g, h, i, j, k, l, m, n, o, p, q, r, s, t, u, v, x, y, z.*

Remarques. 1° L'ordre dans lequel sont rangées les lettres de l'alphabet est purement conventionnel, et n'est fondé sur aucune raison logique. Cependant il est remarquable que l'alphabet de presque toutes les langues commence par la lettre *a* ; c'est sans doute parce que c'est le son le plus naturel, le plus facile à prononcer, et, en quelque sorte, le son primitif de tous les hommes. (*Voy.*, pour les lettres et leur signification, les *Esquisses littéraires* de M. Lévi Alvarès père.)

2° Les lettres s'appelaient chez les anciens *elementa*, éléments, quand on voulait exprimer le son élémentaire ; on appelait *littera* le signe graphique destiné à représenter le son dans l'écriture, d'où est venu le mot français *lettre*.

32. — On distingue deux espèces de lettres : les *voyelles* et les *consonnes*. Les voyelles sont les lettres qui se prononcent seules et sans le secours d'aucune autre lettre. Il y en a six qui sont : *a, e, i, o, u, y.* Les consonnes sont des lettres qui ne peuvent se prononcer sans le secours des voyelles. Il y en a dix-neuf qui sont : *b, c, d, f, g, h, j, k, l, m, n, p, q, r, s, t, v, x, z.*

Le mot *consonne* est formé du latin *cum*, avec, et du verbe *sonner* ; il signifie, par conséquent, *qui sonne avec*, parce qu'elles ne peuvent sonner qu'avec une voyelle.

33. — Il y a cette différence entre les sons et les lettres, que les sons appartiennent au langage parlé, et les lettres au langage écrit ; d'où il suit que lorsqu'on prononce, par exemple, *a*, c'est un son qui sort de la bouche et non une lettre. Les *voix* du langage parlé correspondent aux voyelles du langage écrit, et les *articulations* aux consonnes. Dans le mot *chapeau*, par exemple, il y a deux voix : *a, eau*, et quatre voyelles : *a, e, a, u.* Il y a deux articulations : *ch, p*, et trois consonnes : *c, h, p.*

34. — Il y a dans l'alphabet certaines lettres qui représentent le même son, et dont on pourrait, par conséquent, se passer comme faisant double emploi ; ce sont :

L'*y* qui s'emploie quelquefois pour un seul *i*, comme dans : *presbytère*, et quelquefois pour deux *i*, comme dans : *tuyau*, *paysan*, que l'on prononce *tui-iau*, *pai-isan*.

Le *k* et le *q* qui ont la même articulation que le *c* dur (1).

L'*x* qui représente les articulations doubles *cs* et *gz*.

35. — Parmi les consonnes il y en a plusieurs qui se prononcent de différentes manières :

Le *c* a le son doux d'une *s* avant *e*, *i*, *y*, et le son dur du *k* avant *a*, *o*, *u*, avant les consonnes et à la fin des mots, — comme dans : *celui-ci*, *cyprès* ; *crocodile*, *trictrac*.

Le *g* a le son doux du *j* avant *e*, *i*, *y*, et un son dur guttural qui est le sien propre et n'a pas d'analogue, avant *a*, *o*, *u*, et avant les consonnes, — comme dans *gémir*, *gibier*, *gymnase* ; *gargote*, *églogue*.

L'*s* a généralement le son doux du *z* quand elle est entre deux voyelles, et de *ce* dans les autres cas, — comme dans : *raisin*, *ainsi*, *instructif*.

Le *t* a quelquefois le son de l'*s* quand il est suivi d'un *i*, comme dans : *portion*, *minutie*.

Le *ch* a quelquefois le son du *k*, comme dans : *chronique*.

(Pour plus de détails à cet égard, voir le chapitre de la *prononciation*).

36. — Les articulations *gn* et *ill*, appelées *n mouillée* et *l mouillée*, sont quelquefois à tort comptées parmi les sons élémentaires de la langue, ce qui porte à 19 le nombre des articulations. Ce ne sont point, en réalité, des articulations simples, et elles ne doivent pas plus figurer au nombre des sons élémentaires que les diphthongues et les articulations doubles. En effet, pour l'oreille, *gn* est composé de *n* et *i*, et *ill* de *l* et *i* : *compagnon*, par exemple, se prononce à peu près comme s'il était écrit *companion*, et *gaillard* comme *gaiiard* (Voyez le chapitre de la *prononciation*). Ce n'est donc qu'une manière de représenter une double intonation, comme l'*x* qui, se prononçant *cs* ou *gz*, ne figure pas davantage parmi les sons du langage parlé,

(1) Dans le xvi^e siècle, le son du *c* dur était représenté par un *k* qui tenait à lui seul la place des trois lettres, *c* dur, *k*, et *z* ; — on écrivait donc *ki*, — mais le *k* était si peu une lettre française, que les imprimeurs, manquant de ce caractère, le remplaçaient souvent par un *t* et un *z*, ainsi : *tz*.

parce qu'il n'est que la représentation de sons qui s'y trouvent déjà.

37. — On appelle *consonnes muettes* celles qui ne se prononcent pas ; elles sont en général à la fin des mots. Ainsi les lettres *b, c, d, g, l, m, p, s, t, x, z, nt, gt*, sont muettes dans les mots suivants : plomb, tabac, grand, étang, fusil, automne, loup, baptême, bras, délicat, voix, nez, ils dansent, le doigt.

38. — La lettre *h* est aspirée ou muette, selon qu'elle se fait sentir comme dans : hibou, prohiber, ou qu'elle ne se prononce pas comme dans : l'honneur.

Le mot *aspiré*, appliqué à l'*h*, ne veut pas dire qu'on retire sa respiration, puisque au contraire on la fait sortir avec force ; il signifie *dur*, du latin *asper* ; d'où les dérivés *âpre, aspérité*.

Remarque. La distinction que nous faisons en français de l'*h* aspirée et de l'*h* muette rappelle celle des deux esprits grecs : le doux et le rude ; mais il ne s'en suit pas que nous *aspirions* la syllabe initiale des mots commençant par l'*h* aspirée ; l'effet de l'*h* se réduit à empêcher l'élosion de la voyelle finale du mot précédent, ou à rendre muette la consonne finale.

39. — Le *w* n'est pas une lettre d'origine française, c'est pourquoi il n'entre pas dans notre alphabet. C'est une lettre particulière aux langues du nord ou d'origine slave, et qui ne s'emploie que dans quelques mots étrangers. Il a deux sons très différents : dans tous les mots d'origine allemande, comme *Wagram, Wilhelm*, il se prononce comme notre *v* simple ; dans ceux d'origine anglaise et qui ont conservé leur prononciation, comme *Williams*, il a le son de *ou*, et serait plutôt une voyelle qu'une consonne. (Voyez l'article *prononciation*).

40. — Les lettres *œ* et *æ* sont formées de la contraction de l'*o* et de l'*a* avec l'*e*, comme l'*x* de celle du *c* et de l'*s* ; elles remplissent les fonctions de l'*e*, et ne font pas non plus partie de notre alphabet.

41. — Dans l'appellation des lettres, le nom des voyelles n'est autre que le son qu'elles représentent ; celui des consonnes, au contraire, est plus complexe ; ne pouvant être prononcées seules, on a dû y ajouter une voyelle, d'où les noms de *bé, cé, esse, emme*, etc. Dans le but de faciliter l'étude de la lecture et de rendre l'épellation des mots plus logique, on a cherché à rapprocher, le plus possible, le nom de chaque consonne de son intonation fondamentale par l'addition de l'*e* muet, qui est la voyelle la plus sourde. Selon cette nouvelle épellation, les consonnes

sont appelées : *be, ce (ke), de, fe, gue, he, je, ke, le, me, ne, pe, que, re, se, te, ve, xe, (cse), ze*. Dans ce mode d'épellation les sons figurés par plusieurs lettres sont énoncés comme des signes simples, ainsi au lieu de : *ji, o, u, erre, jour*, on dit : *je, ou, re, jour*.

42. — Le nombre des sons n'est pas le même dans toutes les langues ; ainsi, par exemple, les sons nasals sont particuliers à la langue française ; le son *u* n'existe pas en italien ; le *th* des Anglais, le *ch* des Allemands, et le *j* des Espagnols, n'ont point d'équivalents en français. Il en résulte que chaque langue a son alphabet, plus ou moins étendu selon ses besoins.

L'alphabet des Grecs et celui des Russes sont les plus complets ; celui des Latins, et celui des Français qui en est dérivé, sont très imparfaits, soit à cause du manque de signes pour plusieurs sons, soit parce qu'ils renferment des lettres inutiles qui forment double emploi. L'alphabet grec est d'origine phénicienne ; il comprend 24 lettres, dont 7 voyelles et 17 consonnes.

L'alphabet latin est de même origine que l'alphabet grec ; il compte 25 lettres, dont 6 voyelles et 19 consonnes.

L'alphabet le plus complet serait celui qui renfermerait autant de signes simples qu'il serait nécessaire pour représenter toutes les inflexions de la voix humaine, c'est-à-dire tous les sons et toutes les articulations que l'on trouve dans les langues des différents peuples (1).

43. — L'alphabet français, pour être rationnel, et répondre aux besoins de notre langage parlé, devrait renfermer 33 lettres puisque nous avons 33 sons. Il faudrait en outre, 4° que chaque

(1) L'Institut de France avait mis au concours, en 1841, le prix fondé par Volney pour la formation d'un alphabet universel, et, en 1845, un autre prix ayant pour objet d'expliquer les conditions indispensables pour l'accomplissement du phénomène de la parole. Ces deux prix ont été remportés par M. Carlotti. L'auteur a trouvé que les sons réunis des différentes langues présentent 49 effets vocaux distincts, plus 12 modifications ou nuances. L'alphabet universel devrait donc se composer de 49 lettres et 12 signes modificatifs. Ce travail n'ayant point encore été publié, nous regrettons de n'en pouvoir donner une analyse plus complète.

Une *pasigraphie* ou écriture universelle (de *pasi* à tous, et de *graphô* j'écris) serait très utile, sans doute, mais il faudrait qu'elle fût adoptée par le consentement unanime de tous les peuples (*de consensu gentium*) ; autrement chaque nation, que disons-nous ? chaque pasigraphie aurait son idiome universel, et la confusion de la tour de Babel ne serait rien auprès de la *logomachie* qui en résulterait.

lettre représentât toujours le même son ; 2^o qu'il n'y eût aucune lettre faisant double emploi, et par conséquent inutile (1).

§ V. — *Tableau des sons et articulations.*

44. — Si les sons étaient toujours figurés par le même signe primitif, naturel ou de convention ; si, en outre, toutes les inflexions étaient toujours indiquées par les accents, la lecture, la prononciation et l'orthographe n'offriraient aucune difficulté, puisqu'il suffirait de connaître l'alphabet pour lire, prononcer et écrire correctement. Loin de là, le même son peut quelquefois être représenté d'un grand nombre de manières différentes, ainsi que l'indique le tableau suivant :

1^o *Sons purs ou voix simples.*

1 a (aigu),	a, à, e,	à Paris, femme.
2 a (grave),	a, â,	bizarre, blâme.
3 e (ouvert),	è, ê, e, ei, ai, ai,	frère, fête, fer, peine, j'aime, naître.
4 e (fermé),	é, ê, e, ei, ey, ai, ai, ay, œ,	bénir, vêtir, nez, peiné, le bey, aimé, aîné, Aymon, Œdipe.
5 e (muet),	e,	petite, table, folie.
6 i,	i, î, y, ee,	timide, dîner, style, spleen.
7 o (aigu),	o, oo, u,	mode, looch, album.
8 o (grave),	o, ô, au, eau,	coco, rôti, autel, panncau.
9 u,	u, û, eu, eû,	bascule, bûche, il a eu, nous eûmes.
10 eu (aigu),	eu, eû, œ, œu, ue,	peur, le jeûne, œil, bœuf, écueil.
11 eu (grave),	eu, eû, œu,	cheveu, déjeûner, nœud.
12 ou,	ou, où, oû, oo, w,	soufre, où, ragoût, groom, Wiski.
13 an,	an, am, en, em,	safran, bambou, amende, empire.

(1) Puisque l'usage nous force d'accepter l'alphabet tel qu'il est, avec ses lacunes et ses lettres superflues, nous ne voyons pas de motif fondé pour en exclure le *w* et l'*œ* qui sont forcément partie de l'alphabet d'enseignement de la lecture et de l'écriture, et se trouvent dans tous les dictionnaires ; ils feraient moins double emploi que certaines autres lettres.

Le *W* s'est en quelque sorte naturalisé par le grand nombre de mots étrangers qui sont passés en français dans l'usage vulgaire, tels que *wagon*, *warrant*, *rail-way*, *whist*, *whig*, *wiski*, etc., sans parler d'une foule de noms propres qui nous sont également familiers.

Le mot *wagon* devrait s'écrire *vagon*, puisque l'usage a fait disparaître la prononciation originale *ouagon*.

L'*œ* et l'*æ* sont employés dans un certain nombre de mots devenus français.

Si l'on objectait l'usage borné de ces lettres, on pourrait répondre que le *k* et le *z* ne sont pas non plus d'un emploi fort étendu.

14 in,	in, im, en, ain, aim, ein, yn, ym,	lapin, impair, chien, pain, sain, peindre, syndic, symbole.
15 on,	on, om, un, um,	ongle, ombre, punch, rumb.
16 un,	un, um, eun,	chacun, parfum, à jeun.

2° *Articulations simples.*

17 b,	b, bb,	biberon, abbé.
18 c (dur),	c, cc, q, qu, cqu, k, ck, ch, cch,	cocon, accablé, coq, quai, acqué- rir, Kabile, brick, écho, bac- chanal.
19 d,	d, dd,	malade, addition.
20 f,	f, ff, ph,	farine, offrir, phosphore.
21 g (dur),	g, gg, gu, c,	gargote, aggravé, guenou, se- cond.
22 h (aspirée),	h,	le héron, prohiber.
23 j,	j, g,	jeton, asperge.
24 l,	l, ll,	tulipe, balle.
25 m,	m, mm,	marmite, flamme.
26 n,	n, nn,	colonel, colonne.
27 p,	p, pp,	pape, apprendre.
28 r,	r, rr,	ravir, terre.
29 s,	s, ss, c, ç, sc, t, x, tz,	savon, carrosse, docile, leçon, science, nation, soixante, Metz.
30 t,	t, tt, th, d,	titre, battre, plinthe, grand homme.
31 v,	v, w,	valeur, Wagram.
32 z,	z, s, x,	zèbre, maison, dixième.
33 ch,	ch, sch, sh, c,	chaperon, schisme, shérif, vio- loncelle.

3° *Voix doubles (voy. diphthongues).*

oua,	oua, ua, oi, oï, oe, oê,	bivouac, équateur, poire, goître, moelle, poêle.
ouin,	ouin, oin,	marsouin, témoin.

4° *Articulations doubles.*

es,	cs, x, cc, ct, xc,	tocsin, axe, accent, action, ex- ception.
gz,	x,	exemple.
gn,	gn, ni,	vigne, miniature.
ill,	ill, il, ll, li,	paille, travail, fille, filial.

5° *Lettres nulles ou muettes.*

A, août, taon, Saône, curaçao. — B, plomb, aplomb. — C, tabac, porc, estomac. — D, bavard, canard. — E, Jean, trophée, armée, il a

eu, nous eûmes. — G, étang, hareng, faubourg, sangsue, vingtaine. — H, herbe, rhubarbe. — I, oignon, moignon, poignard. — L, fusil, gentil. — M, automne, damner, condamner. — N, monsieur. — O, paon, paonne, faon, Laon. — P, baptême, camp, sept. — R, chanter, cerisier. — S, bras, pays. — T, combat, complet. — X, croix, faux, toux, curieux. — Z, nez, riz, rez-de-chaussée.

NT, ils dansent. — PT, prompt, il rompt, sept sous. — GT, le doigt, vingt. — TH, asthme, isthme. — CT, instinct. — IL, fenouil. — LS, pouls. — PS, le temps. — DS, je rends.

§ VI. — Classification des consonnes.

45. — On divise les consonnes d'après la disposition ou le mouvement de l'organe qui sert plus particulièrement à les articuler; on les classe donc en *labiales*, *dentales*, *palatales*, *gutturales*, *sifflantes*, *liquides*, *mouillées* et *identiques*.

Les *labiales* sont les consonnes qui se prononcent particulièrement au moyen des lèvres; ce sont : *b*, *p*, *f*, *v*, *m*.

Les *dentales* sont celles qui se prononcent en appuyant la langue contre les dents; ce sont : *d*, *t*.

Les *palatales* se prononcent en appuyant la langue contre le palais; ce sont : *r*, *l*, *n*.

Les *gutturales* se prononcent particulièrement du gosier; ce sont : *c* (dur), *h* (aspirée), *g* (dur), *k*, *q*.

Les *sifflantes* sont les consonnes qui se prononcent par une sorte de sifflement; ce sont : *s*, *z*, *j*, *ch*.

Les *liquides* sont celles qui, jointes à une autre consonne, sont très coulantes, et peuvent former, avec cette consonne, une sorte d'articulation double; ce sont : *l*, *r*, *p*, *t*, *c* (dur), comme dans *cl*, *pl*, *cr*, *pr*, *tr*.

46. — Les articulations *mouillées* sont celles qui font entendre le son d'un *i* en les prononçant; ce sont : *ill*, *gn*, qu'on appelle *l* et *n* mouillées. (Voyez n° 36.)

47. — Les *identiques* sont les consonnes qui ont à peu près le même son, et ne diffèrent que parce que l'une s'articule par une inflexion plus dure que l'autre; ce sont *b* et *p*, *d* et *t*, *f* et *v*, *g* (dur) et *q*, *s* et *z*, *ch* et *j* (1).

(1) Il y a des peuples qui ont de la peine à faire cette distinction; ce sont surtout les Allemands qui prononcent souvent *che feux tire*, au lieu de *je veux dire*; *un poulet* pour *un boulet*. Les Espagnols confondent le *b* et le *v*, quoique ce ne soient pas deux identiques; aussi disent-ils souvent : *j'ai vu* pour *j'ai bu*, et réciproquement.

§ VII. — *Des syllabes.*

48. — On appelle *syllabe* une ou plusieurs lettres qui se prononcent ensemble par une seule émission de voix.

Les sons purs peuvent, à eux seuls, former des syllabes; les articulations ne peuvent en former qu'étant jointes aux sons purs.

49. — On appelle *monosyllabes* les mots qui n'ont qu'une syllabe, *dissyllabes* ceux qui en ont deux, *trissyllabes* ceux qui en ont trois, *polysyllabes* ceux qui en ont plusieurs, quel qu'en soit le nombre.

50. — Les mots *monosyllabe*, *dissyllabe*, etc., sont formés de deux mots grecs : *monos*, seul, *dis*, deux fois, *treis*, trois, *polus*, plusieurs, et de *sullabé*, syllabe.

Remarque. Tous les mots qui commencent par la particule *poly* renferment une idée de pluralité, comme *polygone* (plusieurs angles), *polytechnique* (plusieurs sciences). Tous ceux qui commencent par *mono* renferment l'idée d'une chose unique, comme *monotone* (un seul ton), *monologue* (un seul discours), *monocorde* (une seule corde).

51. — Quand un mot renferme une double consonne, la division des syllabes se trouve entre les deux consonnes semblables, comme dans : *pois-son*, *tris-syl la-be*.

§ VIII. — *Des diphthongues.*

52. — Une *diphthongue* est une réunion de deux sons qui se prononcent distinctement, quoique d'une seule émission de voix, et ne forment qu'une seule syllabe (du grec *dis*, deux fois, et *phthongos*, son). Les principales diphthongues sont : *ia*, *ie*, *ié*, *io*, *iu*, *ui*, *ai*, *ieu*, *oui*, *oi*, *oin*, etc.

53. — Dans la diphthongue du mot DIEU, on entend distinctement les sons *i-eu*; dans celle de BIEN, *i-en*; dans celle de FOIN, *ou-in*; dans celle de LOI, *ou-a*; dans OUI, *ou-i*.

Ain ne forme pas une diphthongue, parce qu'il n'y a pas deux sons distincts.

Dans *action* il n'y a pas de diphthongue, parce que les deux sons appartiennent à deux syllabes différentes, et ne sont pas, par conséquent, prononcés par une seule émission de voix : *ac-ti-on*.

54. — L'essence de la *diphthongue* consiste en deux points : 1° qu'il n'y ait pas sensiblement deux mouvements successifs dans les organes de la parole; 2° que l'oreille entende distinctement le son de deux voyelles par une seule émission de voix.

Remarque. La distinction des diphthongues propres est souvent assez difficile et exige une certaine justesse d'oreille, surtout dans les mots qui n'ont entre eux que peu de différence, comme *bien* et *lien* (bien, li en) (1).

§ IX. — Des signes orthographiques (2)

55. — On appelle *signes orthographiques* certains signes indépendants des lettres, qui servent à distinguer les inflexions de la voix ou la division des mots et des phrases.

56. — Les signes orthographiques sont : les accents, le tréma, l'apostrophe, la cédille, le trait d'union, le tiret, la parenthèse, les guillemets, les points de suspension, les signes de ponctuation. On peut y ajouter les lettres euphoniques (3) et les signes prosodiques.

57. — Les *accents* sont des signes que l'on met sur certaines

(1) M. B. Julien, l'un de nos grammairiens les plus consciencieux et les plus érudits, a rangé nos diphthongues dans les trois catégories des sous-dominantes *i*, *u*, *ou*. Dans cette liste dont nous donnons ci-après un extrait, il ne s'occupe que des sons, et non de l'écriture; ainsi, l'on ne sera pas surpris d'y trouver *royaume* comme un exemple de la diphthongue *iô*, ni *loi* comme un exemple de la diphthongue *oua*.

Nous ferons remarquer, toutefois, que certaines consonnances y figurent contrairement au principe qui n'admet de diphthongue que lorsque les deux sons ne forment qu'une seule syllabe.

Première sous-dominante i.

IA (aigu), fiacre; IA (grave), diable; IAN, viande, escient, inconvénient; IÈ, volière, niais; IÉ, pied, pitié; IEN, bien; IO (aigu), kiosque; IO (grave), trio, royaume; ION, pion, portion; IEU (aigu), sieur, meilleur; IEU (grave), Dieu, mieux; IU, diurne; IOU, chiourme.

Deuxième sous-dominante u.

UA, tua (il); UAN, suant; UÈ, écuelle; UÉ, sué, suer; UIN, juin; UO (aigu), quatuor; UO (grave), duo, gluau; UON, nous suons; UEU (aigu), lueur; UEU (grave), tortueux; UI, étui.

Troisième sous-dominante ou.

OUA (aigu), rouage, équateur, loi; OUA (grave), mois, équation; OUAN, jouant, Rouen; OÙÈ, mouette; OÙÉ, tatoué; OUIN, baragouin, soin, Saint-Ouen; OUON, jouons; OUEU (aigu), joueur; OUEU (grave), boueux; OUI, louis.

(2) Pour l'emploi des signes orthographiques, voyez le chapitre spécial dans la deuxième partie.

(3) Si l'on ne met pas les lettres euphoniques au rang des signes orthographiques, nous ne voyons pas où l'on pourrait logiquement les placer.

voyelles, soit pour en faire connaître la prononciation, soit pour distinguer le sens de deux mots qui s'écrivent de même, soit enfin pour marquer la suppression d'une lettre, voyelle ou consonne : *âge* pour *aage*, *rôle* pour *roole*, *tempête* pour *tempeste*, *gaieté* pour *gaieté*, etc. Les accents sont : l'accent aigu (´), l'accent grave (`), l'accent circonflexe (^).

Remarque. 1° L'usage des accents remonte à la plus haute antiquité. Ils furent introduits chez les Grecs, vers 240 avant J.-C., par le grammairien *Aristophane*, de Byzance (qu'il ne faut pas confondre avec *Aristophane* le satirique, d'Athènes, qui vivait au v^e siècle, du temps de Socrate). Ils étaient usités dans l'écriture latine dès le temps d'Auguste; négligés entièrement à l'époque du Bas-Empire, ils ne recommencèrent à paraître que vers le xi^e siècle.

2° Il ne faut pas confondre les signes orthographiques appelés *accents*, avec l'*accent tonique* qui consiste dans la force avec laquelle, dans la prononciation, on appuie plus particulièrement sur certaines syllabes. En français, il porte toujours sur la dernière syllabe du mot quand elle n'est pas muette, et sur l'avant-dernière quand la dernière est muette. Exemple : *Montagne*, *montagneux*; *montagnard*, *sensible*, *sensibilité*. En italien, au contraire, il porte en général sur l'avant dernière syllabe, comme dans : *Milano*, *Torino*, *Genova*, *Solferino*, *Roma*, que les Français prononcent à tort *Milano*, *Torino*, etc. La place de l'accent tonique donne à la prononciation des langues un caractère particulier.

La *quantité* est la durée relative que les syllabes doivent avoir, et qui se distinguent en longues et en brèves. C'est dans la disposition méthodique, et selon certaines règles, des brèves et des longues que consiste l'harmonie poétique ou prosodie des langues dont la versification n'est pas marquée par des rimes, comme dans le latin (voy. n^o 68, signes prosodiques).

L'*aspiration* (du mot latin *spiritus*, souffle), est un surcroît de force que le souffle donne à une lettre dans la prononciation; elle modifie les consonnes comme les voyelles. C'est dans la langue grecque qu'elle se montre avec une variété d'effets et une délicatesse remarquables.

L'*accent*, la *quantité* et l'*aspiration* produisent la variété numérale du langage.

58. — Le *tréma* (¨) est un signe formé de deux points que l'on met sur certaines voyelles pour les faire prononcer séparément de celle qui précède, comme dans *Saül*, roi des Juifs. (*Saul*, premier nom de saint Paul avant sa conversion, se prononce *Söl*.)

59. — L'*apostrophe* (') (de *apostrophéō*, je détourne) est un signe qui marque l'élision d'un *e*, d'un *a*, ou d'un *i*, pour éviter la rencontre de deux voyelles.

Remarque. Le mot *s'il* est le seul où l'*i* soit remplacé par une apostrophe.

60. — La *cédille* (¸) est un signe en forme de *c* retourné que l'on place sous le *c* pour en adoucir la prononciation avant *a*, *o*, *u*, comme dans : *leçon*, *façade*, *reçu* (1).

61. — Le *trait d'union* (-) est un signe formé d'un petit trait qui sert à réunir certains mots, comme dans : *arc-en-ciel*.

62. — Le *tiret* est un signe qui sert, dans un dialogue, à indiquer le changement d'interlocuteur pour éviter de répéter les mots *dit-il*, *répondit-il*. Exemple :

Comment l'aurais-je fait si je n'étais pas né ?

Reprit l'agneau ; je tette encore ma mère.

— *Si ce n'est toi, c'est donc ton frère.*

— *Je n'en ai point. — C'est donc quelqu'un des tiens.* (La F.)

63. — La *parenthèse* () est un signe qui sert à renfermer certains mots ou certaines parties de phrases que l'on peut retrancher sans nuire au sens, mais qui servent à l'éclaircir.

Remarque. Quelques typographes, à l'exemple de plusieurs écrivains, remplacent aujourd'hui la parenthèse par deux tirets dans les parties de phrases intercalées, et ne l'emploient que pour distinguer les dates et les annotations. Exemple : *On croit — chose étonnante! — que la vie est longue.*

64. — Les *guillemets* (« ») sont des signes qui servent à distinguer, du reste du discours, un passage que l'on cite. On les met quelquefois au commencement de chaque ligne, d'autres fois seulement au commencement et à la fin de la citation.

65. — Les *points de suspension* sont plusieurs points placés à la suite d'un discours pour montrer qu'il n'est pas achevé. Exemple : *Qu'il lui rende... à ces mots ce héros expiré*, etc. (Racine.)

66. — Les *signes de ponctuation* sont des signes qui servent à marquer la distinction du sens dans les phrases, et les repos dans la lecture ; ce sont : la virgule (,), le point et virgule (;), les deux points (:), le point (.), le point d'interrogation (?) et le point d'exclamation (!).

Remarque. La ponctuation des anciens était très imparfaite. Ils admettaient trois espèces de *pauses* : la pause parfaite, la pause moyenne, et la petite pause. Le point seul les indiquait ; mis en haut de la lettre il exprimait la première, au milieu la seconde, en bas la troisième.

(1) Ce mot vient de l'espagnol, *cedilla*, qui a la même signification. — Nos ancêtres écrivaient *francois*, *leczon* ; ils déplacèrent ensuite le *z* et le mirent sous le *ç* en le diminuant de grandeur.

Notre système peut marquer les nuances les plus délicates ; il est tout moderne, car il ne remonte qu'au xvi^e siècle. (Voy. *Ponctuation*.)

67. — Les *lettres euphoniques* sont les lettres employées dans certains cas pour rendre la prononciation plus douce et plus coulante, et le plus souvent pour éviter les *hiatus*, c'est-à-dire le son désagréable produit par la rencontre de deux voyelles, comme le *t* dans *va-t-il*, l'*s* dans *donnes-en*, *vas-y*, *l* dans *si l'on vient*, l'*e* dans *mangeons*, *pigeon*.

68. — Les *signes prosodiques* sont des signes qui servent à marquer les syllabes longues et les brèves. On n'en fait point usage dans l'orthographe usuelle. Ce sont : - pour les longues, et ˘ pour les brèves. Exemple :

Dōis-jē oūbliēr Hēctōr privé dē funērāillēs?

CHAPITRE II

DE LA GRAMMAIRE

Définitions générales

69. — La *Grammaire* est l'art de parler et d'écrire correctement (Académie.) (1).

Autres définitions. La Grammaire est une science qui nous enseigne à exprimer nos pensées au moyen de la parole ou de l'écriture, conformément au meilleur usage ; c'est la science des rapports des mots et de leur construction.

La Grammaire est la science du langage écrit et parlé.

La Grammaire est l'étude d'une langue sous le rapport de la nature, de l'orthographe et de la construction des mots.

La Grammaire est l'art d'exprimer ses pensées par la parole et l'écriture, conformément à l'usage reçu et aux règles établies.

La Grammaire a pour objet l'énonciation de la pensée par le secours de la parole prononcée ou écrite.

La grammaire d'une langue est l'ensemble des règles suivies dans cette langue pour l'expression des sentiments et des idées.

(1) Quelques grammairiens critiquent cette définition. En effet, parler *correctement*, c'est parler *selon l'art* ; de façon que l'ancienne définition a le tort de dire deux fois la même chose.

70. — Chez les anciens, le mot *grammaire* avait un sens plus étendu ; il comprenait la *grammaire proprement dite*, la *logique*, la *rhétorique* et la *poésie*.

71. — Le mot *grammaire* vient du latin *grammatica*, dérivé du grec *grammatiké*. Ce dernier mot vient de *gramma*, lettre, dont la racine est *graphó*, j'écris. Il signifiait originairement la connaissance de l'alphabet et l'art de tracer les lettres. C'est donc par extension que ce mot signifie maintenant l'art d'exprimer correctement ses idées (1).

72. — *Parler*, c'est exprimer des pensées et des sentiments au moyen de la parole. *Écrire*, c'est les exprimer au moyen de l'écriture.

73. — Parler et écrire correctement, c'est parler et écrire conformément aux usages reçus et aux règles de la grammaire.

74. — La grammaire est-elle un art ou une science ? — La grammaire est un art si on la considère comme la pratique des principes d'une langue ; c'est une science quand on l'envisage sous le point de vue philosophique, c'est-à-dire lorsque les principes sont l'objet de considérations générales d'un ordre élevé.

75. — On distingue deux sortes de grammaires : la grammaire générale et la grammaire particulière.

76. — La *Grammaire générale* est celle qui traite des principes communs à toutes les langues. Ainsi, par exemple, la distinction des genres, des nombres, des principales espèces de mots, des principaux temps appartient à la grammaire générale, parce que, dans toutes les langues, on fait ces distinctions.

77. — La *Grammaire particulière* est celle qui traite des principes particuliers à une langue. Ainsi, la manière de marquer le pluriel en français est un principe de grammaire particulière, parce que cette manière n'est pas la même dans toutes les langues.

Remarque. On pourrait ajouter la *grammaire comparée* désignée aussi sous le nom de *linguistique* ; c'est l'étude comparative des rapports qui existent entre les principes des différentes langues.

(1) Despautère, grammairien du xv^e et du xvi^e siècle, de 1460 à 1520, définit ainsi la grammaire :

« La grammaire est l'art de parler correctement, comprenant l'explication des poètes ; — j'ajoute des poètes, disait-il, parce que le vrai poète est en lui seul, en quelque sorte, tous les écrivains ; le plus près possible des poètes sont les grammairiens. »

78. — Pour parler et pour écrire correctement une langue, il faut en connaître les principes fondamentaux, et les différentes acceptions des mots et des phrases.

79. — On divise ordinairement la grammaire en trois parties : la *lexicologie*, la *lexicographie* ou *orthographe* (1), et la *syntaxe* ou *orthologie*. Quelques grammairiens y ajoutent deux autres parties : la *prononciation* ou *orthophonie* et la *ponctuation* ; mais ces deux parties peuvent rentrer dans l'orthographe, attendu que la prononciation dépend en général de la manière d'écrire les mots, et que l'emploi des signes de ponctuation fait partie de l'emploi des signes orthographiques.

80. — La LEXICOLOGIE est la partie de la grammaire qui traite de la nature des mots, de leurs éléments, de leurs fonctions dans le discours et de leur classification.

81. — Le mot *lexicologie* est formé de deux mots grecs : *lexicon*, mot, et *logos*, discours ; il signifie, par conséquent, *discours* ou *dissertation sur les mots*.

82. — La LEXICOGRAPHIE, ou *orthographe*, est la partie de la grammaire qui traite de la manière d'écrire les mots.

83. — *Lexicographie* vient du grec *lexicon*, mot, et *graphô*, j'écris ; c'est-à-dire : manière d'écrire les mots.

Orthographe vient du grec *orthos*, correct, et *graphô*, j'écris ; c'est-à-dire : l'art d'écrire correctement.

84. — La SYNTAXE, ou *orthologie*, est la partie de la grammaire qui traite de l'emploi et de l'arrangement des mots et de la construction des phrases.

85. — *Syntaxe* vient du grec *suntaxis*, construction : de *syn* ou *sun*, avec, et de *tassô*, j'arrange.

Orthologie vient aussi du grec *orthos*, correct, et de *logos*, discours ; c'est-à-dire : discours correct ou conforme aux principes.

86. — Quelques grammairiens classent ainsi les différentes matières de la grammaire :

1^{re} PARTIE, la *lecture*, comprenant la connaissance des lettres, des signes orthographiques et de la prononciation ;

2^e PARTIE, la classification des mots ou lexicologie ;

(1) Il serait mieux de dire *orthographie*, comme on dit *cosmographie*, *géographie* ; mais le mot *orthographie* a une autre acception en français ; il se dit du profil ou de la coupe perpendiculaire d'une fortification, ou bien d'un dessin représentant, sans perspective, la façade d'un bâtiment. L'usage a prévalu.

3^e PARTIE, l'orthographe des mots, ou lexicographie;

4^e PARTIE, la concordance et l'emploi des mots, ou syntaxe.

87. — Les principes de la grammaire ne sont point de convention; c'est-à-dire que la langue n'a pas été faite d'après la grammaire, mais la grammaire d'après la langue. Les principes ont été établis d'après l'usage le plus répandu, et d'après les ouvrages des meilleurs écrivains.

CHAPITRE III

DES PARTIES DU DISCOURS

88. — On appelle *parties du discours* les différentes espèces de mots qui existent dans la langue; autrement dit : les différentes classes dans lesquelles on peut ranger tous les mots d'une langue.

89. — On compte ordinairement dix parties du discours qui sont : *les noms ou substantifs, les articles, les adjectifs, les pronoms, les verbes, les participes, les adverbes, les prépositions, les conjonctions, et les interjections.*

La plupart des grammairiens modernes, faisant rentrer les articles dans la classe des adjectifs, et les participes dans celles des verbes et des adjectifs, réduisent les parties du discours à huit qu'ils rangent dans l'ordre suivant : *les substantifs, les pronoms, les adjectifs, les verbes, les adverbes, les prépositions, les conjonctions, et les interjections* (1).

(1) On pourrait abréger le nombre des parties du discours. Le *pronom* tient la place du nom, et a la même signification; l'*adverbe* n'est qu'une préposition avec un substantif (*sagement*, c'est à-dire *avec sagesse*); l'*interjection* est tantôt un cri instinctif, tantôt une proposition implicite absolue. Il ne resterait donc que cinq parties du discours : *les noms, les adjectifs, les verbes, les prépositions et les conjonctions.* Aristote ne reconnaissait que trois espèces de mots : *le verbe, le nom et la conjonction.* Quelques grammairiens n'en admettent aussi que trois espèces : les signes de substance, les signes de modification, les signes de rapport. D'autres vont encore plus loin, ils ne distinguent que des *substances* et des *modifications*; d'autres enfin ne voient dans les mots que des *modifications.*

90. — On appelle *mots variables* ceux dont la terminaison peut varier, et *invariables* ceux qui ne changent jamais.

91. — Selon l'ancienne classification, il y a six espèces de mots variables qui sont : *les substantifs, les articles, les adjectifs, les pronoms, les verbes et les participes*, et quatre espèces de mots invariables : *les adverbes, les prépositions, les conjonctions et les interjections*. Selon la nouvelle classification, il n'y a que quatre espèces de mots variables : *les substantifs, les adjectifs, les pronoms et les verbes*.

CHAPITRE IV

DES NOMS SUBSTANTIFS OU SUBSTANTIFS PROPREMENT DITS

92. — *Le substantif, ou nom*, représente un être, un objet quelconque, soit qu'il existe dans la nature, comme *ciel, arbre, enfant*, soit qu'il n'ait d'existence que dans notre imagination, comme *espérance, perfection, bonheur*.

Autres définitions. Les substantifs sont des mots qui servent à nommer des personnes ou des choses (1).

Le substantif est le nom donné à une *substance*, à un être quelconque, animé ou inanimé, corporel ou incorporel.

Le substantif désigne un être réel ou imaginaire.

Le substantif est un mot qui sert à désigner un être animé ou inanimé, réel ou abstrait.

93. — Le mot *substantif* vient de *substance*, parce qu'il désigne des êtres ou des substances.

Il exprime la nature du nom, et c'est pour cela qu'on dit *nom substantif*; mais l'usage permet de l'employer d'une manière absolue; on dit *le substantif*, comme on dit *l'adjectif*; comme de l'adjectif *rouge* on fait le substantif *le rouge*.

94. — Il y a deux espèces de substantifs : le substantif ou nom propre, et le substantif ou nom commun.

(1) Si l'on adopte cette définition, il faut bien faire la distinction de personne et de chose. — La personne est l'*être animé*, qui a conscience de ce qu'il fait et qui peut s'améliorer; la chose est l'*être animé* qui n'est guidé que par l'instinct, et l'*être inanimé* qui n'a pas les facultés qu'on nomme *sens*. — En grammaire, l'homme est une personne; — Le chien est une chose; — L'arbre est une chose; — La pierre est une chose.

95. — Le substantif ou nom propre est celui qui ne convient qu'à une seule personne ou à une seule chose.

Autres définitions. Le substantif ou nom propre est celui qui sert à désigner un être en particulier, comme *Paris, Jean, la France*.

Le substantif propre ne convient qu'à un individu d'une classe, ou à un être unique et seul de son espèce, comme *Turenne, Paris, le Soleil, la Lune*; il est individuel; son étendue est aussi restreinte que possible.

96. — Les substantifs communs sont ceux qui conviennent à tous les individus ou à tous les objets de la même espèce.

Autre. Le substantif commun convient à chaque individu d'une classe, à toutes les choses de même nature. Il est générique ou spécifique; son étendue est plus ou moins restreinte.

97. — Il y a cette différence entre le nom propre et le nom commun, que l'un est le nom d'un individu ou d'une famille, et l'autre le nom d'une espèce.

98. — Certains substantifs propres peuvent quelquefois devenir substantifs communs, quand ils sont employés pour désigner, non plus un individu en particulier, mais tous ceux qui lui ressemblent. Exemple : *Les Corneilles et les Boileaux sont rares*; on veut parler de tous les écrivains qui pourraient avoir le talent de *Corneille* et de *Boileau*.

99. — Parmi les substantifs communs on distingue : les noms collectifs, divisés en collectifs généraux et collectifs partitifs, les substantifs composés, les substantifs accidentels, les substantifs abstraits, les substantifs physiques ou concrets. Quelques grammairiens y ajoutent les *substantifs indéfinis*.

100. — *Les substantifs collectifs* sont ceux qui, quoique au singulier, présentent à l'esprit l'idée de plusieurs individus : *foule, armée, troupe, multitude, quantité, la plupart*.

Les collectifs généraux représentent une collection entière, comme : LA FOULE *des humains est vouée au malheur*. Les collectifs partitifs représentent une collection partielle, comme : UNE FOULE *de pauvres reçoivent des secours*.

101. — Le même mot peut être collectif général ou partitif, selon le sens. On reconnaît qu'il est collectif général ou partitif selon qu'il embrasse la totalité ou une partie des individus exprimés par le substantif suivant. Exemple : *l'armée française, une armée française*; dans le premier cas, *armée* est collectif général, et dans le second collectif partitif.

102. — *Les substantifs composés* sont ceux qui sont formés

de plusieurs mots équivalant à un seul, comme *arc-en-ciel*, *passé-partout*, *parapluie*, *contrevent*, *tête-à-tête* (14.).

Remarque. On nommerait mieux ces mots *juxtaposés*, parce qu'ils gardent en s'unissant la forme et la valeur qu'ils avaient séparément. Il y a des mots juxtaposés où l'usage a effacé la trace de l'origine de chaque mot, comme dans : *vaurien* pour *qui ne vaut rien*; *dorénavant* pour *d'ores* (de cette heure) *en avant*.

103. — *Les substantifs accidentels* sont les mots qui, n'étant point substantifs de leur nature sont accidentellement employés comme substantifs; tels sont : *le rouge*, *l'utile*, *le boire* (1).

104. — *Les substantifs physiques* ou *concrets* sont ceux qui expriment des êtres réels pouvant tomber sous les sens, comme *cheval*, *maison*.

105. — *Les substantifs abstraits* expriment des êtres qui n'existent que dans notre esprit, comme *la vertu*.

Les substantifs abstraits sont très-nombreux, parce qu'il y a beaucoup d'êtres qui n'existent point matériellement. Pour comprendre la nature du substantif abstrait, on peut dire que c'est une qualité personnifiée. Ainsi *la vertu*, *la bonté*, *la méchanceté*, etc., sont des personnifications des qualités de l'être *vertueux*, *bon*, *méchant*.

106. — *Les substantifs indéfinis* sont les mots généralement appelés *pronoms indéfinis*, tels que *on*, *quiconque*, *chacun*, etc.

CHAPITRE V

DES NOMBRES ET DES GENRES

107. — On distingue trois propriétés (2) dans les substan-

(1) L'infinitif devient nom ou substantif quand il est déterminé par l'article : *le manger*, *le coucher*. Ce nom *infinitif* prit grande faveur au xvi^e siècle. — Henri IV aimait beaucoup cette tournure vive, énergique, qu'il avait prise du patois béarnais. — On cite cette réponse du fou l'*Angely*. Louis XIV lui avait demandé pourquoi on ne le voyait jamais au sermon : Sire, dit-il, c'est que je n'entends pas le *raisonner* et je n'aime pas le *brailler*. — Cet infinitif *substantivé*, comme le nommait J. du Bellay, est d'un usage régulier en grec, en latin, en italien et en espagnol.

(2) *Propriété* se dit de ce qui appartient essentiellement à une chose, des qualités inhérentes à une chose.

tif : 1^o l'étendue, qui fait connaître s'il est propre ou commun ; 2^o le nombre ; 3^o le genre.

108. — Le *nombre*, en grammaire, est la propriété qu'ont les substantifs de représenter l'unité ou la pluralité.

109. — Il y a, en français, deux nombres : le *singulier* quand on parle d'un seul être, et le *pluriel* quand on parle de plusieurs êtres.

110. — Les mots qui annoncent le singulier dans les substantifs sont : *le, la, du, au, un, une, ce, cette, mon, ma, ton, ta, son, sa, notre, votre, leur*. Ceux qui annoncent le pluriel sont : *les, des, aux, ces, mes, tes, ses, nos, vos, leurs*.

111. — Il y a des substantifs qui ne s'emploient pas au pluriel, comme *la faim, la patience*, et d'autres qui ne s'emploient pas au singulier, comme *les entrailles, les funérailles*.

112. — Il existe dans certaines langues, comme en grec et en sanscrit, un troisième nombre appelé *duel* ; il est employé quand le substantif ou le pronom désigne deux objets.

Le *duel* était cependant peu usité ; il ne s'employait guère que pour les choses qui sont naturellement doubles, comme les pieds, les mains, les yeux, les oreilles.

113. — Le *genre* est la propriété qu'ont les substantifs de représenter la distinction des sexes.

Autre. Le genre est une propriété qu'a le substantif de désigner le sexe réel ou conventionnel des êtres.

114. — Il y a, en français, deux genres : le masculin et le féminin. Le masculin est le genre des êtres mâles, et le féminin est celui des êtres femelles. Quant aux êtres inanimés, comme ils ne sont ni mâles ni femelles, ils sont masculins ou féminins selon le genre que l'usage leur a assigné.

On reconnaît *mécaniquement* qu'un substantif est masculin ou féminin selon qu'il est ou peut être précédé de *le* ou *la, un* ou *une*.

115. — Dans beaucoup de langues, il existe un troisième genre appelé *neutre*. Le mot *neutre* veut dire qui n'est ni l'un ni l'autre. C'est celui qu'il serait le plus rationnel de donner aux êtres inanimés, ainsi que cela a lieu dans la langue anglaise ; mais, en général, c'est le caprice et non la raison qui, dans notre langue, a présidé à la distinction du genre.

CHAPITRE VI

DES ARTICLES (1)

116. — Les *articles* sont des mots que l'on place avant (2) les substantifs pour en *déterminer* la signification, et qui servent en même temps, pour la plupart, à en faire connaître le genre et le nombre, quoique le genre et le nombre ne soient pas des propriétés essentielles de l'article.

La fonction spéciale de l'article est de déterminer l'étendue de l'acception dans laquelle le mot auquel il est joint doit être pris.

Autres définitions. L'article est celle des parties du discours qui précède ordinairement les substantifs (Académie).

L'*article* est un mot dont la fonction est de précéder les substantifs communs (3) pour annoncer qu'ils sont employés dans un sens déterminé.

117. — *Déterminer*, c'est préciser l'objet dont on parle, et l'employer dans une acception plus restreinte. Exemple : dans *prendre place*, le mot *place* est pris dans un sens général et indéterminé ; dans *prendre la place, une place, sa place, cette place, etc.*, il est pris dans un sens restreint et déterminé.

(1) Si, dans cette grammaire, nous conservons la catégorie des articles, c'est que notre but est d'éviter de nous renfermer dans un système absolu ; nous n'enseignons pas une opinion exclusive, et, à plus forte raison, ne prétendons-nous pas enseigner la nôtre ; nous voulons au contraire, en les faisant connaître toutes, mettre le professeur à même de les discuter, et l'élève en état de satisfaire à toutes les exigences des examens. Nos articles proprement dits ayant, d'ailleurs, leurs analogues dans la plupart des langues modernes, il pourrait y avoir confusion à les supprimer trop brusquement du vocabulaire grammatical (voy. n° 119).

(2) Nous croyons qu'il est plus correct de dire dans ce cas, et dans les cas analogues, *avant le substantif*, au lieu de *devant le substantif*, attendu que *devant* est l'opposé de *derrière*, et *avant* l'opposé de *après* ; or, en parlant du mot qui suit le substantif, on dit qu'il est placé *après* et non *derrière*.

(3) Beaucoup de noms propres prennent l'article, tels que les noms de contrées, de rivières, de montagnes, de peuples, etc. ; mais il est à remarquer que, dans ce cas, il y a toujours un nom commun sous-entendu ; ainsi, la *Seine* est pour : *la rivière appelée Seine*. Dans les langues du midi, l'article précède souvent les noms propres de personnes : *Il Dante*, le Dante. — *La Pasta*, — *Il Tasso*, le Tasse, etc. (Voy. 3^e part., le chap. de l'emploi des articles.)

Un substantif est pris dans un sens déterminé quand il désigne une espèce, un genre ou un individu, comme *les chevaux*, *les chevaux arabes*, *un cheval*. Il est pris dans un sens indéterminé quand il ne désigne, ni un genre, ni une espèce, ni un individu, comme dans : *monter à cheval*.

118. — Les mots qui peuvent déterminer les substantifs sont les articles et les adjectifs.

119. — La plupart des grammairiens modernes ne font qu'une seule classe de tous les mots qui modifient les substantifs, et, par cette raison, mettent les articles dans la catégorie des adjectifs, et, parmi ceux-ci, dans la classe des adjectifs déterminatifs. Ces derniers, en effet, comme les articles, annoncent et déterminent le substantif, et le précèdent toujours ; ils sont de plus soumis à toutes les règles de la syntaxe qui régissent l'emploi, la répétition et la suppression de ces mots.

120. — Les articles se placent avant les substantifs et avant tous les mots pris substantivement ; d'où il résulte qu'on reconnaît *mécaniquement* qu'un mot est un substantif quand il est précédé ou peut être précédé d'un article.

121. — Les articles *le*, *la*, *les*, employés seuls, deviennent pronoms ; ils se rapportent toujours au substantif qu'ils déterminent. *Voici les livres de votre ami, reprenez-les ; c'est-à-dire reprenez les livres*.

122. — On distingue quatre espèces d'articles : 1° les articles simples définis ; 2° les articles composés ou contractés ; 3° les articles partitifs ; 4° les articles indéfinis.

123. — Les *articles simples définis* sont : *le* pour le masculin singulier, *la* pour le féminin singulier, et *les* pour le pluriel des deux genres.

124. — Avant une voyelle ou une *h* muette, les articles *le* et *la* perdent la voyelle finale que l'on remplace par une apostrophe, comme dans : *l'arbre*, *l'étoile*, *l'homme*, *l'histoire*, qui sont mis pour *le arbre*, *la étoile*, *le homme*, *la histoire*. Ce retranchement s'appelle *élision*. *Éluder* veut dire *retrancher*.

125. — Les *articles contractés* sont ceux qui sont formés des prépositions *à* et *de* et des articles *le*, *les*, réunis en un seul mot ; ce sont : *du* pour *de le*, *des* pour *de les*, *au* pour *à le*, *aux* pour *à les*.

Contracté veut dire *resserré*, *joint à*.

126. — La contraction n'a lieu qu'avec les articles *le*, *les*, avant les substantifs masculins singuliers commençant par une consonne ou une *h* aspirée, et avant tous les substantifs plu-

riels sans exception. Elle n'a jamais lieu avant les substantifs féminins singuliers, ni avant une voyelle ou une *h* muette.

D'après ce qui précède on voit que l'article simple défini est sujet à deux changements : l'*élision* et la *contraction*.

127. — Les *articles partitifs* sont des articles composés qui servent à exprimer une portion de la chose dont on parle ; ce sont : *du, de la, des*, comme dans : *je mange du pain, de la soupe, des poires*.

128. — Les *articles indéfinis* sont ceux qui s'appliquent à un objet indéterminé, et que l'on ne fait pas connaître individuellement ; ce sont : *un, une, des*.

129. — Le mot *un* n'est pas toujours article indéfini ; il est adjectif numéral quand il sert à compter et à marquer positivement la quantité de *une unité*, comme dans : *cela coûte un sou*. Il est article indéfini quand il ne sert pas à compter, et dans ce cas il a pour pluriel *des*, comme dans : *une pomme est un fruit, qui fait au pluriel des pommes sont des fruits*.

130. — Le mot *des* n'est pas toujours une contraction de *de les*. *Des* est une contraction de *de les* quand il est le pluriel de *du* ou *de la*, comme dans : *la force des lions* qui fait au singulier *la force du lion*. Quand il est le pluriel de *un* c'est un article indéfini et non une contraction, comme dans : *des pommes sont des fruits*, dont le singulier est *une pomme est un fruit*, et non *de la pomme est du fruit* (1).

131. — L'article fut d'abord un pronom de la troisième personne dérivé du latin *ille* ; sa signification s'altéra peu à peu et finit par perdre entièrement le caractère de pronom. Alors il se décomposa : la première partie du mot *ille* devint le pronom *il* de la troisième personne, la seconde partie représenta l'article. On voit dans le chroniqueur Villehardouin (xiii^e siècle) le premier emploi de l'article. Depuis ce temps il n'a plus varié, et c'est une partie essentielle de notre langue.

Les Latins n'ont pas d'article ; cependant certains mots s'en

(1) Nous croyons très important d'habituer les élèves à faire ces diverses distinctions. Si elles ne sont pas marquées en français par une forme particulière, elles n'en existent pas moins quant au sens et sont, dans beaucoup de langues, caractérisées par des mots différents que les élèves sont exposés à confondre en traduisant, faute d'avoir été habitués à saisir ces nuances en français. En anglais, par exemple, les différentes acceptions du mot *un* sont parfaitement marquées par les mots *one, a* ou *an* que l'on ne peut confondre sans faire une faute grossière ; celles du mot *des* le sont par les mots *of the, from the, some, et any*.

rapprochent par la manière dont ils affectent les noms auxquels ils sont joints et par l'usage auquel on les destine.

CHAPITRE VII

DES ADJECTIFS

§ I. — *Nature des adjectifs*

132. — Les *adjectifs* sont des mots qui expriment les qualités des substantifs, les différentes manières d'être sous lesquelles nous les considérons.

Autres définitions. Les adjectifs sont des mots qui *modifient* les substantifs en les qualifiant ou en les déterminant.

Les adjectifs sont les mots que l'on ajoute aux substantifs pour les qualifier ou les modifier (Académie).

133. — Les anciens ne faisaient pas de l'*adjectif* une espèce de mot particulière; ils le confondaient avec le substantif. L'affinité est grande, en effet, entre ces deux parties du discours; ainsi les substantifs abstraits désignent des qualités comme les adjectifs. Quelquefois même le substantif abstrait se présente sous la forme d'un adjectif, comme *le mal, le bien*. De leur côté les adjectifs revêtent parfois la forme du substantif; les noms qui désignent des professions, des états, des manières d'être, comme *médecin, laboureur, marchand, soldat*, etc., sont de véritables adjectifs. Les substantifs propres eux-mêmes furent originellement, dans les trois langues, grecque, latine et française, de simples qualifications: *Tibère*, né du Tibre; *Philippe*, ami des chevaux; *Lebègue, Leroux, le Hardi, Legrand*, etc., s'expliquent naturellement.

134. — Le mot *adjectif* vient du latin *adjectivus*, fait de la préposition *ad*, à, vers, et de *jungere*, joindre. Il signifie *qui est joint à*.

135. — On entend par *modifier*, faire éprouver un changement partiel dans la manière d'être d'une chose. Quand on dit *maison*, l'idée est générale; dans *belle maison*, l'idée principale est toujours la même, mais elle n'est plus générale; elle a été modifiée par le mot *belle*.

136. — *Modifier et changer* sont deux choses différentes;

dans le changement, l'objet a été remplacé par un autre ; dans la modification, il subsiste toujours : le changement n'est que partiel.

137. — Toute modification suppose une substance modifiée ; c'est pour cette raison que l'adjectif se rapporte toujours à un substantif ou à un pronom exprimé ou sous-entendu, et que l'on peut toujours y joindre un nom de *personne* ou de *chose*.

138. — L'adjectif n'a par lui-même ni genre ni nombre, mais il prend le genre et le nombre du substantif auquel il se rapporte, pour mieux marquer son rapport avec ce substantif.

139. — On distingue deux espèces principales d'adjectifs : les adjectifs qualificatifs et les adjectifs déterminatifs.

§ II. — *Adjectifs qualificatifs.*

140. — Les *adjectifs qualificatifs* sont ceux qui modifient le substantif en y ajoutant l'idée d'une qualité bonne ou mauvaise, comme dans *bon pain, mauvais vin, petite fille*.

Parmi les adjectifs qualificatifs, on distingue les adjectifs qualificatifs proprement dits, et les adjectifs verbaux ou participes adjectifs. Quelques grammairiens y ajoutent les adjectifs composés.

141. — On appelle *adjectifs verbaux*, ou *participes adjectifs*, les adjectifs qualificatifs qui dérivent d'un verbe, comme dans : *des enfants CARESSANTS, ces enfants sont AIMÉS* ; *caressants* vient du verbe *caresser*, *aimés* vient du verbe *aimer*. Ils sont aussi appelés *participes adjectifs*, parce que ce sont des participes employés adjectivement.

Remarque. Quelques grammairiens blâment ces dénominations ; ils regardent *charmant*, par exemple, comme le même mot dans une femme *charmante*, et une femme *charmant* tout le monde. Ils nomment le premier *participe variable*, et le second *participe invariable*.

Ne pourrait-on pas appeler *adjectifs actifs* ceux qui viennent du participe présent : Des enfants *caressants*, et *adjectifs passifs* ceux qui viennent du participe passé : Des enfants *caressés*.

142. — Les *adjectifs composés* sont des adjectifs formés de deux mots, comme *vert- foncé, rouge-cerise, aigre-doux*.

143. — Les adjectifs sont quelquefois employés comme substantifs, comme dans : *les menteurs, les malheureux, un pauvre, le rouge, le noir*. Dans ce cas, il y a toujours un substantif sous-entendu : *les méchants*, c'est-à-dire *les hommes méchants* ; *le rouge*, c'est-à-dire *la couleur rouge*.

144. — Les substantifs peuvent aussi quelquefois remplir les fonctions d'adjectifs, lorsqu'ils expriment des qualités ou des

manières d'être d'un autre substantif; dans ce cas ils ne sont précédés d'aucun article, ni d'aucun adjectif déterminatif. Exemples : David était *berger*, et il devint *roi*. Il faut être *homme*. Il est plus *poète* que je ne le croyais.

§ III. — *Adjectifs déterminatifs.*

145. — La fonction des *adjectifs déterminatifs* est de déterminer la signification du substantif à l'aide d'une idée qu'ils y ajoutent. Ils se placent toujours avant le substantif.

146. — On compte ordinairement quatre espèces d'adjectifs déterminatifs : les adjectifs *numéraux*, les adjectifs *démonstratifs*, les adjectifs *possessifs* et les adjectifs *indéfinis*. Quelques grammairiens y ajoutent les *articles*, et suppriment la classe des adjectifs indéfinis, qu'ils font rentrer dans celle des adjectifs numéraux et des adjectifs qualificatifs (nos 149, 149 et 160). D'autres conservent l'article, et donnent aux adjectifs déterminatifs le nom d'*adjectifs pronominaux*, correspondant à chaque classe de pronoms; *mon* est formé de *moi*; *quel* ou *lequel* de *qui*, etc. Ils s'y rattachent, il est vrai, non-seulement par la formation, mais par le sens.

147. — On appelle aussi *déterminatifs contractés*, les articles contractés *du, des, au, aux*.

§ IV. — *Adjectifs numéraux.*

148. — Les *adjectifs numéraux* sont ceux qui déterminent le substantif en y ajoutant une idée de nombre.

149. — Il y a deux sortes d'adjectifs numéraux : les nombres *cardinaux* et les nombres *ordinaux*. Quelques grammairiens y ajoutent les *adjectifs numéraux indéterminés* qui comprennent les *articles* et la plupart des adjectifs indéfinis. (V. n° 146).

150. — Les *nombres cardinaux* sont ceux qui marquent une certaine quantité d'unités, comme *un, deux, trois, quatre*, etc.

151. — Les *nombres ordinaux* sont ceux qui marquent l'ordre et le rang, comme *premier, second*, etc.

152. — Il est à remarquer que le mot *un* peut être adjectif numéral cardinal ou article indéfini, selon le sens. Dans ce dernier cas on pourrait aussi l'appeler adjectif numéral indéfini. (Voyez nos 129, 130, et la note).

§ V. — *Adjectifs démonstratifs.*

153. — Les *adjectifs démonstratifs* sont ceux qui déterminent les substantifs en y ajoutant une idée de démonstration ou d'indication. Ce sont : *ce, cet*, pour le masculin singulier,

cette pour le féminin singulier, et *ces*, pour le pluriel des deux genres.

154. — On emploie *ce* quand le substantif suivant commence par une consonne, et *cet* quand il commence par une voyelle ou une *h* muette. Exemple : *ce livre, cet arbre, cet homme*.

155. — Autrefois on plaçait les adjectifs démonstratifs parmi les pronoms démonstratifs.

§ VI. — *Adjectifs possessifs*.

156. — Les *adjectifs possessifs* sont ceux qui déterminent les substantifs en y ajoutant une idée de possession. On les plaçait autrefois parmi les pronoms possessifs. Ce sont :

Pour le masculin singulier, *mon, ton, son, notre, votre, leur* ;

Pour le féminin singulier, *ma, ta, sa, notre, votre, leur* ;

Pour le pluriel des deux genres, *mes, tes, ses, nos, vos, leurs*.

157. — *Mon, ton, son*, indiquent qu'il n'y a qu'un seul possesseur et un objet possédé, comme dans : *mon livre* ; — *mes, tes, ses*, qu'il y a un seul possesseur et plusieurs objets possédés, comme dans : *mes livres* ; — *notre, votre, leur*, qu'il y a plusieurs possesseurs et un seul objet possédé, comme dans : *notre maison* ; — et *nos, vos, leurs*, qu'il y a plusieurs possesseurs et plusieurs objets possédés, comme dans : *nos maisons*.

158. — Les adjectifs possessifs s'accordent avec l'objet possédé, et non avec le possesseur.

On emploie, par euphonie, *mon, ton, son*, au lieu de *ma, ta, sa*, avant une voyelle ou une *h* muette ; on dit : *mon âme, ton humeur*, au lieu de *ma âme, ta humeur*.

§ VII. — *Adjectifs indéfinis*.

159. — Les *adjectifs indéfinis* sont ceux qui déterminent les substantifs en y ajoutant, pour la plupart, une idée de généralité. Ce sont : *chaque, nul, aucun, tout, plusieurs, maint, quelque, certain, même, tel, quel, quelconque*.

160. — Quelques grammairiens suppriment la classe des adjectifs indéfinis ; ils placent les mots *même, tel, quel, quelconque*, parmi les adjectifs qualificatifs, et *chaque, nul, aucun, tout, plusieurs, maint, quelque, certain*, parmi les adjectifs numériques indéterminés, parce qu'ils expriment une idée vague de nombre.

161. — Le caractère des adjectifs indéfinis est d'être toujours placés avant les substantifs, comme tous les adjectifs déterminatifs. C'est pourquoi il serait plus rationnel de placer les mots *même* et *quelconque* parmi les adjectifs qualificatifs, attendu

que *même* peut être mis avant ou après le substantif, et que *quelconque* le suit toujours.

162. — Les mots *nul*, *tel*, *certain*, peuvent être adjectifs *indéfinis* ou *adverbes* selon le sens (1).

163. — Les mots *tout*, *quelque*, *même*, peuvent être *adjectifs* ou *adverbes* selon le sens. *Tout* peut être *substantif*.

164. — *Chaque* ne s'emploie qu'avec un substantif singulier, et *plusieurs* qu'avec un substantif pluriel.

§ VIII. — Degrés de qualification (2).

165. — Il y a trois degrés de qualification : *le positif*, *le comparatif* et *le superlatif*.

166. — *Le positif* est la qualité exprimée purement et simplement, sans comparaison, comme dans : *Mon frère est grand*.

167. — *Le comparatif* est la qualité exprimée avec comparaison, comme dans : *Mon frère est plus grand que ma sœur*.

168. — Il y a trois sortes de comparatifs : le comparatif de supériorité, le comparatif d'égalité, et le comparatif d'infériorité.

169. — *Le comparatif de supériorité* se forme en mettant *plus* avant le positif, comme dans : *plus grand* ; *le comparatif d'égalité*, et *le comparatif de supériorité*, en mettant *aussi* avant le positif, comme dans *aussi grand* ; et *le comparatif d'infériorité*, en mettant *moins* avant le positif, comme dans : *moins grand*.

170. — *Le superlatif* est la qualité exprimée au plus haut ou à un très haut degré.

171. — Il y a deux sortes de superlatifs : le superlatif relatif et le superlatif absolu.

172. — *Le superlatif relatif* exprime la qualité au plus haut ou au moins haut degré avec comparaison.

(1) Pour ces distinctions et les suivantes, voyez, à la fin de la Lexicologie, le chapitre de la *Classification de certains mots selon le sens*.

(2) Cette partie est aussi appelée *degrés de signification* et *degrés de comparaison*. Nous ne comprenons pas pourquoi quelques grammairiens la suppriment dans leurs grammaires ; c'est peut-être par le même motif qu'on n'admet pas de déclinaisons en français, c'est-à-dire parce que nous n'avons pas, comme en latin, des désinences particulières pour chaque degré ; mais si ces degrés n'existent pas quant à la forme, ils n'en existent pas moins quant au sens, et l'élève qui n'est point habitué à en faire la distinction éprouve une grande difficulté dans l'étude des langues étrangères. Nous ferons la même observation à l'égard des déclinaisons et des verbes passifs.

473. — Il y a deux sortes de superlatifs relatifs : le superlatif relatif de supériorité et le superlatif relatif d'infériorité.

Le superlatif relatif de supériorité se forme en mettant avant le positif *le plus, la plus, les plus, mon plus, ton plus*; etc., comme dans : *le plus savant; mon plus fidèle ami*. Je compare cet ami à tous mes amis, et je dis qu'il les surpasse tous en fidélité.

Le superlatif relatif d'infériorité se forme en mettant avant le positif *le moins, la moins, les moins, mon moins*, etc., comme dans : *le moins savant; mon moins bon habit*.

474. — Il n'y a pas de superlatif relatif d'égalité, parce que, s'il y avait égalité, il ne pourrait y avoir supériorité ni en plus ni en moins, et dès lors ce ne serait pas un superlatif.

475. — *Le superlatif absolu* exprime la qualité à un très haut degré, mais sans comparaison. Il se forme en mettant avant le positif les adverbes *très, fort, extrêmement, infiniment*. (Voy. n° 955, pour l'emploi du trait d'union).

Très vient du mot latin *tres*, trois; *très grand* signifie trois fois grand (1). *Fort* est une abréviation de *fortement*.

476. — *Le plus* marque quelquefois un superlatif absolu quand il n'y a pas comparaison, et quand la qualité est considérée en elle-même et non relativement à plusieurs individus, comme dans : *lors même qu'elle est le plus malade; lorsqu'ils sont le plus sages; quand elle est le plus en colère*. Dans ce cas *le plus* est invariable.

477. — TABLEAU DES DEGRÉS DE QUALIFICATION RÉGULIERS.

POSITIF		riche.
COMPARATIF	{ de supériorité	plus riche.
	{ d'égalité	aussi riche.
	{ d'infériorité	moins riche.
SUPERLATIF RELATIF	{ de supériorité	le plus riche.
	{ d'infériorité	le moins riche.
SUPERLATIF ABSOLU		très riche.

(1) Quelques étymologistes font dériver *très* de la préposition latine *trans*, au-delà, (contractée en *tra* dans quelques mots latins, comme dans *traducere, tradere*); *Très habile* : habile au-delà de ce que les hommes le sont ordinairement. Ce serait aussi la même particule qui entre dans *trépasser*, construction de *très passer*.

178. — DEGRÉS DE QUALIFICATION IRRÉGULIERS.

POSITIF		bon,	mauvais,	petit.	
COMPAR.	{	<i>de sup.</i>	<i>meilleur,</i>	<i>pire,</i>	<i>moindre.</i>
		<i>d'égal.</i>	aussi bon,	ou plus mauvais,	ou plus petit.
		<i>d'inf.</i>	moins bon,	aussi mauvais,	aussi petit.
SUPERL.	{	<i>de sup.</i>	<i>le meilleur,</i>	<i>le pire,</i>	<i>le moindre.</i>
		<i>d'inf.</i>	le moins bon,	ou le plus mauvais,	ou le plus petit.
RELAT.			le moins mauvais,	le moins petit.	
SUP. ABSOLU		très bon,	très mauvais,	très petit.	

179. — Il y a trois adjectifs qui font leurs degrés de qualification irrégulièrement ; ce sont : *bon*, *mauvais*, *petit*. Ils ne sont irréguliers qu'au comparatif de supériorité et au superlatif relatif de supériorité.

180. — Les mots *meilleur*, *pire*, *moindre*, sont quelquefois considérés comme des adjectifs exprimant par eux-mêmes un comparatif : Goûtez ce vin, il est *meilleur* ; celui-ci est *pire*, sa force en est *moindre*.

181. — On ne peut pas dire *plus meilleur*, parce que le comparatif de supériorité se forme en mettant *plus* avant le positif, et comme *meilleur* est déjà un comparatif, il en résulte que *plus meilleur* signifierait *plus plus bon*. C'est par la même raison qu'on ne peut pas dire *plus pire*, *le plus pire*.

182. — Il ne faut pas confondre *pire* et *moindre* avec *pis* et *moins* qui sont des adverbes.

Remarque. On emploie quelquefois, dans le style familier, ou par ironie, la forme du superlatif latin : *grandissime*, *illustrissime*, *savantissime* pour : très grand, très illustre, très savant. Cette forme n'est pas grammaticale en français.

Il n'y a pas de degrés de signification pour les substantifs, mais certaines finales y ajoutent une idée de diminution et des particules initiales une idée d'augmentation : *maisonnette*, petite maison ; *particule*, petite partie ; *peroxyde*, maximum d'oxydation.

CHAPITRE VIII

DES PRONOMS

§ 1. — Des pronoms en général.

183. — Les *pronoms* sont des mots que l'on met à la place des substantifs pour en éviter la répétition, ou pour en rappeler l'idée.

Autres définitions. Les pronoms sont des mots qui désignent les personnes grammaticales.

Les pronoms sont des mots qui désignent les êtres par le rôle qu'ils jouent dans le discours.

Les pronoms sont des substantifs représentatifs.

184. — Il y a cette différence entre le substantif et le pronom, que le substantif désigne les êtres par l'idée de leur nature, et que les pronoms déterminent les êtres par l'idée précise d'une relation à l'aide de la parole.

Le mot *pronom* est formé de la préposition latine *pro*, pour, et signifie *pour le nom*.

185. — On compte ordinairement six espèces de pronoms : les pronoms *personnels*, les pronoms *démonstratifs*, les pronoms *possessifs*, les pronoms *relatifs* ou *conjonctifs*, les pronoms *interrogatifs*, et les pronoms *indéfinis*. Quelques grammairiens suppriment les pronoms interrogatifs; d'autres suppriment les pronoms indéfinis.

§ II. — Des personnes.

186. — On entend par *personne*, en grammaire, le rôle que chaque personne ou chaque chose joue dans le discours.

187. — On distingue en grammaire trois personnes : la première est celle qui parle, la deuxième, celle à qui l'on parle, et la troisième, celle de qui l'on parle.

§ III. — Des pronoms personnels.

188. — Les *pronoms personnels* sont ainsi appelés parce qu'ils semblent désigner les trois personnes plus particulièrement que les autres pronoms. Ce sont les seuls essentiels.

189. — Les pronoms personnels sont :

Pour la 1^{re} personne : *je, me, moi*; pluriel, *nous*.

Pour la 2^e personne : *tu, te, toi*; pluriel, *vous*.

Pour la 3^e personne du singulier : *il, elle, lui, le, la, soi*.

Pour la 3^e personne des deux nombres : *se, en, y*.

Pour la 3^e personne du pluriel : *ils, elles, leur, les, eux*.

190. — Les pronoms personnels de la troisième personne ne sont pas absolument indispensables : on peut les remplacer par le nom de la personne ou de la chose dont on parle; mais ceux de la première et de la deuxième personne : *je, tu, nous, vous*, ne peuvent être remplacés et sont indispensables. D'où l'on peut dire que les pronoms servent, en général, à désigner l'une

des trois personnes, mais qu'ils ne remplacent véritablement le substantif qu'à la troisième personne.

191. — Les mots *le, la, les*, sont tantôt articles et tantôt pronoms. Ils sont articles quand ils déterminent un substantif, comme dans : *le livre, la plume* ; ils sont pronoms quand ils sont compléments d'un verbe, comme dans : *je le vois, je la vois* (n° 121).

192. — Le mot *leur* peut être adjectif possessif et pronom personnel. Il est adjectif possessif quand il détermine un substantif, comme dans : *leur ami, leurs amis* ; il est pronom personnel quand il est complément d'un verbe, comme dans : *je leur écris* ; dans ce cas, c'est le pluriel de *lui*.

193. — Le mot *en* peut être pronom personnel et préposition. Quand il est pronom personnel, il signifie *de cela*. Exemple : *Avez-vous de l'argent? Oui, j'en ai* ; c'est-à-dire, *j'ai de cela, de l'argent*. Ce pronom a quelquefois un sens vague, comme dans le gallicisme : *je vous en veux*, c'est-à-dire, *je vous veux de cela, du mal*.

194. — Le mot *y* peut être pronom personnel et adverbe. Quand il est pronom personnel il signifie *à cela*. Exemple : *Répondrez-vous à ma lettre? Oui, j'y répondrai* ; c'est-à-dire, *je répondrai à cela, à la lettre*.

Remarque. *En* et *y* sont appelés, par quelques grammairiens, *mots relatifs invariables* ; *relatifs*, parce qu'ils se rapportent toujours à quelque mot exprimé précédemment ; *invariables*, parce qu'ils ne changent pas selon le genre ou le nombre du mot qu'ils rappellent.

195. — Les pronoms personnels de la troisième personne, *il, ils, le*, sont les seuls qui aient une forme particulière pour le féminin. La troisième personne est la seule, en effet, dont le sexe ait besoin d'être déterminé.

196. — Quand les pronoms personnels *je, me, te, le, la, se*, sont suivis d'une voyelle ou d'une *h* muette, on remplace la voyelle finale par une apostrophe, comme dans : *j'aime, il m'aime*, etc.

197. — On appelle *pronoms composés* les pronoms formés d'un pronom personnel et de l'adjectif *même* ; ce sont : *moi-même, toi-même, soi-même, lui-même, elle-même, nous-mêmes, vous-mêmes, eux-mêmes, elles-mêmes*.

198. — Les pronoms personnels *me, te, se, nous, vous*, sont aussi appelés *pronoms réfléchis* quand ils expriment un retour de l'action sur la personne qui la fait, comme dans : *je me parle*,

tu TE trompes, il SE fâche, nous NOUS promenons, vous VOUS battez.

§ IV. — *Pronoms démonstratifs.*

199. — Les *prônoms démonstratifs* sont ceux qui rappellent le substantif en y ajoutant une idée de démonstration ou d'indication. Ils sont tous de la 3^e personne. Ce sont :

Ce, celui, celle, ceux, celles;

Ceci, celui-ci, celle-ci, ceux-ci, celles-ci;

Cela, celui-là, celle-là, ceux-là, celles-là.

200. — Le mot *ce* peut être adjectif ou pronom démonstratif. Quand il est adjectif, il détermine toujours un substantif comme dans : *ce livre*; quand il est pronom, il est toujours avant un verbe ou un autre pronom, et peut être remplacé par *cela*, comme dans : *c'est vrai, ce doit être, ce que je dis.*

201. — L'adjectif *ce*, avant une voyelle ou une *h* muette, prend un *t* final euphonique, comme dans *cet arbre*; dans le pronom *ce* on remplace l'*e* par une apostrophe, comme dans : *c'est vrai.*

202. — *Ceci, celui-ci, etc.*, se rapportent aux choses les plus proches, et *cela, celui-là, etc.*, aux choses les plus éloignées. Exemple : *Jean est paresseux et Louis est laborieux; CELUI-CI est estimé et CELUI-LA est méprisé. Ci* est mis pour *ici.*

§ V. — *Pronoms possessifs.*

203. — Les *pronoms possessifs* sont ceux qui rappellent le substantif en y ajoutant une idée de possession. Ce sont :

Le mien,	la mienne,	les miens,	les miennes;
Le tien,	la tienne,	les tiens,	les tiennes;
Le sien,	la sienne,	les siens,	les siennes;
Le nôtre,	la nôtre,	les nôtres,	les nôtres;
Le vôtre,	la vôtre,	les vôtres,	les vôtres;
Le leur,	la leur,	les leurs,	les leurs.

204. — Par rapport à la personne qui possède, les pronoms possessifs sont de la 1^{re}, de la 2^e ou de la 3^e personne; mais par rapport au verbe, ils sont toujours de la 3^e personne.

205. — *Notre, votre, leur*, peuvent être adjectifs ou pronoms possessifs. Quand ils sont adjectifs, ils déterminent toujours un substantif; quand ils sont pronoms, ils sont toujours précédés des articles *le, la, les*, et remplacent un substantif. Dans ce cas *nôtre* et *vôtre* prennent un accent circonflexe.

§ VI. — *Pronoms relatifs ou conjonctifs.*

206. — Les *pronoms relatifs* ou *conjonctifs* sont ceux qui rappellent l'idée d'un nom ou d'un pronom qui les précède immédiatement.

On les appelle *relatifs* à cause de la relation intime qu'ils ont avec le nom ou le pronom dont ils rappellent l'idée ; *conjonctifs*, parce qu'ils ont la force d'une conjonction, c'est-à-dire qu'ils lient deux phrases entre elles.

Nous préférons cette dernière dénomination.

Ces pronoms sont : *qui, que, quoi, dont, où, lequel, lesquels, laquelle, lesquelles, duquel, desquels, auquel, auxquels, etc.*

207. — On appelle *antécédent* du pronom relatif le substantif ou le pronom qui le précède immédiatement et dont il rappelle l'idée. Dans *l'homme qui parle*, *l'homme* est l'antécédent du relatif *qui*.

208. — Les pronoms *qui, que, quoi, dont, où*, ne changent pas de forme selon le genre et le nombre, mais ils n'en sont pas moins masculins ou féminins, singuliers ou pluriels, selon le genre et le nombre de leur antécédent (1).

209. — Le mot *que* peut être pronom relatif, pronom interrogatif, adverbe ou conjonction, selon le sens.

On reconnaît qu'il est pronom relatif quand on peut y substituer *lequel, lesquels, laquelle, lesquelles* ; *le livre QUE je lis*, c'est-à-dire *le livre lequel je lis*.

210. — Le mot *où* peut être pronom relatif ou adverbe.

On reconnaît qu'il est pronom relatif quand on peut y substituer *dans lequel, dans laquelle, etc.* *La maison où je demeure*, c'est-à-dire *la maison dans laquelle je demeure*.

§ VII. — *Pronoms interrogatifs.*

211. — Les *pronoms interrogatifs* sont ceux qui servent à

(1) S'ils ne s'accordent pas quant à la forme, ils s'accordent toujours pour le sens, et ont cela de commun avec beaucoup d'autres mots. En habituant les élèves à énoncer, dans l'analyse, le genre et le nombre de ces pronoms, quoique la forme en soit invariable, au lieu de dire, comme on le fait souvent : *pronom des deux genres et des deux nombres*, ils comprendront mieux leur relation avec l'antécédent, et sauront mieux établir cet accord en traduisant les langues où, comme en latin et en allemand, par exemple, la forme est variable.

Le mot *dont* est formé de la préposition latine *de* et de l'adverbe *undè, d'où*.

interroger. Ce sont les mêmes que les pronoms relatifs : *qui, que, quoi, lequel*, etc., excepté *dont*. C'est pourquoi la plupart des grammairiens n'en font pas une classe distincte.

212. — On distingue les pronoms interrogatifs des pronoms relatifs, en ce qu'ils n'ont pas d'antécédents, et qu'on peut les remplacer par *quelle personne* ou *quelle chose*. Exemples : *Qui êtes-vous? c'est-à-dire quelle personne êtes-vous? Que faites-vous? c'est-à-dire quelle chose faites-vous?*

Remarque. — Il nous semble que *où* pourrait aussi être un pronom interrogatif dans cette phrase et dans les analogues : *Où allez-vous?* Il est évidemment mis, dans ce cas, pour *dans quel lieu?*

§ VIII. — Pronoms indéfinis.

213. — Les *pronoms indéfinis* sont ceux qui rappellent l'idée des personnes ou des choses d'une manière vague et indéterminée. Ce sont : *on, quiconque, quelqu'un, chacun, autrui, l'un l'autre, l'un et l'autre, qui que ce soit, personne, il, le, aucun, nul, plusieurs, tel, certain*.

214. — Les pronoms indéfinis sont toujours de la troisième personne du singulier, excepté *l'un l'autre, l'un et l'autre, tel, certain*, qui peuvent être employés au pluriel, et *plusieurs* qui est toujours au pluriel.

215. — Quelques grammairiens n'admettent pas de pronoms indéfinis ; ils considèrent ces mots comme des substantifs indéterminés, excepté *il, le*, qu'ils regardent comme étant toujours pronoms personnels, et *aucun, nul, plusieurs, tel, certain*, comme étant toujours adjectifs. (Voy. adj. indéf., 459 et suiv.)

216. — Le mot *on* est une altération du mot *homme* dont on a fait successivement *hom, om* et *on*.

217. — Le mot *personne* peut être substantif ou pronom indéfini. Quand il est *substantif*, il est féminin et peut être précédé d'un article. Exemples : *La personne est venue ; personne n'est venu.*

218. — Le mot *il* est pronom indéfini quand il est sujet d'un verbe impersonnel, comme dans : *il faut, il pleut.*

219. — Le mot *le* est pronom indéfini quand il remplace un membre de phrase et qu'il signifie *cela*. Exemple : *Croyez-vous qu'il pleuvra demain? Je le crois ; c'est-à-dire je crois cela, qu'il pleuvra demain.*

220. — Le véritable genre des pronoms indéfinis *il* et *le* est le genre neutre ; c'est pourquoi, dans toutes les langues qui ont trois genres, ils se rendent par un pronom neutre.

221. — Les mots *aucun*, *nul*, *plusieurs*, *tel*, *certain*, sont adjectifs quand ils déterminent un substantif, comme dans : *aucun homme*, *nulle puissance*, etc. Ils sont pronoms indéfinis quand ils ne sont joints à aucun nom, et qu'ils remplacent vaguement un ou plusieurs individus, comme dans : *Aucun ne sortira*; *nul n'est excepté*; *plusieurs pensent ainsi*; *tel rit vendredi qui dimanche pleurera*; *il y en a certains qui le croient*.

222. — Il ne faut pas confondre *chaque* et *chacun*. *Chaque* est un adjectif indéfini qui doit être joint à un substantif, comme dans : *chaque homme*; *chacun* est un pronom indéfini qui ne peut être joint à un substantif, comme dans : *Ces livres coûtent cinq francs chacun*. Ce serait une faute de dire : *Ces livres coûtent cinq francs chaque*.

CHAPITRE IX

DES VERBES

§ I. — *Des verbes en général.*

223. — Les verbes sont des mots qui expriment l'action ou l'état.

Autres définitions. — Le verbe est un mot dont le principal usage est d'exprimer l'affirmation. (Port-Royal. — Lancelot.)

Le verbe est un mot qui affirme l'existence d'une personne ou d'une chose, ce qu'elle fait ou ce qu'elle éprouve. (Perron, Sommer.)

Le verbe est un mot qui exprime l'existence ou l'action.

Le verbe est le mot qui, dans la proposition, exprime le rapport de l'attribut au sujet.

Le verbe est un mot qui exprime l'existence d'un attribut dans le sujet.

Le verbe est un mot de l'*intelligence* active, dont la fonction est d'affirmer un jugement avec les circonstances de personne, de temps et de nombre.

Le verbe est un mot qui signifie l'affirmation, avec désignation de personne, de temps et de nombre.

Le verbe est une partie d'oraison qui exprime soit une action faite ou reçue par le sujet, soit simplement l'état ou la qualité du sujet, et qui se conjugue par personnes, par nombres, par temps et par modes. (Académie).

Le verbe est un mot qui exprime l'*existence* d'une *qualité* ou d'un *attribut* dans un sujet. (B. Jullien).

224. — Le mot *verbe* vient du latin *verbum*, qui veut dire : *mot, parole*.

225. — Le verbe est sujet à quatre modifications : le nombre, la personne, le mode et le temps.

On ajoute une cinquième modification qu'on nomme *voix*, et qui donne au verbe l'idée accessoire d'*activité* et de *passivité*. On dit alors qu'un verbe est à *la voix active* ou *passive*. (Voyez nos 321 et suivants.)

226. — Le *nombre* est la forme que prend le verbe pour indiquer son rapport avec l'unité ou la pluralité, comme dans : *je chante, nous chantons*.

227. — La *personne* d'un verbe est la forme qu'il prend pour indiquer son rapport avec la personne du sujet (1).

§ II. — Des modes.

228. — Le *mode* est la forme que prend le verbe pour indiquer de quelle manière est présentée l'affirmation.

Autres définitions. Les modes sont les divers points de vue sous lesquels on considère les verbes, et les différentes manières d'en présenter l'existence ou l'action.

Les modes sont les différentes manières dont le verbe exprime l'existence et l'attribut du sujet.

229. — Le mot *mode* vient du latin *modus* qui signifie *manière*, parce que chaque mode présente l'action d'une manière différente. On disait autrefois *mœufs*.

Le mode est donc la manière de présenter l'existence ou de la considérer sous un certain point de vue.

Il y a au premier aspect *deux modes*, deux points de vue généraux sous lesquels on peut considérer l'existence du verbe : *le mode défini* ou personnel, et *le mode indéfini* ou impersonnel.

Le *mode défini* est ou affirmatif, ou conditionnel, ou impératif, ou subjonctif; dans ce dernier cas il est subordonné.

Le *mode indéfini* est indéterminé ou infinitif.

Les deux formes verbales qu'on appelle ordinairement *participes* rentrent dans le mode indéfini, puisqu'elles appartiennent à tous les temps et à toutes les personnes.

(1) Les nombres, les personnes, les temps, les modes, les genres et les voix, ne sont, dans les verbes, que des qualités ou des propriétés accidentelles que plusieurs langues en ont détachées.

230. — On admet généralement *cinq modes* : l'infinitif, l'indicatif ou affirmatif, le conditionnel, l'impératif et le subjonctif.

Quelques grammairiens ajoutent aux cinq modes que nous venons de nommer le *participe* qui exprime l'idée d'un attribut avec détermination de temps.

231. — L'*infinitif* est le mode qui présente l'action d'une manière vague, sans désignation de nombre ni de personne, comme *lire, chanter*.

232. — L'*indicatif* est le mode par lequel on affirme qu'une chose est, a été, ou qu'elle sera, comme dans : *je chante, j'ai chanté, je chanterai*.

(Autre.) L'*indicatif* est le mode qui présente l'affirmation d'une manière positive et absolue.

Indicatif vient du latin *indicare* indiquer, faire connaître, parce qu'il indique l'action comme positive.

Il vaudrait mieux dire *affirmatif* ou *positif*.

233. — Le *conditionnel*, appelé aussi *suppositif*, est le mode qui exprime qu'une chose serait ou aurait été moyennant une condition, comme dans : *Je chanterais si je n'étais pas enrhumé*.

234. — L'*impératif* est le mode qui exprime une prière ou un commandement, comme dans : *chantez, sortez d'ici, exaucez-nous*.

Le mot *impératif* vient du latin *imperare*, commander. Ce mot ne convient pas dans tous les cas, puisque, quand il y a prière, il n'y a pas commandement.

235. — Le *subjonctif* est le mode qui présente l'action comme douteuse, subordonnée et dépendante d'un autre verbe déjà énoncé, comme dans : *Il faut que je parte ; je veux que tu viennes ; je crains qu'il n'arrive*.

Le mot *subjonctif* vient du latin *subjungere*, joindre dessous, subordonner.

236. — On entend par *modes personnels*, les modes qui ont des personnes. Il y a, par conséquent, quatre modes personnels : *l'indicatif, le conditionnel, l'impératif et le subjonctif*, et un mode impersonnel qui est *l'infinitif*.

Remarque. Le mode *interrogatif* n'est pas adopté par la plupart des grammairiens ; il n'en existe pas moins cependant, car *Es-tu content ?* présente un point de vue différent que *Tu es content*.

Le mode *conditionnel* nous paraît faire partie de l'affirmatif ou du subjonctif sous des formes différentes : *Il jouerait s'il avait de l'argent ; croyez-vous qu'il jouât s'il avait de l'argent ?* La formation du

conditionnel prouve que c'est purement et simplement un temps secondaire du futur, comme l'imparfait est un temps secondaire du présent.

Autrefois on l'employait, et on l'emploie encore dans quelques provinces, à la place de l'imparfait du subjonctif, comme dans la langue anglaise : Je voudrais que vous viendriez, pour : *que vous vinssiez*.

Quelques grammairiens conservent l'*optatif* des Grecs. C'est le mode du désir : *Puisse-t-il venir!*

D'autres grammairiens nomment l'indicatif *mode direct*, et mode *oblique* l'impératif, le conditionnel, le subjonctif présent et l'imparfait du subjonctif, qui est pour eux l'*optatif* (1).

§ III. — Des temps.

237. — Le *temps* est la forme que prend le verbe pour marquer à quelle partie de la durée répond l'affirmation exprimée par le verbe. Le mot *temps* vient du latin *tempus*, formé du grec *temno* qui signifie *je divise*.

238. — Il y a trois temps principaux dans la durée : le *présent* quand l'action a lieu au moment où l'on parle, le *passé* quand elle a eu lieu, et le *futur* quand elle aura lieu dans un temps à venir.

239. — Quoiqu'il n'y ait que trois temps principaux dans la durée, on en compte un plus grand nombre dans les verbes, parce que, comme il y a plusieurs modes ou plusieurs manières d'envisager l'action, il y a aussi plusieurs sortes de présents, de passés et de futurs ; et en outre parce que le passé et le futur admettent plusieurs degrés d'antériorité ou de postériorité. On compte ordinairement en tout vingt-deux temps dans les verbes.

240. — Il y a cette différence entre un mode et un temps, que le mode exprime la manière de considérer l'action, et que le temps exprime le moment où l'action a lieu.

241. — Il y a dans chaque temps trois personnes pour le singulier et trois pour le pluriel, excepté à l'impératif, à l'infinitif, et dans tous les temps des verbes impersonnels.

242. — On distingue deux espèces de temps : les temps simples et les temps composés.

Les *temps simples* sont ceux qui sont formés d'un seul mot et sans le secours d'un autre verbe, comme *je chante*.

(1) Une division logique des modes consisterait à distinguer : 1° Les *modes absolus*, ceux qui conviennent aux propositions principales, comme l'indicatif, l'impératif ; 2° les *modes relatifs*, ceux qui conviennent aux propositions dépendantes, subordonnées, comme le subjonctif, le conditionnel, l'infinitif.

Les *temps composés* sont ceux dans la formation desquels il entre un des temps du verbe *être* ou du verbe *avoir*, que l'on appelle pour cette raison *verbes auxiliaires*, comme dans : *j'ai chanté, je suis parti.*

243. — Le MODE INFINITIF renferme cinq temps : le *présent*, comme *chanter*; le *passé*, comme *avoir chanté*; le *futur*, comme *devoir chanter*; le *participe présent*, comme *chantant*, et le *participe passé*, comme *chanté*. On supprime souvent le futur.

244. — Le MODE INDICATIF renferme huit temps : le présent; l'imparfait ou passé simultané; le passé, parfait ou prétérit défini; le passé, parfait ou prétérit indéfini; le passé, parfait ou prétérit antérieur; le plus-que-parfait ou plus-que-passé; le futur simple, et le futur passé ou antérieur.

245. — Le *présent de l'indicatif* exprime une action faite au moment où l'on parle, comme dans : *Je lis.*

246. — L'*imparfait* exprime une action passée qui se faisait en même temps qu'une autre chose avait lieu, comme dans : *Je lisais quand vous êtes entré.*

On l'appelle aussi *passé simultané*, parce qu'il exprime une action passée qui se faisait simultanément avec une autre.

247. — Le *passé défini* exprime une action passée faite dans un temps déterminé et entièrement écoulé, comme dans : *Je répondis à votre lettre la semaine dernière.*

On l'appelle aussi *parfait* ou *prétérit défini*. *Parfait* vient du latin *perfectus*, achevé, et *prétérit*, du latin *præteritus*, passé. La dénomination de *passé* a l'avantage d'être plus compréhensible.

248. — Le *passé indéfini* exprime une action faite dans un temps non déterminé, ou dans une période non écoulée, comme dans : *J'ai fini mon travail; j'ai reçu un cadeau cette année.*

249. — Le *passé antérieur* exprime une action qui a eu lieu avant une autre dans un temps passé. Exemple : *Je partis quand j'eus fini mon ouvrage.*

250. — Le *plus-que-parfait*, ou *plus-que-passé*, exprime une action qui était achevée quand une autre a eu lieu. Exemple : *J'avais chanté quand vous êtes entré, c'est-à-dire, j'avais fini de chanter.*

251. — Le *futur simple* exprime une action à venir. Exemple : *Je chanterai demain.*

252. — Le *futur passé* ou *antérieur* exprime une action qui sera achevée quand une autre aura lieu, ou simplement dans

un temps à venir déterminé. Exemples : *J'aurai fini quand vous viendrez ; j'aurai fini demain.*

253. — Le MODE CONDITIONNEL renferme trois temps : le présent, le passé et le second passé.

254. — Le *présent* du conditionnel exprime une action qui aurait lieu dans le moment où l'on parle moyennant une condition. Exemple : *Je chanterais, si je n'étais pas enrhumé.*

255. — Le *passé* du conditionnel exprime une action qui aurait eu lieu dans un temps passé moyennant une condition. Exemple : *J'aurais chanté hier si je n'avais pas été enrhumé.*

256. — Le *second passé* du conditionnel a le même sens que le premier passé ; mais il s'emploie plus particulièrement pour exprimer que la chose dont on parle eût été terminée, tandis que le premier passé indique plutôt qu'on s'en serait occupé. Exemple : *J'eusse fait mon devoir si je n'étais pas sorti, c'est-à-dire mon devoir aurait été fini.*

257. — Le MODE IMPÉRATIF a, en réalité, deux temps : le présent *parle*, le passé *aie parlé*. Cependant les grammairiens ne donnent généralement que le présent dans la conjugaison des verbes. Ce mode n'a point de première personne au singulier, parce qu'en se commandant à soi-même, c'est comme si l'on parlait à quelqu'un, et par conséquent ce serait à la deuxième personne.

258. — Quelques grammairiens suppriment également les troisièmes personnes de l'impératif, parce que, disent-ils, elles sont analogues, pour la forme et pour le sens, aux troisièmes personnes du présent du subjonctif. Dans cette phrase : *qu'IL FASSE son devoir et il sera maintenu*, quelques-uns voient un commandement analogue à celui-ci : *FAIS ton devoir et tu seras maintenu* ; d'autres disent qu'il y a ellipse du verbe qui régit le subjonctif, et que la phrase est mise pour : *Il faut qu'il fasse son devoir.*

259. — Le MODE SUBJONCTIF a quatre temps : le présent, l'imparfait, le passé et le plus-que-parfait (1).

§ IV. — Du sujet et du régime.

260. — Le *sujet*, ou *nominatif*, est la personne ou la chose qui fait l'action ou qui est dans l'état exprimé par le verbe.

(1) Pour l'emploi des temps du subjonctif et des autres modes, voyez le chapitre spécial dans la syntaxe.

(Autre). Le sujet est l'objet de l'affirmation marquée par le verbe; c'est le mot qui représente la personne ou la chose qui fait l'action du verbe.

261. — Le sujet ne fait pas toujours une action; si le verbe marque l'état, le sujet est le mot qui est dans l'état exprimé par le verbe, comme dans : *JE suis malade.*

262. — Le sujet est quelquefois sous-entendu, comme dans : *Il boit et mange bien;* c'est comme s'il y avait : *il boit et il mange bien.*

263. — La place naturelle du sujet est avant le verbe; mais il est quelquefois placé après par inversion, comme dans : *Vient-IL? La cage où sont LES OISEAUX.*

264. — On reconnaît le sujet d'un verbe en faisant la question : *Qui est-ce qui?* Le mot qui y répond est le sujet.

Exemple : *Dieu est éternel.* Qui est-ce qui est éternel? Rép.: *Dieu;* *Dieu* est le sujet du verbe.

265. — Le régime ou complément d'un verbe est la personne ou la chose qui reçoit l'action exprimée par le verbe.

(Autres définitions.) Le régime ou complément d'un verbe est le mot qui dépend de ce verbe et qui en complète le sens.

Le régime est le mot qui complète, qui achève d'exprimer l'idée commencée par un autre mot.

Le régime est la dépendance d'un nom ou d'un pronom par rapport à un autre mot de la même phrase.

Le régime est le mot qui dépend immédiatement d'un verbe ou d'une préposition, et qui en forme le complément (Acad.).

266. — Les mots *complément* et *régime* n'ont pas exactement la même signification et ne peuvent pas toujours être employés indifféremment l'un pour l'autre. — *Régime* se dit d'un mot qui est régi ou gouverné par un autre mot, et qui en subit la loi. Le *complément* est un mot, ou une réunion de mots, qui complète le sens d'un autre mot ou d'une partie de phrase. — Tout régime est en même temps complément, mais tout complément n'est pas nécessairement régime. Il en résulte que tout régime peut être appelé *complément*, mais que tout complément ne peut être qualifié de régime. En latin les verbes et les prépositions veulent leur complément à un cas déterminé : d'où l'on dit que tel verbe régit l'accusatif, que telle préposition régit l'ablatif, etc. Ainsi dans *amo Deum*, par ex. (j'aime Dieu), *Deum* est à la fois *régime* si on le considère comme gouverné par le verbe *amo* qui le veut à l'accusatif, et *complément* si on le considère comme complétant l'idée expri-

mée par le verbe. En français, dans *j'aime Dieu*, le mot *Dieu* est également régime ou complément selon le point de vue sous lequel on l'envisage ; mais attendu que le verbe ne l'assujettit à aucune forme déterminée, il est plutôt complément que régime. Il n'y a de régime proprement dit que les substantifs et les pronoms complétant l'idée d'un verbe ou d'une préposition, comme dans : *lire UN LIVRE, je VOUS vois, je LUI parle, chez MA SOEUR* ; dans tous les autres cas il n'y a que des compléments : *Parler DOUCEMENT, avide DE GLOIRE, puissamment RICHE, lire AVEC UNE ATTENTION SOUTENUE*. (Voy. 3^e partie, article *complément*, au chap. de l'Analyse.)

267. — Les verbes ont deux espèces de régimes ou compléments : le régime direct et le régime indirect. On peut en ajouter un troisième qui est le *complément adverbial*.

268. — Le *régime direct* est la personne ou la chose qui reçoit directement l'action exprimée par le verbe.

(Autre). Le *régime ou complément direct* est le mot qui complète directement l'action exprimée par le verbe sans le secours d'aucune préposition.

269. — On reconnaît le régime direct en faisant la question *qui ?* pour les personnes, et *quoi ?* pour les choses. Exemple : *il chante une chanson ; il chante quoi ?* Réponse : *une chanson*.

270. — Le *régime indirect* est la personne ou la chose qui reçoit indirectement l'action exprimée par le verbe.

(Autre). Le *régime ou complément indirect* est le mot qui complète le verbe à l'aide d'une préposition.

271. — On reconnaît le régime indirect en faisant une des questions : *à qui ? de qui ? avec qui ? à quoi ? de quoi ? avec quoi ?* etc. Le mot qui y répond est le régime indirect. Ex. : *J'écris une lettre à mon père ; j'écris à qui ?* Rép. *à mon père*.

272. — Le substantif employé dans un sens partitif peut être régime direct malgré la préposition *de*. Ex. : *je bois DE L'EAU et DU VIN ; de l'eau et du vin* sont régime direct, parce qu'ils répondent à la question *quoi ?* *Je bois quoi ?* Rép. *de l'eau et du vin*.

273. — La place naturelle du régime direct est après le verbe, et celle du régime indirect est après le régime direct ; mais ils se trouvent souvent placés dans un autre ordre ou avant le verbe par inversion. Exemples : *je vous parle ; le pain que je mange*.

274. — Les mots qui peuvent servir de sujets et de régimes sont : les substantifs, les pronoms, un verbe à l'infinitif, et quelquefois un membre de phrase,

275. — Tous les pronoms ne peuvent pas être indifféremment

sujets ou régimes ; il y en a qui sont toujours sujets, d'autres toujours régimes, et d'autres tantôt sujets et tantôt régimes.

276. — Les pronoms qui sont toujours sujets sont : *je, tu, il, ils, qui, on*. — Ceux qui sont toujours régimes sont : *me, moi, te, toi, se, eux, le, la, les, lui, leur, en, y, que*. — Ceux qui sont tantôt sujets et tantôt régimes sont : *nous, vous, elle, elles, ce, ceci, cela*, et tous les autres pronoms.

Les pronoms *le, la, les, que*, sont toujours régimes directs ; *moi, toi, soi, lui, eux* peuvent être sujets, régimes directs ou régimes indirects ; *leur, en, y, quoi, dont, où*, sont toujours régimes indirects. Dans : *Moi* qui vous parle ; son père et *moi* l'avons averti ; on a souvent besoin d'un plus petit que *soi* (c'est-à-dire que *soi* n'est petit) : *moi* et *soi* sont sujets. — Dans : *Qui* a-t-on blâmé ? *moi* ; je ne vois que *moi* ; il a renvoyé son frère et *moi* ; quiconque n'aime que *soi* : *moi* et *soi* sont régimes directs. Il en est ainsi des pronoms *toi, lui, eux*.

§ V. — Des conjugaisons.

277. — *Conjuguer un verbe*, c'est le dire dans tous les modes et dans tous les temps.

On peut encore dire que *conjuguer*, c'est énoncer de suite les différentes formes d'un verbe selon les nombres, les personnes, les temps et les modes.

Le mot *conjuguer* vient du latin *cum*, avec, et *jugum*, joug ; il signifie mettre sous le joug, joindre, réunir.

278. — On appelle *conjugaisons* les différents modèles d'après lesquels se conjuguent tous les verbes. Il y a en français quatre conjugaisons, c'est-à-dire quatre modèles auxquels se rapportent tous les verbes.

On reconnaît la conjugaison des verbes par la terminaison du présent de l'infinitif. La première conjugaison a l'infinitif terminé en *er* (1), la deuxième en *ir*, la troisième en *oir*, la quatrième en *re*.

(1) Dans le xvi^e siècle, les grammairiens Ruben et Henri Etienne comptaient aussi quatre conjugaisons distinguées par la dernière voyelle ou la dernière syllabe, mais ils ne les plaçaient pas comme nous. La première finissait à l'infinitif par *er* ; la deuxième par *oir* ; la troisième par *re* ; la quatrième par *ir*.

Palsgrave, grammairien anglais, né vers 1480, mort vers 1554, et qui a fait un ouvrage intitulé : *L'Eclaircissement de la langue française*, n'admet que trois conjugaisons, qu'il distingue par l'indicatif, le participe passé et l'infinitif : la première en *er* ; la seconde en *ir* ; la troisième en *re* et en *oir*.

279. — La raison pour laquelle on a placé dans la première conjugaison les verbes en *er*, dans la deuxième ceux en *ir*, etc., vient de ce que, dans la classification des lettres, l'*e* est avant l'*i*, l'*i* avant l'*o*, et l'*o* avant l'*r*.

280. — On appelle *verbes réguliers* ceux qui se conjuguent exactement d'après le modèle de la conjugaison à laquelle ils appartiennent.

Les verbes *irréguliers* ou *anormaux* sont ceux qui ne se conjuguent pas exactement d'après le modèle de leur conjugaison (1).

Les verbes *défectifs* sont ceux auxquels il manque certains temps ou certaines personnes.

281. — Les verbes sont irréguliers lorsque les temps *secon-*

Nous avons consacré, dans le *Journal grammatical*, un article sur le nombre des conjugaisons empruntées à la langue latine, et nous y réduisons les verbes français à deux conjugaisons distinguées l'une de l'autre par les terminaisons de tous les temps : 1° Celles des verbes en *er* qui sont les mêmes ; 2° celles des autres verbes, *ir*, *oir*, *re* qui ne changent pas non plus. On pourrait même n'en reconnaître qu'une, celle en *er*.

M. B. Jullien dit avec raison, dans son *Cours supérieur de Grammaire*, que la division de nos verbes, selon leur conjugaison, est puérile. C'est une imitation maladroite de la grammaire latine dont l'effet est de nous faire croire à ces *analogues* qui n'ont jamais existé.

L'étude des verbes se réduit à deux parties : 1° la connaissance de chaque verbe, de son radical ou de ses radicaux, s'il en admet plusieurs ; 2° la connaissance des terminaisons qu'il peut recevoir.

VOIX DES VERBES

Quelques grammairiens admettent pour les verbes trois *voix*, c'est-à-dire trois formes de conjugaison : la *voix active*, la *voix passive* et la *voix réfléchie*. — Ils pensent que cette distinction sert à faire connaître infailliblement la nature du verbe. — Ainsi le verbe transitif direct a seul les *trois voix* : *j'aime*, *je suis aimé*, *je m'aime*. — Le verbe *transitif indirect* n'en a déjà plus que deux : *je nuis*, *je me nuis* ; enfin, le verbe *intransitif* n'en a qu'une : *je dors*.

(1) Dans la plupart des grammaires, on met au nombre des verbes réguliers les verbes en *eter*, *eler*, *cer*, *ger*, *yer*, etc. ; seulement on dit qu'ils donnent lieu à des observations. Il vaudrait autant dire que ce sont des verbes réguliers qui ne sont pas parfaitement réguliers ; nous croyons plus logique, et moins embarrassant pour les élèves, de n'appeler *réguliers* que les verbes qui se conjuguent d'après les modèles sans le moindre changement, et de dire qu'un verbe est irrégulier du moment qu'il s'écarte de ce modèle, ne fût-ce que par un accent ou une cédille. Cela nous paraît d'autant plus fondé, que les grammairiens mettent en général au nombre des verbes irréguliers le verbe *haïr* qui ne s'écarte du modèle que par le tréma dans quelques personnes, et le verbe *bénir* qui ne varie qu'au participe passé.

daires ne se déduisent pas immédiatement des temps *primitifs* selon les règles données (1).

§ VI. — *Des racines et des finales.*

282. — On distingue deux parties dans l'orthographe d'un verbe : le radical ou la racine, et la terminaison ou la finale.

Le *radical* est la partie invariable d'un verbe, celle qui renferme l'idée principale.

La *finale*, appelée aussi terminaison ou *désinence*, est la partie du verbe qui est la fin du mot, et qui varie pour marquer le rapport du verbe avec le nombre, la personne et le temps ; comme dans : *chanter, je chante, nous chantons, je chantais, je chanterai*, etc.

283. — On donne le nom de *radical générateur* ou de *radical absolu*, à celui qu'on obtient en retranchant la finale de l'infinitif, parce que ce radical sert à former les autres. Les radicaux des infinitifs *chanter, finir, recevoir, rendre* sont : *chant, fin, recev, rend*, et les finales sont : *er, ir, oir, re*.

284. — Les finales du présent de l'indicatif sont, pour la première conjugaison : *e, es, e, ons, ez, ent* ; pour la deuxième : *is, is, it, ons, ez, ent* ; pour la troisième : *ois, ois, oit, ons, ez, ent* ; pour la quatrième : *s, s, t, ons, ez, ent*.

On ne met pas de *t* à la troisième personne du singulier dans les verbes dont le radical de cette personne est terminé par *d, t, c*. On écrit : *il rend, il met, il ment, il vainc*.

Nota. Pour les finales des autres temps, voyez les modèles des conjugaisons.

285. — Les temps dont les finales sont les mêmes pour tous les verbes sont : l'imparfait de l'indicatif, le futur simple, le présent du conditionnel, et le présent du subjonctif.

286. — La première personne du singulier est généralement terminée par une *s*, excepté au présent de l'indicatif et au passé défini de la première conjugaison, au futur, au présent et à l'imparfait du subjonctif. Dans quelques verbes irréguliers, comme *pouvoir, vouloir, valoir*, elle est terminée par un *x* au présent de l'indicatif.

Remarque. Ce qui distingue surtout l'orthographe des verbes de la première conjugaison, c'est l'absence de l'*s* à la première personne du présent de l'affirmatif et du présent du subjonctif. Cela vient de ce

(1) Voyez, dans le chapitre suivant, le modèle des diverses conjugaisons et le vocabulaire complet des verbes irréguliers.

qu'on écrivait autrefois cette première personne sans *s* dans tous les verbes; on écrivait: je *vai*, je *voi*, je *vien*, je *rend*. Les poètes, d'abord, ajoutèrent une *s* pour éviter l'hiatus dans le cours du vers; cet usage passa peu à peu à la prose, et depuis il est devenu obligatoire. Les verbes de la première conjugaison, et certains verbes de la deuxième, ont conservé l'ancienne orthographe.

287. — La deuxième personne du singulier est toujours terminée par une *s*, excepté à l'impératif de la première conjugaison. Dans quelques verbes irréguliers, elle est terminée par un *x* au présent de l'indicatif.

288. — La troisième personne du singulier est généralement terminée par un *t*, excepté au présent de l'indicatif de la première conjugaison, et de quelques verbes irréguliers de la deuxième et de la quatrième; au passé défini de la première; au futur simple, et au présent du subjonctif.

A l'imparfait du subjonctif, elle prend toujours un accent circonflexe sur la dernière voyelle: qu'il *chantât*, qu'il *reçût*.

289. — La première personne du pluriel est terminée par *ons*, excepté au passé défini de la première conjugaison. Elle est toujours terminée par une *s*.

290. — La deuxième personne du pluriel est terminée par *ez*, excepté quand la syllabe est muette, comme au passé défini de tous les verbes, et au présent de l'indicatif de quelques verbes irréguliers, où elle est terminée par *tes*: vous *chantâtes*, vous *dites*, vous *faites*.

291. — La troisième personne du pluriel est toujours terminée par *ent* ou *ont*.

292. — La première et la deuxième personne du pluriel du passé défini prennent toujours un accent circonflexe sur la première voyelle de la finale: nous *chantâmes*, vous *reçûtes*.

§ VII. — Formation des temps.

293. — Parmi les temps on distingue: les temps primitifs et les temps dérivés (1).

(1) Un grammairien, M. Sommer, partage les temps en deux classes: les *temps définis* et les *temps accomplis*. — Les *temps définis* sont ceux qui indiquent une chose comme se faisant à l'époque dont on parle: J'ai, je suis, j'avais, j'étais, j'eus, je fus. — Ils sont au nombre de cinq: le présent, l'imparfait, le passé, le futur, le conditionnel. — Les *temps définis* sont simples, c'est-à-dire qu'ils ne se conjuguent pas avec les verbes auxiliaires. — Les *temps accomplis* sont ceux qui indiquent une chose comme déjà faite à l'époque dont on parle: j'ai eu, j'ai été,

Les *temps primitifs* sont ceux qui servent à former les autres temps au moyen du même radical et de quelques légers changements dans la finale.

Les *temps dérivés* sont ceux qui sont formés des temps primitifs.

294. — Il y a cinq temps primitifs qui sont : le présent de l'infinitif, le participe présent, le participe passé, le présent de l'indicatif, et le passé défini.

295. — Le *présent de l'infinitif* forme le futur et le présent du conditionnel en ajoutant *ai, ais* pour la première et la deuxième conjugaison, et en changeant les finales *oir* et *re* en *rai, rais* pour la troisième et la quatrième. Exemples : *chanter*, je chanter *ai*, je chanter *ais*; *finir*, je finir *ai*, je finir *ais*; *recev oir*, je recev *rai*, je recev *rais*; *rend re*, je rend *rai*, je rend *rais*.

296. — Le *participe présent* forme les trois personnes plurielles du présent de l'indicatif, l'imparfait de l'indicatif, et le présent du subjonctif, en changeant la finale *ant* en *ons, ez, ent*; *ais, ais, ait, ions, iez, aient*; *e, es, e, ions, iez, ent*. Exemple : *Finiss ANT*, nous finiss *ons*, vous finiss *ez*, ils finiss *ent*; je finiss *ais*; que je finiss *e*.

Les verbes réguliers de la troisième conjugaison ne suivent cette règle que pour l'imparfait de l'indicatif et les deux premières personnes du pluriel du présent de l'indicatif et du subjonctif. Exemple : *recev ANT*, nous recev *ons*, vous recev *ez*, ils reçoiv *ent*; je recev *ais*; que je reçoiv *e*, que tu reçoiv *es*, qu'il reçoiv *e*, que nous recev *ions*, que vous recev *iez*, qu'ils reçoiv *ent*.

297. — Le *participe passé* forme tous les temps composés en l'ajoutant aux temps du verbe auxiliaire.

298. — Le *présent de l'indicatif* forme la deuxième personne du singulier et les deux premières personnes du pluriel de l'impératif, en retranchant les pronoms.

Dans les verbes de la première conjugaison, on supprime l'*s* finale de la deuxième personne du singulier de l'impératif; on ne la conserve que par euphonie quand le mot suivant commence par une voyelle. Exemples : *cherche, cherches-en*; *va, vas-y*.

j'avais eu, j'avais été. Ils sont au nombre de cinq : Le passé composé, le plus-que-parfait, le passé antérieur, le futur antérieur, le conditionnel antérieur.

Lorsque l'on admet des troisièmes personnes à l'impératif, elles sont toujours semblables aux troisièmes personnes du présent du subjonctif (258).

299. — Le *passé défini* forme l'imparfait du subjonctif en changeant *ai* en *asse*, *asses*, *ât*, *assions*, *assiez*, *assent*, pour la première conjugaison, et en ajoutant *se*, *ses*, *t*, *sions*, *siez*, *sent*, pour les trois autres. Exemples : je *chant ai*, que je *chant asse*; je *finis*, que je *finis se*; je *reçus*, que je *reçus se*; je *rendis*, que je *rendis se*.

Remarque. Il résulte de cette règle que l'imparfait du subjonctif a *ss* à toutes les personnes, excepté à la troisième du singulier, et que, par conséquent, on doit écrire que je *vinsse*, que je *tinsse*, quoique l'*s* ne soit pas entre deux voyelles (1055 et 1056).

300. — Quelques grammairiens modernes expliquent la formation des temps par un autre système qui exclut la distinction des temps primitifs et des temps dérivés. Ils admettent, pour chaque conjugaison, un certain nombre de radicaux qui forment tous les temps par l'addition des finales. D'après ce système les radicaux sont :

Pour la première conjugaison, *chant*, *chanta*, *chante*.

Pour la deuxième, *fin*, *fini*, *finiss*.

Pour la troisième, *recev*, *reçoi*, *reçoiv*, *reçu*, *rec*.

Pour la quatrième, *rend*, *rendi* (Grammaire de M. Gilard).

Un autre système consiste à n'admettre pour chaque verbe qu'un seul radical générateur, que l'on obtient en retranchant de l'infinitif les finales *er*, *ir*, *oir*, *re*. On considère alors comme finales tout ce qui est ajouté à ce radical pour former les différents temps (1).

§ VIII. — Des formes des verbes.

301. — On appelle *forme affirmative* ou *positive* celle que prend le verbe quand on dit que l'action a lieu, comme dans : *Je reçois*.

(1) Le système des temps primitifs a l'avantage d'expliquer l'absence de certains temps dans la plupart des verbes défectifs. Quand un verbe manque de quelques temps primitifs, il manque toujours des temps dérivés correspondants.

Dans le modèle que nous donnons ci-après des conjugaisons régulières, nous avons suivi le double système des temps primitifs et du radical générateur unique. Ce radical est distingué par un caractère spécial : les finales sont en italiques, et les finales des temps dérivés sont séparées du reste du mot.

La *forme négative* est celle que prend le verbe quand on dit que l'action n'a pas lieu, comme dans : *Je ne reçois pas.*

La *forme interrogative* est celle que prend le verbe quand on demande si l'action a lieu, comme dans : *Reçois-je?*

La *forme mixte* est celle que prend le verbe quand la forme négative et la forme interrogative sont réunies, comme dans : *Ne reçois-je pas?*

302. — Le nom de *forme affirmative* n'est pas très exact, attendu qu'on peut dire que lorsqu'on *nie*, il y a également une affirmation ; on affirme que la chose n'est pas. Le nom de *forme positive* rend mieux la pensée.

303. — Les verbes à la forme interrogative et à la forme mixte ne peuvent se conjuguer qu'à l'indicatif ou au conditionnel ; au présent du subjonctif et à l'imparfait du subjonctif, ou *optatif*, cette forme a plutôt le sens exclamatif ou hypothétique : *fussions-nous, cela fût-il.*

304. — La négation est exprimée en français par deux mots : *ne*, et *pas* ou un autre mot ayant un sens négatif, comme *point, rien, jamais, personne, aucun, nul, guère, plus.* Le premier mot de la négation, *ne*, est toujours exprimé, le second, *pas*, est quelquefois sous-entendu comme dans : *Je ne sais, je ne puis.*

305. — Dans la forme interrogative de la première conjugaison, l'*e* final de la première personne du singulier du présent de l'indicatif prend un accent aigu par euphonie. On dit : *chanté-je?* au lieu de *chante-je?* Il en est de même dans les autres verbes et dans les autres temps quand la première personne est terminée par un *e* muet, comme dans : *Couvré-je? Eussé-je chanté? Dussé-je mourir!* Dans les verbes de la deuxième et de la quatrième conjugaison, lorsque la forme interrogative présente une consonnance désagréable ou une équivoque, on se sert de *est-ce que?* Ainsi l'on dit : *Est-ce que j'ai cours? Est-ce que je rends? Est-ce que je vends?* au lieu de *Cours-je? Rends-je? Vends-je?*

Eussé-je chanté est le deuxième conditionnel passé ; *dussé-je* est l'imparfait du subjonctif du verbe *devoir* employé à la forme interrogative par exclamation, mais sans qu'il y ait un sens interrogatif, le mode subjonctif ne pouvant se conjuguer à cette forme. Il en est de même de *puissé-je* qui est le présent du subjonctif du verbe *pouvoir*. Ce serait donc une faute grossière d'écrire : *dussai-je, puissai-je* (303).

§ IX. — *Différentes espèces de verbes.*

306. — On compte ordinairement deux espèces de verbes : le *verbe simple*, appelé aussi *verbe substantif* ou *abstrait*, et les *verbes composés*, appelés aussi *verbes adjectifs*, *concrets* ou *attributifs*.

307. — La plupart des grammairiens modernes n'admettent qu'un seul mot qui soit véritablement verbe, c'est le verbe *être*, parce que c'est le seul qui exprime l'affirmation ; les autres mots appelés *verbes* ne sont des verbes que parce qu'ils renferment en eux mentalement l'idée du verbe *être*, comme *rendre* qui peut se tourner par *être rendant*.

308. — Le VERBE SIMPLE, SUBSTANTIF OU ABSTRAIT, est celui qui ne renferme en lui-même l'idée d'aucun autre verbe ; il exprime l'existence ou l'état, comme dans : *Je suis vivant, je suis malade*. Il n'y a qu'un seul verbe simple qui est le verbe *être*. On l'appelle aussi *verbe substantif*, parce qu'il subsiste, c'est-à-dire parce qu'il a un sens par lui-même. Cette qualification n'a aucun rapport avec la classe des mots appelés *substantifs* ; c'est pour cette raison que quelques grammairiens l'appellent de préférence *verbe simple* ou *abstrait*.

309. — Les VERBES COMPOSÉS, ADJECTIFS, CONCRETS OU ATTRIBUTIFS, comprennent tous les verbes autres que le verbe *être*. On les appelle ainsi, parce qu'ils renferment en eux mentalement l'idée du verbe *être* et d'un adjectif ou attribut (307).

310. — On distingue cinq espèces de verbes attributifs : les *verbes actifs* ou *transitifs* ; les *verbes neutres* ou *intransitifs* ; les *verbes passifs*, les *verbes pronominaux*, *réfléchis* ou *reciproques*, les *verbes impersonnels* ou *unipersonnels*. Ces cinq espèces pourraient se réduire à deux : les *verbes actifs* et les *verbes neutres*, attendu que tous les verbes attributifs sont actifs ou neutres.

311. — On appelle VERBES AUXILIAIRES ceux qui servent à conjuguer les autres verbes dans les temps composés. Il y en a deux : le verbe *avoir* et le verbe *être*. Quelques grammairiens ajoutent *devoir*, *aller*, *venir de* : *Je dois travailler, je vais partir, je viens de finir*.

Auxiliaire vient du latin *auxilium*, aide, secours, assistance. Quelques grammairiens condamnent la distinction des verbes auxiliaires.

312. — Le verbe *être* est tantôt auxiliaire et tantôt verbe substantif, selon le sens. Il est auxiliaire quand il sert à conjuguer

un autre verbe, comme dans : *Je suis parti*. Il est verbe substantif quand il est employé seul, et qu'il sert à marquer l'existence ou l'état, comme dans : *Dieu est éternel*. Dans ce cas il a un sens par lui-même, tandis que quand il est auxiliaire, il n'a de sens qu'autant qu'il est joint au verbe principal.

313. — LES VERBES ACTIFS OU TRANSITIFS SONT CEUX qui peuvent avoir un régime direct. On les appelle *actifs* parce qu'ils expriment une action, et *transitifs* parce qu'ils transmettent l'action.

314. — On reconnaît *mécaniquement* qu'un verbe est actif quand on peut mettre après lui *quelqu'un* ou *quelque chose*. *Chanter* est un verbe actif, parce qu'on peut dire : *Chanter quelque chose*.

Avoir peut être actif quand il a un complément direct, comme dans : *J'ai une maison*, et auxiliaire quand il sert à conjuguer un autre verbe, comme dans : *J'ai chanté*.

315. — LES VERBES NEUTRES OU INTRANSITIFS SONT CEUX qui ne peuvent avoir de régime direct. On les appelle *intransitifs*, parce qu'ils ne peuvent transmettre directement l'action. Le mot *neutre*, qui veut dire *ni l'un ni l'autre*, n'exprime pas complètement la pensée dans ce cas ; le mot *intransitif* est plus exact.

316. — On reconnaît *mécaniquement* qu'un verbe est neutre quand on ne peut pas mettre après lui *quelqu'un* ou *quelque chose*. *Aller* est un verbe neutre, parce qu'on ne peut pas dire : *Aller quelqu'un, aller quelque chose*.

317. — Le même verbe est quelquefois neutre ou actif, selon le sens ; ainsi *pardonner* est actif en parlant des choses, et neutre en parlant des personnes ; on dit : *pardonner une faute*, et *pardonner à quelqu'un*.

318. — Les verbes actifs sont aussi appelés *verbes d'action* et les verbes neutres *verbes d'état*. Ces noms ne sont pas parfaitement exacts, parce qu'il y a des verbes neutres qui expriment évidemment une action, comme *aller, partir, marcher*. On peut donc dire qu'il y a des verbes d'action qui sont neutres et d'autres qui sont actifs, et que ces verbes n'ont un régime direct que lorsqu'ils sont actifs.

319. — Certains verbes neutres deviennent *actifs* quand ils sont précédés du verbe *faire* ; comme *faire aller, faire partir, faire dormir*.

Remarque. Les dénominations d'*actif* et *neutre* sont à peu près généralement abandonnées aujourd'hui et remplacées par celles de *transitif* et *intransitif*. Quelques grammairiens classent les verbes de la manière suivante : *verbes transitifs directs*, ceux qui prennent ou peu-

vent prendre leur complément *sans préposition* : AIMER *le travail* ; *verbes transitifs indirects*, ceux qui prennent ou peuvent prendre un complément *avec une préposition* : PARLER *à quelqu'un* ; *verbes intransitifs*, ceux qui ne prennent jamais de complément et dont l'action ne sort pas du sujet, c'est-à-dire ne se transmet pas, comme *dormir, languir, marcher*.

320. — Tous les verbes actifs se conjuguent avec l'auxiliaire *avoir*. La plupart des verbes neutres prennent l'auxiliaire *être*, comme *je suis allé, je suis parti* ; mais il en est qui se conjuguent avec *avoir*, comme *j'ai dormi*.

321. — LES VERBES PASSIFS SONT CEUX dont l'action est soufferte par le sujet, comme dans : *Je suis battu*. Le mot *passif* vient du latin *passivus*, qui souffre. Ils sont formés de tous les temps du verbe *être*, auquel on joint le participe passé du verbe actif.

322. — En général, les verbes actifs peuvent être conjugués passivement, et dans ce cas ils marquent une action reçue par le sujet ; les verbes neutres ne le peuvent pas ; d'où il résulte : 1^o que le régime direct des verbes actifs devient le sujet du verbe passif qui en est formé, comme dans : *Le fils honore son père ; le père est honoré par le fils* ; 2^o que tout verbe passif peut se tourner par l'actif, en donnant pour régime au verbe actif le sujet du verbe passif, comme dans : *La souris a été mangée par le chat ; le chat a mangé la souris* ; 3^e que les verbes passifs offrent aussi un moyen de reconnaître si un verbe est actif ou neutre, puisque, quand il est neutre, on ne peut pas le tourner par le passif.

Il est cependant quelques verbes actifs qui ne peuvent se conjuguer passivement, tels que *concerner, fuir, avoir* ; on ne peut pas dire : *vous avez été concerné, vous avez été fui, vous avez été eu*.

323. — Dans les verbes passifs, le participe passé devient adjectif verbal et s'accorde comme les autres adjectifs. Exemple : *Il est aimé, elle est aimée*.

324. — Le verbe *être*, dans les verbes passifs, n'est point un auxiliaire servant à conjuguer le verbe principal ; c'est le verbe substantif ; en effet, dans *il est aimé, est* marque l'état, comme dans *il est malade*. Dans ces deux cas, le participe et l'adjectif sont deux attributs et remplissent les mêmes fonctions.

325. — Les verbes passifs ne peuvent avoir qu'un régime

indirect, marqué par les prépositions *de* et *par*. Exemple : *Il est aimé de mon père; il est battu par son maître* (1).

326. — Les verbes passifs n'étant autre chose que le verbe *être* joint à un participe passé, il en résulte que nous n'avons pas en français de véritables verbes passifs; nous avons seulement une forme passive comme nous avons une forme active.

En latin, au contraire, il y a de véritables conjugaisons passives marquées par des finales spéciales; ainsi le verbe *aimer* fait à l'actif AMARE, *aimer*, AMO, *j'aime*, et au passif AMARI, *être aimé*, AMOR, *je suis aimé*, etc. (2).

327. — LES VERBES RÉFLÉCHIS OU PRONOMINAUX SONT CEUX qui se conjuguent avec deux pronoms de la même personne, comme *je me flatte*. On les appelle *réfléchis*, parce que l'action faite par le sujet retourne ou se réfléchit sur le sujet même.

328. — La qualification de *verbes pronominaux* n'est pas exacte, attendu qu'elle n'indique nullement l'emploi simultané de deux pronoms; tous les verbes sont nécessairement pronominaux, puisqu'ils se conjuguent tous avec des pronoms. Pour être logique, il faudrait les appeler *verbes bi-pronominaux*; et encore le grammairien Beauzée remarque-t-il très judicieusement que c'est *pronominé* qu'il faudrait dire, la terminaison en *al* signifiant *tiré de, de la nature de*.

329. — Les verbes réfléchis s'appellent aussi *verbes réciproques*, quand l'action réagit à la fois sur le sujet et sur d'autres personnes, quand il y a, en un mot, réciprocité, comme dans : *Ces personnes se nuisent entre elles*.

Il n'y a point, à proprement parler, de *verbes réciproques*, puisque cette distinction tient uniquement au sens de certains verbes, et qu'il ne peut y avoir réciprocité qu'au pluriel; et en outre, parce que tout verbe réciproque est nécessairement réfléchi au singulier.

330. — Des deux pronoms des verbes réfléchis, le premier est toujours sujet; le second est régime direct et indirect, selon que le verbe est actif ou neutre. Exemples : *tu te loues*, c'est-à-dire *tu loues toi*; *tu te nuis*, c'est-à-dire *tu nuis à toi*. Le

(1) Voyez la syntaxe de s verbes passifs pour l'emploi de ces prépositions.

(2) Au latin appartiennent en propre les verbes appelés *déponents*, c'est-à-dire actifs de sens et passifs de forme. Le mot *déponent* vient de *deponens*, qui quitte, parce qu'on suppose qu'ils ont déposé la forme active qu'ils avaient primitivement pour prendre la forme passive.

premier pronom est sujet, parce qu'il représente la personne qui fait l'action; le second est régime, parce qu'il représente la personne qui la reçoit.

331. — Les verbes réfléchis se conjuguent tous avec l'auxiliaire *être*; mais il est à remarquer que dans ces verbes le verbe *être* est employé pour le verbe *avoir*; ainsi *je me suis promené* est mis pour *j'ai promené moi*.

332. — On distingue deux espèces de verbes réfléchis : les verbes essentiellement et les verbes accidentellement réfléchis.

Les *verbes essentiellement réfléchis*, qu'on pourrait aussi nommer *réfléchis absolus*, sont ceux qui ne peuvent se conjuguer qu'avec deux pronoms, comme *je me repens*; on ne peut pas dire *je repens*.

Les *verbes accidentellement réfléchis*, ou *réfléchis relatifs*, sont ceux qui peuvent se conjuguer avec un seul ou avec deux pronoms, selon le sens, comme *je me plais*; on peut dire *je plais*.

333. — Les verbes réfléchis ne le sont quelquefois que par la forme et non par le sens, comme dans : *Ce livre s'est bien vendu*, attendu que *le livre* ne peut faire l'action de se vendre lui-même. Dans ce cas, on peut dire que le verbe a la forme réfléchie, mais qu'il a le sens passif; c'est comme s'il y avait : *ce livre a été bien vendu*. Il en est de même de : *je m'ennuie*, pour *je suis ennuyé*; *je me trouble*, pour *je suis troublé*. Ce sont des verbes réfléchis employés *figurément* (1).

334. — LES VERBES UNIPERSONNELS OU IMPERSONNELS SONT CEUX qui ne s'emploient qu'à la troisième personne du singulier, comme : *il faut*, *il pleut*. On les appelle *unipersonnels*, parce qu'ils n'ont qu'une seule personne, et *impersonnels*, parce qu'ils n'ont pour sujet aucune personne déterminée.

335. — Les verbes impersonnels ont toujours pour sujet le pronom *il*, qui, dans ce cas, est un pronom indéfini mis pour *cela*.

Ils manquent tous de l'impératif, parce que ce temps se confond avec le présent du subjonctif, auquel il emprunte toujours les troisièmes personnes.

336. — Il y a des verbes qui sont essentiellement et d'autres qui sont accidentellement impersonnels. *Falloir*, *pleuvoir*, *neiger*, sont essentiellement impersonnels, parce qu'on ne peut

(1) Voir la liste générale des verbes essentiellement réfléchis dans le *Nomenclateur orthographique* de M. Lévi Alvarès père.

les conjuguer qu'à la troisième personne. Les verbes *être*, *avoir*, *faire*, *sembler*, *paraître*, etc., sont impersonnels quand ils ont pour sujet le pronom indéfini *il*, comme dans : *Il est vrai, il y a, il fait chaud, il semble qu'il pleut, il paraît qu'on se dispute.*

Quelques grammairiens nomment ces verbes : *verbes de la troisième personne* (1).

CHAPITRE X

CONJUGAISON DES DIFFÉRENTES ESPÈCES DE VERBES

337. — § I. — CONJUGAISON DU VERBE ACTIF ET AUXILIAIRE AVOIR.

MODE INFINITIF.

Présent. Avoir. — *Passé.* Avoir eu. — *Participe présent.* Ayant. — *Participe passé.* Eu, ayant eu.

MODE INDICATIF.

Présent. J'ai, tu as, il a, nous avons, vous avez, ils ont.

Imparfait. J'avais, tu avais, il avait, nous avions, vous aviez, ils avaient.

Passé défini. J'eus, tu eus, il eut, nous eûmes, vous eûtes, ils eurent.

Passé indéfini. J'ai eu, tu as eu, il a eu, nous avons eu, vous avez eu, ils ont eu.

Passé antérieur. J'eus eu, tu eus eu, il eut eu, nous eûmes eu, vous eûtes eu, ils eurent eu.

Plus-que-parfait. J'avais eu, tu avais eu, il avait eu, nous avions eu, vous aviez eu, ils avaient eu.

Futur simple. J'aurai, tu auras, il aura, nous aurons, vous aurez, ils auront.

(1) Il y a en français un grand nombre de verbes qui s'emploient également dans le sens *transitif* et dans le sens *intransitif*, comme applaudir, bégayer, chanter. — *Exemples* : On applaudit un orateur. — Toute l'assemblée applaudit. — Cet orateur bégaya sa harangue, parce qu'il bégaye. — Cette cantatrice a très bien chanté cette romance, parce qu'elle s'exerce à chanter. — Le grammairien Beauzée proposait de nommer ces verbes *moyens*; un autre, Bescher, *semi-transitifs*. Nous préférons les nommer, avec M. B. Jullien, verbes à double emploi.

Futur passé. J'aurai eu, tu auras eu, il aura eu, nous aurons eu, vous aurez eu, ils auront eu.

MODE CONDITIONNEL.

Présent. J'aurais, tu aurais, il aurait, nous aurions, vous auriez, ils auraient.

Passé. J'aurais eu, tu aurais eu, il aurait eu, nous aurions eu, vous auriez eu, ils auraient eu.

Deuxième passé. J'eusse eu, tu eusses eu, il eût eu, nous eussions eu, vous eussiez eu, ils eussent eu.

MODE IMPÉRATIF.

Présent. — Aie, — ayons, ayez.

MODE SUBJONCTIF.

Présent ou futur. Que j'aie, que tu aies, qu'il ait, que nous ayons, que vous ayez, qu'ils aient.

Imparfait. Que j'eusse, que tu eusses, qu'il eût, que nous eussions, que vous eussiez, qu'ils eussent.

Passé. Que j'aie eu, que tu aies eu, qu'il ait eu, que nous ayons eu, que vous ayez eu, qu'ils aient eu.

Plus-que-parfait. Que j'eusse eu, que tu eusses eu, qu'il eût eu, que nous eussions eu, que vous eussiez eu, qu'ils eussent eu.

338. — § II. — CONJUGAISON DU VERBE SUBSTANTIF ET AUXILIAIRE ÊTRE. (Voy. 438.)

MODE INFINITIF.

Présent. Être. — *Passé.* Avoir été. — *Participe présent.* Étant. — *Participe passé.* Été, ayant été,

MODE INDICATIF.

Présent. Je suis, tu es, il est, nous sommes, vous êtes, ils sont.

Imparfait. J'étais, tu étais, il était, nous étions, vous étiez, il étaient.

Passé défini. Je fus, tu fus, il fut, nous fûmes, vous fûtes, ils furent.

Passé indéfini. J'ai été, tu as été, il a été, nous avons été, vous avez été, ils ont été.

Passé antérieur. J'eus été, tu eus été, il eut été, nous eûmes été, vous eûtes été, ils eurent été.

Plus-que-parfait. J'avais été, tu avais été, il avait été, nous avions été, vous aviez été, ils avaient été.

Futur simple. Je serai, tu seras, il sera, nous serons, vous serez, ils seront.

Futur passé. J'aurai été, tu auras été, il aura été, nous aurons été, vous aurez été, ils auront été.

MODE CONDITIONNEL.

Présent. Je serais, tu serais, il serait, nous serions, vous seriez, ils seraient.

Passé. J'aurais été, tu aurais été, il aurait été, nous aurions été, vous auriez été, ils auraient été.

Deuxième passé. J'eusse été, tu eusses été, il eût été, nous eussions été, vous eussiez été, ils eussent été.

MODE IMPÉRATIF.

Présent. — Sois, — soyons, soyez.

MODE SUBJONCTIF.

Présent ou futur. Que je sois, que tu sois, qu'il soit, que nous soyons, que vous soyez, qu'ils soient.

Imparfait. Que je fusse, que tu fusses, qu'il fût, que nous fussions, que vous fussiez, qu'ils fussent.

Passé. Que j'aie été, que tu aies été, qu'il ait été, que nous ayons été, que vous ayez été, qu'ils aient été.

Plus-que-parfait. Que j'eusse été, que tu eusses été, qu'il eût été, que nous eussions été, que vous eussiez été, qu'ils eussent été.

339. — § III. — MODÈLE DES QUATRE CONJUGAISONS RÉGULIÈRES.

1^{re} Conjugaison. 2^e Conjugaison. 3^e Conjugaison. 4^e Conjugaison.

MODE INFINITIF.

PRÉSENT.

Chant <i>er.</i>	Fin <i>ir.</i>	Recev <i>oir.</i>]	Rend <i>re.</i>
------------------	----------------	---------------------	-----------------

PASSÉ.

Avoir chant <i>é.</i>	Avoir fin <i>é.</i>	Avoir reç <i>u.</i>	Avoir rend <i>u.</i>
-----------------------	---------------------	---------------------	----------------------

PARTICIPE PRÉSENT.

Chant <i>ant.</i>	Finiss <i>ant.</i>	Recev <i>ant.</i>	Rend <i>ant.</i>
-------------------	--------------------	-------------------	------------------

PARTICIPE PASSÉ.

Chant <i>é.</i>	Fin <i>é.</i>	Reç <i>u.</i>	Rend <i>u.</i>
-----------------	---------------	---------------	----------------

1^{re} Conjugaison. 2^e Conjugaison. 3^e Conjugaison. 4^e Conjugaison.

MODE INDICATIF.

PRÉSENT.

Je chant <i>e</i> ,	Je fin <i>is</i> ,	Je reç <i>ois</i> ,	Je rend <i>s</i> ,
Tu chant <i>es</i> ,	Tu fin <i>is</i> ,	Tu reç <i>ois</i> ,	Tu rend <i>s</i> ,
Il chant <i>e</i> ,	Il fin <i>it</i> ,	Il reç <i>oit</i> ,	Il rend,
N. chant <i>ons</i> ,	N. finiss <i>ons</i> ,	N. recev <i>ons</i> ,	N. rend <i>ons</i> ,
V. chant <i>ez</i> ,	V. finiss <i>ez</i> ,	V. recev <i>ez</i> ,	V. rend <i>ez</i> ,
Ils chant <i>ent</i> .	Ils finiss <i>ent</i> .	Ils reçoi <u>v</u> <i>ent</i> .	Ils rend <i>ent</i> .

IMPARFAIT.

Je chant <i>ais</i> ,	Je finiss <i>ais</i> ,	Je recev <i>ais</i> ,	Je rend <i>ais</i> ,
Tu chant <i>ais</i> ,	Tu finiss <i>ais</i> ,	Tu recev <i>ais</i> ,	Tu rend <i>ais</i> ,
Il chant <i>ait</i> ,	Il finiss <i>ait</i> ,	Il recev <i>ait</i> ,	Il rend <i>ait</i> ,
N. chant <i>ions</i> ,	N. finiss <i>ions</i> ,	N. recev <i>ions</i> ,	N. rend <i>ions</i> ,
V. chant <i>iez</i> ,	V. finiss <i>iez</i> ,	V. recev <i>iez</i> ,	V. rend <i>iez</i> ,
Ils chant <i>aient</i> .	Ils finiss <i>aient</i> .	Ils recev <i>aient</i> .	Ils rend <i>aient</i> .

PASSÉ DÉFINI.

Je chant <i>ai</i> ,	Je fin <i>is</i> ,	Je reç <u>us</u> ,	Je rend <i>is</i> ,
Tu chant <i>as</i> ,	Tu fin <i>is</i> ,	Tu reç <u>us</u> ,	Tu rend <i>is</i> ,
Il chant <i>a</i> ,	Il fin <i>it</i> ,	Il reç <u>ut</u> ,	Il rend <i>it</i> ,
N. chant <i>âmes</i> ,	N. fin <i>îmes</i> .	N. reç <u>ûmes</u> ,	N. rend <i>îmes</i> ,
V. chant <i>âtes</i> ,	V. fin <i>îtes</i> ,	V. reç <u>ûtes</u> ,	V. rend <i>îtes</i> ,
Ils chant <i>èrent</i> .	Ils fin <i>irent</i> .	Ils reç <u>urent</u> .	Ils rend <i>irent</i> .

PASSÉ INDÉFINI.

J' ai chanté,	J' ai fini,	J' ai reçu,	J' ai rendu,
Tu as <i>id.</i>	Tu as <i>id.</i>	Tu as <i>id.</i>	Tu as <i>id.</i>
Il a <i>id.</i>	Il a <i>id.</i>	Il a <i>id.</i>	Il a <i>id.</i>
N. avons <i>id.</i>	N. avons <i>id.</i>	N. avons <i>id.</i>	N. avons <i>id.</i>
V. avez <i>id.</i>	V. avez <i>id.</i>	V. avez <i>id.</i>	V. avez <i>id.</i>
Ils ont <i>id.</i>	Ils ont <i>id.</i>	Ils ont <i>id.</i>	Ils ont <i>id.</i>

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J' eus chanté,	J' eus fini,	J' eus reçu,	J' eus rendu,
Tu eus <i>id.</i>	Tu eus <i>id.</i>	Tu eus <i>id.</i>	Tu eus <i>id.</i>
Il eut <i>id.</i>	Il eut <i>id.</i>	Il eut <i>id.</i>	Il eut <i>id.</i>
N. eûmes <i>id.</i>	N. eûmes <i>id.</i>	N. eûmes <i>id.</i>	N. eûmes <i>id.</i>
V. eûtes <i>id.</i>	V. eûtes <i>id.</i>	V. eûtes <i>id.</i>	V. eûtes <i>id.</i>
Ils eurent <i>id.</i>	Ils eurent <i>id.</i>	Ils eurent <i>id.</i>	Ils eurent <i>id.</i>

2^e PASSÉ ANTÉRIEUR (peu usité).

J'ai eu chanté, etc. J'ai eu fini, etc. J'ai eu reçu, etc. J'ai eu rendu, etc.

1^{re} Conjugaison. 2^e Conjugaison. 3^e Conjugaison. 4^e Conjugaison.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J' avais chanté,	J' avais fini,	J' avais reçu.	J' avais rendu,
Tu avais <i>id.</i>	Tu avais <i>id.</i>	Tu avais <i>id.</i>	Tu avais <i>id.</i>
Il avait <i>id.</i>	Il avait <i>id.</i>	Il avait <i>id.</i>	Il avait <i>id.</i>
N. avions <i>id.</i>	N. avions <i>id.</i>	N. avions <i>id.</i>	N. avions <i>id.</i>
V. aviez <i>id.</i>	V. aviez <i>id.</i>	V. aviez <i>id.</i>	V. aviez <i>id.</i>
Ils avaient <i>id.</i>	Ils avaient <i>id.</i>	Ils avaient <i>id.</i>	Ils avaient <i>id.</i>

FUTUR.

Je chanter ai,	Je finir ai,	Je recev rai,	Je rend rai,
Tu chanter as,	Tu finir as,	Tu recev ras,	Tu rend ras,
Il chanter a,	Il finir a.	Il recev ra,	Il rend ra,
N. chanter ons,	N. finir ons.	N. recev rons,	N. rend rons,
V. chanter ez,	V. finir ez,	V. recev rez,	V. rend rez,
Ils chanter ont.	Ils finir ont.	Ils recev ront.	Ils rend ront.

FUTUR PASSÉ.

J' aurai chanté,	J' aurai fini,	J' aurai reçu,	J' aurai rendu,
Tu auras <i>id.</i>	Tu auras <i>id.</i>	Tu auras <i>id.</i>	Tu auras <i>id.</i>
Il aura <i>id.</i>	Il aura <i>id.</i>	Il aura <i>id.</i>	Il aura <i>id.</i>
N. aurons <i>id.</i>	N. aurons <i>id.</i>	N. aurons <i>id.</i>	N. aurons <i>id.</i>
V. aurez <i>id.</i>	V. aurez <i>id.</i>	V. aurez <i>id.</i>	V. aurez <i>id.</i>
Ils auront <i>id.</i>	Ils auront <i>id.</i>	Ils auront <i>id.</i>	Ils auront <i>id.</i>

MODE CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je chanter ais,	Je finir ais,	Je recev rais,	Je rend rais,
Tu chanter ais,	Tu finir ais,	Tu recev rais,	Tu rend rais,
Il chanter ait,	Il finir ait,	Il recev rait,	Il rend rait.
N. chanter ions,	N. finir ions,	N. recev rions,	N. rend rions,
V. chanter iez,	V. finir iez,	V. recev riez,	F. rend riez,
Ils chanter aient.	Ils finir aient.	Ils recev raient.	Ils rend raient.

PASSÉ.

J' aurais chanté,	J' aurais fini,	J' aurais reçu,	J' aurais rendu,
Tu aurais <i>id.</i>	Tu aurais <i>id.</i>	Tu aurais <i>id.</i>	Tu aurais <i>id.</i>
Il aurait <i>id.</i>	Il aurait <i>id.</i>	Il aurait <i>id.</i>	Il aurait <i>id.</i>
N. aurions <i>id.</i>	N. aurions <i>id.</i>	N. aurions <i>id.</i>	N. aurions <i>id.</i>
V. auriez <i>id.</i>	V. auriez <i>id.</i>	V. auriez <i>id.</i>	V. auriez <i>id.</i>
Ils auraient <i>id.</i>	Ils auraient <i>id.</i>	Ils auraient <i>id.</i>	Ils auraient <i>id.</i>

2^e PASSÉ.

J' eusse chanté,	J' eusse fini,	J' eusse reçu,	J' eusse rendu,
Tu eusses <i>id.</i>	Tu eusses <i>id.</i>	Tu eusses <i>id.</i>	Tu eusses <i>id.</i>
Il eût <i>id.</i>	Il eût <i>id.</i>	Il eût <i>id.</i>	Il eût <i>id.</i>
N. eussions <i>id.</i>	N. eussions <i>id.</i>	N. eussions <i>id.</i>	N. eussions <i>id.</i>
V. eussiez <i>id.</i>	V. eussiez <i>id.</i>	V. eussiez <i>id.</i>	V. eussiez <i>id.</i>
Ils eussent <i>id.</i>	Ils eussent <i>id.</i>	Ils eussent <i>id.</i>	Ils eussent <i>id.</i>

1^{re} Conjugaison. 2^e Conjugaison. 3^e Conjugaison. 4^e Conjugaison.

MODE IMPÉRATIF.

PRÉSENT.

Point de 1^{re} personne au singulier, ni de 3^e aux deux nombres

Chant <i>e</i> ,	Fin <i>is</i> ,	Reç <i>ois</i> ,	Rend <i>s</i> ,
Chant <i>ons</i> ,	Finiss <i>ons</i> ,	Recev <i>ons</i> ,	Rend <i>ons</i> ,
Chant <i>ez</i> .	Finiss <i>ez</i> .	Recev <i>ez</i> .	Rend <i>ez</i> .

PASSÉ.

Aie chanté,	Aie fini,	Aie reçu,	Aie rendu,
Ayons chanté,	Ayons fini,	Ayons reçu,	Ayons rendu,
Ayez chanté.	Ayez fini.	Ayez reçu.	Ayez rendu.

MODE SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que je chant <i>e</i> ,	Que je finiss <i>e</i> ,	Que je reçoiv <i>e</i> ,	Que je rend <i>e</i> ,
Que tu chant <i>es</i> ,	Que tu finiss <i>es</i> ,	Que tu reçoiv <i>es</i> ,	Que tu rend <i>es</i> ,
Qu'il chant <i>e</i> ,	Qu'il finiss <i>e</i> ,	Qu'il reçoiv <i>e</i> ,	Qu'il rend <i>e</i> ,
Que n. chant <i>ions</i> ,	Que n. finiss <i>ions</i> ,	Que n. recev <i>ions</i> ,	Que n. rend <i>ions</i> ,
Que v. chant <i>iez</i> ,	Que v. finiss <i>iez</i> ,	Que v. recev <i>iez</i> ,	Que v. rend <i>iez</i> ,
Qu'ils chant <i>ent</i> .	Qu'ils finiss <i>ent</i> .	Qu'ils reçoiv <i>ent</i> .	Qu'ils rend <i>ent</i> .

IMPARFAIT.

Que je chant <i>asse</i> ,	Que je finis <i>se</i> ,	Que je reçus <i>se</i> ,	Que je rendis <i>se</i> ,
Que tu chant <i>asses</i> ,	Que tu finis <i>ses</i> ,	Que tu reçus <i>ses</i> ,	Que tu rendis <i>ses</i> ,
Qu'il chant <i>ât</i> ,	Qu'il finit <i>t</i> ,	Qu'il reçut <i>t</i> ,	Qu'il rendit <i>t</i> ,
Que n. chant <i>assions</i> ,	Que n. finis <i>sions</i> ,	Que n. reçus <i>sions</i> ,	Que n. rendis <i>sions</i> ,
Que v. chant <i>assiez</i> ,	Que v. finis <i>siez</i> ,	Que v. reçus <i>siez</i> ,	Que v. rendis <i>siez</i> ,
Qu'ils chant <i>assent</i> .	Qu'ils finis <i>sent</i> .	Qu'ils reçus <i>sent</i> .	Qu'ils rendis <i>sent</i> .

PASSÉ.

Que j' aie chanté,	Que j' aie fini,	Que j' aie reçu,	Que j' aie rendu,
Que tu aies <i>id.</i>	Que tu aies <i>id.</i>	Que tu aies <i>id.</i>	Que tu aies <i>id.</i>
Qu'il ait <i>id.</i>	Qu'il ait <i>id.</i>	Qu'il ait <i>id.</i>	Qu'il ait <i>id.</i>
Que n. ayons <i>id.</i>	Que n. ayons <i>id.</i>	Que n. ayons <i>id.</i>	Que n. ayons <i>id.</i>
Que v. ayez <i>id.</i>	Que v. ayez <i>id.</i>	Que v. ayez <i>id.</i>	Que v. ayez <i>id.</i>
Qu'ils aient <i>id.</i>	Qu'ils aient <i>id.</i>	Qu'ils aient <i>id.</i>	Qu'ils aient <i>id.</i>

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j' eusse chanté,	Que j' eusse fini,	Que j' eusse reçu,	Que j' eusse rendu,
Que tu eusses <i>id.</i>	Que tu eusses <i>id.</i>	Que tu eusses <i>id.</i>	Que tu eusses <i>id.</i>
Qu'il eût <i>id.</i>	Qu'il eût <i>id.</i>	Qu'il eût <i>id.</i>	Qu'il eût <i>id.</i>
Que n. eussions <i>id.</i>	Que n. eussions <i>id.</i>	Que n. eussions <i>id.</i>	Que n. eussions <i>id.</i>
Que v. eussiez <i>id.</i>	Que v. eussiez <i>id.</i>	Que v. eussiez <i>id.</i>	Que v. eussiez <i>id.</i>
Qu'ils eussent <i>id.</i>	Qu'ils eussent <i>id.</i>	Qu'ils eussent <i>id.</i>	Qu'ils eussent <i>id.</i>

340. — § IV. — CONJUGAISON D'UN VERBE A LA FORME
NÉGATIVE.

INFINITIF.

Présent. Ne pas chanter. — *Passé.* N'avoir pas chanté. —
Participe présent. Ne chantant pas.

INDICATIF.

Présent. Je ne chante pas, tu ne chantes pas, il ne chante pas, nous ne chantons pas, vous ne chantez pas, ils ne chantent pas.

Imparfait. Je ne chantais pas, tu ne chantais pas, etc.

Passé défini. Je ne chantai pas, tu ne chantas pas, etc.

Passé indéfini. Je n'ai pas chanté, tu n'as pas chanté, etc.

Passé antérieur. Je n'eus pas chanté, tu n'eus pas chanté, etc.

Plus-que-parfait. Je n'avais pas chanté, tu n'avais pas chanté, etc.

Futur. Je ne chanterai pas, tu ne chanteras pas, etc.

Futur passé. Je n'aurai pas chanté, tu n'auras pas chanté, etc.

CONDITIONNEL.

Présent. Je ne chanterais pas, tu ne chanterais pas, etc.

Passé. Je n'aurais pas chanté, tu n'aurais pas chanté, etc.

Deuxième passé. Je n'eusse pas chanté, tu n'eusses pas chanté, etc.

IMPÉRATIF.

Présent. Ne chante pas, ne chantons pas, ne chantez pas.

SUBJONCTIF.

Présent. Que je ne chante pas, que tu ne chantes pas, etc.

Imparfait. Que je ne chantasse pas, que tu ne chantasses pas, etc.

Passé. Que je n'aie pas chanté, que tu n'aies pas chanté, etc.

Plus-que-parfait. Que je n'eusse pas chanté, que tu n'eusses pas chanté, etc.

341. — § V. — CONJUGAISON D'UN VERBE A LA FORME
INTERROGATIVE.

INDICATIF.

Présent. Chanté-je ? chantes-tu ? chante-t-il ? chantons-nous ? chantez-vous ? chantent-ils ?

Imparfait. Chantais-je ? chantais-tu ? chantait-il ? etc.

Passé défini. Chantai-je ? chantas-tu ? chanta-t-il ? etc.

Passé indéfini. Ai-je chanté ? as-tu chanté ? a-t-il chanté ? avons-nous chanté ? avez-vous chanté ? ont-ils chanté ?

Passé antérieur. Eus-je chanté ? etc. (Peu usité.)

Plus-que-parfait. Avais-je chanté ? avais-tu chanté ? etc.

Futur. Chanterai-je ? chanteras-tu ? chantera-t-il ? etc.

Futur passé. Aurai-je chanté ? auras-tu chanté ? etc.

CONDITIONNEL.

Présent. Chanterais-je ? chanterais-tu ? chanterait-il ? etc.

Passé. Aurais-je chanté ? aurais-tu chanté ? etc.

342. — § VI. — CONJUGAISON D'UN VERBE A LA FORME MIXTE.

INDICATIF.

Présent. Ne chanté-je pas ? ne chantes-tu pas ? ne chante-t-il pas ? ne chantons-nous pas ? ne chantez-vous pas ? ne chantent-ils pas ?

Imparfait. Ne chantais-je pas ? ne chantais-tu pas ? etc.

Passé défini. Ne chantai-je pas ? ne chantas-tu pas ? ne chanta-t-il pas ? etc.

Passé indéfini. N'ai-je pas chanté ? n'as-tu pas chanté ? n'a-t-il pas chanté ? n'avons-nous pas chanté ? etc.

Passé antérieur. N'eus-je pas chanté ? etc. (Peu usité.)

Plus-que-parfait. N'avais-je pas chanté ? N'avais-tu pas chanté ? etc.

Futur. Ne chanterai-je pas ? ne chanteras-tu pas ? ne chantera-t-il pas ? etc.

Futur passé. N'aurai-je pas chanté ? n'auras-tu pas chanté ? etc.

CONDITIONNEL.

Présent. Ne chanterais-je pas ? ne chanterais-tu pas ? etc.

Passé. N'aurais-je pas chanté ? n'aurais-tu pas chanté ? etc.

Deuxième passé. N'eussé-je pas chanté ? n'eusses-tu pas chanté ? etc.

343. — § VII. — CONJUGAISON D'UN VERBE NEUTRE AVEC L'AUXILIAIRE ÊTRE.

INFINITIF.

Présent. Partir.

Passé. Être parti ou partie.

Participe présent. Partant.

Participe passé. Parti, partie.

INDICATIF.

Présent. Je pars, tu pars, etc.

Imparfait. Je partais, tu partais, etc.

Passé défini. Je partis, tu partis, etc.

Passé indéfini. Je suis parti ou partie, tu es parti ou partie, il est parti ou elle est partie, nous sommes partis ou parties, vous êtes partis ou parties, ils sont partis ou elles sont parties.

Passé antérieur. Je fus parti ou partie, tu fus parti ou partie, etc.

Plus-que-parfait. J'étais parti ou partie, etc.

Futur. Je partirai, tu partiras, etc.

Futur passé. Je serai parti ou partie, etc.

CONDITIONNEL.

Présent. Je partirais, tu partirais, etc.

Passé. Je serais parti ou partie, etc.

Deuxième passé. Je fusse parti ou partie, tu fusses parti ou partie, etc.

IMPÉRATIF.

Présent. Pars, partons, partez.

SUBJONCTIF.

Présent. Que je parte, que tu partes, etc.

Imparfait. Que je partisse, que tu partisses, qu'il partît, etc.

Passé. Que je sois parti ou partie, que tu sois parti ou partie, etc.

Plus-que-parfait. Que je fusse parti ou partie, etc.

344. — § VIII. — CONJUGAISON D'UN VERBE A LA VOIX

PASSIVE.

INFINITIF.

Présent. Être aimé ou aimée.

Passé. Avoir été aimé ou aimée.

Participe présent. Étant aimé ou aimée.

Participe passé. Ayant été aimé ou aimée.

INDICATIF.

Présent. Je suis aimé ou aimée, tu es aimé ou aimée, il est aimé ou elle est aimée, nous sommes aimés ou aimées, vous êtes aimés ou aimées, ils sont aimés ou elles sont aimées.

Imparfait. J'étais aimé ou aimée, tu étais aimé ou aimée, etc.

Passé défini. Je fus aimé ou aimée, tu fus aimé ou aimée, etc.

Passé indéfini. J'ai été aimé ou aimée, etc.

Plus-que-parfait. J'avais été aimé ou aimée, etc.

Futur. Je serai aimé ou aimée, etc.

Futur antérieur. J'aurai été aimé ou aimée, etc.

CONDITIONNEL.

Présent. Je serais aimé ou aimée, etc.

Passé. J'aurais été aimé ou aimée, etc.

Second passé. J'eusse été aimé ou aimée, etc.

IMPÉRATIF.

Présent. — Sois aimé ou aimée, — soyons aimés ou aimées, soyez aimés ou aimées.

SUBJONCTIF.

Présent. Que je sois aimé ou aimée, etc.

Imparfait. Que je fusse aimé ou aimée, etc.

Passé. Que j'aie été aimé ou aimée, etc.

Plus-que-parfait. Que j'eusse été aimé ou aimée, etc.

345. — § IX. — CONJUGAISON D'UN VERBE RÉFLÉCHI.

INFINITIF.

Présent. Se fâcher.

Passé. S'être fâché ou fâchée.

Participe présent. Se fâchant.

Participe passé. S'étant fâché ou fâchée.

INDICATIF.

Présent. Je me fâche, tu te fâches, il se fâche, nous nous fâchons, vous vous fâchez, ils se fâchent.

Imparfait. Je me fâchais, tu te fâchais, etc.

Passé défini. Je me fâchai, tu te fâchas, etc.

Passé indéfini. Je me suis fâché ou fâchée, tu t'es fâché ou fâchée, il s'est fâché ou elle s'est fâchée, nous nous sommes fâchés ou fâchées, vous vous êtes fâchés ou fâchées, ils se sont fâchés ou elles se sont fâchées.

Passé antérieur. Je me fus fâché ou fâchée, etc.

Plus-que-parfait. Je m'étais fâché ou fâchée, etc.

Futur. Je me fâcherai, tu te fâcheras, etc.

Futur passé. Je me serai fâché ou fâchée, etc.

CONDITIONNEL.

Présent. Je me fâcherais, tu te fâcherais, etc.

Passé. Je me serais fâché ou fâchée, etc.

Second passé. Je me fusse fâché ou fâchée, etc.

IMPÉRATIF.

Présent. — Fâche-toi, fâchons nous, fâchez-vous.

SUBJONCTIF.

Présent. Que je me fâche, que tu te fâches, etc.

Imparfait. Que je me fâchasse, etc.

Passé. Que je me sois fâché ou fâchée, etc.

Plus-que-parfait. Que je me fusse fâché ou fâchée, etc.

346. — § X. — CONJUGAISON D'UN VERBE IMPERSONNEL.

	INFINITIF.	<i>Futur.</i>	Il tonnera.
<i>Présent.</i>	Tonner.	<i>Futur passé.</i>	Il aura tonné.
<i>Passé.</i>	Avoir tonné.	CONDITIONNEL.	
<i>Partic. présent.</i>	Tonnant.	<i>Présent.</i>	Il tonnerait.
<i>Partic. passé.</i>	Tonné.	<i>Passé.</i>	Il aurait tonné.
	INDICATIF.	<i>Second passé.</i>	Il eût tonné.
<i>Présent.</i>	Il tonne,	SUBJONCTIF.	
<i>Imparfait.</i>	Il tonnait.	<i>Présent.</i>	Qu'il tonne.
<i>Passé défini.</i>	Il tonna.	<i>Imparfait.</i>	Qu'il tonnât.
<i>Passé indéfini.</i>	Il a tonné.	<i>Passé.</i>	Qu'il ait tonné.
<i>Passé antérieur.</i>	Il eut tonné.	<i>Plus-que-parf.</i>	Qu'il eût tonné.
<i>Plus-que-parf.</i>	Il avait tonné.		

Par extension, poétiquement et figurément, ce verbe est intransitif : *l'airain tonne ; ce prédicateur tonne contre la vie.*

CHAPITRE XI

VOCABULAIRE DES VERBES IRRÉGULIERS ET DES VERBES A DIFFICULTÉS (1)

Première conjugaison.

347. — ALLER, *allant, allé, je vais, j'allai* (avec être).

Je vais, tu vas, il va, nous allons, vous allez, ils vont. —

(1) Les cinq temps primitifs sont placés en tête et toujours rangés dans l'ordre suivant : *Présent de l'infinitif, participe présent, participe passé, présent de l'indicatif, passé défini.* (Voyez la note du n° 280.)

J'allais. — Je suis allé ou allée. — J'irai, tu iras. — J'irais, tu irais. — Va, allons, allez. — Que j'aïlle, que tu aïlles, qu'il aïlle, que nous aïllions, que vous aïlliez, qu'ils aïllent.

Remarque. La deuxième personne du singulier de l'impératif, qui ne doit pas avoir une *s* finale, en prend une par euphonie avant une voyelle. On écrit : *Va te coucher, vas en chercher* (voyez : s'en aller).

348. — ANNONCER, *annonçant, annoncé, j'annonce, j'annonçai.*

Dans les verbes en *cer*, le *c* prend une cédille avant *a, o, u*, afin de conserver la prononciation douce.

349. — ARGÜER, *argüant, argüé, j'argüai.*

Le verbe *argüer* (dans le sens de *tirer une conséquence d'une chose*) prend le tréma sur l'*u* quand cette lettre n'est pas suivie d'un *e* muet ou d'un *i* ; quand il en est suivi c'est l'*e* ou l'*i* qui prend le tréma. — *J'argüë, nous argüions, j'argüais.*

L'Académie ne met de tréma dans aucun cas, mais il est évident que ce signe est indispensable pour éviter une fausse prononciation.

Arguer, terme d'orfèvrerie, se dit de l'action de passer l'or et l'argent à l'*argue*, sorte de filière, pour les amincir et les étirer. Dans ce verbe l'*u* ne se prononce pas séparément. On dit : *Arguer, j'argue, nous arguons, j'arguais*, comme dans : *Fatiguer, je fatigue, nous fatiguons, je fatiguais*. Ce verbe est peu usité ; on dit plus ordinairement : *Tirer à l'argue, passer à l'argue*.

350. — AVOUER, *avouant, avoué, j'avoue, j'avouai.*

Imparfait. Nous avouïons, vous avouïez. — *Subjonctif présent.* Que nous avouïons, que vous avouïez.

Dans les verbes en *ouer* et *uer*, et dans les verbes en *ure* de la quatrième conjugaison (voyez *exclure*), on met un tréma sur l'*i* de la finale des deux premières personnes de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif pour la détacher du radical.

Conjuguez de même : jouer, louer, nouer, dénouer, saluez, tuer, etc.

Remarque. Les verbes en *guer* et en *quer*, comme *distinguer, manquer, remarquer*, ne prennent pas le tréma, parce que *guer, quer* ne forment qu'une syllabe. On écrit : *nous distinguons, nous marquons.*

Tous les grammairiens n'admettent pas cette addition du tréma.

351. — BAYER, *bayant* (part. p. nul), *je baye, je bayai.*

Ce verbe n'est guère usité que dans l'expression familière *bayer aux corneilles* (comme *payer* ; voyez *essuyer*).

352. — BÉER : vieux mot qui n'est plus usité qu'au participe présent et comme adjectif verbal : *béant, béante*.

Béer s'est dit pour aspirer : Les Seize ne voyaient l'Espagnol ne béer qu'après votre couronne.

353. — CHANGER, *changeant, changé, je change, je changeai*.

Dans les verbes en *ger*, le *g* est suivi d'un *e* euphonique avant un *a* ou un *o*, afin de conserver la prononciation douce. Cet *e*, qui est purement euphonique, n'appartient ni au radical ni à la finale du verbe.

354. — S'EN ALLER (comme *aller*).

Dans les temps composés, l'auxiliaire se place entre *en* et le participe ; on dit : *Je m'en suis allé*, et non *je me suis en allé*. Avec la conjonction *donc*, à l'impératif. Il faut dire : *Allez-vous-en donc* et non *Allez donc vous en*.

A la deuxième personne du singulier de l'impératif on doit écrire *va-t'en* et non *va-t-en*, parce que le *t* n'est point euphonique comme dans *va-t-il ? chante-t-il ?* c'est le pronom *te*, attendu que le verbe *s'en aller* est réfléchi ; *va-t'en* est une élision de *va-te-en*.

355. — ENVOYER, *envoyant, envoyé, j'envoie, j'envoyai*,

Futur, j'enverrai. — *Conditionnel présent, j'enverrais*.

Les autres temps comme *essuyer*.

356. — ÉPELER, *épelant, épelé, j'épelle, j'épelai*.

J'épelle, tu épelles, il épelle, nous épelons, vous épelez, ils épellent ; ou j'épèle, tu épèles, il épèle, nous épelons, vous épelez, ils épèlent. — J'épellerai ou j'épèlerai. — J'épellerais ou j'épèlerais. — Que j'épelle ou que j'épèle (voyez *jeter*.)

Dans les verbes en *eler* et en *eter*, on double l'*l* et *t* avant une syllabe muette, excepté dans *geler, déceler, harceler, peler, bourreler* et *acheter*, qui prennent un accent grave sur l'avant dernier *e* et ne doublent pas la consonne ; on écrit *je gèle* et non *je gelle* (1).

(1) L'euphonie veut que, lorsqu'une syllabe est muette, l'*e* de la syllabe précédente soit ouvert, ce qui peut se marquer de deux manières, soit en doublant la consonne, comme dans *je jette, j'épelle*, soit en mettant un accent grave sans doubler la consonne, comme dans *je jète, j'épèle*.

Pour éviter des exceptions inutiles, quelques grammairiens sont d'avis d'adopter l'une ou l'autre orthographe pour tous les verbes de

357. — ESSUYER, *essuyant, essuyé, j'essuie, j'essuyai.*

J'essuie, tu essuies, il essuie, nous essuyons, vous essuyez, ils essuient. — J'essuyais, nous essuyions. — J'essuierai. — J'essuierais. — Que j'essuie, que tu essuies, qu'il essuie, que nous essuyions, que vous essuyiez, qu'ils essuient.

Dans les verbes en *yer*, l'*y* se change en *i* avant un *e* muet.

Le verbe *rayer* conserve l'*y* au futur et au conditionnel quoique avant un *e* muet : *je rayerai, je rayerais*, parce qu'on prononce *je ra-ye-rai* et non *je rai-rai*.

Le verbe *payer* conserve l'*y* ou prend un *i* avant un *e* muet. L'Académie écrit : *je paye, tu payes, il paye* ou *il paie, ils payent* ou *ils paient* ; *je payerai, je paierai* ou *je païrai*.

Les verbes en *yer* prennent un *i* après l'*y* aux deux premières personnes du pluriel de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjontif : *nous essuyions, vous essuyiez*. Cet *i* n'est point une irrégularité ; il appartient à la finale et l'*y* au radical du verbe.

La règle de l'orthographe des verbes en *yer* s'applique également aux verbes qui, sans être terminés par *yer*, ont le participe présent terminé en *yant*, comme *voyant, fuyant*. L'*y* se change en *i* avant un *e* muet dans les temps formés du participe présent : *nous voyons, vous voyez, ils voient* ; *que je voie, que nous voyions* ; *que nous fuyions*.

358. — FABRIQUER, *fabriquant, fabriqué, je fabrique, je fabriquai.*

Verbe entièrement régulier ; le *qu* du participe présent se change en *c* dans l'adjectif verbal et dans les mots qui en sont formés : *Ce fabricant s'est enrichi en fabriquant des allumettes* ; *fabrication*.

Il en est de même des autres verbes en *quer* : *bifurquer, bifurcation* ; *éduquer, éducation*.

359. — FATIGUER, *fatigant, fatigué, je fatigue, je fatiguai.*

Ce verbe est entièrement régulier ; mais l'*u* euphonique du participe présent est supprimé dans l'adjectif verbal et les mots

cette espèce. L'emploi de l'accent, étant plus simple et plus régulier, commence à être adopté, d'autant mieux qu'il y a beaucoup d'autres verbes dans le même cas, et dans lesquels on n'a jamais songé à doubler la consonne. tels sont : *crever, je crève* ; *élever, j'élève* ; *mener, je mène* ; *peser, je pèse* ; *semer, je sème* ; *se promener, je me promène*, etc.

Pour les verbes en *eter* et *eter*, l'Académie adopte le doublement de la consonne, excepté dans *geler, déceler, harceler, peler, bourreler, acheter*. Cette exception n'est nullement motivée.

qui en sont dérivés ; on écrit : *On s'épuise en se fatiguant trop ; un travail fatigant ; un homme infatigable.* On le conserve dans *fatigue* par raison d'euphonie.

Il en est de même des autres verbes en *guer* : *naviguer, naviguant, navigation, navigable ; extravaguer, en extravaguant ; un homme extravagant ; divaguer, en divaguant, divagation.*

360. — JETER, *jetant, jeté, je jette, je jetai.*

Je jette, tu jettes, il jette, nous jetons, vous jetez, ils jettent ; ou je jète, tu jètes, etc. (Voyez *épeler*.)

361. — LEVER, *levant, levé, je lève, je levai.*

Je lève, tu lèves, il lève, nous levons, vous levez, ils lèvent. — Je lèverai, etc.

Lorsque dans les verbes de la première conjugaison, la dernière syllabe est précédée d'un *e* muet, comme dans *lever*, l'euphonie veut que cet *e* ait le son de l'*é* ouvert, toutes les fois que la syllabe suivante est muette ; dans ce cas cet *e* prend toujours l'accent grave, comme dans : *je lève, je lèverai* ; mais quand la dernière syllabe n'est pas muette, l'*e* cesse d'avoir le son ouvert et de prendre l'accent grave, comme dans : *nous levons, nous levions.* Les verbes en *eler* et *eter* peuvent doubler l'*l* ou le *t* au lieu de prendre l'accent grave (Voyez *épeler, jeter*).

362. — RÉPÉTER, *répétant, répété, je répète, je répétai.*

Je répète, tu répètes, il répète, nous répétons, vous répétez, ils répètent. — Je répéterai.

Dans les verbes de la première conjugaison dont la dernière syllabe est précédée d'un *é* fermé, cet *é* devient ouvert et prend un accent grave quand la syllabe suivante est muette (Voyez *lever*).

Il faut en excepter les verbes en *éger* et *éer*, comme *protéger, alléger, créer, suppléer*, qui conservent toujours l'accent aigu. On écrit et l'on prononce : *Je protège, je protégerai, je crée, je créerai.*

Seconde conjugaison.

363. — ACQUÉRIR, *acquérant, acquis, j'acquiers, j'acquis.*

J'acquiers, tu acquiers, il acquiert, nous acquérons, vous acquérez, ils acquièrent. — J'acquerais. — J'acquerrai. — J'acquerrais. — Que j'acquière, que tu acquières, qu'il acquière, que nous acquérions, que vous acquériez, qu'ils acquièrent.

Conjuguez de même : *conquérir, reconquérir, requérir, s'enquérir.*

364. — ASSAILLIR, *assaillant, assailli, j'assaille, j'assailis.*
Futur, j'assailirai. — *Conditionnel présent, j'assailirais.*
 Les autres temps comme *saillir*, irrégulier (Voyez ce verbe).

365. — AVENIR, *avenant, venu, il avient, il avint* (impers.).
 Il se conjugue comme *venir* ; peu employé, excepté au participe passé. — Ce que vous dites est comme non *venu*.

Remarque. Quoique ce verbe dérive du latin *advenire*, on n'écrit plus *advenir, il advint, il adviendra*. L'Académie dit : *quelques-uns disent* ADVENIR. — Un proverbe dit :

Fais ce que dois, *advienne* que pourra.

366. — BÉNIR, *bénissant, bénit, bénite, ou béni, bénie; je bénis, je bénis.*

Ce verbe est entièrement régulier et se conjugue comme *finir*, excepté au participe passé où il a deux formes : *béni* et *bénit*.

Bénit s'emploie comme adjectif verbal, et se dit des choses sur lesquelles le prêtre a donné sa bénédiction avec les cérémonies de l'Église : *du pain bénit, de l'eau bénite*.

Béni s'emploie : 1° comme adjectif verbal en parlant des personnes auxquelles Dieu a accordé sa bénédiction, et toutes les fois qu'il ne s'agit pas de la consécration d'une chose par les cérémonies ordinaires. *Un peuple béni de Dieu. Vous êtes bénie entre toutes les femmes. Des enfants bénis par leur père.*

2° Dans la conjugaison des temps composés du verbe *bénir* : *Il a béni le pain ; il a béni l'eau ; l'eau qu'on a bénie est bénite.*

367. — BOUILLIR, *bouillant, bouilli, je bous, je bouillis.*

Je bous, tu bous, il bout, nous bouillons, vous bouillez, ils bouillent. — Je bouillais, nous bouillions. — Je bouillirai. — Que je bouille, que nous bouillions. — Que je bouillisse.

Remarque. On comprend qu'il ne faut pas dire : *nous bouillissons, vous bouillissez, ils bouillissent ; je bouillissais, etc.*, parce qu'au participe présent il fait *bouillant* et non *bouillissant*.

368. — COURIR, *courant, couru, je cours, je courus.*

Futur, je courrai. — *Conditionnel présent, je courrais.* — *Subjonctif présent, que je coure, que tu coures, qu'il coure.*

Conjuguez de même : *accourir, concourir, discourir, encourir, parcourir, recourir, secourir.*

Remarque. Les deux *r* du futur et du conditionnel ne sont point une irrégularité. Si le verbe était régulier il ferait *je courirai* ; l'irrégularité est dans la suppression de l'*i* par contraction.

Autrefois l'infinitif de ce verbe était *courre*, du latin *currere*. Exemples : Les périls que j'ai à courre dans ce voyage ne m'étonnent point. (VOITURE.)

De ces jeunes guerriers la flotte vagabonde
Allait courre fortune aux orages du monde. (MALHEBBE.)

Aujourd'hui *courre* ne s'emploie qu'en terme de chasse. (Voyez ce mot, n° 425.)

369. — CUEILLIR, *cueillant, cueilli, je cueille, je cueillis.*

Je cueille, tu cueilles, il cueille. — Je cueillerai, — je cueillerais.

Conjuguez de même : *accueillir, recueillir.*

Remarque. Le verbe *cueillir* fait au futur *cueillerai* ou *cueillirai*, parce qu'autrefois on disait *cueiller*, et que l'ancien futur s'est conservé. Les gens de la campagne disent encore : *Je vais cueiller des cerises, des pois, etc.*

370. — DORMIR, *dormant, dormi, je dors, je dormis.*

Conjuguez de même : *s'endormir, se rendormir.*

371. — FAILLIR, *faillant, failli, je faux, je faillis.*

Je faux, tu faux, il faut, nous faillons, vous faillez, ils faillent. — Je faillais. — Je faudrai. — Je foudrais.

Ce verbe n'est plus usité qu'à l'infinitif, au pluriel du présent de l'indicatif, au passé défini, au passé indéfini et au plus-que-parfait. On dit encore quelquefois *le cœur me faut*, c'est-à-dire me manque. *Au bout de l'aune faut le drap*, c'est-à-dire toutes choses ont leur fin. Au futur on dit aujourd'hui, *je faillirai*.

Conjuguez de même : *défaillir.*

372. — FÉRIR (frapper ; du latin *ferire*). Ce verbe n'est usité qu'à l'infinitif et dans cette expression : *Sans coup férir.*

373. — FLEURIR (produire des fleurs), *fleurissant, fleuri, je fleuris, je fleuris.*

Ce verbe est régulier dans le sens propre, c'est-à-dire quand il signifie *produire des fleurs*. On dit : nous fleurissons, vous fleurissez, ils fleurissent. Je fleurissais. Que je fleurisse.

FLEURIR (prosperer), *florissant, fleuri, je fleuris, je fleuris.*

Au figuré, c'est-à-dire dans le sens de *prosperer*, ce verbe fait au participe présent *florissant*, et conserve cette forme dans les temps dérivés de ce participe.

Nous florissons, vous florissez, ils florissent. Je florissais. Que je florisse. *Les arts florissaient à Athènes. Un commerce florissant. Une ville florissante.* Dans aucun cas il ne fait à l'infinitif *florir*.

Conjuguez de même *refleurir*, régulier ou irrégulier selon le sens.

Le radical *flor* (du latin *flos, floris*, fleur) a formé le verbe de la première conjugaison *déflorer*, qu'on emploie au figuré pour signifier : ôter à un sujet ce qu'il a de neuf et de piquant.

374. — FUIR, *fuyant, fui* (invariable), *je suis, je suis*.

Imparfait, je fuyais, nous fuyions. — *Passé*, je suis, nous fuîmes. — *Subjonctif présent*, que je fuie, que tu fuies, qu'il fuie, que nous fuyions, que vous fuyiez, qu'il fuient. — *Imparfait*, que je fusse, que tu fusses. Inusité au passé et à l'imparfait du subjonctif.

Conjuguez de même : *s'enfuir*. Impératif, *ensuis-toi*.

375. — GÉSIR, *gisant* (part. p. nul), *il gît*. (Passé déf. nul).

Ce verbe n'est usité qu'aux temps et aux personnes suivantes : Il gît, ils gisent ; il gisait, ils gisaient ; gisant. On l'emploie principalement dans l'expression *ci-gît*, que l'on met dans les épitaphes pour *ici repose*. Le son de l's est dur dans *gisant* : on prononce *gissant*.

376. — HAÏR, *haïssant, haï*, *je hais, je hais*.

La seule irrégularité de ce verbe consiste en ce qu'il ne prend pas le tréma aux trois personnes du singulier du présent de l'indicatif. On écrit et l'on prononce : *je hais, tu hais, il hait*.

Aux deux premières personnes plurielles du passé défini le tréma remplace l'accent circonflexe : *nous haïmes, vous haïtes*.

377. — ISSIR. Ce verbe n'est usité qu'au participe passé où il fait *issu, issue*. Il signifie *provenir, sortir*, et s'emploie principalement dans ces expressions : *Prince issu du sang royal ; cousin issu de germain*.

378. — MENTIR, *mentant, menti, je mens, je mentis*.

Conjuguez de même : *démentir*.

379. — MOURIR, *mourant, mort* (avec être), *je meurs, je mourus*.

Je meurs, tu meurs, il meurt, nous mourons, vous mourez, ils meurent. — Je mourrai. — Je mourrais. — Que je meure, que tu meures, qu'il meure, que nous mourions, que vous mouriez, qu'ils meurent (Voyez *courir*).

380. — OFFRIR, *offrant, offert, j'offre, j'offris*.

Futur : J'offrirai et non j'offrerai (Voyez *ouvrir*).

381. — OUIR, *oyant, ouï, j'ois, j'ouïs*.

J'ois, tu ois, il oit, nous oyons, vous oyez, ils oient.

J'oyais. — J'oirai. — J'oirais. — Que j'oise ou que j'oye.

Ce verbe n'est plus usité qu'à l'infinitif et aux temps composés : *ouïr la messe, j'ai ouï dire.*

382. — OUVRIRE, *ouvrant, ouvert, j'ouvre, j'ouvris.*

J'ouvre, tu ouvres, il ouvre. — J'ouvrirai. — J'ouvrirais.

Conjuguez de même : *couvrir, découvrir, entr'ouvrir, recouvrir, rouvrir, souffrir, offrir, mésoffrir.*

Remarque. Ces verbes ont au présent de l'indicatif les mêmes finales que les verbes de la première conjugaison. A la forme interrogative ils font, comme à la première conjugaison, *ouvré-je? couvert-je?* etc. (Voyez n° 284 et 305).

Au futur et au conditionnel, ils sont réguliers.

383. — PARTIR, *partant, parti (avec être), je pars, je partis.*

Conjuguez de même : *repartir, partir de nouveau.*

Départir et *répartir* sont réguliers. On dit : je départis, nous départissons, je départissais ; je répartis, nous répartissons, etc.

384. — QUÉRIR. Ce verbe n'est plus usité qu'au présent de l'infinitif, et précédé des verbes *aller, venir, envoyer*. On dit : *aller quérir, envoyer quérir*. Il vient du latin *quærere*, chercher. C'est la racine du verbe acquérir et de ses dérivés.

385. — REPENTIR (se), *se repentant, repenti, je me repens, je me repentis.*

386. — SAILLIR, *saillant, sailli, il saille, il saillit.* (Avancer en dehors, déborder. Du latin *salire*, sauter).

Il saillera. — Il saillirait.

Ce verbe n'est usité qu'aux troisièmes personnes du singulier et du pluriel.

Conjuguez de même, mais à toutes les personnes : *tressaillir, assaillir*. — *Assaillir* est régulier au futur et au conditionnel ; on dit : *j'assaillirai, j'assaillirais*, et non *j'assaille-rai, j'assaillerais*.

387. — SAILLIR (jaillir, sortir avec force, en parlant des liquides).

Dans ce sens ce verbe est régulier et se conjugue comme *finir*.

388. — SENTIR, *sentant, senti, je sens, je sentis.*

Conjuguez de même : *consentir, pressentir, ressentir.*

389. — SERVIR, *servant, servi, je sers, je servis.*

Conjuguez de même : *desservir, resservir.*

Asservir est régulier et se conjugue comme *finir*. On dit : *j'asservis, nous asservissons, j'asservissais*, etc.

390. — SORTIR, *sortant, sorti, je sors, je sortis.*

Conjuguez de même : *ressortir* (sortir de nouveau).

Ressortir, dans le sens d'être d'une juridiction, est régulier. On dit : *Ces villes ressortissent à la Cour d'appel de Paris.*

391. — TENIR, *tenant, tenu, je tiens, je tins.*

Je tiens, tu tiens, il tient, nous tenons, vous tenez, ils tiennent. — Je tenais. — Je tiendrai. — Je tiendrais. — Que je tienne, que nous tenions.

Remarque. L'n du radical se double avant une syllabe muette.

Conjuguez de même : *appartenir, s'abstenir, contenir, détenir, entretenir, maintenir, obtenir, retenir, soutenir.*

392. — VENIR, *venant, venu, je viens, je vins.*

Ce verbe se conjugue en tout comme *tenir*, si ce n'est qu'il prend l'auxiliaire *être*. Les dérivés de *venir* se conjuguent avec *être* ou *avoir*, selon qu'ils sont neutres ou actifs.

Conjuguez de même : *circonvenir, convenir, devenir, parvenir, prévenir, provenir, revenir, redevenir, se souvenir, se ressouvenir, subvenir, survenir.*

393. — VÊTIR, *vêtant, vêtu, je vêts, je vêtis.*

Remarque. Le participe présent faisant *vêtant* et non *vêtissant*, on doit dire : nous vêtons, vous vêtez, ils vêtent ; je vêtai ; que je vête, et non nous vêtissons, etc.

Conjuguez de même *revêtir*.

Troisième conjugaison.

Remarque. On peut regarder tous les verbes de la troisième conjugaison comme irréguliers, attendu que ceux qui se conjuguent d'après le modèle ne sont qu'au nombre de cinq. Ce sont : *recevoir, apercevoir, concevoir, décevoir* et *percevoir*.

394. — APPAROÏR. Verbe neutre ; terme de palais signifiant *paraître, résulter*. Il n'est plus usité qu'à la troisième personne du présent de l'indicatif où il fait *il appert*. Exemple : *Ainsi qu'il appert de tel acte.*

395. — ASSEOIR, *asseyant, assis, j'assieds, j'assis.*

J'assieds, tu assieds, il assied, nous asseyons, vous asseyez, ils asseient ou asseyent. — On dit aussi : j'assois, tu assois, il assoit, nous asseyons, vous assoyez, ils assoient. — J'asséyais ou j'assoyais. — J'assiérai ou j'assoirai. — J'assiérais ou j'assoirais. — Assieds, asseyons, asseyez ; ou assois, assoyons, assoyez. — Que j'asseye ou que j'assoie. — Assoyant. (Académie.)

La seconde manière ne s'emploie que dans le style élevé.

C'est à tort que quelques personnes écrivent : *J'asseois, j'asseoirai*, ce qui serait cependant plus régulier.

Conjugez de même *rasseoir*.

396. — AVOIR (Voyez sa conjugaison, page 63.).

RAVOIR. Il ne s'emploie qu'au présent de l'infinitif.

397. — CHALOIR; vieux mot qui n'est plus usité que dans cette expression : *Il ne m'en chaut*, c'est-à-dire *peu m'importe*.

398. — CHOIR (tomber). Il n'est plus usité qu'à l'infinitif. *Se laisser choir. Il reçut un coup qui le fit choir*.

399. — COMPAROIR (comparaître). Terme de palais; il n'est plus usité qu'à l'infinitif et dans cette expression : *citer à comparoir*.

400. — SE CONDOULOIR (prendre part à la douleur de quelqu'un). Vieux mot qui n'est plus usité qu'à l'infinitif. Le mot *condolérance* dérive de ce verbe.

401. — DÉCHOIR, *déchéant* ou *déchoyant*, *déchu*, *je déchois*, *je déchus*.

Je déchois, tu déchois, il déchoit, nous déchoyons, vous déchoyez, ils déchoient. — Je déchoyais. — Je décherrai. — Je décherrais. — Que je déchöie. (Académie.) Il se conjugue avec *être*.

402. — ÉCHOIR, *échéant*, *échu*, *j'échois*, *j'échus*.

J'échois, tu échois, il échoit ou il échet, nous échéons, vous échéez, ils échéent. — J'échéais. — J'écherrai. — Que j'échée. (Académie.) On dit mieux *échoit* qu'*échet*.

Ce verbe se conjugue avec *être* et n'est guère usité qu'aux troisièmes personnes.

403. — DEVOIR, *devant*, *dû*, *je dois*, *je dus*.

Je dois, tu dois, il doit, nous devons, vous devez, ils doivent. — Je devais. — Je devrai. — Je devrais. — Que je doive, que tu doives, qu'il doive, que nous devions, que vous deviez, qu'ils doivent. — On dit *dussé-je* pour *quand je devrais*.

Conjugez de même *redevoir*.

404. — FALLOIR, *fallant* (peu usité), *fallu*, *il faut*, *il fallut*. Il fallait. — Il faudra. — Il faudrait. — Qu'il faille. (Impersonnel).

405. — MOUVOIR, *mouvant*, *mu*, *je meus*, *je mus*.

Je meus, tu meus, il meut, nous mouvons, vous mouvez, ils meuvent. — Je mouvais. — Je mouvrai. — Je mouvrais.

— Que je meuve, que tu meuves, qu'il meuve, que nous mouvions, que vous mouviez, qu'ils meuvent.

Conjuguez de même : *émouvoir*, *démouvoir*, *promouvoir*.

Se démouvoir (se désister d'une prétention), vieux mot qui n'est plus usité qu'à l'infinitif et en terme de jurisprudence.

Promouvoir ; ce verbe n'est plus usité qu'à l'infinitif, aux temps composés et au passif.

406. — PLEUVOIR, *pleuvant*, *plu*, *il pleut*, *il plut*. (Impers.).

407. — POURVOIR, *pourvoyant*, *pourvu*, *je pourvois*, *je pourvus*.

Je pourvoirai. — Je pourvoirais. Les autres temps comme *voir*, excepté le passé défini et l'imparfait du subjonctif. (Voir *essuyer*. — 357).

408. — POUVOIR, *pouvant*, *pu* (invariable), *je peux* ou *je puis*, *je pus*.

Je peux ou je puis, tu peux, il peut, nous pouvons, vous pouvez, ils peuvent. — Je pourrai. — Je pourrais. — Que je puisse, que tu puisses, qu'il puisse, que nous puissions, que vous puissiez, qu'ils puissent. — Que je pusse.

Remarque. Ce verbe n'a pas d'impératif. Dans les expressions : Puissé-je, puisses-tu, puisse-t-il, puissions-nous, etc., le verbe *pouvoir* n'est point à l'impératif ; il est au présent du subjonctif, malgré la forme interrogative (305). Ces phrases : *Vos efforts puissent-ils vous réussir ! Puissions-nous arriver à temps !* sont mises pour : *Je désire que vos efforts puissent vous faire réussir. Je désire que nous puissions arriver à temps.*

409. — PRÉVALOIR, *prévalant*, *prévalu*, *je prévaut*, *je prévalus*.

Subjonctif présent. Que je prévaille et non *que je prévaille*. Les autres temps comme *valoir*.

410. — PRÉVOIR, *prévoyant*, *prévu*, *je prévois*, *je prévois*.

Futur, je prévoirai. — *Conditionnel présent*, je prévoirais.

Les autres temps comme *voir*.

411. — SE RAMENTEVOIR (se souvenir), vieux mot qui n'est plus même employé à l'infinitif.

412. — SAVOIR, *sachant*, *su*, *je sais*, *je sus*.

Je sais, tu sais, il sait, nous savons, vous savez, ils savent. — Je savais. — Je saurai. — Je saurais. — Sache, sachons, sachez. — Que je sache. — Que je susse.

413. — SEOIR (être assis, être situé), verbe neutre. Ce verbe n'est plus usité qu'aux participes : *séant*, *sis*, *sise*. La cour impériale séant au palais. Une maison sise à Paris.

SEOIR (être convenable), *seyant, il sied*.

Ce verbe n'est plus usité qu'aux troisièmes personnes des temps suivants : il sied, ils sièent. — Il séyait, ils séyaient. — Il siéra, ils siéront. — Il siérait, ils siéraient. — Qu'il siée, qu'ils sièent.

Conjuguez de même : *messeoir* (n'être pas convenable, n'être pas séant). Ce verbe n'est plus usité à l'infinitif. On dit : Cette couleur *messied* à votre âge.

414. — SOULOIR, (avoir coutume, du latin *solere*), vieux mot qui n'est plus usité. On disait autrefois : *Il soulait dire, il soulait faire, pour il avait coutume de dire, etc.*

415. — SURSEOIR, *sursoyant, sursis, je sursois, je sursis*. — Je sursois, tu sursois, il sursoit, nous sursoyons, vous sursoyez, ils sursoient. — Je sursoyais. — Je surseoirai. — Je surseoirais. — Que je surseoie. — Que je sursisse. (Académie).

Ce verbe signifie *remettre à un autre temps*, en parlant des affaires. Il ne s'emploie qu'aux temps ci-dessus et à quelques temps composés. Il est neutre et actif ; on dit : *Surseoir une affaire et surseoir à l'exécution d'un jugement*.

Le participe passé *sursis* est souvent pris substantivement. On dit : *Accorder un sursis*.

416. — VALOIR, *valant, valu, je vaux, je valus*.

Je vaux, tu vaux, il vaut, nous valons, vous valez, ils valent. — Je valais. — Je vaudrai. — Je vaudrais. (*Impératif nul*). — Que je vaille, que tu vailles, qu'il vaille, que nous valions, que vous valiez, qu'ils vaillent. — *Loc. famil.* : Vaille que vaille.

Conjuguez de même : *équivaloir, revaloir*. (Voyez *prévaloir*.)

417. — VOIR, *voyant, vu, je vois, je vis*.

Conjuguez de même : *entrevoir, revoir*. (Voyez *prévoir, essayer*. — 410-357).

418. — VOULOIR, *voulant, voulu, je veux, je voulus*.

Je veux, tu veux, il veut, nous voulons, vous voulez, ils veulent. — Je voudrai. — Je voudrais. — *Impératif*, veux, voulons, voulez ou veuillez. — Que je veuille, que tu veuilles, qu'il veuille, que nous voulions, que vous vouliez, qu'ils veuillent.

Remarque. L'impératif *veuillez* s'emploie par civilité dans le sens de : *Ayez la complaisance. Veux, voulez* signifient : *Aie, ayez la volonté*.

Quatrième conjugaison.

419. — ABSOUDRE, *absolvant, absous, j'absous.* (*Passé défini nul*).

J'absous, tu absous, il absout, nous absolvons, vous absolvez, ils absolvent. — J'absolvais. — J'absoudrai. — Que j'absolve.

Conjuguez de même : *dissoudre*.

Remarques. 1° Le participe passé fait au féminin *absoute, dissoute*, quoiqu'il soit terminé par une *s* au masculin.

2° Il ne faut pas confondre le participe *dissous, dissoute*, avec l'adjectif *dissolu* qui n'a pas le même sens. (Voyez *résoudre*. — 458).

420. — BATTRE, *battant, battu, je bats, je battis.*

Conjuguez de même *abattre, combattre, se débattre, s'ébattre, rabattre*.

421. — BOIRE, *buvant, bu, je bois, je bus.*

Je bois, tu bois, il boit, nous buvons, vous buvez, ils boivent. — Je buvais. — Je boirai. — Que je boive, que tu boives, qu'il boive, que nous buvions, que vous buviez, qu'ils boivent.

422. — BRAIRE, *brayant, il braie.*

Ce verbe ne s'emploie qu'à l'infinitif et aux troisièmes personnes des temps suivants : il braie, ils braient. — Il brayait, ils braient. — Il braira, ils brairont. — Il brairait, ils brairaient.

423. — BRUIRE, *bruyant ou bruissant, il bruit.*

Ce verbe n'est usité qu'à l'infinitif et aux troisièmes personnes du présent et de l'imparfait de l'indicatif.

Il bruit, ils bruient ou ils bruissent. — Il bruissait, ils bruissaient ou ils bruissaient.

424. — CIRCONCIRE, *circoncisant, circoncis, je circoncis, je circoncis.*

425. — CLORE, *closant, clos, je clos.* (*Passé défini nul.*)

Je clos, tu clos, il clôt. — Je clorai. — Je clorais.

Ce verbe n'est usité qu'aux troisièmes personnes du singulier du présent de l'indicatif, au futur, au conditionnel et aux temps composés. (Académie.)

L'usage semble pourtant en autoriser l'emploi dans quelques autres temps.

Conjuguez de même : *enclore*. (Voyez *éclore*, 435).

426. — CONCLURE, *concluant, conclu, je conclus, je conclus.*

Conjuguez de même : *exclure*.

427. — CONDUIRE, *conduisant, conduit, je conduis, je conduisis.*

Conjuguez de même : *éconduire, enduire, induire, construire, reconstruire, instruire, produire, reproduire.*

428. — CONFIRE, *confisant, confit, je confis, je confis.*

429. — CONNAÎTRE, *connaissant, connu, je connais, je connus.*

Je connais, tu connais, il connaît. — Je connaîtrai.

Remarque. L'*i* radical conserve l'accent circonflexe quand il est suivi d'un *t*.

Conjuguez de même : *méconnaître, reconnaître, paraître, apparaître, comparaître, disparaître, reparaitre.*

430. — COUDRE, *cousant, cousu, je couds, je cousis.*

Conjuguez de même : *découdre, recoudre.*

431. — COURRE. Terme de chasse qui signifie *courir*. Il ne s'emploie qu'à l'infinitif. On dit : Courre le cerf. — Laisser courre les chiens. — Voulez-vous courre votre cheval contre le mien ? (Ac.) c'est-à-dire : Voulez-vous le laisser courir ? — Une chasse à courre.

Il s'emploie aussi substantivement : *C'est un beau courre* ; c'est-à-dire un pays commode pour la chasse à courre (368).

432. — CROIRE, *croyant, cru, je crois, je crus.* (Voyez *essuyer*, — 357.)

Remarque. L'expression familière *l'eusses-tu cru ?* est correcte. C'est la deuxième personne du singulier du second passé du conditionnel à la forme interrogative. On doit l'éviter à cause de la consonnance triviale.

ACCROIRE. Ce verbe n'est plus usité qu'à l'infinitif et dans cette expression : *Faire accroire.*

MÉCROIRE. Il n'est plus usité qu'à l'infinitif et dans cette phrase proverbiale : *Il est dangereux de croire et de mécroire.*

433. — CROÎTRE, *croissant, crû, je crois, je crûs.*

Je crois, tu crois, il croît, nous croissons, vous croissez, ils croissent. — Je croissais. — Je croîtrai. — Je croîtrais. — Que je croisse. — Que je crûsse.

Remarque. L'accent circonflexe du verbe *croître* se met toutes les fois que l'*i* est suivi d'un *t*, et dans toutes les personnes que l'on pourrait confondre avec le verbe *croire*. (Académie.)

Conjuguez de même : *accroître, décroître.*

Ces deux verbes ne conservent l'accent que lorsque l'*i* est suivi d'un *t*.

434. — DIRE, *disant, dit, je dis, je dis.*

Je dis, tu dis, il dit, nous disons, vous dites, ils disent.
— *Impératif*: dis, disons, dites. — Que je dise. — Que je disse.

Conjuguez de même: *redire*.

Les autres composés de *dire*: *contredire, se dédire, interdire, médire, prédire*, font à la deuxième personne du pluriel du présent de l'indicatif et de l'impératif: *contredisez, dédisez*, etc., au lieu de *contredites, dédites*. (Voyez *maudire*.)

Selon l'Académie, on doit dire *contredisez* à l'indicatif et *contredites* à l'impératif. Cette différence, qui n'est fondée sur aucun motif, n'est pas admise par la plupart des grammairiens.

435. — ÉCLORE, *éclosant, éclos, il éclôt*. (*passé défini nul*).

Ce verbe n'est usité qu'à l'infinitif et aux troisièmes personnes de quelques temps: — il éclôt, ils éclosent. — Il est éclos. — Il éclôra. — Il éclôrait. — Qu'il éclore. (Voyez *Clore*.)

Remarque. L'Académie met un accent circonflexe où il est indiqué; la plupart des grammairiens n'en mettent pas.

436. — ÉCRIRE, *écrivait, écrit, j'écris, j'écrivis*.

Conjuguez de même: *circoncrire, décrire, inscrire, prescrire, proscrire, récrire, souscrire, transcrire*.

437. — ÊTRE (voyez sa conjugaison, page 64) (1).

438. — EXCLURE, *excluant, exclu, j'exclus, j'exclus*.

Imparfait. Nous excluions, vous excluïez. — *Subjonctif présent*. Que nous excluions, que vous excluïez. (Voyez *avouer*, n° 350.)

Conjuguez de même: *conclure, reclure*.

439. — FAIRE, *faisant ou fesant, fait, je fais, je fis*.

(1) *Être* est un des verbes les plus bizarres de notre langue; il a été formé de deux éléments latins: *sum*, j'existe, et *stare*, se tenir debout. De *sum* vient le présent de l'affirmatif *je suis*. De *stare* s'est formé l'infinitif *ester, estre*, puis *être*. Comme ce verbe avait double racine, il avait aussi double signification: *exister* et *se tenir debout*. Le Code dit: *La femme ne peut ester en jugement sans l'autorisation de son mari*, c'est-à-dire *comparaître*. — *Luis se leva en estant*, c'est-à-dire *en se tenant debout*.

L'imparfait *j'étais* derive de *stare*. Le futur faisait autrefois *j'esterai*, puis *j'esserai*, et enfin, par contraction, *je serai*. Le passé défini est tout latin: de *fui* on a fait *je fu*, puis *je fus*. Le participe passé *esté*, puis *été*, vient de l'italien *stato*. On a dit autrefois *je suis été*, à la manière des Italiens (*sono stato*). Le peuple a conservé cette vieille locution.

Je fais, tu fais, il fait, nous faisons, vous faites, ils font. — Je faisais. — Je ferai. — Je ferais. — Que je fasse.

Faire s'employait autrefois pour *dire*; du verbe latin *fari*, parler.

Monsieur, au nom de Dieu, lui *fais-je* assez souvent,
Cessez de vous laisser conduire au premier vent.

MOLIÈRE.

Conjuguez de même : contrefaire, défaire, parfaire, refaire, satisfaire, surfaire. (Voyez *forfaire*).

Remarque. Quelques personnes écrivent : *fesant, nous fesons, je fesais, biensesant*. L'Académie écrit *faisant*, etc.

L'orthographe de *fesant, je fesais, biensesant*, est autorisée par l'ancienne forme du verbe qui est *fère* et non *faire*, et qui a été conservée dans le futur et dans le conditionnel, *je ferai, je ferais*. Cette ancienne forme est constatée par les manuscrits, et se retrouve aussi dans le passé défini, *je féis*, dont on a fait plus tard, par contraction, *je fis*.

440. — FORFAIRE. — Ce verbe n'est usité qu'à l'infinitif et aux temps composés. *Il a forfait à l'honneur*.

441. — FRIRE. Ce verbe n'est usité qu'à l'infinitif accompagné du verbe *faire*, et au participe passé. *Je fais frire. Je faisais frire. Des pommes de terre frites*.

442. — GEINDRE (gémir à la manière des boulangers qui pétrissent. Se plaindre d'une voix languissante). Ce verbe n'est usité qu'à l'infinitif, au présent et à l'imparfait de l'indicatif. — Je geins, tu geins, il geint, nous geignons, vous geignez, ils geignent. — Je geignais, etc.

443. — LIRE, *lisant, lu, je lis, je lus*.

Conjuguez de même : élire, réélire, relire.

444. — LUIRE, *luisant, lui* (invariable), *je luis*. (Passé défini nul).

Conjuguez de même : reluire.

445. — MALFAIRE (faire de méchantes actions). Il n'est usité qu'à l'infinitif : *Il ne se plaît qu'à malfaire*.

Remarque. Il ne faut pas confondre *malfaire* avec *mal faire*, écrit en deux mots. Dans ce dernier cas c'est le verbe *faire* et l'adverbe *mal*. On dit : *Je fais mal, je faisais mal*.

446. — MAUDIRE, *maudissant, maudit, je maudis, je maudis*.

Ce verbe se conjugue comme *dire*, excepté au participe présent et aux temps qui en sont dérivés. Nous maudissons, vous

maudissez, ils maudissent. — Je maudissais. — Que je maudisse.

447. — MÉFAIRE (faire le mal). Il est peu usité et ne s'emploie qu'à l'infinitif. — *Il ne faut ni méfaire ni médire.* On en a fait le substantif *méfait*.

448. — METTRE, *mettant, mis, je mets, je mis.*

Conjuguez de même : *admettre, commettre, compromettre, démettre, émettre, entremettre, omettre, permettre, promettre, remettre, soumettre, transmettre.*

449. — MOUDRE, *je mouds, je moulus, moulant, moulu.*

Je mouds, tu mouds, il moud, nous moulons, vous moulez, ils moulent. — Je moulais. — Que je moule.

Conjuguez de même : *remoudre, émoudre.*

450. — NAÎTRE, *naissant, né, je nais, je naquis.*

Je nais, tu nais, il naît. — Je naîtrai. — Je naîtrais.

L'*i* radical ne conserve l'accent circonflexe que lorsqu'il est suivi d'un *t*.

Conjuguez de même : *renaitre.*

451. — NUIRE, *nuisant, nui* (invar.), *je nuis, je nuisis.*

452. — OINDRE, *oignant, oint, j'oins, j'oignis.*

Voyez *peindre*. Le participe passé est quelquefois pris substantivement : *J.-C. est appelé l'oint du Seigneur.*

453. — PAÎTRE, *paissant, pu* (invariable), *je pais.* (Passé défini ou¹).

Les temps composés ne s'emploient qu'en terme de fauconnerie : *Un faucon qui a pu.*

L'*i* du radical ne prend un accent circonflexe que lorsqu'il est suivi d'un *t*.

Repaitre se conjugue comme *paitre*, excepté qu'il a un passé défini : *je repus*, et des temps composés. *Vos chevaux n'ont point repu aujourd'hui.* Le verbe pronominal *se repaitre* est plus usité.

454. — PEINDRE, *peignant, peint, je peins, je peignis.*

Je peins, tu peins, il peint, nous peignons, vous peignez, ils peignent. — Je peignais, nous peignons. — Je peindrai. — Que je peigne, que nous peignons.

Conjuguez de même tous les verbes en *indre* : *dépeindre, repeindre, atteindre, aveindre, ceindre, enceindre, contraindre, craindre, enfreindre, épreindre, éteindre, feindre*(1), *joindre,*

(1) *Feindre* se disait autrefois dans le sens de *hésiter, craindre, ne pas prendre de résolution*; de là l'expression populaire *feignant* qui

adjoindre, conjoindre, déjoindre, disjoindre, enjoindre, rejoindre, plaindre, complaindre, restreindre, teindre, déteindre, reteindre. Voyez : *geindre, oindre, poindre*.

455. — PLAIRE, *plaisant, plu, je plais, je plus*.

Ce verbe prend un accent circonflexe à la troisième personne du singulier du présent de l'indicatif : *il plaît*.

Conjuguez de même : *complaire, déplaire*.

456. — POINDRE. Ce verbe n'est usité qu'à l'infinitif et à la troisième personne du singulier du futur. — *Le jour ne fait que poindre. Dès que le jour poindra*.

457. — PRENDRE, *prenant, pris, je prends, je pris*.

Je prends, tu prends, il prend, nous prenons, vous prenez, ils prennent. — Que je prenne, que nous prenions.

L'*n* du radical se double avant une syllabe muette, parce que, dans ce cas, l'*e* qui précède l'*n* a le son de l'*e* ouvert, comme dans les verbes en *eler, eter*, etc. (356).

Conjuguez de même : *apprendre, comprendre, désapprendre, entreprendre, se méprendre, réapprendre, reprendre, surprendre*.

458. — RÉSOUDRE, *résolvant, résous* (pas de féminin) ou *résolu, je résous, je résolu*.

Ce verbe se conjugue comme *absoudre*, sauf qu'il a le passé défini et l'imparfait du subjonctif.

Le participe *résous* ne s'emploie qu'en parlant de choses qui se changent en d'autres choses : *du brouillard résous en pluie*. Au lieu de : *Eau résoute en vapeur*, on dit : *réduite en vapeur*. Dans les autres cas on emploie le participe *résolu* : *Il a résolu de voyager. Nous avons résolu ce problème*.

459. — RIRE, *riant, ri* (invariable), *je ris, je ris*.

Je ris, tu ris, il rit, nous rions. — Je riais, nous rions hier, — que nous rions.

Conjuguez de même : *sourire*.

460. — ROMPRE, *rompant, rompu, je romps, je rompis*.

Je romps, tu romps, il rompt. — Je romprai.

Conjuguez de même : *corrompre*.

461. — SUFFIRE, *suffisant, suffi* (inv.), *je suffis, je suffis*.

462. — SUIVRE, *suivant, suivi, je suis, je suivis*.

n'est point une corruption de *fainéant*. Un *fainéant* ne fait rien : un *feignant* fait quelque chose, mais il le fait mal et sans ardeur. Cette dernière expression ne se dit plus.

Conjuguez de même : *s'en suivre* (impersonnel), *poursuivre*.

463. — TAIRE, *laisant, tu, je lais, je tus*.

464. — TISTRE, synonyme de *tisser*; il n'est plus usité qu'au participe *tissu*.

465. — TRAIRE, *trayant, trait, je trais*. (*Passé défini nul*.)

Conjuguez de même : *abstraire, attirer, distraire, extraire, rentrer, retraire, soustraire*.

Abstraire est peu usité, on dit plus ordinairement *faire abstraction*.

Attirer, attirer par quelque chose qui a de l'attrait. Il n'est plus usité.

Rentrer, terme de couture, fait au participe passé *rentrait* : *Il a rentrait la couture* et non *rentré* la couture.

466. — VAINCRE, *vainquant, vaincu, je vaincs, je vainquis*.

Je vaincs, tu vaincs, il vaine, nous vainquons, vous vainquez, ils vainquent. — Je vainquais. — Je vaincrai. — Je vaincrais. — Que je vainque.

Le *c* du radical se change en *qu* avant une voyelle, excepté au participe passé (voyez n° 358).

Conjuguez de même : *convaincre*.

467. — VIVRE, *vivant, vécu* (invariable), *je vis, je vécus*.

Conjuguez de même : *survivre, revivre*.

CHAPITRE XII

DES PARTICIPES

468. — Les participes sont des formes verbales. Ce nom vient de ce qu'ils participent de la nature du verbe et de celle de l'adjectif; c'est pour cette raison que quelques grammairiens n'en font point une partie distincte du discours.

Ils tiennent de la nature du verbe en ce qu'ils en dérivent et qu'ils en ont la signification et le régime, comme dans *aimant Dieu, aimé de Dieu*. Ils tiennent de la nature de l'adjectif, parce que, dans certains cas, ils qualifient le mot auquel ils se rapportent, comme dans : *un homme aimant, une femme aimante; cet enfant est aimé, cette fille est aimée* (89-141) (1).

(1) Ramus (xvi^e siècle), dans ses *Ecoles grammairiennes*, définit ainsi le participe : « Le participe est un nom, ainsi nommé parce qu'il

469. — Il y a deux sortes de participes : le *participe présent* qui est toujours terminé par *ant*, comme *chantant*, et le *participe passé* qui a des terminaisons variées, comme *aimé, fini, reçu, pris, ouvert, mort*.

470. — Le participe présent ajoute au mot qu'il qualifie l'idée d'une action faite par ce mot, comme dans : *un chien aboyant*, c'est-à-dire *qui aboie*.

Le participe passé ajoute au mot qu'il qualifie l'idée d'une action reçue par ce mot, comme dans : *un voleur puni*, c'est-à-dire *qui est puni*.

471. — Les participes remplissent quelquefois les fonctions d'adjectifs; on les appelle alors *adjectifs verbaux* ou *participes adjectifs*. Dans ce cas ils sont toujours accompagnés du verbe *être* exprimé ou sous-entendu. Exemples : *Des enfants caressants*, ou *qui sont caressants*; *Des livres déchirés*, ou *qui sont déchirés*.

472. — Les participes de tous les verbes actifs, et ceux de la plupart des verbes neutres, peuvent être adjectifs verbaux. Ceux des verbes impersonnels, des verbes *être* et *avoir*, ne le sont jamais.

Remarque. Le participe du présent ou du passé est un mode adjectif dans le verbe : c'est donc un adjectif faisant partie de la conjugaison; en d'autres termes, c'est un *adjectif verbal*. Comme en français l'adjectif s'accorde en genre et en nombre avec son substantif, les participes doivent nécessairement s'accorder avec le nom auquel ils se rapportent. Ce principe se conserva jusqu'à la fin du règne de Louis XIII et même au commencement de celui de Louis XIV. Depuis on a fait une distinction entre le *participe* qui a, ou peut avoir, un régime direct, et que l'on considère comme verbe, et l'*adjectif verbal* qui ne marque que la manière d'être et non l'action.

D'après Arnauld et Lancelot, dans leur *Grammaire générale* publiée en 1660, l'Académie prononça, le 3 juin 1679 : La règle est faite; on ne déclinera plus les participes présents.

473. — On distingue l'adjectif verbal du participe présent en ce que le premier exprime une qualité, et qu'il est accompagné, ou peut être accompagné, du verbe *être*, comme dans : *Des enfants caressants*. Dans ce cas il exprime une action continue. Le participe présent a, ou peut avoir, un complé-

participe du verbe en temps et en nombre.» Pas un grammairien ancien n'avait donné une définition aussi précise. Quelques grammairiens pensent que le participe est un sixième mode, tout à fait distinct de l'infinitif.

ment et peut être remplacé par un autre temps du verbe; il exprime une action instantanée. Exemple : *Un enfant caressant sa mère, c'est-à-dire qui caresse sa mère, ou qui fait l'action de caresser.*

474. — Le mot *gérondif* est un terme de grammaire latine employé pour désigner certaines acceptions du participe présent. En français nous n'avons pas de *gérondif*; mais on désigne quelquefois par ce mot le participe présent précédé de la préposition *en* exprimée ou sous-entendue, comme dans : *En allant; il allait courant, c'est-à-dire en courant* (1).

CHAPITRE XIII

DES ADVERBES

475. — *Les adverbess* sont des mots invariables qui servent à

(1) Nous croyons que la grammaire française doit se passer de cette modification infinitive, quoique quelques grammairiens aient voulu la conserver; cependant nous allons essayer de déterminer la différence qu'elle présente avec le participe présent et l'adjectif verbal en *ant*.

Le *gérondif* français pourrait être défini : Un mot terminé en *ant* ayant un régime comme le verbe attributif dont il est formé, et se rapportant à celui avec lequel il est construit. Exemples :

Bienfaiteur de ce peuple ardent à t'outrager,
En le rendant heureux tu sauras t'en venger.

Tout souverain qu'il est, instruit à se connaître,
Qu'il sache qu'il est homme *en voyant* qu'il est maître.

Rendant et *voyant* peuvent être considérés comme des *gérondifs* : 1^o parce qu'ils sont terminés en *ant*; 2^o parce qu'ils ont le même complément que l'attributif dont ils sont formés; 3^o parce qu'ils se rapportent chacun à leur verbe attributif respectif : *rendant* à *tu sauras*, *voyant* à *qu'il sache*.

Le *participe présent* a, comme le *gérondif*, sa terminaison en *ant* invariable et le régime du verbe attributif; mais ce qui en constitue la différence, c'est qu'il se rapporte toujours à un substantif. Exemple :

La Mollesse oppressée

Dans sa bouche à ce mot sent sa langue glacée;
Et, lasse de parler, *succombant* sous l'effort,
Soupire, étend les bras, ferme l'œil, et s'endort.

Succombant est un *participe présent*, parce qu'il se rapporte au substantif *mollesse* et qu'il a le régime de *succomber*.

L'*adjectif verbal* en *ant* diffère du *gérondif* et du *participe présent*, en ce qu'il varie dans ses inflexions et qu'il n'a aucun régime nécessaire. Exemple :

Ecoutez une mère éplorée et *tremblante*.

modifier les verbes, les adjectifs ou les autres adverbes, comme dans : *parler* LENTEMENT, AUSTI *riche*, PLUS *tard*.

Autres définitions : L'adverbe est un sur-modificatif ou un sur-attribut complet.

L'adverbe sert à modifier l'attribut du sujet.

L'adverbe est un mot qui se joint ordinairement au verbe ou à l'adjectif pour en déterminer la signification.

L'adverbe est un mot qui s'ajoute au verbe pour le modifier.

476. — Le mot *adverbe* est formé de la préposition latine *ad*, vers, auprès, et du mot *verbe*. Il est ainsi nommé parce qu'il accompagne le plus souvent les verbes attributifs.

Il résulte de cette étymologie et des définitions ci-dessus que la dénomination d'adverbe, au lieu d'exprimer le rôle de cette espèce de mot, indique seulement la place qu'il occupe dans la proposition par rapport au verbe.

La fonction des adverbes est analogue à celle des adjectifs, en ce qu'ils expriment également des modifications, avec cette différence que les adjectifs ne modifient que les substantifs, tandis que les adverbes modifient les verbes, les adjectifs et les adverbes.

Remarque. L'adverbe a plus d'un rapport avec l'adjectif. Qu'il accompagne un verbe, un adjectif ou un adverbe, c'est toujours pour en déterminer l'idée, pour le modifier absolument, comme l'adjectif modifie le substantif. Nous disons : *les vrais sages*, les latins disaient : *vère sapientes, les sages vraiment*. Ajoutez à cela que dans les trois langues, grecque, latine et française, l'adjectif s'emploie souvent adverbiallement sans changer de forme; en français, on dit : *chanter juste, voir clair*.

477. — L'adverbe équivaut souvent à une préposition suivie de son complément. *Viens ici, danser élégamment, parler sagement*, équivalent à : *Viens dans ce lieu-ci, danser avec élégance, parler avec sagesse*.

L'adverbe, étant l'équivalent d'une préposition et de son complément, pourrait souvent être supprimé.

478. — On distingue ordinairement huit espèces d'adverbes, savoir :

LES ADVERBES DE MANIÈRE, comme *sagement, lentement, etc.*

LES ADVERBES DE TEMPS : *aujourd'hui, toujours, jamais, etc.*

LES ADVERBES DE LIEU : *ici, là, où, loin, auprès, etc.*

LES ADVERBES DE QUANTITÉ : *beaucoup, peu, trop, assez, bien, etc.*

LES ADVERBES D'ORDRE : *premièrement, d'abord, ensuite, etc.*

LES ADVERBES DE COMPARAISON : *aussi, autant, moins, plus, très, etc.*

LES ADVERBES D'AFFIRMATION : *oui, assurément, etc.*

LES ADVERBES DE NÉGATION : *non, ne, pas, point, etc.*

On divise aussi les adverbes en trois classes : les adverbes simples, les locutions adverbiales, et les adverbes accidentels.

479. — *Les adverbes simples* sont ceux qui ne sont formés que d'un seul mot, comme *beaucoup, peu*.

480. — *Les locutions adverbiales* sont des adverbes composés de plusieurs mots ayant ensemble un sens adverbial, comme *tout de suite, sans dessus dessous*.

481. — *Les adverbes accidentels* sont des mots qui ne sont employés qu'accidentellement comme adverbes, tels sont certains adjectifs, comme dans *chanter juste, sentir bon*. Dans ce cas les adjectifs deviennent invariables comme les autres adverbes.

482. — Certains adverbes sont quelquefois employés substantivement, comme *peu, trop, moins, plus*; dans ce cas ils sont précédés d'un article et sont toujours au singulier.

Exemples : *Un peu de vin; Le trop est souvent nuisible; Le moins est quelquefois préférable au plus*.

483. — Les adverbes terminés par *ment* ont cela de particulier qu'ils sont formés d'un adjectif par le changement de la finale. Dans les adjectifs terminés par un *e* muet, on ajoute *ment* : *Sage, sagement; brave, bravement*.

Dans ceux qui sont terminés par *ant* ou *ent*, on change *nt* en *mment* : *galant, galamment; ardent, ardemment*.

484. — Les mots *oui* et *non*, quoique rangés ordinairement dans la classe des adverbes, ne sont pas de véritables adverbes, attendu qu'ils ne peuvent modifier les verbes. Ce sont des mots qui renferment en eux-mêmes une proposition, et qui forment ainsi des propositions dites *implicites absolues*. Dans cette phrase : *Voulez-vous manger? Oui*; *oui* est mis pour *je veux manger*.

485. — Selon quelques grammairiens, le mot *ne* n'est pas toujours adverbe de négation. Dans cette phrase : *je crains qu'il ne vienne*, *ne* est un mot particulier à la langue française, qui n'a d'analogue dans aucune langue, et dont l'analyse ne peut rendre compte. Dans ce cas, ils l'appellent *particule explétive*.

On reconnaît que *ne* est adverbe de négation :

1° Toutes les fois que le second mot de la négation est exprimé, comme dans : *Je ne veux pas* ;

2° Quand le second mot de la négation étant sous-entendu peut être rétabli, comme dans : *Il ne dit mot, c'est-à-dire il ne dit pas un mot.*

Il est particule explétive quand le second mot de la négation n'étant pas exprimé ne peut l'être sans changer le sens, comme dans : *Je crains qu'il ne vienne. Je crains qu'il ne vienne pas* n'aurait pas le même sens (1).

Selon d'autres grammairiens, *ne* est toujours adverbe de négation, parce que, disent-ils, il y a négation dans la pensée. *Je crains qu'il ne vienne* signifie : *Je ne désire pas qu'il vienne.*

486. — L'expression adverbiale à *l'envi* ne prend pas d'ø muet final, tandis que le substantif *envie* en prend un.

Ce mot vient du latin *in vitus*, qui fait à regret, malgré lui ; d'où est venu le mot wallon *evis*, et l'expression provençale à *envis*, en rivalité de, malgré la volonté de. De là *envi*, terme de jeu, argent qu'on met au jeu pour enchérir sur son partenaire. On fait des *envis* au jeu de brelan. — On ne trouve dans aucun auteur à *l'envie* ; ce dernier mot vient du latin *invidia*.

Degrés de signification des adverbes.

487. — Certains adverbes sont susceptibles de différents degrés de signification comme les adjectifs ; ce sont : les adverbes de manière, les adjectifs employés adverbialement, et les adverbes *bien, mal, peu, fort, loin, près, tôt, tard, vite, volontiers.*

Les degrés de signification des adverbes se forment de la même manière que pour les adjectifs. (Voyez nos 165 et suiv.)

488. — Il y a trois adverbes qui forment leurs degrés de signification irrégulièrement ; ce sont : *bien, mal, peu*, qui correspondent aux adjectifs *bon, mauvais, petit*. Ils les forment de la manière suivante :

(1) Lorsque les élèves ne sont pas habitués à faire de distinction dans le sens du mot *ne*, ils sont portés à le traduire toujours dans les langues étrangères par la forme négative, ce qui est une cause de graves erreurs. Ainsi, par exemple : *Je crains qu'il ne vienne* se rend en anglais par l'affirmatif : *I fear he will come* ; si l'on traduisait par la forme négative : *I fear he will not come*, on aurait un sens tout contraire.

POSITIF		bien,	mal,	peu.	
COMPAR.	{	<i>de sup.</i>	<i>mieux,</i>	<i>pis,</i>	<i>moins.</i>
		<i>d'égal.</i>	aussi bien,	ou plus mal,	aussi peu.
		<i>d'inf.</i>	moins bien,	moins mal,	moins peu.
SUPERL.	{	<i>de sup.</i>	<i>le mieux,</i>	<i>le pis,</i>	<i>le moins.</i>
RELAT.		<i>d'inf.</i>	le moins bien,	ou le plus mal,	le moins peu.
SUP. ABSOLU		très bien,	très mal,	très peu.	

489. — Il ne faut pas confondre *mieux, pis, moins*, qui sont les comparatifs des adverbess *bien, mal, peu*, avec *meilleur, pire, moindre*, qui sont les comparatifs des adjectifs *bon, mauvais, petit*.

LISTE DES ADVERBES

490. — *Nota.* Cette liste ne comprend pas la plupart des adverbess de manière formés des adjectifs, comme *sagement*, dont le nombre est indéterminé (483).

Les adverbess marqués d'un astérisque peuvent être aussi prépositions ou conjonctions, selon le sens. (Voy. chap. XVII).

Ailleurs,	Bientôt,	*Désormais,	Incontinent,
*Ainsi,	Cà,	Dessous,	Instamment,
Autour,	Céans,	*Dessus,	Jadis,
Alors (1),	*Cependant,	*Devant,	Jamais,
*Après,	Certainement,	Dorénavant,	Journellement,
*Arrière,	Certes,	*En,	Là,
Assez,	Ci,	*Encore,	Loin,
Assurément,	Combien (4),	Enfin,	Longtemps,
Aujourd'hui (2),	*Comme,	Ensemble,	Lors,
Auparavant,	Comment,	Ensuite,	*Mais,
*Auprès,	Davantage,	Environ,	Maintenant,
*Aussi,	*Deçà,	Exprès,	Mal,
Aussitôt,	Dedans,	Fort,	Même,
Autant,	Dehors,	Gratis,	Mieux,
Autrefois,	Déjà,	Guère, guères (5),	Moins,
Autrement,	*Delà,	Hier,	Naguère ou na-
*Avant,	Demain,	Ici,	guères (6),
Beaucoup (3),	*Depuis,	Incessamment,	Ne,
Bien,	*Derrière,	Incognito,	Néanmoins,

(1) ALORS, du latin *ad horam*, à l'heure, à cette heure. On a successivement écrit : à l'heure, à l'eur, al'hors, et finalement alors.

(2) *Aujourd'hui*, contraction de *au jour de hui*. *Hui* est un vieux mot dérivé du latin *hodiè*, formé de *hoc die*, ce jour, le jour où l'on est.

(3) *Beaucoup*, contraction de *beau coup*, de l'italien *bella copia*, belle quantité, pour grande quantité, grand nombre.

(4) *Combien*, contraction de *comment bien, comment beaucoup*.

(5) *Guère, naguère*, ne prennent une *s* qu'en poésie, lorsque cette lettre est nécessaire à la rime et à la mesure.

(6) *Naguère* est une contraction de *il n'y a guère*, sous-entendu *de*.

Nenni,	Plus,	*Que,	Tellement,
Non,	Plutôt,	Quelque,	Tôt,
Notamment,	Point,	Quelquefois,	*Toujours (1),
Nuitamment,	*Pourquoi,	Rien,	Tout,
Nullement,	Pourtant,	Sciemment,	Toutefois,
Où,	*Près,	*Si,	Très (2),
Oui,	Premièrement,	Sitôt,	Trop,
*Outre,	Secondement,	Soudain,	Vite,
Parfois,	Présentement,	Souvent,	Volontiers,
Partout,	Presque,	Surtout,	Y,
Pas,	Puis,	Tant,	
Peu,	*Quand,	Tantôt,	
Pis,	Quasi,	Tard,	

Principales locutions adverbiales.

A contre-cœur, à contre-mont, à contre-poil, en contre-bas, à contre-sens, à couvert, à demi, à la bonne heure, à la fois, à peu près, à présent, à regret, à tort à travers, après-demain, au-dedans, au-dessus, avant-hier, coup sur coup, tout à coup, tant soit peu, tout à fait, tout à l'heure, sens dessus dessous, d'autant moins, franc de port, pour ainsi dire, etc.

CHAPITRE XIV

DES PRÉPOSITIONS

491. — *Les prépositions* sont des mots invariables qui servent à indiquer le rapport que les mots ont entre eux, comme dans : *Aller sur l'eau, je dînerai chez vous.*

Autres définitions. La préposition est un mot qui en met deux autres en rapport.

La préposition est une partie d'oraison invariable qui se place entre deux termes qu'elle lie ensemble, en exprimant un rapport de l'un avec l'autre. (Acad.)

temps; c'est comme s'il y avait : *Il n'y a guère de temps, il y a peu de temps.*

(1) *Toujours*, contraction de *tous les jours*; c'est pour cela que ce mot est terminé par une *s*.

(2) *Très* (voyez n° 175).

492. — Les prépositions peuvent indiquer des rapports de différentes natures : un rapport de tendance, comme *à* ; de direction, comme *vers* ; de proximité, comme *proche* ; de position, comme *sur*, *sous*, *vis-à-vis*, *à côté de* ; de relation, comme *chez* ; de possession, comme *de* : *Le livre de Jean* ; de sortie, comme *de* : *Je viens de la ville*.

493. — La préposition réveille par elle-même une idée, et c'est pour cette raison qu'on ne peut la retrancher sans détruire le sens de la phrase.

494. — Le mot qui précède la *préposition* se nomme *antécédent*, le mot qui la suit et qui complète l'idée se nomme *conséquent*, régime, complément, ou terme du rapport, comme dans : *monter à cheval*, *flotter sur l'eau*.

Les *prépositions* ne sont pas toujours seules ; elles forment quelquefois avec d'autres mots des *particules prépositives* qui en diversifient le sens et en indiquent les rapports, comme *ad-mettre*, *mettre vers*, *auprès de soi* ; *trans-porter*, *porter au delà* ; *ap-porter*, *em-porter*, etc. ; on les nomme alors *prépositions inséparables*.

495. — Le mot *préposition* est formé du mot latin *præ*, avant, et signifie *qui est placé avant*, *qui est préposé*, parce que la préposition est ordinairement posée avant le complément (1).

496. — On distingue les prépositions des adverbes et des conjonctions, en ce que toute préposition a, ou peut avoir, un complément.

497. — Le complément d'une préposition peut quelquefois être sous-entendu dans le langage familier ; comme dans : *Il prit son chapeau et partit avec*. (Acad.) ; *il parle pour et contre* ; *sa vie durant*.

La préposition manque aussi quelquefois d'antécédent. Cela arrive par ellipse ou par inversion :

Par ellipse : *A Louis XIV*, pour : Ce monument a été élevé à Louis XIV ; *a été élevé* est l'antécédent.

(1) L'allemand a des prépositions mobiles qui peuvent être placées en tête du verbe qu'elles modifient, ou à la fin de ce verbe, ou même à la fin de la phrase entière. En d'autres langues, comme en hébreu, en turc, en basque, en finnois, en lapon, les prépositions se mettent, sauf exception, après les mots complémentaires du rapport qu'elles expriment ; ce sont ainsi des *postpositions*. — Ne serait-il pas mieux alors d'appeler les prépositions *exposants* ? Ce terme conviendrait pour toute langue et dans tous les cas.

Par inversion : *DANS ce jardin il y a des fruits* ; c'est comme s'il y avait : *Il y a des fruits DANS ce jardin* ; *dans* marque le rapport entre *il y a des fruits* et *ce jardin*.

498. — On peut diviser les prépositions comme les adverbes, en trois classes : les prépositions simples, les prépositions composées ou locutions prépositives, et les prépositions accidentelles.

On les désigne aussi par la nature du rapport qu'elles indiquent. (Voyez n° 492.)

499. — Les *prépositions simples* sont celles qui ne sont formées que d'un seul mot, comme *à, de, vers, pour*, etc.

500. — Les *locutions prépositives* sont celles qui sont formées de plusieurs mots ayant ensemble le sens d'une préposition, comme *à l'abri de, à cause de*.

501. — Les *prépositions accidentelles* sont les mots qui ne sont employés qu'accidentellement comme prépositions selon le sens, comme *en, proche, durant, excepté*.

502. — La préposition *à* prend toujours un accent grave pour la distinguer du verbe *avoir*. On reconnaît par le sens que *à* est préposition quand il marque le rapport et qu'il a un complément ; *a* est verbe quand il a un sujet.

503. — Le mot *en* peut être pronom, adverbe ou préposition. (Voy. ci-après le chap. XVII : *Mots de différentes natures selon le sens*.)

Les mots *voici, voilà*, ne sont pas de véritables prépositions. Ce sont, comme *oui* et *non*, des propositions implicites mises pour *vois ici, vois là*.

LISTE DES PRÉPOSITIONS

504. — *Nota*. Les mots marqués d'un astérisque appartiennent, suivant leur nature, à d'autres parties du discours. (Voy. chap. XVII).

A,	Chez,	Dès,	* Envers,
* Après,	* Concernant,	* Dessous,	* Excepté,
* Arrière,	Contre,	* Dessus,	Fors (1),
* Attenant,	Dans,	* Devant,	Hormis,
* Attendu,	De,	Devers,	Hors,
* Aussitôt,	* Deçà,	* Durant,	* Joignant,
* Avant,	* Delà,	* En,	Jusque où
Avec,	* Depuis,	* Entre,	Jusques (2),

(1) *Fors*, du latin *foris*, dehors ; vieux mot qui signifie *hormis, excepté*, et d'où l'on a fait les mots *hors, dehors*. — *Tout est perdu fors l'honneur*. — Il n'est plus usité.

(2) *Jusque* ou *jusques*. Ce mot prend indifféremment une *s* ou une

Malgré,	* Passé,	Sans,	Sur,
Moyennant,	* Pendant,	* Sauf,	* Touchant,
Nonobstant,	* Plein,	Selon,	Vers,
* Outre,	Pour,	Sous,	Voici,
Par,	Près,	* Suivant,	Voilà,
Parmi,	* Proche,	* Supposé,	Vu.

Principales locutions prépositives (1).

A cause de, à côté de, à couvert de, afin de, à fleur de, à force de, à l'abri de, à la faveur de, à la suite de, à la mode de, à l'égard de, à l'exception de, à l'exclusion de, à l'insu de, à même, à même de, à moins de, à propos de, à raison de, attendant à, à travers, au travers de, au dedans de, au dehors de, au delà de, aux dépens de, au-dessous de, au-dessus de, au-devant de, aux environs de, au lieu de, au prix de, au risque de, autour de, de deçà, de dessous, de dessus, du côté de, en arrière de, en comparaison de, en dedans de, en deçà de, en dehors de, en dépit de, en faveur de, en présence de, ensuite de, en vue de, faute de, hors de, jusqu'à ou jusques à, le long de, loin de, lors de, non compris, par deçà, par delà de, par dedans, par dehors, par-dessous, par dessus, par devant, par devers, par suite de, proche de, quant à, sauf à, si ce n'est, vis-à-vis (2), vis-à-vis de, y compris.

Nota. — Pour les traits d'union, nous avons suivi l'Académie qui ne paraît pas, du reste, avoir de marche bien arrêtée à cet égard.

CHAPITRE XV

DES CONJONCTIONS

505. — Les *conjonctions* sont des mots invariables qui servent à lier deux membres de phrase.

apostrophe par euphonie avant une voyelle. On écrit *jusqu'ici* ou *jusques ici*. Avant une consonne, il s'écrit sans *s*.

(1) Nous donnons la liste des principales locutions prépositives pour nous conformer à l'usage ; mais nous ferons observer que cette classification est difficile et presque toujours inutile. Ajoutons qu'elle est souvent propre à donner des idées fausses. Une division, dit avec raison un grammairien, n'a aucun avantage quand il suffit du caprice de celui qui parle pour en déplacer les limites.

(2) *Vis-à-vis*, abréviation de *visage à visage* ; deux personnes qui sont vis-à-vis ont le visage opposé l'un à l'autre.

Autres définitions. La conjonction est une partie de l'oraison qui joint les membres d'un discours. (Académie.)

Les conjonctions sont des mots qui signifient la *forme de nos pensées* et non pas proprement *les objets de nos pensées* (Port-Royal).

La conjonction exprime un rapport de pensée à pensée; elle se place entre des membres de phrase.

Les conjonctions sont des mots qui désignent, entre les propositions, une liaison fondée sur les rapports qu'elles ont entre elles.

Les conjonctions sont des mots invariables qui servent à lier deux termes ou deux propositions semblables, en exprimant les différents points de vue sous lesquels notre esprit considère le rapport qui les unit.

La conjonction est un mot qui met deux phrases en rapport.

506. — Le mot *conjonction* est formé de la préposition latine *cum*, avec, et du substantif *unctio*, jonction; il signifie *qui joint avec*.

507. — Les conjonctions ne servant qu'à lier deux membres de phrase n'y ajoutent en général qu'une idée secondaire, et peuvent être retranchées sans détruire le sens; cependant l'habitude de s'en servir fait que leur suppression nuirait souvent à la clarté. Il y en a même quelques-unes qui ajoutent une idée particulière, et qui, par cette raison, sont indispensables; telles sont, par exemple, *si*, qui renferme une idée de condition, *ni*, une idée de négation, mais une idée d'opposition, de différence, etc. : *Je le ferai si je le puis; je n'en veux NI plus NI moins; cet homme est riche MAIS avare.*

Les *conjonctions* sont donc des exposants de rapports comme les *prépositions*, avec cette différence que les *prépositions* marquent les rapports des mots dans la proposition, tandis que les *conjonctions* marquent les rapports des propositions dans le discours.

La conjonction n'a pas de régime, parce qu'elle n'agit jamais sur les noms ou sur les pronoms, et n'en modifie pas le sens.

508. — La conjonction, servant à lier deux propositions, diffère de l'adverbe en ce qu'elle ne peut modifier ni un verbe, ni un adjectif, ni un adverbe, et elle diffère de la préposition en ce qu'elle n'exprime pas le rapport d'une chose avec une autre.

509. — Lorsqu'une phrase commence par une conjonction, il y a toujours inversion. Cette phrase : *Puisqu'il fait beau allons nous promener*, est mise pour : *Allons nous promener PUISQU'il fait beau*.

510. — On divisait autrefois les conjonctions en dix classes d'après leur signification, mais la plupart des grammairiens modernes regardent ces classifications comme inutiles (1). Ces classes sont :

1^o LES COPULATIVES, qui marquent la liaison, comme *et, puis*.

2^o LES ADVERSATIVES, qui marquent l'opposition, comme *mais, néanmoins, cependant, au contraire, pourtant, quoique*.

3^o LES AUGMENTATIVES, qui marquent l'addition d'une chose avec une autre, comme *aussi, encore, de plus, au surplus, d'ailleurs*.

4^o LES CONDITIONNELLES, qui marquent une condition, comme *si, sauf, pourvu que, à moins que*.

5^o LES DISJONCTIVES, qui marquent la séparation, comme *ou, ou bien, sinon, soit, tantôt*.

6^o LES CAUSATIVES, qui marquent la cause ou la raison d'une chose, comme *parce que, puisque, afin que, car, comme, attendu que*.

7^o LES EXPLICATIVES, qui marquent l'explication, comme *c'est-à-dire, savoir, surtout*.

8^o LES CONCLUSIVES, qui marquent la conséquence, comme *c'est pourquoi, donc, ainsi, par conséquent*.

9^o LES TRANSITIVES, qui marquent la transition, comme *au reste, du reste, après tout, or*.

10^o LES PÉRIODIQUES, qui marquent le temps, les circonstances

(1) On pourrait compter autant d'espèces de conjonctions qu'il y a de différences dans les points de vue sous lesquels notre esprit observe un rapport entre un mot et un autre mot, entre une pensée et une autre pensée; ces différences sont autant de manières particulières de lier les propositions et les périodes.

Les modes des verbes s'ajoutent aux conjonctions pour marquer les rapports qui unissent les propositions dans le discours. Cependant, il ne faut pas en conclure que les conjonctions *gouvernent* par elles-mêmes tel ou tel mode; seulement elles sont suivies de l'affirmatif ou du subjonctif, selon la *nature* des propositions qu'elles unissent. L'usage a consacré ces façons de parler. Telle conjonction *régit* l'affirmatif, telle autre le subjonctif.

Ce qui prouve l'identité du rôle des conjonctions et des modes dans le langage, c'est que là où nous employons une conjonction, les Latins, par exemple, employaient un mode. Nous disons : *Je crois que Dieu est saint*; les Latins disaient : *Je crois Dieu être saint*.

ou l'ordre, comme *lorsque, avant que, après que, dès que, depuis que, aussitôt que, tandis que.*

511. — On peut aussi diviser les conjonctions en trois classes : les conjonctions simples, les conjonctions composées ou locutions conjonctives, et les conjonction accidentelles.

512. — *Les conjonctions simples* sont celles qui sont formées d'un seul mot, comme *et, ni, ou, mais.*

513. — *Les locutions conjonctives* sont celles qui sont formées de plusieurs mots ayant ensemble le sens d'une conjonction, comme *parce que, attendu que.*

514. — *Les conjonctions accidentelles* sont des mots qui ne sont employés qu'accidentellement comme conjonctions, comme *cependant, toujours, encore, que.* (V. ces mots au chap. XVII).

LISTE DES CONJONCTIONS

515. — *Nota.* Les mots marqués d'un astérisque ne sont qu'accidentellement conjonctions.

*Ainsi,	Et,	Pourtant,	*Si,
*Aussi,	Lorsque,	Puis,	Sinon,
Car,	*Mais,	Puisque,	*Soit,
*Cependant,	*Néanmoins,	*Quand,	*Tantôt,
Comme,	Ni,	*Que,	*Toujours.
*Donc,	*Or (1),	Quoique,	
*Encore,	Ou,	*Sauf,	
Enfin,	*Pourquoi,	*Savoir,	

Principales locutions conjonctives (2).

A cause que, à condition que, ainsi que, afin que, à la vérité, alors que, à moins de, à moins que, après que, après tout, à propos, attendu que, au contraire, au reste, au surplus, aussitôt que, avant que, bien que, c'est-à-dire, c'est pourquoi, d'ailleurs, d'autant que, de crainte que, de même que, de peur que, de plus, depuis que, dès que, de sorte que, du moins, durant que, du reste, en cas que, encore que, en effet, et puis, jusqu'à ce que, maintenant que, moyennant que, ni plus ni

(1) *Or*, du latin *hora*, heure, signifie à cette heure.

(2) Nous ferons, pour les locutions conjonctives, la même observation que pour les locutions prépositives. Nous espérons que MM. les Examineurs ne tiendront pas à des divisions confuses qui ne servent qu'à grossir inutilement et indéfiniment la liste des conjonctions ou locutions conjonctives que chaque grammairien multiplie selon son point de vue. Ainsi Girard en compte 53, Marmontel 112, Lhomond 40, David 25, Boniface 16, M. Lorain 20.

moins que, non plus que, ou bien, outre que, parce que, par conséquent, pendant que, pour que, pourvu que, sans que, sans quoi, selon que, si bien que, si ce n'est que, si tant est que, sitôt que, supposé que, suivant que, tandis que, tant il y a que, tant que, une fois que, vu que.

CHAPITRE XVI

DES INTERJECTIONS

516. — Les *interjections* sont des mots invariables qui servent à marquer les affections vives et subites de l'âme, comme la joie, la douleur, la surprise, l'indignation, etc.

Autres. L'interjection sert à peindre d'un seul trait les affections subites de l'âme.

L'interjection est une exclamation instinctive.

L'interjection est une partie d'oraison qui sert à exprimer les passions, comme la douleur, la colère, la joie, l'admiration, etc. (Acad.)

517. — Les interjections ne signifient rien hors de nous ; ce sont seulement des voix plus naturelles qu'artificielles qui marquent les mouvements de notre âme, et qui ne se rattachent aux autres mots par aucun sens grammatical.

518. — L'interjection essentielle ne prend ni genre ni nombre ; mais quand elle s'annonce par un substantif, elle subit la loi des substantifs, et prend le nombre qu'indique la pensée. Ex. : *Grands dieux ! Grâce à Dieu !*

519. — Le mot *interjection* vient du latin *interjectio* formé de *inter*, entre, parmi, et de *jacere*, jeter ; c'est un mot qui est en quelque sorte jeté parmi les autres.

520. — On peut considérer les interjections comme des mots renfermant une proposition implicite absolue ; ainsi *chut !* est mis pour *Faites silence*.

LISTE DES INTERJECTIONS (1)

521. — *Nota.* Les mots marqués d'un astérisque ne sont qu'accidentellement interjections.

(1) Le célèbre grammairien De Tracy, qui a consacré dans sa grammaire une page philosophique aux interjections, range sous cette dé-

Ah!	Crac!	Hem!	Or çà!
Aie!	*Dame!	Hein!	*Miséricorde!
*Allons!	Diantre!	Hé!	Paf!
*Allons donc!	*Dieu!	Hé bien!	*Paix!
*Arrière!	Eh!	Hé quoi!	Parbleu!
*Bon!	Eh bien!	Holà!	*Peste!
Bah!	*Ferme!	Ho!	Pouah!
Bast!	*Gare!	O!	Pouf!
*Courage!	Fi!	Oh!	*Quoi!
Çà!	Fi donc!	Ouais!	*Silence!
Chut!	Ha!	Ouf!	*Tout beau!
*Ciel!	Hélas!	Oui-dà!	Zest!

522. — Il ne faut pas confondre les interjections *ah!* et *ha!* *oh!* et *ho!* *éh!* et *hé!* — *Ah!* marque la douleur et l'admiration : *Ah! que vous me faites mal!* *Ah! que c'est beau!* — *Ha!* marque la surprise : *Ha! vous voilà!*

Oh! marque l'admiration, l'étonnement et l'indignation : *Oh! que Dieu est grand!* *Oh! quel malheur!* *Oh! que c'est affreux!* — *Ho!* sert à appeler : *Ho! venez ici.*

Eh! marque la surprise ou l'admiration : *Eh bien! que faites-vous là?* — *Hé!* sert à appeler ; il marque aussi le regret, la douleur, la pitié, ou un avertissement : *Hé! l'ami!* — *Hé! qu'ai-je fait?* — *Hé! que je vous plains!* — *Hé! prenez garde!*

En général, le *h* précède toutes les fois que c'est un cri proféré sans réflexion.

523. — L'interjection *dame!* vient du latin *dominus* ; on trouve dans le vieux style *Dame Dieu*, pour *Dominus Deus* ; ainsi l'exclamation *ah! dame!* signifie *ah! Seigneur!*

CHAPITRE XVII.

MOTS DE DIFFÉRENTES NATURES SELON LE SENS

524. — **AFIN DE** ; cette expression, quoique rangée dans la

nomination, non seulement les interjections proprement dites, mais encore plusieurs mots comme *oui* et *non*, parce qu'ils forment à eux seuls une proposition entière. Cette opinion n'a pas été adoptée. Beauzée met les interjections toutes seules sous le titre de *mots affectifs*, les autres étant *énonciatifs*. Les Grecs ne distinguaient pas l'interjection de l'adverbe. C'est, en effet, une partie du discours difficile à définir.

plupart des grammaires et dans l'Académie parmi les locutions conjonctives, est regardée par certains grammairiens comme une locution prépositive. *Afin que* est une locution conjonctive. Le mot *afin* est une conjonction qui ne s'emploie que suivie de *de* ou de *que*.

525. — AINSI; adverbe ou conjonction. Il est adverbe dans le sens de *en cette manière, de cette façon*. Exemples : *Cela ne se passera pas ainsi; ainsi va le monde*. — Il est conjonction dans le sens de *par conséquent*. Ex. : *Ainsi je conclus que. . . Ainsi vous refusez*.

526. — ARRIÈRE; substantif, préposition ou adverbe. *Nous naviguions vent ARRIÈRE* : dans cette phrase il est substantif; c'est comme si l'on disait : *ayant le vent à l'arrière*; il forme avec *vent* une locution adverbiale. — Il est préposition quand il a un complément, comme dans : *Arrière les méchants*. Il est aussi préposition inséparable dans certains mots composés : *l'arrière-corps, mes arrière-neveux*.

527. — AUSSI; adverbe ou conjonction. Il est conjonction dans le sens de *c'est pourquoi* : *Il n'aime personne, AUSSI n'est-il pas aimé*.

528. — AUTRE; adjectif, pronom ou substantif. Dans cette phrase : *Il défend d'aimer AUTRE que soi*, il peut être considéré comme pronom indéfini, substantif indéterminé, ou adjectif qualifiant le mot *personne* sous-entendu. Dans : *Il en aime UN AUTRE*, il est substantif (1).

529. — AUTRUI. Dans la plupart des grammaires ce mot est placé parmi les pronoms indéfinis. L'Académie et quelques grammairiens le regardent comme substantif.

530. — AVANT; préposition ou adverbe. Il est préposition quand il a un complément exprimé ou sous-entendu. Ex. : *J'arrive avant vous. Passez avant* (sous-entendu *moi* ou *les autres personnes*). Il est adverbe de lieu dans l'acception suivante : *N'allez pas si avant; creuser bien avant dans la terre*. Dans ce cas, il est ordinairement précédé des mots *si, bien, trop, plus, assez, fort*.

531. — BEAU, BELLE; dans cette acception : *Il a beau faire,*

(1) On dit quelquefois proverbialement : comme dit l'*autre*; ordinairement on fait venir ce mot de *alter*. Un grammairien, M. Linet (*Les Grammairiens au XVI^e siècle*) propose de le dériver d'*auctor*, auteur : comme dit certain *auteur*.

Il l'a échappé belle, beau et belle sont des adverbes mis pour *bellement*.

532. — BON ; dans cette locution : *A quoi BON le lui dire, bon* est évidemment adverbe ; mais celle-ci : *A quoi bon les procès?* pourrait se traduire de deux manières : *A quoi est-il bon qu'il y ait des procès?* et *A quoi les procès sont-ils bons?* Dans le premier cas ce serait un adverbe, et dans le second un adjectif qui devrait s'accorder. Cependant il est plutôt considéré comme adverbe, attendu que, s'il s'agissait d'un substantif féminin, l'oreille se refuserait à l'accord. *A quoi bon les disputes?* On ne pourrait pas dire : *A quoi bonnes les disputes?*

533. — BONJOUR ; substantif formant une proposition elliptique. *Bonjour, Monsieur,* est mis pour *Monsieur, je vous souhaite le bonjour.* Il en est de même de *Bonsoir.*

534. — CEPENDANT ; adverbe dans le sens de *pendant ce temps.* Dans cette acception il n'est guère usité qu'en poésie. Exemples :

Cependant sur le dos de la plaine liquide,
S'élève à gros bouillons une montagne humide.

RACINE.

Cependant que mon front, au Caucase pareil,
Non content d'arrêter les rayons du soleil,
Brave l'effort de la tempête.

LA FONTAINE.

Il est conjonction dans le sens de *néanmoins, pourtant, toutefois.* Exemple : *Il pleut et cependant il fait du soleil.*

535. — CERTAIN ; adjectif qualificatif dans le sens de *sûr, indubitable* ; dans ce cas il est toujours après le substantif : *C'est un fait certain.* — Adjectif indéfini dans le sens de *quelque* ; dans cette acception il est toujours avant le substantif. Exemple : *Certain renard gascon....*

536. — COMME ; conjonction dans le sens de *de même que* : *Je l'aime COMME mon fils.* — Il est adverbe dans le sens de *combien, presque* : *COMME vous êtes grandi! Il est COMME mort.*

537. — DONC ; conjonction. *Il respire, DONC il vit. Répondez donc.* On le regarde quelquefois comme adverbe dans ce dernier cas et dans les cas analogues. L'Académie ne fait pas de distinction. Si on le considère comme conjonction, on peut l'expliquer en tournant ainsi la phrase : *Il faut donc que vous répondez.*

538. — EN ; pronom personnel dans le sens de *de cela*, selon la plupart des grammairiens ; selon l'Académie, c'est un pronom

relatif. Dans *il m'EN veut, je l'EN souhaite, c'EN est fait*, il est pronom; c'est comme si l'on disait : *Il me veut du mal; Je te souhaite de cela; C'est fait de cela.*

Selon quelques-uns, il est adverbe dans le sens de *delà*, comme dans : *Je m'EN vais; Il EN vient*. L'Académie ne fait pas cette distinction.

Remarque. Il est difficile de donner une explication satisfaisante de l'emploi de *en* dans ces locutions. M. Livet, dans les *Grammairiens du xvi^e siècle*, fait cette remarque : *en* n'est guère employé avec les deux pronoms que devant des verbes qui, sous leur forme simple, sont neutres ou intransitifs : *Aller*, je m'en vais; *fuir*, je m'enfuis; *retourner*, je m'en retourne; *voler*, je m'envole. Nous classons ces manières de s'exprimer dans les idiotismes.

On s'enivre avec de la bière EN EN buvant trop. Quand le mot *en* est répété de suite, le premier est une préposition et le second un pronom.

539. — ENCORE; adverbe dans le sens de *plus, de nouveau* : *J'en veux ENCORE; Il vivra ENCORE vingt ans.* — Il est conjonction dans le sens de *du moins* : ENCORE *s'il le voulait*. Selon l'Académie, il est également adverbe dans ce sens. — Il est interjection dans : ENCORE ! *mais c'est à n'y pas tenir*.

540. — EXCEPTÉ; participe passé, adjectif verbal, ou préposition. Il est préposition dans le sens de *hors, à la réserve de*. Dans ce cas, il est toujours avant le substantif et invariable. *Ils ont tout tué, EXCEPTÉ les enfants.* (Voyez l'orthographe des participes.)

541. — ÊTRE; verbe abstrait ou verbe auxiliaire. (Voyez nos 308, 312.) Il peut être employé substantivement comme la plupart des infinitifs : *Un être bienfaisant*. Un être est une chose qui existe.

542. — LE PLUS. Lorsque *le plus* marque un superlatif relatif, *le* est un article qui détermine le substantif et s'accorde. Dans cette phrase : *C'est LE plus grand paresseux*, c'est comme s'il y avait : *C'est le paresseux plus grand que les autres*. Lorsque *le plus* marque un superlatif absolu, comme dans : *Lorsqu'elle est LE PLUS malade*, *le* ne peut s'analyser séparément; il forme avec *plus* une locution adverbiale. On pourrait cependant dire qu'il modifie le mot *degré* sous-entendu, et tourner ainsi la phrase : *Lorsqu'elle est malade au dernier degré*.

543. — MAIS; conjonction ou adverbe. Dans cette phrase : *Il n'en peut MAIS*, il est adverbe.

La conjonction *mais* n'est pas toujours adversative. Dans cette phrase : *Cette maison n'est pas seulement belle, mais solide*, on pourrait l'appeler *extensive*.

Mais vient du mot latin *magis*, plus ; c'est comme si l'on disait : *J'ajoute de plus*.

544. — MÊME ; adjectif dans le sens de *semblable*, et quand il modifie un substantif, comme dans : *les mêmes hommes*. — Il est adverbe dans le sens de *aussi, de plus, encore, sans excepter*. Exemple : *Les rois MÊME sont sujets à la mort*. (Voyez nos 459 et suiv.)

545. — MONTER ; verbe neutre ou actif, selon le sens. Dans : *Monter un escalier, une montagne*, il est actif et non pas neutre, comme le pensent quelques personnes qui regardent ces phrases comme elliptiques, mises pour *monter sur un escalier*, etc. S'il était neutre, on ne ferait pas accorder le participe dans : *La montagne que j'ai montée*. Dans : *Monter le bois au grenier*, il est évidemment actif.

546. — NE (voyez n° 485).

547. — OU ; pronom relatif ou adverbe. Dans : *La maison où je vais*, il est pronom, parce qu'on peut le remplacer par : *dans laquelle*. — Dans cette phrase : *Lutèce était la capitale des Parisiens, d'où lui est venu le nom de Paris*, il est adverbe.

548. — PLEIN ; adjectif ou préposition. Dans : *De l'eau PLEIN la carafe*, il est préposition de quantité.

549. — PLUS ; adverbe de comparaison et adverbe de quantité. Dans cette phrase : *PLUS j'étudie, PLUS j'aime l'étude*, il est adverbe de comparaison, et son conséquent est sous-entendu ; c'est comme si l'on disait : *J'étudie plus que je n'étudiais ; j'aime l'étude plus que je ne l'aimais*.

Dans ces phrases : *Valois ne régnait PLUS ; Je n'en veux PLUS ; plus*, selon quelques grammairiens, est également adverbe de comparaison. Selon d'autres, il est adverbe de quantité ayant un sens négatif, il est mis pour *pas davantage* ; c'est pourquoi il forme la seconde partie de la négation. Dans : *Je n'en veux pas plus que vous*, il est évidemment adverbe de comparaison.

550. — PLUSIEURS ; adjectif indéfini ou adjectif numéral indéterminé, comme dans : *Plusieurs hommes*. — Pronom indéfini ou substantif indéterminé, comme dans : *Plusieurs pensent ainsi ; J'en connais plusieurs*.

551. — POURQUOI ; adverbe ou conjonction. Il est adverbe quand il signifie *Par quelle raison ?* Ex. : *Pourquoi parlez-vous ?*

Pourquoi ne le ferais-je pas ? Pourquoi non ? Pourquoi cela ? — Il est conjonction dans le sens de : *Pour quelle chose ; pour laquelle chose.* Ex. : *Voilà pourquoi l'on vous a oublié. Dites-moi pourquoi. Je ne sais pas pourquoi vous dites cela. Sans dire pourquoi.*

552. — QUAND ; adverbe dans le sens de *quel temps, dans le temps que.* Exemples : *Vous viendrez quand vous voudrez ; Depuis quand est-il arrivé ?* — Conjonction dans le sens de *encore que, bien que, quoique, si.* Exemple : *Quand je le voudrais, je ne le pourrais pas.* Il est encore conjonction dans cette phrase : *Je partirai quand même je serais malade ;* c'est-à-dire : *Je partirai même quand je serais malade, ou si j'étais malade.*

Quand, combien, comment, pourquoi, sont regardés par quelques grammairiens comme étant conjonctions de leur nature, parce que, disent-ils, ces mots n'expriment pas *seuls* une circonstance de temps, de quantité, de manière ou de motif, et qu'ils ne modifient pas *seuls* un verbe, un adjectif ou un adverbe.

553. — QUE ; pronom relatif, pronom interrogatif, adverbe ou conjonction.

1° Il est pronom relatif quand on peut le tourner par *lequel, laquelle* (voyez n° 209).

2° Il est pronom interrogatif quand on peut le tourner par *quelle personne ou quelle chose* (voyez n° 242).

3° Il est adverbe quand il signifie *seulement, combien.* *Je n'ai QUE deux sous,* c'est-à-dire *J'ai seulement deux sous. QUE Dieu est bon !*

4° Il est conjonction quand on ne peut le remplacer ni par *lequel,* ni par *quelle chose,* ni par *seulement* ou *combien.* Il est toujours conjonction après un comparatif : *Il est plus grand QUE vous ;* — avant un subjonctif : *Il faut QUE je parle ; QU'il parle, tout se tait* (c'est-à-dire, il suffit qu'il parle) ; *QUE Dieu vous bénisse* (c'est-à-dire, je souhaite que Dieu vous bénisse) ; *quelques dangers QUE nous ayons courus ;* — dans le sens de *lorsque* : *Le jour QU'il fit beau* (c'est à-dire, *le jour lorsqu'il fit beau*). Il est encore conjonction dans ces phrases et dans les analogues : *Il est si faible QU'il ne peut marcher ; Il est si petit QUE je ne le vois pas ; menteur QUE vous êtes ; Quelle QUE soit votre fortune ; Ce QUE voyant il s'en alla ; Il vint à Paris QU'il n'avait pas de souliers* (1).

(1) La conjonction *que* est la conjonction par excellence, et se trouve

554. — QUELQUE ; adjectif quand il signifie *plusieurs* et qu'il modifie un substantif : *J'ai quelques livres.* — Il est adverbe quand il modifie un adjectif ou un adverbe, et dans le sens de *environ* : *Quelque bon que vous soyez ; Il est quelque peu sourd ; Il y a quelque cent ans* (voyez nos 459 et suiv.)

555. QUI QUE CE SOIT. Dans cette phrase : *Je défie QUI QUE CE SOIT de le faire, qui* n'est point régime du verbe *défier* ; il forme avec les mots suivants le pronom indéfini composé *qui que ce soit*, qui peut être sujet ou régime ; mais le mot *qui*, pris isolément, est toujours sujet. *Que* est ici conjonction.

556. — RIEN. Selon l'Académie et quelques grammairiens, ce mot est substantif dans tous les cas ; quelques-uns le considèrent comme remplissant les fonctions de pronom indéfini quand il forme la seconde partie de la négation, comme dans : *Je ne sais rien.* Il vient du latin *res nulla*, aucune chose.

557. — SAVOIR. *Il y a dix parties du discours, SAVOIR : le substantif, etc.* Le mot *savoir*, dans ce cas, est conjonction selon quelques grammairiens. Selon d'autres, c'est toujours le verbe *savoir* formant la proposition elliptique : *c'est à savoir*, ou *nous allons les faire savoir.*

558. — SI ; conjonction dans le sens de *au cas que, pourvu que* : *Je partirai si le temps est beau.* — Adverbe dans le sens de *tellement* : *Il court si vite.*

Dans le sens de *oui*, comme dans : *Ne parlez-vous pas ? SI ; Vous croyez que non et moi je crois que si*, il est adverbe ; c'est

comprise dans toutes les autres ; car, en rétablissant la proposition renfermée dans la conjonction, elle se termine toujours par *que* qui la lie avec la proposition suivante ; c'est comme s'il y avait : *à cela j'ajoute que, je dis de plus que* ; d'où l'on peut dire que la conjonction *que* est la source et le type de toutes les autres. Selon le grammairien Court de Gébelin, ce mot vient du primitif grec *gh* ou *ghe*, lien, cordon. La conjonction *que* a quelque analogie avec la préposition dont l'invention est plus ancienne, avec cette différence qu'elle a toujours une proposition entière pour antécédent et pour conséquent, au lieu d'une partie de proposition.

Le mot *qui* et ses dérivés, *lequel, lesquels, etc.*, ne sont pas des éléments simples et primitifs du discours ; ils se composent de la conjonction *que* et de l'article ou adjectif déterminatif *le*, qui est la contraction de *que le* ; il en est de même des pronoms *que* et *dont*, qui sont l'un l'accusatif et l'autre le génitif de *qui*.

Il suit de cette définition que *qui* et *que* sont des mots d'une nature mixte qui ont en même temps le caractère et les fonctions de la conjonction et de l'adjectif déterminatif, mais d'une manière incomplète.

une particule affirmative empruntée aux langues du midi, et formant une proposition implicite.

Si est encore adverbe dans le sens de *néanmoins, cependant* : *Il a beau s'en aller, si faudra-t-il qu'il revienne* ; *Je souffre plus que vous et si je ne me plains pas*. Il est peu usité dans cette acception.

Si s'emploie quelquefois pour *ainsi* : *Si ferai-je. Si ai-je fait*.

559. — **SOIT** ; conjonction quand il exprime l'alternative : *Soit l'un soit l'autre*. Dans cette phrase : *Vous le voulez, soit* ; c'est le subjonctif du verbe *être* formant une proposition elliptique ; il est mis pour : *Je veux bien qu'il en soit ainsi*.

560. — **TEL** ; adjectif qualificatif dans le sens de *semblable* ; dans ce cas il est toujours après le substantif : *Jean est TEL que je l'avais cru*. — Adjectif indéfini quand il est avant le substantif : *Tel maître, tel valet*. — Pronom indéfini dans le sens de *celui qui*, et quand il sert à désigner une personne d'une manière indéterminée : *Tel croit prendre qui est pris. Tel brille au second rang qui s'éclipse au premier. Tel vous semble applaudir qui vous raille et vous joue. Tel qui rit vendredi, dimanche pleurera*. — Substantif quand il est précédé d'un article : *C'est un tel*.

561. — **TEL QUEL** ; sorte d'adjectif composé présentant un sens elliptique : *Un lit tel quel, c'est-à-dire, un lit tel qu'il se trouve*.

562. — **TOUJOURS** ; adverbe ou conjonction. Il est conjonction dans le sens de *cependant, quoique cela*. Ex. : *Toujours est-il que cela n'est pas vrai*.

563. — **TOUT** ; adjectif indéfini quand il modifie un substantif : *Tous les hommes*. — Adverbe quand il modifie un adjectif ou un adverbe, et dans le sens de *entièrement, tout à fait, quelque* : *Elle est tout étonnée*. — Substantif dans : *Le tout est plus grand que la partie*. — Pronom indéfini ou substantif indéterminé quand il sert à désigner une chose d'une manière vague : *Tout est fini*.

564. — **UNE FOIS** ; locution adverbiale dans le sens de *aussitôt* : *Une fois la chose faite*.

Une fois que ; locution conjonctive.

565. — **VU** ; ce mot est toujours participe de sa nature. Quelquefois il a le sens d'une préposition devant un complément direct, et dans le sens de *attendu*, comme dans : *Vu son âge on lui a fait grâce* ; *Il est estimé vu ses talents*. Dans cette formule administrative : *vu la loi de telle date*, le mot *vu* est par-

ticipe; c'est une phrase elliptique mise pour : *Après avoir vu la loi de telle date.*

Remarque. Quelques grammairiens le regardent comme un infinitif passé qui n'est employé dans le langage ordinaire qu'avec le verbe *avoir*. Bien qu'on puisse faire le renversement de place, comme dans les propositions elliptiques, personne ne pense à l'inversion en écrivant ou en prononçant ce participe. Il en est de même des mots *attendu, excepté, compris, passé, supposé, ouï*.

Ces participes absolus-prépositifs sont considérés par d'autres comme des *substantifs abstraits* ayant à la fois le sens passé et le sens verbal, et régissant leur complément comme les verbes d'où ils viennent. Souvent même le participe *vu* est un véritable substantif comme dans : *Le vu d'un arrêt, Le vu d'une sentence; C'est au su et au vu de tout le monde.*

CHAPITRE XVIII

OBSERVATIONS GÉNÉRALES SUR LES PARTIES DU DISCOURS

566. — Tous les mots sont nécessaires pour exprimer ses idées conformément au génie de la langue; mais en faisant l'analyse de la pensée, on trouve qu'il y a des mots dont les uns sont indispensables au discours, et d'autres dont on pourrait, à la rigueur, se passer.

Le caractère essentiel des mots indispensables est d'exprimer une idée principale et qui ne pourrait être rendue sans cela. Celui des mots dont on pourrait se passer est d'exprimer une idée accessoire, ou une idée que l'on pourrait rendre d'une autre manière; ils servent donc à donner au discours plus de précision, de rapidité, d'énergie et de clarté.

567. — De tous les mots, les plus essentiels sont les *substantifs*, parce que toute idée doit nécessairement avoir pour objet primitif une substance ou un être quelconque, et que tous les autres mots se rapportent directement ou indirectement aux substantifs.

568. — Parmi les adjectifs, les seuls qui soient indispensables sont les adjectifs déterminatifs; quant aux adjectifs qualificatifs, ils pourraient être, en général, remplacés par un sub-

stantif; *être bon*, c'est avoir de la bonté; *être long*, c'est avoir de la longueur.

569. — Parmi les verbes, le seul qui soit indispensable est le verbe substantif *être*; les verbes attributifs peuvent être remplacés *mentalement* par le verbe *être* et l'attribut (307).

570. — On pourrait se passer des *articles*, puisqu'il y a des langues, comme le latin, où il n'y en a pas. — Les *pronoms* pourraient être supprimés en répétant les substantifs, excepté les pronoms personnels *je, tu, nous, vous*. — Les *participes* exprimant l'idée d'une action ou d'une qualité pourraient être remplacés par le verbe ou un substantif; par exemple: *en marchant*, par *lorsqu'il marche*; *il est aimé*, par *il reçoit de l'affection*. Les *conjonctions*, ne servant qu'à lier les phrases, pourraient être, en général, supprimées sans nuire au sens. — Les *interjections* pourraient être remplacées par des propositions implicites absolues ou explicites; par exemple: *chut!* par *taisez-vous*; *hélas!* par *c'est bien malheureux*.

571. — On pourrait également se passer des *adverbes*, parce qu'ils peuvent être remplacés par un substantif précédé ou non d'une préposition, ou modifié par un adjectif. *Parler lentement*, c'est parler avec lenteur; *marcher vite*, c'est marcher avec vitesse; *avoir beaucoup*, c'est avoir une grande quantité; *écrire éloquemment*, c'est écrire avec éloquence.

572. — Les *prépositions* marquant le rapport que les mots ont entre eux sont indispensables en français, parce que la pensée serait incomplète si ce rapport n'était pas exprimé ou sous-entendu. Dans cette phrase: *Je vais CHEZ mon père*, si l'on supprime la préposition, le sens est détruit. Dans celle-ci: *Dieu nous pardonne*, elle est sous-entendue, mais elle existe dans la pensée; c'est comme s'il y avait: *Dieu pardonne à nous*.

573. — En analysant le rôle de chaque espèce de mot dans le discours, on voit que les mots les plus essentiels sont: *Les substantifs, les adjectifs déterminatifs, les pronoms JE, TU, NOUS, VOUS, le verbe substantif ÊTRE, et les prépositions*; que les mots dont on pourrait se passer à la rigueur sont: *les articles, la plupart des pronoms, les adjectifs qualificatifs, les verbes attributifs, les participes, les adverbes, les conjonctions et les interjections*.

574. — La variabilité des mots a pour objet de marquer les rapports que les mots ont entre eux, et les modifications que peut éprouver l'idée qu'ils expriment.

Les causes de la variabilité des mots sont : *le genre et le nombre* pour les substantifs, les articles, les adjectifs, les pronoms et les participes ; pour les verbes, c'est *le nombre, le temps et la personne*.

575. — Les substantifs sont variables pour exprimer les modifications de genre et de nombre.

Les articles, les adjectifs, les pronoms, les verbes et les participes sont variables pour mieux établir leur relation avec les substantifs.

Les adverbes, les prépositions, les conjonctions et les interjections sont invariables, parce qu'ils n'ont pas une relation nécessaire et immédiate avec les substantifs, et qu'ils expriment des idées accessoires indépendantes du substantif.

CHAPITRE XIX

DES CAS (1).

576. — Les *cas*, en français, sont les différents rôles que le substantif peut jouer dans le discours.

Autre définition. Les *cas* sont les différentes terminaisons des noms, des pronoms et des adjectifs, qui ajoutent à l'idée principale du mot l'idée accessoire d'un rapport déterminé.

577. — Le mot *cas* vient du latin *casus*, situation, rencontre. Les grammairiens l'emploient dans le sens de *chute*, pour désigner les finales que prennent les *noms* dans les langues désinentielles, en raison du rôle que le nom joue dans le discours.

(1) Nous ferons sur les cas la même remarque que nous avons faite sur les degrés de qualification, et sur quelques autres distinctions lexicologiques. Si les cas n'existent pas en français pour la forme, ils n'en existent pas moins pour le sens, et l'on ne peut disconvenir que c'est pour l'étude des langues étrangères, qui en ont presque toutes, une grande difficulté lorsqu'on n'est pas habitué de bonne heure à faire cette distinction. C'est pour ne pas déroger à l'usage reçu que nous n'en avons pas parlé au chapitre des substantifs, mais nous croyons très utile d'en faire l'objet d'un chapitre spécial et supplémentaire à la lexicologie ; les élèves qui l'auront bien compris en retireront, sans aucun doute, un grand avantage dans l'étude des autres langues.

578. — Les *cas* servent non-seulement à marquer le genre et le nombre, mais encore à indiquer les rapports de dépendance ou de régime entre les membres d'une phrase, entre un sujet et un verbe, entre le verbe et son régime, entre une préposition et un nom.

579. — Les différents rapports qu'on aurait pu indiquer par ces variations sont infinis; il en résulte que le nombre des cas n'est pas le même dans toutes les langues; la langue latine en a six qui sont : *le nominatif, le génitif, le datif, l'accusatif, le vocatif et l'ablatif.*

580. — *Le nominatif* exprime le sujet de la phrase, comme dans : LE CHIEN *aboie*, MON LIVRE *est perdu*, DIEU *est grand*. Il est marqué en français par les articles simples ou les adjectifs déterminatifs, et quelquefois par le substantif seul.

Nominatif vient du latin *nominare*, nommer.

581. — *Le génitif* exprime un rapport de possession, comme dans : *Le livre DE L'ENFANT*, c'est-à-dire *le livre qui appartient à l'enfant*; *de l'enfant* est au génitif. Il est marqué en français par la préposition *de* qui, dans ce cas, est toujours placée entre deux substantifs.

Génitif signifie *qui engendre, qui produit*, parce qu'en latin c'est dans le génitif qu'on trouve la désinence caractéristique des déclinaisons.

582. — *Le datif* exprime un rapport de tendance ou de direction vers quelque chose, comme dans : *Donner un livre A L'ENFANT*; *à l'enfant* est au datif. Il est marqué en français par la préposition *à*. C'est le complément indirect.

Datif vient du latin *dare*, donner, parce qu'il sert surtout à marquer le rapport d'attribution.

583. — *L'accusatif* désigne la personne ou la chose qui reçoit directement l'action exprimée par le verbe, comme dans : *Il donne UN LIVRE*; *un livre* est à l'accusatif. C'est le complément direct.

Accusatif vient du latin *accusare*, accuser, parce que c'est lui qui déclare, qui accuse l'objet de l'action.

584. — *Le vocatif* exprime l'apostrophe et l'interpellation, comme dans : Ô MON FILS! *que tu es étourdi!* SEIGNEUR! *exaucez-nous*; les mots *mon fils* et *Seigneur* sont au vocatif. Il est marqué en français par l'interjection *ô!* et quelquefois par le substantif seul employé dans un sens appellatif.

Vocatif vient du latin *vocare*, appeler, parce qu'il sert à appeler et à apostropher.

585. — *L'ablatif* exprime un rapport de sortie et d'éloignement, comme dans : *Je viens DE LA VILLE*; *de la ville* est à l'ablatif. Il est marqué en français comme le génitif par la préposition *de*; il forme un complément adverbial.

Ablatif vient du latin *ablatum*, ôté, parce qu'il exprime un rapport de séparation, de désunion.

586. — On distingue qu'un mot est au nominatif ou à l'accusatif, en ce que, au nominatif, il répond à la question *qui est-ce qui?* et à l'accusatif à la question *qui?* ou *quoi?*

587. — On distingue qu'un mot est au génitif ou à l'ablatif en ce que, au génitif, il marque un rapport de possession, et à l'ablatif un rapport d'éloignement.

588. — En français on ne fait point ordinairement la distinction des cas, parce que les substantifs ne changent pas de terminaison selon les cas. Cette distinction est nécessaire dans les langues où les cas sont marqués par des formes particulières.

589. — Les cas sont remplacés en français par les désignations de *sujet* pour le nominatif, de *régime* ou complément *direct* pour l'accusatif, et de *régime* ou complément *indirect* pour le génitif, le datif et l'ablatif. D'où il suit que, lorsqu'on traduit du français dans une langue étrangère, on met au nominatif les mots qui sont *sujets*, à l'accusatif ceux qui sont *régimes directs*, au génitif, au datif ou à l'ablatif ceux qui sont régimes indirects, selon qu'ils expriment un rapport de possession, de tendance ou d'éloignement, à moins que d'autres cas ne soient exigés par le génie de la langue.

590. — La dénomination de *régime* convient mieux aux langues qui ont des cas, et celle de *complément* aux langues qui n'en ont pas. Le mot *régime* emporte toujours avec lui l'idée d'un changement dans la forme des mots, ce qui n'a pas lieu dans le complément (266).

591. — Les langues qui ont des cas ont un avantage précieux sur celles qui en sont privées. On y distingue le sujet et le régime par un caractère sensible; au lieu que dans les langues qui n'ont pas de cas, ils ne sont indiqués que par le sens de la phrase et par la place qu'ils occupent.

592. — *Décliner*, c'est dire un nom à tous les cas. On appelle *déclinaisons* les différents modèles d'après lesquels les substantifs peuvent se décliner. Si l'on admettait des déclinaisons

sons en français, il n'y en aurait qu'une seule; en latin il y en a cinq(1).

DÉCLINAISON DU MOT SEIGNEUR EN LATIN ET EN FRANÇAIS

	<i>Singulier.</i>		<i>Pluriel.</i>	
Nom.	Domin <i>us</i> ,	le Seigneur.	Domin <i>i</i> ,	les Seigneurs.
Gén.	Domin <i>i</i> ,	du Seigneur.	Domin <i>orum</i> ,	des Seigneurs.
Dat.	Domin <i>o</i> ,	au Seigneur.	Domin <i>is</i> ,	aux Seigneurs.
Acc.	Domin <i>um</i> ,	le Seigneur.	Domin <i>os</i> ,	les Seigneurs.
Voc.	Domin <i>e</i> ,	ô Seigneur!	Domin <i>i</i> ,	ô Seigneurs!
Abl.	Domin <i>o</i> ,	du Seigneur.	Domin <i>is</i> ,	des Seigneurs.

Les pronoms prenant la place des substantifs peuvent aussi avoir des cas.

DÉCLINAISON DES PRONOMS PERSONNELS JE, TU, IL, ELLE.

<i>Singulier.</i>				
Nom.	je,	tu,	il,	elle.
Gén.	de moi,	de toi,	de lui,	d'elle.
Dat.	me, à moi,	te, à toi,	lui, à lui,	lui, à elle.
Acc.	me <i>ou</i> moi,	te <i>ou</i> toi,	le,	la.
Abl.	de moi,	de toi,	de lui,	d'elle.
<i>Pluriel.</i>				
Nom.	nous,	vous,	ils,	elles.
Gén.	de nous,	de vous,	d'eux,	d'elles.
Dat.	à nous,	à vous,	leur, à eux,	leur, à elles.
Acc.	nous,	vous,	les,	les.
Abl.	de nous,	de vous,	d'eux,	d'elles.

Remarque. Il suit du tableau ci-dessus que les diverses formes *je*, *me*, *moi*, *il*, *lui*, etc., peuvent être considérées comme des restes de déclinaisons dans les pronoms et articles français.

(1) Deux anciens grammairiens du xvi^e siècle prêtent à l'article une déclinaison qu'ils disposent ainsi, l'un et l'autre :

<i>Singulier :</i>	Nominatif.	Génitif.	Datif.
Masculin,	le,	(de), du,	(à), aux.
Féminin,	la,	de,	à.
<i>Pluriel :</i>	Les deux genres,	les,	(de), des, (à), aux.

Quant aux autres cas, selon Pilot, l'accusatif est semblable au nominatif; l'ablatif au génitif; le vocatif est semblable au nominatif: on le fait précéder de l'exclamation ô, qu'il nomme adverbe. — Pilot est le premier qui ait mis un accent grave sur l'a pour exprimer le *datif*. — C'était un grammairien du xvi^e siècle.

DEUXIÈME PARTIE

LEXICOGRAPHIE

OU

ORTHOGRAPHE (1)

CHAPITRE PREMIER

DE L'ORTHOGRAPHE EN GÉNÉRAL

§ I. — *Différentes sortes d'orthographes.*

593. — L'orthographe est la manière d'écrire correctement les mots.

Autre définition. L'orthographe est l'art d'écrire les mots conformément aux règles de la grammaire et au bon usage.

(Pour l'étymologie du mot orthographe, voyez n° 83).

594. — On distingue quatre sortes d'orthographes :

1° L'orthographe naturelle ou régulière ;

2° L'orthographe de convention ou irrégulière ;

(1) Pour établir plus d'uniformité dans la distribution des matières, nous avons réuni, dans cette seconde partie, tous les principes relatifs soit à l'orthographe des mots considérés isolément, soit à l'orthographe d'accord, réservant pour la syntaxe les règles de construction proprement dite et celles de l'emploi des mots. Nous aurions pu appeler cette seconde partie *syntaxe d'orthographe*, et la troisième *syntaxe de construction*, si nous n'avions craint de trop nous écarter des dénominations reçues.

3° L'orthographe d'usage ou absolue ;

4° L'orthographe grammaticale ou relative.

595. — *L'orthographe naturelle* ou *régulière* est celle des mots qui s'écrivent comme ils se prononcent, c'est-à-dire avec les signes naturels de l'alphabet, comme *table*, *plume* (n° 44).

596. — *L'orthographe de convention* ou *irrégulière* est celle des mots qui ne s'écrivent pas comme ils se prononcent, c'est-à-dire où les sons et les articulations sont représentés autrement que par les signes naturels de l'alphabet, comme *maison*, *tableau*, *orthographe*, *sentiment*, que l'on écrirait *mézon*, *tablo*, *ortografe*, *santiman*, si l'orthographe en était régulière (1) (n° 44).

597. — *L'orthographe d'usage* ou *absolue* est celle qui est fondée sur l'usage, et qui est indépendante des règles de la grammaire, comme par exemple, l's du mot *dans*. On l'appelle quelquefois *orthographe générale*.

598. — *L'orthographe grammaticale* ou *relative* est celle qui dépend des règles de la grammaire, comme par exemple, l's du pluriel dans *les tables*. On l'appelle *relative*, parce qu'elle est fondée sur les relations ou les rapports des mots entre eux. On l'appelle aussi *orthographe particulière*.

599. — Les fautes d'orthographe consistent à écrire un mot autrement qu'il ne s'écrit ordinairement, ou à changer quelque chose dans les signes écrits consacrés par l'habitude.

600. — En considérant certains changements qui se sont, à diverses époques, produits dans l'écriture et la prononciation, et qui ont été généralement adoptés depuis, on trouve des modifications qu'on ne peut pas appeler aujourd'hui *fautes d'ortho-*

(1) L'orthographe, suivant l'Encyclopédie, est la représentation *régulière* de la parole, ou l'art de représenter *régulièrement* la parole.

Les conséquences d'une semblable opinion ont étendu jusqu'à l'infini le champ des réformes; il y en a eu d'exagérées depuis *Meigret* dans le xvi^e siècle, jusqu'à *M. Marle*, au xix^e siècle. Pour que l'orthographe fût parfaite, il faudrait qu'il y eût entre la parole et l'écriture une concordance exacte. L'orthographe n'est pas fondée sur la *régularité*, puisque rien n'est plus capricieux; elle repose sur une convention sanctionnée par un long usage. Il serait à désirer, sans doute, que l'orthographe française fût débarrassée de quelques lettres inutiles, et de quelques exceptions non motivées, mais il ne faut pas la corrompre sous le prétexte de simplification, d'économie et de *rationalisme*. Entendre bien l'orthographe, en connaître les variations, c'est connaître la clé des étymologies, sans laquelle on ne saurait pénétrer fort avant dans la connaissance du génie de la langue.

graphie, et qu'on réunit sous le nom de *métaplasmes* (du grec *métaplasmos*, changement). Il y a des métaplasmes par addition ou augmentation, par soustraction ou diminution, par changement ou substitution, par réunion ou par séparation.

Par addition, comme dans : *cependant que*, mis pour *pendant que* : *Cependant que mon front au Caucase pareil* (La F.). — Les lettres euphoniques sont employées comme métaplasme.

Par soustraction, comme dans : *grand'mère*, *grand'salle*, *grand'peine*, mis pour *grande mère*, etc.

Par changement, comme dans : *affirmer* pour *adfirmer*, *agraver*, pour *adgraver*, *allourdir* pour *adlourdir*.

Par réunion, comme dans : *pieux* en une syllabe au lieu de *pi-eux*.

Par séparation, comme dans : *san-gli-er*, au lieu de *san-glier* que l'on contractait autrefois.

§ II. — De l'accord en général.

601. — On appelle *accord* le rapport des mots entre eux exprimé par le genre, le nombre et la personne.

Le genre, le nombre et la personne sont par conséquent les trois principes de l'accord des mots en français. En latin il y en a un quatrième qui est le *cas*.

L'accord a pour objet de mieux établir les relations que les mots ont entre eux.

602. — Les mots susceptibles d'accord sont : les articles, les adjectifs, les pronoms, les verbes et les participes ; ces mots se rapportent toujours à un substantif, ou à un pronom représentant un substantif ; d'où il résulte que c'est toujours un substantif qui, en réalité, détermine le genre, le nombre ou la personne.

Les mots non susceptibles d'accord sont les adverbes, les prépositions, les conjonctions et les interjections (Voyez nos 574 et 575).

Remarque. — Dans la formation de la pensée, *les éléments logiques* ou essentiels sont seules combinés et mis en rapport entre eux ; les mots qui les représentent doivent donc nécessairement exprimer ces rapports ; ce sont : le sujet, c'est-à-dire le substantif ou le pronom ; l'attribut, c'est-à-dire l'adjectif et le verbe combinés, et comme dépendance de l'un et de l'autre, l'article et le participe.

 CHAPITRE II

FORMATION DU PLURIEL DANS LES SUBSTANTIFS

603. — LE LIVRE, LES LIVRES. — La règle générale pour marquer le pluriel dans les substantifs est d'ajouter une *s* à la fin du mot (1).

604. — DES ENFANTS, DES PRÉSENTS. — Dans le pluriel des substantifs terminés par *ant* ou *ent*, on retranchait autrefois le *t* final au pluriel, excepté dans les mots d'une seule syllabe; aujourd'hui on le conserve toujours.

605. — LE BRAS, LES BRAS; LA VOIX, LES VOIX; LE NEZ, LES NEZ. — Les substantifs terminés au singulier par *s*, *x*, *z*, ne prennent rien de plus pour le pluriel. Quelques substantifs seulement sont terminés au singulier par *z*; ce sont: *le nez*, *le riz*, *le rez* (rez-de-chaussée), *le gaz*, *le quartz*, *le biez*.

606. — LE CHAPEAU, LES CHAPEAUX; LE CHEVEU, LES CHEVEUX. — Les substantifs terminés au singulier par *au* ou *eu* prennent au pluriel un *x* au lieu d'une *s*, excepté *landau* qui prend une *s*. On écrit: *Des landaus*.

607. — LE CAILLOU, LES CAILLOUX. — Il y a sept substantifs terminés par *ou* qui prennent au pluriel un *x*; ce sont: *caillou*, *chou*, *bijou*, *hibou*, *pou*, *joujou* et *genou*; tous les autres en *ou* prennent une *s*.

608. — LE CHEVAL, LES CHEVAUX. — Les substantifs terminés au singulier par *al* changent au pluriel cette finale en *aux*, excepté douze qui suivent la règle générale et prennent simplement une *s*; ce sont: *aval*, *bal*, *cal*, *cantal*, *carnaval*, *chacal*, *nopal*, *narval*, *pal*, *pipal*, *régal*, *serval*.

609. — LE BAIL, LES BAUX. — Il y a sept substantifs en *ail* qui changent au pluriel cette finale en *aux*; ce sont: *bail*, *corail*, *émail*, *soupirail*, *travail*, *vantail* (battant d'une porte),

(1) Cette règle n'a pas toujours existé; autrefois dans la langue *d'oïl*, la lettre *s* était caractéristique du sujet au singulier et du régime au pluriel. On écrivait: *L'hommes est faible; j'aime les hommes*.

et *ventail* (partie inférieure d'un casque). Tous les autres en *ail* prennent simplement une *s*.

610. — LE TRAVAIL, LES TRAVAUX, LES TRAVAUX. — *Travail* a deux formes pour le pluriel; on dit *les travaux* en parlant des ouvrages, et *les travaux* :

1° Quand il signifie la machine qui sert à ferrer les chevaux vicieux;

2° En parlant des comptes rendus par un employé à un ministre.

611. — L'AIL, LES AULX. — Le mot *ail* fait au pluriel les *aulx*, mais il ne se dit plus à ce nombre; on n'emploie plus que le singulier; ainsi, l'on dit : *Il y a de l'ail dans la salade*, et non *Il y a des aulx*.

612. — LE BÉTAIL, LES BESTIAUX. — *Bétail* fait au pluriel *bestiaux*. Quelques grammairiens disent que *bétail* n'a pas de pluriel, et que *bestiaux* n'a pas de singulier. Il semble cependant que, par le sens et par la forme, l'un est évidemment le pluriel de l'autre.

613. — LE CIEL, LES CIELS, LES CIEUX. — *Ciel* a deux formes pour le pluriel. On dit *les ciels* au figuré et dans le sens de *climat* : *Des ciels de lit, de carrière, de tableaux; l'Italie est sous un des plus beaux ciels*; et *les cieux* en parlant du séjour des bienheureux, ou de l'espace infini dans lequel se meuvent les astres.

614. — L'OEIL, LES OEILS, LES YEUX. — Le mot *œil* a deux formes pour le pluriel. On dit *les œils* en parlant des petites lucarnes appelées *œils-de-bœufs*, et *les yeux* en parlant des organes de la vue. Par comparaison on dit *les yeux du pain, de la soupe, du fromage* (Académie). Selon la plupart des grammairiens on doit dire : *Les œils du pain*, etc.

615. — L'AÏEUL, LES AÏEULS, LES AÏEUX. — *Aïeul* a deux formes pour le pluriel; on dit *les aïeuls* en parlant de plusieurs grands-pères, et *les aïeux* en parlant des ancêtres. Dans cette dernière acception on ne l'emploie pas ordinairement au singulier; pour désigner un seul individu, on dit : *Un de mes aïeux*. Au féminin on dit : *Une aïeule, des aïeules*, en parlant d'une ou de plusieurs grand'mères.

616. — DES PATER, DES AVE. — Quelques-uns des mots étrangers qui n'ont pas changé de forme ne prennent pas la marque du pluriel. Il y avait autrefois un plus grand nombre de substantifs dans ce cas, mais l'usage en ayant fait passer plusieurs à l'état de mots français, ils prennent le signe du

pluriel ; tels sont : des duos, des trios, des bravos, des factums, des opéras, des pensums, des accessits, etc.

On écrit sans le signe du pluriel : des pater, des ave, des credo, des confiteor, des Te Deum, des fac-simile, des post-scriptum, des errata, des concetti, etc.

Nous pensons que plusieurs de ces mots restent invariables, parce qu'ils forment des propositions elliptiques : *des pater, des ave, des Te Deum* sont des prières qui commencent par *pater, ave, Te Deum* ; d'autres parce qu'ils ont déjà la forme du pluriel de la langue d'où ils dérivent, comme des *concetti, des errata, des duplicata*, etc. (1).

617. — LES PAUVRES, LES MALHEUREUX. — Les adjectifs employés substantivement forment leur pluriel suivant les mêmes règles que les substantifs.

618. — LES OUI, LES NON, LES SI, LES POURQUOI. — Les mots invariables de leur nature employés substantivement ne prennent pas la marque du pluriel. Cependant on écrit avec le pluriel : *les devants, les derrières*.

A ces mots il faut ajouter les pronoms, quoique n'étant point dans la catégorie des mots invariables, et les lettres de l'alphabet. On écrit : *Les moi, les je ; Il y a deux o dans zoophyte ; Chanter les O de Noël* (2).

619. — LES DINERS, LES SOUPERS. — Les infinitifs pris substantivement et employés au pluriel en prennent la marque. Ex. : *Les êtres, les devoirs*.

620. — LA FAIM, LA SOIF ; LES ENTRAILLES, LES BROUSSAILLES. — Il y a des substantifs qui ne s'emploient pas au pluriel et d'autres qui ne s'emploient pas au singulier.

Les substantifs qui ne s'emploient pas au pluriel sont :

1° Les noms propres d'hommes, de villes, de fleuves, de contrées, à moins de distinctions particulières, telle que *les Amériques, les Russies, les Espagnes*, etc.

2° Les noms abstraits : la jeunesse, la conduite, la persévé-

(1) Cette règle pouvant laisser de l'incertitude, parce que les grammairiens, et l'Académie elle-même, varient sur son application, nous donnons la liste complète de ces mots avec la forme du pluriel le plus généralement adoptée aujourd'hui, ainsi que leur étymologie et leur signification, dans le *Vocabulaire explicatif des locutions et citations étrangères*, placé à la fin de ce volume. On les y trouvera à leur ordre alphabétique.

(2) Les *O* de Noël sont des cantiques dont chaque verset commence par l'interjection *o* !

rance, etc., mais il y a de nombreuses exceptions : on dit : *Les haines, les amitiés, les gloires, les générosités.*

3° Les noms de métaux, quand on désigne leur nature et leur classe : l'or, le fer, le platine, etc. ; mais plusieurs s'emploient au pluriel quand on les considère comme ayant subi un travail ; on dit : *Les fers sont à un prix élevé ; Être condamné aux fers ; Être logé sous les plombs ; Cette bague est de deux ors.*

4° Les noms d'aromates, quand on désigne seulement leur nature : *le baume, l'encens, etc.*

Les substantifs qui ne s'emploient pas au singulier sont : accordailles, agapes, alentours, ancêtres, annales, antennes, appas, armoiries, arrérages, atours, besicles, bestiaux (voyez n° 612), broussailles, catacombes, confins, décombres, dépens, doléances, entraves, entrailles, épousailles, fiançailles, fonts (baptismaux), funérailles, hardes, immondices, mânes, matériaux, mœurs, mouchettes, obsèques, pleurs, prémices, ténèbres, vêpres.

Remarques. Le mot *fonts*, dans *fonts baptismaux*, est une contraction de *fontaine* ; il s'employait autrefois au singulier et au féminin. On le retrouve dans quelques noms de localités, comme *La Chaudefont*, petite ville de la Suisse, ainsi nommée parce qu'il s'y trouvait une fontaine thermale.

CHAPITRE III

GENRE DES SUBSTANTIFS

§ I. — Genre de certaines classes de substantifs.

621. — A, B, C, D, E, etc. — Les lettres de l'alphabet sont toutes du masculin selon la nouvelle épellation, c'est-à-dire quand on les appelle : un *be*, un *fe*, un *le*, un *me*, un *re*, un *se*, etc. Selon l'ancienne épellation (c'est-à-dire quand on les appelle un *bé*, une *effe*, une *ache*, une *elle*, une *emme*, etc.), les lettres *f*, *h*, *l*, *m*, *n*, *r*, *s*, sont du féminin ; toutes les autres sont du masculin (Académie.) (44).

622. — LE BOIRE, LE VRAI, UN SI, UN MAIS. — Les infinitifs,

les adjectifs et autres mots employés comme substantifs sont masculins.

623. — LE FRANÇAIS, L'ALLEMAND, LE PROVENÇAL. — Les noms de langues et d'idiomes sont masculins.

624. — LE CERISIER, LE POMMIER, LE ROSIER. — Les noms d'arbres et d'arbustes sont masculins, excepté : *l'aubépine, l'ébène, l'épine, la ronce, la vigne, la viorne, l'yeuse, la bourdaine.*

625. — L'OR, L'ARGENT, LE PLATINE. — Les noms de tous les métaux sont masculins.

626. — UN MONT, UN MONTICULE; UNE PEAU, UNE PELLICULE. — Les diminutifs sont du même genre que les noms d'où ils dérivent.

627. — LA FRANCE, LA PRUSSE, LE MEXIQUE, LE BRÉSIL. — Les noms de contrées terminés par un *e* muet sont féminins, excepté ceux qui prennent l'article *le*. Ceux qui ne sont pas terminés par un *e* muet sont masculins.

628. — PARIS, LONDRES, ROME, LA HAYE. — Les noms de villes qui ne sont pas précédés de l'article *la* sont généralement masculins. Cependant ceux qui sont terminés par un *e* muet sont quelquefois employés au féminin; on dit : *la superbe Athènes; la magnifique Rome; Rome était la rivale de Carthage.* Du reste, le genre des noms des villes n'est pas déterminé d'une manière précise; il en est que l'usage autorise à employer tantôt au masculin, tantôt au féminin. On évitera l'incertitude en joignant au nom le mot *ville* : *La ville d'Orléans fameuse par les exploits de Jeanne Darc.*

629. — L'ATLAS, LE LIBAN. — Les noms de montagnes sont masculins; excepté : *Les Alpes, les Dophrines, les Andes ou Cordilières, les Pyrénées, les Vosges, les Cévennes.*

630. — LE CHAMEAU MALE, LE CHAMEAU FEMELLE; LA SOURIS MALE, LA SOURIS FEMELLE. — Le nom de certains animaux, quoique masculin ou féminin, sert pour les deux sexes que l'on distingue en ajoutant *mâle* ou *femelle*. Tels sont :

1° Au masculin : l'aigle, le castor, le chameau, le chat-huant, le crocodile, le cygne, le dromadaire, l'écrevisse, l'écureuil, l'éléphant, l'épervier, le héron, l'hippopotame, le lama, le léopard, le lynx, le moineau, le pigeon, le rat, le renne, le rossignol, le serpent, le zèbre, etc.

2° Au féminin : l'alouette, l'anguille, l'autruche, la baleine, la colombe, la chauve-souris, la chouette, la cigogne, la fouine,

l'hyène, la loutre, la marte ou la martre, la panthère, la sangsue, la souris, la cigogne, la vipère, etc.

Les animaux qui ont un nom particulier pour le mâle et la femelle sont : l'âne, l'ânesse ; le barbet, la barbette ; le bélier et le mouton, la brebis ; le bouc, la chèvre ; le canard, la cane ; le cerf, la biche ; le chat, la chatte ; le cheval, la cavale, la jument ; le cheveu, la chevrette ; le chien, la chienne ; le coq, la poule ; le daim, la daine ; le dindon, la dinde ; le faisan, la faisane ; le jais, l'oie ; le lapin, la lapine ; le lévrier, la levrette ; le lièvre, la lièvre ; le lion, la lionne ; le linot, la linotte ; le loup, la louve ; le mulet, la mule ; l'ours, l'ourse ; le paon, la paonne ; le perroquet, la perruche ; le porc, la truie ; le renard, la renarde ; le sanglier, la laie ; le singe, la guenon ; le serin, la serine ; le taureau, la génisse ; le bœuf, la vache ; le tigre, la tigresse.

631. — AUTEUR, PROFESSEUR, AMATEUR. — Les mots qui expriment des états ou des professions qui conviennent plus spécialement à des hommes, quoiqu'il y ait des femmes qui les exercent, n'ont pas de formes particulières pour le féminin ; on dit : un homme ou une femme auteur ; un homme ou une femme professeur. L'usage admet pourtant un féminin pour désigner la femme de certains dignitaires ; on dit : *la Dogaresse, la Pairesse, la Présidente, l'Ambassadrice, la Maréchale*, pour la femme d'un doge, d'un pair, d'un président, d'un ambassadeur, d'un maréchal, etc. A l'égard du mot *amateur* quelques écrivains disent : *une femme amatrice* ; l'Académie dit : *une femme amateur*.

632. — L'EXPÉRIENCE EST UN BON MAÎTRE. — Certains mots, quoique ayant une forme particulière pour le féminin, s'emploient au masculin quand ils sont pris dans un sens général. C'est dans cette acception qu'on dit : *Marie-Thérèse était un grand roi ; Une mère est le premier instituteur de ses enfants*.

633. — MADAME EST UN DE NOS ABONNÉS, OU UNE DE NOS ABONNÉES. — On peut, dans ce cas, employer l'un ou l'autre genre : le masculin si l'on parle de tous les abonnés en général, sans distinction de sexe ; le féminin s'il ne s'agit que de femmes.

634. — LA SENTINELLE, LA VÉDETTE, L'ESTAFETTE. — Ces mots sont féminins quoique désignant des missions remplies par des hommes.

On trouve quelquefois le mot *sentinelle* employé au masculin par licence poétique :

Ces postes menaçants, *ces nombreux sentinelles*,
Qui veillent chaque jour aux portes éternelles.

DELILLE.

§ II. — *Substantifs de différents genres selon le sens.*

635. — AIDE. *Masc.* quand il signifie *adjoint à une autre personne*. — Un aide de camp. Un aide chirurgien.

Fém. dans le sens d'*assistance*, ou en parlant spécialement d'une femme. — Son aide m'a été très avantageuse. Cette femme est l'une de mes aides.

636. — AIGLE. *Masc.* lorsqu'il signifie l'oiseau de ce nom en général. — L'aigle est fort.

Fém. en terme d'armoiries, ou lorsqu'on désigne spécialement la femelle. — Les aigles romaines. L'aigle est remplie de tendresse pour ses petits.

637. — AMOUR. *Masc.* au singulier et en parlant des petits génies désignés sous ce nom. — L'amour filial. Un petit amour. Les amours rians et légers.

Fém. au pluriel lorsqu'il signifie *la passion*, et quelquefois au singulier dans la poésie. — Mes premières amours. De l'amour la plus tendre et la plus malheureuse (Racine).

638. — APRÈS-MIDI. *Masc.* lorsque l'on considère un seul des instants dont se compose la durée de l'après-midi. — J'irai vous voir cet après-midi.

Fém., lorsqu'on veut parler de la durée entière de cette partie de la journée. — Je passerai chez vous toute l'après-midi.

Remarques. 1° Quelques grammairiens font ce mot féminin, et d'autres masculin dans tous les cas. L'Académie le fait féminin et ajoute : *plusieurs le font masculin.*

2° Ces observations peuvent s'appliquer aux mots *après-dîner* et *après-souper*. L'Académie écrit *après-dinée*, *après-soupée* et les fait féminins. Elle ajoute : Plusieurs écrivent *après-diné* et *après-dîner*, *après-soupé* et *après-souper*, et font ces mots masculins.

639. — AUNE OU AULNE. *Masc.* sorte d'arbuste. — Un taillis de grands aunes.

Fém. mesure de longueur. — Une aune de drap.

640. — AUTOMNE. Ce mot était autrefois des deux genres ; maintenant, par analogie avec le genre des autres saisons, il est toujours masculin. — L'automne nébuleux.

641. — AUTRE CHOSE. *Masc.* quand cette expression est prise dans un sens indéterminé. — Il y a autre chose de nouveau.

Fém. quand elle est prise dans un sens déterminé. — C'est une autre chose plus extraordinaire encore.

642. — BARBE. *Masc.* cheval de Barbarie. — Un beau barbe.

Fém. poil du menton. — Une longue barbe.

643. — BARDE. *Masc.* Poète chez les anciens Celtes. — Un barde inspiré.

Fém. Tranche de lard fort mince. — Des bardes entrecroisées.

644. — CAPRE. *Masc.* sorte de vaisseau corsaire. — Un capre algérien.

Fém. (avec un accent circonflexe) fruit du câprier. — Des câpres fraîches.

645. — CARTOUCHE. *Masc.* terme de peinture et de sculpture; ornement que l'on met autour des chiffres, des armoiries ou des inscriptions. — Peindre des armoiries dans un cartouche.

Fém. la charge d'un fusil. — Déchirer la cartouche.

646. — COULEUR. *Masc.* dans ces locutions elliptiques: le couleur de feu; le couleur de chair; le couleur de citron; c'est-à-dire ce qui a la couleur du feu, etc.

Fém. dans tous les autres cas. — La couleur de la chair.

647. — COUPLE. *Masc.* en parlant du mâle et de la femelle, ou simplement de deux êtres animés unis par la volonté, par un sentiment ou par toute autre cause qui les rend propres à agir de concert. — Un heureux couple. Un couple de pigeons. Un couple d'amis. Un couple de fripons. (Académie).

Fém. quand il signifie simplement deux choses de même espèce. — Une couple d'œufs. Une couple de pigeons. Une couple de serviettes.

Nota. Quand les deux objets vont nécessairement ensemble, on dit une paire.

648. — CRAVATE. *Masc.* sorte de cheval de Croatie. — Un excellent cravate.

Fém. mouchoir de cou. — Une cravate blanche.

649. — CRÊPE. *Masc.* sorte d'étoffe. — Porter un crêpe au bras.

Fém. pâte frite en feuilles très minces. — De bonnes crêpes.

650. — DÉLICE. *Masc.* au singulier. C'est un délice de se promener ici.

Fém. au pluriel. Il fait toutes ses délices de la lecture.

651. — ECHO. *Masc.* répétition du son. — Un écho très fort.

Fém. nom d'une nymphe. — La triste Echo.

652. — ENFANT. *Masc.* en parlant d'un garçon. — Charles est un bel enfant.

Fém. en parlant d'une fille. — Julie est une belle enfant.

653. — ENSEIGNE. *Masc.* celui qui portait l'enseigne. Grade dans la marine militaire au-dessous de lieutenant de vaisseau. — L'enseigne de la compagnie est mort. — Un enseigne de vaisseau.

Fém. drapeau, inscription, indices. — Enseignes déployées. Une enseigne peinte sur le mur. A bonnes enseignes.

654. — EQUIVOQUE; autrefois des deux genres. Boileau a dit : *De quel genre te faire, équivoque maudit ou maudite?*

Maintenant il est toujours du masculin.

655. — ESPACE. *Masc.* dans le sens d'étendue. — Un grand espace.

Fém. terme d'imprimerie. — Ajouter une espace.

656. — EXEMPLE. *Masc.* dans tous les cas. — Un exemple dangereux. Un bel exemple d'écriture. (Acad.)

Remarque. Autrefois on faisait ce mot féminin en parlant des exemples d'écriture; c'était un abus, car, dans les deux cas, il signifie *modèle*.

657. — Foudre. *Masc.* 1° En poésie et dans le style élevé. — 2° Quand il sert à désigner un grand général ou un grand orateur. — 3° Quand il signifie un des attributs de Jupiter. — 4° Grand tonneau. — Un foudre de guerre. — Un foudre d'éloquence. — Jupiter armé de ses foudres vengeurs. Au singulier, dans ce sens, il est plus souvent employé au féminin : — Les Païens représentaient Jupiter la foudre à la main. — Le fameux tonneau de Heidelberg est un grand foudre.

Fém. en parlant du feu du ciel. — La foudre est tombée.

658. — FOURBE. *Masc.* trompeur. — C'est un fourbe adroit.

Fém. tromperie. — Une fourbe grossière.

659. — GARDE. *Masc.* homme chargé de garder quelque chose. — Un garde forestier.

Fém. troupe armée; surveillance; femme de garde. — La garde nationale. Monter la garde. La garde-malade.

660. — GENS. *Masc.* quand il est placé avant l'adjectif. — Des gens malheureux.

Fém. quand il est après l'adjectif. — De vieilles gens (Voyez nos 772 et suiv.).

661. — GIVRE. *Masc.* gelée blanche. — Il est tombé du givre.

Fém. serpent, en terme de blason. — Il a une givre dans ses armoiries.

662. — GREFFE. *Masc.* secrétariat d'un tribunal. — Le greffe de la justice de paix.

Fém. terme de jardinage. — Cette greffe n'a pas réussi.

663. — GUIDE. *Masc.* la personne qui conduit. — Un bon guide.

Fém. courroies pour conduire les chevaux. — Des guides neuves.

664. — HÉLIOTROPE. *Masc.* plante dont la fleur se tourne vers le soleil. — Un bel héliotrope.

Fém. sorte de pierre précieuse. — Une héliotrope jaspée.

L'Académie fait ce mot masculin dans tous les cas.

665. — HYMNE. *Masc.* chant héroïque en l'honneur de la divinité. — Un hymne guerrier.

Fém. en parlant des chants d'église. — Entonner une hymne touchante.

666. — INTERLIGNE. *Masc.* espace qui sépare deux lignes. — Ecrire dans un interligne.

Fém. terme d'imprimerie. — La longueur d'une interligne.

667. — IRIS. *Masc.* 1^o L'arc-en-ciel. 2^o Membrane nuancée qui forme la prunelle de l'œil. 3^o Sorte de plante. — L'iris est produit par les rayons du soleil. — L'œil noir est celui dont l'iris est noir. — L'iris odorant est la racine de la plante.

Fém. divinité païenne, messagère de Junon. — La jeune Iris.

668. — JUJUBE. *Masc.* le suc et la pâte préparés avec les fruits du jujubier. — Le jujube, pour la toux, est préférable au réglisse noir. (*Dictionnaire des Sciences méd.*)

Fém. fruits du jujubier. — En Italie on mange des jujubes fraîches (*id.*).

Remarque. Cette distinction, consacrée en outre par l'usage, n'est pas adoptée par tous les grammairiens. L'Académie fait ce mot féminin dans tous les cas. (Voyez Réglisse.)

669. — LAQUE. *Masc.* vernis de la Chine. — Voilà du beau laque.

Fém. sorte de gomme résineuse. On se sert de la laque dans la peinture.

670. — LIVRE. *Masc.* volume écrit ou imprimé. — Un livre amusant.

Fém. mesure de poids. Ancienne monnaie. — La livre de Paris valait seize onces. Une livre tournois.

671. — LOUTRE. *Masc.* chapeau fait avec le poil de la loutre. — Vous avez un beau loutre.

Fém. animal amphibie. — La loutre est commune au Canada.

672. — MANCHE. *Masc.* partie d'un instrument ou d'un outil. — Un manche d'ivoire.

Fém. 1^o partie d'un vêtement; 2^o nom d'une mer. — Une manche d'habit. — La Manche est sujette aux tempêtes.

673. — MANŒUVRE. *Masc.* ouvrier. — Un bon manoeuvre.

Fém. mouvement des troupes; opérations militaires; travail pour la direction d'un navire. — Faire une manoeuvre habile.

674. — MÉMOIRE. *Masc.* 1^o écrit pour développer une affaire ou une opinion; 2^o compte de fournitures. — Présenter un mémoire aux juges. — Acquitter un mémoire.

Fém. faculté de se souvenir. — Avoir une bonne mémoire.

675. — MERCI. *Masc.* remerciement. — Grand merci.

Fém. miséricorde, discrétion. — Etre à la merci du vainqueur. — Crier merci.

676. — MODE. *Masc.* manière d'être. — Le mode indicatif.

Fém. usage. — La mode française.

677. — MÔLE. *Masc.* jetée à l'entrée d'un port. — Les vagues se brisent contre le môle.

Fém. masse de chair informe. — Extraire une môle.

678. — MOULE. *Masc.* forme creuse. — Le moule d'une statue.

Fém. Coquillage bivalve. — Des moules fraîches.

679. — MOUSSE. *Masc.* jeune matelot. — Un mousse intrépide.

Fém. plante cryptogame. — La mousse nuit aux arbres.

680. — ŒUVRE. *Masc.* 1^o Recherche de la pierre philosophale; 2^o Collection des ouvrages d'un graveur ou d'un musicien; 3^o il est quelquefois masculin au singulier dans le style élevé. — Travailler au grand œuvre. — J'ai acheté tout l'œuvre de Mozart. — Un œuvre de génie.

Fém. dans toutes les autres acceptions. — Les œuvres complètes de Châteaubriand. — Faire de bonnes œuvres.

681. — OFFICE. *Masc.* service, charge, fonction; personnel

des gens mangeant à l'office. — Rendre un bon office. — Faire l'office du valet. — L'office divin. — L'office de cette maison est nombreux.

Fém. lieu où l'on garde le manger. — L'office est ouverte.

682. — ONCE. *Masc.* espèce de petite panthère. — Les onces sont communs en Perse.

Fém. ancienne mesure de poids. — Une once bien pesée.

683. ORGE. — *Masc.* dans ces deux exemples : De l'orge perlé ; de l'orge mondé.

Fém. dans tous les autres cas. — Un champ de belles orges.

684. — ORGUE. *Masc.* au singulier. — Un orgue de Barbarie.

Fém. au pluriel. — De bonnes orgues.

C'est un des plus beaux orgues, ou une des plus belles orgues. — Laquelle de ces deux expressions est préférable ? *R.* *Orgue* étant masculin au singulier et féminin au pluriel, il serait rigoureusement correct de dire : *C'est un des plus belles orgues* ; mais cette construction n'étant pas admissible, il vaut mieux employer le masculin : *C'est un des plus beaux orgues*, attendu que l'idée principale se porte sur un seul orgue. Il vaut encore mieux se servir d'une autre tournure de phrase et dire, par ex. : *C'est le plus bel orgue que je connaisse.*

685. — PAILLASSE. *Masc.* faiseur de farces en public. — Un plaisant paillasse.

Fém. matelas de paille. — Coucher sur une paillasse.

686. — PALME. *Masc.* mesure de longueur de l'étendue de la main. — Le palme est en usage en Italie. Le palme grec. Le palme romain. (Acad.)

Fém. Branches ou feuilles de palmier. — La palme est le symbole de la victoire.

687. — PAQUE ou PAQUES. *Masc.* fête de l'église romaine. — Pâques est arrivé.

Fém. 1° fête des juifs ; dans ce cas il est toujours au singulier. 2° En parlant de la communion pascale, de la fête des Rameaux et de Quasimodo ; dans cette acception il est toujours au pluriel. — Les Juifs célèbrent la Pâque. — Faire de bonnes Pâques. — Pâques fleuries (les Rameaux). — Pâques closes (Quasimodo).

688. — PARALLÈLE. *Masc.* 1° Comparaison. 2° Cercles parallèles à l'équateur et marquant les degrés de latitude. — Faire

le parallèle d'Alexandre et de Napoléon. — Nous arrivâmes sous le 30^e parallèle.

Fém. terme de géométrie. — Tracer une parallèle.

689. — PENDULE. *Masc.* balancier d'une horloge. — Les oscillations du pendule.

Fém. petite horloge d'appartement. — Pour faire avancer une pendule, on raccourcit son pendule.

690. — PÉRIODE. *Masc.* 1^o Espace de temps. 2^o Le plus haut degré d'une chose. — Un long période. — Napoléon a atteint le dernier période de la gloire. — Le dernier période de la vie.

Fém. 1^o Terme emprunté à l'astronomie; le cours des astres. 2^o Phrase composée de plusieurs membres qui, réunis, forment un sens complet. — La période lunaire. — Une période historique. — Une période de cinq membres.

691. — PERSONNE. *Masc.* quand il est pronom. — Personne n'est plus savant que lui.

Fém. quand il est substantif. — Une personne charmante.

Remarque. Cependant quand le pronom *personne* désigne spécialement une femme, l'adjectif qui s'y rapporte peut se mettre au féminin; on peut dire : *Personne n'est plus JOLIE que Rosine.* BONIFACE.

692. — PHYSIQUE. *Masc.* constitution naturelle du corps; qualités extérieures. — Le physique influe sur le moral. — Il a un beau physique.

Fém. science naturelle. — Étudier la physique.

693. — PIVOINE. *Masc.* petit oiseau. — Le chant du pivoine.

Fém. sorte de plante. — Les fleurs de la pivoine sont d'un beau rouge.

694. — PLATINE. *Masc.* métal. — Le platine est plus pesant que l'or (625).

Fém. plaque de métal. — La platine du fusil.

695. — POÈLE. *Masc.* 1^o Sorte de fourneau. 2^o Drap mortuaire placé sur le cercueil. 3^o Voile que l'on met sur la tête des mariés. — Un poêle de fonte. — Tenir les coins du poêle.

Fém. ustensile de cuisine. — La poêle à frire.

696. — PONTE. *Masc.* celui qui joue dans une maison de jeu. — Le ponte perd plus souvent qu'il ne gagne.

Fém. action de pondre des œufs. — Le moment de la ponte.

697. — POSTE. *Masc.* 1^o Lieu où les troupes montent la garde. 2^o Emploi, fonction. — Le poste de la garde nationale. — Occuper un poste honorable.

Fém. La poste aux lettres et la poste aux chevaux.

698. — POURPRE. *Masc.* 1° Maladie. 2° Couleur rouge foncé. — Être attaqué du pourpre. — Des tulipes d'un beau pourpre.

Fém. 1° Teinture précieuse. 2° Dignité suprême. — Les Syriens tiraient la pourpre d'un coquillage. — Être revêtu de la pourpre royale.

699. — PRÉTEXTE. *Masc.* raison apparente. — Alléguer un prétexte plausible.

Fém. robe blanche bordée de pourpre en usage chez les Romains. — Les consuls romains portaient la prétexte.

700. — QUELQUE CHOSE. *Masc.* lorsqu'il a le sens d'un substantif composé; dans ce cas il signifie : *Une chose quelconque.* — Voilà quelque chose qui est singulier.

Fém. lorsqu'il signifie *quelle que soit la chose*; dans ce cas il est toujours suivi d'un verbe au subjonctif et n'est plus substantif composé; c'est véritablement le mot *chose* qui est féminin. — On ne le gronde pas, quelque chose qu'il ait faite.

Parmi ces vérités éternelles que je connais, une des plus certaines est celle-ci, qu'il y a QUELQUE CHOSE au monde qui existe D'ELLE-MÊME, par conséquent qui est ÉTERNELLE et immuable (Bossuet). — Le mot *quelque chose* peut-il être féminin dans ce sens? *R.* Bossuet a fait ce mot féminin, parce qu'il a voulu affirmer plus positivement l'existence de Dieu; mais il eût été plus correct de dire : *Qui existe par soi-même; qui est éternel.*

701. — RÉGLISSE. *Masc.* suc épais du bois de réglisse. — Le réglisse, tel qu'on le trouve dans le commerce, est une espèce de bâton presque cylindrique. (*Dict. des sciences méd.*)

Fém. sorte d'arbuste. — La réglisse croît aux Indes. (*Id.*)

Remarque. Cette distinction, consacrée en outre par l'usage, n'est pas adoptée par tous les grammairiens. L'Académie fait ce mot féminin dans tous les cas. (*Voyez jujube.*)

702. — RELACHE. — *Masc.* repos, interruption. — Prendre du relâche.

Fém. terme de marine, lieu propre à relâcher. — Il y a dans cette île une bonne relâche.

703. — REMISE. *Masc.* carrosse de louage. — Louer un remise.

Fém. 1° Lieu où l'on met les voitures à couvert. 2° Taillis qui sert de retraite au gibier. 3° Diminution sur le prix d'une marchandise.— Placer la voiture sous la remise. — Nos prix sont nets et sans aucune remise.

704. — SCOLIE. *Masc.* terme de géométrie; principe qui est la conséquence d'une proposition.— Premier scolie.

Fém. notes et remarques pour servir à l'intelligence des auteurs classiques. — De savantes scolies.

705. — SERPENTAIRE. *Masc.* constellation. — Le serpentaire est dans l'hémisphère boréal.

Fém. plante.— La serpentaire est employée en médecine.

706. — SOLDE. *Masc.* complément ou reste d'un compte. — Je vous enverrai le solde de votre compte.

Fém. la paie des troupes.— Payer la solde.

707. — SOMME. *Masc.* sommeil.— Faire un bon somme.

Fém. certaine quantité d'argent. — Une forte somme.

708. — SOURIS. *Masc.* Action de sourire. — Il a le souris agréable.

Fém. petit quadrupède rongeur. — Attraper une souris (630).

709. — TOUR. *Masc.* 1° Circuit; 2° Action qui exige de l'adresse ou de la force; 3° Manière d'agir ou de parler; 4° Machine pour façonner en rond.— Faire le tour de la ville.— Un grand tour de force.— Jouer un mauvais tour. — Un tour de phrase. — Travailler au tour.

Fém. bâtiment élevé rond ou carré. — La tour du château.

710. — TRIOMPHE. *Masc.* honneur remporté par un vainqueur.— Un triomphe éclatant.

Fém. sorte de jeu de cartes. — Jouer à la triomphe.

711. — TROMPETTE. *Masc.* celui qui sonne de la trompette.— Le trompette est mort.— Un jeune trompette.

Fém. instrument. — On dit : sonner et jouer de la trompette.

712. — VAGUE. *Masc.* quelque chose qui n'a rien de positif.— Le vague de l'air. Le vague des pensées.

Fém. masse d'eau agitée.— De grosses vagues.

713. — VASE. *Masc.* ustensile. — Un vase de porcelaine.

Fém. boue au fond de l'eau. — Enfoncé dans la vase.

714. — VIGOGNE. *Masc.* chapeau fait de poil de vigogne. — J'ai acheté un vigogne.

Fém. animal du Pérou.— La vigogne mâle (630).

715. — VOILE. *Masc.* pièce d'étoffe pour couvrir quelque chose. — Un voile transparent.

Fém. Pièce de toile qui sert à diriger les vaisseaux. — La voile latine est triangulaire.

CHAPITRE IV

FORMATION DU PLURIEL DANS LES ADJECTIFS

716. — UN GRAND ARBRE, DE GRANDS ARBRES. — La règle générale pour marquer le pluriel dans les adjectifs est d'ajouter une *s* à la fin du mot.

717. — CHARMANT, CHARMANTS. — (Règle analogue à la règle n° 604).

718. — UN CHAPEAU GRIS, DES CHAPEAUX GRIS; UN AIR GRACIEUX, DES AIRS GRACIEUX. — Les adjectifs terminés au singulier par *s* ou *x* ne prennent rien de plus pour le pluriel.

719. — DES CHALES BLEUS, DES HOMMES FOUS. — Les adjectifs en *eu* et en *ou* prennent au pluriel une *s* et non un *x*, comme les substantifs d'une terminaison semblable.

Remarque. Les seuls adjectifs en *ou* et *eu* sont *fou*, *mou*, *bleu* et *feu* (signifiant *défunt*).

720. — UN BEAU FRUIT, DE BEAUX FRUITS. — Les adjectifs terminés au singulier par *au* prennent au pluriel un *x* au lieu d'une *s*.

721. — BRUTAL, BRUTAUX. — Les adjectifs en *al* changent au pluriel cette finale en *aux*; excepté ceux qui suivent la règle générale, c'est-à-dire qu'ils prennent simplement une *s*; ce sont : *amical*, *bancal*, *fatal*, *filial*, *final*, *frugal*, *glacial*, *initial*, *labial*, *médial*, *nasal*, *naval*, *pascal*, *théâtral*.

Remarque. Les adjectifs suivants en *al* ne sont pas usités au pluriel masculin; mais si quelques-uns de ces adjectifs devaient être employés à ce genre et à ce nombre, ils prendraient la finale *aux*; ce sont :

Arbitral, astral, augural, austral, automnal, bénéficial, boréal, brumal, clérical, conjectural, coronal, cortical, diagonal, diamétral, doctoral, expérimental, immémorial, littéral, lustral, machinal, magistral, maniacal, marginal, matinal, mental, monacal, natal, papal, patronal, pénal, préceptoral, quadragésimal, sentimental, septennal, stomacal, thériaçal, virginal.

722. — TOUT LE JOUR, TOUS LES JOURS. — L'adjectif *tout* fait

au pluriel *tous*. Quelques personnes, pour éviter une exception inutile, écrivent *touts* sans retrancher le *t*. L'Académie écrit *tous*.

CHAPITRE V

FORMATION DU FÉMININ DANS LES ADJECTIFS

723. — PETIT, PETITE. — La règle générale pour former le féminin dans les adjectifs est d'ajouter un *e* muet à la fin du mot.

724. — HOMME AIMABLE, FEMME AIMABLE. — Les adjectifs terminés au masculin par un *e* muet ne changent pas au féminin.

725. — MALHEUREUX, MALHEUREUSE. — Les adjectifs terminés au masculin par *eux* font leur féminin en *euse*.

726. — CRAINTIF, CRAINTIVE. — Les adjectifs terminés au masculin par *f* changent *f* en *ve*.

727. — PREMIER, PREMIÈRE. — Les adjectifs terminés au masculin par *er* prennent un *e* muet au féminin d'après la règle générale, et un accent grave sur l'avant-dernier *e*, parce que, dans le féminin, cet *e* devient ouvert et termine la syllabe (942).

728. — BON, BONNE; ANCIEN, ANCIENNE; CRUEL, CRUELLE; PAREIL, PAREILLE. — Les adjectifs terminés au masculin par *on*, *en*, *el*, *eil*, font leur féminin en doublant la consonne finale et en prenant un *e* muet.

729. — GRIS, GRISE. — Les adjectifs terminés par *s* font leur féminin d'après la règle générale, excepté six qui doublent en même temps la consonne finale; ce sont : *gros*, *gras*, *las*, *bas*, *épais*, *exprès*, qui font *grosse*, etc.

730. — VIOLET, VIOLETTE. — Les adjectifs terminés par *et* font leur féminin en doublant le *t* final, excepté sept qui prennent simplement un *e* muet et un accent grave sur l'avant-dernier *e*; ce sont : *complet*, *concret*, *discret*, *inquiet*, *prêt*, *replet*, *secret*, qui font : *complète*, *discrète*, etc. *Prêt* fait au féminin *prête* en conservant l'accent circonflexe.

731. — BEAU JARDIN, BEL ARBRE, BELLE FLEUR. — Les adjectifs *beau*, *nouveau*, *vieux*, *fou*, *mou*, font aussi au masculin singu-

lier *bel, nouvel, vieil, fol, mol*. La première forme s'emploie avant une consonne ou une *h* aspirée, et la seconde avant une voyelle ou une *h* muette. On dit cependant quelquefois *un vieux homme*. La seconde forme ne s'emploie jamais au pluriel. Ils font leur féminin sur la seconde forme en doublant la consonne finale : *Une belle fleur; une nouvelle robe*.

A ces mots on peut ajouter : *Manceau*, habitant du Mans, *tourangeau*, habitant de la Touraine, et *jumeau* qui font au féminin *mancelle, tourangelles, jumelle*, mais qui n'ont pas la seconde forme du masculin.

Le substantif *jouvenceau* faisait aussi autrefois au masculin *jouvencel* ; on dit encore au féminin *une jouvencelle*.

732. — DANSEUR, DANSEUSE. — Les adjectifs en *eur* formés d'un participe présent par le changement de *ant* en *eur*, comme de *dansant* on a fait *danseur*, font pour la plupart leur féminin en *euse*.

Les mots en *eur* formés d'un participe présent qui ne font pas leur féminin en *euse*, sont : *bailleur, bailleresse; demandeur, demanderesse; défendeur, défenderesse; devineur ou devin, devineresse; enchanteur, enchanteresse; pêcheur, pécheresse* (qui commet des péchés); *vengeur, vengeresse; délateur, délatrice; exécuteur, exécutrice; inspecteur, inspectrice; inventeur, inventrice; persécuteur, persécutrice; procureur, procuratrice; gouverneur, gouvernante*.

Ceux qui ne sont pas formés d'un participe présent font en général leur féminin en *trice*, comme *calculateur, calculatrice*; excepté *majeur, mineur, meilleur*, qui font *majeure, mineure, meilleure* (1).

Remarque. La plupart de ces mots sont plutôt des substantifs que des adjectifs. Il y a encore certains mots qui ne sont pas terminés en *eur* et qui ont également un féminin en *esse*; tels sont : *pauvre, pauvrese; diable, diablesse; ogre, ogresse; drôle, drôlesse*.

733. — CHANTEUR, CHANTEUSE, CANTATRICE. — Les mots

(1) Tels sont encore : *acteur, actrice; accusateur, accusatrice; ambassadeur, ambassadrice; appréciateur, appréciatrice; auditeur, auditrice; bienfaiteur, bienfaitrice; conciliateur, conciliatrice; conducteur, conductrice; créateur, créatrice; dénonciateur, dénonciatrice; destructeur, destructrice; empereur, impératrice; moteur, motrice; protecteur, protectrice; spoliateur, spoliatrice*.

chanteur, chasseur, vendeur et débiteur ont deux formes pour le féminin ; ils font *chanteuse* et *cantatrice* ; *chasseuse* et *chasseresse* ; *vendeuse* et *venderesse* ; *débiteuse* et *débitrice* (1).

734. — EXTÉRIEUR, EXTÉRIEURE. — Les adjectifs en *érieur* font leur féminin d'après la règle générale.

735. — AUTEUR, PROFESSEUR, AMATEUR. — (Voyez n° 631).

736. — BLANC, BLANCHE. — Les adjectifs suivants font leur féminin irrégulièrement : *blanc*, *blanche* ; *franc*, *franche* ; *frais*, *fraîche* ; *sec*, *sèche* ; *public*, *publique* ; *caduc*, *caduque* ; *turc*, *turque* ; *grec*, *grecque* ; *long*, *longue* ; *oblong*, *oblongue* ; *bénin*, *bénigne* ; *malin*, *maligne* ; *nul*, *nuile* ; *gentil*, *gentille* ; *sot*, *sotte* ; *vieillot*, *vieillotte* ; *doux*, *douce* ; *roux*, *rousse* ; *jaloux*, *jalouse* ; *faux*, *fausse* ; *tiers*, *tierce* ; *absous*, *absoute* ; *favori*, *favorite* ; *coi*, *coite* (ces deux derniers mots n'ont pas de *t* final au masculin).

737. — HÉBREU, HÉBRAÏQUE. — *Hébreu* fait *hébraïque* en parlant de la langue : ce mot n'a pas de féminin pour désigner les femmes ; on dit dans ce cas : *Les femmes des Hébreux* ou *les femmes Israélites*. Cependant on trouve dans la Bible et dans quelques auteurs : *Cette hébreue*. *Une femme hébreue*.

738. — CHATAIN, FAT, DISPOS, CAPOT (terme de jeu). — Ces adjectifs n'ont pas de féminin. En parlant des femmes on dira : *Elle est châtain*, c'est-à-dire *elle a des cheveux couleur châtain* ; *elles sont capot*, c'est-à-dire *elles sont demeurées capot* ; *capot* est ici employé adverbialement : c'est pourquoi il reste invariable. *Fat* et *dispos* ne se disent que des hommes.

(1) *Chanteuse* se dit d'une femme qui chante sans talent ou sans prétention, et *cantatrice* d'une artiste de talent : *Chanteuse de l'Opéra*, *chanteuse des rues*, *chanteuse agréable*, *cantatrice célèbre*.

Chasseresse ne s'emploie qu'en poésie : *Diane chasseresse*.

Venderesse se dit, en terme de justice, de la femme qui vend.

Débiteuse se dit d'une femme qui débite des nouvelles, et *débitrice* de celle qui est redevable d'une somme. On dit *débitante* pour celle qui débite de la marchandise.

CHAPITRE VI

ACCORD DES ADJECTIFS

§ I. — Règles générales sur l'accord des adjectifs.

739. — UN GRAND JARDIN, DE GRANDS JARDINS; UNE GRANDE MAISON, DE GRANDES MAISONS. — Les adjectifs s'accordent en genre et en nombre avec le substantif auquel ils se rapportent. Il en est de même des substantifs employés adjectivement.

L'adjectif s'accorde toujours par le sens, si ce n'est par la forme; s'il ne change pas de forme pour le féminin ou le pluriel, on ne lui attribue pas moins le genre et le nombre du substantif auquel il se rapporte.

740. — LES ENFANTS CARESSANTS SONT AIMÉS. — Les adjectifs verbaux s'accordent en genre et en nombre comme les autres adjectifs.

741. — VOUS ÊTES MALADE OU MALADES. — NOUS, SOUSSIGNÉ, PRÉFET DE... — L'adjectif qui se rapporte aux pronoms *vous* et *nous* se met au singulier ou au pluriel selon que le pronom représente une seule ou plusieurs personnes.

742. — LA LANGUE ET LA LITTÉRATURE FRANÇAISES. — Lorsqu'un adjectif se rapporte à plusieurs substantifs singuliers, il se met au pluriel.

743. — MA MÈRE ET MON PÈRE SONT VIEUX. — Lorsqu'un adjectif se rapporte à plusieurs substantifs de différents genres, il se met au masculin pluriel.

Remarque. Dans ce cas, on doit avoir soin de mettre le substantif masculin le dernier pour éviter le rapprochement d'un nom féminin avec une finale masculine. Cette précaution n'est pas nécessaire si l'adjectif n'a pas de terminaison particulière pour le féminin, comme dans : *Un homme et une femme charitables.*

Il est aussi des cas où l'accord simultané choquant l'oreille, il est préférable de ne faire accorder l'adjectif qu'avec le der-

nier substantif, ou d'employer une autre tournure, comme dans cette phrase : *il y eut un pillage et un incendie généraux*; il faut dire *général*, ou mieux, pour ne pas enfreindre la règle : *Tout fut livré au pillage et à l'incendie*.

744. — QUE D'AME ET DE DOUCEUR NATURELLE DANS SES REGARDS! — L'adjectif accompagné de plusieurs substantifs, unis ou non par la conjonction *et*, ne s'accorde qu'avec le dernier lorsque le sens indique que la qualité ne s'applique qu'à celui-ci.

745. — UN COURAGE OU UNE PRUDENCE ÉTONNANTE. — Lorsqu'un adjectif se rapporte à deux substantifs unis par la conjonction *ou*, il ne s'accorde qu'avec le dernier. La raison en est que la conjonction *ou* exclut l'un des deux substantifs, et qu'il ne s'agit que de l'un ou de l'autre, et non de tous les deux. Il s'accorde avec le dernier, parce que c'est celui qui frappe le plus l'oreille, ou qui domine dans la pensée. Exemple : *Le feu ou du moins la manière de l'utiliser était inconnue aux peuples anciens*.

Cependant on pourrait mettre l'adjectif au pluriel s'il y avait pluralité dans la pensée, ou si l'accord avec le dernier mot seul présentait une équivoque, comme dans : *On demande un homme ou une femme AGÉS* (Boniface). *Les Samoïèdes se nourrissent de chair ou de poisson CRUS* (BUFFON).

746. — CÉSAR AVAIT UN COURAGE, UNE INTRÉPIDITÉ EXTRAORDINAIRE. — Lorsqu'un adjectif se rapporte à plusieurs substantifs synonymes, ou exprimant seulement une gradation dans la pensée, il ne s'accorde qu'avec le dernier. Dans ce cas, les substantifs ne doivent pas être liés par la conjonction *et*, et celui qui exprime l'idée la plus forte, doit être placé le dernier, si la gradation est ascendante; si la gradation est descendante, c'est l'idée la plus faible qu'on place à la fin. La raison de cette règle est que, dans la pensée, il n'y a pas addition de deux idées différentes; c'est toujours la même idée exprimée une seconde fois avec plus ou moins d'énergie.

Si l'on disait : *César avait un courage et une intrépidité extraordinaires*, il y aurait un pléonasme inutile.

747. — LE LION, COMME LA PANTHÈRE, EST CARNASSIER. — Lorsque deux substantifs sont unis par les conjonctions *comme*, *de même que*, *ainsi que*, l'adjectif suivant ne s'accorde qu'avec le premier, le second n'étant placé que comme point de comparaison.

S'il y a évidemment addition dans la pensée et non compa-

raison, l'adjectif se met au pluriel . Exemple : *Bacchus, ainsi qu'Hercule, étaient reconnus pour demi-dieux*. Il vaudrait mieux employer la conjonction *et*.

748. — CES FLEURS SENTENT BON. — Les adjectifs employés adverbiallement sont invariables comme les autres adverbes.

749. — CI-JOINT, CI-INCLUS, FRANC DE PORT. — Lorsque ces expressions sont employées comme locutions adverbiales, les adjectifs *joint, inclus* et *franc* restent invariables; dans le cas contraire ils s'accordent; ainsi l'on dira : *Je vous expédie ci-joint une balle de café. La balle ci-jointe vous arrivera par le roulage. Vous trouverez ci-inclus une lettre pour votre frère. La lettre ci-incluse est pour votre frère. Je vous écrirai franc de port. Les lettres franches de port sont seules reçues*. On dira également : *J'ai reçu une lettre franche* ou *franc de port* selon que, dans la pensée, le mot *franc* modifie le substantif *lettre* ou le verbe *recevoir*.

Le mot *franco* est toujours adverbe et invariable.

750. — DES TRAVAUX POSSIBLES; LE MOINS DE TRAVAUX POSSIBLE. — Quand le mot *possible* ne qualifie pas le substantif, il reste invariable, quoiqu'il ne soit pas pris adverbiallement; il est toujours adjectif, et sert alors d'attribut à une proposition elliptique et s'accorde avec le pronom indéfini *il* sous-entendu. *Ils font le moins de travaux possible*, c'est comme si l'on disait : *qu'il leur est possible de faire*.

751. — LES TROUPES S'ARRÊTÈRENT PROCHE DE LA VILLE. — Quand *proche* ne qualifie pas le substantif, il remplit les fonctions de préposition et reste invariable; il signifie alors *près de*.

752. — EXCEPTÉ LES HOMMES; LES HOMMES EXCEPTÉS (Voyez Accord des participes).

753. — MADEMOISELLE MARCHE DROIT OU DROITE. — Doit-on dire dans ce cas *droit* ou *droite*? — On peut dire des deux manières selon le sens. Dans *mademoiselle marche droit*, le mot *droit* modifie le verbe *marcher* et signifie qu'elle marche droit devant elle. Dans *mademoiselle marche droite*, le mot *droite* modifie le substantif *mademoiselle* et signifie qu'elle a le corps droit. Ainsi une femme peut *marcher droit* et être courbée; elle peut *marcher droite* et aller en zigzag.

754. — A QUOI BON CES DISCOURS? — Dans cette phrase et dans les analogues, *bon* est invariable, parce que l'expression *à quoi bon* est une locution adverbiale (n° 532).

755. — IL L'A ÉCHAPPÉ BELLE. — Comment peut-on expliquer

le féminin du mot *belle* dans cette locution? — *Belle* est ici un adverbe employé à la forme féminine par gallicisme. On pourrait dire aussi que c'est par abréviation de l'adverbe *bellement* (Voy. n° 531).

756. — DES CHEMISES DE TOILE CLAIRE. — DES HABITS DE DRAP DÉCHIRÉS. — Quand un adjectif est précédé de deux substantifs unis par une préposition, il s'accorde avec celui des deux substantifs auquel la qualité est attribuée par le sens ou par la pensée. Dans la première phrase il faut dire *des chemises de toile claire* et non *claires*, parce que les chemises sont faites avec de la toile qui est claire. Dans la seconde phrase il faut dire *des habits de drap déchirés* et non *déchiré*, parce qu'on veut dire que ce sont les habits qui sont déchirés, et non qu'ils ont été faits avec du drap déchiré.

D'après cela on écrira : UN *écheveau de soie* BLANCHE ; *des bas de soie* BLANCS. — *Du pain de farine* GATÉ OU GATÉE ; un *chapeau de paille* COUSUE GARNI de dentelles.

757. — LA FOULE DU PEUPLE RASSEMBLÉE SUR LA PLACE.

Pour l'accord des adjectifs avec les collectifs, voyez à l'accord des verbes avec les collectifs, le principe étant le même (878).

758. — CETTE FEMME A L'AIR MÉCHANT OU MÉCHANTE. — Dans l'expression *avoir l'air* l'adjectif peut s'accorder, selon le sens, ou avec le mot *air* ou avec la personne dont on parle.

1° Quand la qualité nous paraît seulement exister dans l'apparence, dans l'extérieur, dans l'air en un mot, de la personne, sans savoir si cette personne la possède en réalité, l'adjectif s'accorde avec le mot *air* et se met au masculin singulier. Ainsi l'on dira : *Cette femme a l'air méchant, et pourtant elle est bonne, elle a l'air content, et pourtant je crois qu'elle a du chagrin.*

2° Quand la qualité nous paraît exister dans la personne même et non pas seulement dans son apparence, l'adjectif peut s'accorder avec la personne dont on parle et non avec le mot *air*. Ainsi l'on dira : *Cette femme a l'air bien contente de revoir ses enfants.*

Parmi les adjectifs il en est qui, par leur nature, peuvent se rapporter tantôt à la personne même, tantôt à son air, selon l'idée de celui qui parle.

Il en est d'autres qui semblent se rapporter plus naturellement à l'air et qui s'accordent le plus ordinairement avec ce mot, tels sont : *bon, fier, gracieux, hautain, etc.*

Quelques-uns ne peuvent évidemment se rapporter qu'à la

personne, et se mettent au féminin si l'on parle d'une femme ; telles sont, en général, les qualités physiques, comme *boiteux*, *bossu*, *estropié*, etc. : parce que l'air ne peut être ni *boiteux*, ni *bossu*, tandis qu'il peut être *fier* et *hautain*.

Enfin, quand il s'agit d'un être inanimé, l'adjectif s'accorde toujours avec le premier substantif et non avec le mot *air*, parce que la qualité est évidemment attribuée à l'objet même. On dira donc : *Cette viande a l'air cuite*, *cette soupe a l'air bonne* ; ou mieux : *Cette viande paraît cuite* ou *a l'air d'être cuite*. *Cette soupe paraît bonne* ou *a l'air d'être bonne*. Quelques grammairiens pensent qu'on doit employer de préférence cette dernière tournure dans tous les cas où l'adjectif ne se rapporte pas au mot *air*.

759. — SIRE, VOTRE MAJESTÉ EST MAÎTRESSE DE MON SORT. — Dans cette phrase et dans les analogues, l'adjectif s'accorde avec *majesté* et se met au féminin.

§ II. — Accord particulier de certains adjectifs.

760. — NU-PIEDS, PIEDS NUS. — Quand l'adjectif *nu* placé avant le substantif est employé d'une manière absolue, il forme avec le substantif une locution adverbiale ; c'est pourquoi il reste invariable et se joint au substantif par un trait d'union ; c'est comme s'il y avait *à nu*, *nûment*. Dans tous les autres cas, lorsqu'il est placé après le substantif et lorsque le substantif est déterminé par l'article, *nu* est employé d'une manière relative et s'accorde en genre et en nombre avec le substantif auquel il se rapporte : On dit : *Il a vendu la nue propriété de ses biens*, c'est-à-dire *la propriété nue de ses biens* ; *La société des nus propriétaires* ; *Il marche tête nue, pieds nus*.

761. — UNE DEMI-HEURE ; UNE HEURE ET DEMIE ; TROIS HEURES ET DEMIE ; TROIS JOURS ET DEMI. — L'adjectif *demi* placé avant le substantif forme avec ce substantif une sorte de substantif composé ; c'est pourquoi il reste invariable et se joint au substantif par un trait d'union.

Placé après le substantif, il s'accorde en genre, mais jamais en nombre, parce qu'il se rapporte toujours au substantif singulier sous-entendu. *Trois heures et demie*, c'est-à-dire *trois heures et* (une heure) *demie* ou la moitié d'une heure, et non la moitié de trois heures. *Trois jours et demi*, c'est-à-dire *trois jours et* (un jour) *demi* ou la moitié d'un jour.

762. — MIDI ET DEMI ; MINUIT ET DEMI. — *Demi* est invariable

dans ces deux cas, parce que ce sont deux expressions elliptiques mises pour *midi et une demi-heure*, ou *demi-heure après midi*. L'Académie dit que *demi* est employé là abusivement.

763. — DEUX TIERS ET UN DEMI. LA DEMIE EST-ELLE SONNÉE ? — *Demi* employé comme substantif est masculin en terme d'arithmétique et s'écrit *demi*; en parlant des heures il est féminin et s'écrit *demie*. — *Cette horloge sonne les heures et les demies* (Académie).

Remarque. Quelques personnes pensent que le substantif *demie* est féminin dans tous les cas, et écrivent par conséquent : *quatre demies font deux entiers*.

764. — DES HOMMES DEMI-IVRES; DES FEMMES DEMI-MORTES. — L'adjectif *demi* suivi d'un autre adjectif auquel il est joint par un trait d'union est invariable, parce qu'il est pris dans un sens adverbial, et qu'il modifie l'adjectif suivant avec lequel il forme une sorte d'adjectif composé.

765. — ENTENDRE A DEMI. METTRE LE SOL A NU. — Les expressions *à demi*, *à nu*, sont des locutions adverbiales dans lesquelles *demi* et *nu* sont invariables.

766. — A MI-JAMBES; DES SEMI-PREUVES. — *Mi* et *semi* sont quelquefois employés pour *demi*; ces mots sont invariables et ne s'emploient jamais seuls; ils se placent toujours avant un substantif ou un adjectif auquel on les joint par un trait d'union (1).

767. — LA FEUE REINE; FEU LA REINE. — L'adjectif *feu* s'accorde quand il est placé immédiatement avant le substantif, mais quand il en est séparé par l'article ou un autre mot, il est invariable.

Cette différence vient sans doute de ce que, dans le premier cas, il est employé d'une manière relative et vient de l'adjectif latin *defunctus*, *defunt* (anc. *defuncti*), dont il a conservé les propriétés; *la feue reine*, c'est-à-dire *la reine défunte*.

Dans le second cas il est employé d'une manière absolue et vient du verbe latin *FUIT*, *il fut*, *elle fut*.

Remarque. *Feu* ne s'emploie pas ordinairement au pluriel, parce qu'il signifie *défunt dernièrement*, et ne s'applique guère qu'à une seule per-

(1) A mi-côte, la mi-août, la mi-mars, mi-parti, mi-partie, les opinions ont été mi-parties, cette robe est mi-partie de blanc et de rouge des semi-tons (ce mot vieillit; on dit mieux des demi-tons); des fleurs semi-doubles; semi-périodique, semi-circulaire, semi-lunaire. (Acad.)

sonne : cependant, dans des cas exceptionnels, on pourrait l'employer au pluriel. On a écrit : *les feus Dauphins et Dauphines*. Quelquefois même on trouve l'adjectif *feu* sans article, comme dans cette phrase : *On a exposé au musée de Versailles des têtes dessinées par la princesse royale FEUE reine de Wurtemberg*. Il est évident que cette dernière phrase est elliptique, et qu'elle est mise pour *qui était la feue reine de Wurtemberg*.

768. — CHAQUE HOMME A SES DÉFAUTS. — L'adjectif *chaque* excluant toute idée de pluralité ne se met jamais au pluriel et ne peut se rapporter qu'à un substantif singulier. On ne pourrait pas dire : *chaques funérailles*.

769. — CES LIVRES COUTENT CINQ FRANCS CHAQUE. — Cette phrase est incorrecte, parce que l'adjectif *chaque* ne peut s'employer sans être suivi d'un substantif. Sous ce rapport il ne faut pas le confondre avec le pronom *chacun* qui s'emploie seul. Dans l'exemple ci-dessus il faut dire : *Ces livres coûtent cinq francs chacun*, ou *chaque livre coûte cinq francs*.

770. — PLUSIEURS HOMMES; PLUSIEURS FEMMES. — L'adjectif *plusieurs* réveillant toujours une idée de pluralité, ne peut se rapporter qu'à un substantif pluriel. Il est invariable quant au genre.

770 bis. — TEL QUE. — *Tel que* est souvent précédé et suivi de substantifs de genres différents, dans ce cas *tel* prend le genre et le nombre du nom qui précède : *La laine de la brebis à grosse queue est fort belle dans les pays tempérés tels que la Perse, la Syrie, l'Egypte*. (BUFFON).

771. — IL N'A AUCUN DÉFAUT, NUL VICE, NULLE VERTU. — Les adjectifs *aucun* et *nul*, signifiant *pas un*, excluent toute idée de pluralité, c'est pourquoi ils ne se mettent point au pluriel, non plus que le substantif auquel ils se rapportent, sauf les cas suivants :

1° Lorsque le substantif n'a point de singulier : *Aucunes funérailles; nulles broussailles*.

2° Lorsque le substantif a un sens différent au pluriel et au singulier : *Ce domestique ne reçoit aucuns gages*.

3° Lorsque le substantif s'emploie plus habituellement au pluriel qu'au singulier dans le sens dont il s'agit, quoique le singulier ne soit point incorrect : Ex. : *Vous n'avez donné aucuns soins à cette affaire; Je n'ai fait aucuns préparatifs pour mon départ*. On dit plutôt : *Donner des soins* que *donner du soin*; *faire des préparatifs* que *faire un préparatif*.

D'après cette règle on écrira avec le pluriel : *Je n'ai aucuns fonds pour vous payer*, parce que, dans ce sens, *fonds* ne s'emploie qu'au pluriel; et avec le singulier : *Je n'ai aucun fonds de commerce à vendre*, parce que, dans ce sens, on peut dire *un fonds*.

On écrira également avec le singulier : *Aucun des hommes que j'ai vus*, parce que l'adjectif *aucun* se rapporte à un substantif singulier sous-entendu; c'est comme si l'on disait : *Aucun homme parmi les hommes que j'ai vus*.

Remarque. Le mot *aucun* par lui-même signifie *quelqu'un*; il vient du latin *aliquis unus*, en italien *alcuno*; c'est pour cela qu'il est toujours accompagné d'une négation. Autrefois, on disait : *Aucuns me l'ont dit* pour : *Quelques-uns me l'ont dit*; cette expression s'est conservée dans les provinces.

772. — DES GENS MALHEUREUX, DE MALHEUREUSES GENS. — L'adjectif placé après le mot *gens* se met au masculin; quand il est placé *immédiatement* avant, il se met au féminin par euphonie; excepté *tout* qui se met au masculin. Exemples : *Les vieilles gens doivent être respectés. Quelles gens avez-vous vus? Pourquoi fréquentez-vous de telles gens? Les bonnes gens sont aimés. Tous les gens que j'ai vus. Ce sont tous gens de bien.*

On dit : *Heureux sont les gens de bien*, parce que l'adjectif *heureux* ne précède pas immédiatement le mot *gens*.

Remarques. 1^o Le mot *gens*, par sa nature, est masculin; si dans certains cas l'adjectif qui s'y rapporte se met au féminin, ce n'est que par euphonie.

2^o On trouve dans Pascal : *Voyez un peu quels gens je vous cite*. C'est sans doute parce que, dans sa pensée, le mot *gens* désigne spécialement des hommes, tandis que, dans l'acception ordinaire, il comprend les deux sexes.

3^o Le mot *gens* a pour singulier le mot *gent*, du latin *gens, gentis*, race, famille, lignée, nation. Il ne s'emploie plus au singulier qu'en mauvaise part ou dans le style badin : *La gent trotte-menu, la gent souricoise* ou *souriquoise* (La Fontaine), pour désigner les souris.

4^o Il ne faut pas confondre le substantif *gent* avec l'adjectif *gent, gente*, contraction de *gentil, gentille* : *La gente Bachelette*.

773. — TOUTS LES HONNÊTES GENS. TOUTES LES BONNES GENS. — Quand le mot *gens* est précédé de deux adjectifs, le premier ne se met au féminin que lorsque le second adjectif a une forme particulière pour ce genre; mais si la consonnance de celui-ci

est la même pour les deux genres, le premier adjectif se met au masculin. Exemples : *Tous les braves gens. Toutes les vieilles gens. Tels sont ces gens. Quels sont ces gens? Quels aimables gens! De telles vertueuses gens. Quelles sottes gens! Les faux honnêtes gens. Les fausses bonnes gens. Certains habiles gens. Certaines petites gens.*

774. — CERTAINS GENS DE ROBE. — Lorsque le mot *gens* est accompagné d'un modificatif avec lequel il est lié par le sens de manière à former une sorte de nom composé, tels que *gens de robe, gens d'affaires, gens de lettres, gens de bien, jeunes gens*, l'adjectif qui précède le mot *gens* se met au masculin. Exemples : *quels gens de robe! de tels gens d'affaires ne font pas fortune; ce sont de vrais gens de bien.*

775 — CEUX DE CES BONNES GENS QUI SONT ARRIVÉS LES PREMIERS SONT-ILS REPARTIS? — Les pronoms se rapportant au mot *gens* se mettent au masculin.

776. — DES RUBANS PAILLE, ORANGE, PONCEAU, JONQUILLE, NACARAT (1). — Les substantifs *paille, orange, ponceau, jonquille, nacarat, agate, Isabelle, aurore, marron, carmin*, exprimant des couleurs, quoique remplissant ici les fonctions d'adjectifs, ne s'accordent pas, parce qu'ils restent véritablement substantifs, et que le mot *couleur* est sous-entendu ; c'est comme si l'on disait : *des rubans couleur de paille, couleur d'orange.*

Ils se mettraient cependant au pluriel s'ils n'étaient point accompagnés d'un substantif. Exemple : *Les serins AGATE sont de nuances variées, mais les ISABELLES sont plus uniformes.*

Les mots *rose, cramoisi, mordoré* (2), *pourpre*, et les autres noms de couleurs sont passés à l'état d'adjectifs et doivent s'accorder. On dit : *des rubans roses, de la soie cramoisie*, etc.

§ III. — Accord des adjectifs composés.

777. — UNE ÉTOFFE BLEU CLAIR. — Les adjectifs composés, formés de deux adjectifs dont l'un qualifie l'autre, sont invariables. La raison en est que le premier adjectif remplit le rôle d'un substantif et qu'il est nécessairement du masculin singulier : *Une étoffe bleu clair* signifie *une étoffe d'un bleu clair.*

(1) Couleur rouge clair entre la cerise et le rose ; il vient du *nacre*, parce qu'il tire sur le rouge de la nacre de perle.

(2) Couleur brune mêlée de rouge avec un reflet d'or.

Par la même raison on écrira : *Des robes gros bleu; de la soie vert foncé; des rubans rouge-cerise; une couleur gris-blanc; des étoffes vert-pomme, vert-pré, vert dragon, bleu-ciel, bleu-azur.* On ne met de trait d'union que quand le second mot est un substantif; *Vert-pomme* signifie *vert de pomme* (1).

778. — DES ORANGES AIGRES-DOUCES. — Lorsque, dans les *adjectifs composés*, le premier adjectif ne peut pas être considéré comme un substantif qualifié par le second, mais que les deux adjectifs expriment deux qualités qui existent simultanément, ils s'accordent tous les deux, et prennent un trait d'union. Par cette raison on dira : *Des femmes ivres-mortes; des femmes sourdes-muettes; des hommes morts-ivres; l'école des sourds-muets; une perdrix grise-blanche.*

Remarque. L'Académie et quelques grammairiens regardent le mot *aigre*, dans *aigre-doux*, comme adverbe et le laissent invariable; selon eux, ce serait comme s'il y avait *aigrement doux*. C'est par ce motif qu'on écrit : *Des blés clair-semés, de l'avoine clair-semée; clair* est mis pour *clairement*.

779. — DES ENFANTS NOUVEAU-NÉS. LES NOUVEAUX NÉS. — Quand, dans un adjectif composé, le premier adjectif remplit les fonctions d'adverbe modifiant le second adjectif, il reste invariable : *Des enfants nouveau-nés* sont des enfants *nouvellement nés*. D'après cela on écrira : *Des enfants mort-nés; une fille mort-née; des femmes court-vêtues; du beurre nouveau-battu; des vins nouveau-percés.* (Acad.)

On écrit cependant avec l'accord, par euphonie : *Des fleurs fraîches cueillies, fraîches écloses*, quoique cela signifie *fraîchement cueillies, fraîchement écloses*.

Dans : *Les dieux chèvre-pieds* (Acad.), *chèvre* reste invariable quoique ce ne soit pas un adverbe, mais parce que la décomposition du mot amène le singulier; ce sont les dieux qui ont des pieds de chèvre, tels que les faunes, les satyres.

Si l'adjectif composé est employé comme substantif, il rentre dans la règle du pluriel des substantifs composés formés de deux mots variables, et tous les deux prennent la marque du pluriel. Ainsi l'on écrit : *Les nouveaux mariés; la nouvelle mariée, des jeunes gens nouveau-mariés; les nouveaux venus; les voyageurs nouveau-venus; les nouveaux convertis; les premiers-nés.*

(1) Pour les traits d'union, dans les adjectifs composés, nous avons suivi l'Académie. (Voir plus loin l'emploi de ce signe.)

Nouveau-né employé comme substantif ne se dit pas au féminin ; si l'on parle positivement d'une fille on dira : *Une fille nouvellement née*, et non *une nouvelle-née*, ni *une nouveau-née*.

780. — DES FEMMES BEL ESPRIT, OU BEAUX ESPRITS. — Selon plusieurs grammairiens, il faut dire *des femmes beaux esprits*. L'Académie dit au singulier *une femme bel esprit* ; elle ne donne pas d'exemple du pluriel avec un substantif féminin.

Ce mot s'emploie aussi comme substantif composé : *C'est un bel esprit* ; *Ce sont de beaux esprits* ; *Messieurs les beaux esprits*.

781. — CE SONT DES SOI-DISANT SAVANTS. UNE SOI-DISANT VEUVE. — *Soi-disant* est une sorte d'adjectif composé qui reste invariable, parce que le mot *disant* est un participe présent et non un adjectif verbal. — C'est comme si l'on disait : *Des hommes disant soi savants* ; *une femme disant soi veuve*. *Soi-disant* peut aussi s'employer, par extension, en parlant des choses. On dit : *On nous sert du soi-disant Mâcon*.

Dans aucun cas on ne doit écrire *soit-disant*.

§ IV. — *Orthographe des adjectifs numériques.*

782. — LE PREMIER HOMME ; LA PREMIÈRE FEMME. — Les adjectifs numériques ordinaux s'accordent comme les adjectifs qualificatifs.

783. — UN, DEUX, TROIS, QUATRE HOMMES ; UNE, DEUX, TROIS, QUATRE FEMMES. — Les nombres cardinaux employés adjectivement ou substantivement sont invariables, excepté *un* qui fait *une* au féminin, et vingt, cent, million, billion, etc., qui prennent la marque du pluriel.

784. — TROIS *un* DE SUITE FONT CENT-ONZE. — *Un* pris substantivement fait au pluriel *les uns* en parlant des personnes ; mais en parlant du chiffre, il est invariable ainsi que les autres nombres. (Acad.) *J'ai tous les neuf dans mon jeu ; cinquante-cinq s'écrit avec deux cinq ; le comité des Douze (618.)*.

785. — LA PAGE VINGT ET UN, OU VINGT ET UNE. — On peut dire l'un et l'autre ; dans le premier cas, il y a ellipse ; c'est comme si l'on disait : *La page portant le n° vingt et un*. Il en est de même dans les autres cas analogues.

786. — VINGT-UN, OU VINGT ET UN. — Entre les dizaines et le nombre *un* on peut mettre ou supprimer la conjonction *et* ; quand on la supprime, on la remplace par un trait d'union ; l'o-

reille et l'usage sont les seuls guides à cet égard. Ainsi l'on dit indifféremment : *Il y a vingt-un ans* ou VINGT ET UN ans; tandis qu'on dit plus ordinairement *jouer au vingt et un, au trente et un* (827.).

Avec les autres nombres, la conjonction est toujours supprimée : *vingt-deux, vingt-trois*, etc. (Voy. 793.).

787. — QUATRE MILLE HOMMES; MIL-HUIT CENT-TRENTE. — Le nombre *mille* ne prend jamais la marque du pluriel. On écrit par abréviation *mil*, dans l'énoncé des années, quand il est suivi d'un autre nombre; dans tous les autres cas on écrit *mille*. Ainsi l'on écrit : *L'an mille avant Jésus-Christ; l'an deux mille; l'an mil-deux avant Jésus-Christ; en mil-huit cent-quarante-huit*.

Remarque. Quelques grammairiens veulent qu'on n'écrive *mil* que dans la date des années depuis Jésus-Christ. Cette abréviation n'étant fondée sur aucune raison grammaticale, il serait à désirer qu'on écrivît dans tous les cas *mille* pour éviter une exception inutile; mais, puisqu'elle est admise, nous pensons qu'il est préférable de la généraliser. L'Académie dit : Dans la date ordinaire des années, quand *mille* est suivi d'un ou plusieurs autres nombres, on met ordinairement *mil*.

788. — DEUX MILLIONS; TROIS MILLIARDS. — Les mots *million, billion, milliard*, et les autres noms de tranches, remplissent les fonctions de substantifs, et se mettent toujours au pluriel quand ils sont multipliés par un autre nombre.

789. — DEUX CENTS; DEUX CENT-CINQUANTE. QUATRE-VINGTS; QUATRE-VINGT-QUATRE. — Les nombres *vingt* et *cent* prennent la marque du pluriel quand ils sont multipliés par un autre nombre; s'ils sont en même temps suivis d'un autre nombre, comme dans *deux cent-cinquante*, ils restent invariables.

790. — UN QUINZE-VINGTS; DEUX QUINZE-VINGTS. — Lorsque le mot *quinze-vingts* est employé comme substantif pour désigner les individus reçus dans l'hospice des quinze-vingts (1), le

(1) Hospice fondé à Paris par saint Louis en 1254 pour recevoir quinze-vingts ou trois cents gentilshommes auxquels les Sarrazins avaient fait crever les yeux. Le mot *quinze-vingts* vient d'un ancien usage de compter par vingtaines et qui subsiste encore dans certaines provinces où l'on dit *six-vingts* pour *cent vingt*. Cet usage ne s'est conservé à Paris que dans le nombre *quatre-vingts*. Dans quelques localités, on dit : *Septante, huitante, nonante*, au lieu de *soixante-dix*,

mot *vingt* prend une *s* lors même qu'il ne s'agit que d'une seule personne, parce que la décomposition amène le pluriel, comme dans : *un mille-pieds, la mille graines. Un quinze-vingts* est mis pour *Un homme des Quinze-vingts*.

L'Académie et quelques grammairiens écrivent avec le singulier *un quinze-vingt*, et avec le pluriel *deux quinze-vingts*.

791. — UN CENT-SUISSES ; DEUX CENT-SUISSES. — Lorsque le mot *cent-suisse* est employé pour désigner le régiment ainsi nommé, ou les individus qui en font partie, le mot *cent* ne prend pas la marque du pluriel. Ainsi : *deux CENT-SUISSES* sont deux militaires du régiment des *cent suisses*, tandis que *deux cents Suisses* sont deux cents individus de la Suisse. Le mot *suisse*, dans ce cas se met au pluriel lors même qu'on ne parle que d'un seul individu, parce que la décomposition amène le pluriel (Voyez ci-dessus 790). L'Académie et quelques grammairiens écrivent avec le singulier *Un cent-suisse*, et avec le pluriel *deux cent-suisse*s.

792. — PAGE QUATRE-VINGT ; FOLIO DEUX CENT. — Lorsque les nombres *vingt* et *cent* sont employés pour les nombres ordinaux, ils ne se mettent pas au pluriel, parce qu'ils sont mis pour *vingtième* et *centième* (789).

Les cas les plus ordinaires où les nombres cardinaux sont employés pour les nombres ordinaux, c'est lorsqu'ils servent à indiquer : 1° L'ordre des rois : *Louis quatorze*, c'est-à-dire *Louis le quatorzième* ; 2° Les dates : *le 40 du mois*, c'est-à-dire le *dixième* jour du mois ; 3° Le numéro d'ordre des pages, des chapitres, des colonnes, et en général toutes les fois qu'ils expriment un rang et qu'on peut y substituer un nombre ordinal.

Dans l'indication des heures les nombres sont cardinaux, parce qu'on veut parler de la somme des heures écoulées. Si dans : *il est quatre heures*, par exemple, on ne voulait désigner que la quatrième heure, le mot *heure* se mettrait au singulier. Cependant quelques grammairiens les regardent comme *ordinaux* dans cette acception.

quatre-vingts, quatre-vingt-dix, ce qui offre plus d'analogie avec la manière de nommer les autres dizaines.

Dans *six-vingts* le mot *vingt* prend une *s*, parce qu'on veut dire *six fois vingt* ; dans *cent-vingt* il s'écrit au singulier, parce qu'il n'y a qu'une fois vingt, et qu'on veut dire *cent plus vingt* et non *cent fois vingt*.

Remarque. 1° En parlant des souverains premiers du nom, on se sert du nombre ordinal *premier*, et non du nombre cardinal *un* ; on dit : *François premier* et non *François un*. 2° En parlant de l'empereur Charles V et du pape Sixte V, on dit *Charles-Quint* et *Sixte-Quint*. *Quint* est une abréviation du latin *quintus*, cinquième.

793. — DEUX MILLE-CINQ CENT-TRENTE-QUATRE. — On joint par un trait d'union les parties du nombre entre lesquelles on pourrait mettre *plus*. Le nombre ci-dessus pourrait se rendre par : *deux mille*, plus *cinq cents*, plus *trente*, plus *quatre*.

Il faut en excepter *quatre-vingts* et *quinze vingts* qui prennent le trait d'union, quoique ces nombres signifient : *quatre fois vingt*, *quinze fois vingt*.

§ V. — Orthographe du mot MÊME.

794. — LES MÊMES HOMMES. LES ROIS MÊME SONT SUJETS A LA MORT. — Lorsque le mot *même* est adjectif il s'accorde comme les autres adjectifs ; lorsqu'il est adverbe il est invariable.

On reconnaît que *même* est adjectif quand il modifie un substantif ou un pronom, comme dans : *les mêmes hommes* ; *ce sont eux-mêmes* ; dans ce cas il exprime l'identité ou la parité. Il est adverbe quand il modifie un adjectif, un verbe ou un autre adverbe ; dans ce cas il signifie *aussi*, *de plus*, *encore*, *sans excepter* : *Les rois même sont sujets à la mort*, c'est-à-dire *Les rois aussi sont sujets à la mort* ; *Aimez tout le monde, même vos ennemis*, c'est-à-dire *de plus vos ennemis*.

§ VI. — Orthographe du mot QUELQUE.

795. — J'AI QUELQUES LIVRES. QUELQUE AIMABLES QU'ILS SOIENT. — Lorsque le mot *quelque* est adjectif, il s'accorde comme les autres adjectifs ; lorsqu'il est adverbe, il reste invariable.

On reconnaît que *quelque* est adjectif quand il modifie un substantif, comme dans : *J'ai quelques livres*. Il est adverbe quand il modifie un adjectif ou un adverbe ; dans ce cas il signifie *tout*, *quoique*, *si*, *tellement* : *Quelque aimables qu'ils soient*, c'est-à-dire *tout aimables qu'ils soient*.

796. — J'AI LU QUELQUES BONS LIVRES. — Quand *quelque* est avant un adjectif suivi d'un substantif, le sens indique s'il modifie l'adjectif ou le substantif. Ex. : *Quelque grands peintres que soient MM. Ingres et Delaroche, je leur préfère Michel-Ange et Raphaël*. Dans cette phrase, *quelque* est adverbe et in-

variable, parce qu'on peut dire : *Si grands peintres que soient*, etc. — *Quelques parfaites notions que vous ayez de la grammaire, il y a des difficultés qui vous arrêtent.* Dans celle-ci *quelques* est adjectif et s'accorde, parce qu'on peut dire : *Quelques notions parfaites*, etc.

797. — QUELLE QUE SOIT SA FORTUNE. — Lorsque *quel que* est placé avant un verbe, il s'écrit en deux mots, dont le premier est adjectif et s'accorde, et le second est conjonction. Par cette raison on écrira : *Quel qu'il soit; quels qu'ils soient; quelle qu'elle soit; quelles qu'elles soient; quels que soient sa mémoire et son esprit; quelle que soit sa mémoire ou son esprit.*

Dans ce cas il y a inversion du sujet de la proposition. *Quelle que soit votre opinion* est mis pour *votre opinion quelle qu'elle soit.*

Remarque. C'est par homonymie que nous plaçons cette difficulté de *quel* avec celle de *quelque*, puisque ce n'est pas le même mot.

798. — IL EST MORT IL Y A QUELQUE CENT ANS. — Lorsque *quelque* est employé dans le sens de *à peu près, environ*, il est adverbe et par conséquent invariable. Cette phrase ne signifie pas que la personne est morte depuis plusieurs centaines d'années, mais depuis environ cent ans.

Remarque. Il est difficile d'expliquer l'emploi de *quelque* dans ce cas; nous croyons qu'il y a ellipse du mot *temps*. *Il y a quelque cent ans* serait mis pour : *Il y a quelque temps, cent ans environ.*

§ VII. — Orthographe du mot TOUT.

799. — TOUS LES HOMMES; TOUTES LES FEMMES. ELLE EST TOUT ÉTONNÉE. — Lorsque *tout* est adjectif il s'accorde comme les autres adjectifs; lorsqu'il est adverbe il est invariable.

800. — On reconnaît que *tout* est adjectif quand il modifie un substantif. Il est adverbe quand il modifie un adjectif ou un adverbe; dans ce cas il signifie *entièrement, tout à fait, quelque* : *Elle est tout étonnée*, c'est-à-dire *elle est entièrement étonnée*; *Tout aimable qu'elle est*, c'est-à-dire *quelque aimable qu'elle soit.*

801. — CETTE FLEUR EST TOUTE FLÉTRIE. — L'adverbe *tout* s'accorde par euphonie quand il est suivi d'un adjectif féminin commençant par une consonne ou une *h* aspirée, afin d'éviter le contraste choquant de la consonnance masculine de *tout* avec

un nom féminin. Quand le mot suivant commence par une voyelle, la liaison du *t* final de *tout* faisant disparaître la consonnance masculine, l'accord n'est pas nécessaire.

802. — EN TOUTE AUTRE CIRCONSTANCE. — *Tout* n'est pas nécessairement adverbe toutes les fois qu'il est suivi d'un adjectif; le sens indique s'il se rapporte à l'adjectif ou au nom. Dans cet exemple c'est comme s'il y avait : *En toute circonstance autre que celle-ci. Mes sœurs sont toutes jolies*, c'est-à-dire *Toutes mes sœurs sont jolies, les unes et les autres*.

Il n'en est pas de même dans cette phrase : *La circonstance est tout autre aujourd'hui*; *tout* est invariable, parce qu'il signifie *entièrement, tout à fait* : *La circonstance est tout à fait autre aujourd'hui*.

803. — TOUT PARIS. TOUT LA ROCHELLE. — *Tout* joint à un nom de ville se met au masculin, quoique le nom de la ville soit féminin, parce qu'il se rapporte au mot *peuple* sous-entendu. *Tout La Rochelle s'est porté à sa rencontre*, c'est-à-dire *tout le peuple de La Rochelle*.

Cependant si l'on voulait parler de la ville même, des bâtiments, le mot *tout* se mettrait au féminin si le nom de la ville est féminin; ainsi l'on dira : *Toute La Rochelle a été submergée*; mais, soit pour éviter la confusion, soit à cause de l'incertitude du genre de certaines villes, il est préférable d'ajouter le mot *ville* : *Toute la ville de La Rochelle est submergée*.

Cette règle ne s'applique pas au mot *tout* joint aux noms de contrées; on dit : *Toute l'Europe s'est ligüée contre Napoléon*; *Toute l'Italie s'est soulevée*.

804. — NOUS SOMMES TOUS A NOTRE OUVRAGE. NOUS SOMMES TOUT A NOTRE OUVRAGE. — Ces deux phrases n'ont point le même sens. Dans la première *tous* est adjectif et s'accorde avec le pronom *nous*; cela veut dire que tout le monde est à l'ouvrage. Dans la seconde, *tout* signifiant *entièrement* est adverbe; c'est comme s'il y avait : *Nous sommes entièrement à notre ouvrage, tout notre esprit y est porté*. Ainsi l'on pourrait être tous à l'ouvrage sans être tout à l'ouvrage, et *vice-versa*.

805. — JE SUIS TOUTE A VOUS, OU TOUT A VOUS. — Une femme doit-elle écrire dans ce cas *tout* ou *toute*? — *Je suis tout à vous* est une expression de politesse qui signifie : *Je suis entièrement à vous, je suis toute disposée à vous rendre service*. *Je suis toute à vous* est une expression de tendresse qui veut dire : *Je vous consacre ma vie, mon existence entière*. (Acad.)

Remarque. Nous pensons que dans : *Je suis toute à vous*, il y a une idée de dépendance corporelle. Dans les premiers temps de la république romaine, une fille pouvait dire à son père : *Je suis toute à toi*, parce qu'il avait sur elle droit de vie et de mort. Hors ce cas, nous croyons préférable d'écrire *tout*, en considérant ce mot comme ad-
verbe.

806. — LA FORÊT PARAÎSSAIT TOUT EN FEU OU TOUTE EN FEU. — On peut écrire des deux manières, selon le sens. Dans le premier cas on veut dire que la forêt paraissait entièrement en feu, que l'incendie était considérable; dans le second, que la totalité de la forêt paraissait en feu. Par la même raison on écrira : *C'est tout ou toute une bibliothèque à réparer; C'est tout ou toute une maison à refaire.*

807. — DES ROBES TOUT LAINE, OU TOUTE LAINE. — Dans cette phrase et dans les analogues, *tout* est adverbe et invariable, parce qu'il signifie *entièrement* et qu'il modifie le verbe *faire* sous-entendu. Ainsi il faut dire : *Des robes tout laine; des gilets tout soie.*

§ VIII. — Accord de LE PLUS, LE MOINS.

808. — DE TOUTES MES SŒURS, JULIE EST *la plus* BELLE ET *la moins* PRETENTIEUSE. QUAND ELLE DANSE, C'EST ALORS QU'ELLE EST *le plus* GAUCHE ET *le moins* GRACIEUSE. — Quand *le plus* et *le moins* marquent un superlatif relatif, l'article prend le genre et le nombre du substantif; quand ils expriment un superlatif absolu, ce sont des locutions adverbiales qui sont invariables.

Le plus et *le moins* marquent un superlatif relatif, quand il y a comparaison entre plusieurs personnes ou plusieurs choses; ils marquent un superlatif absolu quand il n'y a pas de comparaison, et quand la qualité est considérée simplement comme ayant atteint le plus haut ou le plus faible degré dans le même individu.

809. — C'EST ELLE QUI PARLE *le plus* CORRECTEMENT ET *le moins* VITE. — *Le plus* et *le moins* modifiant un adverbe sont toujours adverbes et invariables.

810. — C'EST ELLE QUI PARLE LE PLUS, QUI TRAVAILLE LE MOINS, ET QUI DANSE LE MIEUX — *Le plus, le moins, le mieux*, employés seuls, sans être suivis d'un adjectif, sont des locutions adverbiales invariables.

CHAPITRE VII

DIFFICULTÉS DANS L'EMPLOI DU PLURIEL

§ I. — *Pluriel des noms propres.*

811. — LES DEUX CORNEILLE ÉTAIENT POÈTES. — Les noms propres sont invariables, lors même qu'ils désignent plusieurs individus de la même famille, ou simplement portant le même nom.

812. — LES BOURBONS, LES ANTONINS, LES CÉSARS. — Les noms propres qui servent à désigner toute une famille ou toute une race prennent la marque du pluriel. Ainsi l'on écrit : *Les Gracques, les Horaces et les Curiaces, les Stuarts, les Guises, les Condés, les Capets, les Pharaons; Rome s'honore des deux Scipion, et La famille des Scipions a produit d'illustres capitaines; Le dernier des Beaumanoirs.*

813. — LA FRANCE SE GLORIFIE DES TURENNE ET DES BAYARD. — Souvent on emploie en français l'article pluriel avant les noms propres d'hommes célèbres, quoiqu'on ne parle que d'un seul individu. Dans ce cas ces noms sont également invariables.

814. — TOUS LES SIÈCLES N'ENFANTENT PAS DES RACINES. — Les noms propres employés comme noms communs prennent la marque du pluriel. Ils sont employés comme noms communs : 1^o Quand ils ne servent pas à désigner un individu en particulier, mais tous ceux qui lui ressemblent; dans l'exemple ci-dessus on veut parler de tous les poètes qui ressemblent à Racine; 2^o Quand ils sont employés pour désigner les tableaux des grands maîtres, ou les objets qui portent le nom de leurs inventeurs; dans ce dernier cas ils cessent même quelquefois de prendre l'initiale majuscule. Ex. : *On a vendu deux Raphaëls. Des carcels, des quinquets, des barèmes, des calpins, des Elzévir (1), des spencers, des charlottes.*

(1) Imprimeurs dont les éditions sont célèbres par l'exécution typographique. *Elzévir* est le nom de plusieurs imprimeurs de la même famille établis à Leyde et à Amsterdam dans le xvi^e et le xvii^e siècle.

Les noms des écrivains servant de titres à leurs ouvrages conservent leur qualité de noms propres et restent invariables ; on écrit : J'ai acheté deux Racine, trois Virgile, trois Legendre.

L'usage, plutôt que la raison grammaticale, consacre le pluriel dans cette phrase : *L'art dramatique a produit trois OEdipes et deux Phèdres*, tandis qu'on met au singulier : *Envoyez-moi deux Télémaque, deux Don Quichotte*.

815. — J'AI ACHETÉ DEUX IMITATION DE JÉSUS-CHRIST. — Les noms communs employés pour désigner un objet en particulier remplissent les fonctions de noms propres, et ne se mettent pas au pluriel. Dans ce cas ils prennent l'initiale majuscule. Ainsi l'on écrira : *Trois Arithmétique de Bezout ; quatre Grammaire des Grammaires ; deux Histoire de Paris par Dulaure ; deux Memorial de Sainte-Hélène. J'ai fait acheter par mon agent de change quatre Rive Droite, autant de Rive Gauche et cinq Nord. — Les Rouen et les Strasbourg ont baissé à la Bourse*.

Il n'en serait pas de même si ce titre était employé dans un sens général, comme dans cette phrase : *Cet écolier a déjà usé trois arithmétiques*.

D'après cela on devrait dire : *Donnez-moi trois cheval piaffant de Vernet* ; mais, par euphonie, il est préférable de dire : *Trois exemplaires, ou trois épreuves du Cheval piaffant*.

816. — LES DEUX AMÉRIQUES. LE ROI DE TOUTES LES ESPAGNES. — Les noms des contrées prennent la marque du pluriel quand ils sont employés à ce nombre.

§ II. — Pluriel des noms composés.

817. — UN GENDARME, DES GENDARMES ; UN PORTEFEUILLE, DES PORTEFEUILLES. — Les substantifs composés qui sont passés à l'état de mots, c'est-à-dire dont les mots qui les composent ne sont plus séparés, forment leur pluriel comme celui des substantifs simples, excepté : *Monsieur, madame, mademoiselle, monseigneur, gentilhomme*, qui sont au pluriel : *messieurs, mesdames, mesdemoiselles, messeigneurs, gentilshommes*.

Remarque. On écrit aujourd'hui en un seul mot : biseinain, becfigue, contrefaçon, contrevent, justaucorps, marchepied, porteballe, portechappe, portecrayon, portefaix, portefeuille, portemanteau, pourboire, tirelire, tournebroche. (Acad.) On devrait écrire en un

seul mot : *un passeport, des passeports*, puisqu'on écrit des *passavants*.

818. — UN CHEF-LIEU, DES CHEFS-LIEUX; UNE BASSE-TAILLE, DES BASSES-TAILLES. — Lorsqu'un substantif composé est formé de deux substantifs, ou d'un adjectif et d'un substantif, les deux mots prennent la marque du pluriel; excepté : *hôtel-Dieu, brèche-dent, terre-plein, blanc-seing, grand'mère, grand'messe, cheveu-léger*, qui font au pluriel : *des hôtels-Dieu, des brèche-dents, des terre-pleins, des blanc-seings, des grand'mères, des grand'messes, des cheveu légers*.

On justifie ces exceptions par l'analyse du sens des mots ainsi qu'il suit : — *Des hôtels-Dieu* sont des *hôtels* ou maisons de Dieu. — *Des brèche-dents* sont des individus qui ont une brèche dans le dents. — *Des terre-pleins*, sont des lieux *pleins de terre*. — *Des blanc-seings* sont des *seings* ou signatures en *blanc*. — Dans *des grand'mères, des grand'messes*, il y a éli-sion de la finale de l'adjectif qui sans cela ferait *grandes*. — *Les cheveu-légers* étaient autrefois un corps de cavalerie désigné sous ce nom. En parlant des individus appartenant à ce corps, on disait : *C'est un cheveu léger, ce sont des cheveu-légers*. La suppression de l'*x* du mot *cheveu* est une bizarrerie qui n'est justifiée que par l'usage (1).

819. — UNE PIE-GRIÈCHE, DES PIES-GRIÈCHES. — Dans les substantifs composés formés d'un substantif et d'un autre mot sans signification propre, ce dernier mot remplit les fonctions d'adjectif et se met au pluriel s'il y a lieu. Tels sont encore : *Un loup-garou, des loups garous; un loup-cervier, des loups-cerviers; de la gomme-gutte, des gommes-guttes*. Il faut en excepter le mot *vice* dans : *des vice-Rois, des vice-Consuls*. (Académie.)

820. — UN CIEL-DE-LIT, DES CIELS-DE-LIT. — Quand un substantif composé est formé de deux substantifs unis par une préposition, le premier prend seul la marque du pluriel, le second n'étant qu'un modificatif qui indique l'espèce du premier; excepté : *Des coq-à-l'ane, des tête-à-tête, des pied-à-terre*.

Ces exceptions sont justifiées par l'analyse de la manière

(1) Robert et Henri Etienne, grammairiens du xvi^e siècle, font la remarque qu'une prononciation vicieuse a introduit *au* à la place de *al* dans certains mots français, et citent *un cheveu* pour *un cheval*; c'est dans le patois angevin que ce mot a pris naissance.

suivante : *Des coq-à-l'âne* sont des discours sans suite, où l'on passe pour ainsi dire *du coq à l'âne*, c'est-à-dire d'une chose à une autre qui n'a avec elle aucun rapport.

Des tête-à-tête sont des entretiens dans lesquels on est seul à seul, où l'on a, pour ainsi dire, la tête contre la tête.

Des pied à-terre sont des logements où l'on ne vient qu'en passant, et où l'on ne fait, pour ainsi dire, que poser le pied à terre.

821. — UN AVANT-COUREUR, DES AVANT-COUREURS. — Quand un nom composé est formé d'un substantif et d'un verbe ou d'un mot invariable, le substantif prend seul la marque du pluriel.

Le mot *garde* peut être employé comme verbe ou comme substantif. Il est nécessairement substantif quand le second mot est un adjectif, comme dans : *garde champêtre, garde forestier*; qui font au pluriel *des gardes champêtres, des gardes forestiers*. Il est verbe quand il est suivi d'un substantif, comme dans : *garde-malade, garde-chasse, garde-fou, garde-feu*, qui font au pluriel *des garde-malades, des garde-chasses, des garde-fous, des garde-feu* (824).

Quelques grammairiens regardent ce mot comme substantif dans tous les cas et écrivent *des gardes-malades*, etc. Nous pensons qu'il est plus logique d'en faire la distinction qui est du reste justifiée par l'analyse. En effet : *des gardes champêtres* sont *des gardes qui sont champêtres* ou pour les champs; *des garde-malades* sont des personnes qui *gardent les malades*; en écrivant *des gardes malades*, cela voudrait dire *des gardes qui sont malades*.

822. — UN PASSE-PARTOUT, DES PASSE-PARTOUT. — Quand un nom composé n'est formé que de verbes ou de mots naturellement invariables, aucune des parties ne prend la marque du pluriel.

823. — JE ME MOQUE DE TOUS LES QU'EN DIRA-T-ON. — Les portions de phrase employées substantivement forment des sortes de substantifs composés et ne prennent pas la marque du pluriel. Par cette raison on écrira : *Les je ne sais quoi; Les je vous en prie; Les enfants qui ont toujours à la bouche les en grâce, les petite mère, sont affectés et ridicules*.

824. — UN GOBE-MOUCHES, DES GOBE-MOUCHES; UN SERRE-TÊTE, DES SERRE-TÊTE. — Les substantifs qui entrent dans la formation des noms composés se mettent toujours au pluriel, s'ils réveillent dans tous les cas une idée de pluralité, et toujours

au singulier s'ils réveillent dans tous les cas l'idée d'une seule chose.

Un gobe-mouches est un oiseau qui gobe *les mouches* et non *une mouche*. — *Des serre-tête* sont des bonnets pour serrer *la tête* et non *les têtes* (1).

§ III. — *Difficultés diverses dans l'emploi du pluriel.*

825. — LE PREMIER ET LE SECOND VOLUME SONT PERDUS. — Quand un substantif est accompagné de plusieurs adjectifs exprimant chacun une espèce différente, il se met au singulier, parce qu'il est sous entendu après chaque adjectif, et que le substantif ne peut recevoir la loi de l'adjectif. La phrase ci-dessus est mise pour : *Le premier volume et le second volume*. L'oreille serait même choquée si l'on disait : *Le premier et le second journaux*. Quant au verbe, il se met au pluriel parce qu'il y a pluralité dans le sujet.

Par la même raison, on écrira : *L'une et l'autre AFFAIRE sont vues*.

Ce principe s'applique également quand le substantif précède les adjectifs ; ainsi l'on ne devrait pas écrire, malgré l'usage qui semble l'autoriser : *Cours de LANGUES latine et française ; LES RÈGNES végétal et animal ; LES ORDRES corinthien, dorique et composite* ; mais bien : *cours de langue latine et de langue française ; le règne végétal et le règne animal , l'ordre corinthien, le dorique et le composite*.

826. — NOUS AVONS DES CHAPEAUX SUR NOS TÊTES, OU SUR NOTRE TÊTE. — Les substantifs déterminés par les adjectifs possessifs *notre, votre, leur*, se mettent au pluriel quand ils présentent une idée collective en raison de la pluralité des personnes qui possèdent, quoique chaque individu ne possède qu'un seul des objets exprimés par le substantif. D'après cela on mettra avec le pluriel : *Nous avons des chapeaux sur nos têtes*. — *Ces dames allèrent au bal avec leurs maris*.

(1) Les grammairiens varient extrêmement sur l'application de cette règle. L'Académie elle-même n'a pas de marche fixe à cet égard ; ainsi elle écrit avec le singulier : *Un mille-feuille, un tire-botte, un cent-suisse, un quinze-vingt*. (Voy. nos 790 et 791), et avec le pluriel *un mille-fleurs, un gobe-mouches*.

Il serait à désirer qu'on fit des mots simples de tous les substantifs composés qui n'ont que deux mots, comme on l'a fait déjà pour *porte-*

D'une égale horreur nos cœurs sont frappés. (RACINE.)

Ces festons dans vos mains et ces fleurs sur vos têtes (RACINE.)

Lorsque d'un saint respect tous les Persans touchés
N'osent lever leurs fronts à la terre attachés. (RACINE.)

Malgré l'idée collective, on met le singulier si le substantif n'a pas de pluriel dans le sens où il est employé. Exemples : A NOTRE AGE *on est prudent*. Nous ne sommes jamais content de NOTRE SORT. *Messieurs, je bois à VOTRE SANTÉ* (157).

Remarques. 1^o Cette règle n'est point absolue ; il est des cas où le sens exige le pluriel ou le singulier, selon l'idée de la personne qui parle. Ainsi l'on dira : *Ces dames sortent du bal dans leur voiture* ou *dans leurs voitures*, selon que ces dames n'ont qu'une seule voiture pour elles toutes, ou que chacune à la sienne.

2^o Cette règle ne s'applique qu'aux substantifs déterminés par *notre, votre, leur*. On dira donc avec le singulier : *Ces hommes portent la tête haute*, et non *les têtes* ; *Les soldats ont le corps droit*, et non *les corps*.

827. — VINGT ET UN CHEVAL, OU VINGT ET UN CHEVAUX. — Dans les anciennes éditions, l'Académie écrivait avec le singulier : *vingt et un an, vingt et un jour*, et mettait au pluriel l'adjectif placé après le substantif : *vingt et un an accomplis*. Dans la dernière édition, elle met le substantif au pluriel.

828. — IL EST TOMBÉ SUR LES ESCALIERS. — Le pluriel est incorrect dans ce cas, attendu que le mot *escalier* ne peut s'employer au pluriel qu'en parlant des divers escaliers d'une maison, et qu'on ne peut tomber sur plusieurs escaliers à la fois. Par la même raison, on dit : *Il monte l'escalier* et non *les escaliers*.

829. — IL M'A FAIT BEAUCOUP DE TORT. IL A EU BEAUCOUP DE TORTS ENVERS MOI. — Après un adverbe de quantité, le substantif se met au singulier si l'adverbe signifie *une certaine quantité* ; il se met au pluriel si l'adverbe signifie *plusieurs, un certain nombre*.

D'après cette règle on écrit : J'ai beaucoup de plaisir à vous voir. J'ai beaucoup de peines et d'ennuis dans ma vie. Nous avons peu d'amis. Il boit peu de vin. Il me faut plus de place

feuille, contrevent ; les autres composés de plusieurs mots, comme *tête-à-tête*, seraient considérés comme des *propositions elliptiques*. Au résumé, la seule manière de bien orthographier les substantifs composés, c'est de leur faire subir la loi de *décomposition*.

qu'à vous, parce que je suis plus gros. J'ai loué plus de places que vous pour le concert.

830. — A TOUT MOMENT. — DIEU A FAIT TOUTES CHOSES DE RIEN. — Après le mot *tout*, signifiant *chaque*, le substantif se met au singulier; il se met au pluriel si *tout* réveille évidemment une idée de pluralité. *A tout moment*, c'est-à-dire à *chaque moment*; *Dieu a fait toutes choses*, c'est-à-dire *toutes les choses* ou *toutes sortes de choses*.

831. — J'AI ÉPROUVÉ QUELQUE PEINE EN LE VOYANT. — J'AI EU QUELQUES CHAGRINS DANS MA VIE. — Après le mot *quelque* signifiant *un peu*, le substantif se met au singulier; il se met au pluriel si *quelque* signifie *plusieurs*.

832. — DE LA GELEE DE POMME. — UNE ASSIETTE DE POMMES. — DE L'EAU DE FLEUR D'ORANGER. — Quand deux substantifs sont joints par la préposition *de* ou *à*, le second se met au singulier quand il sert à désigner l'espèce ou la nature du premier; il se met au pluriel quand il exprime évidemment la réunion de plusieurs objets que l'on peut compter. Cependant on met avec le pluriel : *gâteau d'amandes*, *conserves de roses*, *purée de lentilles*, peut-être parce qu'on ne peut pas dire d'une manière absolue dans ce sens : *de l'amande*, *de la rose*, *de la lentille*.

Remarques. 1° L'Académie ne paraît pas avoir d'opinion bien arrêtée sur cette règle, car elle écrit à l'article *gelée* : *gelée de pomme*, *gelée de groseille*; à l'article *pomme* : *gelée de pommes*, *sucre de pommes*, *sirop de pommes*; à l'article *groseille* : *gelée de groseille*, *sirop de groseille*; à l'article *sirop* : *sirop de groseilles*, *de mûres*, *de grenades*; à l'article *huile* : *huile d'amandes douces*; à l'article *amande* : *huile d'amande douce*, etc. (1).

L'opinion des grammairiens n'étant guère mieux fixée que celle de l'Académie, nous en concluons que, dans le cas où l'emploi du pluriel et du singulier n'est pas commandé par le sens, l'usage de l'un ou de l'autre nombre est facultatif.

2° La plupart des grammairiens modernes pensent qu'on doit dire *fleur d'orange*, parce que les oranges n'ont pas de fleurs. Cependant l'Académie écrit : *eau de fleur d'orange*; elle écrit même *bouquet de fleurs d'orange*, ce qui est encore moins logique. Du reste, cette expression se trouve dans Malherbe, Molière, madame de Sévigné, Voltaire, et dans la plupart des écrivains du XVII^e et du XVIII^e siècle.

(1) Nous donnons ici quelques exemples usuels tirés du Dictionnaire de l'Académie, avec l'emploi du pluriel ou du singulier tel qu'il y est indiqué.

Une machine à vapeur; un bain de vapeurs. Un diner de garçons,

Quelques philologues modernes prétendent justifier cette locution en disant qu'il ne s'agit pas de la fleur, mais du *fleur* ou odeur de l'orange; qu'ainsi *l'eau de fleur d'orange* serait l'eau de senteur d'orange; aussi ajoutent-ils, en parlant de la fleur véritable, on doit dire: *fleur d'oranger, un bouquet de fleurs d'oranger*. Cette explication ne nous paraît pas satisfaisante: nous croyons plutôt que cette locution n'est fondée que sur l'usage.

833. — PORTER BATEAU. — AVIDE DE GLOIRE ET DE LOUANGES. — Les substantifs employés dans un sens général, vague et indéterminé, qu'ils soient ou non compléments d'une préposition et régimes d'un verbe ou d'un adjectif, ne se mettent pas au pluriel, à moins qu'ils ne s'emploient pas au singulier, ou qu'ils ne réveillent évidemment une idée de pluralité, comme dans: *chanter vêpres, tailler en pièces, couper en morceaux, avide de louanges*.

On dit aussi que: lorsqu'un verbe a pour régime un substantif qui le suit immédiatement, sans être précédé ni d'un article, ni d'aucun déterminatif, ce substantif se met au singulier, parce qu'il est pris dans un sens général, à moins qu'il ne s'emploie qu'au pluriel.

Cette règle ainsi formulée n'est point assez générale, et n'ex-

une chambre de garçon; une pension de garçons; des jeux de garçon. Des jeux de main. Des arts d'agrément. Une boucle d'oreille; des boucles d'oreilles. De l'eau de rose; de l'essence de roses; un bouquet de roses. De l'huile d'olives; des noyaux d'olives; un baril d'olives. Des fruits à pepins et des fruits à noyau; de l'eau de noyau. Du lait d'amande; un gâteau d'amandes; de l'huile d'amandes douces; des biscuits d'amandes amères. Un tas de blé; la halle aux blés; un champ de blé; un sac de blé. Un picotin d'avoine. Un sac de haricots. Une purée de lentilles. Des vers de couleur; une boîte de couleurs.

Un livre de science; un puits de science. Une fournée de pain; une corbeille de pains. De l'eau de poulet; du bouillon de poulet; une fricassée de poulets. Du bouillon d'herbes; un jus d'herbes. De la fécule de pomme de terre; un gâteau de pommes de terre. Un homme de plume; un paquet de plumes. Des hommes de robe; des garnitures de robe; une fourniture de robes. De l'huile de poissons; de la colle de poisson; une marchande de poisson. Des marchands de drap, de soierie, de mercerie, de farine, de charbon, de cuirs, de peaux. Un marchand de peaux de lapin. Un marchand de vin ou de vins; un marchand de vins fins; négociant en vins. Marchand de tabac; débit de tabac. Marchand de comestibles. Fabrique de toile; manufacture de toile à voile ou de toiles à voiles. Des gens d'esprit; des gens de lettres. Des hommes de mérite; un homme d'affaires.

plique pas tous les cas, comme par exemple : *Avide de gloire et de louanges* (1).

834. — SUR LES UNE HEURE; SUR LE MIDI; SUR LE MINUIT. — La première de ces locutions, quoique bizarre, est autorisée par l'usage, et se dit par analogie avec les autres nombres d'heures. L'Académie la qualifie avec raison de familière; mais on ne dirait pas *sur les midi*, attendu que ce mot n'a pas de pluriel et n'est pas synonyme de douze heures. Il vaut d'ailleurs mieux dire : *vers midi, vers minuit, vers une heure*.

CHAPITRE VIII

ACCORD DES PRONOMS

835. — JULES CHANTE, IL EST HEUREUX. JULIE CHANTE, ELLE EST HEUREUSE. LES OISEAUX CHANTENT, ILS SONT HEUREUX. — Les pronoms s'accordent en genre et en nombre avec le substantif dont ils tiennent la place (Voy. n° 208.)

836. — JULES ET JULIE CHANTENT, ILS SONT HEUREUX. — Le pronom qui remplace deux substantifs singuliers se met au pluriel. Lorsque les substantifs sont de différents genres, il se met au masculin.

837. — UN COURAGE OU UNE PRUDENCE A LAQUELLE ON PRODIGE DES ÉLOGES. — Lorsqu'un pronom se rapporte à deux substan-

(1) Cette règle, comme la précédente, pouvant quelquefois laisser de l'incertitude, nous en donnons ici quelques applications usuelles.

Les peuples qui portent chapeau. Battre monnaie. Je vous prends à témoin. Ils servent de témoins. Se promener en bateau, à cheval, en voiture. Vivre de poisson et de légumes. Un habit sans manches. Un couteau sans manche. Se mettre à genoux. Prendre en main les intérêts de quelqu'un. Prendre une malle en mains. Voyager à pied. Sauter à pieds joints. Sortir en armes. En plein champ. A travers champs. Un rien le met aux champs. Aller de ville en ville. L'homme tombe d'erreur en erreur. On lui proposa difficultés sur difficultés. Je n'ai pas de peine à faire cela. Je n'ai pas de peines qui m'aigrissent. Ces mots sont tantôt sujet et tantôt régime, ou tantôt sujets et tantôt régimes. Les pronoms *il, elle*, sont toujours sujets. Sous la cendre ou sous les cendres.

tifs unis par la conjonction *ou*, il ne s'accorde qu'avec le dernier (745).

838. — DÉPLOYER UN COURAGE, UNE INTRÉPIDITÉ A LAQUELLE RIEN NE RÉSISTE. — Lorsqu'un pronom se rapporte à deux substantifs synonymes, ou exprimant seulement une gradation dans la pensée, il ne s'accorde qu'avec le dernier (746).

839. — CES CORBEILLES DE FRUITS SONT-ELLES PLEINES? CES DEUX SORTES DE FRUITS SONT-ILS OU SONT-ELLES AGRÉABLES? — Quand un pronom se rapporte à deux substantifs unis par la préposition *de*, il s'accorde généralement avec le premier; cependant il est des cas où on peut le faire accorder avec l'un ou avec l'autre, comme dans le second exemple ci-dessus.

840. — JE LEUR AI DES OBLIGATIONS. — Le pronom personnel *leur* ne prend jamais *d's*, parce qu'il est le pluriel de *lui*. Quand *leur* est adjectif ou pronom possessif, il en prend une au pluriel, comme dans : *leurs amis; ce sont les leurs*.

841. — ÊTES-VOUS LA MÈRE DE CET ENFANT? JE *la* SUIS. — Quand le pronom personnel *le* représente un substantif, il s'accorde avec ce substantif. D'après cette règle on dira : *Êtes-vous la malade que j'ai rencontrée? je LA suis*. — *Êtes-vous les voyageurs arrivés ce matin? Nous LES sommes*.

842. — MADAME, ÊTES-VOUS MALADE? JE *le* SUIS. — Quand le pronom personnel *le* se rapporte à un adjectif ou à un substantif pris adjectivement, il reste invariable. D'après cette règle on dira : *Madame, êtes-vous mère? Je LE suis*. — *Messieurs, êtes-vous négociants? Nous LE sommes*.

Quelque fois le pronom *le* se rapporte par syllepse à un adjectif sous-entendu, comme dans cette phrase : *On trouve encore du bonheur à faire DES INGRATS, mais il n'y a que du malheur à LE devenir*.

843. — VOULEZ-VOUS M'ACCORDER UNE GRACE? JE *le* VEUX BIEN. — Lorsque le pronom *le* se rapporte à un membre de phrase, il signifie *cela* et reste invariable. D'après cette règle on dira : *Si j'ai obtenu cette faveur, je LE dois à votre bonté. Aigues-Mortes et Fréjus ont été des ports de mer et ne LE sont plus*. (Voy. n° 219).

844. — JE VOUS FAIS GRACE QUOIQUE VOUS NE *le* MÉRITIEZ PAS. — Le pronom *le* ne peut remplacer un substantif pris dans un sens indéterminé; dans cet exemple il ne remplace pas *grâce*, mais cette proposition : *que je vous fasse grâce*, c'est pour cela qu'il ne s'accorde pas.

Cependant on le ferait accorder si l'harmonie et la concision

rendaient toute autre construction difficile, pourvu que la clarté n'en souffrît pas. Ex. : *Une âme noble rend JUSTICE même à ceux qui LA lui refusent* (Condorcet).

Cette règle s'applique à tous les pronoms ; seulement, dans certains cas, pour éviter la faute, il faut employer un autre tour de phrase. Ex. : *Vous dites que ce n'est pas votre faute que de manquer de FOI, puisqu'ELLE ne dépend pas de l'homme ; il faut dire : puisque cette vertu ne dépend pas de l'homme. — L'homme prudent sait demander CONSEIL et LE suivre ; dites : sait demander des conseils et les suivre. — Dans les premiers âges du monde chaque père de FAMILLE conservait sur LA SIENNE un pouvoir absolu ; dites : gouvernait ses enfants avec un pouvoir absolu.*

845. — LES OBJETS DE NOS VOEUX *le* SONT AUSSI DE NOS PLAISIRS (Corneille.) — Dans cette phrase le mot *le* réveille l'idée du mot *objets* pris adjectivement ; c'est une syllepse ; c'est comme s'il y avait *sont aussi CELA, ce qu'on vient de dire, de nos plaisirs* (1).

846. — CETTE EAU SENT-ELLE LA ROSE ? NON ; ELLE NE *le* SENT PAS, OU NE *la* SENT PAS. — Dans cette phrase, *le* doit être invariable, parce que le mot *rose* n'est pas employé pour désigner la fleur, mais la manière de sentir ; c'est une sorte de locution adverbiale.

847. — QUAND ON EST BELLE ET FRAICHE, ON EST FAITE POUR PLAIRE. EN FRANCE ON EST ÉGAUX DEVANT LA LOI. — Le pronom indéfini *on* veut ordinairement l'adjectif qui le suit au masculin singulier ; cependant quand il représente essentiellement une femme, ou quand il réveille évidemment une idée de pluralité, l'adjectif se met au féminin ou au pluriel quoique le verbe se mette toujours à la troisième personne du singulier (Voy. n° 857).

848. — EMPÊCHER *quelqu'un* D'ÊTRE HEUREUX. *Quelqu'une* OU *quelques-unes* DE CES DAMES. — *Quelqu'un*, pris dans un sens général et absolu, est toujours masculin singulier ; lorsqu'il se

(1) Le mot *le*, dans ce cas et dans les cas analogues, ne remplaçant pas un nom, n'est pas un véritable pronom ; il rappelle plutôt l'idée qu'on a dans l'esprit que les mots qu'on vient de prononcer, et peut être considéré comme exprimant une proposition implicite. Il nous semble qu'on pourrait l'appeler *pro-proposition* pour spécifier qu'il est mis pour une proposition. Il en serait de même de tous les mots qui renferment une proposition implicite, comme *oui, non, voici, voilà, hélas, chut ! etc.*

rapporte a un substantif exprimé il en prend le genre et le nombre.

849. — CHACUN LE DÉSIRE. CHACUNE DE VOUS, MESDAMES. — Le pronom *chacun* est toujours du singulier; pris dans un sens général et absolu il est masculin; lorsqu'il se rapporte à un substantif féminin exprimé, il en prend le genre seulement.

850. — PERSONNE N'EST VENU. UNE PERSONNE INSTRUITE (Voy. no 691).

851. — QUOIQUE CES TROIS PERSONNES EUSSENT DES INTÉRÊTS BIEN DIFFÉRENTS, *ils* ÉTAIENT TOUS, NÉANMOINS, TOURMENTÉS DE LA MÊME PASSION (Regnard). — On emploie quelquefois, par syllepse, le pronom *il* pour remplacer le substantif *personne*, quoique ce dernier mot soit féminin. Cet accord ne peut avoir lieu que lorsque le mot *il* est assez éloigné du mot *personne* pour que l'oreille n'en soit pas choquée, et en outre quand, dans la pensée, le mot *personne* ne représente pas exclusivement des femmes.

Dans le même cas, l'adjectif se rapportant au substantif *personne* peut se mettre au masculin. Ex. : *Les personnes consommées dans la vertu ont en toutes choses une droiture d'esprit et une attention judicieuse qui les empêchent d'être medisans.* (Vaugelas.)

CHAPITRE IX

ACCORD DES VERBES

§ 1. — Accord des verbes en nombre.

852. — JE CHANTE. NOUS CHANTONS. — Le verbe s'accorde en nombre et en personne avec son sujet, qu'il en soit précédé ou suivi. Ex. : *Qu'important nos joies et nos douleurs dans la nature?* (Chateaubriand.) — *Périssent les tyrans!* — *Vivent les vacances!*

On dit que le verbe s'accorde avec son sujet, parce qu'il prend une terminaison particulière selon le nombre et la personne du sujet. Il ne s'accorde pas en genre, parce qu'il n'a pas de terminaison particulière selon le genre du sujet. Il faut en excepter les

participes qui s'accordent dans certains cas en genre et en nombre.

853. — Le verbe s'accorde pour mieux établir le rapport qu'il a avec son sujet; d'où il résulte que c'est toujours le sujet qui détermine le nombre et la personne du verbe.

854. — Le verbe s'accorde toujours; si quelquefois il conserve une forme semblable pour certaines personnes, il n'en est pas moins, quant au sens, du nombre et de la personne du sujet.

855. — Le verbe varie encore selon le mode et le temps; mais on ne pourrait pas dire qu'il s'accorde en mode et en temps, attendu que le mode et le temps n'ont de rapport qu'avec l'action exprimée par le verbe, et ne dépendent nullement du sujet.

Remarque. Comme le verbe exprime en même temps une idée principale qui est celle de l'existence, et une idée accessoire qui est celle de l'attribut, il doit subir, en vertu de cette double nature, deux espèces de variations: les unes fondées sur l'idée principale qu'il représente, les autres sur l'idée accessoire et destinées à la mettre en rapport avec son sujet. Les premiers correspondent à ses modifications de temps, de mode et voix; les secondes à ses modifications de genre, de nombre et de personne.

Ainsi, tout verbe représente par *son radical* l'idée principale, c'est-à-dire l'existence; par *ses terminaisons*: 1° les modifications de cette idée, c'est-à-dire les idées accessoires, de temps, de mode et de voix; 2° les rapports de cette idée avec le sujet, c'est-à-dire les modifications de genre, de nombre et de personne.

856. — L'OISEAU QUI CHANTE. LES HOMMES QUI PARLENT. — Le verbe qui a pour sujet le pronom relatif *qui* s'accorde toujours avec l'antécédent de ce pronom. Toutes les règles sur l'accord des verbes s'appliquent au cas où le verbe est précédé de *qui* exprimé ou sous-entendu.

857. — ON CHANTE. — Le verbe qui a pour sujet le pronom *on* se met toujours à la troisième personne du singulier, lors même que ce pronom réveille une idée de pluralité, comme dans: *On est égaux devant la loi* (n° 847).

858. — CHACUN S'EN PLAINT. CHACUN D'EUX LE DÉSIRE. — Le pronom *chacun* excluant toute idée de pluralité veut toujours le verbe au singulier. Ce serait donc une faute d'écrire: *chacun d'eux le désirent* (849).

859. — MON PÈRE ET MA MÈRE DINENT EN VILLE. NI MON PÈRE NI MA MÈRE NE PARTIRONT. — Lorsqu'un verbe a pour sujet

plusieurs substantifs singuliers unis par une des conjonctions *et* ou *ni*, autrement dit, quand il a un sujet composé, il se met au pluriel.

Il se mettrait également au pluriel, lors même que les substantifs ne seraient pas unis par la conjonction *et*, s'il y a dans la pensée une idée collective ou d'addition. Ex. : *L'âge, la maladie, l'ivresse changent, dit-on, le caractère* (865).

Remarque. On trouve dans quelques écrivains le singulier après la conjonction *ni*. Ex. : *Ni l'homme, ni aucun animal n'a pu se faire lui-même.* — *Ni son cœur ni le mien ne peut être perfide.* (VOLTAIRE.)

860. — L'UN ET L'AUTRE IRONT A LA CHASSE. — Lorsqu'un verbe a pour sujet *l'un et l'autre*, il se met au pluriel.

Remarque. L'Académie laisse le choix; elle écrit : *l'une et l'autre sont bonnes* et *l'une et l'autre est bonne*. La plupart des grammairiens adoptent le pluriel.

861. — NI L'UN NI L'AUTRE N'IRONT A LA CHASSE. NI L'UN NI L'AUTRE N'EST VOTRE MARI. — Lorsqu'un verbe a pour sujet *ni l'un ni l'autre*, il se met au pluriel si tous les individus désignés peuvent faire l'action; il se met au singulier si l'action ne peut être faite que par un seul. D'après cette règle on dira : *Ni l'un ni l'autre ne seront reçus bacheliers; Ni l'un ni l'autre n'obtiendra cette place; Ni l'un ni l'autre ne l'épousera.*

862. — MA SOEUR OU MON FRÈRE VIENDRA CE SOIR. — Lorsqu'un verbe a pour sujet deux substantifs unis par la conjonction *ou*, il ne s'accorde qu'avec le dernier, par la raison que l'action n'est faite que par l'un des deux substantifs. Il s'accorde avec le dernier, parce que c'est celui qui frappe le plus l'esprit.

Si le second substantif était pluriel, le verbe se mettrait au pluriel, comme dans : *Ma sœur ou mes frères viendront me voir*; mais on doit éviter cette opposition du pluriel et du singulier.

Lors même que les deux substantifs unis par la conjonction *ou* seraient au singulier, le verbe pourrait se mettre au pluriel s'il y a pluralité dans la pensée, c'est-à-dire si tous les objets concourent à l'action exprimée par le verbe, et si l'oreille l'exige. Ex. : *Quand César ou Pompée revenaient de leurs conquêtes, tout Rome se portait à leur rencontre.* Il serait sans doute plus grammatical de dire : *Quand César ou Pompée re-*

VENAIT *de ses conquêtes, tout Rome se portait à sa rencontre* ; mais cette construction ne satisferait ni le sens, ni le goût. — *L'ignorance ou l'erreur peuvent quelquefois servir d'excuse aux méchants.* (Bern. de St-P.)

La conjonction *ou* est quelquefois sous-entendue : *Une petite pièce de monnaie, un morceau de pain, valent mieux qu'un Dieu vous bénisse.*

863. — LE CHEVAL, COMME LE BOEUF, SERT AU LABOURAGE. — Lorsqu'un verbe a pour sujet deux substantifs unis par les conjonctions *comme, de même que, ainsi que, aussi bien que*, il ne s'accorde qu'avec le premier, le second n'étant que le sujet d'une proposition incidente sous-entendue, et servant de point de comparaison.

Le verbe s'accorde cependant avec les deux substantifs s'il y a évidemment addition dans la pensée. Ex. : *Dans l'Égypte, dans l'Asie et dans la Grèce, Bacchus, ainsi qu'Hercule, ÉTAIENT RECONNUS comme demi-Dieux.* (Voltaire.)

864. — LA VERTU, PLUS QUE LES RICHESSES, FAIT LE BONHEUR. — Lorsque le verbe a pour sujet plusieurs substantifs unis par les locutions *plus que, plus encore que, non plus que, moins que, mieux que, et non, et non pas, plutôt que, mais, mais encore*, il s'accorde avec celui qui domine dans la pensée, c'est-à-d re avec celui qui, dans la pensée, fait l'action ; l'autre étant le sujet d'une proposition sous-entendue. Dans la phrase citée ci-dessus, c'est comme s'il y avait : *La vertu fait le bonheur plus que les richesses ne font le bonheur.* — Ex. : *Les revers, plus que la maladie, ont dérangé sa raison. C'est moins la naissance que les vertus qui devraient décider de la noblesse. C'est Dieu et non les rois qui dispose de notre sort. C'est le général, moins que les officiers, qui est blâmable.*

Remarque. Le pronom relatif devant être rapproché le plus possible de son véritable antécédent, il convient d'employer une autre tournure toutes les fois que cela peut être nécessaire pour la clarté ou pour l'oreille ; ainsi, dans ce dernier exemple, il serait plus correct de dire : *C'est moins le général qui est blâmable que les officiers.*

865. — SA COLÈRE, SA FUREUR, NOUS GLAÇA D'ÉPOUVANTE. — Lorsqu'un verbe a pour sujet plusieurs substantifs synonymes, il ne s'accorde qu'avec le dernier. Dans ce cas, les substantifs ne doivent point être liés par la conjonction *et*, et celui qui exprime l'idée la plus forte doit être placé le dernier (746).

866. — AYEZ PITIÉ DES PAUVRES : L'HUMANITÉ, LA RELIGION,

DIEU VOUS LE COMMANDE. — Lorsqu'un verbe a pour sujet plusieurs substantifs exprimant une gradation dans la pensée, lors même qu'ils ne seraient point synonymes, il ne s'accorde qu'avec le dernier, parce que l'idée exprimée par ce dernier mot est dominante, et qu'elle efface en quelque sorte les autres.

867. — **CETTE MAISON, CE CHAMP, CET ARBRE, TOUT ME RAPPELLE MON ENFANCE.** — Lorsqu'un verbe a un sujet formé de plusieurs mots dont le dernier résume tous les mots précédents, tels que *tout, rien, personne, chacun, etc.*, il ne s'accorde qu'avec ce dernier mot. Exemple : *Les conseils, la douceur, la sévérité, rien ne le touche.*

Il ne s'accorderait également qu'avec le dernier mot, lors même que ce mot ne réunirait pas tous les précédents, si l'attention s'y porte d'une manière particulière. Exemple :

Le vers le mieux rempli, la plus noble pensée,
Ne peut plaire à l'esprit quand l'oreille est blessée.

BOILEAU.

868. — **CHAQUE NATION, CHAQUE AGE, CHAQUE SEXE A SES GOUTS PARTICULIERS.** — Lorsqu'un verbe a pour sujet plusieurs substantifs déterminés par *chaque, tout, aucun, nul, quelque*, il peut se mettre au singulier ou au pluriel, selon l'idée de la personne qui parle. Ex. : *Aucun corps, aucune attaque n'avaient pu l'entamer* (Volt.). *Chaque nuit et chaque aurore nous apportent de nouveaux journaux de la sagesse et de la bonté de la Providence divine.* (B. de St-P.)

*Tout chrétien, tout digne chevalier,
Pour la religion se doit sacrifier.*

BOILEAU.

869. — **MANGER, BOIRE, ET SE PROMENER, EST OU C'EST LEUR UNIQUE OCCUPATION.** — Lorsqu'un verbe a pour sujet plusieurs infinitifs, il se met au singulier, parce que l'infinitif n'ayant pas de nombre ne peut communiquer l'idée de pluralité. Le verbe, dans ce cas, s'accorde avec le pronom démonstratif *ce* ou *cela*, exprimé ou sous-entendu ; si c'est le verbe *être*, il se met au pluriel s'il est suivi d'un substantif pluriel. Ex. : *Vieillir, être malade et mourir, sont les plus grands maux de la vie* (877).

Remarque. On trouve cependant le pluriel dans quelques auteurs, quoique le verbe *être* soit suivi d'un nom singulier, mais le singulier

est préférable. Ex. : *Produire et conserver sont l'acte perpétuel de la puissance.*

870. — AVOIR BEAUCOUP D'ENFANTS EST UNE CHARGE POUR LES PAUVRES. — Lorsqu'un verbe a pour sujet un infinitif suivi d'un régime pluriel, il se met au singulier, parce que l'infinitif et son régime forment un *tout* que l'on peut rendre par *cela*.

871. — TROP DE CHEVEUX ÉCHAUFFE LA TÊTE. — Dans cette phrase le verbe est au singulier, parce qu'il a pour sujet un infinitif sous-entendu; c'est comme si l'on disait: *avoir trop de cheveux échauffe la tête* (870).

872. — BEAUCOUP D'ENFANTS EST UNE CHARGE POUR LES PAUVRES. BEAUCOUP D'ENFANTS SONT A CHARGE A LEURS PARENTS. — Dans la première phrase le verbe est au singulier, parce qu'il a pour sujet un infinitif sous-entendu; c'est comme si l'on disait: *Avoir beaucoup d'enfants*, etc. Dans la seconde il se met au pluriel, parce qu'il n'y a pas d'infinitif sous-entendu; le sujet du verbe est *enfants*.

873. — UN DE SES ENFANTS LUI DONNERA DU CHAGRIN. L'OR EST UN DES MÉTAUX QUI BRILLENENT LE PLUS. — Après *un de*, *le premier de*, *le seul de*, *celui de*, *le nombre de*, et autres expressions analogues suivies d'un substantif pluriel, le verbe se met au singulier ou au pluriel selon que l'action est faite par un seul ou par plusieurs agents.

Remarque. Quand le verbe est précédé de *qui*, ce dernier mot est le véritable sujet et a pour antécédent la personne ou la chose qui fait l'action exprimée par le verbe. Ex. : *Le premier de vous tous qui arrivera au but.*

874. — PLUS D'UN SAVANT S'EST TROMPÉ. — Après *plus d'un* le verbe se met au singulier. Il se mettrait au pluriel si *plus d'un* était répété, comme dans: *plus d'un riche et plus d'un pauvre d'ici-bas se rencontreront dans l'autre monde.*

875. — L'EFFET DU COMMERCE SONT LES RICHESSES. (Montesquieu.) Quand le verbe *être* s'accorde avec le substantif qui le suit, c'est parce qu'il y a inversion. L'exemple ci-dessus est mis pour: *Les richesses sont l'effet du commerce.* Cette phrase, sans être grammaticalement incorrecte, a quelque chose de choquant par l'opposition du pluriel et du singulier. Il serait mieux de dire: *l'effet du commerce est la richesse*, ou *les richesses sont les effets du commerce.* Il en est de même des

exemples suivants : *Ce qu'il y a de plus instructif sont les ridicules.* (Duclos.) *Sa maladie sont des vapeurs.* (M^{me} de Sévigné.)

876. — UN EST A DEUX, COMME DEUX EST A QUATRE, OU SONT A QUATRE. — Il faut dire *comme deux est à quatre*, parce que le mot *nombre* est sous-entendu. Mais on mettrait le verbe au pluriel si *deux* déterminait un substantif pluriel, comme dans : *Un franc est à deux francs, comme deux francs sont à quatre francs.*

877. — C'EST MON FRÈRE. CE SONT EUX. CE SONT MES FRÈRES. — Le verbe *être* ayant pour sujet le pronom *ce*, ne se met au pluriel que lorsqu'il est suivi d'un substantif pluriel ou d'un pronom de la troisième personne du pluriel ; dans tous les autres cas il se met au singulier. D'après cela on dira : *C'est mon frère et ma sœur ; c'est elle et lui ; c'est nous ; c'est vous ; ce sont eux ; sont-ce eux ?*

L'usage autorise l'emploi du pluriel ou du singulier quand le verbe est à l'imparfait, parce que la consonnance est la même. On écrira donc : *Si c'étaient eux, ou si c'était eux ; Qu'étaient-ce, ou qu'était-ce que les chevaliers de Malte ?*

Le singulier est plus énergique et peut encore s'employer quand l'esprit est détourné du substantif pluriel pour se porter ou sur le verbe, ou sur un autre substantif singulier. Exemple : *C'est donc les dieux et non pas la mer qu'il faut craindre.* (Fénelon.)

Ce n'est pas les Troyens, c'est Hector qu'on poursuit. (Fénelon.)

Dans l'expression *si ce n'est* il faut toujours le singulier, lors même qu'elle est suivie d'un substantif pluriel. Exemple : *Qui nous aimera, si ce n'est nos parents ?*

Enfin on met encore le verbe au singulier quand il est suivi d'une préposition, et que le substantif ne figure point comme attribut. Exemples : *C'est aux honnêtes gens que je m'adresse. C'est des contraires que résulte l'harmonie du monde.*

D'après les principes ci-dessus, il faudrait dire : *Ce sont cent francs qu'on me doit*, et non *c'est cent francs* ; cependant le singulier est plus usité, soit par euphonie, soit par ellipse du mot *somme* ; c'est comme si l'on disait : *C'est la somme de cent francs qu'on me doit.*

Remarque. 1^o Cette règle n'a pas été toujours suivie rigoureusement. L'Académie elle-même semble autoriser indifféremment l'emploi de

pluriel ou du singulier ; elle écrit : *C'est eux* et *Ce sont eux* ; *Est-ce les Anglais ? Sont-ce les voisins ?* D'un autre côté on trouve dans Voltaire : *Ce n'est pas ses nombreux amis* ; c'étaient du café et de la cannelle qui me manquaient ; dans Condillac : *Ce sont la foi, l'espérance et la charité* ; dans Boileau : *Ce n'est pas tous ses droits*. Nous conseillons cependant de s'y conformer le plus possible, et de ne s'en écarter que si l'harmonie l'exige.

2^o Cette règle s'applique aussi au verbe *devoir*. Ex. : *Ce doit être le frère et la sœur. Ce doivent être de grands maux pour un État que des lois trop sévères ! Ce doit être, ou ce doivent être ses enfants.*

§ II. — Accord des verbes avec les collectifs.

878. — L'ARMÉE DES BARBARES fut vaincue. UNE TROUPE DE BARBARES saccagèrent LE PAYS. — Quand un verbe a pour sujet deux substantifs dont le premier est un collectif, il s'accorde avec le collectif si c'est un collectif général ; mais si c'est un collectif partitif, il s'accorde avec le second substantif. D'après cela on dira : *L'infinité des perfections de Dieu m'accable* (Acad.). *Une foule de nymphes couronnées de fleurs étaient assises auprès d'elle* (Fénelon). *La foule des courtisans qui environnent les rois empêche la vérité d'arriver jusqu'à eux. Une foule d'astres brillent pendant la nuit. Cette quantité de livres ne sert à rien. Quantité de livres ne servent à rien. Une foule d'enfants composée d'écoliers courut dans la rue. Une couple de pigeons ne sont pas suffisants pour diner. On peut dire que c'est l'immense majorité de nos actions qui est spontanée.*

Remarque. 1^o Le même mot est souvent collectif général ou partitif selon le sens, ce qui en rend la distinction quelquefois difficile. Il faut dans ce cas examiner celui des deux substantifs qui présente l'idée dominante.

2^o La règle sur l'accord avec les collectifs s'applique aussi à l'accord des adjectifs, attendu que tout adjectif est toujours construit avec le verbe *être* exprimé ou sous-entendu, et que l'accord du verbe entraîne celui de l'adjectif : *La foule des hommes rassemblés sur la place* ; c'est-à-dire *qui sont rassemblés*. (757.)

879. — LA PLUPART DES HOMMES PARLENT SANS PENSER. LA PLUPART SE TROMPENT. — *La plupart* étant un collectif partitif, le verbe s'accorde avec le second substantif. Quand *la plupart* est employé seul, il y a toujours un second substantif sous-entendu : *La plupart se trompent*, c'est-à-dire *la plupart des hommes se trompent*.

Remarque. *La plupart* est un substantif qui n'a point de pluriel et ne s'emploie jamais sans article.

880. — **PEU DE PERSONNES SE PLAISENT DANS LA SOLITUDE. BEAUCOUP AIMENT LA SOCIÉTÉ.** — Les adverbes de quantité, tels que : *peu, beaucoup, assez, infiniment, guère, etc.*, remplissent les fonctions de collectifs partitifs, et réveillent, comme tous les collectifs, une idée de pluralité; c'est pourquoi le verbe s'accorde avec le substantif qui suit l'adverbe; et comme ce substantif est toujours pluriel, le verbe se met aussi au pluriel.

Quand l'adverbe est seul, le verbe se met également au pluriel, parce qu'il y a un substantif pluriel sous-entendu. *Beaucoup aiment la société, c'est-à-dire beaucoup d'hommes aiment la société. Combien voudraient être à votre place!* (Voy. n° 872.)

§ III. — Accord des verbes en personnes.

881. — **MON FRÈRE ET MOI NOUS SERONS BLAMÉS.** — Quand le verbe a un sujet composé de mots de différentes personnes, il s'accorde avec la personne qui a la priorité. La première a la priorité sur la seconde, et la seconde sur la troisième (859).

Le pronom qui représente les différentes personnes du sujet est quelquefois sous-entendu; on dit très bien : *mon frère et moi serons blâmés; Toi et lui serez invités.*

882. — **VOUS OU MOI SERONS RENVOYÉS D'ICI.** — D'après la règle de l'accord des verbes (881), le verbe de cette phrase, ayant pour sujet deux pronoms de personnes différentes, doit s'accorder avec celle qui a la priorité, c'est-à-dire avec la première personne.

D'un autre côté, les deux pronoms étant unis par la conjonction *ou* (862), le verbe ne doit s'accorder qu'avec le dernier. Il y a donc double raison pour mettre le verbe à la première personne du singulier, et par conséquent il serait rigoureusement exact de dire : *Vous ou moi serait renvoyé d'ici*; mais cette construction choquant à la fois l'oreille et le sens, il est admis de dire : *Vous ou moi nous serons renvoyés d'ici.* Pour rendre la phrase plus claire, il est mieux de mettre le pronom *nous*. Du reste, il serait préférable d'éviter la difficulté au moyen d'une autre tournure, comme par exemple : *L'un de nous deux sera renvoyé d'ici.*

883. — **C'EST MOI QUI PARLERAI.** — Le verbe qui a pour sujet le pronom relatif *qui* prend le nombre et la personne de l'anté-

cèdent de ce pronom. D'après cette règle on dira : *C'est moi qui ai fait cela*, et non *qui a fait cela* ; Dieu dit aux Hébreux : *C'est moi qui vous ai tirés de l'Égypte*.

Molière a dit à tort : *Ce n'est pas moi qui se ferait prier* ; il fallait dire : *qui me ferait prier*.

Dans ces vers :

Je ne vois plus que vous qui la puisse défendre. (RACINE.)

Il n'y avait plus que moi qui le pût secourir. (VOLTAIRE.)

la construction est elliptique ; le *qui* a pour antécédent le mot *personne* sous-entendu ; c'est pour cela que le verbe est mis à la 3^e personne. C'est comme s'il y avait : *Je ne vois plus d'autre personne qui la puisse défendre que vous* ; *Il n'y avait plus d'autre personne qui le pût secourir que moi*.

884. — C'EST MOI SEUL QUI SUIS MALADE. JE NE SUIS PAS LE SEUL QUI SOIT MALADE. — L'adjectif n'ayant par lui-même ni genre ni nombre ne peut servir d'antécédent au pronom relatif, à moins qu'il ne soit pris substantivement. Dans le premier exemple, *seul* est un adjectif qui modifie *moi* ; *moi* est l'antécédent de *qui* ; c'est pourquoi le verbe se met à la première personne. Dans le second exemple, *seul* est un substantif singulier et l'antécédent de *qui* ; c'est pourquoi le verbe se met à la troisième personne. Il en sera de même quand le relatif *qui* est précédé d'un substantif. D'après cela on écrira : *Nous ne sommes pas les seuls qui soient malades*, et non *qui soyons malades*. — *N'accuse point ton sort, c'est toi seul qui l'as fait* (Corneille). — *Vous êtes le génie tutélaire qui est venu consolider la paix* (Lavaux). — *Nous étions deux qui étions du même avis* (ou plus élégamment : *Nous étions deux du même avis*).

Remarque. On trouve dans les meilleurs écrivains de nombreux exemples où le verbe s'accorde avec le pronom personnel, quoique le sujet *qui* soit précédé d'un adjectif pris substantivement ou même d'un substantif. C'est alors que l'idée du pronom est dominante dans l'esprit, ou que le substantif est tellement identifié au pronom personnel qu'il ne présente à l'esprit qu'une seule et même idée. Dans ce cas, l'exemple des auteurs semble rendre facultatif l'accord du verbe, soit avec le substantif, soit avec le pronom personnel. Ex. : *Je suis le premier qui AI fait connaître Shakespeare aux Français* (Volt.). — *Vous êtes le seul qui PARAISSIEZ me conduire à la félicité* (J.-J. R.). — *Je suis le premier qui AIT donné la description de la Laconie* (Châteaub.). — *Tu étais le seul qui PUT me dédommager de son absence* (Montesq.). — *Vous êtes une couple de fripons qui me JOUEZ d'intelligence* (J.-J. R.). — *Vous êtes le premier qui arrive ou qui arrivez*.

885. — CEUX DE VOUS QUI PENSENT CELA, SE TROMPENT. — Lorsque le pronom *qui* est précédé de plusieurs noms ou pronoms liés par le sens, il a pour antécédent le mot qui domine dans la pensée et qui sert de sujet, lors même que ce mot ne le précéderait pas immédiatement. Dans cet exemple l'antécédent de *qui* est *ceux* et non *vous* ; c'est pourquoi il serait incorrect de dire : *Ceux de vous qui pensez cela, vous vous trompez.*

D'après cela on dira :

Nous sommes les Heures guerrières

Qui PRÉSIDONS aux durs travaux. (Al. DUMAS.)

On peut dire que c'est l'immense majorité de nos actions qui EST spontanée.

Remarque. Le verbe s'accorde également avec le mot qui domine dans la pensée lors même que le pronom *qui* n'est pas exprimé, parce qu'alors il est sous-entendu, comme dans : *La vertu plus que les richesses fait le bonheur ;* on pourrait dire : *C'est la vertu qui fait le bonheur plus que les richesses. (864.)*

CHAPITRE X

ACCORD DES PARTICIPES

§ I. — *Participe présent.*

886. — DES ENFANTS CARESSANT LEUR MÈRE. CES ENFANTS SONT CARESSANTS. — Le participe présent est invariable. Quand il est employé adjectivement, il est adjectif verbal et s'accorde comme les autres adjectifs.

Lorsqu'il est employé substantivement, il est variable comme les autres substantifs : *les médisans, les allants, les venants.*

887. — On distingue le participe présent de l'adjectif verbal, en ce que l'adjectif verbal, comme tous les autres adjectifs, est toujours accompagné ou peut être accompagné du verbe *être*, et qu'il exprime une qualité ou une manière d'être actuelle et permanente : *J'ai des enfants caressants, c'est-à-dire qui sont caressants.* Le participe présent exprime une action, et ne peut être joint au verbe *être* ; on le reconnaît en ce qu'on peut y

substituer un autre temps du verbe précédé de *qui, comme, parce que, puisque* : *J'ai vu des enfants caressant leur mère, c'est-à-dire qui caressaient leur mère*. On peut aussi le considérer comme un gérondif en le faisant précéder de la préposition *en* : *Ces enfants travaillant à l'envi feront des progrès, c'est-à-dire en travaillant à l'envi* (474).

Le style de pratique conserve encore l'usage bizarre d'écrire : *Les ayants droits*. Pour être correct il faudrait *les ayant-droit, c'est-à-dire les hommes ayant le droit de faire telle chose* (821-824).

D'après la règle précédente on écrira : *Les soi-disant docteurs* et non *soi-disants*; c'est comme s'il y avait : *des hommes disant soi ou qui disent soi docteurs*.

Remarques. 1° La distinction du participe présent et de l'adjectif verbal offre souvent une grande difficulté. Les grammairiens eux-mêmes ne sont pas d'accord à cet égard. Les uns veulent que les mots en *ant* venant d'un verbe intransitif soient soumis à la règle générale; d'autres, qu'ils soient toujours invariables. Ainsi les uns écrivent : *Je connais une dame demeurante à Versailles*; les autres : *demeurant à Versailles*. Ces derniers se fondent sur l'usage et l'euphonie; en effet, l'oreille serait désagréablement frappée si l'on disait : *On voit à l' Arsenal des armes appartenantes à toutes les époques*. On peut cependant formuler le principe de la manière suivante :

On emploie l'adjectif verbal en *ant* quand on veut exprimer une aptitude, une qualité, une habitude, une disposition à agir plutôt qu'une action, ou même si l'on veut peindre une action qui, par sa continuité, se transforme en état. Dans tous les autres cas on fait usage du participe actif qui est invariable (n° 473).

2° Autrefois le participe présent s'accordait, comme en latin, en genre et en nombre avec le sujet.

Boileau a dit :

*Et plus loin des laquais l'un l'autre s'agaçants
Font aboyer les chiens et jurer les passants.*

On trouve aussi dans Voltaire :

*Que deux Alexandrins côte à côte marchants,
L'un serve pour la rime et l'autre pour le sens.*

Arnauld et Lancelot, de Port-Royal, enseignèrent les premiers, dans leur grammaire générale publiée en 1660, l'indéclinabilité du participe en *ant*, la distinction du participe proprement dit et des adjectifs verbaux, et l'accord de ceux-ci avec le nom. L'Académie prononça, le 3 juin 1679 : la règle est faite.

Le participe présent devient souvent substantif. Ainsi, de *pendant, c'est-à-dire qui est pendu*, nous faisons le substantif *pendant, un pen-*

dant d'oreilles, — le *croissant* de la lune, — le *taillant* de la plume. Par une même analogie, le participe passé devient substantif dans ces phrases : l'*entrée* de la maison, — ma *pensée* est bonne, — l'*armée* a été défaite, — la *montée* est rude.

§ II. — *Participe passé. Règles fondamentales.*

888. — NOUS SOMMES ÉPUIÉS DE FATIGUE. — Le participe passé conjugué avec l'auxiliaire *être* exprimé ou sous-entendu est adjectif verbal et s'accorde avec son sujet comme tous les autres adjectifs, quelle que soit la place de ce sujet.

Nous arrivons épuisés de fatigue, c'est-à-dire étant épuisés.

889. — J'AI LU DES LIVRES. LES LIVRES QUE J'AI LUS, JE LES AI PERDUS. — Le participe passé conjugué avec *avoir* s'accorde avec son régime direct quand il en est précédé, et reste invariable quand il en est suivi.

Remarque. Quand un participe est construit sans auxiliaire, c'est toujours le verbe *être* qui est sous-entendu.

Dans : *j'ai LU des livres*, le participe *lu* est invariable, parce qu'il est conjugué avec le verbe *avoir* et qu'il est suivi de son régime direct *livres*; *j'ai lu QUOI*? — Rép. *des livres*.

Dans : *les livres QUE j'ai LUS*, le participe *lus* est masculin pluriel, parce qu'il est conjugué avec *avoir* et qu'il est précédé de son régime direct *que* remplaçant *livres*.

Dans : *je LES ai perdus*, le régime direct est *les* remplaçant *livres*.

Remarques. 1° Le principe de l'accord des participes passés se réduit à deux règles (888, 889); toutes les autres ne sont que des applications de ces deux règles fondamentales.

2° Quand le participe passé conjugué avec *avoir* est précédé de son régime direct, ce régime est toujours représenté par un des pronoms *que, le, la, les, me, te, se, nous, vous*, ou par un substantif précédé de *quel, que de, combien de*, etc.

D'après cette règle on écrira :

Quels livres avez-vous lus? Que de livres vous avez lus! Combien de livres avez-vous lus? Combien de fruits j'ai mangés! Plus d'élèves il a RÉUNIS, moins de peine il a EUE. Plus il a RÉUNI d'élèves, moins il a EU de peine.

3° Quand le participe passé est conjugué avec *avoir*, le sujet n'influe en rien sur l'accord; le régime direct est la seule chose que l'on doive considérer. La difficulté de l'accord des participes consiste à trouver, dans certains cas, le véritable régime direct.

§ III. — *Difficultés dans l'application des règles fondamentales de l'orthographe du participe passé.*

890. — ELLE N'A VÉCU QU'UN INSTANT. LES DIX ANNÉES QU'IL A VÉCU. ELLE EST ALLÉE. — Le participe passé des verbes neutres n'ayant pas de régime direct est toujours invariable quand il est conjugué avec *avoir*. Quand il est conjugué avec *être* il s'accorde avec son sujet.

Remarque. Dans ces deux phrases : *il n'a vécu qu'un instant* ; *Les dix années qu'il a vécu* ; les substantifs *instant* et *années* ne sont point les régimes directs du verbe *vivre*, comme on pourrait le croire, attendu que *vivre* étant un verbe neutre ne peut avoir de régime direct. Ils n'en sont que les compléments adverbiaux ; c'est comme s'il y avait : *il n'a vécu que pendant un instant* ; *les dix années pendant lesquelles il a vécu*. Cependant quelques écrivains font le verbe *vivre* transitif.

891. — COUTÉ ; VALU ; PESÉ. — Selon la plupart des grammairiens modernes, les verbes *coûter*, *valoir*, *peser*, employés d'une manière relative, sont entièrement passés à l'état de verbes transitifs, et leurs participes doivent être orthographiés comme tels. On écrira donc avec l'accord, au sens propre comme au sens figuré : *Les cent francs que cet ouvrage a coûtés* ; *Les larmes que sa mort a coûtées* ; — *La somme que cette bibliothèque a valu* ; *Les honneurs que sa place lui a valu* ; — *Ce marchand a vérifié ces ballots et les a tous pesés* ; *On dit que ce ballot pèse cent livres, il ne les a jamais pesés*.

Autrefois ces verbes étaient regardés comme transitifs ou intransitifs selon le sens ; savoir : *COUTER*, intransitif quand il signifie *acheter à un certain prix*, et transitif dans le sens d'*occasionner* ; *VALOIR*, intransitif quand il signifie *avoir une certaine valeur*, et transitif dans le sens de *faire l'action de procurer* ; *PESER*, intransitif quand il signifie *avoir un certain poids*, et transitif dans le sens de *faire l'action de peser*. Quelques personnes font encore cette distinction et écrivent en conséquence sans accord : *Les cent francs que cet ouvrage a coûté* ; *La somme que cette bibliothèque a valu* ; *Les cent livres que ce ballot a pesé* ; et avec accord dans les autres cas (1).

(1) La Société grammaticale, appelée à examiner un travail spécial de M. Lévi Alvarès sur cette question, a décidé « reconnaître comme

Remarque. Selon l'Académie, le verbe *coûter* est neutre dans tous les cas et n'a pas de régime direct ; elle ajoute : « Cependant plusieurs personnes écrivent : *Les cent mille francs que cette maison m'a coûtés ; Les efforts que ce travail m'a coûtés ; La peine qu'il m'a coûtée.* L'exactitude grammaticale exige : *Les cent mille francs que cette maison m'a coûté ; les efforts, la peine que ce travail m'a coûté.* Le verbe *valoir* est actif dans le sens de *procurer, faire obtenir, produire*, et neutre dans toutes les autres acceptions : *peser* est actif dans le sens de faire l'action de peser, et neutre quand il signifie *avoir le poids de.* » Elle ne donne pas d'exemples de l'accord du participe de ces deux derniers verbes.

892.—LES VERS QUE J'AI ENTENDU *lire*.—LES HOMMES QUE J'AI ENTENDUS *crier*. — Lorsque le participe passé conjugué avec le verbe *avoir* est suivi d'un infinitif, cet infinitif est quelquefois le régime direct ; dans ce cas le participe est nécessairement invariable. Si, au contraire, le participe a pour régime le pronom *que* qui précède, il s'accorde.

Dans cette phrase : *Les vers que j'ai ENTENDU lire*, le participe *entendu* est invariable, parce qu'il est suivi du régime direct *lire* ; *j'ai entendu QUOI ?* — Rép. *Lire ; lire QUOI ?* — Rép. *Des vers.* Le *que* qui précède est le régime direct de *lire* et non de *entendu*.

Dans cette autre phrase : *Les hommes que j'ai ENTENDUS crier*, le participe *entendus* est au masculin pluriel, parce qu'il est conjugué avec *avoir*, et qu'il est précédé de son régime direct *que*, remplaçant *hommes* ; *j'ai entendu QUI ?* Rép. *Les hommes, les hommes qui criaient.* On ne pourrait pas dire : *J'ai entendu QUOI ?* — Rép. *Crier ; crier QUOI ? Les hommes.*

D'après cette règle, on écrira selon le sens, avec ou sans accord : *La femme que j'ai vu peindre ; La femme que j'ai VUE peindre.*

vraie la remarque importante faite par ce professeur que le pronom *les*, placé immédiatement avant un verbe de la nature de ceux que nous avons cités, en est toujours le complément direct. »

Nous adoptons donc ce principe qui simplifie l'étude des participes, et qui est d'ailleurs le seul admis aujourd'hui par les grammairiens. Toutefois nous devons dire que plusieurs jurys d'examen conservant l'ancienne orthographe, regardent comme une faute de faire accorder dans tous les cas les participes *coûté, valu, pesé* ; c'est pourquoi nous avons dû résumer toutes les opinions.

Dans le premier cas, le participe étant invariable, c'est l'infinitif qui est le régime direct. *J'ai vu quoi?* — Rép. *peindre*; *peindre* qui? — Rép. *La femme*; c'est-à-dire qu'on a vu faire le portrait de la femme.

Dans le second, le participe étant au féminin singulier a pour régime direct *que* remplaçant *femme*. *J'ai vu qui?* — Rép. *La femme*, la femme qui peignait.

Ainsi la première phrase signifie que l'on peignait la femme, et la seconde que c'est elle qui peignait.

893. — Il résulte de cette règle que le participe suivi d'un infinitif présente deux cas : 1^o lorsque le participe a pour régime direct l'infinitif qui le suit ; 2^o lorsqu'il a pour régime direct le nom ou le pronom qui le précède.

Si c'est l'infinitif qui est le régime direct, cet infinitif a lui-même pour régime le nom ou le pronom qui précède le participe, comme dans : *les livres que j'ai voulu lire*; *lire* a pour régime *que* remplaçant *livres*.

894. — On reconnaît mécaniquement que l'infinitif n'est pas régime direct quand on ne peut pas le tourner par le participe présent ou par l'imparfait de l'indicatif.

Dans cette phrase : *Les vers que j'ai entendu lire*, on ne pourrait pas dire : *Les vers que j'ai entendus lisant*. Quand l'infinitif n'est pas le régime direct, il peut se tourner par le participe présent. *Ex.* : *Les hommes que j'ai entendus crier*, on peut dire : *Les hommes que j'ai entendus criant*, ou *qui criaient*.

Quoique précédé d'une préposition, l'infinitif peut être complément direct : *Ex.* : *La liberté qu'il avait résolu de rendre au peuple*.

895. — LES LEÇONS QUE JE LEUR AI LAISSÉ APPRENDRE. — Dans cette phrase le participe *laissé* est nécessairement invariable; mais si l'on disait : *Les leçons que je les ai laissés apprendre*, ce qui est également correct, il devrait s'accorder.

896. — LES MAISONS QUE J'AI fait BATIR. — Le participe *fait*, suivi d'un infinitif, a toujours cet infinitif pour régime direct, et par conséquent reste invariable dans ce cas.

897. — IL A FAIT TOUTES LES FOLIES QU'IL A VOULU. — L'infinitif qui sert de régime au participe est quelquefois sous-entendu; dans ce cas le participe est invariable. Cette phrase est mise pour : *Il a fait toutes les folies qu'il a voulu FAIRE*; or, *il a voulu*, QUOI? — Rép. *faire*; faire quoi? — Rép. *Des folies*;

folies est donc le régime direct du verbe *faire* sous-entendu et non du participe *voulu*.

898. — MES FILLES, JE VOUS AI CRUES COUPABLES. — Le participe passé suivi d'un adjectif, ou d'un substantif employé adjectivement, n'a jamais cet adjectif pour régime; il s'accorde avec son véritable régime direct s'il en est précédé, et reste invariable s'il en est suivi. D'après cela on écrira : *Elles ne sont plus ces villes que l'on avait CRUES immortelles*; c'est-à-dire, *on avait CRU les villes immortelles. Les rois qu'on avait FAITS dieux*.

899. — IL AMBITIONNAIT LA GLOIRE; UNE FOIS QU'IL L'A eu OBTENUE, IL A VOULU LES RICHESSES. — Dans cette phrase *eu* doit être invariable, parce que ce n'est qu'un auxiliaire servant à conjuguer le verbe *obtenir* au 4^e passé de l'indicatif *j'ai eu obtenu*; c'est le participe *obtenu* qui prend l'accord.

900. — LES MALHEURS QUE J'AI prévu QUE VOUS ÉPROUVERIEZ. — Le participe passé placé entre deux *que* peut avoir pour régime direct la fin de la phrase, et dans ce cas doit être invariable. Le premier *que* est un pronom relatif, et le second est une conjonction.

La phrase ci-dessus s'explique ainsi : *J'ai prévu* quoi? Rép. *que vous éprouveriez*. *Que vous éprouveriez* quoi? Rép. *les malheurs*. Ainsi *malheurs*, représenté par *que*, est le régime direct d'*éprouver* et non du participe *prévu*.

Dans cette phrase : *Les personnes que j'ai prévenues que vous viendriez*, l'accord est nécessaire. Ce sont *les personnes que l'on a prévenues*.

Remarque. Les phrases analogues à celle-ci, quoique correctes sous le rapport grammatical, sont d'une construction peu harmonieuse; on doit éviter cette tournure autant que possible.

901. — ELLE S'EST ENRICHIE. — ELLE S'EST DONNÉ LA MORT. — Le participe passé des verbes réfléchis s'accorde avec le second pronom, quand ce pronom est régime direct. — Le participe passé des verbes réfléchis s'accorde avec le pronom régime, et non avec le sujet, parce que, dans ces verbes, le verbe *être* est mis pour le verbe *avoir* (331), et que dans ce cas on doit considérer le régime direct et non le sujet.

Dans : *Elle s'est enrichie*, *enrichie* est au féminin singulier, parce que c'est le participe passé d'un verbe réfléchi conjugué avec *être* mis pour *avoir*, et qu'il est précédé de son régime direct *se*, remplaçant *elle*. *Elle a enrichi* qui? Rép. *se* ou *soi*.

Dans : *Elle s'est donné la mort*, *donné* est invariable, parce

qu'il est conjugué avec *être* mis pour *avoir*, et qu'il est suivi de son régime direct *la mort*. *Elle a donné* quoi? Rép. *la mort*; à qui? Rép. *à soi*. Le second pronom étant régime indirect ne détermine pas l'accord.

902. — Le participe des verbes essentiellement réfléchis est toujours variable, le second pronom qui le précède étant regardé comme complément direct. Il faut excepter le verbe *s'arroger* dont le second pronom est régime indirect. On écrit : *Ils se sont arrogé des droits*, c'est-à-dire *ils ont arrogé des droits* A EUX.

Le participe des verbes accidentellement réfléchis suit le principe général; c'est-à-dire qu'il varie si le verbe est actif, et qu'il est invariable s'il est neutre.

Les verbes réfléchis qui sont toujours neutres sont : *se plaire*, *se déplaire*, *se complaire*, *se nuire*, *se convenir*, *se ressembler*, *se suffire*, *se rire*, *se sourire*, *se parler*, *se succéder*.

D'après la règle sur l'accord du participe des verbes réfléchis, on écrira : Dès que ces dames se sont *vues*, elles se sont *plu*. — Ces dames se sont *plu* à me vexer. — Ces dames se sont *déplu* en se voyant. — Nous nous sommes *déplu* à la campagne. — Ces enfants se sont *complu* à faire le mal. — Ils se sont *dits* étrangers. — Ils se sont *dit* des injures. — On s'est mutuellement *trouvé* ou *trouvés* engagés. — Elle s'est *plainte* amèrement. — Elle s'est *ri* de nous. — Les rois qui se sont *succédé*. — La peine qu'il s'est *donnée*. — Ils se sont *montrés* indulgents. — Ils se sont *montré* leurs cadeaux. — Ils se sont *imaginé* qu'on leur pardonnerait.

Le participe de *s'imaginer* est invariable quand ce verbe pronominal signifie *croire*, *penser*; dans le sens de *créer*, *inventer*, il rentre dans la règle générale : *les plans qu'ils se sont imaginés*.

Remarque. Quelques grammairiens regardent les verbes *se plaire* et *se déplaire* comme actifs, et en font accorder les participes quand il n'y a pas réciprocité, c'est-à-dire quand l'action ne se porte pas d'une personne sur une autre, comme dans : *Ces Dames se sont plués à me nuire*; ce qui équivaut à : *se sont acharnées à me nuire*, tandis qu'ils écrivent sans accord : *Ces Dames se sont plu à la première vue*, parce qu'elles ont plu à elles. Cette distinction n'est pas généralement adoptée.

903. — IL EST ARRIVÉ DES MALHEURS. — LES CHALEURS QU'IL A FAIT. — Le participe passé des verbes impersonnels ou employés impersonnellement est toujours invariable.

904. — Quand le participe passé des verbes impersonnels est

conjugué avec *être*, il s'accorde avec son sujet *il*; mais ce pronom étant indéfini n'a en réalité ni genre ni nombre; c'est pourquoi les mots qui s'y rapportent conservent la forme invariable, qui est, en français, celle du masculin singulier.

905. — Quand le participe passé des verbes impersonnels est conjugué avec *avoir*, il n'a pas de régime direct et reste invariable; ainsi l'on écrira : *Les chaleurs qu'il a fait*, et non *faites*; *Les tempêtes qu'il y a eu*, et non *eues*.

La raison en est que les verbes en devenant impersonnels perdent leur signification active pour exprimer l'existence; le *que* qui précède n'est régime d'aucun verbe : c'est une expression dont l'analyse ne peut rendre compte. Dans ces phrases : *Il est arrivé des malheurs*; *Il s'élève des vapeurs*, les mots *malheurs* et *vapeurs* doivent être considérés comme les sujets des verbes *arriver*, *s'élever*; c'est comme s'il y avait : *Des malheurs sont arrivés*, etc. Ces phrases doivent être considérées comme des gallicismes.

906. — IL A ÉTÉ; ELLE A ÉTÉ; ELLES ONT ÉTÉ. — Le participe passé du verbe *être* est toujours invariable, parce qu'il est employé d'une manière absolue (1).

907. — LA MOITIÉ DES FLEURS QUE J'AI plantées A PÉRI. — LA PARTIE DE VIN QUE J'AI achetée EST GATÉE. — Quand un participe passé a pour régime direct un collectif suivi d'un autre substantif, il s'accorde avec le collectif si c'est un collectif général, et avec le second substantif si le collectif est partitif. Dans la première phrase, *la moitié* n'exprime qu'une partie des fleurs que l'on a plantées; dans la seconde, *la partie* exprime la totalité du vin que l'on a acheté.

Cette règle offrant souvent de l'incertitude dans l'application peut être formulée de la manière suivante : Le participe passé s'accorde avec le collectif ou avec le second substantif, selon celui des deux auquel s'applique l'action exprimée par le participe.

D'après cela on écrira : *Le chiffre d'assurances obtenu* ou *obtenues*, selon que, par la pensée, on applique l'idée d'obtenir au chiffre ou aux assurances.

Cette règle s'applique à tous les cas où le participe est précédé de deux régimes; il s'accorde avec celui qui domine dans

(1) En italien il s'accorde; on dit: j'ai été, *sono stato*; nous avons été, *siamo stati*; elle a été, *è stata*

la pensée relativement à l'action du verbe. Ex. : *Un de vos amis que j'ai RENCONTRÉ m'a parlé de vous.* — *Quel est ce monsieur ? C'est une des personnes que j'ai RENCONTRÉES hier.* — *C'est moins son intérêt que votre félicité qu'il a EU en vue.* — *Dans toutes ses actions, c'est la gloire plutôt que le bonheur du peuple qu'il s'est PROPOSÉE.* (Acad.) (Voy. n° 864).

908. — LE PEU DE VIANDE QUE J'AI MANGÉE M'A FAIT MAL. — LE PEU DE NOURRITURE QU'ILS ONT TROUVÉ A CAUSÉ LEUR MORT. — *Le peu* a deux significations : il signifie *le manque* ou une *petite quantité*. Quand le participe passé a pour régime direct un substantif précédé de *le peu*, il s'accorde tantôt avec le substantif, tantôt avec *le peu* selon le sens.

Lorsque *le peu* signifie *une petite quantité*, le participe s'accorde avec le second substantif comme mot dominant. Dans cette phrase : *Le peu de viande que j'ai mangée m'a fait mal*, *le peu* signifie *une petite quantité*; ce qui a fait mal ce n'est pas *le peu*, mais la viande quoiqu'en petite quantité. Dans ce cas, le *que* relatif se rapporte à *viande* comme mot dominant, et le participe s'accorde également avec *viande*.

Lorsque *le peu* signifie *le manque*, le participe s'accorde avec *le peu* comme mot dominant. Dans cette phrase : *Le peu de nourriture qu'ils ont trouvé à causé leur mort*, *le peu* signifie *le manque*; ce qui a causé la mort ce n'est pas la nourriture, mais le manque de nourriture. Dans ce cas, le *que* relatif se rapporte à *le peu* comme mot dominant, et le participe s'accorde également avec *le peu* qui est toujours masculin singulier. Il y a donc accord dans l'un et l'autre cas.

Remarque. Ce serait une faute de dire, comme on le fait quelquefois, que, dans ce dernier cas, le participe est invariable.

909. — On reconnaît mécaniquement que *le peu* signifie *une petite quantité* ou *le manque*, en ce que : quand il signifie *une petite quantité* on peut le supprimer, et lorsqu'il signifie *le manque* on ne le peut pas. Dans cette phrase : *Le peu de viande que j'ai mangée m'a fait mal*, on pourrait dire : *La viande que j'ai mangée m'a fait mal*. Dans celle-ci, au contraire : *Le peu de nourriture qu'ils ont trouvé à causé leur mort*, on ne pourrait pas dire dans le même sens : *La nourriture qu'ils ont trouvée à causé leur mort*.

910. — CETTE VILLE EST PLUS BELLE QUE JE NE L'AVAIS CRU. — Le participe passé ayant pour régime direct le pronom *le* mis pour *cela*, et remplaçant un membre de phrase, est toujours

masculin singulier. La raison en est que, dans ce cas, *le* est un pronom indéfini, qui, n'ayant pas de genre déterminé, est véritablement neutre et conserve, en français, la forme du masculin singulier. Dans l'exemple ci-dessus, *le* ne remplace pas *ville*, mais un membre de phrase; c'est comme si l'on disait : *Cette ville est plus belle que je n'avais cru qu'elle était belle, ou que je n'avais cru cela.*

Remarque. Il ne serait pas non plus exact de dire que, dans ce cas, le participe est invariable : ce serait détruire le principe de la règle générale qui veut que le participe s'accorde quand il est précédé de son régime direct.

911. — *Excepté* LES FEMMES ET LES ENFANTS. LES FEMMES ET LES ENFANTS *exceptés*. — Les participes ou adjectifs verbaux *excepté, vu, passé, ouï, compris, attendu, joint, inclus, supposé, reçu, payé*, placés avant le substantif auquel ils se rapportent, et employés sans auxiliaire, restent invariables, parce qu'ils remplissent les fonctions de prépositions; ou plus exactement, parce que le verbe *avoir* est sous-entendu, et qu'ils sont suivis du régime direct : *Ouï les témoins*, c'est-à-dire *après avoir ouï les témoins*; *Reçu cent francs*, c'est-à-dire *j'ai reçu cent francs*; *Vu la loi du....* c'est-à-dire *après avoir vu la loi du....* etc.

Quand ils sont placés après le substantif, ils s'accordent, parce qu'ils sont employés comme adjectifs verbaux, et que le verbe *être* est sous-entendu. *Les femmes exceptées*, c'est-à-dire *les femmes étant exceptées*.

D'après cette règle on écrira : *Vu sa jeunesse, on l'a excusé.* — *Vu les ordonnances du....* — *Passé dix heures.* — *A dix heures passées.* — *Ouï les témoins et l'accusé.* — *Les témoins ouïs, on le condamna.* — *Reçu cent francs à valoir.* — *Payé mille francs à M. Louis.* — *Les mille francs payés à M. Louis.*

912. — IL A ÉCRIT PLUS DE LIVRES QUE VOUS N'EN AVEZ LU. — LES BONTÉS QUE J'EN AI REÇUES. — Le pronom *en*, signifiant *de cela*, est toujours régime indirect et ne détermine jamais l'accord du participe. Quand le participe s'accorde, c'est qu'il est précédé d'un régime direct, comme dans : *les bontés que j'en ai reçues.*

Remarque. Dans le premier exemple le *que* est une conjonction et non un pronom relatif.

913. — DES FLEURS, COMBIEN J'EN AI CUEILLIES! — Selon

quelques grammairiens, quand le pronom *en* est précédé d'un adverbe de quantité, le participe doit s'accorder, parce que l'adverbe est une expression collective qui joue le rôle de substantif, et forme avec *en* un complément direct. Selon d'autres il est invariable, par raison d'euphonie, toutes les fois qu'il n'y a pas d'autre régime que le pronom partitif *en*. Selon d'autres enfin, il est variable ou invariable selon le sens qu'y attache l'écrivain. Nous conseillons de suivre le principe de variabilité. Cependant les auteurs sont généralement d'accord de conserver l'invariabilité : 1° Au singulier par extension : *De l'eau, combien j'en ai bu!* 2° Quand la phrase est interrogative : *Des plumes, combien en avez-vous pris?* 3° Quand l'adverbe de quantité est après le pronom *en* : *Des livres, j'en ai beaucoup lu; j'en ai assez écrit; j'en ai tant déchiré.* 4° Quand le substantif qui fait le sujet principal de la phrase est placé après le participe : *Que j'en ai mangé de ces poires!*

Des arbres, combien j'en ai vus mourir et combien j'en ai vu arracher jusqu'à leurs racines! Dans cet exemple, le participe *vu* s'accorde ou non d'après la règle du participe suivi d'un infinitif (892).

CHAPITRE XI

DISTINCTIONS HOMONYMIQUES DANS L'ORTHOGRAPHE DE QUELQUES MOTS

§ I. — *Verbes et pronoms.*

914. — JE VEUX CHANTER; J'AI CHANTÉ. — Lorsque deux verbes se suivent dans la même proposition, le second se met à l'infinitif.

La raison en est que le premier verbe exprimant à la fois le nombre, la personne, le mode et le temps, il suffit d'indiquer le second d'une manière vague, sans répéter les mêmes modifications.

Si le premier verbe est un auxiliaire servant à conjuguer le

second à un temps composé, ce dernier doit être au participe passé, comme dans *j'ai chanté*.

Remarque. Cette règle est surtout utile pour les verbes de la première conjugaison, parce qu'ils se prononcent de même à l'infinitif et au participe passé, ce qui peut quelquefois laisser du doute sur l'orthographe.

On peut encore s'en assurer en substituant au verbe douteux un verbe d'une autre conjugaison, et la prononciation fera aisément reconnaître si le sens veut l'infinitif ou le participe, comme dans : *j'ai battu, je veux battre ; eussé-je chanté, eussé-je rendu ; dussé-je chanter, dussé-je rendre* (305).

915. — VOUS CONSOLEZ LES PAUVRES. JE VEUX VOUS CONSOLER. — Dans le premier exemple, le verbe est à la seconde personne parce qu'il a pour sujet *vous*. Dans le second, il est à l'infinitif parce que le pronom *vous* est régime et non sujet ; le second verbe est dans le cas de deux verbes qui se suivent et dont le second se met à l'infinitif.

916. — JE LOUERAÏ. JE PRIERAÏ. — Dans les verbes de la première conjugaison, l'*r* du futur et du conditionnel est toujours précédé d'un *e* muet, parce que ces temps sont formés de l'infinitif en ajoutant *ai, ais*. Cependant en poésie on supprime quelquefois l'*e* muet pour faire une syllabe de moins, et on le remplace par un accent circonflexe. On écrit : *Je priârai, je louerai* (946).

Remarque. Cette observation n'est utile que pour les verbes de la première conjugaison dont la finale de l'infinitif est précédée d'une voyelle, parce qu'alors l'*e* muet du futur est peu sensible, comme dans : *je sauverai, je créerai, je nouerai, j'essuierai, etc.*

917. — VOUS PRIEZ AUJOURD'HUI. VOUS PRIEZ HIER. — Les verbes de la première conjugaison en *ier*, et le verbe *rire*, prennent deux *i* aux deux premières personnes du pluriel de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif, parce que ces deux temps étant formés du participe présent en changeant *ant* en *ions, iez*, il y a un *i* à la racine et un autre à la finale, comme dans : *pri-ant, nous pri-ions, ri-ant, nous ri-ions*. Au présent de l'indicatif il ne faut qu'un *i*, parce qu'il n'y en a point à la finale, comme dans : *nous pri-ons, nous ri-ons*.

Remarque. Cette observation s'applique également aux verbes en *yer* et à tous ceux dont le participe présent est en *yant* ; ces verbes pren-

ment, par la même raison, un *i* après l'*y* aux deux premières personnes du pluriel de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif. *Essuy-ant, nous essuy-ons, que nous essuy-ions; voy-ant, nous voy-ons, que nous voy-ions.* Il faut en excepter le verbe *avoir* qui fait *ayant, que nous ayons, que vous ayez*, et le verbe *être*, qui fait *que nous soyons*, bien que son participe présent soit *étant*.

918. — ON Y VOIT CLAIR. ON N'Y VOIT RIEN. — Souvent après le mot *on*, la liaison rend insensible à l'oreille la première partie de la négation, ce qui peut laisser quelque doute; mais l'incertitude cesse en observant si le verbe est à la forme négative ou affirmative.

919. — IL se FACHE. Ce DOIT ÊTRE BEAU. — On reconnaît que *se* est pronom personnel et s'écrit par une *s*, quand on peut le tourner par *soi* : *il se fâche*, c'est-à-dire *il fâche soi*. Il est pronom démonstratif et s'écrit par un *c*, quand il signifie *cela* : *ce doit être beau*, c'est-à-dire *cela doit être beau*.

§ II. — Mots invariables.

920. — AUSSI TÔT, AUSSITÔT. — *Aussi tôt*, écrit en deux mots, est le comparatif d'égalité de l'adverbe *tôt* et signifie *aussi promptement*. Exemple : *il est parti aussi tôt que vous*.

Aussitôt, écrit en un seul mot, est aussi adverbe, mais n'est point un comparatif; il signifie *dans le moment, sur l'heure*. Exemple : *il est arrivé et il est reparti aussitôt*.

921. — BIENHEUREUX, BIEN HEUREUX. — *Bienheureux*, écrit en un seul mot, est un substantif qui se dit des habitants du ciel. Exemple : *Le séjour des bienheureux*.

Bien heureux, écrit en deux mots, est le superlatif absolu de l'adjectif *heureux* et signifie *très heureux*. Exemple : *Vous êtes bien heureux d'avoir échappé à ce danger*.

922. — BIENTÔT, BIEN TÔT. — *Bientôt*, écrit en un seul mot, est un adverbe simple : *Ce sera bientôt fait*.

Bien tôt, écrit en deux mots, est le superlatif de l'adverbe *tôt*; il est mis pour : *C'est bien de bonne heure, c'est bien vite*. Ex. : *Il est encore bien tôt pour partir. Vous arrivez bien tôt* (1).

923. — DAVANTAGE, D'AVANTAGE. — *Davantage*, écrit en un

(1) L'Académie écrit dans tous les sens *aussitôt, bientôt, sitôt*; — elle dit que, quand on joint *tôt* aux adverbes *bien, si, aussi*, il forme avec eux un seul mot.

seul mot, est un adverbe qui signifie *plus*. Exemple : *Je n'en veux pas davantage*.

D'avantage, écrit en deux mots, est composé de la préposition *de* et du substantif *avantage* qui est susceptible de prendre le pluriel s'il y a lieu. Exemple : *Il ne trouve pas assez d'avantage, ou d'avantages, dans cette entreprise*.

924. — JUSQUE, JUSQUES (Voy. n° 504).

925. — PARCE QUE, PAR CE QUE. — *Parce que*, écrit en deux mots, est une locution conjonctive qui signifie *par la raison que*. Exemple : *Je le crois parce que vous le dites*.

Par ce que, écrit en trois mots, est composé de la préposition *par*, du pronom démonstratif *ce* et du pronom relatif *que*; il signifie *d'après la chose que*. Exemple : *Je le vois bien par ce que vous dites; c'est-à-dire d'après la chose que vous dites*.

926. — PARTOUT, PAR TOUT. — *Partout*, en un seul mot, est un adverbe de lieu. Exemple : *Dieu est partout*.

Par tout, écrit en deux mots, est formé de la préposition *par* et de l'adjectif *tout*. Exemple : *Nous comprenons la puissance de Dieu par tout ce que nous voyons de ses œuvres*.

Remarque. *Partout*, en un seul mot, est une contraction de la préposition *par* et de l'adjectif *tout*, et signifie *par tout le monde*.

927. — PEUT-ÊTRE, PEUT ÊTRE. — *Peut-être*, écrit avec un trait d'union, est une locution adverbiale qui marque le doute. Exemple : *Il est peut-être malade*.

Peut être, écrit sans trait d'union, présente deux mots distincts dont le premier est le verbe *pouvoir* et le second le verbe *être*. Exemple : *Cela peut être; il peut être malade*.

On reconnaît aisément qu'on peut l'écrire sans trait d'union en voyant 1° si le mot *peut* a un sujet; 2° si on peut l'employer à d'autres temps qu'au présent de l'indicatif; 3° si l'on peut y joindre *bien*; comme dans : *Cela pourrait être; il peut bien être malade*.

928. — PLUS TÔT, PLUTÔT. — *Plus tôt*, écrit en deux mots, est le comparatif de l'adverbe *tôt* et signifie *de meilleure heure, plus promptement*. Exemple : *Demain vous viendrez plus tôt qu'aujourd'hui*.

Plutôt, écrit en un seul mot, est aussi adverbe, mais n'est point comparatif; il signifie *de préférence, à peine, aussitôt que*. Exemples : *Je boirai plutôt du vin que de l'eau. Il ne fut pas plutôt arrivé qu'il repartit. Il n'eut pas plutôt dit, plutôt fait que...*

929. — POURQUOI, POUR QUOI. — *Pourquoi*, en un seul mot, est une conjonction et quelquefois un adverbe qui signifie *par quelle raison*, comme dans : *Pourquoi partez-vous?*

Pour quoi, écrit en deux mots, signifie *pour quelle chose*, comme dans : *Pour quoi faire partez-vous?*

Dans cette phrase : *Demandez-moi pourquoi*, ou *pour quoi*, *il s'est mis en colère*, *pourquoi* n'est point une conjonction, et peut s'écrire en un seul mot ou en deux selon le sens. Écrit en deux mots, c'est la préposition *pour* et le pronom relatif *quoi*.

930. — POURTANT, POUR TANT. — *Pourtant*, écrit en un seul mot, est un adverbe qui signifie *néanmoins*, *cependant*. Exemple : *Ce n'est pourtant pas sa faute.*

Pour tant, écrit en deux mots, est composé de la préposition *pour* et de l'adverbe *tant*; il signifie *pour autant*. Exemple : *C'est peu de profit pour tant de peine.*

931. — QUAND IL VIENDRA. QUANT A MOI. — *Quand*, écrit avec un *d*, est un adverbe de temps ou une conjonction, et signifie *dans le temps que*, *lorsque*.

Quant, écrit avec un *t*, signifie *pour*, *eu égard à*, etc., et ne s'emploie que suivi de la préposition *à* ou de l'article contracté *aux* pour *à les*, avec lesquels il forme une locution prépositive : *Quant à moi*, c'est-à-dire *pour ce qui est de moi*; *quant aux événements*. Tenir son *quant-à-soi*, c'est-à-dire se tenir sur la réserve.

932. — QUELQUEFOIS, QUELQUES FOIS. — *Quelquefois*, écrit en un seul mot, est un adverbe qui signifie *parfois*. Exemple : *Il m'arrive quelquefois de me tromper.*

Quelques fois, écrit en deux mots, est formé de l'adjectif indéfini *quelques* déterminant le substantif *fois*; il signifie *plusieurs fois*. Exemple : *Dites-le lui quelques fois de plus.*

933. — QUOIQUE, QUOI QUE. — *Quoique*, écrit en un seul mot, est une conjonction qui signifie *bien que*, *malgré que*. Exemple : *Il n'est pas content quoique je fasse de mon mieux*, c'est-à-dire *bien que je fasse.....* (Voy. 3^e partie, *Conjonctions*, n^o 1433.)

Quoi que, écrit en deux mots, est composé des deux pronoms relatifs *quoi* et *que*, et signifie *quelle que soit la chose que*. Exemple : *Quoi que je fasse pour lui plaire, il n'est jamais content*, c'est-à-dire *quelle que soit la chose que je fasse.*

934. — SURTOUT, SUR TOUT. — *Surtout*, écrit en un seul

mot, est un adverbe qui signifie *principalement, par dessus toute chose*. Exemple : *Je vous recommande surtout de ne pas sortir.*

Surtout qu'en vos écrits la langue révéree
Dans vos plus grands excès vous soit toujours sacrée. BOILEAU.

Surtout, écrit en un seul mot, est aussi substantif. Exemples : *Il porte un surtout de toile grise. Un surtout de table.*

Sur tout, écrit en deux mots, est composé de la préposition *sur* et de l'adjectif *tout* pris substantivement ; il signifie *sur toutes choses*. Exemples : *Il parle sur tout. Il peut répondre sur tout. N'imitons pas ceux qui trouvent à redire sur tout.*

Remarque. L'adverbe *surtout* est une contraction de la préposition *sur* et de l'adjectif *tout* : *Tâchez surtout de le voir* ; c'est-à-dire, *Tâchez sur toute chose de le voir.*

CHAPITRE XII

EMPLOI DES LETTRES MAJUSCULES

935. — PARIS, LA FRANCE, LES FRANÇAIS, LES PROTESTANTS. — On met une lettre majuscule, 1^o au commencement de tous les noms propres ; 2^o au commencement des noms de peuples ; 3^o au commencement des phrases, après un point d'interrogation, un point d'exclamation, et après deux points lorsqu'ils annoncent le commencement d'une phrase. — S'il y a série d'interrogations ou d'exclamations complémentaires, la première seule prend une majuscule ; 4^o au commencement de chaque vers.

On écrira par conséquent avec une majuscule : L'histoire des Français. J'ai dîné avec un Français et des Anglais. Et sans majuscule : le français dérive du latin et du celtique.

936. — VOTRE MAJESTÉ, SIRE, VOTRE EXCELLENCE. — Les noms de titres et de dignités employés comme noms propres, c'est-à-dire désignant un individu en particulier, prennent des initiales majuscules. Tels sont encore : Votre Grandeur, Monsieur, Madame, M. le Comte, M. le Baron, M. le Duc, le Roi de France.

Ils cessent de prendre l'initiale majuscule, 1^o quand ils de-

viennent noms communs, comme : *Les rois sont sujets à la mort* ; *Le titre de baron est inférieur à celui de duc* ; 2° quand ils servent de qualification à un nom propre, comme : *Le baron Dupuytren* ; *le comte de Champagne*.

937. — LA RUE SAINT-LOUIS ; LOUIS-LE-GRAND ; LA SAINT-PIERRE. — Les adjectifs joints à un nom propre et qui font partie de ce nom, prennent des initiales majuscules, et y sont joints par un trait d'union. Quand ils ne sont joints au nom propre que comme qualification, on supprime la lettre majuscule et le trait-d'union. Exemple : *Le roi saint Louis* ; *l'apôtre saint Pierre*.

938. — LA *Disette* AU TEINT BLÊME ET LA TRISTE *Famine*. — Les substantifs qui expriment des êtres personnifiés prennent des initiales majuscules.

939. — LA GÉOMÉTRIE ET LA GRAMMAIRE SONT UTILES. — Les noms de sciences, d'arts, de métiers, pris dans un sens individuel et comme sujet principal du discours, prennent une lettre majuscule.

940. — L'Académie, dans sa dernière édition, emploie aussi les lettres majuscules dans le courant des phrases, et sans qu'elles soient précédées d'aucun signe de ponctuation, au commencement d'une période servant de développement à ce qui précède, au commencement de tout mot sur lequel l'attention se porte particulièrement. Exemple : *Compagnie se dit aussi de Certaines associations commerciales*, etc.

Remarque. Nous croyons que cette profusion de lettres majuscules nuit à la rapidité de l'écriture, et n'ajoute rien à la clarté ; leur emploi, dans ce cas, n'a aucune raison d'être.

CHAPITRE XIII

EMPLOI DES SIGNES ORTHOGRAPHIQUES

§ I. — *Des accents.*

941. — A-MÉ-NI-TÉ, ROCHER. — L'accent aigu s'emploie sur les *é* fermés quand ils finissent la syllabe.

Quand un mot est terminé par un *é* avec un accent aigu, l'*é* conserve l'accent malgré l'addition de *s* pour le pluriel ou de

l'*e* muet pour le féminin. Exemple : *la bonté, les bontés; arrivé, arrivée.*

942. — LE PÈRE, LA TERRE, ABCÈS. — L'accent grave s'emploie sur les *e* ouverts quand ils finissent une syllabe suivie d'une syllabe muette. Quand l'*e* ouvert ne termine pas la syllabe, il ne prend pas d'accent, comme dans : *ter-re, mes-se, met-tre.*

Cependant quand l'*e* ouvert est dans la dernière syllabe d'un mot terminé par une *s*, il prend l'accent grave quoiqu'il ne termine pas la syllabe, comme dans : *abcès, après, dès, succès;* excepté dans les déterminatifs *des, les, mes, tes, ces, ses.*

943. — EXEMPLE, EXERCICE, EXCUSE. — L'*e* suivi d'un *x* ne prend jamais d'accent. La raison en est que l'*x* formé de deux *c*, est considéré comme une consonne double qui fait entendre le son de *gz* ou *cs*; c'est comme si on écrivait *eg-zemple, ec-scuse*; dans ce cas l'*e* ne terminant pas phoniquement la syllabe ne prend pas d'accent.

944. — MANÈGE. — Dans les mots terminés en *ége*, l'*e* qui précède la dernière syllabe est fermé et non ouvert, c'est pourquoi il prend un accent aigu, comme dans : *manège, piège, collègue, je protège.* Par la même raison on écrit : *chanté-je, puissé-je.* On écrit aussi avec un accent aigu *avènement, événement, complètement.*

Remarque. Cette règle, quoique consacrée par l'Académie et par les meilleurs grammairiens, est contraire aux principes de l'euphonie qui veut que l'*e* précédant une syllabe muette soit ouvert et non fermé.

945. — *à, où, voilà, déjà, ça, deçà.* — *A* préposition, *où* et *là* adverbes, prennent un accent grave pour les distinguer de *a* verbe, *ou* conjonction, *la* article. Les mots *voilà, déjà, ça, deçà,* prennent l'accent grave sans raison grammaticale.

Remarque. L'accent grave ne change pas la prononciation des voyelles autres que l'*e*; les mots ci-dessus sont les seuls où l'*a* prend un accent.

946. — BÊTE, FÊTE, ÉPÎTRE, CONNAÎTRE. — L'accent circonflexe s'emploie généralement sur les voyelles longues. Il indique presque toujours la suppression d'une *s* et quelquefois d'une autre lettre. On écrivait autrefois *beste, feste, épistre, connoistre.*

Remarque. On trouve presque toujours l'*s* supprimée dans un mot

de la même famille : ainsi on retrouve celle de *beste* dans *bestial* ; celle de *feste* dans *festin* ; celle de *épistre* dans *épistolaire* ; celle de *connoître* dans *connaissance*.

Les mots *âge*, *rôle*, s'écrivaient autrefois *aage*, *roole*.

Les mots *dument*, *assidument*, *crument*, *dévoûment*, *remerciment*, *gaité*, s'écrivaient autrefois *duement*, *assidument*, *cruement*, *dévouement*, *remerciement*, *gaieté* ; quelques personnes les écrivent encore ainsi. L'Académie met l'accent circonflexe.

Je prierai s'écrit aussi *je prîrai*, en poésie. (Voyez n° 916.)

Il y a des mots où l'accent circonflexe n'indique la suppression d'aucune lettre ; tels sont : *âme* (du latin *anima*), *grâce* (du latin *gratia*), *câble*, *pôle*, *extrême*, *suprême* ; c'est pourquoi quelques typographes écrivent avec raison *ame* et *grace* sans accent.

On écrit sans accent circonflexe : *chute*, *reliure*, *meunier*, *vite*, *otage*, *joute*, qui s'écrivaient autrefois : *cheult*, *relieure*, *meusnier*, *viste*, *ostage*, *jouste*.

Il serait à désirer que l'Académie régularisât le principe de l'accent circonflexe.

947. — VOICI NOTRE MAISON ; VOICI LA VÔTRE. — *Notre* et *vo-*
tre prennent l'accent circonflexe quand ils sont pronoms
possessifs ; dans ce cas ils sont toujours précédés des articles
le, *la*, *les*.

948. — CELA M'EST *dû* ; UN FRUIT *mûr* ; UN HOMME *sûr*. —
Dans le participe *dû* du verbe *devoir*, et dans les adjectifs *mûr*
et *sûr*, l'accent circonflexe n'indique la suppression d'aucune
lettre ; on l'emploie pour distinguer ces mots de l'article *du*, du
substantif *mur* et de la préposition *sur*. Au féminin on écrit
due, *mûre*, *sûre* (Acad.). On met également un accent circonflexe sur les adverbess qui en sont formés : *dument*, *mûrement*,
sûrement.

L'adjectif *sur*, *sure*, signifiant *acide*, ne prend pas d'accent circonflexe.

949. — SAÛL, NAÏF, CIGUË. — (Voyez la Lexicologie, n° 58).

950. — POÈME, POÈTE, POÉSIE, CHLOË. — On écrivait autrefois *poëme*, *poëte*, *poësie*, *Chloë* ; mais le tréma n'étant pas nécessaire à la prononciation, il vaut mieux écrire ces mots avec l'accent grave ou l'accent aigu, suivant le son de l'*e*. Il en est de même de *Énéide*, *athéisme*, que l'on écrivait : *Énëide*, *athëisme*. L'usage conserve le tréma dans *Noël*, *goëlette*, *goëland*.

951. — NOUS LOUÏONS, VOUS LOUÏEZ; NOUS CONTRIBUÏONS, VOUS CONTRIBUÏEZ. — Dans les deux premières personnes du pluriel de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif des verbes en *ouer* et en *uer*, le tréma serait nécessaire pour indiquer que l'*i* ne forme pas diphthongue avec la voyelle qui précède. Quelques grammairiens adoptent cette orthographe, mais elle n'est pas encore généralement admise. (Voy. la Lexicologie, nos 349 et 350.)

952. — PAYEN OU PAÏEN. — Dans plusieurs mots où l'*y*, quoique entre deux voyelles, a le son d'un seul *i*, on le remplace par un *ï* avec tréma; tels sont : *payen*, *gayac*, *bayonnette*, *fayence*, *ayeul*, *nayade*, *camayeu*, *cayeu*, que l'on écrit maintenant : *païen*, *gaïac*, *baïonnette*, *faïence*, *aïeul*, *naïade*, *caïeul*, *caïeu*.

Les noms propres qui sont dans ce cas conservent l'*y*, parce que l'orthographe ne peut en être altérée; tels sont : *Bayonne*, *Mayence*, *Bayard*, etc.

§ III. — Du trait d'union.

953. — LISEZ-VOUS? CHANTE-T-IL? — On met un trait d'union entre les verbes et le pronom à la forme interrogative. Si la prononciation exige un *t* euphonique entre le verbe et le pronom, on met ce *t* entre deux traits d'union.

954. — DONNEZ-MOI, PRÊTEZ-MOI, ALLONS-NOUS-EN. — On met un trait d'union entre les verbes à l'impératif et les pronoms régimes qui sont placés immédiatement après. S'il y a deux pronoms après le verbe, on met un trait d'union avant chaque pronom. Ainsi l'on écrira avec un trait d'union : *Envoyez-le chercher mon livre*, parce que *le* est le régime du verbe *envoyez*; mais on écrira sans trait d'union : *Envoyez le chercher*, si *le* est le régime du verbe *chercher*; c'est comme s'il y avait : *Envoyez chercher lui*.

955. — TRÈS GRAND, TRÈS FORT. — On met souvent un trait d'union entre l'adverbe *très* et l'adjectif ou l'adverbe qui suit. Quelques grammairiens sont d'avis de le supprimer dans ce cas, attendu, disent-ils avec raison, qu'il n'y a pas plus de motifs pour mettre le trait d'union dans *très grand* que dans *fort grand*. Cet usage est presque généralement adopté aujourd'hui (Voy. n° 175). L'Académie conserve le trait d'union.

956. — CELUI-CI, CELUI-LA, MOI-MÊME. — On met un trait d'union dans les pronoms composés entre le pronom et les mots *ci*, *là*, *même*.

957. — VER-à-SOIE, PORC-ÉPIC, GRAND-PÈRE, VERT-POMME. — Dans les substantifs composés qui ne sont point encore passés à l'état de mots, c'est-à-dire dont les parties sont encore distinctes, on met un trait d'union entre tous les mots qui composent le mot principal, excepté entre ceux qui exigent une apostrophe, comme *entr'acte*, *chef-d'œuvre*, *grand'mère*, *grand'messe*, *grand'rue*. Voyez nos 976—817.

Remarque. L'Académie ne paraît pas avoir de règle fixe à l'égard du trait d'union dans les substantifs composés ; car elle écrit sans trait d'union : *ver à soie*, *ver luisant*, *veau marin*, *pot à l'eau*, *pot à beurre*, *plus value*, *trop plein*, et beaucoup d'autres mots qui sont évidemment des noms composés, tandis qu'elle en met à *non-valeur*, *non-sens*. Il serait à désirer que l'on fit passer tous les substantifs composés à l'état de mots comme *portefeuille*, *contrevent*.

Dans les adjectifs composés, on met un trait d'union quand l'adjectif est formé d'un adjectif et d'un substantif, comme dans *vert-pomme*, *vert-pré*, *vert-dragon*, *rouge-cerise* ; dans ce cas le trait d'union remplace le mot *couleur* ; mais on n'en met point quand l'adjectif composé est formé de deux adjectifs, comme *vert foncé*, *gros vert*, *vert tendre*, *rouge brun*, *rose pâle*, etc. (Académie.)

958. — APRÈS-DEMAIN, AVANT-HIER, PEUT-ÊTRE. — On met généralement un trait d'union dans les locutions adverbiales, et dans quelques locutions prépositives et conjonctives formant des mots composés ; celles qui ne forment pas des mots composés n'en prennent pas, comme : *au moins*, *du reste*, *par hasard*. Quelques-unes sont passées à l'état de mots, comme *longtemps*.

Remarque. Il n'y a pour ainsi dire aucune règle fixe pour l'emploi du trait d'union dans ces mots. (Voyez-en la liste nos 490, 504, 515).

959. — CINQ MILLE-NEUF CENT-TRENTE-TROIS. QUATRE-VINGTS. QUINZE-VINGTS. SIX-VINGTS. (Voy. n° 793.)

§ III. — Des lettres euphoniques.

960. — CHANTE-T-IL? CHANTERA-T-IL? — On met un *t* euphonique entre le verbe à la forme interrogative et les pronoms *il*, *elle*, *on*, quand le verbe est terminé par une voyelle, pour éviter un hiatus.

Remarque. On a sans doute choisi le *t*, parce que c'est le plus souvent le signe de la troisième personne. Autrefois même on le prononçait sans qu'il fût écrit : *parle-il? va-il? voilà-il?*

961. — VA-T-IL? VA-T'EN? (Voy. n° 354).

962. — CHERCHES-EN. VAS-Y. — Les verbes de la première conjugaison ne prenant pas d'*s* finale à la deuxième personne du singulier de l'impératif, celle qu'on y ajoute quand le verbe est suivi des pronoms *en*, *y*, pour éviter un hiatus, doit être considérée comme une lettre euphonique. (Voy. 287, 347.)

Il en est de même de quelques verbes irréguliers de la 2^e conjugaison, tels que *offrir*, *ouvrir*, *courir*, etc.

Remarque. Il serait plus rationnel de mettre cette *s* entre deux traits d'union : *Pense-s-y bien, jeune homme.* — *Fais un grand feu, jette-s-y tout ce fatras.*

963. — SI L'ON VEUT. SI ON LE LUI DIT. — On met une *l* euphonique suivie d'une apostrophe avant le pronom indéfini *on* pour éviter un hiatus, quand ce mot est précédé d'une voyelle, comme dans : *Si l'on veut*, au lieu de *Si on veut*; ou pour éviter une cacophonie, comme dans : *L'eau que l'on coule*, au lieu de *L'eau qu'on coule*.

Cette *l* n'étant point un mot, l'apostrophe ne remplace aucune lettre. Il serait plus rationnel d'écrire : *Si-l-on-veut*, comme on écrit *chante-t-il*.

On ne met pas la lettre euphonique *l* avec *on*, 1^o quand la prononciation ne l'exige pas, comme dans : *quand on dit*; 2^o au commencement d'une phrase ou d'une période, comme dans : *on dit que*, et non *l'on dit que*; 3^o si le voisinage de plusieurs *l* produit une consonnance plus désagréable qu'un hiatus comme dans : *si on le lui dit*, et non *si l'on le lui dit*.

Dans cette phrase : *Il y a des faiblesses, si on l'ose dire, inséparables de notre nature*, *l'* n'est point une lettre euphonique, mais bien le pronom *le*; c'est comme si l'on disait : *si on ose le dire, si on ose dire cela*.

Remarque. Le pronom *on* étant une contraction du substantif *homme*, quelques grammairiens regardent l'*l* de *l'on* comme une élision de l'article. Selon eux, le mot *on* sans article semblerait indiquer vaguement le sujet de l'action, ou ne l'indiquer qu'individuellement, comme dans : *On doit venir me voir*; *l'on* serait plus général et remplacerait presque toujours *les hommes*, comme dans : *L'on doit mourir un jour*. La Bruyère et la plupart des écrivains du xvii^e siècle l'emploient dans ce sens, même au commencement d'une phrase.

964. — NOUS MANGEONS; JE MANGEAIS. (Voy. n° 353.)

965. — Les lettres euphoniques ne faisant pas partie de l'orthographe intégrante des mots ne peuvent s'analyser.

§ IV. — De l'apostrophe.

966. — L'ARBRE, L'ITALIE, L'HOMME, L'HISTOIRE. — On remplace par une apostrophe la voyelle finale des mots *le, la, ce, de, je, me, te, se, ne, que, si*, avant une voyelle ou une *h* muette, pour éviter un hiatus. Le mot *si* ne perd l'*i* que dans *s'il*.

967. — PORTEZ-M'Y, MENEZ-M'Y, METS-T'Y. — Ces locutions sont incorrectes, parce que le pronom régime étant *moi* et *toi*, et non *me* et *te*, la diphthongue *oi* ne peut se remplacer par une apostrophe. Les pronoms *me, te* employés comme régime direct, ne se mettent jamais après le verbe. Il faudrait dire : *Portez-y-moi, menez-y-moi, mets-y-toi*. — Mais l'euphonie veut qu'on évite ces tournures peu gracieuses, en disant par exemple : *Portez-moi dans tel endroit*, etc., ou autre phrase équivalente. (Voy. 3^e partie, chap. III; place des pronoms.)

968. — C'EST LUI; CET ARBRE. — Le mot *ce* ne prend une apostrophe que lorsqu'il est pronom démonstratif; lorsqu'il est adjectif démonstratif, il fait *cet* au lieu de *ce*, avant une voyelle ou une *h* muette, excepté avant *oui, un, onze*, où il reste invariable. On dit : *Ce oui est sincère; Ce un est mal fait; Ce onze mai*.

969. — CONDUISEZ-*le* à PARIS. — MENEZ-LA EN PRISON : RESTEZ là à L'OMBRE. — Les pronoms *le, la*, après un impératif, ne prennent pas d'apostrophe, quoiqu'ils soient suivis d'une voyelle.

L'adverbe *là* ne perd jamais l'*à*.

970. — ENTR'ACTE, ENTR'AIDER, ENTRE EUX. — Dans le mot *entre* on remplace l'*e* final par une apostrophe avant une voyelle, lorsqu'il entre dans la composition d'un mot, comme dans : *entr'acte; hors cela, l'élosion n'a pas lieu. Ainsi l'on écrit : entre eux, entre elles, entre autre*, et non *entr'eux, entr'elles, entr'autres*. (Acad.)

Remarque. Quelques personnes sont d'avis d'écrire avec une apostrophe *entr'eux, entr'elles, entr'autres*, lorsqu'il y a réciprocité, comme dans : *Ils se parlent entr'eux*, et de n'en pas mettre lorsqu'il n'y a pas réciprocité, comme dans : *Il y a une barrière entre eux et lui*. L'Académie ne fait pas cette distinction.

971. — QUELQU'UN, QUELQU'AUTRE. — Le mot *quelque* ne prend une apostrophe qu'ayant *un autre*. Ainsi l'on écrit sans

apostrophe : *quelque aimable qu'il soit*, et non *quelqu'aimable*.

972. — LORSQU'IL, PUISQU'IL, QUOIQU'IL. — Les mots *lorsque*, *puisque*, *quoique*, prennent une apostrophe avant les mots *il*, *ils*, *elle*, *elles*, *on*, *un*, *une*.

Remarque. *Lorsque* ne forme plus qu'un seul mot ; ce serait une faute grossière d'écrire aujourd'hui *l'orsque* avec une apostrophe, bien que ce mot soit primitivement formé de l'article *le* et de *ora*, élision de *hora* heure.

973. — JUSQU'A, JUSQU'ICI, JUSQUES A QUAND. — Le mot *jusque* prend une apostrophe avant une voyelle. Quelquefois, au lieu de perdre l'*e*, il prend une *s* par euphonie ; mais ceci n'est soumis à aucune règle (304).

974. — PRESQU'ÎLE. — Le mot *presque* ne prend l'apostrophe que dans *presqu'île*.

975. — SI L'ON VEUT. — (Voy. n° 963).

976. — GRAND'MÈRE. GRAND'MESSE. — On remplace l'*e* final du mot *grande* par une apostrophe dans certaines locutions, quoiqu'il ne soit pas suivi d'une voyelle ; telles sont : *grand'mère*, *grand'messe*, *grand'rue*, *grand'chambre*, *grand'salle*, *grand'peur*, *grand'chose*, *grand'peine*.

Ces expressions doivent être considérées comme des mots composés, lorsque le mot *grande* fait partie du nom de l'objet qu'on désigne, et en est inséparable ; mais si ce mot n'exprime qu'une qualité qu'on peut retrancher, on ne met point d'apostrophe. Ainsi l'on écrira : *Je demeure dans la GRAND'RUE*, si c'est le nom de la rue ; tandis qu'on dira : *Je demeure dans la grande rue*, si l'on veut dire seulement que la rue est grande.

Ces mots font au pluriel : *des grand'mères*, *des grand'messes*, etc.

Remarque. Si le second mot est masculin, il ne faut pas d'apostrophe parce qu'il n'y a pas d'élision, comme dans : *Grand-père*, *grand-oncle*, *grand-merci*.

977. — LE OUI, LE UN, LE ONZE, LE ONZIÈME. — L'article *le* ne prend pas d'apostrophe avant *oui*, *un*, *onze*, quoique ces mots commencent par une voyelle. A l'égard du mot *onzième* on peut dire des deux manières : *le onzième* ou *l'onzième*.

Cette règle ne s'applique au mot *un* que lorsqu'il s'agit du chiffre ou du nombre, comme dans : *Le un est effacé*, *le un et*

le deux ; dans les autres cas on met une apostrophe : *C'est l'un de nous deux*.

Les mots *de* et *que* prennent toujours une apostrophe avant *un* ; mais ils n'en prennent pas avant *oui* et *onze* : *Plus d'un* ; *Il n'y en a qu'un* ; *Il n'en faut que onze* ; *Je dis que oui* ; *Les écoliers de onze à douze ans* (968).

978. — DE LA OUATE OU DE L'OUATE. — La plupart des grammairiens écrivent *de la ouate* ; l'Académie laisse le choix. Boileau a dit :

On apporte à l'instant ses somptueux habits,
Où sur *l'ouate* molle éclate le tabis.

L'élision semble préférable à cause de l'euphonie.

§ V. — *Emploi des signes de ponctuation* (1).

979. — LE POINT. — Le point se place : 1° à la fin de toutes les phrases dont le sens est complet et indépendant de celle qui suit ; 2° après les mots mis en abrégé. Exemple : *Le chien est un animal fidèle. — Mons. — Mad. — P. ex. — C.-à-d. — Etc.*

Dans la lecture on s'arrête à un point pour montrer que le sens est achevé.

Le *point* n'est pas le seul signe qui marque la fin d'une phrase : le point d'interrogation et le point d'exclamation ont aussi le même effet dans certains cas.

980. — LE POINT D'INTERROGATION. — Le point d'interrogation se met à la fin des phrases où l'on interroge. Exemple : *Où allez-vous ?*

Souvent on interroge sans employer la forme interrogative ; dans ce cas on met également le point d'interrogation. Exemple : *Cet ouvrage est très beau, vous ne l'admirez pas ?* c'est-à-dire *est-ce que vous ne l'admirez pas ?*

Souvent on emploie la forme interrogative sans interroger ; dans ce cas on ne met pas le point d'interrogation. Exemple : *Lui dit-on de se taire, c'est une raison pour qu'il parle.*

981. — LE POINT D'EXCLAMATION. — Le point d'exclamation, ou point exclamatif, se met après toutes les propositions exclamatives, et après tous les mots employés en apostrophe. Exemples : *Que ce pays est agréable ! combien je voudrais l'ha-*

(1) Voyez la définition de la ponctuation, n° 66, dans la Lexicologie.

biter ! — Monsieur ! écoutez donc ! — Ah ! vous me faites mal !

982. — LE POINT ET VIRGULE. — Le *point et virgule* s'emploie pour séparer les propositions dont le sens est complet, mais auxquelles on ajoute une pensée. Exemples : *L'âne n'est point un cheval dégénéré ; il n'est ni étranger, ni intrus, ni bâtard ; il a, comme tous les autres animaux, sa famille, son espèce et son rang ; son sang est pur, etc.* (Buffon.)

983. — LES DEUX POINTS. — Les *deux points* s'emploient 1^o avant la citation d'un discours ; 2^o après les mots *savoir, comme, tels sont*, exprimés ou sous-entendus, et quelques autres annonçant une citation. Exemples : *Henri IV disait à ses soldats : Suivez mon panache blanc, vous le verrez toujours au chemin de l'honneur. — Il y a dix parties du discours, savoir : Le substantif, l'article, etc. — Combien y a-t-il de vertus théologiques ? Trois : La foi, l'espérance et la charité.*

La citation précède quelquefois la proposition principale ; dans ce cas, les deux points se mettent après la citation. Exemple : *L'intempérance et la débauche : voilà les deux plus grands ennemis de l'homme.* On ne mettrait pas les deux points si l'on disait : *L'intempérance et la débauche sont les deux plus grands ennemis de l'homme, parce que, dans ce cas, on n'a qu'une seule phrase dont toutes les parties sont liées entre elles.*

984. — Les *deux points* s'emploient aussi pour annoncer le développement ou la conséquence de la pensée qui précède. Exemple : *L'âne est le second au lieu d'être le premier, et par cela seul il semble n'être plus rien. C'est la comparaison qui le dégrade : on le regarde, on le juge... relativement au cheval.* (Buffon.)

985. — LA VIRGULE. — La *virgule* s'emploie : 1^o Pour séparer les mots ou membres de phrases formant énumération, ou formant les parties semblables d'un sujet, d'un régime ou d'un attribut composé, à l'exception de ceux qui sont unis par les conjonctions *et, ou*. Cependant, lorsque les parties de l'énumération ont une certaine étendue, on peut les séparer par une virgule, lors même qu'elles seraient unies par les conjonctions *et, ou*. Exemples : *Boire, manger, dormir, chasser et monter à cheval : voilà toutes ses occupations. — Il étudie la grammaire, l'arithmétique, l'histoire, la géographie et la musique. — Ce qui fait le bonheur, ce n'est pas d'avoir une grande fortune, de beaux appartements, de nombreux domestiques, une table servie avec somptuosité, des équipages magnifiques,*

ou d'être entouré de flatteurs, mais de posséder une honnête aisance, quelques vrais amis, et d'aimer le travail.

2° Pour séparer du reste de la phrase les parties incidentes, c'est-à-dire celles que l'on peut retrancher sans détruire le sens, et qui n'y sont mises que comme développement. Exemple : *Le chien, INDÉPENDAMMENT DE LA BEAUTÉ DE SA FORME, a, PAR EXCELLENCE, toutes les qualités intérieures qui peuvent lui attirer les regards de l'homme* (Buffon).

3° Pour séparer du reste de la phrase les mots, ou réunions de mots, employés en apostrophe. Exemple : *Sont-ce là, o ! TÉLÉMAQUE, les pensées qui doivent occuper le cœur du fils d'Ulysse ?* (Fénelon.)

4° Pour tenir lieu d'un verbe sous-entendu. Exemple : *Les maladies tuent le corps, et les passions, l'âme ; c'est-à-dire tuent l'âme.*

5° Pour séparer les différentes parties d'une phrase qui a une certaine étendue, lorsque ces parties offrent une sorte de suspension dans le sens, et alors même qu'elles seraient unies par les conjonctions *et, ou*. Exemple : *Dès que le bruit des armes se fait entendre, dès que le son du cor ou la voix du chasseur a donné le signal d'une guerre prochaine, brillant d'une ardeur nouvelle, le chien marque sa joie par les plus vifs transports, et annonce, par ses mouvements et par ses cris, l'impatience de combattre et le désir de vaincre.* (Buffon.)

Remarques. 1° Ce dernier usage de la virgule est en quelque sorte arbitraire, et dépend souvent de l'idée de celui qui écrit ; c'est pourquoi la même phrase peut quelquefois être ponctuée de différentes manières également exactes.

2° L'emploi du point et du point et virgule est aussi quelquefois arbitraire. Lorsque le point et virgule souvent répété formerait une phrase trop longue, on peut la couper en mettant un point après le sens le plus complet.

3° Une ponctuation vicieuse peut changer le sens, et souvent le détruire ou en présenter un absurde. — Exemple : *Mon père est arrivé ; depuis huit jours nous l'attendions avec impatience.*

Mon père est arrivé depuis huit jours ; nous l'attendions avec impatience.

Règne ; de crime en crime enfin te voilà roi. CORNEILLE.

Règne de crime en crime ; enfin te voilà roi.

Règne de crime en crime enfin ; te voilà roi.

Ces hommes aiment le travail ; dès le matin ils se rendent à leurs travaux ; le soir ils se reposent au milieu de leurs enfants ; blanchis par les années, ils inspirent le respect.

Ces hommes aiment le travail dès le matin ; ils se rendent à leurs travaux le soir ; ils se reposent au milieu de leurs enfants blanchis par les années, ils inspirent le respect. (1).

CHAPITRE XIV

DE L'ORTHOGRAPHE D'USAGE (2)

986. — MAIN, *manus*, *manuel* ; VINGT, *viginti*. — L'orthographe absolue des mots s'explique souvent par leur étymologie ou leurs dérivés. Ainsi l'on retrouve l'*a* de *main* dans l'étymologie *manus*, et dans le dérivé *manuel* ; le *g* et le *t* de *vingt* dans l'étymologie *viginti*.

Autres Exemples : PAIN, étymologie *panis*, dérivé *panification*. PIN (arbre), étymologie *pinus*, dérivé *piniforme*. MAÎTRE, étymologie *magister*, dérivé *magistral*. SŒUR, étymologie *soror*, dérivé *sororial*. ŒUF, étymologie *ovum*, dérivé *ovale*. BŒUF, étymologie *bos*, dérivé *bouvier*. FEMME, étymologie *femina*, dérivé *femelle*. DOIGT, étymologie *digitus*, dérivé *digitale*. FONTS (baptismaux), étymologie *fons*, dérivé *fontaine*, etc.

C'est ainsi qu'on retrouve l'*e* de presque tous les substantifs

(1) A propos des inconvénients d'une ponctuation vicieuse, on lira sans doute avec intérêt l'origine que l'on attribue au proverbe : *Pour un point, Martin perdit son âne*, sans toutefois en garantir l'authenticité, car elle est contestée par quelques écrivains.

L'abbé Martin, selon Cardan (écrivain italien du xvi^e siècle), avait, près de Rome, une abbaye nommée *Asello*, nom qui signifie en français *âne*. Il avait fait mettre sur le frontispice cette inscription latine :

Porta, patens esto. Nulli claudaris honesto.

C'est-à-dire : *Porte, sois ouverte à tout le monde. Ne sois fermée à aucun honnête homme*. L'ouvrier, par ignorance, mit le point après le mot *nulli*, ce qui faisait : *Porta, patens esto nulli. Claudaris honesto*, et signifiait : *Porte, ne sois ouverte à personne. Sois fermée à tout honnête homme*. Le pape ayant vu cette inscription taxa l'abbé d'impiété, et lui ôta son abbaye ; d'où l'on dit que : *Pour un point Martin perdit son âne*, c'est-à-dire son abbaye d'*Asello*.

Par corruption le peuple dit : *Pour un poil Martin perdit son âne*.

(2) Quelques grammairiens ont essayé de soumettre l'orthographe d'usage à des règles ; mais elles sont si nombreuses, et sujettes à tant d'exceptions, qu'elles embarrassent plutôt qu'elles n'aident la mémoire. Le meilleur moyen d'apprendre l'orthographe d'usage, c'est la pratique ; c'est pourquoi nous ne donnons ici que les principes de la dérivation et les règles les plus essentielles. (Voyez le *Nomenclateur* de M. Lévi. p. 142.)

et adjectifs en *eau* dans un dérivé ou dans un mot primitif : celui de *couteau*, dans *coutelier*, *coutelas*; celui de *tombeau*, dans *tombe*; celui de *beau*, dans *bel*, etc.

Remarque. L'étymologie ne peut servir de règle absolue pour l'orthographe des mots français, attendu qu'il y en a un grand nombre qui, sous ce rapport, s'écartent de leur origine. Ainsi, par exemple, dans *homo* et dans *femina*, on ne retrouve pas les deux *m* d'*homme* et de *femme*; dans *vincere*, on ne retrouve pas l'*a* de *vaincre*. L'étymologie sert plutôt à expliquer l'orthographe, et à la graver dans la mémoire, qu'à la faire connaître avec certitude quand on ne la sait pas.

987. — GRAND, *grande*; LENT, *lente*; PERMIS, *permise*. — On reconnaît la consonne finale des adjectifs et des participes passés au masculin singulier, en consultant le féminin. Ainsi, l'on sait que *permis* est terminé par un *s* et non par un *t*, parce qu'il fait au féminin *permise* et non *permite*. *Sorti* n'a point de consonne finale, parce qu'il fait au féminin *sortie* et non *sortise* ou *sortite*.

Il faut en excepter *favori*, *coi*, *frais*, *absous*, *dissous*, qui font *favorite*, *coite*, *fraîche*, *absoute*, *dissoute*, et quelques autres adjectifs qui font leur féminin irrégulièrement. (Voyez le n° 736.)

988. — REGARD, *regarder*; PIED, *pédestre*; TAS, *entasser*. — On reconnaît la consonne finale de la plupart des substantifs en consultant un des dérivés. Ainsi on retrouve le *d* de *regard*, dans *regarder*; le *d* de *piéd*, dans *pédestre*; l'*s* de *tas*, dans *entasser*; le *p* de *coup*, dans *couper*; l'*m* de *essaim*, dans *essaïmer* (faire des essaims); le *t* de *plant*, dans *planter*; l'*n* de *plan*, dans *plane*, etc.

989. — ADHÉRER, *adhérent*, *adhérence*, *adhésion*. — Les mots dérivés conservent presque toujours l'orthographe de leurs primitifs dans toutes les parties des mots qui ont conservé la même prononciation. Exemples : *Abondant*, *abondance*; *conséquent*, *conséquence*.

Cette règle a d'assez nombreuses exceptions que l'usage peut seul faire connaître. Ainsi *nommer* prend deux *m*, et ses dérivés *nominal*, *nominatif* n'en ont qu'une. Il en est de même de *famille*, *familier*; *battre*, *bataille*; *souffler*, *boursoufler*; *siffler*, *persister*; *courir*, *courrier*, *courroie*, *concurrence*.

Les dérivés de *char* prennent deux *r* : *charrette*, *charretier*, excepté *chariot*.

990. — NÉGLIGEANT, NÉGLIGENT, NÉGLIGENCE. — Certains participes présents changent *an* en *en* dans l'adjectif et le substan-

tif qui en sont formés, tels sont : *Négligeant, négligent, négligence; résidant, résident, résidence; excellant, excellent, excellence; présidant, président, présidence; précédant, précédent; exigeant, exigence.*

Obligéant, désobligeant, conservent l'orthographe radicale : *En obligéant les autres; un homme obligéant; son obligéance; un propos désobligeant.*

991. — FATIGUANT, FATIGANT (Voyez n° 359.)

992. — FABRIQUANT, FABRICANT. (Voyez n° 358.)

993. — GRUAU, ÉTAU, FLÉAU, TUYAU, NOYAU, BOYAU, GLUAU, JOYAU, LANDAU. — Ces neuf mots sont les seuls en *au* qui ne se terminent pas par *eau*, comme *chapeau*.

994. — AINSI, CONSUL; QUE JE VINSSE. — Quand l'*s* n'est pas entre deux voyelles, elle ne doit pas se doubler, parce que la prononciation ne l'exige pas. On la double cependant, quoiqu'elle ne soit pas entre deux voyelles, à l'imparfait du subjonctif de certains verbes, comme dans *que je vinsse, que je tinsse*, pour se conformer à l'orthographe du verbe, et dans quelques autres mots, comme *transsuder, transsudation, transsubstantiation*, parce qu'ils sont formés de la préposition latine *trans* (au-delà), et d'un mot commençant par une *s*; tandis qu'on écrit avec une seule *s* *transatlantique*.

995. — JAMBE, TAMPON. — Les sons nasals *an, in, on, un*, prennent une *m* au lieu d'une *n* avant un *b* ou un *p*, excepté *bonbon* et *embonpoint*, mots composés mis pour *bon bon*, c'est-à-dire *deux fois bon*, *en bon point*, c'est-à-dire *arrivé à un bon point*. Ce dernier mot contient la règle et l'exception.

996. — ABBÉ, SARBAT, RABBIN, GIBBON, (singe), GIBBOSITÉ. — Le *b* ne se double que dans ces mots et leurs dérivés : *abbesse, abbaye, rabbinisme*, etc.

997. — ADDITION, REDDITION. — Le *d* ne se double que dans ces deux mots et leurs dérivés.

998. — AGGLOMÉRER, AGGLUTINER, AGGRAVER, SUGGÉRER. — Le *g* ne se double que dans ces quatre mots et leurs dérivés.

999. — COU, SOU, LICOU. — Ces mots s'écrivaient autrefois et se prononçaient : *col, sol, licol*. On les écrit encore ainsi quelquefois.

1000. — INUTILE, INNOMBRABLE. — Les mots commençant par la particule négative *in* prennent deux *n* quand le mot principal commence par une *n*; ainsi *innombrable* doit en prendre deux, parce qu'il est composé de *in* et de *nombrable*. *Innocent* est composé de *in* et de *nocent* (du latin *nocens*), coupable.

ble. *Inutile* ne prend qu'une *n*, parce qu'il est composé de *in* et de *utile*, et non *nutile*. Il en est de même de *inusité*, *inoffensif*, *inaltérable*, *inébranlable*, *inoccupé*, *inonder*, etc.

1001. — SHÉRIF, SCHAFFOUSE. — L'articulation *ch* s'écrit par *sh* dans les noms d'origine anglaise, tels sont : *shérif*, *shilling*, *Shetland*, *Cavendish*. Elle est représentée par *sch* dans les noms allemands, tels sont : *Schaffouse*, *schabraque*, *schako*, *kirsch*. *Schâl* ou *shâl*, mot persan, s'écrit maintenant *châle*.

1002. — JE RENDAIS ; JE RENDOIS. — On écrivait autrefois par *oi* les finales de l'imparfait de l'indicatif et du présent du conditionnel. Il en est de même d'un grand nombre de mots où la diphtongue *oi* a été remplacée par *ai*, tels que *français*, *anglais*, *paraître*, *connaître*, etc., que l'on écrivait *françois*, *anglois*, *paroistre*, *connoistre*.

Cela tient à ce que la prononciation de ces mots était anciennement celle de la diphtongue *oi*; peu à peu cette prononciation s'est transformée en celle de l'*é* ouvert, et c'est pour mettre l'orthographe d'accord avec la prononciation qu'on a substitué depuis *ai* à *oi*. Il en est de même de *roide*, *roidir*, que l'on commence à écrire *raide*, *raidir* (1024, 1032).

Cette réforme toute récente est communément désignée sous le nom d'orthographe de Voltaire, parce que c'est lui qui l'a introduite.

CHAPITRE XV

DE LA PRONONCIATION

§ I. — Prononciation des sons ou voyelles.

1003. — BAAL, AAR, AARON, ISAAC. — Lorsque deux *a* sont de suite, ils se font entendre distinctement, quoique faiblement.

1004. — AOÛT, AOÛTERON, AORISTE, TAON, SAÔNE, CURAÇAO, AOST, TOAST. — Dans ces mots l'*a* ne se prononce pas; on dit : *oût*, *oûteron*, *oriste*, *ton*, *Sône*, *curaço*, *Oste*, *toste*.

Suivant l'Académie, on prononce l'*a* dans *aoulté*, mûri par la chaleur du mois d'août.

Août vient du latin *augustus* que l'on prononçait *aougoustous*, d'où l'on a fait successivement *aougoust*, *aougst*, *aoust*, puis *août*.

Toast, santé portée en buvant; mot anglais que l'on commence à écrire en français *toste*; d'où l'on a fait le verbe *toster*, porter un *toste*.

Les mots *soûl*, *soûler*, s'écrivaient autrefois *saoûl*, *saoûler*.

1005. — FEMME, HENNIR. — La lettre *e* a le son de l'*a* dans les mots : *femme*, *hennir*, *nenni*, *solennel*, *indemniser*, *prudemment*, *ardemment*, et dans tous les adverbes en *emment*. On prononce : *fame*, *hanir*, etc.

A l'égard du mot *enorgueillir*, quelques grammairiens écrivent et prononcent à tort *énorgueillir*. L'Académie écrit : *enorgueillir*, et dit que l'on prononce *an-orgueillir*. *Enivrer*, *ennoblir* se prononcent aussi *an-ivrer*, *an-noblir*, en atténuant un peu le son nasal.

1006. — OËDIPE, OËNONE, FOETUS, OECUMÉNIQUE, OEDÈME, OESOPHAGE. — Le son *é* représenté par *œ* ou *æ* liés, a toujours le son de l'*é* fermé. On prononce *édipe*, *énone*, etc.

1007. — Vous *et* LUI; IL *est* à PARIS. — La conjonction *et* a le son de l'*é* fermé, et le verbe *est* celui de l'*è* ouvert. On prononce : *Vous é lui; il è-t-à-Paris*.

1008. — JE CHANTAI; JE CHANTAIS. — Dans les verbes, la finale *ai* a le son de l'*é* fermé; quand elle est suivie d'un *s* ou de plusieurs lettres, elle a le son de l'*è* ouvert. On prononce : *je chanté*, *je chantè*; *Je lirai* (*je liré*); *je lirais* (*je lirè*).

1009. — J'ESSAIERAI, JE RAYERAI. — Dans les verbes en *ayer* qui changent l'*y* en *i* avant une syllabe muette, l'*e* muet qui suit l'*i* ne se fait pas sentir; il se prononce au contraire, quoique faiblement, quand l'*y* est conservé. Ainsi l'on prononce : *j'essai-rai* et non *j'essaye-rai*; *je raye-rai* et non *je rai-rai*.

Remarque. Quelques personnes conservent l'*y* avant un *e* muet dans certains verbes en *yer*, parce qu'il se fait encore sentir dans la prononciation, comme dans : *je baye*, *je bayerai*; *j'étaye*, *j'étayerai*; *je raye*, *je rayerai*; *j'égaye*, *j'égayerai*; *je délaye*, *je délayerai*; *je balaye*, *je balayerai*. On écrit et l'on prononce : *je paye*, *que je paye*, et *je paierai*. L'Académie écrit : *je payerai* (357).

1010. — GAGEURE, VERGEURE. — Prononcez *gajure*, *verjure*. — *Enverjure* se prononce comme il s'écrit, et non *enverjure*.

1011. — POÈME, POÈTE, POÉSIE, NOËL. — Dans ces mots on doit faire entendre l'*e* distinctement et dire *po-è-me*, etc. C'est à tort que quelques personnes prétendent qu'il faut faire entendre la diphthongue *oi* et prononcer *poime*, etc. Il en est de même de *bohème*, *bohémien*, *goëlette*, *goëland* (N° 950).

1012. — SPLEEN, STEEPLE, TWEED. — Dans ces trois mots anglais qui sont passés dans la langue française, les *ee* conservent la prononciation anglaise *i*; on dit : *spline*, *stiple*, *touide*.

1013. — OIGNON ; POIGNARD, POIGNÉE, POIGNET. — Dans *oignon* on prononce et quelques-uns écrivent *ognon* (Acad.). Dans les trois autres mots l'*i* ne s'élide que dans la conversation familière.

1014. — ZOOLOGIE, ZOOLATRIE, COORDONNER. — Deux *o* de suite se prononcent distinctement ; on dit : *zo ologie*, etc. Excepté dans *looch* (potion calmante, prononcez *loc*), et dans quelques noms d'origine hollandaise et flamande, comme *Waterloo*, *Berg-op-zoom*, où l'on n'entend qu'un seul *o*, qui dans ces deux derniers mots, est grave et long, et que l'on prononce *Waterló*, *Berg-op-zóm*.

1015. — GROOM. — Mot anglais passé en français dans lequel les *oo* conservent le son primitif *ou* ; on dit *groom*. Il en est de même de tous les mots d'origine anglaise où il y a *oo* ; tels que *Wood*, *Cook*, *Moor*.

1016. — PAON, PAONNE, PAONNEAU, FAON ; LAON, CRAON (villes). — Dans ces mots l'*o* est nul ; on prononce *pan*, *panne*, *panneau*, *fan*, *Lan*, *Cran*.

1017. — GUITARE, AIGUILLE, ALGUAZIL. — L'*u* placé après le *g* a plusieurs prononciations :

1° Il est nul dans la plupart des mots et sert à donner au *g* le son *dur*, comme dans : *guitare*, *anguille*, *guépe*, *guerre*, *sanguinaire*, *guise* (fantaisie), *naviguer*, *distinguer*, etc.

2° Il a le son distinct de *u*, dans : *aiguille*, *aiguillon*, *aiguillette*, *aiguiser*, *ambiguïté*, *contiguïté*, *exiguïté*, *arguer*, *inextinguible*, *linguiste*, *Guise* (nom propre).

3° Il a le son de *ou*, dans : *Alguazil*, *Guadeloupe*, *Guadaluquivir*, *Guadiana*, *lingual*.

Remarque. Il serait à désirer qu'on mit un tréma sur la voyelle qui suit l'*u* toutes les fois que cette dernière lettre a un son distinct, comme dans *ambiguïté*.

1018. — QUICONQUE, ÉQUESTRE, AQUATIQUE. — L'*u* placé après le *q* a plusieurs prononciations.

1° il est nul dans la plupart des mots, comme dans : *quiconque*, *quiproquo*, *quinconce*, *cinquième*, *quadrille*, *quatre*, *quatrième*, *quarante*, *quadrat*, *quadratin*, *quadrature* (terme d'horlogerie) (Acad.), *équinoxe*, *équivalent*, *Esquimaux*, *quiétude*, *quasimodo*, *liquéfaction*.

2° Il a le son distinct de *u* dans : *équestre*, *équitation*, *équilatéral*, *équiangle*, *requiem*, *quibus*, *quintuple*, *questeur*, *questure*, *quinquagésime*, *quinquennal*, *quidam* (Voy. n° 1026).

3o Il a le son de *ou* dans : aquatique, aquarelle, aquarium, équateur, aquatinte, équation, in-quarto, quadrupède, quaker, quartz, quadruple, quatuor, quadrature (terme d'astronomie), quadragésime, quadragénaire, quadrigé, quadrangulaire, quadrilatère, loquacité, squalé.

Remarque. Même observation que dans la remarque précédente.

1019. — OPIUM, ALBUM, MUSÉUM. — Dans la finale des mots en *um*, l'*u* a le son de l'*o* ; on prononce *opiome*, *albome*, *muséome*.

Remarques. 1° Les mots *factum*, *factotum*, *pensum*, se prononcent comme les autres mots en *um*, et non : *facton*, *factoton*, *pençon*. (Académie.)

2° Les mots en *um* sont presque tous des mots latins qui sont passés en français sans changer de forme. Selon la véritable prononciation latine ou devrait prononcer : *opioum*, *alboum*, *mouseoum*, l'*u* ayant en latin le son de *ou*. Cette prononciation s'est conservée en italien. *Rhum* ou *rum* est un mot d'origine anglaise.

1020. — CLUB. — Mot emprunté de l'anglais, et que quelques personnes prononcent *cleub* ou *clob*, pour se rapprocher de la prononciation originaire ; mais dans ce mot l'*u* ayant une inflexion moyenne qui n'existe point en français, et qui tient le milieu entre le son *eu* et le son *o*, nous ne pouvons le représenter par aucun signe ; c'est pourquoi il est préférable de le prononcer à la française, d'autant mieux qu'il est reçu comme mot français ; on dit *club*, *clubiste*.

1021. — UMBLE-CHEVALIER. — On prononce *omble-chevalier*. Sorte de poisson du genre de la truite, et qu'on appelle quelquefois par corruption *ombre-chevalier*.

1022. — AYANT, MOYEN. — Prononcez *ai-iant*, *moi-ien*, et non *a-iant*, *mo-ien*, parce que l'*y* entre deux voyelles a le son de deux *i*.

1023. — BAYONNE, BLAYE, ANDAYE, BISCAYE. — Dans ces mots l'*y*, quoique entre deux voyelles, a le son d'un seul *i*. On prononce : *Ba-yonne*, *Bla-ye*, *Anda-ye*, *Bisca-ye*. Il en est de même de : Lucaye, Bayard, Mayence, Mayenne, Bayeux, Cayenne, Lafayette (Voy. n° 952).

Cipaye, soldat indien à la solde de l'Angleterre, se prononce *cipaïe*.

1024. — TUTOYER, NOYER, CÔTOYER. — Ces mots se prononcent : *tutoi-ier*, *noi-ier*, *côtoi-ier*, et non *tutai-ier*, *nai-ier*, *côtai-ier*, comme on le fait dans quelques provinces (1002).

1025. — AN, ANNÉE ; FLAMBER, FLAMME ; ANABAPTISTE. — Le

son nasal n'a pas lieu, 1° lorsque l'n ou l'm est doublée, 2° lorsque ces lettres sont suivies d'une voyelle; excepté dans les mots *ennui, ennuyer, enorgueillir*, et dans ceux qui commencent par *emm*, comme *emmener, emménager, emmancher, emmailleter*, etc., que l'on prononce : *an-nui, an-orgueillir* (n° 1005).

1026. — ADAM, DAM (dommage); QUIDAM. — *Am* final, dans les deux premiers mots, a le son nasal. A l'égard de *quidam* l'Académie prononce *Kidam*; elle écrit aussi *quidan*; d'autres, à cause de l'étymologie, prononcent avec raison *cuidame*.

1027. — INTÉRIM, JOACHIM. — *Im* perd le son nasal dans ces mots : on prononce *intérime, Joakime*. Quelques personnes prononcent à tort *Joakin* (1068).

1028. — ENTENDRE, PRUDENT. — *En*, au commencement ou au milieu d'un mot, ou lorsqu'il est suivi d'une consonne finale autre que l's du pluriel, se prononce *an*. Excepté dans : *agenda, spencer, appendice, ingrédient, Amiens, pensum, retentum, je viens, je tiens*, etc., que l'on prononce *aginda, spincer*, etc.

1029. — CHIEN, ROUEN, AMEN. — *En* final se prononce : 1° *in* dans la plupart des mots; 2° *an* dans *en, Rouen, Écouen, Caen* (prononcez *Can*); 3° *enne* dans *amen, gramen, hymen, Eden, abdomen*. (Académie.) Quelques personnes prononcent à tort *gramin, hysin*.

Examen se prononce généralement *examin*. *Hendécagone, hendécasyllabe*, se prononcent *hindécagone*, etc., du mot grec *hendéca*, qui signifie *onze*.

1030. — PUNCH, RUMB. — Prononcez *ponche, rombe*.

1031. — ORGUEIL, ORGUEILLEUX. — Dans les dérivés du mot *orgueil* le son *eu* doit se faire entendre; c'est une faute de prononcer *orgué-illeux, énorqué-illir* (n° 1005).

1032. — ROIDIR. — On prononce généralement *rédi* dans le langage ordinaire, et *roadir* dans le style soutenu. Quelques personnes écrivent par cette raison *raide, raidir, raideur* (Académie). L'adjectif *roide* se prononce toujours *rédi* (1002).

1033. — KAKATOËS, sorte de perroquet à huppe formée de longues plumes. — On prononce *kakatoi*.

§ II. — Prononciation des articulations ou consonnes.

1034. — PLOMB, RAOUB. — Le *b* final est nul dans *plomb*; il se fait sentir dans *radoub*.

1035. — ESTOMAC. — Le *c* final est nul dans les mots *esto-*

mac, tabac, broc, cric, porc, marc (poids); *ch* est nul dans *almanach*.

1036. — VIOLONCELLE, VERMICELLE, CONCETTI. — Selon la plupart des grammairiens, le *c* de ces mots, d'origine italienne, se prononce *ch*; on dit : *violonchelle, vermicelle, conchetti*. L'Académie n'indique pas de prononciation particulière.

1037. — SECOND, SECONDER; CLAUDE, CLAUDINE. — Dans le mot *second* et dans ses dérivés, ainsi que dans *Claude* et *Claudine*, le *c* a le son du *g*; on dit : *segond*, etc. A l'égard de *Claude*, cette prononciation n'est admise que dans le langage familier.

Gangrène se prononce *cangrène*.

1038. — SECRET, SECRÉTAIRE. — C'est une faute de prononcer *segret, segrétaire*.

1039. — OËUF, BŒUF, NERF, CERF. — Dans ces mots l'*f* se prononce au singulier et non au pluriel; on dit : des *œus*, etc. Cependant l'usage autorise à ne pas la prononcer dans le *bœuf gras*.

Dans le mot *serf* (esclave), elle se prononce au singulier et au pluriel.

1040. — LONG, SPITZBERG. — Le *g* final est nul, excepté dans les noms étrangers terminés par *berg* où il a le son dur.

Le *g* est également nul dans *Regnard*, qu'on prononce *Renard*.

1041. — IMBROGLIO, CASTIGLIONE, DE BROGLIE. — Mots italiens que l'on prononce *imbrolio, Castilione, Bro-ï*, comme dans la langue originaire.

1042. — LE HÉROS. — L'*h* est aspirée dans *héros* et muette dans tous les dérivés de ce mot. L'*héroïne, l'héroïde, héroïque, etc.*

1043. — LA HOLLANDE, LA HONGRIE. — L'*h* est aspirée dans ces deux noms; cependant l'usage autorise à dire : *toile d'Hollande, fromage d'Hollande, eau de la reine d'Hongrie*.

1044. — HENRI. — L'*h* du mot *Henri* est muette dans le langage familier, et aspirée dans le style élevé. On dit : *le livre d'Henri; Louis près de Henri... (Henriade)*.

1045. — PROHIBER, ADHÉRER. — Au milieu des mots, l'*h* est aspirée après une voyelle, et muette après une consonne.

1046. — MALHERBE, MALESHERBES. — Le premier, nom d'un poète de la fin du xvi^e siècle, se prononce *Malherbe*; le second, nom du magistrat défenseur de Louis XVI, se prononce *Malzerbe*.

1047. — VILLE, ÉPELLATION. — L'*l* double se prononce ordinairement comme une *l* simple; mais dans certains mots,

les deux *l* se font entendre quoique faiblement, comme dans : *épellation, constellation, illustre, syllabe, syllogisme*, etc. L'usage est le seul guide à cet égard.

1048. — BARIL, COUTIL ; PLURIEL. — L'*l* finale est nulle dans les mots : *baril, coutil, fusil, gril, gentil* (agréable), *gentil* (païen), *persil, outil, sourcil* ; elle se prononce dans les autres mots. C'est à tort que quelques personnes prononcent *plurié*.

Remarque. Les grammairiens du xvi^e siècle écrivent *plurier*.

1049. — AVRIL, MIL, FENIL, CIL. — Selon l'Académie, l'*l* finale de ces mots est mouillée. Selon quelques grammairiens, elle a le son de l'*l* ordinaire. Il en est de même de : *linceul, mandril, grésil, péril*. — *Sully, Chillon, Milhau* se prononcent en mouillant les *l*. L'usage en excepte *Sully*. — *Montmirail* se prononce *Montmirel*.

Remarque. Quand l'usage seul est cause de divergence d'opinion sur un point, nous pensons qu'il vaut toujours mieux adopter celle qui évite des exceptions inutiles.

1050. — AUTOMNE, DAMNER, CONDAMNER. — Dans ces mots et dans leurs dérivés, l'*m* est nulle, excepté dans *automnal* où elle se fait sentir.

1051. — BÉARN. — L'*n* finale de ce mot est nulle ; prononcez *Béar*.

1052. — BAPTÊME, BAPTISER, BAPTISMAL, BAPTISTÈRE. — Dans ces mots le *p* est nul.

Dans *symptôme, symptomatique*, le *p* se fait sentir ; c'est à tort que quelques personnes prononcent *syntôme*.

1053. — CEP. — Dans ce mot, le *p* est nul quand il est suivi d'un autre mot, comme dans : *un cep de vigne*. Il se prononce dans les autres cas.

1054. — COQ D'INDE. — Selon l'Académie, ce mot se prononce *co d'Inde*. Il serait préférable de dire *coq d'Inde*. Ce mot s'emploie quelquefois pour *niais, imbécille*.

Béjaune est une contraction de *bec jaune* dont le *c* a été élide dans la prononciation, puis dans l'écriture ; se dit des jeunes oiseaux qui ont encore le bec jaune, et par extension d'un jeune homme sot et niais.

1055. — MAISON, POISON. — L'*s* entre deux voyelles a le son du *z* ; pour prononcer *ce*, on en met deux, excepté dans les mots suivants, qu'on peut regarder comme des mots composés : *parasol, tournesol, entresol, présupposer, présupposition*,

désuétude, monosyllabe, polysyllabe, vraisemblable, vraisemblablement.

1056. — AINSI, CONSUL. — Quand l's n'est pas entre deux voyelles, elle se prononce *ce*, excepté dans les mots suivants où elle a le son du *z* : *Alsace, balsamique, balsamine, Israël, transiger, transaction, transit, transitif*. *Transi*, participe, se prononce *tranci* : *Je suis transi de froid.*

1057. — OBUS. — Ce mot se prononce *obuse*.

1058. — MON FILS. — Selon quelques grammairiens, l's finale de ce mot est toujours nulle; selon d'autres, elle se prononce à la fin des phrases et dans la liaison. Cette dernière opinion est préférable, à moins qu'il ne finisse un vers.

1059. — DU GUESCLIN, SAINT-MESMIN, D'ESTRÉE. — Dans ces mots l's est nulle.

1060. — ASPECT, RESPECT. — Dans ces mots le *t* final est nul; le *c* se prononce. Le *c* et le *t* se prononcent dans : *suspect, tact, abject, correct, infect, strict, circonspect, exact, intact*. *Mortefontaine* se prononce *Mortfontaine*.

Remarque. *Intact* s'écrit sans *e* final au masculin, tandis que *compacte* en prend un, bien que ces deux mots aient pour racine le même mot latin *actus*; mais on écrit sans *e* le substantif *compact*, nom donné à certaines conventions faites avec le Pape, ou confirmées par lui. On dit et l'on écrit : *bulle du compact*.

1061. — CINQ, SIX, SEPT, HUIT, NEUF, DIX; CINQ AUNES; CINQ MÈTRES. — Dans les nombres *cinq, six, sept, huit, neuf, dix*, la consonne finale se prononce; mais quand ces nombres sont suivis d'un mot commençant par une consonne, elle ne doit pas se faire sentir. C'est donc une faute de dire : *cinque mètres, sept mètres*, comme le font certaines personnes. Dans les nombres *deux* et *trois*, la lettre finale ne se prononce qu'avant une voyelle; ainsi ne dites pas : *j'en ai deusses; il en a troisse*.

1062. — ASTHME, ISTHME. — Dans ces mots et dans leurs dérivés, le *th* est nul; on prononce *asme, isme*.

1063. — ÉPIZOOTIE. — Prononcez le *t* et non *épizoocie*.

1064. — EXORDE, EXCUSE. — L'*x* a le son doux, c'est-à-dire de *gz*, dans la plupart des mots où il est suivi d'une voyelle. Il a le son dur, c'est-à-dire de *cs*, avant une consonne et dans les mots : *auxiliaire, anxiété, maxime, maxillaire*, qu'il faut prononcer *aucsiliaire, ancsieté*, etc., quoiqu'il soit suivi d'une voyelle.

1065. — AUXERRE. — L'*x* a le son de deux *ss* dans *Auxerre*,

Auxonne, Bruxelles, Aix, dix, six, soixante. On dit *Ausserre, Aussonne, Brusselles, Aisse*, etc. Cependant le dérivé *Auxerrois* se prononce *Aucserrois*.

1066. — VEXIN (province de Normandie). — Selon quelques-uns, on prononce *Vezin*, et selon d'autres, *Vecsin*. L'étymologie, *pagus velocasinus*, semble justifier la première prononciation, la seconde cependant nous paraît préférable. — Dans : *deuxième, sixième, dixième*, l'*x* a le son du *z*.

1067. — LAZZARONI, MEZZO TERMINE. — Le double *z*, dans les mots d'origine italienne, se prononce *dz*, on dit : *ladzaroni, medzo termine*.

1068. — CHLORE, ARCHANGE. — Le *ch* a le son du *k* : 1° avant une consonne ; 2° dans un grand nombre de mots dérivés du grec, quoiqu'il soit suivi d'une voyelle ; tels sont : *archange, archiépiscopal, chaos, Chersonèse, chiromancie, catéchumène, écho, eucharistie, Joachim (1027), Melchisédech, Michel-Ange*.

Il a le son du *ch* français dans *Achéron, Achille, Archiduc, Archimède, Chérubin, Chiron, Machiavel, Machiavélique, Manichéen, Valachie* (principauté dont les habitants s'appellent *Valaques*). — Quelques grammairiens veulent qu'on prononce *Makiavel, Makiavélique, Manikéen*.

1069. — DRACHME. — Ce mot se prononce *dragme*.

1070. — MUNICH, LAYBACH, UTRECHT. — Dans les noms allemands le *ch* a un son particulier qui n'a point d'analogue en français, et que nous ne pouvons représenter par aucun de nos signes, c'est pourquoi nous le prononçons comme un *k* ; nous disons *Munik, Laybak, Utrek* (le *t* final est nul). Cette prononciation, quoique vicieuse, vaut encore mieux que de dire : *Muniche, Laybache*.

1071. — STAGNANT, STAGNATION. — Le *g* de *gn* se prononce distinctement et conserve le son dur dans quelques mots ; tels sont : *stagnant, stagnation, diagnostique, gnôme, gnomon, Gnide, igné, ignicole, régnicole, inexpugnable, magnificat, Progné*. On dit : *stag-nant, ig-né*, etc.

Dans *incognito*, il se prononce comme dans *digne*.

1072. — SIGNET. — On prononce *sinet*.

1073. — FAMILLE, BATAILLON. — Quelques grammairiens prétendent que, par euphonie, l'*l* mouillée doit avoir le son d'un *y*, et qu'ainsi on doit prononcer : *fami-ye, bata-yon*. D'autres pensent qu'elle a le son de l'*l* suivie d'un *i* et qu'ainsi on doit prononcer *batalion* comme *million*. Cette dernière

prononciation, admise par la plupart des professeurs de débit oratoire, est désagréable (Voy. n° 36).

1074. — FILLE, TRANQUILLE. — Dans les mots en *ille* où l'*i* se prononce, les *ll* ont quelquefois le son de *l* mouillée, comme dans *fille*; d'autres fois elles ont le son d'une *l* simple, comme dans : *tranquille, imbécille, pupille, distiller, osciller, vaciller, scintiller, etc.*

1075. — WAGRAM, WINDSOR. — Le *w*, suivi d'une voyelle, dans tous les noms d'origine allemande, flamande, hollandaise, russe, et généralement dans toutes les langues du nord de l'Europe, a le son pur du *v* français : Tels sont *Wagram, Waterloo, Wallon* (peuple belge), *Wilna, Worms, Westphalie, Brunswick, Kirsch-Waser, Wilhem*, que l'on doit prononcer *Vagram, Vaterloo*, et non *Ouagram, Ouaterloo, etc.*

Dans les noms anglais le *w* suivi d'une voyelle ou d'une *h* muette a le son de *ou*. Tels sont : *Windsor, Washington, Cromwell, Westminster, William, Wellington, Warwick, Whist, Wisky, Whig, Rail-way* que l'on prononce *Ouindsor, Ouachingtonn, Cromouel, etc.*

Wagon, devenu mot français, se prononce et devrait s'écrire *vagon*.

Breslaw, Spandaw, Glascow, se prononcent : *Breslau, Spandau, Glascau*.

1076. — BYRON, MILTON, NEWTON. — Parmi les noms étrangers, il en est que l'usage autorise à prononcer à la française, et pour lesquels il y aurait une affectation ridicule à s'attacher à leur conserver la prononciation originale ; tels sont : BYRON, MILTON, NEWTON, GLUCK, STAEL que l'on prononce simplement *Biron, Milton, Newton, Gluck, Stal*, au lieu de *Baïronne, Mil-tonn, Nioutonn, Gluck*.

Il en est de même de *cicerone* que quelques personnes affectent de prononcer à l'italienne : *tchitchéroné*.

Il en est d'autres, au contraire, qui, malgré leur popularité, doivent conserver leur prononciation primitive, tels sont : *Shakespeare, Walter Scott, Peel, Cook, Wood, Moor, Goëthe, Beethoven*, qui se prononcent : *Chékspire, Oualter-Scott, Pil, Couk, Woud, Mour, Gueute, Betovn*.

Law est généralement prononcé en français *Laas* par corruption. La prononciation anglaise de ce mot ne peut être représentée exactement : *aw* est une variété du son *o* qui n'a pas d'analogue en français. Il serait plus exact de prononcer *Lo*.

New-York se prononce en français *Neu-York*, et en anglais *Niou-York* (1).

§ III. — *Des liaisons.*

1077. — LES AMIS; DEUX ARBRES; GRAND HOMME; LONG ENNUI; FRANC ÉTOURDI. — Dans la liaison des lettres, *s* et *x* ont la consonnance du *z*; le *d* celle du *t*; le *g* celle du *k*; le *c* a toujours le son dur même avant un *e*, ou un *i*. — Dans *clerc à maître*, il faut faire sentir le *c*: de *clerk à maître*.

1078. — BŒUF A LA MODE; NEUF HOMMES. — L'*f* finale conserve sa prononciation dans la liaison, excepté dans le mot *neuf* où elle prend le son du *v*. Ce serait donc une faute de dire *le ner-v-optique* pour le *nerf optique*.

1079. — LES ÉTOILES; GRAND ÉCRIVAIN; VOUS AIMEZ; TROP ÉTOURDI. — La liaison se fait toujours, s'il y a lieu, entre les mots dont le sens serait incomplet sans le mot suivant; tels sont les adjectifs et les substantifs, les pronoms et les verbes, les adverbes et les compléments de ces mots.

D'après cette règle on fera la liaison dans : *j'en ai; rien à dire*, parce qu'il y a union inséparable entre les mots *en, rien* et le mot suivant; tandis que ces mêmes mots ne se lieront pas dans : *Donnez-m'en un; je ne vois rien et n'entends rien*.

D'après cette même règle, la liaison ne peut jamais avoir lieu entre les mots séparés par un signe quelconque de ponctuation.

1080. — UN TEMPS HUMIDE. UN LIT ÉLEVÉ. UN ESCROC EFFRONTÉ. UN ATTENTAT HORRIBLE. SON GOUT EST AFFREUX. — Si le sens d'un mot peut être complet sans le mot suivant, la liaison n'a lieu qu'autant que l'oreille l'exige. On doit surtout éviter celles qui produiraient une cacophonie plus désagréable encore qu'un hiatus.

Remarque. Il y a beaucoup de liaisons qui sont nécessaires dans la lecture soutenue, et qui sentiraient trop l'affectation dans la conversation familière.

1081. — UN ET UN. IL EST UN PEU MALADE. — La conjonction *et* ne se lie jamais avec le mot suivant, tandis que le verbe *est* se lie presque toujours.

(1) Voyez pour la prononciation des noms propres et des noms communs, les *Omnibus du langage* et dans la *Mnémosyne classique* de M. Lévi.

1082. — UN ARC-EN-CIEL; DES ARCS-EN-CIEL. UN DUC ET PAIR; DES DUCS ET PAIRS. — Dans le pluriel de la plupart des noms composés, ce n'est point l's qui se lie avec le mot suivant, mais bien la consonne qui se fait entendre au singulier. Ainsi l'on prononce : *Des arc-en-ciel*, et non *des arc-s-en-ciel*.

1083. — UN INSTINCT ADMIRABLE; DES INSTINCTS ADMIRABLES. RESPECT A LA VIEILLESSE; MES RESPECTS A VOTRE PÈRE. — Dans les mots *instinct* et *respect*, c'est le *c* qui se lie avec le mot suivant et non le *t*; on dit : *Un instin-k-admirable*. Au pluriel on prononce : *des instin-z-admirables*; *mes respez-à votre père* (1060).

1084. — SUR LES ONZE HEURES. — La liaison n'a pas lieu dans cette expression ni dans les suivantes : *les onzièmes*, *sur les une heure* (n° 834); *les oui et les non*; *nous avons oui dire*; mais elle se fait sentir dans : *les ouïes d'un poisson*.

1085. — CONDITION AVANTAGEUSE. — L'n finale des substantifs terminés par un son nasal ne se lie pas avec le mot suivant. Ainsi l'on ne dira pas : *condition-n-avantageuse*, *moyen-n-adroit*, *un bien-n-assuré*; mais on dira : *il est bien-n-aimable*, *moyen-n-âge*, parce que *bien* et *moyen* ne sont pas ici des substantifs.

Remarque. Cette prononciation est adoptée par les meilleurs orateurs, malgré l'opinion contraire de quelques grammairiens qui veulent la liaison dans tous les cas.

1086. — UN AMI; UN BON AMI; ON AIME. — Dans la liaison des mots *un*, *on*, *mon*, *ton*, *son*, et des autres adjectifs terminés par un son nasal, la prononciation nasale doit être très affaiblie et presque nulle; dans le débit oratoire elle est un peu plus sensible. Exemples : *Un certain air*; *en plein air*; *malin esprit*; *aucun ami*; *bien éveillé*. Dans *divin enfant* on prononce *divi-n-enfant*, pour éviter la rencontre des deux sons *in* et *en*.

1087. — UN LÉGER INDICE. CHANTER UNE CHANSON. UN ÉCOLIER ÉTOURDI. — L'r finale des adjectifs et des verbes en *er* se lie avec le mot suivant; dans ce cas l'e qui précède l'r prend le son de l'e ouvert. Les substantifs en *er* ne se lient jamais.

1088. — ENTRE QUATRE YEUX. — L'Académie dit : « On prononce ordinairement, par euphonie, *entre quatre-z-yeux*. » Cette prononciation est condamnée par tous les grammairiens, attendu qu'il ne peut être admis de prononcer une lettre qui n'existe pas.

1088 *bis.* — AVANT-HIER. — L'*h* n'est pas aspirée, dans *hier*, et ce mot est aujourd'hui de deux syllabes ; il faut donc prononcer *avan-tier* et non *avant-ier*. — On fait sentir l'*s* dans *dès hier, mais hier*. — Thomas Corneille a eu le double tort d'écrire :

Ces lâches soldats
Qui hier même à vos yeux cherchèrent mon trépas.

Boileau a dit :

Mais *hier* il m'aborde et me serrant la main :
Ah! monsieur, m'a-t-il dit, je vous attends demain.

TROISIÈME PARTIE

SYNTAXE OU ORTHOLOGIE (1)

CHAPITRE PREMIER

EMPLOI DES ARTICLES (2)

1089. — LA VILLE, LA GRANDE VILLE ; LA TRÈS GRANDE VILLE ; TOUT LE MONDE. — L'article se place toujours avant le substantif et avant tous les mots qui le précèdent et qui servent à le modifier. Il faut en excepter l'adjectif *tout* qui se place avant l'article.

Toutes les règles sur l'emploi, la répétition et la suppression des articles s'appliquent également aux adjectifs possessifs et aux adjectifs démonstratifs, qui ne sont, comme les articles, que des déterminatifs. C'est en raison de l'analogie de leurs fonctions que tous ces mots sont maintenant rangés dans la même catégorie. Ainsi l'on dit : *ce cher enfant ; cette grande et belle maison ; ma plus douce jouissance ; son grand et bel appartement ; son grand et son petit appartement.*

Les substantifs déterminés par les adjectifs possessifs ou démonstratifs ne prennent pas l'article, attendu que ces mots en tiennent lieu.

1090. — MONSIEUR LE DUC ; MADAME LA COMTESSE ; MONSIEUR LE PRINCE DE .. — Lorsque les mots *monsieur, madame, mademoiselle, monseigneur* sont suivis d'un nom de titre ou de dignité, l'article se place entre ce dernier nom et le premier.

1091. — *Les HOMMES, les FEMMES, les ENFANTS, les VIEILLARDS, TOUT LE MONDE COURAIT AUX ARMES. — HOMMES, FEMMES, ENFANTS, VIEILLARDS, TOUT LE MONDE COURAIT AUX ARMES. — Quand*

(1) Voy. numéros 79, 84, 85.

(2) Article vient du latin *articulus*, diminutif d'*artus*, membre, partie de la *articulation*.

un sujet ou un régime est composé de plusieurs substantifs, l'article doit être répété ou supprimé avant chaque substantif. La suppression de l'article, dans ce cas, donne souvent à la phrase plus de rapidité et d'énergie.

On trouve dans les meilleurs écrivains de nombreux exemples contraires à cette règle, mais il est mieux de s'y conformer.

Si deux substantifs désignent le même individu, l'article ne doit pas être répété. Ainsi l'on dit, selon le sens : *un Duc et Pair, un Duc et un Pair.*

1092. — *Les PÈRE ET MÈRE DE CE JEUNE HOMME.* — L'article pluriel ne doit pas être employé par ellipse avant plusieurs substantifs singuliers ou de différents nombres. Dans l'exemple ci-dessus il faut dire : *Le père et la mère de ce jeune homme.*

L'emploi de l'article pluriel, dans ce cas, quoique grammaticalement incorrect, est consacré par l'usage dans le langage familier et dans le style du barreau. On dit : *Les Président et juges du tribunal; Tes père et mère honoreras.*

1093. — *UN GRAND ET BEL APPARTEMENT. UN GRAND ET UN BEL APPARTEMENT.* — Quand plusieurs adjectifs, se rapportant à un seul substantif, ne qualifient qu'un seul et même objet, l'article ne doit être mis qu'une fois; si chaque adjectif indique une espèce particulière de l'objet désigné par le substantif, l'article doit être répété avant chaque adjectif: autrement on attribuerait les deux qualités au même objet.

En parlant d'une seule personne ou d'une seule chose, on répète quelquefois l'article ou l'adjectif déterminatif pour donner plus d'énergie, mais alors on ne met pas la conjonction *et*. Ex. : *Ce bon, ce tendre ami.*

L'usage permet cependant de dire : *Les auteurs grecs et latins; les philosophes anciens et modernes; des déjeûners chauds et froids*, quoique cette construction soit grammaticalement incorrecte, mais parce que, dans la pensée, il ne peut y avoir équivoque. Il n'en serait pas de même de ces phrases : *Les chiens noirs et blancs*, et *Les chiens noirs et les blancs.*

Quelquefois l'élégance ou la clarté exige la répétition du substantif, comme dans : *le règne végétal et le règne animal*; on ne pourrait pas dire : *le règne végétal et l'animal.*

1094. — *ON TROUVE DES SERPENTS DANS LES SAVANES OU PRAIRIES NATURELLES DE L'AMÉRIQUE.* — Quand deux substan-

tifs unis par la conjonction *ou* désignent une seule et même chose, l'article ne se met qu'avant le premier ; il se répète si les deux substantifs désignent des choses différentes. Ex. : *Vous le trouverez dans la maison ou dans le jardin.*

1095. — C'EST le PLUS HONNÊTE HOMME. C'EST L'HOMME LE PLUS HONNÊTE. — Si l'adjectif au superlatif est avant le substantif, l'article ne se met qu'une fois avant l'adjectif ; si l'adjectif est placé après, l'article doit être répété avant le substantif et avant l'adjectif.

Si le substantif est accompagné de plusieurs superlatifs, l'article doit se répéter avant chaque superlatif. Ex. : *C'est le moyen le plus sûr et le plus prompt.*

1096. — ATTLA, BABYLONE; LE FÉROCE ATTLA, LA SUPERBE BABYLONE, LA MECQUE, LE CAIRE. — On n'emploie pas l'article avant les noms propres d'hommes et de villes, à moins qu'ils ne soient précédés d'un adjectif. Si quelques noms de villes prennent l'article, c'est qu'il fait partie essentielle du nom.

En principe les noms propres ne prennent pas l'article ; tout article placé avant un nom propre quelconque présente un sens elliptique, et se rapporte à un nom commun sous-entendu ; *Le féroce Attila*, c'est-à-dire *le guerrier féroce appelé Attila* ; *la superbe Babylone*, c'est-à-dire *la ville superbe appelée Babylone* ; *la Marne*, *le Rhône*, *la France*, *les Alpes*, c'est-à-dire *la rivière appelée Marne*, *le fleuve appelé Rhône*, *la contrée appelée France*, *les montagnes appelées Alpes* ; *la Mecque*, *le Caire*, c'est-à-dire *la ville appelée Mecque*, *le lieu appelé Caire*.

1097. — LE DANTE, LE TITIEN, LE CARRACHE, LA GRISI. — On emploie l'article avant le nom de la plupart des poètes, peintres et artistes italiens, hommes ou femmes. Par imitation on dit en français *la Raucourt*, *la Gaussin*, *la Duchesnois*. Hors ce cas, l'emploi de l'article avant les noms propres de femmes est une marque de peu d'estime ou de mépris, comme dans : *la Catherine*, *la Brinvilliers*.

1098. — LE DAVID QUE JE CONNAIS N'EST PAS LE PEINTRE. — Dans certains cas on emploie l'article avant les noms propres pour distinguer un individu de ceux qui portent le même nom.

1099. — LES CHEFS-D'ŒUVRE DES RACINE ET DES BOILEAU. — On emploie souvent l'article pluriel avant les noms d'hommes célèbres.

On l'emploie aussi avant les noms propres qui servent à désigner toute une famille ou toute une race (812 et suiv.).

1100. — LA SAINT-JEAN, LA SAINT-BARTHÉLEMY. — On emploie l'article féminin avant les noms de fêtes, quoique l'adjectif et le substantif soient masculins, parce que le mot *fête* est sous-entendu ; c'est comme si l'on disait *La fête de saint Jean*.

Par la même raison on dit : Le *Côte-Rôtie* pour du vin de Côte-Rôtie.

1101. — IL VOUS OBLIGE PAR AFFECTION. IL VOUS OBLIGE PAR L'AFFECTION QU'IL VOUS PORTE. — On emploie l'article devant les substantifs communs pris dans un sens déterminé ; on le supprime avant les substantifs employés dans un sens général, vague et indéterminé. Exemples : La table du salon, une table de salon ; le chien du berger, un chien de berger ; chevalier sans peur ; une cheminée de marbre, une cheminée du marbre le plus rare ; donner audience, donner une longue audience ; venir de Russie, venir de la Russie d'Europe ; manquer de courage, manquer du courage nécessaire ; environné de gloire, environné de la gloire la plus pure.

1102. — LES PEUPLES D'ASIE OU DE L'ASIE. — Avant les noms de contrées pris dans un sens général et qualificatif, l'emploi de l'article est facultatif ; c'est l'usage et le goût qui en décident. Ainsi l'on dit également : *Les villes d'Amérique*, et *Les villes de l'Amérique*. On reconnaît qu'un nom de contrée renferme une idée qualificative quand on peut y substituer un adjectif équivalent : *Les peuples d'Asie*, on pourrait dire *Les peuples asiatiques*.

L'emploi de l'article est indispensable si le nom de la contrée est déterminé par un modificatif ou s'il n'est pas pris dans un sens qualificatif. Ex. : *Les villes de l'Amérique centrale* ; *Veiller aux intérêts de la France* ; *Partir pour la France*. D'après cela on dira : *Les cuirs de Russie* ou *de la Russie* ; *Les cuirs de la Russie d'Asie*.

1103. — ENTENDRE RAILLERIE. ENTENDRE LA RAILLERIE. — *Entendre raillerie* signifie prendre la raillerie en bonne part, ne pas s'en formaliser. *Entendre la raillerie*, c'est avoir le talent de railler avec esprit et avec finesse. Dans le second cas la raillerie vient de la personne à laquelle se rapporte le verbe *entendre* ; dans le premier cas, au contraire, elle vient d'une autre personne.

1104. — AVOIR COUTUME. AVOIR LA COUTUME. — *Avoir coutume* se dit d'une chose que l'on fait habituellement : *Il a coutume de se promener le matin.*

Avoir la coutume se dit d'une habitude singulière ou extraordinaire, commune à peu d'individus : *Il a la coutume de sauter en marchant, c'est-à-dire il a pris la coutume.*

Ces deux expressions ne peuvent s'employer en parlant des choses inanimées ; c'est une faute de dire : *Cette cheminée a coutume de fumer.* Il faut dire : *Cette cheminée fume habituellement.*

1105. — DEMANDER RAISON. DEMANDER LA RAISON. — *Demander raison*, c'est demander satisfaction ou réparation d'une insulte. *Demander la raison*, c'est demander la cause d'une chose.

1106. — UN OFFICIER DE GÉNIE. UN OFFICIER DU GÉNIE. — Le premier est un officier d'une haute intelligence, le second est un officier appartenant au corps du génie. On pourrait être *officier du génie* sans être *officier de génie*, et réciproquement.

1107. — ÊTRE EN COLÈRE. ALLER EN ANGLETERRE. — On ne met pas en général l'article avant les substantifs qui sont régimes de la préposition *en*. On le mettait quelquefois dans le vieux style : *En l'Université de Paris.*

1108. — HONNEUR AUX BRAVES ! PAUVRETÉ N'EST PAS VICE. — On supprime l'article avant les noms communs employés en apostrophe. On le supprime aussi quelquefois dans les sentences et phrases proverbiales.

1109. — MANGER du PAIN. MANGER de BON PAIN. — Avant les substantifs employés dans un sens partitif, on fait usage de l'article partitif *du, de la, des.*

Lorsque les substantifs employés dans un sens partitif sont précédés d'un adjectif, ils ne prennent pas l'article, mais simplement la préposition *de* ; excepté : 1° Quand le substantif est suivi d'un modificatif qui en précise la signification, comme dans : *Manger du bon pain de seigle* ; 2° Quand l'adjectif et le substantif sont intimement unis par le sens et forment une sorte de substantif composé, comme dans : *Manger des petits pâtés.* Tels sont dans le même cas les mots : *petit-maitre, grand seigneur, grand homme, petits pois, bel-esprit, belles-lettres, petites maisons* (hospice de fous), etc.

En conséquence de cette règle, ces deux expressions : *Donnez-moi de bon papier* et *donnez-moi du bon papier*, présen-

tent cette différence que, dans le premier cas, *papier* est pris dans un sens général, et que dans le second, le sens est déterminé par ce qui suit, comme quand on dit : *Donnez-moi du bon papier à lettre*. Le modificatif existe quelquefois dans la pensée, et il est sous-entendu dans l'expression. On peut donc dire selon le sens : *Nous avons bu de nouveau vin, ou du nouveau vin*.

1110. — NE BUVEZ PAS *de* VIN. NE BUVEZ PAS *du* VIN DE CHAMPAGNE. — Dans les propositions négatives, les substantifs employés dans un sens partitif ne prennent pas l'article, mais seulement la préposition *de*, excepté quand ils sont suivis d'un modificatif qui en précise le sens.

Quelquefois la forme seule est négative, tandis que le sens est affirmatif; dans ce cas le substantif prend l'article. Ex. : *Je n'ai pas de l'humeur pour rien*, signifie qu'on a de l'humeur; tandis que : *Je n'ai pas d'humeur aujourd'hui*, signifie qu'on n'en a pas.

1111. — AVEZ-VOUS *des* AMIS? AVEZ-VOUS *de* BONS AMIS? N'AVEZ-VOUS PAS *des* AMIS? N'AVEZ-VOUS PAS *de* BONS AMIS? — Dans les propositions interrogatives, le substantif employé dans un sens partitif prend l'article; mais s'il est précédé d'un adjectif, il ne prend que la préposition *de*.

1112. — J'AI TROP *de* LIVRES. J'AI TROP *des* LIVRES QUE VOUS M'AVEZ DONNÉS. J'AI BIEN *du* CHAGRIN. — Après les adverbes de quantité, les substantifs employés dans un sens partitif ne prennent pas l'article; excepté : 1° Quand ils sont suivis d'un modificatif qui en précise la signification; 2° après l'adverbe *bien*. Dans ce dernier cas, on met l'article pour qu'il n'y ait pas confusion avec le substantif *bien*, comme dans : *Un bien de ville; un bien de campagne*.

1113. — UNE QUANTITÉ *d'*OUVRAGES. LA QUANTITÉ *des* OUVRAGES QUE J'AI ACHETÉS. LA PLUPART DES HOMMES. — Après un collectif partitif, on supprime l'article, excepté après *la plupart*; on le met après les collectifs généraux. C'est par cette raison qu'on dit : *Une armée de Russes; Une foule d'hommes; La foule des humains*.

1114. — CHAQUE AGE A SES PLAISIRS. TOUTE PEINE MÉRITE SALAIRE. — L'article ne se met jamais après le mot *chaque*, ni après le mot *tout* employé dans le sens de *chaque*.

1115. — JE N'AI AUCUN LIVRE AMUSANT. JE N'AI AUCUN *des* LIVRES QUE VOUS M'AVEZ DONNÉS. — L'article ne se met point après le mot *aucun*. Si, dans le second exemple ci-dessus, on

emploie l'article; c'est qu'il y a ellipse du mot *livre* après *aucun*; c'est comme si l'on disait: *Je n'ai aucun livre des livres que vous m'avez donnés*. En effet, l'adjectif *aucun*, qui est au singulier, ne pourrait se rapporter à un substantif pluriel.

1116. — UN HABIT A LA FRANÇAISE. CHAPEAU A LA NAPOLÉON. — Dans ces exemples et dans les cas analogues, on emploie l'article féminin, parce que le mot *mode* est sous-entendu; c'est comme si l'on disait: *A la mode française; A la mode de Napoléon*.

1117. — POT AU BEURRE. POT A BEURRE. — Lorsque deux substantifs sont joints par la préposition *à*, le second prend l'article si la préposition peut être remplacée par *contenant*, *portant*, *ayant*. Le *pot au beurre* est un pot contenant du beurre. *Soupe à l'oignon* signifie *soupe contenant de l'oignon*.

On supprime l'article quand la préposition *à* peut être remplacée par *propre à*, *bon à*, *convenable à*, *qui est mû par*. Le *pot à beurre* est un pot propre à mettre du beurre. *Une écurie à vaches* est une écurie convenable à des vaches. *Un moulin à vent* est un moulin mû par le vent. Ainsi *le grenier au foin* peut n'être pas *un grenier à foin*; *le pot au beurre* peut n'être pas *un pot à beurre*.

CHAPITRE II

EMPLOI DES ADJECTIFS

§ I. — Place de l'adjectif.

1118. — UN HOMME AIMABLE; UN AIMABLE HOMME. — La place naturelle de l'adjectif est après le substantif; mais souvent il le précède.

La place de l'adjectif, avant ou après le substantif, est généralement déterminée par l'usage. Certains adjectifs se placent de préférence avant, d'autres après, d'autres indifféremment avant ou après; d'autres enfin changent de signification selon qu'ils précèdent ou suivent le substantif.

Quand l'adjectif est accompagné du verbe *être*, il se place très rarement avant, comme dans cette phrase: *Grande est votre vertu*. Les adjectifs verbaux se placent presque toujours après: *un champ cultivé; une maison construite*.

Les adjectifs déterminatifs, à l'exception de quelques adjectifs indéfinis, se placent toujours avant le substantif (n° 4089).

4119. — UN HOMME BEAU ; UN BEL HOMME. — *Un homme beau* est un homme qui a une belle figure ; *un bel homme* se dit de celui qui a une grande taille avec des proportions régulières.

4120. — UN HOMME BON ; UN BON HOMME. — *Un homme bon* est celui qui a de la bonté ; *un bon homme* est un homme d'un esprit facile, qui se laisse dominer. La même distinction existe entre *une bonne femme* et *une femme bonne*.

4121. — UN HOMME BRAVE ; UN BRAVE HOMME. — *Un homme brave* est un homme courageux ; *un brave homme* est un homme probe, honnête, de bonne foi ; la même distinction a lieu entre *un garçon brave* et *un brave garçon*.

4122. — UNE NOUVELLE CERTAINE ; UNE CERTAINE NOUVELLE. — *Une nouvelle certaine* est une nouvelle sûre ; *une certaine nouvelle* est une nouvelle qu'on ne veut pas préciser. *Certain*, placé avant le substantif, a toujours un sens vague. *J'ai vu certaine personne que vous connaissez. Cela m'a fait certain plaisir* (535).

4123. — UNE VOIX COMMUNE ; UNE COMMUNE VOIX. — *Une voix commune* est une voix ordinaire, peu distinguée ; *une commune voix* signifie une voix unanime. *Commun*, placé après le substantif, signifie ordinairement ce qui est peu distingué ; lorsqu'il est placé avant, il indique une sorte d'unanimité : *Un visage commun ; l'air commun ; d'un commun accord*. Cette règle n'est point absolue, car on dit avec la dernière acception : *Les intérêts communs, la chambre commune, etc.*

4124. — UN HOMME CRUEL ; UN CRUEL HOMME. — Le premier se dit d'un homme inhumain ; le second d'un homme trop ennuyeux.

4125. — L'ANNÉE DERNIÈRE ; LA DERNIÈRE ANNÉE DE SON RÈGNE. — *L'année dernière* se dit de l'année qui précède immédiatement celle dans laquelle on est ; *la dernière année de son règne* signifie l'année après laquelle il a cessé de régner.

4126. — UN HOMME FIER ; UN FIER HOMME. — Le premier est un homme orgueilleux ; le second se dit d'un homme très fort, très habile.

4127. — UN HOMME GALANT ; UN GALANT HOMME. — Le premier se dit d'un homme aimable, qui cherche à plaire aux femmes ; le second se dit d'un homme d'honneur, qui a de la loyauté. On dit dans la première acception : *Avoir l'air galant, un esprit galant, des manières galantes*.

4128. — UN HOMME GRAND ; UN GRAND HOMME. — Le premier

se dit d'un homme d'une grand taille, et le second d'un homme illustre. Cependant le mot *grand*, quoique placé devant le mot *homme*, signifie grand de taille, si le mot *homme* est suivi d'un adjectif exprimant une qualité du corps, comme dans : *Un grand homme, maigre* ; quoique placé après *homme*, il cesse d'avoir rapport à la taille, quand ce dernier est suivi d'un membre de phrase énonçant un rapport moral, comme dans : *Un homme grand dans toutes ses actions*. La même distinction a lieu dans : *un grand roi ; une grande reine ; une grande princesse*.

Une femme grande, une grande femme ; dans ces deux cas, le mot *grande* ne se rapporte qu'à la taille. *Une grande dame* signifie une dame noble ou riche. — *Avoir l'air grand*, c'est avoir l'air noble et distingué ; *avoir de grands airs*, c'est affecter le ton d'un grand personnage.

4129. — UNE FEMME GROSSE ; UNE GROSSE FEMME. — La première est une femme enceinte, et la seconde est une femme d'une forte corpulence.

Avoir les yeux gros, c'est les avoir gonflés par les larmes ; *avoir de gros yeux*, c'est avoir les yeux saillants et volumineux.

4130. — UN HOMME HONNÊTE ; UN HONNÊTE HOMME. — Le premier est un homme poli, qui a des manières agréables ; le second est un homme intègre, d'une probité sévère.

Un homme malhonnête est un homme grossier ; *un malhonnête homme* est un homme de mauvaise foi.

4131. — DES VERS MÉCHANTS ; DE MÉCHANTS VERS. — Les premiers sont des vers malins, faits dans le but de critiquer ou de nuire ; les seconds sont de mauvais vers. On dit dans cette dernière acception : *Un méchant auteur ; un méchant ouvrage ; une méchante pièce ; un méchant tableau*.

Il n'y a pas de différence entre *un homme méchant* et *un méchant homme*.

4132. — UN ÉCRIVAIN MISÉRABLE ; UN MISÉRABLE ÉCRIVAIN. — Le premier est un écrivain malheureux ; le second est un mauvais écrivain.

Un homme misérable est un homme dans la misère ; *un misérable*, pris substantivement, est un homme méprisable.

4133. — DU VIN NOUVEAU ; DU NOUVEAU VIN. — Le premier est du vin nouvellement fait ; le second est du vin que l'on a depuis peu. Du nouveau vin peut être du vin très vieux (4109).

4134. — UN HOMME PAUVRE ; UN PAUVRE HOMME. — Le premier est un homme dans la misère ; le second se dit à la fois d'un

homme malheureux et d'un homme d'un esprit borné, ou de peu d'importance.

1135. — UN HOMME PETIT ; UN PETIT HOMME. — Le premier se dit d'un homme petit de taille, et d'un homme dont les idées et les pensées sont étroites et n'ont rien de grand ; le second ne se dit qu'en parlant de la taille.

1136. — UN HOMME PLAISANT ; UN PLAISANT HOMME. — Le premier est un homme qui aime à plaisanter, qui provoque la gaieté ; le second est un homme ridicule. *Plaisant*, placé avant le substantif, est toujours pris dans cette dernière acception : *Une plaisante tournure ; un plaisant ouvrage.*

1137. — DIRE UNE CHOSE EN PROPRES TERMES ; DIRE UNE CHOSE EN TERMES PROPRES. — Dans le premier cas, c'est dire une chose en termes qui rendent exactement l'idée ; dans le second, c'est la dire sans ménager les expressions.

L'adjectif *propre*, placé après le substantif, réveille en général une idée de propreté ; placé avant, il est toujours employé pour exprimer la possession avec plus d'énergie : *Une maison propre ; ma propre maison ; mon propre fils ; écrire de sa propre main.*

1138. — LE SAINT-ESPRIT ; L'ESPRIT-SAINT. — Ces deux expressions se disent également de la troisième personne de la sainte Trinité ; cependant la première a un sens plus absolu, et la seconde un sens plus général.

1139. — UN HOMME VILAIN ; UN VILAIN HOMME. — Le premier se dit également d'un homme vilain de figure et d'un avare ; le second ne se dit que d'un homme d'un caractère méprisable.

1140. — J'AI CONNU LE SAVANT LAPLACE. J'AI CONNU LAPLACE LE SAVANT. — Quand l'adjectif est placé avant un nom propre, il indique simplement la qualité de la personne dont on parle ; quand il est placé après, il indique que plusieurs individus portent le même nom, et qu'on distingue celui dont on parle par la qualité qu'on lui attribue (n° 1098) (1).

1141. — SOCRATE ÉTAIT AUSSI VAILLANT QUE SAGE. — TURENNE

(1) Quelle doit être la place de l'adjectif par rapport au substantif qu'il qualifie ? se demande M. Livet, auquel nous devons l'excellent ouvrage : *la Grammaire et les Grammairiens au XVI^e siècle.*

Vaugelas ne donne des règles générales que pour deux classes d'adjectifs : ceux qui marquent les couleurs se placent après le nom ; les déterminatifs, possessifs et numéraux se placent avant le nom. — La place des autres ne se règle que par l'usage et l'harmonie du discours.

ÉTAIT AUSSI SAGE QUE VAILLANT. — Quand on établit une comparaison d'égalité entre deux qualités que l'on attribue à une même personne ou à une même chose, la qualité la plus connue doit être mise la dernière; ainsi la sagesse de Socrate est plus connue que sa vaillance, tandis que dans Turenne, la vaillance est plus connue que la sagesse.

1142. — RICHE ET PUISSANT, VOUS M'AVEZ TOUJOURS ÉTÉ FIDÈLE. — L'adjectif doit toujours se rapporter *sans équivoque* à un substantif ou à un pronom exprimé dans la phrase. Sous ce rapport, l'exemple ci-dessus est incorrect; on ne sait à qui s'appliquent les qualités *riche et puissant*. Il faut dire selon le sens: *Quoique vous fussiez riche et puissant, vous m'avez toujours été fidèle*, ou *Lorsque j'étais riche et puissant*, etc.

Cette règle s'applique également aux adjectifs verbaux et aux participes. Ainsi l'on ne dira pas: *Aimant le bal, votre mère vous y conduira*.

Remarque. Le caractère distinctif de la langue française est la clarté et la précision. On doit rejeter comme vicieuse toute construction qui présente la plus légère ambiguïté.

1143. — C'EST UN BRAVE. C'EST UN HOMME BRAVE. — Les adjectifs pris substantivement donnent en général plus d'énergie à la pensée.

§ II. — Régime des adjectifs.

1144. — On appelle régime d'un adjectif le mot qui en complète le sens. Dans: *Il est utile à ses parents*, *parents* est le régime de l'adjectif *utile*.

Les adjectifs qui ont par eux-mêmes une signification déterminée n'ont pas de régime; tels sont: *courageux, estimable*, etc.

La plupart des adjectifs veulent que leur régime soit précédé d'une préposition. On dit: *utile à, agréable à, avide de, chéri de*, etc.

Certains adjectifs peuvent être suivis de prépositions différentes selon le sens. On dit: *Être aveugle SUR ses défauts, être aveugle DANS sa propre cause; ardent A l'ouvrage, ardent DE charité*.

1145. — IL EST UTILE ET CHÉRI *de SA FAMILLE*. — On ne peut donner le même régime à plusieurs adjectifs qui veulent être suivis d'une préposition différente. Dans l'exemple ci-dessus

il faut dire : *Il est utile à sa famille et il en est chéri*; ou *Il est utile et cher à sa famille*.

1146. — IL EST UTILE DE LIRE L'HISTOIRE. — Les adjectifs accompagnés du verbe *être* employé impersonnellement et ayant un infinitif pour régime, veulent la préposition *de* avant cet infinitif.

§ III. — Degrés de qualification.

1147. — PLUS EXCELLENT. PLUS SUPERBE. TRÈS PARFAIT. — Les adjectifs qui expriment par eux-mêmes une qualité au plus haut degré, ou qui n'est susceptible ni d'augmentation ni de diminution, ne s'emploient ni au comparatif, ni au superlatif. Tels sont : *Excellent, superbe, parfait, extrême, excessif, céleste, divin, éternel, double, immortel, infini, impuni, perpétuel, universel*, etc. L'usage a cependant consacré l'expression *très excellent prince*; on dit aussi : *la plus excellente chose, l'auteur le plus divin, le plus parfait modèle*, etc., lorsque, dans la pensée, la qualité exprimée par l'adjectif n'est pas absolue.

1148. — C'EST L'HOMME LE PLUS SAVANT ET LE PLUS MODESTE QUE JE CONNAISSE. — Quand *le plus, le moins, le mieux*, modifient plusieurs adjectifs, on doit les répéter avant chaque adjectif. D'après cette règle on ne pourrait pas dire : *C'est l'homme le plus savant et modeste que je connaisse; Paris est une des plus grandes, belles, riches et agréables villes du monde*.

1149. — Plus LEUR BONNE FORTUNE DEVENAIT meilleure, PLUS ILS PRENAIENT PART AU MALHEUR COMMUN (Montesquieu). — Cette phrase est correcte, parce que, dans ce cas, *plus* ne modifie pas *meilleure* (n° 184).

1150. — VOTRE MAISON EST plus petite QUE LA MIENNE. MA PORTION EST moindre QUE LA VÔTRE. — *Plus petit* se rapporte plus particulièrement à la grandeur, à la taille ou au volume, et *moindre* à la quantité et à la valeur. On ne dira pas : *Cet homme est moindre que vous*, mais on dira très bien : *Son importance est moindre que la vôtre*.

§ IV. — Emploi des adjectifs déterminatifs.

1151. — J'AI MAL A ma TÊTE. JE VOIS QUE mes MAINS SONT SALES. Mon MAL DE TÊTE EST REVENU. — On ne doit point employer l'adjectif possessif quand le sens de la phrase fait suffisamment connaître la personne qui possède. Le second exem-

ple est correct, parce qu'on pourrait parler des mains d'une autre personne.

L'usage permet d'employer l'adjectif possessif quand il s'agit d'une chose habituelle, ou quand la clarté l'exige, comme dans : *Mon mal de tête. Je perds mon sang. Le roi lui donna sa main à baiser. Je me suis tenu sur mes jambes. Je l'ai vu de mes propres yeux.*

1152. — FAIRE SA BARBE. SE FAIRE LA BARBE. — Dans cette phrase et dans les analogues, l'usage permet l'emploi de l'adjectif possessif ou de l'article ; c'est le goût qui en décide. Ex. : *Je lis les bons auteurs pour me perfectionner le goût* (Domergue). — *Je résolus de me rendre à Madrid pour y former mon goût* (Le Sage).

1153. — CETTE MAISON A ses AGRÉMENTS. CETTE MAISON EST BELLE ; LES APPARTEMENTS *en* SONT MAGNIFIQUES. — Les adjectifs possessifs *son, sa, ses, leur, leurs*, ne peuvent s'appliquer aux choses que si le nom de l'objet qui possède est sujet de la même proposition, comme dans le premier exemple ci-dessus. Dans le cas contraire, on doit se servir du pronom *en* ; ce serait une faute de dire : *Cette maison est belle ; ses appartements sont magnifiques.*

On peut cependant employer *son, sa, ses, leur, leurs*, lors même que le nom de l'objet qui possède ne serait pas le sujet de la même proposition, si le nom de l'objet possédé est régime d'une préposition, comme dans : *Cette maison est belle, j'admire la beauté de ses appartements.*

Cette règle ne s'applique pas aux noms de personnes ; on ne pourrait pas dire : *Votre fils a de l'intelligence, j'en admire la mémoire prodigieuse.*

Remarque. Les meilleurs écrivains se sont souvent écartés de cette règle pour satisfaire aux lois de l'harmonie ou de la clarté. Ex. : *Mais la mollesse est douce et sa suite est cruelle* (VOLTAIRE). *La patience est amère, mais son fruit est doux* (J.-J. R.).

1154. — CHAQUE JOUR ET CHAQUE HEURE. — L'adjectif *chaque* doit se répéter avant tous les substantifs qu'il détermine.

1155. — TOUTES LES VILLES ET PROVINCES DU ROYAUME. — Le mot *tout* peut se répéter ou non avant chaque substantif ou adjectif ; c'est le goût qui en décide. On dit indifféremment : *Toutes vos lettres et marchandises*, et *Toutes vos lettres et toutes vos marchandises* ; *Tout faible et malade qu'il est*, et *Tout faible et tout malade qu'il est.*

La répétition du mot *tout* est indispensable 1° Quand les substantifs sont de différents genres : *Tous les hommes et toutes les femmes*; 2° Quand les substantifs ne sont accompagnés d'aucun déterminatif : *Tout rang, tout sexe, tout âge aspire au bonheur*.

1156. — JE LE RECEVRAI *tel* QU'IL SOIT. — C'est une faute de confondre les adjectifs *tel* et *quel*. Dans cet exemple, il faut dire : *Je le recevrai quel qu'il soit*; mais on dira : *Je le recevrai tel qu'il est*, parce que, dans ce cas, *tel* est un adjectif qualificatif qui exprime la certitude (560).

1157. — TOUS DEUX, TOUS LES DEUX. — *Tous deux* suppose une simultanéité d'état ou d'action, et *tous les deux* seulement identité d'état ou d'action; ainsi : *Tous deux sont à la chasse* signifie qu'ils y sont ensemble; *Tous les deux sont à la chasse* signifie simplement qu'ils font l'action de chasser, sans qu'ils la fassent ensemble.

Remarque. Beaucoup d'écrivains ne font pas cette distinction, et mettent indifféremment *tous deux* ou *tous les deux*.

§ V. — Emploi et différence synonymique de certains adjectifs.

1158. — MON FRÈRE EST IMPARDONNABLE. UNE DOULEUR INCONSOLABLE. — Certains adjectifs ne se disent que des personnes, et d'autres ne se disent que des choses. Sous ce rapport les deux exemples ci-dessus sont incorrects. On dit : *une faute impardonnable*, et *une personne inexcusable*; *une personne inconsolable*, et *une douleur qu'on ne peut pas apaiser*.

1159. — On reconnaît qu'un adjectif peut s'appliquer aux personnes ou aux choses, en voyant si le verbe d'où il dérive peut avoir pour régime *direct* un nom de personne ou un nom de chose. Ainsi, *pardonnable* vient du verbe *pardonner*; or, comme on ne peut pas dire *pardonner quelqu'un*, on ne peut pas non plus dire *une personne pardonnable*. Par la même raison on ne dit pas *une personne déplorable*.

1160. — CONSÉQUENT; CONSIDÉRABLE. — *Conséquent* se dit de ce qui est rationnel ou conforme aux principes que l'on professe : *une conduite conséquente*. Ce mot n'est jamais synonyme de *considérable*, *riche*, *important*. C'est une faute triviale de dire : *une fortune conséquente* pour une grande fortune. On peut dire qu'un mariage est *conséquent*, lorsqu'il est conforme à la manière de voir et à la position des familles; sous ce rapport, un

mariage conséquent peut être peu brillant, tandis qu'un mariage riche peut quelquefois être fort peu conséquent.

1161. — CONSOMMÉ; CONSUMÉ (1). Voir le n° 1330.

1162. — DESPOTE, DESPOTIQUE. — *Despote* se dit des personnes et s'emploie plus souvent comme substantif; *despotique* se dit des choses: *Un souverain despote, un despote, un gouvernement despotique.*

1163. — DIGNE; INDIGNE. — *Digne*, sans négation, se dit du bien et du mal; avec une négation, il ne se dit que du bien: *Digne d'éloges; digne de mépris; il n'est pas digne de votre faveur.* On ne pourrait pas dire: *Il n'est pas digne de punition*; dans ce cas on emploie une autre tournure, comme par exemple: *Il ne mérite pas de punition.* — *Indigne*, avec ou sans négation, ne se dit que du bien: *Il est, ou il n'est pas indigne d'éloges.* On ne dirait pas: *Il est indigne de blâme.*

1164. — CAPABLE; SUSCEPTIBLE. — *Capable* se dit de celui qui a la capacité ou les qualités requises, et ne s'emploie que pour les personnes: *Il est capable de vous surpasser.* — *Susceptible*, signifiant *apte à recevoir certaines modifications*, ne se dit que des choses et des animaux: *Le chien est susceptible d'éducation.* En parlant des personnes, il ne s'emploie que dans le sens de *facile à se fâcher*, mais alors il ne veut point de régime: *Vous êtes bien susceptible.*

Ce serait une faute d'employer *susceptible* pour *capable*, et de dire: *Il est susceptible de vous nuire.*

1165. — ÉCONOME; ÉCONOMIQUE. — *Économe* s'emploie en parlant des personnes, et *économique* en parlant (des choses: *Un homme économe; un fourneau économique.*

1166. — ÉMINENT; IMMINENT. — *Éminent* veut dire *très grand, très élevé*: *Un danger éminent; un homme très éminent.* — *Imminent* se dit de ce qu'on ne peut éviter, de ce qui menace inévitablement: *Un danger imminent.* Ainsi un danger peut être *éminent* sans être *imminent*, et réciproquement.

1167. — MATINAL; MATINEUX; MATINIER. — *Matinal* se dit de celui qui s'est levé matin, et *matineux* de celui qui a l'habitude de se lever matin. — Les belles dames ne sont guère *matineuses*; elles peuvent, dans certaines circonstances exceptionnelles, être *matinales*. — *Matinier* se dit de ce qui appar-

(1) Voyez l'emploi des verbes *consumer* et *consommer* à l'article des Locutions et dans l'*Omniabus du Langage*, de M. Lévi.

tient au matin : *L'étoile matinière*. On ne dit pas : *Une personne matinière*.

1168. — OISIF ; OISEUX. — Les gens *oisifs* sont ceux qui n'ont pas d'occupation ; les gens *oiseux* ne font rien par goût ou par habitude. Ce mot se dit plus ordinairement des choses inutiles : *des paroles oiseuses ; des occupations oiseuses*.

1169. — OMBRAGEUX ; OMBREUX. — *Ombrageux* ne se dit, au propre, que des chevaux rétifs, qui ont, pour ainsi dire, peur de leur ombre. *Ombreux* signifie qui est couvert d'ombre, ou qui donne de l'ombre : *Une forêt ombreuse*.

1170. — OUVRIER ; OUVRABLE. — On dit : La classe *ouvrière* ; la population *ouvrière* ; un jour *ouvrier*. — *Ouvrable* signifie qui est consacré au travail et ne s'emploie que dans l'expression : *Jour ouvrable*.

1171. — PATRIOTE ; PATRIOTIQUE. — *Patriote* se dit des personnes, et *patriotique* en parlant des choses : *Un ministre patriote ; des chants patriotiques*.

1172. — PHILOSOPHE ; PHILOSOPHIQUE. — Même distinction que dans *patriote* et *patriotique*.

1173. — ROMANESQUE ; ROMANTIQUE. — *Romanesque* se dit de ce qui tient du roman, de ce qui en a le merveilleux ou l'exaltation : *Aventure romanesque ; caractère romanesque*. — *Romantique* se dit des lieux et des paysages qui rappellent les descriptions des poèmes et des romans : *Un site romantique*. Il se dit encore de certains écrivains modernes qui affectent de s'affranchir des règles de style établies par l'exemple des auteurs classiques : *Le style romantique ; l'école romantique*.

1174. — SECOND ; DEUXIÈME. — *Second* réveille une idée d'ordre et se dit également, soit qu'il n'y ait que deux objets, soit qu'il y en ait un plus grand nombre : *Cet ouvrage a deux volumes ; voici le second ; celui-ci en a quatre, voici le second et le troisième*. *Deuxième* réveille une idée de série et suppose plus de deux objets. Ainsi l'on ne dira pas : *Cet ouvrage a deux volumes, voici le deuxième*.

1175. — VÉNÉNEUX ; VENIMEUX. — *Vénéneux* ne s'emploie qu'en parlant des plantes, et *venimeux* en parlant des animaux : *La ciguë est vénéneuse ; la vipère est venimeuse*. On dit aussi qu'une plante est venimeuse quand elle est infectée du venin de quelque animal qui a passé dessus. Par comparaison on dit : *Une langue venimeuse*, et non *vénéneuse*, en parlant des personnes méchantes qui se plaisent à dire du mal des autres.

CHAPITRE III

EMPLOI DES PRONOMS

§ I. — *Place des pronoms personnels.*

1176. — IL CHANTE. CHANTE-T-IL? A-T-IL CHANTÉ? — Les pronoms personnels sujets se mettent toujours avant le verbe, excepté à la forme interrogative. Dans ce dernier cas, ils se placent entre l'auxiliaire et le verbe dans les temps composés.

La forme interrogative s'emploie quelquefois dans le sens affirmatif, comme dans : *Aussi vint-il me voir*. Cette tournure donne souvent à la phrase plus de grâce et de rapidité.

1177. — VOUS *lui* PARLEZ. NE VOUS FACHEZ PAS. VOUS *me* L'AVEZ DIT. — Les pronoms personnels régimes se placent avant le verbe et son auxiliaire, excepté : 1^o à la forme affirmative de l'impératif : *Parlez-lui ; regardez-nous ; dites-le ; mangez-en ; répondez-y* ; 2^o quand ils sont compléments d'une préposition exprimée : *Il se moque de nous, de lui, d'eux, d'elle ; Parler de soi*,

1178. — C'EST LUI ; C'EST NOUS ; CE SONT EUX. — Les pronoms personnels compléments du verbe *être* se placent toujours après le verbe.

1179. — RENDEZ-MOI MON ENFANT OU *m'*ARRACHEZ LA VIE. — Lorsque deux impératifs sont unis par une des conjonctions *et, ou*, le pronom régime du second impératif peut le précéder.

1180. — IL ME PARDONNE. PARDONNEZ-MOI. — Les pronoms régimes *me, te, se*, se mettent toujours avant le verbe, et *moi, toi, soi*, toujours après.

1181. — JE VOUS LE DONNE. DONNEZ-LA-MOI. — Quand un verbe est précédé de deux pronoms personnels régimes, l'un direct, l'autre indirect, le régime indirect se place le premier ; après le verbe, le régime direct se place le dernier. Il faut en excepter les pronoms *lui* et *leur* qui sont toujours régimes indirects et se placent après le régime direct : *Je la lui* donne ; *Vous le leur* permettez.

1182. — MENEZ-M'Y. MENEZ-Y MOI. — D'après la règle on devrait dire : *menez-moi-y, promène-toi-y*, puisque les pronoms *moi* et *toi* sont ici régimes directs ; et avec l'élision de la diphthongue *oi* : *menez-m'y ; promène-t'y*. Cette élision est blâmée par quelques grammairiens comme irrégulière ; c'est pourquoi ils pensent préférable de dire : *menez-y-moi, promènes-y-toi* ; mais outre que cette tournure est contraire à la règle, elle est condamnée par l'euphonie. L'élision de la diphthongue *oi* est d'ailleurs consacrée dans les expressions *donne-m'en, va-t'en* mises pour *donne-moi-en, va-toi-en*. Du reste on doit éviter l'une et l'autre dans le style soigné.

1183. — JE *les* VEUX VENDRE. JE VEUX *les* VENDRE. — Lorsqu'un infinitif est précédé d'un autre verbe dont il dépend, le pronom régime de cet infinitif peut se placer avant ou après le premier verbe. Quelques grammairiens pensent que ce pronom doit toujours être placé immédiatement avant l'infinitif dont il est le régime, et qu'ainsi il est incorrect de dire : *Je les veux vendre ; Je vous viens chercher ; Il ne me peut rien faire*. Le goût et l'oreille décident en pareil cas ce qui convient le mieux.

Remarque. Cette construction du pronom qui précède les deux verbes a existé de toute antiquité dans notre langue, et elle était encore la plus communément suivie au XVII^e siècle. — Racine la trouve plus naturelle :

Viens, suis-moi, la Sultane en ce lieu se doit rendre.

(*Bajazet*, act. I, sc. 1^{re}).

Aujourd'hui les bons écrivains placent le plus souvent le pronom avant l'infinitif qui le régit :

La Sultane en ce lieu doit *se* rendre.

Quelquefois le déplacement des pronoms change le sens de la phrase, comme dans : *Il me faut donner de l'argent, et il faut me donner de l'argent*.

Cette phrase : *Je ne sais comment cela s'est pu faire*, est incorrecte, parce que le déplacement du pronom change la nature du verbe *pouvoir* et en fait un verbe pronominal ; il faut dire : *Je ne sais comment cela a pu se faire*.

§ II. — Répétition des pronoms.

1184. — JE DIS, MOI. NOUS VOULONS, NOUS. — Les pronoms personnels *moi, toi, lui, vous, nous, eux*, s'emploient souvent

par réduplication pour donner plus d'énergie à la phrase. Ce pléonasme autorisé forme une proposition *explétive*.

1185. — *Il* PARLE ET SE TAIT A VOLONTÉ. *Nous* L'AIMONS, PARCE QUE *nous* L'ESTIMONS. — Quand deux propositions sont unies par les conjonctions *et*, *ou*, *ni*, *mais*, la répétition du pronom personnel sujet est facultative ; le bon goût ou la clarté décide si elle doit avoir lieu ; mais elle est indispensable quand les deux propositions sont unies par toute autre conjonction.

1186. — *Je* PLIE ET NE ROMPS PAS. *Je* NE ROMPS PAS, MAIS *je* PLIE. — Quand deux propositions, l'une négative et l'autre affirmative, se suivent, le pronom sujet doit se répéter si la proposition négative est la première ; si elle est la dernière, la répétition n'est pas nécessaire.

1187. — JE VEUX *le* VOIR, *l'*ENTENDRE ET *le* CONSOLER. — Le pronom personnel régime doit être répété avant chaque verbe. Cependant si ces verbes étaient à un même temps composé et avaient le même régime, on pourrait supprimer l'auxiliaire et le régime du second verbe, comme dans : *Il m'a appelé et grondé*. Si les régimes sont différents, la suppression ne peut avoir lieu, comme dans : *Il m'a appelé et m'a parlé*.

1188. — *On* APERÇOIT DANS CET OUVRAGE DES DÉFAUTS QU'*on* A EN VAIN CHERCHÉ A CACHER. — Les pronoms ne doivent jamais être répétés avec des rapports différents, ce qui rend la phrase obscure et donne lieu à une équivoque. Dans cet exemple il fallait dire : *que l'auteur a en vain cherché à cacher*.

Par le même motif les exemples ci-après sont incorrects : *Samuel offrit un holocauste au Seigneur, et IL lui fut si agréable qu'IL lança au même instant la foudre contre les Philistins*. — *Le préfet adressa un discours au prince ; IL le prononça d'une voix si basse qu'IL ne put en entendre un seul mot* (1142).

§ III. — Emploi des pronoms personnels.

1189. — VIRGILE A IMITÉ HOMÈRE DANS TOUT CE QU'*il* A DE BEAU. — Le rapport des pronoms doit être établi de manière à ne laisser aucune incertitude dans l'esprit. Dans cet exemple, on ne sait si le mot *il* se rapporte à Homère ou à Virgile ; il faut dire : *dans tout ce que celui-ci a de beau* (1142).

1190. — SON ÉCRITURE EST SI BELLE QU'ON DIRAIT QU'IL L'A

INVENTÉE. — On ne peut employer un pronom personnel qui ne se rapporte pas directement au nom exprimé. Il faut dire ici : *Il écrit aussi bien que celui qui a inventé l'écriture.*

Sous ce rapport la phrase ci-après est incorrecte : *Il était fort savant et surtout profond politique; il y joignait beaucoup d'esprit.* (Saint-Simon.) Il aurait fallu dire : *à cela il joignait beaucoup d'esprit.*

1191. — IL DEMANDE PARDON, MAIS IL NE *le* MÉRITE PAS. — Les pronoms personnels *le, la, les*, ne peuvent remplacer un substantif pris dans un sens indéterminé; il faut dire : *Il demande son pardon, mais il ne le mérite pas.* Par la même raison on dira avec le pronom indéfini : *Je vous fais grâce quoique vous ne LE méritiez pas*, et non *quoique vous ne LA méritiez pas.*

On trouve cependant des exemples contraires à cette règle dans les meilleurs écrivains : Une âme noble rend *justice* même à ceux qui *la* lui refusent. (Condorcet). — Je suis en bonne *santé*; je *la* dois à l'exercice et à la tempérance. (Marmontel).

1192. — LES OCCASIONS DE FAIRE FORTUNE SONT PLUS RARES QU'ON NE *le* PENSE, OU QU'ON NE PENSE. — Dans les phrases comparatives, le pronom *le* mis pour *cela* et remplaçant une proposition peut être exprimé ou sous-entendu. Ce serait une faute de le supprimer quand il remplace un substantif ou un adjectif, ou quand la phrase n'est pas comparative. Ex. : *Si je n'étais pas malade comme je LE suis*, et non *comme je suis*. *Si vous étiez mon ami comme vous LE dites*, et non *comme vous dites*.

1193. — JE NE L'AIMERAI PAS SI JE NE CROYAIS L'ÊTRE. (Molière.) — Le pronom *le* peut quelquefois remplacer un participe sous-entendu; mais cette construction n'est permise que quand elle est utile à la brièveté de l'élocution et pourvu qu'elle ne nuise point à la clarté.

1194. — LE TEMPS PASSERAIT SANS LE COMPTER. — Quelques grammairiens pensent que les pronoms *le, la, les*, ne peuvent remplacer le sujet de la même proposition; quoiqu'on trouve dans les meilleurs écrivains de nombreux exemples contraires, il est plus correct d'éviter cette construction quand on le peut.

1195. — C'EST VOTRE SŒUR; PARLEZ-*lui*; PENSEZ A ELLE. C'EST VOTRE FRÈRE; PARLEZ-*lui*; PENSEZ A *lui*. — Le pronom *lui* employé sans préposition sert pour les deux genres; lorsqu'il est précédé d'une préposition il est toujours masculin.

1196. — CE MEUBLE N'EST PAS SOLIDE; DONNEZ-*y* DE L'APLOMB.

— Les pronoms *lui, eux, leur, elle* et *elles*, employés comme régimes indirects, ne s'appliquent qu'aux personnes et aux choses personnifiées. En parlant des choses on se sert des pronoms *en, y, le, la, les*. Dans l'exemple ci-dessus il eût été incorrect de dire : *Donnez-LUI de l'apomb*. C'est par cette raison qu'on dit : *Cette maison est trop petite, j'y ferai ajouter un étage*, et non *je lui ferai ajouter un étage*. *Est-ce là votre cheval ? ce l'est*, et non *c'est lui*. *Ce cheval est méchant, n'EN approchez pas*, ou *ne l'approchez pas*, et non *n'approchez pas de lui*. *Est-ce votre frère ? c'est lui*, et non *ce l'est*.

Remarque. Quoique de bons écrivains ne se soient pas toujours astreints à cette règle, ce n'est pas une raison pour s'en écarter.

1197. — C'EST UN HONNÊTE HOMME, FIEZ-VOUS A LUI, OU FIEZ-VOUS-Y. — Ces deux expressions sont correctes, mais *fiez-vous à lui* est plus précis ; on insiste plus fortement sur la confiance qu'il mérite ; *fiez-vous-y* est plus vague et plus général.

1198. — ON DOIT PARLER RAREMENT DE *soi*. NE VIVRE QUE POUR *soi*. LA VERTU EST AIMABLE EN *soi*. — Le pronom *soi* se dit des personnes et des choses ; il se rapporte même quelquefois à un nom pluriel, comme dans : *Il y a des corps subtils en soi* (Condillac). Quand il s'applique aux personnes, il s'emploie dans les propositions vagues et indéterminées, et dans celles dont le sujet est un pronom indéfini ; tandis que le pronom *lui* s'emploie dans un sens déterminé, comme dans : *On parle de lui*.

On peut cependant faire usage de *soi* dans un sens déterminé quand l'emploi du pronom *lui* serait équivoque ou faible. Exemple : *Ce jeune homme, en faisant le devoir que son maître lui a donné, travaille pour soi* ; si l'on disait *travaille pour lui*, on ne saurait si l'on veut parler du maître ou du jeune homme. On évite également l'équivoque en disant *pour lui-même*.

1199. — IREZ-VOUS AU BAL ? OUI, J'y IRAI. — Cette phrase est correcte grammaticalement ; mais par euphonie on supprime le pronom *y* avant le futur et le conditionnel du verbe *aller* ; on dit simplement *j'irai*, cette suppression n'ôtant rien à la clarté.

§ IV. — *Emploi des pronoms démonstratifs.*

1200. — C'EST CELA ; C'EST ÇA ; CE N'EST PAS VRAI. — *Ça* et *ce* ne s'emploient pour *cela* que dans le style familier.

1201. — **CECI, CELUI-CI; CELA, CELUI-LA.** (Voy. n° 202). — Quand ces pronoms ne se rapportent qu'à un seul substantif, on emploie indifféremment *celui-ci* ou *celui-là*. Ex. : Si j'avais écrit les *Provinciales* d'un style dogmatique, il n'y aurait eu que les savants qui les auraient lues, et *ceux-là* (ou *ceux-ci*) n'en avaient pas besoin. (PASCAL.)

1202. — **ILS ÉTAIENT DE CEUX-LA QUI VIVENT SUR LE PUBLIC.** (LA F.) — *Celui-là, ceux-là*, employés d'une manière absolue et générale se disent de préférence à *celui-ci, ceux-ci*, parce que ces derniers mots ont un sens plus précis et plus déterminé.

1203. — **JENE VOUS DIS QUE CECI : SOYEZ PRUDENT. SOYEZ PRUDENT : JE NE VOUS DIS QUE CELA.** — *Ceci, celui-ci* se disent de ce qui suit ; *cela, celui-là* de ce qui précède.

1204. — **C'EST VRAI. IL EST VRAI.** — L'emploi du pronom *ce* pour *il*, avant le verbe *être*, est facultatif quand l'attribut est un adjectif non suivi d'un complément ; c'est l'usage et le goût qui en décident. Si l'adjectif est suivi d'un complément, il faut se servir de *il*. Ex. : *Il est juste de punir les méchants*, et non *C'est juste de punir les méchants*.

Si le verbe *être* est suivi d'un verbe ou d'un adverbe, on emploie *ce* : *C'est pécher que de mentir ; C'est beaucoup que vous n'ayez pas perdu*.

Quand le verbe *être* est employé pour le verbe impersonnel *y avoir* on emploie toujours *il* : *Il est des vérités qu'il faut taire*.

1205. — **QUELLE HEURE EST-CE? QUELLE HEURE EST-IL?** — *Quelle heure est-il?* se dit dans toute circonstance où l'on ignore l'heure, et *Quelle heure est-ce?* quand on demande l'heure qu'on entend sonner ; c'est comme si l'on disait : *Quelle heure est-ce qui sonne?* A la question : *Quelle heure est-il?* On répond par exemple, *il est midi* ; et à la question : *Quelle heure est-ce?* On répond : *C'est midi*.

1206. — **CE QUE JE DÉSIRE LE PLUS, C'EST DE VOUS VOIR HEUREUX.** — 1° Quand une phrase commence par *ce qui, ce que, ce dont*, le pronom *ce* doit être répété avant le verbe *être* du second membre de phrase, si ce verbe est suivi d'un autre verbe, comme dans l'exemple ci-dessus.

2° Si le verbe *être* est suivi d'un substantif, la répétition du pronom *ce* est facultative ; c'est le bon goût qui en décide. Exemple : *Ce que j'estime le plus, c'est ou est la vertu*.

3° Si le verbe *être* est suivi d'un adjectif, la répétition du

pronom *ce* ne doit pas avoir lieu. Exemple : *Ce que vous dites est imprudent.*

1207. — MENTIR EST, OU C'EST, UN PÉCHÉ. — Lorsque le verbe *être* est placé entre deux substantifs, ou entre un verbe et un substantif, l'emploi du pronom *ce* est facultatif : c'est le goût qui en décide ; cependant si ce qui précède a une certaine étendue, l'emploi de *ce* est quelquefois préférable. Ex. : *Le créateur de l'univers, c'est Dieu.*

1208. — VOULOIR, C'EST POUVOIR. — Le verbe *être* placé entre deux infinitifs doit être précédé du pronom *ce*.

1209. — J'AI REÇU DEUX LETTRES : *celle* ÉCRITE PAR VOUS EST TRÈS AIMABLE. — Les pronoms démonstratifs *celui, ceux, celle, celles*, doivent toujours être suivis d'un régime ou d'un pronom relatif, et ne peuvent être suivis immédiatement d'un adjectif ou d'un participe. D'après cela l'exemple ci-dessus est incorrect ; il faut dire : *celle qui était écrite, ou celle que vous avez écrite. Celle qui est aimable, et non celle aimable.*

Remarque. Si l'exemple de quelques bons écrivains semble autoriser les infractions à cette règle, cela ne doit jamais avoir lieu aux dépens de la clarté et du bon goût.

1210. — QUI TROP EMBRASSE MAL ÉTREINT. — Les pronoms *celui, celle*, sont quelquefois sous-entendus, surtout dans les sentences ou phrases proverbiales. Cette suppression donne plus d'énergie et de vivacité à l'expression.

§ V. — *Emploi des pronoms possessifs.*

1211. — EN RÉPONSE A LA *vôtre* DU 10 COURANT. — Cette phrase est incorrecte, parce que les pronoms possessifs doivent toujours se rapporter à un substantif exprimé précédemment. Il faut dire : *En réponse à votre lettre du....* Il en est de même de certaines locutions analogues encore usitées dans le style commercial, telle que : *J'ai reçu l'honneur de la vôtre ; Sans réponse à la mienne du..., etc.*

1212. — IL FAUT AIMER *les siens*. JE SUIS *des vôtres*. — Les pronoms possessifs pluriels s'emploient quelquefois sans relation avec un substantif précédent, lorsqu'ils servent à désigner les personnes de la même famille ou de la même société ; mais dans ce cas ils sont pris substantivement.

1213. — IL N'Y A PAS DE PLUS FORTE *tête* QUE *la vôtre*. — Lorsque certains substantifs, tels que *tête, épée, plume, etc.*,

sont employés, non pour désigner ces objets, mais la personne à laquelle ils appartiennent, on ne doit pas les remplacer par des pronoms possessifs, ce qui donnerait lieu à une équivoque, mais par les pronoms personnels ; sous ce rapport la phrase ci-dessus est incorrecte ; il faut dire : *Il n'y a pas de plus forte tête que vous*. On dira dans le même sens : *Il n'y a pas de plus belle plume, de meilleure épée que lui*.

§ VI. — Emploi des pronoms relatifs.

1214. — IL Y A UN CHEVAL CHEZ VOTRE FRÈRE *que* JE VEUX ACHETER. — Le pronom relatif se rapportant toujours au nom ou pronom qui le précède immédiatement, on ne doit jamais mettre un autre substantif entre ce pronom et le véritable antécédent, ce qui donnerait lieu à une équivoque. Dans cet exemple il fallait dire : *Il y a chez votre frère un cheval que je veux acheter*. Par la même raison on ne dira pas : *La bonté de Dieu DONT je connais la grandeur* ; mais bien : *Je connais la grandeur de la bonté de Dieu* (1142).

Le relatif pourrait être séparé de son antécédent s'il n'y avait aucune équivoque. Ex. : *C'est la main des ingrats qui blesse un cœur sensible* (LA HARPE).

1215. — L'HOMME EN PARLANT *qui* NE RÉFLÉCHIT PAS. — Cette phrase, sans être vicieuse, serait plus correcte si l'on disait : *L'homme qui, en parlant, ne réfléchit pas* ; parce que la clarté veut que le pronom relatif soit rapproché de son antécédent autant que la construction le permet, lors même que la phrase ne présente pas d'équivoque.

1216. — L'HOMME *qui* PARLE. LE CHEVAL *qui* MANGE. L'HOMME *à qui* JE PARLE. LE CHEVAL *auquel* JE DONNE A MANGER. — Lorsque le pronom *qui* n'est pas le complément d'une préposition, c'est-à-dire quand il est sujet, il se dit également des personnes, des animaux et des choses ; mais lorsqu'il est complément d'une préposition, il ne se dit que des personnes. En parlant des animaux et des choses on le remplace par *dont, où, duquel, auquel, dans lequel*, etc., suivant le sens. On ne pourrait pas dire : *le cheval A QUI je donne à manger*.

Les pronoms *qui, que, dont*, sont quelquefois remplacés par *lequel, laquelle*, etc., en parlant des personnes, quand il s'agit d'éviter une équivoque, comme dans ces phrases : *Le mari de votre sœur, AUQUEL j'ai parlé. Le mari de votre cousine, LEQUEL*

doit obtenir une place. Lorsque l'emploi de ces mots nuit à l'élégance, il vaut mieux employer une autre construction.

Les pronoms *qui, que, dont,* se disent des personnes et des choses ; mais le pronom *où* ne se dit que des choses. Ce vers de Racine n'est pas à imiter :

Il ne reste que moi
Où l'on découvre encor des vestiges d'un roi.

1216 bis. — ILS PERDIRENT TOUT : QUI LEURS HABITS, QUI LEURS CHAPEAUX, QUI LEURS SOULIERS. — Le pronom absolu *qui*, répété, est toujours du masculin singulier ; il signifie *celui-ci, celui-là*. C'est une tournure ancienne que les écrivains modernes rajeunissent quelquefois. Madame de Sévigné a écrit : *Qui lui présente des gâteaux, qui des châtaignes, qui des noisettes.*

Et La Fontaine :

...Certains saints,
Pour mieux vaquer à leurs pieux desseins,
Se séquestraient, vivaient comme des anges,
Qui çà, qui là, portant toujours leurs pas
En lieux cachés.

Qui peut s'employer comme substantif :

Les *quand, les qui, les quoi,* pleuvent de tous côtés,
Sifflent à son oreille, en tous lieux répétés. (VOLT.) (618-622).

1217. — C'EST LA RAISON POUR *quoi* IL FAUT PARTIR. — Le relatif *quoi* ne peut s'employer qu'après le pronom *ce* exprimé ou sous-entendu. Après un substantif il faut se servir de *lequel, laquelle,* etc. Ainsi l'on dira : *C'est la raison pour laquelle il faut partir,* et non : *C'est la raison pour quoi ;* tandis qu'on dira très bien : *C'est pourquoi il faut partir.*

1218. — DANS LE MOMENT *qu'*IL PARLAIT. DANS LE MOMENT *où* IL PARLAIT. — Ces deux expressions sont correctes : *que* et *où* sont mis pour *dans lequel ;* l'usage fait connaître celui des deux qui est préférable selon les circonstances. Ainsi l'on dit : *A l'heure qu'il est,* et *A l'heure où je vous ai vu.*

Dans cette phrase : *Du moment que cela vous plaît,* on ne pourrait pas dire : *Du moment où cela vous plaît,* parce que le *que* est ici une conjonction et non un pronom relatif.

1219. — QUI ÊTES-VOUS ? QUE FAITES-VOUS ? — *Qui* interrogatif s'emploie pour les personnes, et *que* pour les choses. D'après cela on dira : *Qui est-ce qui a dit cela ?* et non *Qu'est-ce qu'a dit cela ?* attendu que l'*i* du mot *qui* ne s'élide jamais.

Qu'êtes-vous? n'a pas le même sens que *Qui êtes-vous?* cela signifie *Que êtes-vous?* c'est-à-dire *Quelle chose êtes-vous? Quelle importance avez-vous?*

1220. — LE CHEVAL *que* J'AI VU *qui* COURAIT. — Les pronoms relatifs *qui* et *que* ne doivent point être répétés dans une même phrase pour exprimer le même rapport. Dans cet exemple *qui* et *que* se rapportent à *cheval*; il faut dire : *Le cheval que j'ai vu courir.*

1221. — J'AI LU AVEC PLAISIR CET OUVRAGE *qui* A ÉTÉ COMPOSÉ PAR UNE PERSONNE *qui* EST VERSÉE DANS LES SCIENCES *qui* ONT POUR OBJET L'ÉTUDE DE LA NATURE. — La répétition trop fréquente des relatifs *qui* et *que*, avec des rapports différents, et de la conjonction *que*, n'est pas contraire à la grammaire, mais elle rend la phrase traînante et produit un effet désagréable; c'est pourquoi on doit l'éviter autant que possible. L'exemple ci-dessus peut être ainsi rédigé : *J'ai lu avec plaisir cet ouvrage qui a été composé par une personne versée dans les sciences naturelles.* Au lieu de : *La chanson QUE j'ai entendu QUE vous chantiez*, on dira plus élégamment : *La chanson que je vous ai entendu chanter.*

1222. — IL VINT EN FRANCE *qu'*IL AVAIT DÉJÀ HABITÉE. IL DEMANDE JUSTICE *qu'*IL N'OBTIENDRA PAS. — Ces deux exemples sont incorrects, parce que : Les pronoms relatifs ne peuvent se rapporter à un substantif qui n'est pas déterminé par un article ou un adjectif déterminatif. Cependant on peut dire : *J'ai vu Paris QUE je connaissais déjà*, parce que les noms de villes s'emploient sans article (Voy. nos 1094 et 1196).

1223. — LA CHOSE *dont* JE PARLE. LA MAISON *d'où* JE SORS. — *Dont* marque simplement une idée de relation, et *d'où* une idée d'extraction. Par cette raison on dira : *Le danger DONT je l'ai préservé. Le danger d'où il est sorti. La ville DONT je suis près.*

Cependant, dans le sens de filiation et de descendance, on emploie *dont* et non *d'où*. Il faut dire : *La famille DONT je descends*, et non *d'où je descends*.

§ VII. — Emploi des pronoms indéfinis.

1224. — ILS ONT DONNÉ CHACUN *leur* OFFRANDE, OU *son* OFFRANDE. — Après le mot *chacun*, on met *leur* quand *chacun* précède immédiatement le régime direct du verbe, ou le régime indirect quand il n'y a pas de régime direct; comme dans : *Ils ont donné chacun LEUR offrande. Ils ont parlé chacun à LEUR*

tour. On emploie *son, sa, ses*, 1° quand le mot *chacun* est avant le verbe; comme dans : *Chacun a donné son offrande; Chacun parle à son tour*; 2° quand le régime direct du verbe est avant le mot *chacun*; comme dans : *Ils ont donné une offrande, chacun selon ses moyens*.

Si le verbe n'a aucun régime, ni direct ni indirect, on met indifféremment *leur* ou *son, sa, ses*. Ex. : *Les juges ont opéré chacun selon leurs lumières* ou *ses lumières* (Lavaux).

1225. — L'UN L'AUTRE; L'UN ET L'AUTRE. — *L'un l'autre* réveille une idée de réciprocité, comme dans : *Ils s'aiment l'un l'autre : l'un et l'autre*, une idée de simultanéité : *Ils travaillent l'un et l'autre*.

On emploie le singulier quand il ne s'agit que de deux individus, et le pluriel quand il s'agit d'un plus grand nombre : *Les fripons se trompent les uns les autres*.

Quand *l'un, l'autre*, sont employés séparément pour rappeler chacun un objet différent, *l'un* se rapporte à celui qui est énoncé le premier ou qui est le premier dans la pensée, *l'autre* se rapporte au second. Ex. : *La vérité est tellement liée à la justice qu'on ne peut porter atteinte à L'UNE sans préjudicier à L'AUTRE*.

1226. — LE BIEN D'AUTRUI; LE BIEN DES AUTRES. — Après une préposition on emploie indifféremment *autrui* ou *les autres* : c'est l'usage et le goût qui en décident. Cependant on doit préférer *les autres* quand ce mot est rappelé dans la proposition suivante par un pronom ou un autre mot. Ex. : *Ce que tu fais aux autres, tu dois l'attendre d'eux*.

1227. — ON AIME A SE VANTER DE CE QUI NOUS HONORE. — Le pronom *on* est quelquefois mis en rapport avec *nous* et *vous* quand ces derniers sont employés dans un sens général; dans ce cas ils ont le sens de pronoms indéfinis.

1228. — ON N'EST PAS SI SOTTE QU'ON EN A L'AIR. — On s'emploie quelquefois par euphémisme pour les pronoms *je, tu, il, nous, vous, ils*, quoique pris dans un sens déterminé. Cette tournure est délicate, en ce qu'elle permet de louer ou de blâmer sans s'adresser aux personnes, ou sans se désigner soi-même directement. Ex. : *On se dit ami des Français, et on les attaque indirectement*. (CHATEAUBRIAND.) — *Parlez; on vous écoute; pour je vous écoute*. Par l'emploi du pronom indéfini, on évite ce que le mot *je* a de trop personnel. (1230).

CHAPITRE IV

SYNTAXE DES VERBES

§ I. — *Emploi des personnes.*

1229. — MONSIEUR, VOULEZ-VOUS PERMETTRE ? — En français l'emploi de la deuxième personne du pluriel pour la deuxième personne du singulier est une marque de politesse, de respect ou simplement d'absence de familiarité. La deuxième personne du singulier est à la fois une marque d'affection que l'on n'emploie qu'avec ses amis, de simple familiarité, de mépris ou de haute considération. Il était d'usage autrefois, dans le grand monde, de tutoyer les domestiques pour leur faire sentir leur infériorité. Cette mode de mauvais goût est généralement passée aujourd'hui. Comme marque de haute distinction, la deuxième personne du singulier ne s'emploie qu'en poésie en parlant à Dieu ou à un souverain. Enfin la troisième personne du singulier, employée pour la deuxième, est une marque de respect envers des supérieurs, quels qu'ils soient : Sa Majesté veut-elle... — Madame la duchesse croit-elle... — Monsieur le comte désire-t-il... — Son Excellence remarquera... C'est aussi, dans certains cas, une marque de servilisme, de dépendance ou de grande infériorité. C'est la forme la plus respectueuse quand on s'adresse aux souverains ou à des personnages très supérieurs, ou de la part des gens de service à l'égard de leurs maîtres (1).

(1) Cet usage est loin d'être le même dans toutes les langues. Les Latins, les Grecs, les Hébreux, par exemple, n'employaient jamais que la deuxième personne du singulier en parlant à une seule personne. De nos jours, les Anglais emploient la deuxième personne du pluriel, en parlant à l'ami comme à l'étranger, à l'enfant au berceau comme à une grande personne. Ils ne se servent de la deuxième personne du singulier qu'en parlant à Dieu. Les quakers, secte de la religion anglicane, tutoient tout le monde.

En allemand, la deuxième personne du singulier est une marque de familiarité ; la deuxième du pluriel ne s'emploie qu'à l'égard des inférieurs et des personnes auxquelles on ne veut témoigner aucune considération ; la troisième du pluriel est la seule dont il soit permis de se servir en parlant à quiconque a droit à des égards.

1230. — NOUS; ARCHEVÊQUE DE PARIS, MANDONS ET ORDONNONS. — En français la première personne du pluriel s'emploie pour la première du singulier, 1^o comme marque de puissance de la part des autorités; 2^o comme signe de modestie de la part d'un auteur.

Dans le premier cas, celui qui parle résume en lui les divers membres de son administration; l'exemple ci-dessus signifie : *Moi, Archevêque de Paris, et les supérieurs de mon diocèse.* Dans le second cas un auteur dira par ex. : *Nous pensons qu'il en est ainsi*, ce qui veut dire : *Moi, et ceux que j'ai consultés*, pour ne pas se poser seul comme une autorité, et pour éviter ce que le *moi* et le *je* ont de trop personnel.

On emploie encore quelquefois la première personne du pluriel quand on se parle à soi-même. Ex. : *Tenons-nous sur nos gardes ; Voyons si nous sommes bien seul.*

§ II. — Du sujet.

1231. — L'ENFANT JOUE ET S'ENDORT. — Quand deux verbes sont au même temps, et que c'est la même personne qui fait l'action, le sujet du second verbe peut être sous-entendu. On l'exprime toujours si le second verbe est à la forme interrogative : *L'enfant se tait, s'endort-il?* (263).

Si le sujet est différent, il doit être exprimé avant chaque verbe. Ainsi l'on ne dira pas : *En quoi Napoléon réussit le mieux, fut d'avoir établi le règne des lois*; mais bien : *Ce en quoi, etc.*

On supprime souvent le sujet dans les sentences et phrases proverbiales : *Mieux vaut goudat debout qu'empereur enterré* (1108).

1232. — MON PÈRE IL EST MALADE. — Le sujet d'un verbe ne doit pas être répété sans nécessité; il faut dire simplement : *Mon père est malade.* Cette faute n'est guère faite que par les étrangers.

On dira cependant très bien dans un sens elliptique : *Mon père, il est malade*; c'est comme si l'on disait : *Vous me parlez de mon père, il est malade.* Dans ce cas, *père* n'est pas le sujet du verbe *être*, mais le complément d'une autre proposition.

1233. — MON PÈRE ÉTANT MALADE, IL NE POURRA VENIR. — Après un substantif suivi d'un participe présent, le pronom sujet du verbe peut être exprimé ou non. On l'exprime pour donner plus de clarté et d'énergie à l'expression.

1234. — CELUI QUI ÉTUDIE S'INSTRUIT. QUI A BU BOIRA. — Dans la première phrase, le sujet du verbe *instruire* est *celui*; *qui* est le sujet du verbe *étudier*; c'est comme si l'on disait : *Celui s'instruit qui étudie*. Dans la seconde, le sujet *celui* est sous-entendu; ce serait donc une faute de dire : *Celui qui étudie, il s'instruit*; *Qui a bu, il boira*, parce qu'on donnerait aux verbes *s'instruire* et *boire* un double sujet sans nécessité.

1235. — QUICONQUE FRÉQUENTE LES MAUVAIS SUJETS N'EST PAS ESTIMABLE. — Dans cette phrase, le sujet du verbe *être* est *celui*, qui se trouve, par contraction, dans *quiconque*. *Quiconque* est formé de deux mots latins, *qui* et *cunque*, et signifie *celui qui*; de sorte que le verbe *être* a pour sujet *celui*, exprimé par la finale *conque*, et *qui* est le sujet du verbe *fréquenter*; c'est comme si l'on disait : *Celui n'est pas estimable qui fréquente les mauvais sujets*. Telle est la raison pour laquelle on ne pourrait pas dire : *Quiconque fréquente les mauvais sujets il n'est pas estimable*.

1236. — LUI-MÊME A THÉMISTOCLE IL DONNA SON SUFFRAGE. — Le sujet d'un verbe est quelquefois répété dans les propositions explétives pour donner plus d'énergie à l'expression. C'est donc à tort que le vers ci-dessus est condamné par quelques grammairiens; on dit très bien : *Il donna lui-même son suffrage*; *Moi-même je lui servirai de père*.

1237. — DONNEZ-MOI CE QUI VOUS PLAIRA, OU CE QU'IL VOUS PLAIRA. — On peut dire des deux manières. Dans le premier cas, *ce* est régime direct du verbe *donner*, et *qui* sujet du verbe *plaire*. Dans le second, *ce qu'il* est mis pour *ce que il* et non *ce qui il*; *ce que* est régime direct du verbe *donner*, et le pronom indéfini *il* sujet du verbe *plaire* qui est alors impersonnel.

Si le second verbe est essentiellement impersonnel, il faut nécessairement *ce qu'il*, comme dans : *Je donnerai ce qu'il faudra*. S'il ne peut être employé impersonnellement, il faut dire *ce qui* si le sujet est un nom de chose, et *ce qu'il* si c'est un nom de personne. Ex. : *Je ne ferai pas ce qui vous déplaît*. *Je ferai tout ce qu'il voudra*.

§ III. — Du régime.

1238. — PRÉFÉRER LA MORT A UNE HONTEUSE SERVITUDE. — La place naturelle du régime direct est après le verbe, et celle du régime indirect après le régime direct : mais cet ordre est

souvent interverti soit par raison d'euphonie, soit pour éviter une équivoque. L'harmonie veut que le complément qui a le plus d'étendue, soit placé le dernier. Ex. : *Préférer à la servitude une mort qui vous couvre de gloire*, au lieu de : *Préférer une mort qui vous couvre de gloire à la servitude*. Par le second motif on ne dira pas : *Il faut ramener un esprit égaré par la douceur* ; mais : *Il faut ramener par la douceur un esprit égaré*.

1239. — NE VOUS INFORMEZ PAS CE QUE JE DEVIENDRAI. (RAC.) — Le même verbe ne peut avoir deux régimes directs ou deux régimes indirects différents. Dans l'exemple ci-dessus le verbe *informer* ayant pour régime direct *vous* et *ce*, il fallait dire : *Ne vous informez pas de ce que je deviendrai*.

1240. — C'EST A VOUS A QUI JE PARLE. — Quand le rapport entre un verbe et son régime est suffisamment indiqué, c'est quelquefois faire un pléonasme vicieux que de le répéter. Dans l'exemple ci-dessus il serait plus correct de dire : *C'est à vous que je parle* ; dans ce cas le mot *que* est une conjonction. On pourrait dire cependant aussi : *C'est à vous à qui je parle*, pour donner plus d'énergie à l'expression.

Par la même raison on dira : *C'est de vous qu'il s'agit* et non *dont il s'agit* ; *C'est à la ville que je vais* et non *où je vais*.

1241. — JE M'EN RAPPELLE. — Il ne faut pas donner à un verbe un autre régime que celui qu'il exige ; or, le verbe *se rappeler* veut un régime direct ; on dit : *se rappeler quelque chose* et non *de quelque chose* : il faut donc : *je me le rappelle*. *Je me rappelle d'avoir vu...* (Académie). Dans ces exemples la préposition *de* n'est pas essentielle au sens ; elle peut être supprimée, et n'empêche pas l'infinitif d'être le régime direct du verbe *se rappeler*. *De* remplace ici *que* ; c'est comme si l'on disait : *Je me rappelle que je l'ai vu*.

Par la même raison on doit dire : *Je leur ai pardonné*, et non *je les ai pardonnés* ; *Ils se sont nuï les uns aux autres* et non *les uns les autres*. Cependant, par une licence poétique, Racine a pu dire d'une manière elliptique : *Ne vous informez pas ce que je deviendrai*, pour *de ce que je deviendrai* ; *Qu'ai-je à me plaindre ?* pour *De quoi ai-je à me plaindre ?*

1242. — IL ATTAQUA ET S'EMPARA DE LA VILLE. — On ne peut donner le même régime à deux verbes qui en veulent un différent. Dans cet exemple il faut dire : *Il attaqua la ville et s'en empara*. Par la même raison on dira : *Ils entrent dans la ville*

et en sortent aussitôt et non : Ils entrent et sortent aussitôt de la ville.

1243. — IL APPREND A LIRE ET L'ÉCRITURE. — Lorsqu'un verbe a pour régime plusieurs parties liées par les conjonctions *et*, *ni*, *ou*, ces conjonctions ne peuvent unir que des parties semblables, c'est-à-dire deux substantifs ou deux verbes. Il faut dire : *Il apprend la lecture et l'écriture*, ou *il apprend à lire et à écrire*.

1244. — JE *les* AI FAIT SORTIR. JE *leur* AI FAIT COPIER UNE FABLE. — Le verbe *faire*, suivi d'un infinitif, veut un régime direct si cet infinitif est neutre, et un régime indirect si cet infinitif est suivi d'un régime direct. Ce serait donc une faute de dire : *Je les ai fait copier une fable*.

Cette règle s'applique également aux autres verbes, mais le verbe *faire* pourrait laisser de l'incertitude dans l'esprit.

Le verbe *laisser*, dans ce cas, peut avoir un régime direct ou indirect. Ainsi l'on peut dire : *Les fautes que je leur ai laissés commettre*, ou *que je les ai laissés commettre*. *C'est une affaire que je les ai laissés démêler ensemble*, ou *que je leur ai laissés démêler ensemble* (895).

1245. — C'EST FAIT DE MOI, OU C'EN EST FAIT DE MOI. — Ces deux locutions sont correctes, mais la seconde est préférable.

1246. — IL FALLAIT CACHER LA PÉNITENCE AVEC LE MÊME SOIN QU'ON A FAIT LES CRIMES (Bossuet). — Cette phrase est incorrecte, parce que : Quand le verbe *faire* est employé pour éviter la répétition du verbe précédent, il ne doit point avoir de régime direct après lui ; s'il doit y avoir un régime direct exprimé, il faut répéter le verbe ; dans l'exemple ci-dessus, il fallait dire : *avec le même soin qu'on eût caché les crimes*, ou *qu'on l'eût fait pour les crimes*.

1247. — LA VERTU EST LE SEUL BIEN QU'IL AIT HÉRITÉ DE SES PARENTS. — Quand le verbe *hériter* a deux régimes, le régime direct est donné à la chose et le régime indirect à la personne. Quand il n'en a qu'un, c'est toujours le régime indirect, soit pour la personne, soit pour la chose : *Il a hérité de son oncle* ; *Il a hérité de ses vertus*.

1248. — C'ÉTAIT UN BRUIT PAREIL AUX FLOTS QUI BRISENT CONTRE LE RIVAGE. — Le verbe *briser* peut être employé comme verbe intransitif en terme de marine (Acad.).

1249. — OUI, C'EST UN DIEU CACHÉ QUE LE DIEU QU'IL FAUT CROIRE (Racine). — Le verbe *croire* peut être actif dans ce sens.

1250. — **INVECTIVER QUELQU'UN.** — Le verbe *invectiver* est toujours neutre ; il faut dire : *Invectiver contre quelqu'un.*

1251. — **ON LUI LIA LES PIEDS, ON VOUS LE SUSPENDIT.** — Le pronom *vous*, dans cette phrase, n'est pas régime du verbe *suspendre*, mais d'un verbe sous-entendu. C'est un gallicisme qu'on pourrait traduire ainsi : *On le suspendit pour vous le faire voir.* Il en est de même du pronom *moi* dans ces autres phrases : *Arrêtez-moi donc ce coquin-là ; Donnez-moi donc les étrivières à ce petit polisson ; c'est-à-dire : Arrêtez donc pour moi... Donnez pour moi...*

§ IV. — *Prépositions qui précèdent le régime de certains verbes.*

1252. — **IL EST BATTU PAR TOUT LE MONDE. IL EST ESTIMÉ DE TOUT LE MONDE.** — Les verbes à la forme passive sont généralement suivis de la préposition *par* quand ils expriment une action, et de la préposition *de* quand ils expriment un sentiment ou une passion. Cependant on dit très bien : *Il est frappé d'apoplexie ; Il a été frappé de trois coups de couleau ; Il fut battu de verges.*

1253. — **IL CONTINUE à TRAVAILLER OU de TRAVAILLER.** — L'infinitif employé comme régime peut être précédé, suivant le sens, des prépositions *à* ou *de*, après les verbes : commencer, continuer, contraindre, défier, déterminer, s'efforcer, essayer, forcer, laisser, manquer, obliger, oublier, résoudre, s'empresser, solliciter, tarder, etc.

En poésie, et par euphonie, on emploie de préférence la préposition *de*.

La préposition *à* marque toujours un terme de tendance, d'aboutissement. La préposition *de*, au contraire, exprime un point de départ, d'éloignement, de restriction. D'après cela : *Il continue à travailler* se dirait de la continuation d'un travail dont on est occupé dans le moment, et que l'on ne discontinue pas ; *Il continue de travailler*, suppose une interruption, comme dans : *Il continue de travailler après s'être distrait* (Voyez syntaxe des prépositions : prép. *de*). (1392).

1254. — **JE CRAINS DE TOMBER.** — L'infinitif employé comme régime veut être précédé de la préposition *de* après les verbes : appréhender, craindre, dédaigner, se dépêcher, désespérer, détester, différer, discontinuer, empêcher, gager, regretter, sommer, soupçonner, sortir, tâcher, etc.

1255. — **IL AIME à RENDRE SERVICE.** — L'infinitif employé comme régime veut être précédé de la préposition *à* après les

verbes : aider, aimer, apprendre, aspirer, s'attendre, autoriser, balancer, consentir, encourager, exhorter, habituer, hésiter, inviter, s'obstiner, persister, renoncer, songer, etc.

1256. — JE DÉSIRES SORTIR OU DE SORTIR. — L'infinitif employé comme régime peut ou non être précédé de la préposition *de* après les verbes : désirer, détester, opérer, souhaiter.

1257. — IL AIME MIEUX JOUER QUE TRAVAILLER. — L'infinitif employé comme régime n'est précédé d'aucune préposition après les verbes : aimer mieux, compter, croire, daigner, devoir, entendre, faire, oser, pouvoir, prétendre, savoir, s'imaginer, vouloir, etc.

§ V. — *Différentes significations de certains verbes selon leur régime.*

1258. — AIDER QUELQU'UN. — *Aider quelqu'un* signifie l'assister ; *aider à quelqu'un*, c'est l'assister en partageant ses peines et ses efforts. Exemples : *J'aiderai cet homme de mon crédit. J'aiderai à cet homme à porter son fardeau.*

1259. — APPLAUDIR QUELQUE CHOSE. — *Applaudir quelqu'un* ou *quelque chose* se dit au propre de l'action même d'applaudir : *Applaudir un discours, applaudir un acteur. Applaudir à quelque chose* se dit au figuré de l'assentiment donné à une chose : *J'applaudis à votre dévouement.*

1260. — ASSURER QUELQUE CHOSE ; ASSURER QUELQU'UN ; ASSURER A QUELQU'UN. — *Assurer quelque chose*, c'est l'affirmer, ou la mettre sous la garantie d'une compagnie d'assurance ; *assurer quelqu'un*, c'est lui donner un témoignage. On dit aussi *assurer quelqu'un* à une compagnie d'assurance sur la vie. *Assurer à quelqu'un*, c'est lui donner pour certain qu'une chose est vraie. Exemples : *Assurer une maison. Assurez votre mari de mon respect. J'assurerai à votre mère qu'on est content de vous.*

1261. — ATTEINDRE QUELQUE CHOSE ; ATTEINDRE A QUELQUE CHOSE. — *Atteindre quelque chose* suppose qu'on y parvient naturellement et sans difficulté ; *Atteindre à quelque chose* suppose des efforts et des difficultés à surmonter. Exemples : *Atteindre un âge avancé. Atteindre à la cime d'un arbre.*

1262. — ECLAIRER QUELQU'UN ; ECLAIRER A QUELQU'UN. — *Éclairer quelqu'un* se dit au propre et au figuré, qu'il s'agisse de la lumière matérielle ou de la lumière de l'intelligence. *Éclairer à quelqu'un*, employé autrefois au sens propre, ne se dit plus. On dit : *Éclairez Monsieur. Éclairer une personne qui descend un escalier.* (Acad.)

1263. — EMPRUNTER A QUELQU'UN, OU DE QUELQU'UN. — *Emprunter à...*, c'est faire un emprunt; *emprunter de...*, c'est tenir de..., *tirer de...* Ex. : *Virgile emprunta ses descriptions à Homère. Les magistrats empruntent leur autorité du pouvoir.*

1264. — ENVIER QUELQUE CHOSE; ENVIER QUELQU'UN. — *Envier*, employé activement, se dit plus ordinairement des choses; *Porter envie à...*, ne se dit qu'en parlant des personnes. Cependant on dit très bien : *Tout le monde l'envie. Les gens en place sont ordinairement enviés.* (Acad.)

1265. — INSULTER QUELQU'UN; INSULTER A QUELQU'UN. — *Insulter quelqu'un*, c'est lui faire injure; *Insulter à quelqu'un*, c'est manquer aux égards auxquels il a droit. Exemples : *Vous avez insulté cet homme par vos paroles. Le riche égoïste insulte au pauvre par son faste.*

1266. JOINDRE A..., JOINDRE AVEC... — *Joindre à* signifie ajouter, unir. Ex. : *Joindre une chose à une autre. Joindre la modestie au mérite. Joindre avec...* n'est plus d'usage.

1267. — MÉLER A... MÉLER AVEC... — *Méler à...* signifie joindre, unir; *Méler avec...* signifie brouiller ensemble plusieurs choses. Exemples : *Méler l'agréable à l'utile. Méler l'eau avec le vin.*

1268. — NE FAIRE QUE... NE FAIRE QUE DE... *Ne faire que...* signifie que l'on fait une chose sans cesse; *Ne faire que de...* qu'on vient de la faire à l'instant. Exemples : *Il ne fait que sortir. Il ne fait que de sortir.*

1269. — PRENDRE GARDE A... PRENDRE GARDE DE... — *Prendre garde à faire une chose*, c'est tâcher de faire cette chose; *Prendre garde de faire une chose*, c'est tâcher de ne pas la faire. Exemples : *Prenez garde de tomber. Prenez garde à parler correctement.*

1270. — PRÉSIDER UNE CHOSE; PRÉSIDER A UNE CHOSE. — *Présider une chose*, c'est en avoir la présidence; *Présider à une chose*, c'est veiller à ce qu'elle se fasse, donner des soins à son exécution. Exemples : *Présider une assemblée. Présider à la levée des scellés.*

1271. — PRÉTENDRE QUELQUE CHOSE; PRÉTENDRE A QUELQUE CHOSE. — *Prétendre quelque chose* signifie demander, réclamer comme un droit; *prétendre à...* signifie aspirer à une chose. Exemples : *Je prétends que vous m'obéissiez. Ce prince prétend au trône.*

1272. — PRIER A DINER; PRIER DE DINER. — *Prier à dîner*

suppose une invitation préméditée et une certaine cérémonie ; *Prier de dîner* est plus instantané et plus sans façon : *Je suis allé le voir, il était à table et m'a prié de dîner avec lui.* — *Je suis prié à dîner pour dimanche prochain.* On dit : *On l'a prié de la noce, de la fête.*

1273. — SE RANGER A CÔTÉ..., OU DU CÔTÉ DE... — *Se ranger à côté de...* signifie littéralement se mettre à côté d'une chose ; *Se ranger du côté de...* veut dire se mettre dans la direction d'une chose, dans le parti d'une personne. On peut être du côté d'une personne et d'une maison sans être à côté de la personne ou de la maison.

1274. — SAIGNER DU NEZ ; SAIGNER AU NEZ. — *Saigner du nez* se dit au propre d'une personne qui perd du sang par le nez, et au figuré de quelqu'un qui manque de courage, qui est comme effrayé de voir son sang couler d'une blessure sans conséquence. *Saigner au nez* se disait autrefois dans le sens propre ; aujourd'hui on ne l'emploie dans aucune acception. (Acad.)

1275. — SATISFAIRE QUELQU'UN ; SATISFAIRE A QUELQUE CHOSE. — *Satisfaire*, actif, signifie *contenter* ; *Satisfaire à...* signifie remplir une obligation ; dans ce dernier cas, il ne se dit que des choses. Exemples : *Satisfaire ses créanciers, ses passions, sa vue, ses goûts, ses penchants. Satisfaire à la loi.*

1276. — SERVIR A... SERVIR DE... — *Servir à...* signifie être utile, être destiné à tel usage. *Servir de...* signifie tenir lieu de... tenir la place de... Ex. : *Ce bateau sert à passer la rivière. Il m'a servi de père. Cela ne sert à rien ou ne sert de rien.* Cette dernière expression marque une inutilité plus absolue. (Acad.)

1277. — SUCCOMBER A... SUCCOMBER SOUS... — *Succomber à...* signifie céder à... se laisser aller à.. ; *Succomber sous...* c'est ployer sous quelque chose. Exemples : *Succomber à la douleur. Succomber sous le faix.*

1278. — SUPPLÉER QUELQUE CHOSE ; SUPPLÉER A QUELQUE CHOSE. — *Suppléer quelque chose* ou *quelqu'un*, c'est ajouter ce qui manque à une chose, fournir le surplus, remplacer une personne. *Suppléer à...* c'est tenir lieu d'une chose en fournissant un équivalent ; il ne se dit que des choses. Exemples : *Suppléer ce qui manque dans un ouvrage. Suppléer quelqu'un dans ses fonctions. Suppléer au baptême par l'ondoiement. La valeur supplée au nombre. Dans les arts, le travail ne peut suppléer au génie.* (Acad.)

§ VI. — *Emploi des Auxiliaires.*

1279. — IL A ÉTUDIÉ. IL A DORMI. IL EST ALLÉ. — Tous les verbes actifs se conjuguent avec l'auxiliaire *avoir*. A l'égard des verbes neutres, la plupart prennent aussi l'auxiliaire *avoir*; quelques-uns seulement se conjuguent toujours avec *être*; ce sont : *aller, arriver, échoir, mourir, naître, partir, venir*, etc.

1280. — J'AI SORTI CE MEUBLE. JE SUIS SORTI HIER. — Les verbes qui peuvent être actifs ou neutres, selon le sens, se conjuguent avec *avoir* quand ils sont actifs, et avec *être* quand ils sont neutres : tels sont : *sortir, entrer, accoucher, passer*, etc.

Certains verbes neutres peuvent se conjuguer avec *être* ou *avoir* selon le sens. Ils prennent *avoir* quand ils expriment une action passée, et *être* quand ils expriment un état présent. Tels sont : *convenir, courir, accourir, croître, décamper, décider, dégénérer, demeurer, descendre, disparaître, déchoir, grandir, monter, passer, périr, rajeunir, rester, sonner, tomber, vieillir*, etc.

Remarque. La locution : *La fièvre est cessée depuis hier*, citée dans plusieurs grammairiens à l'appui de cette règle, n'est plus en usage ; on dit : *La fièvre a cessé*. Raynouard, dans *les Templiers*, a dit : *Mais il n'était plus temps .. les chants avaient cessé*. Racine ne dirait plus aujourd'hui : *Et du Dieu d'Israël les fêtes sont cessées*.

1281. — CETTE FAUTE M'A ÉCHAPPÉ. CETTE FAUTE M'EST ÉCHAPPÉE. — On dit qu'une faute *a échappé* quand on ne l'a pas remarquée, et qu'elle *est échappée* quand on l'a faite par inadvertance. Dans le même sens on dira : *Ce vase m'est échappé des mains. Cette étoile a échappé aux observations des astronomes*.

1282. — VOTRE PROPOSITION M'A CONVENU. JE SUIS CONVENU DU PRIX. — *Convenir* se conjugue avec *avoir* quand il signifie *être convenable*, et avec *être* dans le sens de *tomber d'accord*.

1283. — IL A DEMEURÉ A PARIS. VINGT HOMMES SONT DEMEURÉS SUR LE CHAMP DE BATAILLE. — *Demeurer* se conjugue avec *avoir* dans le sens d'*habiter*, et avec *être* quand il exprime un état permanent.

1284. — CET HOMME A EXPIRÉ. LE BAIL EST EXPIRÉ. — *Expirer* se conjugue avec *avoir* en parlant des personnes, et avec *être* en parlant des choses.

Racine a dit par ellipse et par licence poétique : *A ces mots ce héros expiré, pour ayant expiré.*

1285. — LES SCIENCES ONT LANGUI ET SONT ENTIÈREMENT TOMBÉES SOUS LES PRINCES QUI LES ONT DÉDAIGNÉES. — Lorsque deux verbes qui se suivent veulent des auxiliaires différents, l'un des deux auxiliaires ne peut être sous-entendu, ce qui pourrait faire supposer que les deux verbes ont le même auxiliaire. Ce serait donc une faute de dire : *Les sciences ont languie et entièrement tombé.*

§ VII. — *Emploi des temps de l'infinitif et du conditionnel.*

1286. — ILS MONTENT A L'ASSAUT, PRENNENT LA VILLE ET LA DÉTRUISENT DE FOND EN COMBLE. — On emploie quelquefois le présent pour exprimer une chose passée, parce que la personne qui parle se transporte par la pensée au moment où se passait l'action, et la considère comme présente. Cette tournure donne souvent à la phrase plus de rapidité et d'énergie. Dans ce cas, s'il y a plusieurs verbes, ils doivent être tous au même temps; ce serait une faute de dire : *Ils prennent la ville et la détruiraient de fond en comble.* Cependant on peut dire indifféremment : *C'est ou ce fut Boileau qui le premier enseigna l'art de toujours parler correctement.*

1287. — IL ARRIVE DEMAIN. — Le présent peut exprimer un acte habituel, comme dans : *Ce marchand vend bon marché;* une simultanéité, comme dans : *Nous aimons et nous estimons les honnêtes gens;* une antériorité, comme dans : *David prend sa fronde et tue Goliath du premier coup;* une postériorité ou un futur, comme dans : *Je puis vous le donner demain; arrive ce qui pourra.* L'emploi du présent pour le futur donne souvent plus de vivacité et d'énergie.

Dans cette phrase : *C'est là que nous nous réunirons demain,* le présent *c'est là* n'est pas mis pour un futur, et l'on ne pourrait pas dire *ce sera là,* attendu que le verbe *être* exprime l'existence du lieu où l'on se réunira, et que ce lieu existe au moment où l'on parle.

1288. — JE SAVAIS QUE MON FRÈRE ÉTAIT ARRIVÉ. JE VOUS AI DIT QUE LA SAGESSE ÉTAIT UTILE AU BONHEUR. — L'imparfait ne peut être employé pour le présent quand on veut exprimer une action présente au moment où l'on parle, ou une vérité constante. Dans les deux exemples ci-dessus, il faut : *Mon frère est arrivé,* parce qu'il l'est au moment présent ; *la sagesse est utile,*

parce qu'elle l'est toujours : avec l'imparfait cela voudrait dire que la sagesse était utile autrefois, mais qu'elle ne l'est plus aujourd'hui.

1289. — JE LE VIS HIER, JE L'AI VU CE MATIN, CETTE SEMAINE. J'AI LU CET OUVRAGE. — Le passé défini s'emploie pour exprimer une action faite dans une période déterminée et entièrement écoulée ; le passé indéfini exprime une action faite dans une période non écoulée, ou dans un temps non déterminé.

Le passé indéfini peut être employé pour le passé défini ; mais le passé défini ne peut l'être pour le passé indéfini. On peut dire : *Je le vis* ou *je l'ai vu hier pour la première fois* ; mais on ne dira pas : *Je le vis aujourd'hui*, ni *je lus cet ouvrage* sans déterminer le temps.

1290. — J'AI SU QUE VOUS aviez été MALADE. — On ne peut employer le plus-que-parfait pour le passé indéfini quand on veut exprimer un passé vague, et sans indiquer que l'action avait eu lieu antérieurement à celle qui est exprimée par le premier verbe. Dans l'exemple ci-dessus, il faut dire : *J'ai su que vous avez été malade*.

1291. — ON M'A DIT QUE VOUS iriez DEMAIN A LA CAMPAGNE. — On ne peut employer le conditionnel pour le futur lorsqu'il n'y a pas une condition exprimée ou clairement sous-entendue. Dans l'exemple ci-dessus, il faut : *On m'a dit que vous irez demain à la campagne*.

Quelques grammairiens pensent qu'on peut dire indifféremment : *Il m'a dit qu'il viendra* ou *qu'il viendrait demain* ; *Jésus-Christ a promis qu'il viendra*, ou *qu'il viendrait juger les vivants et les morts*.

1292. — SI JE N'AVAIS PAS FUI, JE PÉRISSE, OU J'AURAI PÉRI. — L'imparfait de l'indicatif est quelquefois employé pour le conditionnel composé : cette tournure est souvent plus énergique.

1293. — SI JE SAVAIS LIRE, J'AURAI UNE PLACE. J'IGNORE S'IL Y CONSENTIRAIT. — Lorsque la conjonction *si* est mise pour *supposé que*, le verbe qui la suit immédiatement se met à l'indicatif et non au conditionnel. Il se met au présent s'il y a affirmation : *Je le ferai si vous l'ordonnez* ; à l'imparfait ou au plus-que-parfait s'il y a incertitude : *Je le ferais si vous l'ordonniez* ; *Si je voulais, je le pourrais* ; *Si j'avais su lire, j'aurais ou j'aurais eu une place*. Au lieu du plus-que-parfait, on peut aussi employer le second conditionnel passé : *Si j'eusse su lire*. Dans : *J'ignore s'il y consentirait*, le second verbe est

au conditionnel et non à l'indicatif, parce que *si* n'est pas mis pour *supposé que*.

Remarque. 1° L'emploi de l'indicatif au lieu du conditionnel est un gallicisme; c'est pourquoi les étrangers sont portés à dire logiquement : *si je saurais lire ; si j'aurais su lire*.

2° Quelques grammairiens prétendent que dans : *Si j'eusse su lire*, le verbe est au plus-que-parfait du subjonctif, et non au second conditionnel passé.

1294. — AURIEZ-VOUS FAIT CELA SANS MON AVIS? — Lorsqu'on interroge au conditionnel passé, on doit employer la première forme et non la seconde. Ce serait une faute de dire : *Eussiez-vous fait cela sans mon avis?* Cependant le second conditionnel passé peut s'employer à la forme interrogative quand il n'y a pas d'interrogation dans la pensée, comme dans : *Eussiez-vous fait ce que vous dites, vous n'en seriez pas moins coupable.*

1295. — J'AURAIS CRU QUE VOUS SERIEZ VENU CE SOIR. — Le passé du conditionnel ne doit pas s'employer pour le présent quand il s'agit d'un temps réellement présent. Dans l'exemple ci-dessus, il faut : *J'aurais cru que vous viendriez ce soir ;* mais on dira avec le passé : *J'aurais cru que vous seriez venu hier.*

1296. — JE SAVAIS, JE SUS, J'AI SU, J'AVAIS SU QUE VOUS DANSERIEZ AU BAL. — Lorsque deux verbes sont unis par la conjonction *que*, et que le premier est à un temps passé de l'indicatif, le second se met au présent du conditionnel pour marquer une action future par rapport au premier verbe, mais passée par rapport au moment où l'on parle.

1297. — JE VOUS PRIERAIS D'AVOIR LA BONTÉ DE VENIR. — Le présent du conditionnel peut s'employer pour le présent de l'indicatif, mais alors il y a une proposition conditionnelle sous-entendue : *Si vous le voulez ; si cela ne vous dérange pas.* Cette tournure marque plus de déférence, et a un sens moins absolu que si l'on disait : *Je vous prie ;* cependant il n'en faut pas faire abus.

1298. — JE NE SAURAI VOUS DIRE S'IL PLEUT. — Le présent du conditionnel du verbe *savoir* s'emploie quelquefois pour le présent de l'indicatif du verbe *pouvoir*.

§ VIII. — Emploi du mode subjonctif.

1299. — On emploie le subjonctif après les verbes qui ex-

priment le doute, le désir, la crainte, la volonté, la prière, le commandement; après certaines conjonctions, et en général dans les phrases qui marquent l'incertitude.

1300. — Il y a des mots qui veulent toujours le verbe subordonné au subjonctif, et d'autres qui le veulent tantôt au subjonctif, tantôt à l'indicatif ou au conditionnel, selon que l'action est positive ou douteuse.

1301. — JE CRAINS QU'IL NE VIENNE. — Les verbes qui veulent toujours le verbe subordonné au subjonctif sont : appréhender, avoir peur, avoir besoin, chercher, craindre, demander, désespérer, disconvenir, douter, empêcher, nier, redouter, regretter, trembler, vouloir, etc., et tous ceux qui expriment une incertitude dans l'action du second verbe (1).

1302. — J'EXIGE QUE TU SOIS ATTENTIF. ON EXIGEA DES ENNEMIS QU'ILS LIVRERAIENT DES OTAGES. — Les verbes qui ne veulent le verbe subordonné qu'accidentellement au subjonctif sont en général ceux qui peuvent exprimer, par rapport au second verbe, une action tantôt douteuse, tantôt certaine. Tels sont : arrêter, attendre, décider, dire, entendre, exiger, ignorer, ordonner, se plaindre, prétendre, résoudre, supposer, tenir, etc.

1303. — JE VOUS ÉCRIS AFIN QUE VOUS VENIEZ. — Les conjonctions, locutions conjonctives et autres expressions qui régissent toujours le subjonctif sont : afin que, à moins que, avant que, bien que, de crainte que, de peur que, en cas que, encore que, loin que, nonobstant que, non pas que, non que, ou que, pour que, pourvu que, que, quel que, quelque...que, qui que, quoique, quoi que, sans que, si tant est que, soit que.

D'après cette règle Fénelon a eu tort de dire : *Quelques bons conseils que donnèrent les vieillards*; il fallait dire : *qu'aient donnés, ou que donnassent les vieillards*.

La conjonction *que*, employée seule, est quelquefois mise par syllepse pour *afin que, à moins que, avant que, il faut que, etc.* Ex. : *Je ne vous quitte point que vous ne m'ayez répondu, c'est-à-dire avant que vous ne m'ayez répondu.*

1304. — TOUT AUTEUR QUE JE SOIS. TOUT AVEUGLE QU'IL EST. — Les conjonctions et autres expressions qui ne régissent qu'accidentellement le subjonctif sont : de façon que, de manière que, de sorte que, jusqu'à ce que, si ce n'est que, sinon

(1) Pour l'emploi de la particule *ne*, voyez le paragraphe spécial à la syntaxe des adverbes.

que, tout... que, tel que. On dit : *Parlez de manière qu'on vous entende. Il a crié de manière qu'on l'a entendu.*

Rien que veut le subjonctif, et *rien de ce que* veut l'indicatif ; on dit : *Il n'est rien que je ne fasse*, et *Rien de ce que je fais ne réussit.*

De ce qui, de ce que veulent l'indicatif, tandis que le *que* seul veut le subjonctif : *Je suis content de ce qui est arrivé. Je suis satisfait de ce que vous faites. Je suis satisfait que vous fassiez vos affaires.*

Remarque. Il ne faut pas confondre *tel que* et *quel que* ; cette dernière locution veut toujours le subjonctif. *Un trône, quel qu'il soit, n'est pas à dédaigner. Envoyez-le moi tel qu'il est. Un valet tel qu'il soit, sera toujours un valet.* Avec le subjonctif, *quel que* est préférable à *tel que* (1156).

1305. — JE NE CROIS PAS QU'IL VIENNE. JE CROIS QU'IL VIENDRA. — Après une proposition négative, le verbe subordonné se met généralement au subjonctif. Cependant dans quelques cas on le met à l'indicatif ou au conditionnel si l'action qu'il exprime n'offre aucun doute. Ainsi l'on dira : *Sa lettre ne me dit pas qu'il soit malade, ou qu'il est malade. Je n'espérais pas qu'il revint, ou qu'il reviendrait si tôt.*

1306. — OUBLIEZ-VOUS QU'IL EST VOTRE PÈRE ? CROYEZ-VOUS QU'IL SOIT VOTRE AMI ? — Après une proposition interrogative, le verbe subordonné se met au subjonctif si l'action est douteuse, et à l'indicatif si l'action est certaine.

Dans cette phrase : *Quel est l'homme qui n'a pas une trop haute idée de lui-même ?* quoique l'on interroge, le premier verbe n'étant pas à la forme interrogative, et le verbe subordonné n'étant précédé d'aucun des mots qui régissent le subjonctif, on emploie l'indicatif.

1307. — IL FAUT QUE JE SACHE. IL EST JUSTE QU'IL SOIT PUNI. — Les verbes impersonnels, ou employés impersonnellement, veulent généralement le verbe subordonné au subjonctif ; excepté : *Il me semble, il y a, il paraît, il résulte, il est certain, il est sûr, il est vrai, il appert, il s'ensuit*, qui veulent l'indicatif ; mais s'ils sont à la forme négative, ils veulent le subjonctif : *Il me semble que vous êtes malade. Il ne me semble pas que vous soyez malade.*

Quelquefois le verbe impersonnel est sous-entendu : *Venez, que je vous dise une nouvelle*, est mis pour : *Venez, il faut que je vous dise une nouvelle.*

D'après cette règle, La Fontaine a eu tort de dire : *C'est dommage que tu n'es point entré* ; il faudrait : *que tu ne sois point entré*. On dira également avec le subjonctif : *Il n'y a personne qui ne croie en Dieu*, et non *qui ne croit en Dieu*.

S'il est vrai que veut l'indicatif ou le subjonctif selon le sens : *S'il est vrai que vous êtes*, ou *que vous soyez malade*.

1308. — C'EST LE SEUL QUI FASSE SON DEVOIR. — On emploie le subjonctif après les pronoms relatifs *qui*, *que*, *dont*, *où*, précédés de *le seul*, *l'unique*, *le peu*, *le premier*, *le dernier*, d'un superlatif relatif, ou d'un verbe dont l'action présente quelque chose de douteux. Exemples : *C'est l'unique secours que je puisse vous donner*. *Homère est le premier poète qui ait paru en Grèce*. *Il y a peu de personnes qui sachent bien lire*. *C'est le plus honnête homme que je connaisse*. *Je veux quelqu'un dont on me dise du bien*. Mais on dira avec l'indicatif, quand l'action est certaine : *La première personne que j'ai rencontrée c'est vous*. *Le peu de soin que vous avez pris de cette affaire*.

1309. — J'IGNORAIS QUE VOUS FUSSIEZ A PARIS. JE N'IGNORE PAS QUE VOUS ÊTES A PARIS. — Le verbe *ignorer*, à la forme affirmative, veut le second verbe au subjonctif ; s'il est à la forme négative, il le veut à l'indicatif.

La raison en est qu'*ignorer* signifiant *ne pas savoir*, exprime par lui-même une idée négative quand il est à la forme affirmative ; tandis que quand il est à la forme négative, il exprime une affirmation, puisque *ne pas ignorer* c'est *savoir* ; et attendu que dans ce cas l'action du second verbe est certaine, on met celui-ci à l'indicatif. Il en est de même de *dissimuler*.

Le verbe *ignorer* suivi du relatif *qui* ou de *ce que*, veut toujours le verbe suivant à l'indicatif : *J'ignore qui vous êtes* ; *J'ignore ce que vous faites*.

1310. — J'ORDONNE QUE MON FILS AILLE EN CLASSE. LE GÉNÉRAL A ORDONNÉ QUE CE RÉGIMENT SE RENDRA A PARIS. — *Ordonner*, dans le sens de *commander*, régit le subjonctif ; dans le sens de *rendre une ordonnance*, *prescrire un règlement*, il veut l'indicatif.

1311. — JE DOUTE QU'IL VIENNE. JE ME DOUTE QU'IL VIENDRA. — Le verbe *douter* régit toujours le subjonctif ; mais quand il est pronominal, il veut l'indicatif.

1312. — C'EST A TORT QU'IL SE PLAINT QUE VOUS L'AYEZ TROMPÉ. JE ME PLAINS DE CE QUE VOUS M'AVEZ TROMPÉ. — Le verbe *se plaindre* régit le subjonctif quand la plainte n'est pas fondée, et

l'indicatif quand elle est fondée; dans ce cas on remplace *que* par *de ce que*.

1313. — PRENEZ GARDE QU'ON NE SORTE. PRENEZ GARDE QU'ON VA COMMENCER. — *Prendre garde*, signifiant *faire attention qu'une chose n'ait pas lieu*, régit le subjonctif avec la particule *ne*. Lorsqu'il signifie *remarquer*, il veut l'indicatif sans la particule *ne*, parce que, dans ce cas, l'action du second verbe est certaine.

1314. — FASSE LE CIEL QU'IL NE MEURE PAS ! — Une phrase peut quelquefois commencer par un subjonctif, surtout dans les exclamations, parce que, dans ce cas, il y a inversion, ou ellipse du premier verbe et de la conjonction *que*. *Fasse le ciel* est mis pour : *Je désire que le ciel fasse*. *Puissiez-vous m'entendre*, pour : *Je désire que vous puissiez m'entendre*. *Dussé-je en perdre la tête*, pour : *Lors même qu'il faudrait que je dusse en perdre la tête*. *Je ne sache rien qui puisse m'arriver de pis*, pour : *Il n'est rien que je ne sache*, etc.

1315. — J'HABITERAI UN PAYS QUI ME PLAISE, OU QUI ME PLAÎT. — Cette phrase présente deux acceptions selon qu'on emploie le subjonctif ou l'indicatif. Avec le subjonctif on veut parler d'un pays indéterminé; on dit seulement qu'on veut en habiter un qui plaise. Avec l'indicatif on parle d'un pays que l'on connaît et que l'on sait positivement devoir plaire.

§ IX. — *Emploi des temps du subjonctif.*

1316. — JE DEMANDE, JE DEMANDERAI, J'AURAI DEMANDÉ QU'IL VIENNE. — Lorsque le premier verbe est au présent de l'indicatif, au futur simple, ou au futur antérieur, le second verbe se met au présent du subjonctif, s'il exprime une action présente ou future par rapport au premier verbe.

1317. — JE VOULAIS QUE TU ÉCRIVISSES. — Lorsque le premier verbe est à l'imparfait de l'indicatif, à l'un des passés, au plus-que-parfait, ou à l'un des temps du conditionnel, le second verbe se met à l'imparfait du subjonctif s'il exprime une action présente ou future par rapport au premier verbe. D'après cette règle on dira : *J'exigeai, j'ai exigé qu'il travaillât*. *J'avais demandé qu'il chantât*. *Je désirerais, j'aurais désiré que nous allussions le voir* (1).

(1) Le mode conditionnel nous paraît faire partie du subjonctif sous des formes différentes. *Il jouerait s'il avait de l'argent*. *Croyez-vous*

4318. — IL M'A TRAHİ, IL M'AURAIT TRAHİ, QUOIQ'IL SOIT MON AMI. — On emploie quelquefois le présent du subjonctif, quel que soit le temps du premier verbe, quand l'action exprimée par le verbe au subjonctif a lieu au moment où l'on parle, ou a lieu dans tous les temps.

4319. — IL FAUT, IL FAUDRA, IL AURA FALLU QUE NOUS AYONS TERMINÉ. — Lorsque le premier verbe est au présent de l'indicatif, au futur simple ou au futur antérieur, le second verbe se met au parfait du subjonctif, s'il exprime une action passée par rapport au premier verbe.

4320. — J'IGNORAI QU'IL *eût* DEMEURÉ A PARIS. — Lorsque le premier verbe est à l'imparfait de l'indicatif, à l'un des passés, au plus-que-parfait, ou à l'un des temps du conditionnel, le second verbe se met au plus-que-parfait du subjonctif, s'il exprime une action passée par rapport au premier verbe. D'après cela on dira : *Je désirerais, j'ai désiré que tu fusses arrivé avant moi. J'avais demandé qu'il fût renvoyé la semaine passée. Je désirerais, j'aurais désiré que nous fussions allés nous promener.*

4321. — JE NE CROIS PAS QU'IL OBTÎNT, OU QU'IL EÛT OBTENU CETTE PLACE SANS VOTRE PROTECTION. — On emploie quelquefois l'imparfait du subjonctif au lieu du présent, et le plus-que-parfait au lieu du passé, après un présent ou un futur, si le verbe au subjonctif est suivi d'une expression conditionnelle.

4322. — De ce qui précède on peut conclure que : Le présent et l'imparfait du subjonctif expriment une action présente ou future, le parfait et le plus-que-parfait une action passée, par rapport au premier verbe.

§ X. — *Emploi de l'infinitif.*

4323. — JE PENSE ALLER A LA CAMPAGNE. — Quand deux verbes qui se suivent ont le même sujet, c'est-à-dire quand c'est la même personne qui fait l'action exprimée par les deux verbes, le second se met à l'infinitif pour plus de rapidité ; cependant l'emploi d'un autre mode est quelquefois plus affirmatif, comme dans : *Je pense que j'irai à la campagne.*

4324. — IL VAUT MIEUX ÊTRE MALHEUREUX QUE CRIMINEL. — Quand deux verbes qui se suivent n'ont pas le même sujet, le

qu'il jouât s'il avait de l'argent ? Dans quelques provinces de France on emploie le conditionnel au lieu de l'imparfait du subjonctif ; on dit : *Je voudrais qu'il viendrait*, au lieu de *Je voudrais qu'il vint*.

second se met de préférence à l'infinitif toutes les fois que l'emploi de ce mode n'ôte rien à la clarté, parce qu'il rend l'expression plus rapide. *Il vaut mieux qu'on soit malheureux que criminel*, serait une expression moins vive mais plus énergique.

1325. — JE CROIS POUVOIR ALLER VOIR COURIR LES CHEVAUX. — On peut mettre deux infinitifs de suite, mais on doit éviter d'en mettre un plus grand nombre, parce que cela rend la phrase diffuse et désagréable à l'oreille. Dans l'exemple ci-dessus, on peut dire : *Je crois que je pourrai aller voir la course des chevaux*.

1326. — LA VIE EST TROP COURTE POUR SE HAÏR. — On doit éviter d'employer l'infinitif toutes les fois qu'il rend la phrase ambiguë ou équivoque ; c'est-à-dire lorsqu'étant régime il ne se rapporte pas clairement au sujet de la phrase. Dans l'exemple ci-dessus, il fallait dire : *La vie est trop courte pour qu'on se haïsse*.

Nota. Pour l'emploi des prépositions qui précèdent l'infinitif régime de certains verbes, voy. n^{os} 1252 et suiv.

§ XI. — *Emploi et différence synonymique de certains verbes.*

1327. — ABÎMER. — Ce verbe signifie, dans le sens propre, *précipiter dans un abîme*. Quelques grammairiens en condamnent l'emploi dans le sens familier de *gâter, détériorer* ; cependant l'Académie l'autorise dans cette acception ; elle dit : *La pluie a abîmé mon chapeau. L'ouragan a abîmé les blés*.

1328. — ANOBLIR ; ENNOBLIR. — Ces deux mots n'ont pas la même signification. *Anoblir* signifie rendre noble, donner des titres de noblesse. *Le roi pouvait anoblir un roturier*. *Ennobler* signifie rendre plus éclatant, plus digne : *La vertu ennoblit la conduite*.

1329. — COASSER ; CROASSER. — *Coasser* se dit du cri de la grenouille, et *croasser* de celui du corbeau.

1330. — CONSUMER ; CONSOMMER. — Ces deux mots présentent l'idée de destruction. *Consumer* présente l'idée d'une destruction pure et simple, abstraction faite de tout autre rapport. *Consommer* suppose une destruction utile ou nécessaire. Il se dit aussi dans le sens absolu d'achever, d'exécuter. Exemples : *Le feu consume le bois. La rouille consume le fer. On con-*

somme beaucoup de vivres et de bois dans cette maison. Cet assassin a consommé son crime. Voltaire a dit : Je peux donc jusqu'au bout consommer la fureur.

Le bouillon appelé *consommé* est ainsi nommé, parce qu'il s'est réduit par la cuisson en se bonifiant, et qu'il est pour ainsi dire achevé.

Le substantif de *consommé* est *consommation*; celui de *consumé* est *consomption*, qui ne s'emploie guère qu'en parlant de l'amaigrissement produit par la phthisie pulmonaire.

1331. — ESPÉRER; PROMETTRE; COMPTER. — Ces trois verbes réveillant l'idée d'une chose future ne doivent jamais être suivis d'un temps présent ou passé. Ce serait donc une faute de dire : *J'espère que vous faites des progrès; Je vous promets que je travaille; Je compte que vous employez bien votre temps.* Si l'on veut exprimer un présent, il faut dire : *Je crois que vous faites des progrès; Je vous assure que je travaille; Je pense que vous employez bien votre temps;* mais on dira très bien : *Je vous promets de dire la vérité,* parce qu'il s'agit d'une chose à venir.

1332. — ÊTRE. — *Dix et dix sont vingt.* — Dans la supputation des nombres on doit employer le verbe *faire* et non le verbe *être*; il faut dire : *Dix et dix font vingt.*

Le verbe *être* ne doit pas s'employer pour le verbe *aller*. *Avoir été* suppose l'état, *être allé* suppose l'action. Ainsi : *Il est allé à la campagne* signifie que la personne est en route pour la campagne; *Il a été à la campagne* signifie qu'elle en est revenue. Par la même raison, *je fus* ne s'emploie plus pour *j'allai*.

1333. — ÉVEILLER, RÉVEILLER. — Ces deux mots signifient également faire cesser le sommeil; mais le second suppose plus d'efforts que le premier, et une sorte de réitération. Selon l'abbé Girard, « *éveiller* est d'un plus fréquent usage dans le sens littéral, et *réveiller* dans le sens figuré; » d'où il suit que dans la phrase suivante et dans les analogues : *Ce mot éveille, ou réveille une idée de pluralité,* il est préférable d'employer *réveiller*. On dit : *Eveiller des soupçons* pour faire naître des soupçons, et *réveiller des soupçons* pour faire renaître des soupçons.

1334. — ÉVITER. — *Éviter* signifie se détourner, fuir, et ne doit point être employé dans le sens d'*épargner*. Ce serait donc

une faute de dire : *Je vous éviterai cette peine* ; il faut dire : *Je vous épargnerai cette peine*.

1335. — FIXER. — *Fixer* signifie arrêter, rendre stable, et ne doit point s'employer dans le sens de *regarder*. C'est pourquoi ne dites pas : *L'aigle fixe le soleil* ; *Pourquoi me fixez-vous ainsi* ? Il faut : *L'aigle regarde fixement le soleil*, ou encore *L'Aigle regarde le soleil en face* ; *Pourquoi me regardez-vous ainsi fixement* ?

1336. — FLAIRER ; FLEURER. — *Flairer* signifie respirer une odeur, et *fleurer* répandre une odeur. On dira donc : *Le chien flaire*, et non *fleure la piste du gibier* ; *Cela fleure*, et non *flaire, comme baume*.

1337. — IMAGINER ; S'IMAGINER. — *Imaginer* signifie créer, inventer : *s'imaginer* veut dire se figurer, se persuader. On dira donc : *Il a imaginé un moyen*, et non *Il s'est imaginé*. *Il s'est imaginé qu'on le trompait*, et non *Il a imaginé*.

1338. — IMITER. — *Imiter un exemple* ne se dit qu'en parlant d'un exemple d'écriture. Ce serait une faute de dire : *Imitez le bel exemple de votre frère*, en parlant de sa conduite ; il faut : *Suivez le bel exemple*. Cette différence n'est cependant pas généralement adoptée.

1339. — IMPOSER ; EN IMPOSER. — *Imposer* signifie au propre *mettre dessus*. Au figuré il signifie prescrire, commander une chose, faire payer une contribution, inspirer du respect, de la considération, avoir de l'ascendant. *En imposer* veut dire *tromper, mentir, en faire accroire*. Ainsi l'on dira : *L'Évêque impose les mains quand il donne la prêtrise*. *On lui a imposé une tâche difficile*. *Imposer silence*. *Imposer un tribut sur une province* ; et par ellipse : *Imposer une province*. *Vous imposez par votre présence* (sous entendu le respect ou la considération). *Vous êtes un menteur, vous en imposez quand vous dites cela*.

De l'explication ci-dessus, il résulte qu'on peut dire : *Les grands hommes imposent ou en imposent à la postérité*, selon le sens. Dans le premier cas on veut dire qu'ils commandent le respect de la postérité ; dans le second, qu'ils trompent quelquefois la postérité qui se fait illusion sur leur véritable mérite.

1340. — INFECTER ; INFESTER. — *Infester* c'est répandre une mauvaise odeur : *infester* c'est ravager, tourmenter par des irruptions. Exemples : *Les rats infestent cette maison*. *Ce marais infecte la contrée*.

1341. — OBSERVER; FAIRE OBSERVER. — *Observer* signifie regarder avec attention, et *faire observer* signifie faire remarquer. Ce serait une faute de dire : *Je vous observe que vous avez tort*, au lieu de : *Je vous fais observer* ; mais on dira : *Plus je vous observe, plus je vous trouve grandi*.

1342. — PLIER, PLOYER. — *Plier* c'est mettre en plis ; *Ployer* c'est fléchir, courber ; cependant ces deux mots sont quelquefois employés l'un pour l'autre. On dit : *Plier une lettre, une serviette. Le roseau plie et ne rompt pas. Plier le caractère de quelqu'un. Se plier à la règle. Les vents déchainés faisaient ployer la cime des arbres. Ployez votre marchandise. Ployez vos habits. Ployez votre serviette. Ployez le genou en marchant.* (Acad.)

1343. — RÉGLER; RAYER. — *Régler* signifie tracer les lignes à la règle, et *rayer* faire des raies. On dira donc : *Voilà un cahier proprement réglé*, et non *rayé*. *Mon cahier est gâté ; je ne sais qui s'est amusé à le rayer de tous côtés. Il faut rayer ce mot* (1).

CHAPITRE V

SYNTAXE DES ADVERBES

§ I. — Emploi et différence synonymique de certains adverbes.

1344. — A PEINE; AVEC PEINE. — *A peine* signifie une petite quantité, depuis peu de temps ; *avec peine* réveille une idée de difficulté ou de chagrin : *Il y a à peine de quoi manger. A peine nous sortions. Je vois avec peine que vous vous négligez*.

1345. — ALENTOUR; A L'ENTOUR DE; AUTOUR DE. — *Alentour* est un adverbe qui signifie *aux environs* et n'a jamais de complément : *Il se promène alentour*. *A l'entour de* et *autour de* sont des locutions prépositives qui ont toujours un complément : *Tourner autour de la table. Se promener à l'entour de l'église. A l'entour de* est une vieille expression moins usitée aujourd'hui que *autour de*. (Acad.)

1346. — AU MOINS; DU MOINS. — Ces deux expressions sont synonymes et s'emploient indifféremment l'une pour l'autre :

(1) Voyez pour ces locutions, l'*Omnibus du Langage* de M. Lévi Alvarès.

Enfants du même Dieu, vivons au moins, ou du moins, en frères.

1347. — AUPARAVANT. — *Auparavant* étant un adverbe n'a pas de complément, et ne peut s'employer pour *avant*. Il ne faut donc pas dire : *Il est arrivé auparavant vous*, mais *avant vous*.

1348. — AUSSI; SI. — *Aussi* marque la comparaison; *si*, adverbe, marque simplement l'extension et signifie *tellement*. Ex. : *Il est aussi sage que vaillant. Il est si faible qu'il ne peut marcher*. D'après cela il serait incorrect de dire : *Il n'est pas si grand que vous*; cependant l'Académie autorise l'emploi de *si* dans ce dernier cas; mais ce ne peut être que dans le style familier et négligé.

Si et *aussi* ne peuvent modifier qu'un adjectif ou un adverbe simple; c'est pourquoi il n'est pas correct de dire : *J'ai si faim*; *Il est si en colère*; *J'ai aussi peur que vous*. Quoique ces locutions soient en quelque sorte autorisées par l'usage dans le langage familier, il serait mieux de dire : *J'ai tellement faim*; *Il est si fort en colère*; *J'ai autant peur que vous*. L'Académie ne s'explique pas à ce sujet.

1349. — AUTANT; TANT. — *Autant* exprime la quantité et la comparaison, et *tant* l'extension; ce dernier s'emploie dans le sens de *tellement, aussi longtemps*. Exemples : *Il a autant d'esprit que dix. Il a tant d'affaires qu'il n'y suffit pas*. Ces deux mots ne peuvent modifier ni les adjectifs ni les adverbes. C'est par cette raison qu'on ne peut dire : *Il est tant malade. Il marche autant vite que vous*.

1350. — BEAUCOUP; BIEN. — Lorsque *beaucoup* (490) modifie un adjectif ou un adverbe, il ne peut s'employer qu'avec un comparatif de supériorité ou d'infériorité : *Beaucoup plus grand*; *beaucoup moins fort*. C'est pour cette raison qu'on ne peut pas dire : *Beaucoup malade*; *beaucoup davantage*. *Beaucoup* ne peut se rapporter à un comparatif irrégulier qu'autant que celui-ci ne peut se dire à la forme régulière; c'est pourquoi on dit : *Beaucoup plus mauvais*; *beaucoup plus mal*, et non *beaucoup pire*, ni *beaucoup pis*; tandis qu'on dit : *Beaucoup mieux*, *beaucoup moins*, *beaucoup meilleur* (Acad.).

Bien, employé comme adverbe de quantité, a le même sens que *beaucoup*. On dit également : *Bien des hommes*; *Beaucoup d'hommes*; *Je vous aime bien*; *Je vous aime beaucoup*. — *Bien*, employé comme adverbe de manière, a un sens diffé-

rent; ainsi, *parler bien* et *parler beaucoup* ne signifient pas la même chose (1112).

1351. — **COMME; COMMENT.** — *Comme*, adverbe, signifie *combien*, à quel point; *Comment* signifie de quelle manière. Ces deux mots ne peuvent être mis l'un pour l'autre; ainsi l'on dira selon le sens : *Vois comme la foule augmente; Je ne sais comment la foule augmente.*

1352. — **DAVANTAGE.** — Ce mot s'emploie dans un sens absolu et ne peut se mettre pour *plus* ni *le plus*, dans un sens comparatif. On dit : *J'en ai peu, il m'en faut davantage*; mais on ne dira pas : *J'en ai davantage que vous; C'est celle qui me plaît davantage.*

Dans cette phrase : *On remarque davantage que le roi l'a dit* (Mirabeau), l'emploi de *davantage* n'est pas incorrect, le *que* ne liant pas deux termes de comparaison (923).

1353. — **DE BONNE HEURE; A BONNE HEURE.** — *De bonne heure* signifie qu'il n'est pas tard; à *bonne heure* veut dire en temps opportun. Exemples : *Vous arrivez de bonne heure aujourd'hui. J'arrive à bonne heure pour lui parler* (Académie). Cette dernière locution a vieilli.

Plus à bonne heure pour de meilleure heure est une locution évidemment vicieuse.

1354. — **DE LOIN EN LOIN; DE LOIN A LOIN.** — Ces deux locutions ont le même sens et sont également employées; la première cependant est la plus usitée. Exemples : *Ces oiseaux ne se montrent que de loin en loin* (Buffon). — *Il faisait tirer le canon de loin à loin* (Chateaubriand).

1355. — **DÉSORMAIS.** — *Désormais* exprimant une idée d'avenir ne peut s'employer qu'avec un temps futur. Ce serait donc une faute de dire : *Je suis désormais trop raisonnable*, au lieu de *je serai désormais*; ou au lieu de *je suis maintenant*, s'il s'agit du présent.

1356. — **DU RESTE; AU RESTE.** — La nuance entre ces deux locutions est fort peu sensible; *du reste* s'emploie quand il y a opposition entre ce qui suit et ce qui précède, et signifie *malgré cela*; *au reste* s'emploie quand les deux choses ont du rapport entre elles, et signifie *cependant*. Ex. : *Il est capricieux; du reste il est honnête homme* (Acad.). *Vous ferez bien de suivre ce conseil; au reste vous ferez ce que vous voudrez* (Acad.).

1357. — **DESSOUS, DESSUS; DEDANS, DEHORS.** — Ces mots étant adverbess ne peuvent avoir de complément et ne doivent pas

s'employer pour les prépositions correspondantes *sous, sur, dans, hors*. — On dira donc : *Sous la table, sur la chaise, dans l'armoire, hors la ville*, et non *dessous la table, dessus la chaise*, etc.

Cependant ces mots peuvent être suivis d'un substantif quand ils sont mis en opposition, comme dans : *Les troupes campent dedans et hors la ville*, mais alors il y a ellipse ; c'est comme si l'on disait : *Les troupes campent hors la ville et campent aussi dedans*.

Par dessous, par dessus, de dessous, de dessus, étant des locutions prépositives, peuvent avoir un complément : *Par dessus la muraille. On l'a tiré de dessous la table*.

1358. — DE SUITE ; TOUT DE SUITE. — *De suite* signifie l'un après l'autre, sans interruption ; *tout de suite* veut dire à l'instant. Exemples : *Il ne peut dire deux mots de suite sans se tromper. Il faut obéir tout de suite*. On dit abusivement : *Appartement à louer de suite*.

1359. — EXTRÊMEMENT DOUCEMENT. — L'euphonie veut que l'on évite de faire suivre deux adverbes terminés par *ment*. Dans cet exemple, il faut dire : *Très doucement, ou fort doucement*.

1360. — JAMAIS. — *Jamais* n'a pas toujours un sens négatif ; il est quelquefois employé pour *quelque jour, toujours*. Exemples : *Si jamais vous avez besoin de moi. Je vous dis adieu pour jamais*.

1361. — JUSQU'A AUJOURD'HUI ; JUSQU'AUJOURD'HUI. — L'emploi de ces deux locutions est facultatif. Exemples : *J'ai différé jusqu'à aujourd'hui de vous donner de mes nouvelles*. (Acad.) *Aucuns monstres par moi domptés jusqu'aujourd'hui* (Racine). Cette dernière locution est préférable ; elle fait éviter un hiatus.

1362. — NON PLUS. — Dans le sens de *pareillement*, *non plus* est le contraire d'*aussi* et s'emploie dans les propositions négatives. Exemples : *Je le ferai aussi ; Je ne le ferai pas non plus*. On ne pourrait pas dire : *Je ne le ferai pas aussi*.

1363. — NON-SEULEMENT. — Cette locution doit précéder immédiatement le mot auquel elle se rapporte par le sens. Ex. : *Non-seulement on obéit à un chef habile, mais on a confiance en lui. On doit obéir non-seulement à ses chefs, mais à ceux qui font exécuter leurs ordres*. On ne pourrait pas dire : *On obéit non-seulement à un chef habile, mais on a confiance en*

lui, parce que, dans cette phrase, *non-seulement* se rapporte à *obéir* et non à *chef*.

1364. — OÙ. C'EST ICI OU JE DEMEURE. — Les adverbess *ici*, *là*, *où*, *y*, exprimant chacun une idée de lieu, ne peuvent modifier un même verbe, parce qu'ils n'y ajoutent que la même idée, et que leur emploi simultané formerait un pléonassme inutile. Lorsqu'un verbe est déjà modifié par un des adverbess *ici*, ou *là*, l'adverbe *où* doit être remplacé par la conjonction *que*. Exemples : *C'est ici que je demeure. C'est là que je vais.* Par la même raison on ne dira pas : *Un cours de langues où l'on y enseigne...* mais simplement *où l'on enseigne...*

1365. — PAS ; POINT. — *Point* marque une négation plus forte que *pas*. Ces deux mots sont originairesment les substantifs *pas* et *point* passés à l'état d'adverbess. *Je ne fais pas* signifie *je ne fais la longueur d'un pas* ; *Je ne fais point*, c'est-à-dire *je ne fais même pas l'étendue d'un point*.

1366. — QUAND. — Ce mot n'étant jamais préposition, ne peut avoir de complément, ni être mis pour *en même temps que*, *aussitôt que* ; c'est pourquoi on ne peut pas dire : *J'arriverai quand vous* ; il faut dire : *en même temps que vous. J'arriverai quand vous* est une ellipse vicieuse qui fait sous-entendre *quand vous arriverez*.

1367. — QUE ; COMBIEN. — Ces deux adverbess s'emploient indifféremment l'un pour l'autre dans les phrases exclamatives ; c'est le goût qui en décide. On dit également bien : *Que vous me plaisez ! Combien vous me plaisez !* Il y a cependant plus d'extension dans l'emploi de *que*.

1368. — RIEN MOINS QUE. — *Rien moins que*, précédé du verbe *être* ou d'un verbe impersonnel, suivi d'un adjectif, a le sens négatif : *Il n'est rien moins que sage* signifie qu'il n'est pas sage ; *Il n'est rien de moins vrai que cette nouvelle*, veut dire que cette nouvelle n'est pas vraie. Employé avec un verbe actif ou neutre, ou suivi d'un substantif, le sens peut être affirmatif ou négatif, et serait équivoque s'il n'était déterminé par ce qui précède. Exemples : *Vous lui devez bien des égards, car il n'est rien moins que votre père* ; c'est-à-dire : il est votre père. — *Vous ne lui devez rien, car il n'est rien moins que votre père*, c'est-à-dire : il n'est pas votre père. *Vous le croyez votre concurrent ; il a bien d'autres vues : il n'aspire à rien moins qu'à vous supplanter* ; c'est-à-dire : il n'est pas votre concurrent ; vous supplanter est la chose à laquelle il aspire le moins. — *Vous ne le regardez pas comme votre concurrent, cepen-*

dant il n'aspire à rien moins qu'à vous supplanter ; c'est-à-dire : il est votre concurrent ; il n'aspire pas à moins qu'à vous supplanter. — Il est bon d'éviter cette façon de parler à cause de l'équivoque à laquelle elle peut donner lieu. (Acad.)

1369. — TANT PIS. — *Tant pis* est une locution adverbiale formée de l'adverbe *tant* et de *pis*, comparatif de l'adverbe *mal* ; c'est pourquoi il ne faut pas dire *tant pire*, qui serait formé de *pire*, comparatif de l'adjectif *mauvais*.

1370. — TOUT-A-COUP ; TOUT D'UN COUP. — *Tout-à-coup* signifie subitement, à l'improviste ; *tout d'un coup* veut dire en une seule fois. Exemples : *La foudre éclata tout-à-coup. Il tua trois hommes tout d'un coup.*

1371. — TRÈS. — L'adverbe *très* ne peut modifier que les adjectifs et les adverbes ; c'est pourquoi les expressions *j'ai très faim*, *j'ai très soif*, *j'ai très peur*, et autres analogues sont incorrectes, attendu que l'adverbe *très* ne modifie ni le verbe *avoir* ni le substantif suivant. Quoique ces locutions soient en quelque sorte autorisées par l'usage dans le langage familier, il est plus correct de dire : *J'ai grand'faim* ou *extrêmement faim*, etc. (nos 175-955.)

§ II. — De la négation.

1372. — JE NE SAIS PAS ; JE NE SAIS RIEN. — La négation est exprimée en français par deux mots : *ne* et *pas*, ou un autre mot ayant un sens négatif, comme *aucun*, *ni*, *rien*, *personne*, *nul*, *jamais*, *guère*, *plus*, *que* mis pour *seulement*. Le mot *ne* n'est jamais sous-entendu, le second mot *pas* l'est quelquefois, comme dans : *Je ne sais ; je ne puis.*

Dans cette phrase : *On doit tout à l'honneur et rien à la fortune*, si *ne* est sous-entendu, c'est qu'il fait partie d'une proposition elliptique dans laquelle le sujet, le verbe et l'attribut sont sous-entendus ; c'est comme si l'on disait : *On ne doit rien à la fortune* ; mais si le verbe est exprimé, on ne peut sous-entendre le mot *ne*. Les expressions : *Je sais pas ; je connais pas, c'est pas vrai*, sont incorrectes et triviales.

1373. — JE N'AI PAS FAIT AUCUNE DÉPENSE. — On ne doit jamais employer le mot *pas* quand la négation est complétée par un des mots ayant un sens négatif, autrement il y aurait deux négations, ce qui équivaldrait à une affirmation.

Il est des cas cependant où l'emploi de *pas* ou *point* conjointement avec un autre mot négatif n'a rien de choquant. Ex. : *Nous n'aimons pas les jaloux ni les ennuyeux* (Molière). Il n'en

est pas de même dans cette phrase : *Cet homme n'avait point cultivé ni la musique ni la peinture*, (J.-J. Rousseau.)

1374. — PRENEZ GARDE DE NE PAS TOMBER. — *Prendre garde*, dans le sens de faire attention qu'une chose n'ait pas lieu, ne doit pas être suivi d'une négation. Sous ce rapport la phrase ci-dessus est incorrecte : elle signifie qu'on recommande à la personne de tâcher de tomber ; il faut dire : *Prenez garde de tomber*.

§ III. — *Emploi de la particule NE* (Voyez n° 485).

1375. — JE CRAINS QU'IL NE VIENNE. JE CRAINS QU'IL VIENNE. — L'emploi de la particule *ne*, lorsque ce mot ne sert pas à marquer la forme négative d'un verbe, n'est prescrit en français que par l'usage et non par le sens ; et attendu qu'elle n'ajoute aucune idée à la phrase, elle peut être supprimée sans détruire le sens. Elle ne s'emploie jamais avec un verbe à l'infinitif.

1376. — J'AI PEUR QU'IL NE ME VOIE. J'AI PEUR QU'IL NE ME VOIE PAS. — Après les verbes *craindre*, *appréhender*, *avoir peur*, *redouter*, *trembler*, *éviter*, *être dans la crainte*, et les verbes ou autres parties de phrases exprimant la crainte, la particule *ne* s'emploie seule lorsque ces verbes sont à la forme affirmative et qu'on ne désire pas la chose exprimée par le second verbe. Si au contraire on désire la chose exprimée par le second verbe, celui-ci doit être accompagné de la négation *ne pas*.

Lorsque les verbes ci-dessus sont à la forme négative, interrogative ou interro-négative, le second n'est accompagné ni de *ne*, ni de *pas*. Ainsi l'on dira : *Je n'ai pas peur qu'il me voie ; As-tu peur qu'on te voie ? N'as-tu pas peur qu'on te voie ?*

1377. — IL EST TOUT AUTRE QU'IL N'ÉTAIT. IL EST PLUS A PLAINDRE QUE VOUS *ne* CROYEZ. — Après les mots *autre*, *autrement*, *plus*, *mieux*, *moins*, *meilleur*, et en général après un comparatif de supériorité ou d'infériorité, le verbe qui suit la conjonction *que* doit être précédé de la particule *ne* si la proposition est affirmative ou interrogative : *Ce vin est-il meilleur que vous ne pensez ?* On ne la met pas : 1° Avec un comparatif d'égalité : *Il est aussi sage que vous le pensez ;* 2° Si la proposition est négative ou mixte : *Il n'est pas plus riche qu'il était ; N'est-il pas meilleur que vous le pensiez ?* 3° Si le second verbe est précédé des conjonctions *quand* ou *lorsque* : *Il est meilleur que lorsque vous l'avez acheté.*

1378. — JE NE NIE PAS QUE CELA NE SOIT AINSI. JE NIE QUE CELA SOIT. — Après les verbes *nier*, *douter*, *désespérer*, *disconvenir*, *tenir* impersonnel, employés à la forme négative, ou faisant partie d'une proposition négative, le verbe suivant doit être précédé de la particule *ne*, à moins qu'il ne s'agisse d'une chose incontestable; il ne la prend pas si le premier verbe est à la forme affirmative, interrogative ou interro-négative.

D'après cela on dira : Il ne tient à rien que nous ne partions. — Ne tient-il pas à moi que nous partions ? — Je ne disconviens pas, ou je ne puis disconvenir qu'il n'en soit ainsi. — Vous disconvenez qu'il en soit ainsi. — Personne ne nie qu'il y ait un Dieu. — Il tient à moi que cela se fasse. Il ne tient pas à moi que cela ne se fasse.

1379. — SA TIMIDITÉ A EMPÊCHÉ QU'IL NE PARLAT. — Après les verbes *empêcher*, *éviter*, employés à quelque forme que ce soit, le verbe suivant, à un mode personnel, est toujours précédé de la particule *ne*.

1380. — JE DÉFENDS QU'IL SORTE. — Après le verbe *défendre*, le verbe suivant ne prend jamais la particule *ne*. Ce serait une faute de dire : *je défends qu'il ne sorte*.

1381. — IL S'EN EST PEU FALLU QU'IL NE SOIT TOMBÉ. — Après *Il s'en faut*, accompagné d'une négation ou d'un mot équivalent, comme *peu*, *guère*, le second verbe est précédé de *ne*; sans négation on ne le met pas. Exemple : *Il s'en faut de beaucoup qu'il ait tout fini*.

1382. — IL N'Y A RIEN QUE JE NE FASSE. IL N'Y A RIEN QUE JE NE DISE. — Après le verbe *il y a*, à la forme négative, l'emploi de la particule *ne* est indispensable dans ces locutions, d'après le principe que deux négations valent une affirmation. C'est comme s'il y avait : *Je ferai tout ; je dirai tout*. Avec d'autres verbes la négation serait vicieuse. On dit : *Il n'y a rien que j'aime mieux que l'étude*, pour *rien ne me plaît comme l'étude*.

1383. — A MOINS QU'IL NE VIENNE. — Après les locutions conjonctives *à moins que*, *de peur que*, *de crainte que*, *plutôt que*, le verbe qui suit doit être précédé de la particule *ne*.

On supprime quelquefois la particule *ne* en poésie, ou si le verbe suivant est accompagné d'un adverbe ayant un sens négatif. Exemple : *A moins qu'il soit peu disposé*.

1384. — AVANT QU'IL SOIT ARRIVÉ. SANS QU'IL NE PARLE. — Après les locutions conjonctives *avant que*, *sans que*, le verbe

suisant prend la particule *ne* s'il y a incertitude, et ne la prend pas s'il y a certitude.

4385. — PERSONNE NE MEURT AVANT D'AVOIR RI. — Dans cette phrase, *ne* n'est point une particule explétive, mais un adverbe de négation, le mot *personne* ayant un sens négatif forme le complément de la négation ; c'est comme s'il y avait : *Il ne meurt personne avant d'avoir ri*. Il en est de même de cette phrase : *Il ne sait pas plus le grec que je ne sais le latin* (Marmontel) ; c'est comme s'il y avait : Je ne sais pas le latin, il ne sait pas non plus le grec.

CHAPITRE VI

SYNTAXE DES PRÉPOSITIONS

§ I. — Règles générales.

4386. — JE DOIS LA VIE à SON COURAGE ET à SON DÉVOUEMENT. — Les prépositions *à*, *de*, *en*, se répètent avant chaque complément. Exemples : *Il parle de la vie et de la mort. J'ai voyagé en France et en Angleterre ; à pied et à cheval*.

Dans cette phrase : *la fable de la Cigale et la Fourmi*, la préposition *de* n'est pas répétée, parce que *la cigale et la fourmi* ne forment qu'un seul complément ; on ne pourrait pas dire : *La fable de la Cigale et de la Fourmi*.

Avant un participe présent, la répétition de la préposition *en* est facultative ; c'est le goût qui en décide. Exemples : *Il arrive en courant et en chantant. Vous l'irritez en le grondant et le punissant sans cesse*.

4387. — DANS LA PEINE ET DANS LES PLAISIRS. PAR LA FORCE ET LA VIOLENCE. — Les prépositions d'une seule syllabe se répètent avant chaque complément quand ceux-ci expriment des idées différentes ; mais quand ils sont synonymes, elles ne se répètent pas, à moins que la clarté ne l'exige ; on dit : *A travers les ronces et les épines*, et non *à travers les ronces et à travers les épines*.

4388. — ILS ONT MARCHÉ TOUTE LA NUIT. — Les prépositions sont quelquefois sous-entendues avant le complément adverbial de certains verbes neutres, comme dans l'exemple ci-dessus qui est mis pour : *Ils ont marché pendant toute la nuit*.

Il en est de même dans : *Il a dormi dix heures, c'est-à-dire pendant dix heures. Il a vécu cent ans, c'est-à-dire pendant cent ans. Il va grand train, c'est-à-dire d'un grand train.*

1389. — IL Y A DES FLEURS SUR ET AUTOUR DE LA TABLE. — Lorsque deux prépositions veulent un complément différent, on doit donner à chacune le complément qui lui convient. Dans l'exemple ci-dessus il faut dire : *Il y a des fleurs autour de la table et dessus.*

1390. — IL PREND SON CHAPEAU ET SORT AVEC. — Le complément d'une préposition est quelquefois sous-entendu pour en éviter la répétition. Hors ce cas, cette suppression est incorrecte, comme dans : *J'ai acheté un chapeau et j'ai donné vingt francs pour.* Ces sortes de locutions sont incorrectes.

§ II. — Emploi particulier de certaines prépositions.

1391. — A. — La préposition *à* marque un rapport de tendance, de direction vers une chose. Exemples : *Je vais à Paris. Cet ouvrage est à faire.*

1392. — DE. — La préposition *de*, entre deux substantifs, marque un rapport de possession : *Le livre de Charles.* Entre un verbe et un substantif ou un pronom, elle marque un rapport d'origine, d'éloignement ou de sortie : *Je viens de Paris.* Elle s'emploie aussi dans un sens partitif, comme dans *Donner de l'argent. Que de bonheur !*

A est la traduction de l'*ad* des Latins, et *de* celle de *e, ex, a, ab*. Il serait impossible d'énumérer tous les rapports exprimés par ces deux prépositions, les plus usitées en français, et qui sont employées dans une foule de cas dont l'analyse ne pourrait que difficilement rendre compte (Voy. n° 1253 et suiv.). (1).

1393. — LA BARQUE A CARON. — On ne doit point employer la préposition *à* au lieu de la préposition *de*, pour marquer un rapport d'appartenance. Il faut dire : *La robe de Julie, le livre de Pierre.* L'Académie cependant écrit : *La barque à Caron*, locution populaire.

1394. — IL DEMEURE hors DE LA VILLE, OU hors LA VILLE.

(1) Les grammairiens du xvi^e et du xvii^e siècle, Vaugelas et ses commentateurs, Patru et Thomas Corneille, ce dernier, au nom de l'Académie française, rangent *de* et *à* parmi les articles. — Cette opinion a été combattue par l'abbé Dangeau et l'abbé d'Olivet.

— Les prépositions *hors, en face, près, proche, vis-à-vis*, doivent être suivies de la préposition *de*; cependant l'usage autorise la suppression de celle-ci dans le style familier et dans quelques expressions spéciales. On dit : *Vis-à-vis l'église* ou *de l'église. Près Paris* ou *de Paris. Ambassadeur près la cour du Shah*, etc.

1395. — IL VAUT MIEUX RESTER QUE SORTIR, OU QUE DE SORTIR. — Quand *mieux que, plus que, pis que*, sont suivis de deux infinitifs, le second doit être précédé de la préposition *de*; cependant l'usage en autorise la suppression dans le style familier.

1396. — DE NOS SOLDATS, IL Y EN A EU CINQUANTE DE BLESSÉS. — Après un nombre cardinal précédé du pronom *en* et suivi d'un adjectif ou d'un participe, on met la préposition *de*. Si le substantif n'est pas représenté par le pronom *en*, l'usage de la préposition *de* est facultatif. On dit également bien : *Il y eut cent hommes tués* ou *de tués*.

1397. — PLUS D'A MOITIÉ; PLUS QU'A MOITIÉ. — Ces deux locutions sont également usitées; le choix dépend du goût.

1398. — C'EST UN PÉCHÉ DE MENTIR... QUE DE MENTIR, OU QUE MENTIR. — Ces trois locutions sont correctes; cependant la première est la plus usitée.

1399. — C'EST A VOUS A... C'EST A VOUS DE... — *C'est à vous à...* exprime une idée de tour, et *c'est à vous de...* une idée de droit. Ainsi, *c'est à vous à parler* signifie que le tour de parler est arrivé pour la personne; *c'est à vous de parler*, qu'elle en a le droit. La même différence a lieu entre : *C'est à vous à jouer; C'est à vous de jouer*.

1400. — UNE TASSE A CAFÉ. UNE TASSE DE CAFÉ. — Dans ces sortes de phrases, *à* marque la destination, et *de* la contenance. *Une tasse à café* est une tasse propre à mettre du café, qui sert habituellement à cet usage; *une tasse de café* est une tasse pleine de café. Ainsi *une tasse de café* peut n'être pas *une tasse à café*, et réciproquement. Il en est de même de : *Un pot au lait* et *un pot de lait. Un pot à beurre* et *un pot de beurre. Une assiette à soupe* et *une assiette de soupe. Un sac d'argent* et *un sac à argent*, etc. (Voyez n° 1117).

1401. — A TERRE; PAR TERRE. — On dit *tomber à terre* quand l'objet qui tombe ne touche pas à la terre, et *tomber par terre* quand il y touche. Un arbre tombe par terre; les fruits tombent à terre.

1402. — A TRAVERS LE. AU TRAVERS DE. — *A travers* n'est suivi d'aucune préposition ; *au travers* est suivi de la préposition *de*. Exemples : *A travers les brouillards, Au travers des brouillards.*

1403. — COMPARER UN OBJET A UN AUTRE, OU AVEC UN AUTRE. — *Comparer à* se dit quand les deux objets ont quelques points de ressemblance et que l'on examine en quoi ils diffèrent ; *comparer avec* se dit lorsque les deux objets n'ont aucune analogie. Exemples : *En comparant l'âne au cheval, etc. Si nous comparons l'ignorance avec l'instruction, etc.*

1404. — A LA CAMPAGNE. EN CAMPAGNE. — *Etre à la campagne* signifie être hors de la ville ; *être en campagne*, c'est être en voyage.

1405. — AVOIR DES SOULIERS A SES PIEDS. — Il faut dire *aux pieds*. *Avoir des souliers dans ses pieds* est une faute triviale.

1406. — LA CLÉ EST A LA PORTE. — C'est également une faute triviale d'employer dans ce cas *après* pour *à*, et de dire : *La clé est après la porte ; Le cheval est après la voiture.*

1407. — PRÊT A. PRÈS DE. — *Prêt à* est un adjectif suivi de la préposition *à*, et qui signifie *disposé à*. *Près de* signifie *sur le point de*. Ainsi l'on peut dire selon le sens : *Être près de mourir, et être prêt à mourir.*

1408. — APRÈS. D'APRÈS. — *Après* réveille simplement une idée de postériorité, et *d'après* une idée de relation et d'origine. Exemples : *Après ce que vous venez de dire il n'y a rien à ajouter. Cela est évident d'après ce que vous venez de dire.*

1409. — AUPRÈS DE. — AU PRIX DE. — *Auprès de* indique la différence qui existe dans les qualités extérieures de deux objets que l'on compare ; *au prix de* veut dire que l'un des deux objets est inférieur à l'autre sous le rapport de la valeur intrinsèque, des avantages ou du mérite. Exemples : *Un lac est une goutte d'eau auprès de l'Océan. Ce service n'est rien au prix de celui qu'il m'avait rendu (Académie). La terre n'est qu'un point auprès du reste de l'univers (Marm.). L'intérêt n'est rien au prix du devoir (Marmontel).*

1410. — AUPRÈS DE. PRÈS DE. — *Près de* réveille une idée de proximité, et *auprès de* une idée d'assiduité. Exemples : *Il demeure près de la ville. Il est heureux auprès de sa mère.*

Auprès de s'emploie aussi pour exprimer une idée de proximité, mais il indique un rapprochement plus grand que *près de* : *Il demeure auprès de la rivière* signifie qu'il est tout à

côté, tandis que : *Il demeure près de la rivière* veut dire simplement qu'il n'en est pas éloigné.

1411. — IL EST FACHÉ AVEC MOI. — *Avec* réveillant une idée d'union, et *fâché* une idée de séparation, il y a contradiction dans l'alliance de ces deux mots; il faut dire : *Il est fâché contre moi*, ou *Nous sommes fâchés*.

1412. — DÉJEUNER DE CAFÉ. — *Déjeuner, dîner, souper*, ne prennent la préposition *avec* que lorsqu'ils sont suivis d'un nom de personne; quand ils sont suivis d'un nom de chose, ils veulent la préposition *de*. On dit : *Déjeuner avec un ami; déjeuner de café; dîner d'un canard*, et non *avec un canard, dîner d'un morceau de bœuf* (Académie).

1413. — AVANT. DEVANT. — *Avant* exprime une idée de pré-séance et de priorité; *devant* une idée de situation comme dans : *Il marche avant nous* et *Il marche devant nous*. *Avant* a pour opposé *après*, et *devant* a pour opposé *derrière* (Voyez n° 116).

1414. — SELON. A PROPORTION DE. — L'emploi simultané de ces deux prépositions forme un pléonasme vicieux. On ne dira donc pas : *La terre produit selon et à proportion qu'on la cultive*.

1415. — AVANT DE PARTIR. AVANT QUE DE PARTIR. — Ces deux locutions ne présentent pas de différence et sont également correctes, mais la première est préférable; la seconde a vieilli.

1416. — DURANT. PENDANT. — *Durant* exprime l'idée d'une durée sans interruption; *pendant* exprime un moment, une époque. Exemples : *J'habite la campagne durant l'été*, c'est-à-dire durant toute la saison d'été; *aller à la campagne pendant l'été*, c'est-à-dire choisir le moment de l'été pour y aller. Cette nuance est du reste peu sensible, et ces deux mots sont souvent employés l'un pour l'autre; on dit également : *durant vingt ans*, et *pendant vingt ans*.

1417. — DANS. EN. — *Dans* marque ordinairement un rapport plus précis, plus déterminé, et *en* un rapport plus vague et plus général. Exemples : *Être dans la chambre*. *Un ouvrier en chambre*. *Habiter dans le centre de la France*. *Aller en France*. *Vivre dans une grande liberté*. *Vivre en liberté*.

1418. — ENTRE. PARMI. — *Entre* suppose seulement deux objets, et *parmi* un plus grand nombre. Ce dernier mot a toujours pour complément un substantif pluriel ou un collectif. Exemples : *Entre la France et l'Angleterre*. *Parmi les hommes*.

Parmi la foule. Racine a eu tort de dire : *Parmi ce plaisir, quel chagrin me dévore?*

1419. — VIS-A-VIS. ENVERS. — *Vis-à-vis* exprime une opposition de lieu, et signifie *en face, à l'opposé* ; il peut se dire au propre et au figuré. C'est une faute de l'employer pour *envers, à l'égard de*, comme dans : *Il est ingrat vis-à-vis de son père* ; il faut *envers* ou *à l'égard de son père* (Voy. nos 1394 et 504).

On a rajeuni depuis quelque temps, à tort suivant nous, l'expression *à l'endroit de* pour *envers, à l'égard de* : *en son endroit, à l'endroit de cet auteur?*

1420. — VOICI. VOILÀ. — *Voici* a rapport à la chose la plus proche, et *voilà* à la plus éloignée. Exemples : *Voici le livre que vous cherchez, et voilà l'homme que vous avez demandé* (Voy. n° 503). *Voilà* se dit aussi de ce qui précède et *voici* de ce qui suit, soit dans la phrase, soit dans la pensée. Exemples : *Voici trois médecins qui ne se trompent pas : gaieté, doux exercice, modeste repas.* — *La sottise vanité, voilà notre misère.* On emploie indifféremment *voici* et *voilà* quand il n'y a pas d'opposition à exprimer : *Me voici arrivé, ou Me voilà arrivé.*

Les expressions *revoici, revoilà*, sont correctes, mais familières. (Acad.) — *Le revoilà sur l'onde ainsi qu'auparavant.* (La Fontaine.)

CHAPITRE VII

SYNTAXE DES CONJONCTIONS

1421. — IL FAUT PENSER LONGTEMPS *et* AGIR PROMPTEMENT. IL PENSE A SON PÈRE *et* A SA MÈRE. — La conjonction *et* s'emploie 1° Pour lier une proposition accidentelle à une principale affirmative ; 2° pour lier ensemble les parties semblables d'une proposition affirmative, c'est-à-dire un substantif avec un substantif, un adjectif avec un adjectif.

1422. — LE DÉLUGE A DÉTRUIT LES VILLES, LES HOMMES, LES ANIMAUX ET LES PLANTES. — Quand la conjonction *et* doit lier plusieurs parties semblables d'une proposition affirmative, on ne la met qu'avant la dernière, et on la sous-entend avant toutes les autres. Cependant cette répétition a souvent lieu dans le style élevé, ce qui donne plus d'énergie à l'expression comme dans :

Et le riche et le pauvre, et le faible et le fort,
Vont tous également des douleurs à la mort. (VOLTAIRE).

Quelquefois elle est entièrement sous-entendue : *Tout nous trahit : la voix, le silence, les yeux* (Racine).

1423. — IL AGIT AVEC UNE PRUDENCE, UNE CIRCONSCRIPTION REMARQUABLE. — La conjonction *et* ne se met point entre les parties semblables d'une phrase qui sont synonymes, parce qu'il n'y a pas, dans la pensée, addition de plusieurs idées différentes ; c'est la même idée répétée sous différentes formes pour ajouter à l'énergie de l'expression.

1424. — PLUS ON LE VOIT *et* PLUS ON L'ADMIRE. — *Plus, mieux, moins, autant*, répétés au commencement de deux membres de phrases, ne doivent pas être liés par la conjonction *et* ; il faut dire : *Plus on le voit, plus on l'admire*. L'emploi de la conjonction, dans ce cas, ne serait cependant pas une faute ; on en trouve de nombreux exemples dans les bons écrivains.

1425. — IL NE VEUT PAS QUE JE SORTE *ni* QUE JE M'AMUSE. —

IL N'EST *ni* PARESSEUX, *ni* MENTEUR, *ni* GOURMAND. — La conjonction *ni* s'emploie : 1° Pour lier une proposition incidente à une principale négative ; 2° pour lier ensemble les parties semblables d'une proposition négative. Dans ce dernier cas *ni* doit être répété avant chaque partie de la proposition. Cependant au commencement d'une proposition cette répétition est facultative. On dit également bien : *Le soleil ni la mort ne se peuvent regarder fixement* (La Rochefoucauld), ou *Ni le soleil ni la mort, etc.*

1426. — IL EST SANS FORCE *et* SANS COURAGE. IL EST SANS FORCE *ni* COURAGE. — Avec le mot *sans* répété, on met la conjonction *et* et non la conjonction *ni* ; ce serait une faute de dire : *Il est sans force ni sans courage*.

Sans peut être remplacé par *ni* et non par *et*, comme dans le second exemple. On ne pourrait pas dire : *Il est sans force et courage*.

1427. — NOUS IRONS A LA CHASSE *ou* PÊCHER. — La conjonction *ou* marque l'exclusion de l'un des deux objets dont on parle ; elle ne peut lier que deux parties semblables d'une même proposition, c'est-à-dire deux substantifs, deux adjectifs, deux verbes. Dans l'exemple ci-dessus, il fallait dire : *Nous irons à la chasse ou à la pêche*, ou bien *Nous irons chasser ou pêcher* (1424). On peut aussi lier un nom et un pronom, le pronom étant considéré comme une partie semblable au nom : *Vous ou mon fils*.

1428. — CINQ *ou* SIX HOMMES. CINQ *à* SIX JOURS. — Entre

deux nombres qui se suivent, on emploie *ou* quand les nombres s'appliquent à une chose qui n'est pas susceptible d'être divisée, et *à* quand il s'agit de choses qui peuvent être divisées, comme les heures, les jours, les années, les mesures. Quand les nombres ne se suivent pas, on emploie *à* : *Quinze à vingt maisons furent brûlées.*

1429. — JE CROIS *que* TU FAIS BIEN. IL EST PLUS GRAND *que* MOI. — La conjonction *que* sert : 1° à unir deux verbes dont le second est sous la dépendance du premier ; 2° à unir les deux termes d'une comparaison ; 3° à éviter la répétition de certaines conjonctions, telles que *si*, *quand*, *lorsque*, *quoique*, *comme*, etc. Exemples : *Si vous travaillez et si vous êtes obéissant*, ou : *et QUE vous soyez obéissant. Lorsque vous le verrez et LORSQUE vous lui parlerez*, ou : *et QUE vous lui parlerez.*

1430. — IL EST AUSSI SAVANT *comme* VOUS. — En français les deux termes d'une comparaison sont unis par *que* et non par *comme* ; sous ce rapport l'exemple ci-dessus est incorrect ; il faut : *Il est aussi savant que vous* ; mais on dira : *Il est savant comme vous*, parce qu'il n'y a pas de comparatif.

Cette faute est surtout commune de la part des étrangers, parce que dans certaines langues, comme en allemand et en anglais, les deux termes du comparatif d'égalité sont unis par un mot qui signifie *comme*, ce qui, du reste, est plus logique, attendu que *comme* réveille une idée de similitude.

1431. — QUEL PLAISIR *de* REVOIR SON PAYS, ou *que de* REVOIR ! — *Que de* est une locution conjonctive usitée ; mais dans beaucoup de cas il est plus élégant de supprimer *que*.

1432. — QUAND IL PLEUT, C'EST ALORS *où* IL FAIT BON RESTER CHEZ SOI. — La conjonction *que* ne peut être remplacée par l'adverbe *où* ; il faut : *c'est alors qu'il fait bon rester chez soi.*

1433. — IL TRAVAILLE MALGRÉ QU'IL SOIT MALADE. — *Malgré que*, *à cause que*, *devant que*, *durant que*, sont des locutions conjonctives qui ont vieilli et ne sont plus en usage. Il faut les remplacer par : *Quoique*, *parce que*, *avant que*, *pendant que*, et dire : *Il travaille quoiqu'il soit malade.*

1434. — SOIT A LA DROITE *ou* soit A LA GAUCHE. — La conjonction *soit* répétée peut être remplacée par la conjonction *ou* ; mais comme elles expriment toutes les deux l'alternative, leur emploi simultané formerait un pléonasme vicieux. Dans l'exemple ci-dessus, il faut dire : *Soit à la droite, soit à la gauche* ; ou : *soit à la droite ou à la gauche* ; ou enfin : *soit à droite ou à gauche.*

1435. — SI VOUS PARTEZ ET *si* VOUS NE REVENEZ PAS, OU *que* VOUS NE REVENIEZ PAS. — La conjonction *si* répétée avant plusieurs verbes peut être remplacée avant le dernier par la conjonction *que* ; dans ce cas, le verbe se met au subjonctif.

CHAPITRE VIII

PURETÉ ET HARMONIE DU LANGAGE — IDIOTISMES

1436. — La pureté du langage ne consiste pas seulement dans l'observation rigoureuse des principes de la grammaire ; on peut écrire correctement et avoir un mauvais style ; elle consiste encore dans l'heureux choix des expressions, dans l'emploi de tournures de phrases conformes au génie de la langue et aux usages reçus.

Sous ce dernier point de vue, le goût, la lecture des bons écrivains, et la fréquentation des personnes qui parlent bien, sont les meilleurs guides.

1437. — L'observation minutieuse des principes de la grammaire, dans la conversation familière, s'appelle *purisme*. Poussé à l'excès, le purisme est toujours ridicule et pédantesque, surtout lorsqu'il est affecté ; la conversation familière tolère certaines licences grammaticales, mais le langage soutenu et le style écrit exigent une correction rigoureuse.

Surtout qu'en vos écrits la langue révérée
 Dans vos plus grands excès vous soit toujours sacrée.
 En vain vous me frappez d'un son mélodieux,
 Si le terme est impropre, ou le tour vicieux :
 Mon esprit n'admet point un pompeux barbarisme,
 Ni d'un vers ampoulé l'orgueilleux solécisme.
 Sans la langue, en un mot, l'auteur le plus divin
 Est toujours, quoi qu'il fasse, un méchant écrivain.

(BOILEAU ; *Art poétique.*)

1438. — On appelle *solécisme* une faute de langue contraire aux règles de la syntaxe ou de la construction. *Je m'en rappelle* (1241) ; *Pardonnez vos ennemis* (1241) ; *Je vous observe que...* (1341) ; *Je voudrais que vous fassiez* (1317), sont des solécismes.

1439. — *Solécisme* vient du grec *soloïkismos*, dérivé de *Soloïkoï*, nom des habitants de la ville de Soles en Cilicie, les-

quels corrompirent la pureté de la langue grecque en parlant un langage mêlé.

1440. — Un *barbarisme* est une faute de langue qui consiste dans l'emploi d'un mot forgé ou altéré. *Un grand assassin*, pour *grand assassin*; *un visage rébarbatif*, pour *rebarbatif*, sont des barbarismes.

1441. — *Barbarisme* vient du latin *barbarismus*, formé de *barbarus*, *barbare*, qualification que les Romains et les Grecs donnaient à tous les peuples étrangers qui ne parlaient pas leur langue. Ce mot tire son origine des *Berbers*, peuples de l'Afrique septentrionale, d'où est venu le nom de *Barbarie* donné à cette contrée.

Remarque. *Barbare* signifiait donc dans l'origine *étranger*; et comme les peuples qui envahirent l'empire romain au v^e siècle se montrèrent en général *cruels*, les mots *barbare* et *cruel* sont plus tard devenus synonymes.

1442. — On appelle *lapsus linguæ* une faute de langue faite par inadvertance. Cette expression latine est formée de *lapsus* chute, erreur, et *linguæ*, de la langue.

1443. — L'harmonie du style consiste à éviter la rencontre des sons désagréables et discordants, et à rechercher, dans l'ordre et l'arrangement des mots et des périodes, les tournures qui rendent les phrases plus coulantes et d'une prononciation plus facile. Tout ce qui sent la rudesse et ne satisfait pas l'oreille et le goût pèche contre l'harmonie et doit être regardé comme un défaut.

Il est un heureux choix de mots harmonieux,
Fuyez des mauvais sons le concours odieux;
Le vers le mieux rempli, la plus noble pensée,
Ne peut plaire à l'esprit quand l'oreille est blessée.

(BOILEAU ; *Art poétique.*)

1444. — Une *cacophonie* est une faute de langue contre l'harmonie. Ce mot formé du grec *kakos*, mauvais, et de *phôné*, son ou voix, signifie *mauvaise consonnance*. Il est opposé à *euphonie* formé du grec *eu*, bien, et de *phôné*, et signifie *consonnance agréable*. *La pluie a fait bien du bien à la terre*; — *Qu'attend-on donc tant? — Si l'on le lui rappelle*; — *Il lit joliment couramment*, sont des cacophonies.

1445. — L'harmonie veut que les phrases ne soient pas terminées par une chute trop brusque; il faut les arrondir et les finir, autant que possible, par les parties les plus longues.

Exemples : *Je trouve une jouissance dans les plaisirs de la campagne. Je trouve dans les plaisirs de la campagne une jouissance que rien ne peut égaler.* Il serait incorrect de dire : *Je trouve dans les plaisirs de la campagne une jouissance.*

1446. — L'*amphibologie* ou *équivoque* a lieu quand une phrase peut offrir deux sens différents. Le génie de la langue française rejette d'une manière absolue tout ce qui n'est pas d'une clarté parfaite. Exemple : *La première action de l'homme fut de se révolter contre son créateur, et d'employer tous les avantages qu'il en avait reçus pour l'offenser*; on pourrait croire que l'homme a reçu ces avantages pour offenser Dieu. (Du grec *amphibolos*, ambigu, dont la racine est *amphi*, double, et de *logos*, discours).

1447. — La *néologie* est l'emploi de mots nouveaux dont l'usage n'est pas encore consacré. Il en est quelquefois de nécessaires quand il s'agit de rendre une idée pour laquelle la langue manque d'expressions; tels sont les noms donnés aux nouvelles inventions. La *néologie* devient un défaut quand on en fait abus sans nécessité, et prend le nom de *néologisme* (Du grec *néos*, nouveau, et *logos*, discours.) (n° 20).

1448. — L'*archaïsme* consiste dans l'emploi des mots anciens et des tours de phrase surannés; il se dit surtout de l'affectation à faire usage de ces mots. Ex. : *Il ne fut onques (jamais) femme plus spirituelle. — Il vous faudra comparoir en justice.*

1449. — On appelle *idiotismes* les locutions ou tournures de phrase particulières à une langue. Les idiotismes ne peuvent se rendre dans une langue étrangère que par des locutions équivalentes.

1450. — Les idiotismes français se nomment *gallicismes*; ceux de la langue latine, *latinismes*; ceux de la langue grecque, *hellénismes*; ceux de la langue anglaise, *anglicismes*; ceux de la langue allemande, *germanismes*.

1451. — Parmi les gallicismes, on peut citer les expressions suivantes : De bonne heure. — A la bonne heure. — Beau-père; beau-frère; belle-sœur, etc. — Il y a. — Avoir faim; avoir soif; avoir chaud; avoir froid. — Avoir beau faire. — Avoir l'air méchant. — Je crains qu'il ne vienne. — J'ai reçu le jour à Paris. — Je ne saurais vous le dire. — Je n'ai garde d'y manquer. — Faire faire. — Comment vous portez-vous? etc.

 CHAPITRE IX

DE LA CONSTRUCTION ET DES FIGURES DE STYLE

§ I. — *Notions générales.*

1452. — La construction d'une phrase consiste dans l'ordre et l'arrangement des mots conformément au génie de la langue.

1453. — L'ordre des mots, selon la succession naturelle des idées, est celui-ci : Le sujet, le verbe, le régime direct et le régime indirect ; chacune de ces parties étant suivie de ses modificatifs ou compléments.

1454. — La construction est appelée *directe, grammaticale* ou *naturelle*, quand l'arrangement des mots a lieu selon l'ordre naturel des idées, et quand tous les mots nécessaires à l'expression de la pensée sont exprimés sans retranchement et sans répétition inutile. Mais, soit pour éviter la sécheresse et la monotonie de la construction grammaticale, soit pour ajouter de la force et de la clarté au discours, on s'écarte souvent de la forme régulière, ce qui donne lieu à la construction figurée. (1)

1455. — Les figures de style consistent dans certaines tournures des phrases qui s'écartent de l'ordre naturel des mots, pour rendre le discours plus concis, plus énergique, plus harmonieux, plus élégant ou plus pathétique.

Le langage figuré est celui où abondent les figures.

1456. — Parmi les figures de style on distingue : 1° *Les figures de mots*, qu'on appelle aussi figures grammaticales ; 2° *les tropes* ; 3° *les figures de pensées*.

§ II. — *Figures de mots.*

1457. — Les figures de mots peuvent se diviser en figures

(1) A proprement parler, il n'y a dans l'esprit ni ordre direct, ni ordre renversé, parce qu'il aperçoit à la fois toutes les idées dont il juge ; il les prononcerait toutes à la fois, s'il pouvait le faire, comme il les aperçoit. Ne pourrait-on pas en conclure que les inversions, que nous considérons comme des ornements de rhétorique, sont plus naturelles que nous ne le pensons, et que l'ordre ne nous semble interverti que parce que nous avons contracté une habitude opposée?

de mots relatifs, appelées aussi figures de construction ou de syntaxe, et en figures de mots absolus.

1458. — Les figures de mots relatifs dépendent de l'ordre des mots et des relations qu'ils ont entre eux : ce sont l'*ellipse*, le *pléonasma*, l'*inversion* ou *hyperbate*, la *syllèpse* ou *synthèse*.

Les figures de mots absolus tiennent aux mots considérés en eux-mêmes et isolément; ce sont : la *répétition*, la *disjonction*, la *parenthèse*, la *synonymie* et l'*onomatopée*.

Ces figures ne sont point des tropes, parce que les mots y conservent leur signification propre; ce ne sont point des figures de pensées, parce que ce n'est que des mots qu'elles tirent ce qu'elles sont; elles n'appartiennent point aux figures de construction, parce qu'elles ne s'écartent pas de la simplicité de l'ordre grammatical.

1459. — L'ELLIPISE est une figure qui consiste dans la suppression de certains mots qui seraient nécessaires pour rendre la construction complète, mais qui sont inutiles au sens.

1460. — Pour que l'ellipse soit permise il faut que l'esprit puisse suppléer sans effort les mots sous-entendus. Exemples : *Quand viendrez-vous? Demain*; c'est-à-dire : Je viendrai demain. — *Qui m'aime me suive*; c'est-à-dire : Je demande que celui qui m'aime me suive. — *Autres temps, autres mœurs*; c'est-à-dire : Quand les temps sont autres, les mœurs sont autres.

L'ellipse est quelquefois plus hardie, et peut être considérée comme une licence qu'on ne souffrirait pas dans un écrivain médiocre. Exemple : *Le bon esprit nous découvre notre devoir, nous engage à le faire, s'il y a péril, avec péril*; c'est-à-dire à le faire malgré le péril. (La Bruyère.) — *Je t'aimais inconstant, qu'eussé-je fait fidèle!* c'est-à-dire : Je t'aimais quoi que tu fusses inconstant, qu'eussé-je fait si tu eusses été fidèle! (Racine; *Andromaque*.)

Le pronom *qui* et la conjonction *si* sont quelquefois employés par ellipse, comme dans ces phrases : *Chacun apporte son offrande : qui des fruits, qui des fleurs, qui des animaux*. — *A la campagne je me porte bien, si à la ville je suis toujours malade*. Ces sortes d'ellipses imitées du latin, quoique employées par de bons écrivains, sont regardées par la plupart des grammairiens comme contraires au génie de la langue.

Remarque. « Les grammairiens, dit Condillac, prétendent que l'ellipse

doit être autorisée par l'usage ; mais il suffit qu'elle le soit par la raison : ainsi, ne demandez pas si une expression est usitée, mais si l'analogie autorise à s'en servir. »

1461. — L'ellipse est vicieuse quand elle rend le sens louche et équivoque. Exemples :

J'eusse été près du Gange esclave des faux dieux,
Chrétienne dans Paris, Musulmane en ces lieux.

(VOLTAIRE ; *Zaïre*.)

On pourrait croire que le sens est : J'eusse été chrétienne dans Paris, et j'eusse été musulmane en ces lieux, tandis que l'auteur a voulu dire : J'eusse été chrétienne dans Paris, je suis musulmane en ces lieux.

1462. — LE PLÉONASME est une figure qui consiste dans la répétition d'un mot ou d'une pensée ; c'est-à-dire dans une surabondance de mots qu'on pourrait retrancher sans nuire au sens. C'est le contraire de l'ellipse. (Du grec *pléonasmos*, fait de *pléos* plein.)

Le pléonasma est permis toutes les fois qu'il ajoute à la phrase de l'énergie, de la grâce et de la netteté. Exemples :

Je l'ai vu de mes propres yeux.

Et que me fait à moi cette Troie où je cours ? (RACINE ; *Iphigénie*).

1463. — Le pléonasma est vicieux quand il n'offre qu'une répétition inutile de mots et de pensées. Exemples : *Une maladie incurable aux remèdes.* — *Je fus forcé malgré moi.* — *Je n'ai seulement qu'à paraître.* *Une tempête orageuse.*

Trois sceptres à son trône attachés par mou bras
Parleront au lieu d'elle, et ne se tairont pas.

(CORNEILLE ; *Rodogune*).

1464. — La superfluité des idées et des pensées s'appelle *périsologie* (du grec *périssos* superflu, et *logos* discours), et la répétition inutile des mots s'appelle *battologie* (du nom d'un roi de Carie, nommé Battus qui bégayait).

Remarque. On pourrait dès lors réserver le mot *pléonasma* pour exprimer la surabondance utile, et ne le prendre qu'en bonne part, puisqu'on a des termes pour exprimer la surabondance vicieuse.

1465. — L'INVERSION OU HYPERBATE est une figure qui consiste dans la transposition des mots à une autre place que celle qu'ils doivent occuper dans la construction naturelle.

1466. — L'inversion est permise quand elle donne de la grâce au style, en lui ôtant la sécheresse et l'uniformité de la con-

struction grammaticale. Elle est surtout d'un usage fréquent dans la poésie où l'on admet des inversions que l'on ne pourrait se permettre dans la prose. Exemples : *Malheureux est celui qui oublie la vertu.* — *Que peuvent contre Dieu tous les rois de la terre ?* — *De ce nid à l'instant sortit une multitude de jolis petits oiseaux.* — *Des humaines douleurs la mort est le remède.*

La construction directe de ces phrases serait : Celui qui oublie la vertu est malheureux. — Tous les rois de la terre peuvent quoi contre Dieu ? — Une multitude d'oiseaux jolis et petits sortit à l'instant de ce nid. — La mort est le remède des douleurs humaines.

1467. — L'inversion est vicieuse : 1° quand on emploie en prose celles qui ne sont usitées qu'en poésie ; 2° quand elle est forcée et qu'elle rend la phrase confuse et équivoque ; 3° quand elle sépare les relatifs *qui, que, dont*, de leur antécédent. Ex. : *Croyez-vous pouvoir ramener ces enfants égarés, par la douceur ?* — *J'ai acheté une maison pour ma sœur que j'ai trouvée fort belle.*

1468. — LA SYLLEPSE OU SYNTHÈSE est une figure par laquelle on fait accorder un mot avec celui auquel il correspond dans la pensée, et non avec celui auquel il correspond grammaticalement. Exemples :

Entre le *pauvre* et vous, vous prendrez Dieu pour juge,
Vous souvenant, mon fils, que caché sous ce lin,
Comme *eux* vous fûtes pauvre, et comme eux orphelin.

(RACINE ; *Athalie.*)

Le pronom *eux* est au pluriel, parce que, dans la pensée, il se rapporte à la multitude des pauvres, tandis que grammaticalement il faudrait le singulier *lui*, rappelant *pauvre*.

Moïse dit au Seigneur : Que ferai-je à ce PEUPLE ? bientôt ILS me LAPIDERONT.

C'est un sage législateur qui, ayant donné à SA NATION des lois propres à LES rendre BONS et HEUREUX, LEUR fit jurer qu'ils ne VIOLERAIENT jamais une de ses lois pendant son absence. (FÉNELON ; *Télémaque.*)

1469. — LA RÉPÉTITION est une figure qui consiste à répéter plusieurs fois le même mot pour insister sur quelque preuve ou quelque vérité. Exemples :

Tendre épouse, c'est toi qu'appelait son amour ;

Toi qu'il pleurait la nuit, toi qu'il pleurait le jour.

(DELILLE ; trad. de l'*Enéide*, VIRGILE.)

L'argent, l'argent, dit-on, sans lui tout est stérile ;
 La vertu sans argent est un meuble inutile ;
 L'argent en honnête homme érige un scélérat ;
 L'argent seul au palais peut faire un magistrat. (BOILEAU.)

La répétition vicieuse s'appelle *battologie* (Voy. n° 1464).

1470. — LA DISJONCTION est une figure qui consiste à supprimer les particules conjonctives pour rendre le discours plus rapide. Exemple :

Français, Anglais, Lorrains, que la fureur assemble,
 Avançaient, combattaient, frappaient, mouraient ensemble.
 (VOLTAIRE ; *Henriade.*)

1471. — LA PARENTHÈSE est une figure par laquelle on intercale, dans le courant d'une phrase, une autre phrase ayant un sens distinct et détaché. Exemple : *La mort (écoutez, grands du monde) n'épargne pas les somptueux palais.*

La phrase intercalée est ordinairement renfermée entre les deux signes appelés *parenthèses* () ; aujourd'hui on emploie de préférence les tirets — — et l'on réserve la parenthèse pour les citations et les renvois.

Il faut éviter l'abus de la figure appelée *parenthèse* ; lorsqu'elle est trop multipliée, elle embarrasse et obscurcit le discours.

1472. — La parenthèse diffère de la phrase incidente, en ce que cette dernière, bien qu'accessoire, a une liaison plus intime avec la phrase principale dont elle est le développement, tandis que la parenthèse en est complètement détachée.

1473. — LA SYNONYMIE (n° 15) consiste dans l'emploi de mots ayant une signification générale semblable, quoique, considérés sous des rapports particuliers, ils aient entre eux des différences sensibles. *Rivière* et *ruisseau* sont synonymes ; l'idée générale qui leur est commune est celle d'eau courante ; l'idée particulière consiste dans l'étendue.

1474. — L'ONOMATOPÉE (n° 20) consiste dans l'emploi de mots imitatifs, comme *tonnerre*, *murmure*, *gronder*, *fracasser*. Les noms des cris des animaux sont ordinairement des onomatopées ; tels sont : *hurler*, *beugler*, *roucouler*, *miauler*, *aboyer*, *béler*.

1475. — L'onomatopée soutenue constitue l'harmonie imitative. Exemples :

Pour qui sont ces serpents qui sifflent sur vos têtes ?

(RACINE; *Andromaque.*)

Indomptable taureau, dragon impétueux,
Sa croupe se recourbe en replis tortueux.

(RACINE; *Phèdre.*)

§ III. — *Des tropes.*

1476. — LES TROPES sont des figures qui changent la signification des mots. *Trope* vient du grec *tropos*, tour, circuit; parce que, quand on prend un mot dans le sens figuré, on le tourne, pour ainsi dire, afin de lui faire signifier autre chose que dans le sens propre. On les appelle aussi quelquefois *fleurs de rhétorique*, d'où est venue l'expression de *style fleuri*.

1477. — On entend par *sens propre* le sens réel d'un mot, comme quand on dit : *le feu brûle; la lumière du soleil*. Le sens figuré est une nouvelle signification donnée à un mot par suite d'une comparaison faite avec le sens primitif de ce mot, comme dans : *Le feu de ses yeux; la lumière de l'intelligence*.

La nature des tropes est de faire image en donnant du corps et du mouvement à toutes les idées; mais il faut s'en servir avec discernement et avec justesse.

1478. — Les principaux tropes sont : *La métaphore, l'allégorie, la catachrèse, la métonymie, la synecdoche ou synecdoque, l'antonomase, l'antiphrase ou euphémisme, l'ironie et l'hyperbole*.

Remarque. Les noms de *catachrèse, métonymie, synecdoque, antonomase*, sont peu familiers et appartiennent plutôt à la rhétorique qu'à la grammaire. Ces figures sont généralement confondues avec la métaphore dont elles ne sont que des variétés.

La MÉTAPHORE (du grec *métaphora*, transposition, formé de *méta* en dehors, et *phéro* je porte) est une figure qui consiste à transporter un mot du sens propre au sens figuré (1477). Exemples : la rapidité de la pensée; la chaleur du sentiment; la dureté de l'âme; les chaînes de l'esclavage; les nœuds de l'hymen.

1479. — La métaphore est vicieuse quand la comparaison est fautive, peu naturelle, basse ou triviale, par rapport au sujet, et quand elle est établie entre des choses antipathiques de

leur nature. Exemples : *Le déluge fut la lessive générale de la nature ; Dieu lava la tête à son image ; Je baignerai mes mains dans les ondes de tes cheveux ; la charrue écorche la plaine ; Un torrent qui s'allume.*

1480. — L'ALLÉGORIE est une métaphore continuée ; elle se compose d'un sujet dont les différentes parties présentent une suite de métaphores. Les fables et les paraboles ne sont autre chose que des allégories. Exemple : Voltaire dit, en parlant de Rome :

Ce colosse effrayant dont le monde est foulé,
En pressant l'Univers est lui-même ébranlé ;
Il penche vers sa chute, et contre la tempête
Il demande mon bras pour soutenir sa tête.

1481. — LA CATACHRÈSE (du grec *katachrésis*, abus), espèce de métaphore qui consiste dans l'abus d'un terme. Exemples : *Un cheval ferré d'argent ; une feuille de papier ; à cheval sur un bâton ; une plume d'acier.*

1482. — LA MÉTONYMIE (du grec *metonumia*, changement de nom) consiste à prendre : 1° La cause pour l'effet ou l'effet pour la cause : *Vivre de son travail ; Les plaisirs de l'été ;* 2° Le contenant pour le contenu : *Boire une bouteille ;* 3° Le signe pour la chose signifiée : *Être revêtu de la pourpre ; Porter le poids de la couronne ;* 4° Le possesseur pour la chose qu'il possède, ou l'auteur pour la chose : *Les habitants ont été incendiés ; Voilà de beaux Rubens.*

1483. — LA SYNECDOCHE OU SYNECDOQUE (du grec *suneckdoché*, compréhension) consiste à prendre : 1° le genre pour l'espèce ou l'espèce pour le genre : *Les mortels* (pour les hommes) ; *Un paradis terrestre* (pour un endroit délicieux) ; 2° la partie pour le tout : *Cent voiles* (pour cent vaisseaux) ; *cent feux* (pour cent familles) ; *mille âmes* (pour mille habitants) ; 3° le singulier pour le pluriel : *Le Français aime la gloire ;* 4° le nom de la matière pour le nom de la chose qui en est faite : *L'airain vomit la mort ;* 5° le lieu où se fait une chose pour la chose même : *Un cachemire ; du champagne.*

1484. — L'ANTONOMASE (du grec *antonomasia* fait de *anti*, au lieu de, et de *onuma*, nom) consiste dans l'emploi d'un nom propre pour un nom commun, ou d'un nom commun pour un nom propre. Exemples : *L'orateur romain* (pour Cicéron) ; *Louis XI fut le Tibère français.*

1485. — L'ANTIPHRASE OU EUPHÉMISME est une expression par laquelle on déguise ce que le terme propre peut avoir de désagréable ou d'inconvenant, soit par une expression adoucie, soit en disant précisément le contraire de ce qu'on pense, tout en laissant deviner le sens véritable. L'euphémisme est quelquefois une sorte d'ironie. C'est par euphémisme qu'on dit : *Il a fait de mauvaises affaires*, pour *Il a fait banqueroute* ; *Il est trop bon*, pour *Il n'a pas assez d'esprit* ; *Je vous donnerai le surplus une autre fois*, pour *Je ne veux pas vous en donner davantage*. C'est encore par euphémisme que la mer Noire était appelée par les Anciens *Pont Euxin* (Pontus Euxinus), ce qui veut dire *mer hospitalière*, quoiqu'elle fût sujette aux tempêtes, et que les bords en fussent habités par des peuples féroces.

1486. — L'IRONIE consiste à dire précisément le contraire de ce qu'on pense ou de ce qu'on veut faire entendre, pour tourner quelqu'un en ridicule. Exemple :

Je le déclare donc : Quinault est un Virgile ;
 Pradon comme un soleil en nos ans a paru ;
 Pelletier écrit mieux qu'Ablancourt ni Patru ;
 Cotin, à ses sermons trainant toute la terre,
 Fend des flots d'auditeurs pour aller à sa chaire ;
 Sofal est le phénix des esprits relevés ;
 Perrin... Bon, mon esprit ! courage ! poursuivez !
 Mais ne voyez-vous pas que leur troupe en furie
 Va prendre encor ces vers pour une raillerie ? (BOILEAU.)

1487. — L'HYPÉROLE (du grec *hyperbolé*, excès, fait de *hyper* au-delà, et de *ballô*, je jette) exprime une exagération en plus ou en moins, afin de frapper l'imagination plus vivement qu'elle ne le serait par la réalité. Exemples : *Des ruisseaux de larmes inondèrent ses joues* ; *Je vous le répète pour la millième fois* ; *Il va plus vite que le vent*.

§ IV. — Figures de pensées.

1488. — Les figures de pensées reposent plutôt sur l'idée que sur les expressions, et subsistent malgré le changement des mots. Elles sont très nombreuses ; les principales sont : *L'interrogation*, *l'apostrophe*, *l'exclamation*, *la prosopopée*, *l'im-*

précation, la périphrase ou circonlocution, l'antithèse, la comparaison, le parallèle, l'allusion, la gradation, la suspension. Quelques auteurs placent *l'ironie et l'hyperbole* parmi les figures de pensées.

Nota : Les figures de pensées appartenant plutôt à la rhétorique qu'à la grammaire, nous ne les mentionnons ici que pour mémoire, nous bornant à expliquer celles qui ne le sont pas suffisamment par leur nom.

1489. — LA PROSOPOPÉE (du grec *prosopopoïa*) consiste à prêter la vie et le sentiment aux êtres inanimés, réels ou imaginaires. Exemple :

Oui, c'est un Dieu caché que le Dieu qu'il faut croire ;
 Mais, tout caché qu'il est, pour révéler sa gloire
 Quels témoins éclatants devant moi rassemblés !
 Répondez, cieux et mers ; et vous, terre, parlez !
 Quel bras peut vous suspendre, innombrables étoiles ?
 Nuit brillante, dis-nous qui t'a donné tes voiles ?

(RACINE fils ; *La Religion.*)

1490. — LA PÉRIPHRASE OU CIRCONLOCUTION (dont la racine est *péri*, autour) consiste à rendre la pensée par des moyens détournés, pour éviter ce que l'expression propre aurait de choquant ou de peu poétique. Exemples : *L'Aurore aux doigts de rose ouvre les portes de l'Orient*, au lieu de dire : le jour commence à paraître.

De ce mois malheureux l'inégale courrière
 Semblait cacher d'effroi sa tremblante lumière. (Henriade.)

Au lieu de : *Il faisait clair de lune.*

1491. — L'ANTITHÈSE (dont la racine est *anti*, opposé) consiste à opposer les mots aux mots, les pensées aux pensées. Exemple :

Vicieux, pénitent, courtisan, solitaire,
 Il prit, quitta, reprit la cuirasse et la haire. (Henriade.)

1492. — LA GRADATION consiste à arriver par degré à l'idée principale qu'on veut exprimer, soit en montant, soit en descendant. Si la gradation est ascendante, l'idée la plus forte doit être placée la dernière ; si elle est descendante, on

termine au contraire par la plus faible, afin de laisser l'esprit sous l'impression de l'idée dominante.

Quand plusieurs expressions synonymes sont placées à la suite l'une de l'autre pour donner plus d'énergie à la pensée, elles doivent toujours être mises en gradation. Exemples :

César avait un courage, une intrépidité extraordinaire.

Tu ne fais rien, tu ne trames rien, tu ne projettes rien, que je n'apprenne, ou plutôt que je ne voie et ne pénètre.

Mais quel étonnement, quel trouble, quel effroi,
Quand il dit : « O Philippe, ô mon maître, ô mon roi !

» Je te pardonne en vain : ta vie est condamnée ;

» Au tribunal de Dieu je t'attends dans l'année. »

Les nombreux spectateurs, émus et consternés,

Versent des pleurs sur vous, sur ces infortunés.

De tous côtés s'étend la terreur, le silence.

Il semble que du ciel descende la vengeance.

(RAYNOUARD ; *les Templiers.*)

CHAPITRE X

DE L'ANALYSE

§ I. — *Différentes sortes d'analyse.* (1)

1493. — *Analyser*, dans le sens le plus général, veut dire décomposer une chose pour en étudier toutes les parties. L'analyse est opposée à la *synthèse* qui consiste à réunir les parties divisées pour en refaire un tout.

1494. — *Analyse* vient du grec *analysis*, dissolution, formé de *ana*, de nouveau, et de *luo*, je résous. *Synthèse* vient de *sun* avec, ensemble, et de *tithémi*, poser, placer.

1495. — Décomposition et recomposition, ou analyse et synthèse, tels sont les deux procédés qui se rencontrent dans tout travail complet de l'intelligence, dans tout développement régulier de la pensée.

1496. — L'analyse du discours peut avoir pour objet : 1^o L'étude des mots ; 2^o Celles des propositions ; d'où résultent, en

(1) L'analyse tend à diviser, la synthèse à réunir.

grammaire, deux sortes d'analyse : *l'analyse grammaticale* et *l'analyse logique*.

1497. — *L'analyse grammaticale* consiste dans la décomposition d'une phrase en mots pour étudier le rôle de chacun d'eux. Pour être complète, l'analyse grammaticale doit comprendre :

1° La distinction ou classification des différentes espèces de mots ;

2° Les modifications de genre, de nombre, de mode, de temps et de personne, selon la nature des mots ;

3° Le rôle que chaque mot remplit dans la phrase comme sujet, régime ou modificatif, et les rapports de ces mots entre eux ;

4° Le sens et la valeur grammaticale des idiotismes.

1498. — *Analyser* un mot et le *classer* sont deux choses différentes. L'analyser, c'est le décomposer ; le classer, c'est voir à quelle partie du discours il appartient. Ainsi, par exemple : analyser le mot *philosophie*, c'est le décomposer en *philo*, du grec *philos*, ami, et *sophie*, du grec *sophia*, sagesse ; le classer, c'est dire que c'est un substantif féminin, singulier.

1499. — *L'analyse logique* consiste dans la décomposition d'une phrase en propositions, pour étudier les diverses modifications de la pensée. On peut y ajouter l'examen des différentes figures du style employées dans le discours.

1500. — Le mot *logique* vient du grec *logos*, discours ; il se dit de tout ce qui se rattache au raisonnement et à la pensée. On pourrait dire encore que c'est la partie de la grammaire qui traite de la manière dont les mots se combinent pour former un sens.

En philosophie, la *logique* est la science qui enseigne à raisonner juste ; c'est pourquoi l'on dit qu'une personne est *logique* lorsqu'elle a de la suite et de la méthode dans les idées, et qu'elle en déduit des conséquences rationnelles.

1501. — On peut donc dire que la différence entre l'analyse grammaticale et l'analyse logique consiste en ce que la première a pour objet l'analyse et la classification des mots, et la seconde l'analyse de la pensée.

1502. — Quelques grammairiens distinguent une troisième espèce d'analyse qu'ils nomment *analyse idéologique*. Elle consiste à reconnaître l'ordre dans lequel se succèdent nos pensées et nos sentiments, en remontant à l'esprit lui-même pour distinguer les idées générales des idées individuelles. Cette ana-

lyse est du domaine de la philosophie dont nous aurons à nous occuper plus tard dans un ouvrage spécial.

§ II. — *Sensations, sentiments, idées, pensées, jugement.*

1503. — Les *sensations* sont les impressions diverses transmises intérieurement par les sens; ces sensations devenues intimes et en quelque sorte appréciables s'appellent *sentiments*; les sentiments devenus clairs et distincts se nomment *idées*.

1504. — *L'idée* est une notion que notre esprit se forme d'une chose. Les idées *sensibles* ou *physiques* sont celles que nous recevons par le moyen des sens; telles sont celles des couleurs, des formes, du son, du chaud, du froid, etc. Les idées que nous ne concevons que par notre esprit sont appelées *morales, abstraites* ou *métaphysiques*.

1505. — *Physique* vient du grec *phusiké*, de *phusis*, nature; c'est la science des choses de la nature ou des choses matérielles. *Métaphysique* se dit de ce qui est opposé au physique; c'est la science des choses morales ou abstraites. Ce mot est formé de *méta*, au delà, et de *phusis*, nature, parce que la métaphysique étant la science qui traite de l'entendement humain est en quelque sorte celle des choses au delà de la nature. D'autres étymologistes le font venir de *méta*, après, et de *phusiké*, parce que, dans Aristote, la *métaphysique* est le traité qui vient immédiatement après celui de la *physique*.

1506. — Comparer deux idées, c'est *penser* (du latin *pensare* peser, apprécier); parce que, pour comparer deux idées, il faut en quelque sorte les peser dans l'esprit.

1507. — Le résultat de la comparaison de deux idées se nomme *jugement*. Quand on dit: *Dieu est éternel*; on compare l'idée de *Dieu* et celle d'*éternel*, et l'on juge si elles se conviennent.

1508. — Le jugement peut être *affirmatif*, comme dans *Dieu est juste*; *négatif*, comme dans *Dieu n'est pas mortel*; *dubitatif*, c'est-à-dire douteux, comme dans *Julie est-elle sage?*

Ainsi le mot *jugement* ne signifie pas *affirmation*, comme on pourrait le croire; en grammaire, c'est la détermination d'un rapport quelconque entre deux idées.

1509. — L'explication ou la démonstration d'un jugement se nomme *raisonnement*. La justesse de nos raisonnements dépend de la netteté des idées que nous avons sur les choses qui en sont l'objet.

§ III. — *Propositions, phrases, périodes, discours.*

1510. — Une *proposition* est l'énonciation totale d'un jugement.

Le jugement est un acte de l'entendement; la proposition est la traduction de cet acte intérieur par les mots.

1511. — La *phrase* (du grec *phrazo*, je parle, d'où *phrasis*, locution, manière de parler) est une réunion de mots formant un sens complet. Elle est simple ou composée selon qu'elle contient une ou plusieurs propositions.

1512. — La proposition diffère de la phrase en ce que la proposition, étant l'énonciation d'un jugement, est bonne ou mauvaise selon qu'elle est ou non conforme aux principes de la raison; sous ce rapport, elle peut être vraie ou fausse, juste ou non juste. La phrase, étant une suite de mots formant un sens complet, est bonne ou mauvaise selon que les mots qui la composent sont construits d'après ou contre les règles établies; sous ce rapport, elle peut être correcte ou incorrecte, claire ou obscure, élégante ou commune, naturelle ou figurée.

1513. — Une *période* est une suite de phrases qui concourent à former un même sens et atteindre un même but. Ce but est l'expression d'une pensée unique composée de plusieurs propositions.

On appelle *membres de la période* les parties dont elle se compose. La période de quatre membres se nomme *période carrée*. Quand la période contient plus de quatre membres, elle prend le nom de *discours* ou de *diction périodique*.

1514. — Un *discours* est un ensemble de phrases et de périodes se rattachant à un sujet principal.

1515. — Si on suit la génération des pensées et des manifestations de ces pensées, on trouve qu'elle a lieu dans l'ordre suivant : *sensations, sentiments, idées, pensées, jugements; — mots; — propositions, phrases, périodes, discours.*

1516. — Il y a dans une phrase autant de propositions qu'il y a de verbes à un mode personnel (236). Les verbes à un mode impersonnel ne forment pas de propositions parce qu'ils expriment l'existence, l'action ou la possession d'une manière vague et indéfinie.

1517. — Une phrase peut renfermer plus de propositions qu'il n'y a de verbes à un mode personnel, parce que les verbes

sont quelquefois sous-entendus, comme dans celle-ci : *Le lion, comme le tigre, est carnassier*. Cette phrase renferme deux propositions ; c'est comme s'il y avait : *Le lion est carnassier, comme le tigre est carnassier*.

Remarque. Dans son cours complet de grammaire française, M. le professeur *Sommer* admet, contrairement à un grand nombre de grammairiens, au nombre desquels on voudra bien nous compter, qu'il y a dans une phrase autant de propositions qu'il y a de verbes, même au *mode impersonnel* précédé d'un relatif ou d'une conjonction. On reconnaît, dit-il, dans cette phrase : *J'espère que je réussirai*, deux propositions, et l'on n'en veut reconnaître qu'une dans cette autre phrase : *J'espère réussir* ; n'y a-t-il pas là une inconséquence manifeste ? Nous répondrons : *Non* ; parce que pour nous la proposition exprime une pensée complète, et que *l'infinitif* n'en présente qu'une indéterminée.

Cependant dans *Mentir est honteux*, nous reconnaissons une proposition, parce que cet infinitif fait la fonction d'un substantif actif : Le mentir (le mensonge) est honteux. — *Mentiri turpe est*, pour *Mendacium turpe est*.

§ IV. — *Sujet, verbe et attribut.*

1518. — On distingue trois parties essentielles dans la proposition : le sujet, le verbe et l'attribut.

1519. — Le *sujet* est l'objet principal de la pensée ; celui sur lequel on porte un jugement. Dans cette proposition : *Dieu est éternel*, *Dieu* est le sujet parce que c'est l'objet principal de la pensée.

1520. — L'*attribut* est le mot qui exprime la qualité ou la manière d'être attribuée au sujet. Dans *Dieu est éternel*, *éternel* est l'attribut, parce que c'est la qualité attribuée au sujet *Dieu*.

1521. — Le *verbe*, considéré logiquement, est le mot qui unit l'attribut au sujet. Il n'y en a qu'un seul, qui est le verbe *être*, appelé aussi dans ce cas verbe *substantif* ou *abstrait* (308). Les autres mots appelés *verbes* sont désignés sous le nom de *verbes attributifs* (309).

Remarque. Tous les grammairiens n'admettent pas cette opinion ; quelques-uns prétendent que le verbe *être* ne lie pas la substance à l'attribut, qu'il n'est pas verbe élémentaire simple, que les autres verbes ne diffèrent entre eux que par l'idée fondamentale par laquelle ils marquent tel ou tel état, telle ou telle action.

Il y a dans tout jugement deux idées distinctes : celle de la *première sensation* qui est celle de la chose dont on juge, et celle de la *modification* qu'on juge appartenir à la première ; des deux idées qui sont

les éléments nécessaires d'un jugement quelconque, la première représente *un être, une substance* réelle ou fictive ; c'est le **SUJET** du jugement. La seconde est celle d'une modification réelle ou intellectuelle que nous jugeons appartenir ou ne pas appartenir au sujet ; c'est **L'ATTRIBUT**.

Ainsi dans l'analyse du jugement, les grammairiens ne trouvent que *deux idées élémentaires* ; c'est pourquoi, dans l'analyse de la parole, ils ne comptent que deux classes de mots : *les substantifs* et *les modificatifs* ; cela suffirait dans une analyse rigoureuse et savante, car l'idée d'*existence* est, selon eux, une partie essentielle et inséparable de l'attribut.

D'autres grammairiens, et c'est le plus grand nombre, admettent comme troisième idée élémentaire le **VERBE** qui exprime l'acte par lequel l'entendement prononce la coexistence des deux idées fondamentales ; on le nommait autrefois *copule, lien, union*.

1522. — Dans l'ordre grammatical, les parties d'une proposition sont ainsi rangées : le *sujet*, le *verbe* et l'*attribut* ; mais cet ordre est souvent interverti, comme dans cet exemple : *Heureux est l'homme de bien*.

1523. — Le sujet peut être exprimé par un substantif ou tout mot pris substantivement, par un pronom ou par un infinitif. Ex. : *Le mensonge est odieux ; Il est arrivé ; Mentir est un vice*.

L'attribut peut être exprimé, 1° par un adjectif : *Charles est attentif* ; 2° par un substantif : *La prudence est une vertu* ; 3° par un pronom : *Ce livre est le mien* ; 4° par un participe présent : *La terre tourne*, mis pour *La terre est tournant* ; 5° par un participe passé : *Ma sœur est aimée* ; 6° par un infinitif : *C'est mentir*.

§ V. — Des compléments.

1524. — On appelle en général *complément* tout mot qui complète l'idée exprimée par un autre mot. On entend par *complément logique* tout ce qui est ajouté au sujet ou à l'attribut pour en compléter l'idée ; d'où il suit que le complément n'est qu'une partie accessoire de la proposition.

1525. — Le complément logique est *subjectif* quand il modifie ou détermine le sujet, et *attributif* quand il modifie l'attribut renfermé ou non dans le verbe.

Le complément attributif, considéré grammaticalement, peut être *direct, indirect, circonstanciel* ou *adverbial*.

Tout complément est nécessairement *modificatif*.

1526. — Le *complément direct* est l'objet immédiat de l'ac-

tion des verbes attributifs, sans l'intermédiaire d'une préposition; il répond à la question *qui?* ou *quoi?* Ex. : *Le père aime SON ENFANT* (267).

Cependant un nom pris dans un sens partitif peut être complément direct, quoiqu'il soit précédé de la préposition *de* ou de l'article contracté *du, des* (Voy. n° 272). Les prépositions *à* et *de*, entre deux verbes, n'empêchent pas non plus l'infinitif d'être complément direct : *L'homme cherche à connaître. Il ne cesse d'observer.*

4527.— Le *complément indirect* est le terme où aboutit l'action d'un verbe attributif avec l'intermédiaire des prépositions *à, de, par*, exprimées ou sous-entendues; il répond aux questions *à qui? à quoi? de qui? de quoi? par qui? par quoi?* Exemples : *Dieu parla A MOÏSE. Je parle DE VOTRE SOEUR. La sagesse parlait PAR SA BOUCHE* (271).

4528.— Le *complément circonstanciel* ou *adverbial* est celui qui se joint à l'attribut pour exprimer quelque circonstance de temps, de lieu, de manière, de quantité, de motif, de moyen, de condition, d'opposition ou de restriction; il répond aux questions *où? quand? comment? de quelle manière?* etc. Ex. : *Le bœuf marche PESAMMENT. Le paresseux travaille AVEC LENTEUR. Les chats voient LA NUIT, c'est-à-dire pendant la nuit. Parler SANS PENSER est le fait d'un insensé.*

Le complément circonstanciel ou adverbial peut être exprimé par un adverbe, par un substantif complément d'une préposition, ou par tout mot ou toute réunion de mots employés dans un sens adverbial.

4529. — Parmi les différentes espèces de compléments ci-dessus indiqués, quelques grammairiens distinguent :

1° Le *complément qualificatif* qui exprime une modification du sujet ou de l'attribut au moyen d'une qualité. Ex. : *La justice DIVINE récompense l'homme VERTUEUX.*

2° Le *complément accessoire* qui exprime une modification accidentelle qu'on pourrait retrancher sans détruire le sens. Ex. : *Napoléon, LE PLUS GRAND HOMME DE SON SIÈCLE, mourut dans l'exil.*

4530.— Les éléments logiques de toute proposition se composent donc, suivant l'opinion grammaticale que l'on adopte, 1° de deux éléments : le sujet et l'attribut; c'est ce que l'on nomme le *système binaire*; 2° de trois éléments : le sujet, l'attribut et le verbe; 3° de quatre éléments : le sujet, l'attribut, le verbe et le complément (4521).

§ VI. — *Différentes sortes de sujets et d'attributs.*

1531.— Le sujet et l'attribut se composent des mots principaux qui remplissent ces fonctions et de tous ceux qui s'y rapportent comme complément.

1532.— Le *sujet grammatical* diffère du *sujet logique* en ce que le premier est le mot qui, dans l'analyse grammaticale, sert de sujet au verbe, tandis que le second est le sujet d'une proposition, et qu'il est formé du sujet proprement dit et de tous ses modificatifs.

1533.— On distingue quatre sortes de sujets ou d'attributs : ils peuvent être simples ou composés, complexes ou incomplexes.

1534.— Le sujet est *simple* quand il n'exprime qu'un seul être, ou des êtres de même espèce pris collectivement, comme dans : LE CHIEN *est fidèle*; LES CHIENS *sont fidèles*.

1535.— L'attribut est *simple* quand il n'exprime qu'une seule qualité ou une seule manière d'être du sujet. Exemple : *Ces élèves sont* **STUDIEUX**.

1536.— Le sujet est *composé* quand il est formé de plusieurs êtres d'espèce différente, à chacun desquels se rapporte l'attribut. Exemple : LA COLÈRE ET L'ORGUEIL *sont des vices*.

1537.— L'attribut est *composé* quand il exprime plusieurs qualités ou plusieurs manières d'être du sujet. Exemple : *Les lions sont* **COURAGEUX ET FÉROCES**.

1538.— Lorsque le sujet et l'attribut sont formés de plusieurs mots mis en gradation, ils ne sont composés qu'autant que ces mots expriment des objets de différente espèce ; mais si ces mots n'expriment qu'un seul objet ou qu'une seule manière d'être, le sujet et l'attribut ne sont pas composés. Exemples : *Le courage, l'intrépidité, sont les qualités d'un bon général. César était courageux, intrépide jusqu'à la témérité.*

1539.— Quand le sujet et l'attribut sont composés, on pourrait les considérer comme formant plusieurs propositions. Exemples : *Le lion et le tigre sont féroces; Dieu est éternel et immuable*; on pourrait analyser ainsi : *Le lion est féroce et le tigre est féroce; Dieu est éternel et Dieu est immuable.*

1540.— Le sujet et l'attribut sont *incomplexes* quand ils ne sont pas modifiés par un complément. Exemple : *Ces montagnes sont escarpées*. Ils sont *complexes* quand ils ont un complément. Exemple : *Les HAUTES montagnes DE LA SUISSE sont couvertes DE NEIGES ÉTERNELLES.*

1541. — La simplicité du sujet dépend donc, non de l'unité du mot qui l'exprime, mais de l'unité de l'idée ; ainsi, dans cette phrase : La gloire qui vient de la vertu a un éclat immortel, *la gloire qui vient de la vertu* ne présentant à l'esprit qu'un sujet unique, est un sujet simple.

§ VII. — *Différentes sortes de propositions.*

1542. — Sous le rapport du sens, on distingue deux sortes de propositions : *la proposition principale* et *la proposition dépendante, accessoire ou subordonnée* ; sous le rapport de la forme, il y en a sept : elle peut être *directe, inverse, pleine, elliptique, explicite, implicite* ou *explétive*.

1543. — La proposition principale est celle qui occupe le premier rang dans la pensée et dont les autres dépendent.

On distingue deux espèces de propositions principales : *la principale absolue* et *la principale relative*.

1544. — La proposition est dite *principale absolue* quand elle a par elle-même un sens complet ; c'est ordinairement celle qui est énoncée la première. Elle est dite *principale relative, secondaire* ou *coordonnée* quand elle est liée à la principale absolue et qu'elle en dépend. Exemple : *Le vice est odieux, la religion le punit*. Cette phrase renferme deux propositions : la première, *Le vice est odieux*, est une principale absolue, parce qu'elle a par elle-même un sens complet ; la seconde, *la religion le punit*, est une principale relative : *principale* parce qu'elle se rapporte à la principale absolue : *relative* parce qu'elle suit le même ordre d'idées.

Dans une phrase il ne peut y avoir qu'une seule proposition principale absolue.

1545. — La *proposition dépendante, accessoire* ou *subordonnée* dépend toujours d'une autre proposition dont elle complète l'idée en la modifiant. Exemples : *Dieu QUI VOIT TOUT nous jugera un jour. Nous serons un jour jugés par Dieu QUI VOIT TOUT.*

1546. — La proposition dépendante, accessoire ou subordonnée est appelée *incidente* (du latin *incidere*, couper, trancher) quand elle coupe, pour ainsi dire en deux, la proposition principale. Exemple : *Le lion, QUI EST UN ANIMAL FÉROCE, est sensible aux bons procédés.*

1547. — La proposition incidente est ou *absolue* ou *relative*. Elle est *absolue* quand elle renferme une réflexion qu'on

peut supprimer, qu'elle soit réveillée ou non par le sens de la proposition principale. Exemples : *La grammaire, quoi qu'on en dise, tient à toutes les connaissances intellectuelles. Un songe, peut-on s'inquiéter d'un songe ? n'est qu'un produit des souvenirs de la veille.*

Autrefois l'*incidente absolue*, appelée aussi proposition *intérieure*, se mettait entre deux parenthèses.

1548.— La proposition incidente est dite *relative*, *déterminative* ou *explicative* quand elle est liée à un mot qu'elle détermine ou qu'elle explique. Exemple : *Les passions qui font le plus de ravage sont l'ambition et l'avarice.*

Remarque. Tous les grammairiens n'expliquent pas la proposition incidente de cette manière. Pour quelques-uns, elle n'a jamais qu'une place : elle doit toujours être à la suite du mot dont elle développe ou dont elle restreint le sens, qu'elle coupe ou non la proposition principale. Dans cette phrase : *Je serai reconnaissant envers nos parents à qui je devrai mon bonheur*, ils regardent *à qui je devrai mon bonheur* comme une proposition incidente explicative. Pour d'autres, ce n'est qu'une proposition secondaire, accessoire ou subordonnée ; ils ne nomment *incidente* qu'une proposition *isolée* dans la proposition principale, de manière à former par le sens une parenthèse. Exemple : *Tu ne mentiras pas, a dit le Seigneur, tu ne déroberas pas.*

1549.— On reconnaît mécaniquement les propositions incidentes en ce qu'elles commencent presque toujours par un pronom relatif ou par une conjonction ; cependant les conjonctions *et*, *ou*, *ni*, *mais*, n'annoncent une proposition incidente qu'autant qu'elles sont suivies d'un pronom relatif ou d'une autre conjonction. Exemples : *Il est bon et aimable.* — *L'homme qui ment et celui qui trompe sont également méprisables.* — *Le moment où je parle est déjà loin de moi.*

1550.— La proposition *droite* ou *directe* est celle dont les parties sont dans l'ordre grammatical, c'est-à-dire celle dont le sujet et son complément sont énoncés en premier, le verbe en second, l'attribut et son complément en dernier. Dans la proposition directe le complément circonstanciel se place après le complément direct. Exemple : *Napoléon, empereur des Français, défait les Autrichiens à la bataille de Wagram.*

1551.— La proposition *inverse* est celle dont les parties ne sont pas dans l'ordre grammatical. Exemple : *Ainsi finit ce grand empire. Béni soit le nom du Seigneur.* On dit également, dans ce cas, que le sujet et l'attribut sont inverses.

1552.— La proposition *pleine* est celle dont aucune des par-

ties principales n'est omise, c'est-à-dire dont le sujet, le verbe et l'attribut sont exprimés.

1553. — *La proposition elliptique* est celle dont quelques-unes des parties sont sous-entendues.

Il peut y avoir ellipse du sujet, comme dans : *Sois sage ; Est bien fou qui s'y fie* ; c'est comme si l'on disait : *toi, sois sage ; CELUI-LA est bien fou qui s'y fie* ; — ellipse du verbe comme dans : *L'un est bon, l'autre mauvais*, c'est-à-dire *l'autre est mauvais* ; — ellipse de l'attribut, comme dans : *Je suis à vous ; La maison est en cendres*, c'est-à-dire : *Je suis DÉVOUÉ à vous ; La maison est RÉDUITE en cendres* ; — ellipse du verbe et de l'attribut, comme dans : *Vous travaillez autant que lui ; La France est en Europe et la Chine en Asie* ; c'est-à-dire : *Vous travaillez autant que lui TRAVAILLE OU EST TRAVAILLANT ; La France est SITUÉE en Europe et la Chine EST SITUÉE en Asie* ; — ellipse du complément de l'attribut, comme dans : *Pourquoi parlez-vous ?* c'est-à-dire : *Vous êtes parlant POUR QUELLE RAISON ?* — ellipse du sujet et du verbe, comme dans : *Turenne était aussi habile que modeste*, c'est-à-dire : *Turenne était aussi habile qu'IL ÉTAIT modeste* ; — ellipse d'une proposition entière, comme dans : *Il l'aime comme son fils ; Quand viendrez-vous ? Dieu vous le rende* ; c'est-à-dire : *Il est aimant lui comme IL EST AIMANT son fils ; JE VOUS DEMANDE quand vous viendrez ; JE SOUHAITE que Dieu vous le rende*.

1554. — Toute proposition placée au commencement d'une phrase et exprimant une interrogation suppose l'ellipse d'une proposition entière. Exemple : *Que dites-vous ?* c'est-à-dire *Je vous demande ce que vous dites*.

1555. — *La proposition explicite ou développée* est celle dans laquelle le verbe *être* est exprimé, comme dans : *Le soleil est brillant*.

1556. — *La proposition implicite* est celle qui est exprimée ou par un seul mot renfermant en soi le sujet, le verbe et l'attribut, ou par deux mots dont l'un renferme le verbe et l'attribut. Exemples : *Viendrez-vous ? oui*, c'est-à-dire *je viendrai* ; *HÉLAS !* c'est-à-dire *j'en suis fâché, c'est bien malheureux* ; *Je chante*, c'est-à-dire *je suis chantant*.

1557. — On peut admettre deux sortes de propositions implicites : l'implicite absolue et l'implicite relative.

La proposition implicite *relative* est formée d'un verbe attributif avec un sujet exprimé ou sous-entendu. Exemple : *Marche*, pour *sois marchant*, est une proposition implicite relative.

La proposition implicite est *absolue* quand le sujet, le verbe et l'attribut sont renfermés, par le sens, dans un seul mot qu'il faut traduire entièrement par d'autres mots. Exemple : *Il dort...* CHUT ! pour *faites silence* ; *chut* est une proposition implicite absolue. Les mots qui renferment le plus souvent une proposition implicite absolue sont : *oui, non, voici, voilà*, et les interjections.

1558. — La différence qui existe entre la proposition implicite et la proposition elliptique consiste en ce que, dans la première, les trois parties essentielles de la proposition sont renfermées dans un seul mot qui disparaît par l'analyse, tandis que, dans la seconde, il y a une ou plusieurs parties de la proposition sous-entendues.

1559. — La proposition est *explétive* (de *ex*, au-delà, et de *plenus*, plein) quand il y a pléonasme, c'est-à-dire surabondance de mots. Exemples : *moi, je vous aime. Votre frère et moi, nous avons toujours été malheureux. Voudriez-vous nous tromper, nous et nos amis?*

1560. — Outre les éléments principaux : le sujet, le verbe et l'attribut, la proposition renferme quelquefois des mots accessoires qui servent à fixer l'attention et dont la suppression ne nuirait point au sens ; tels sont : *Monsieur, madame, cher père*, et tous les mots mis en apostrophe ; on les appelle *expressions vocatives* et ils ne peuvent être analysés comme parties intégrantes de la proposition. Les interjections qui ne forment pas une proposition implicite absolue pourraient être rangées dans la même catégorie.

Les conjonctions ne servant qu'à lier deux membres de phrase, ne font point partie des éléments de la proposition et ne s'analysent point logiquement, bien qu'il y en ait qui expriment une idée incomplète.

1561. — La première chose à faire dans l'analyse logique est de voir combien la phrase renferme de propositions ; en second lieu, d'examiner les différentes parties de chaque proposition.

1562. — Les différentes parties de la phrase s'énoncent ainsi dans l'ordre suivant : 1^o Le nombre des propositions ; 2^o la proposition principale absolue, quelle qu'en soit la place ; 3^o la principale relative ; 4^o l'incidente. Reprenant ensuite chaque proposition, on énonce le sujet et son complément, le verbe, puis l'attribut et son complément.

Nota. Pour s'exercer à l'analyse logique nous engageons nos lecteurs à étudier les traités spéciaux de MM. Chapsal, B. Jullien et Poitevin. Des modèles que nous donnons plus loin, l'un est emprunté à l'excellent traité de M. Jullien, le second à Dumarsais.

CHAPITRE XI

ANALYSE DE QUELQUES GALLICISMES DIFFICILES A EXPLIQUER

4563. — ICI ON EST ÉGAUX. — *Égaux*, adjectif masculin, pluriel, se rapportant à *on* pronom indéfini, masculin, singulier, mais réveillant ici l'idée de *mortels*.

4564. — ON EST BIEN JOYEUSES, MESDEMOISELLES. — *Joyeuses*, adjectif qualificatif, féminin, pluriel, se rapportant à *on* pronom indéfini, masculin, singulier, mais réveillant ici l'idée de *jeunes filles*.

4565. — VOUS ÊTES AIMABLE, MADAME. — *Vous*, représentant *Madame*, pronom personnel de la deuxième personne du pluriel, que l'usage fait employer en français en parlant à une seule personne. — *Aimable*, adjectif qualificatif, féminin, singulier, se rapportant à *vous* qui représente une seule personne. — *Madame*, substantif féminin, singulier, employé en apostrophe (quelques grammairiens le nomment *appellatif*, *compellatif*, *interpellatif* ou *expression vocative*).

4566. — C'EST UN DES LIVRES QUE J'AI LUS. — *Un*, article indéfini, singulier, parce qu'il détermine *livre* sous-entendu. Cette phrase peut se traduire ainsi : *C'est un livre parmi les livres lesquels j'ai lus*.

4567. — VOILA CE QUE JE PUIS CERTIFIER. — *Voilà*, contraction de *voilà*; *voilà ce* peut être considéré comme fermant une proposition elliptique mise pour *tu vois là ce* (la chose). Toute la phrase peut se traduire ainsi : *je puis certifier ce* (la chose) *que* (laquelle) *(tu) vois là*.

4568. — COMBIEN DE MONARCHIES SONT TOMBÉES! — Proposition elliptique mise pour : *Combien il existait de monarchies qui sont tombées*. *Combien*, adverbe modifiant le verbe *exister* sous-entendu. Il en est de même de : *Beaucoup de personnes se trompent*; *peu d'hommes aiment la vérité*; c'est-à-dire *Il existe beaucoup de personnes qui se trompent*; *il existe peu d'hommes qui aiment la vérité*.

On pourrait également considérer ici les adverbes comme des compléments adverbiaux, et les traduire ainsi : *Des monarchies sont tombées en grand nombre*, etc. Dans ce cas, il n'y aurait qu'une proposition.

1569. — D'OU VIENT QUE VOUS PALISSEZ? — Proposition inverse et elliptique que l'on peut traduire ainsi : *Vous pâlissez (sous-entendu cela) vient d'où, c'est-à-dire de quelle cause?* — Où peut être considéré ici, soit comme un adverbe modifiant le verbe *venir*, soit comme un pronom indéfini mis pour *quelle cause*.

1570. — TANT S'EN FAUT QUE RACINE ÉGALE LE SUBLIME CORNEILLE. — *Faut*, verbe *faillir* (manquer); *tant* mis pour *beaucoup*, adverbe modifiant le verbe *faillir*; *en*, pronom indéfini mis pour *de cela*, régime indirect du verbe *faillir*; *se*, pronom personnel employé ici par gallicisme, et dont l'analyse ne peut rendre compte. Cette phrase peut se traduire ainsi : *Il (cela) faut (manque) tant (beaucoup) en (de cela) que Racine égale le sublime Corneille*.

1571. — C'EST BIEN D'AIMER DIEU. — Proposition inverse mise pour *Aimer Dieu est bien*. *Ce*, pronom indéfini mis pour *cela*, représentant l'action d'aimer Dieu.

1572. — C'EST A MOI A LIRE; C'EST A MOI DE JOUER. — Ces phrases signifient : *Le tour à lire est à moi; le droit de jouer est à moi*. *Ce*, pronom mis pour *cela* et représentant *le tour* ou *le droit*. Il en est de même de cette phrase : *C'est à qui parlera*, qu'on peut traduire ainsi : *Le tour de parler est disputé à qui parlera* (1399).

1573. — C'EN EST DONC FAIT. — *En*, pronom indéfini mis pour *de cela* et représentant la chose dont on parle; c'est comme s'il y avait : *C'est donc fait de cela*.

1574. — JE LUI EN VEUX. — Proposition elliptique mise pour *Je lui veux du mal pour cela, pour la chose qu'il a faite*. *En*, pronom indéfini représentant vaguement la chose qui a été faite, et prise ici en mauvaise part; régime indirect du verbe *vouloir*.

1575. — IL EXISTE UN HOMME QUI... — Proposition inverse et explétive mise pour *Un homme existe qui...* Il y a deux sujets par pléonasmе : le premier appelé d'*attente*, vague et indéterminé. *Il*, pronom indéfini, sujet d'attente du verbe *exister* et faisant attendre le véritable sujet *homme*. Il en est de même des phrases suivantes : *Il convient d'espérer* (Espérer convient). *Il importe d'être honnête homme*, ou *qu'on soit honnête homme*.

(Être honnête homme importe). *Il faut prier Dieu*, c'est-à-dire, *Il est nécessaire de prier Dieu* (Prier Dieu est nécessaire). *Il s'élève des vapeurs* (des vapeurs élèvent soi). *Il se fait des erreurs à chaque instant* (les erreurs font soi à chaque instant). *Il est juste de louer Dieu* (Louer Dieu est juste).

Remarques. 1^o Le sujet d'attente ne peut être qu'un pronom indéfini, parce que, ne se rapportant qu'à une chose qui n'a point encore été nommée, il ne peut être que vague et indéterminé.

2^o Il est souvent difficile de faire l'analyse rigoureuse de ces gallicismes. Quelques grammairiens praticiens proposent de considérer ces verbes impersonnels comme déterminés par le mot qui les suit et de dire par exemple dans cette phrase : *Il s'élève des vapeurs*, *Il s'élève*, verbe impersonnel à la 3^e personne, etc.; *des*, article partitif contracté déterminant *vapeurs*; *vapeurs*, substantif déterminant *il s'élève*. La première explication nous paraît beaucoup plus logique.

1576. — IL Y A UN DIEU. — *Il y a*, verbe *avoir* employé par gallicisme pour *Il existe*; *Y* mis pour *là*, adverbe modifiant le verbe *avoir*, ou *exister*; *Il y a un Dieu*, c'est-à-dire, *Un Dieu existe là, dans l'univers*.

Il n'y a que la raison qui console. *Que*, adverbe mis pour *seulement*; cette phrase peut se traduire ainsi : *La religion seulement existe qui console*.

1577. — IL EN EST DE LA VIE COMME D'UN FLEUVE. — Cette phrase peut se traduire ainsi : *Cela est le fait de la vie, comme cela est le fait d'un fleuve.* *En* est ici un pronom indéfini employé par pléonasme et rappelant vaguement l'idée de *fait*.

1578. — IL PLEUT; IL NEIGE; IL GRÈLE; IL TONNE. — Dans ces phrases où il est question d'un phénomène de la nature, le pronom indéfini *il* représente vaguement *le temps, l'air*. On trouve dans le vieux langage : *Li air pleut et tonne* (*roman de la Rose*, XIII^e siècle).

Remarque. Ainsi que nous avons eu occasion de le faire observer, il est des gallicismes dont l'analyse ne peut que difficilement rendre compte; nous croyons que c'est se tourmenter inutilement l'esprit que de chercher à les décomposer tous. Comme a dit le savant Lemare : « Toute analyse, quoique vraie, dont on peut se passer, doit être proscrite : car non-seulement elle est inutile, mais elle est funeste à la science, parce qu'elle en embarrasse la marche et en fait perdre de vue le but. »

CHAPITRE XII

MODÈLES D'ANALYSES LOGIQUES

§ I. — *Analyse simple extraite du Traité de M. B. Jullien.*

Les enfants aiment avec passion les contes ridicules ; | on les voit tous les jours transportés de joie, ou versant des larmes au récit des aventures | qu'on leur raconte. | Ne manquez pas de profiter de ce penchant : | quand vous les voyez disposés à vous entendre, | racontez-leur quelque fable courte et jolie.

Ce passage renferme six propositions :

1^o SUJET : les enfants ; *simple*, parce qu'il n'est accompagné que de son article. — (*Aiment pour sont aimant*). — VERBE : sont. — ATTRIBUT : aimant ; *complexe*, parce qu'il a pour complément 1^o les contes ridicules, 2^o avec passion. — PROPOSITION *absolue*, parce que le sens est tout à fait complet.

2^o SUJET : on ; *simple*. — (*Voit pour est voyant*). — VERBE : est. — ATTRIBUT : voyant ; *complexe*, parce qu'il a pour compléments 1^o *eux* représenté par *les*, 2^o transportés de joie, 3^o ou versant des larmes au récit des aventures. — PROPOSITION *relative*, parce que le sens n'en sera déterminé que par la proposition suivante ; PRINCIPALE, parce que c'est elle qui est déterminée par l'autre.

3^o SUJET : on. — (*Raconte pour est racontant*). — VERBE : est. — ATTRIBUT : racontant ; *complexe*, parce qu'il est complété 1^o par *que*, ou *lesquelles* aventures, complément direct, 2^o par *leur* ou *à eux*, complément indirect. — PROPOSITION *secondaire*, parce qu'elle détermine *les aventures* qui se trouvent dans l'attribut de la précédente. On voit aussi qu'elle est *secondaire*, parce qu'elle commence par le pronom conjonctif *que*.

4^o SUJET : vous (sous-entendu). — (*Ne manquez pas pour ne soyez pas manquant*). — VERBE avec négation : ne soyez pas. — ATTRIBUT : manquant ; *complexe*, parce qu'il est déterminé par : de profiter de ce penchant. — PROPOSITION *principale absolue*.

5^o CONJONCTION : quand. — SUJET : vous. — (*Voyez pour êtes voyant*). — VERBE : êtes. — ATTRIBUT : voyant ; *complexe*, parce qu'il est déterminé par *les* mis pour *eux*, disposés à vous

entendre. — PROPOSITION *secondaire*, parce qu'elle commence par la conjonction *quand*, et qu'elle détermine la suivante en disant à quel moment il faut raconter une fable.

6° SUJET : VOUS (sous-entendu). — *Racontez pour soyez racontant*). — VERBE : SOYEZ. — ATTRIBUT : racontant ; *complexe* parce qu'il est déterminé par les compléments *leur pour à eux* et *quelque fable courte et jolie*. — PROPOSITION *principale relative*.

§ II. — *Analyse logique développée extraite de Dumarsais.*

Hélas ! petits moutons, que vous êtes heureux !

Vous paissez dans nos champs, sans soucis, sans alarmes.

VOUS ÊTES HEUREUX, c'est la proposition.

HÉLAS ! PETITS MOUTONS sont les adjoints à la proposition ; c'est-à-dire que ce sont les mots qui n'entrent grammaticalement ni dans le sujet ni dans l'attribut de la proposition. — *Hélas !* est une interjection qui marque un sentiment de compassion. Ce sentiment a ici pour objet la personne qui parle ; elle se croit dans un état plus malheureux que la condition des moutons. — *Petits moutons*, sont une suite de l'exclamation. Ils marquent que c'est aux moutons que l'auteur adresse la parole ; il leur parle comme à des personnes raisonnables. — *Moutons*, c'est le substantif ; c'est-à-dire le suppôt, l'être existant, le mot qui explique *vous*. — *Petits*, adjectif ou qualificatif ; c'est le mot qui marque directement le volume de la petitesse des moutons : c'est plutôt un terme d'affection et de tendresse. La nature nous inspire ce sentiment pour les enfants et pour les petits animaux qui ont plus besoin de notre secours que les grands. Selon l'ordre de l'analyse énonciative de la pensée, il faudrait dire *moutons petits*, car *petits* suppose *moutons*, et si l'on met *petits* au pluriel et au masculin, c'est que *moutons* est au pluriel et au masculin. L'adjectif suit le nombre et le genre de son substantif parce que l'adjectif n'est que le substantif même, modifié avec telle ou telle qualification. Mais, parce que ces différentes considérations de l'esprit se font intérieurement dans le même instant, et qu'elles ne sont divisées que par la nécessité de l'énonciation, la construction usuelle place au gré de l'usage certains adjectifs avant, et d'autres après leurs substantifs.

QUE VOUS ÊTES HEUREUX ! *Que* est pris adverbiallement, et vient du latin *quantum, ad quantum*, à quel point, combien.

Ainsi *que* modifie le verbe ; il marque une manière d'être, et vaut autant que l'adverbe *combien*. — *Vous* est le sujet de la proposition, c'est de *vous* que l'on juge. *Vous* est le pronom de la seconde personne ; il est ici au pluriel. — *Êtes heureux*, c'est l'attribut ; c'est ce qu'on juge de *vous*. — *Êtes* est le verbe qui, outre la valeur ou signification particulière de marquer l'existence, fait connaître l'action de l'esprit qui attribue cette existence heureuse à *vous* ; et c'est par cette propriété que ce mot est verbe ; on affirme que vous existez *heureux*. La terminaison de ce verbe marque encore le nombre, la personne et le temps présent. Les autres mots ne sont que des dénominations ; mais le verbe, outre la valeur ou signification particulière du qualificatif qu'il renferme, marque encore l'action de l'esprit qui attribue ou applique cette valeur à un sujet. — *Heureux* est le qualificatif que l'esprit considère comme uni et identifié à *vous*, à votre existence. C'est ce que nous appelons rapport d'identité.

Vous paissez dans nos champs, sans soucis, sans alarmes : voici une autre proposition. — *Vous* est encore le sujet simple, c'est un pronom substantif, car c'est le nom de la seconde personne, en tant qu'elle est la personne à qui on adresse la parole, comme *roi*, *pape*, sont des noms de personnes, en tant qu'elles possèdent ces dignités ; ensuite les circonstances font connaître de quel *roi* ou de quel *pape* on entend parler. De même, ici, les circonstances, les adjoints, font connaître que par ce *vous* on entend les moutons. C'est se faire une fausse idée des pronoms que de les prendre pour de simples vice-gérants, et de les regarder comme des mots mis à la place des vrais noms. Si cela était, quand les Latins disent *Cérès* pour le *pain* et *Bacchus* pour le *vin*, *Cérès* et *Bacchus* seraient des pronoms. — *Paissez* est le verbe dans un sens absolu ; c'est-à-dire que ce verbe marque ici un état du sujet : il exprime en même temps l'action et le terme de l'action, car *vous paissez* exprime autant que *vous mangez l'herbe*. Si le terme de l'action était rendu séparément et qu'on dit *vous paissez l'herbe naissante*, le verbe serait *actif transitif*. — *Dans nos champs* est une circonstance de l'action. — *Dans* est une préposition qui marque une vue de l'esprit par rapport au lieu. Mais *dans* ne détermine point le lieu ; c'est un de ces mots incomplets qui ne font que partie d'un sens particulier, et qui ont besoin d'un autre mot pour former ce sens. Ainsi *dans* est la préposition, et *nos*

champs en est le complément. — *Sans soucis* : voilà encore une préposition avec son complément; c'est un sens particulier qui fait une *incise* (du latin *incisum*, coupé); c'est un sens détaché qui ajoute une circonstance de plus à la proposition. Si ce sens était supprimé, la proposition aurait une circonstance de moins; mais elle n'en serait pas moins une proposition. — *Sans alarmes* est une autre *incise*.

CHAPITRE XIII

VOCABULAIRE EXPLICATIF DES LOCUTIONS ET CITATIONS ÉTRANGÈRES LES PLUS USITÉES (1)

*Avec indication de la forme adoptée pour le pluriel
des mots étrangers (voy. n° 616).*

Nota. Les lettres entre parenthèses, à la suite des citations, indiquent, savoir : L. latin ; A. anglais ; *i* italien. Les autres langues sont suffisamment désignées.

AB HOC *et* AB HAC (L), à tort et à travers; littéralement : par ceci et par cela. — Parler *ab hoc* et *ab hac*.

AB IRATO (L), par colère. — Prendre un parti *ab irato*.

AB OVO (L), litt. à la sortie de l'œuf; c'est-à-dire dès le commencement, dès le principe. — Prendre un récit *ab ovo*.

AB UNO DISCE OMNES (L), d'une seule chose on peut déduire le tout. Citation tirée de ce passage de Virgile (*Énéide*, livre II, vers 65^e) :

Accipe nunc Danaûm insidias; et crimine ab uno
Disce omnes.

Apprenez maintenant les embûches des Grecs, et qu'un seul crime vous les révèle tous.

ACCESSIT (L), de *accedere*, approcher. Litt. Il a approché. Pluriel des accessits.

ADAGIO (*i*), terme de musique; lentement, posément. Plur. des adagios.

AD HOC (L), litt. à cela. Directement, exactement. — Répondre *ad hoc*.

(1) Ces citations, empruntées à des langues mortes ou vivantes, sont entrées dans notre langue; — hommes ou femmes, personne ne doit les ignorer. Elles sont donc un complément utile à toute grammaire développée.

AD HOMINEM (L), litt. à l'homme; personnel. Un argument *ad hominem*, c'est-à-dire qui s'adresse à un individu pour le confondre.

AD HONORES (L), pour les honneurs. Une place *ad honores*, c'est-à-dire gratuite.

AD LIBITUM (L), à volonté, au choix. — L'un ou l'autre *ad libitum*.

AD LITTERAM (L), à la lettre. — Citer un auteur *ad litteram*.

AD PATRES (L), chez les morts; litt. vers ses pères ou vers ses ancêtres. — Envoyer quelqu'un *ad patres*.

AD REM (L), à la chose. — Répondre *ad rem*, c'est répondre à la chose même, catégoriquement; donner un raisonnement concluant.

AD UNGUEM (L), litt. sur l'ongle, c'est-à-dire sur le bout du doigt. — Savoir sa leçon *ad unguem*.

AD USUM (L), selon l'usage. Fêter un anniversaire *ad usum*.

AD VALOREM (L), selon sa valeur. — Admettre une marchandise *ad valorem*.

AD VITAM ÆTERNAM (L), pour toujours; litt. à la vie éternelle.

AFFETTO OU AFFETTUOSO (*i*) (pron. *affetouoso*), terme de musique; affectueusement, tendrement.

A FORTIORI (L), à plus forte raison.

AGENDA (L), plur. des *agendas*.

AGIO (*i*), de *aggio* ajouté; se dit du bénéfice de l'escompte des effets de commerce; d'où est venu *agioter*, trafic sur les effets publics.

A GIORNO (*i*) (pron. *a djiorno*), brillant comme le jour.

A LATERE (L); de *latus*, côté; littér. à côté de. S'emploie surtout dans cette expression : *Légit a latere*, envoyé extraordinaire du pape, qui est en quelque sorte à côté de lui, son égal, son représentant.

ALBUM (L), de *albus*, blanc; livre de papier blanc pour recueillir des vers, des dessins. Plur. des *albums*.

AL CORAN (*arabe*), le Coran, livre sacré des Mahométans.

ALEA JACTA EST (L); le sort est jeté. Paroles que Suétone prête à César au moment où celui-ci allait franchir le Rubicon. Citation employée pour indiquer qu'on prend une résolution hardie.

ALE (A) (pron. *éle*), sorte de bière anglaise.

ALGUAZIL (*espagnol*), soldat de la police en Espagne. Plur. des *alguazils* (1017).

ALIBI (L), ailleurs; terme de justice. — Prouver un *alibi*,

c'est prouver qu'on était absent au moment d'un crime. Plur. des *alibi* (Acad.)

ALINEA (L), de *ad lineam*, à la ligne. Plur. des *alinéas*.

ALLÉGRO (*i*), terme de musique; vif, animé; mais moins précipité que *presto*. Plur. des *allégros*.

ALLÉLUIA (*hébreu*); louange au Seigneur. Plur. des *alléluias*.

ALPHA et OMÉGA (*grec*); première et dernière lettre de l'alphabet grec. Citation employée pour indiquer le commencement et la fin d'une chose. Saint Jean, dans l'*Apocalypse*, dit que *Dieu est l'alpha et l'oméga de toutes choses*.

ALTER EGO (L), autre moi-même. C'est un *alter ego*.

ALTO (*i*), terme de musique, sorte de violon. Plur. des *altos*.

AMEN (*hébreu*), ainsi soit-il (1029).

A MINIMA (L), de la plus petite; terme de jurisprudence. — Appel à *minimá*, se dit de l'appel interjeté par le ministère public quand il croit que la peine appliquée est trop faible.

AMOROSO (*i*), terme de musique; avec une expression tendre.

ANDANTE (*i*), de *andare*, aller; mouvement musical modéré, gracieux et bien mesuré. Plur. des *andantes* ou *andantés*.

ANDANTINO (*i*), terme de musique; diminutif de *andante*. Mouvement plus animé que celui de l'*andante*.

APARTÉ (L), de *a parte*, à part. Plur. des *apartés*.

A POSTERIORI (L), conséquence de ce qui suit.

A PRIORI (L), conséquence de ce qui précède.

A QUIA (L), de *quia*, parce que. — Être à *quia*, c'est être à bout de ressources, réduit à ne savoir quoi répondre.

A REMOTIS (L), à l'écart. — Mettre un objet *a remotis*.

ARCADES AMBO (L), fragment du quatrième vers de la septième *Eglogue* de Virgile : *Ambo florentes ætatibus, Arcades ambo*. (Tous les deux dans l'âge florissant, et tous les deux d'Arcadie). Citation employée à l'égard de deux personnes, entre lesquelles il y a parité ou similitude.

ASINUS ASINUM FRICAT (L), litt. *l'âne frotte l'âne*; se dit de deux personnes ignorantes qui s'adressent mutuellement des éloges exagérés. Il est encore employé dans le sens de : *Qui se ressemble s'assemble*.

AUDACES FORTUNA JUVAT (L); la fortune favorise les audacieux. Virgile, *Énéide* x^e livre, v. 284.

AUDAX JAPETI GENUS (L), les enfants audacieux de Japhet. *Horace*, liv. 1^{er}, ode III.

AUREA MEDIOCRITAS (L), heureuse médiocrité. Citation empruntée à la 10^e ode d'*Horace*, livre II :

*Auream quisque mediocritatem
Diligit.*

(Chacun aime la médiocrité dorée).

AURI SACRA FAMES (L), citation tirée de l'*Énéide* (liv. III, v. 57), et qui signifie : *La soif ardente de l'or*.

AUTO-DA-FÉ (*espagn.*), littér. acte de foi. Nom d'une cérémonie en usage autrefois en Espagne, et dans laquelle on brûlait les hérétiques. Plur. des *auto-da-fé*.

AVE MARIA (L); Je vous salue, Marie. Par abrég. *ave*. Plur. des *ave* : des *ave Maria*. Prononc. *avé*.

AVE, CESAR! salut, César! — Salut que faisaient à l'empereur ceux qui allaient mourir.

BÉNÉDICTÉ (L). Prière avant le repas. Plur. des *bénédictés*.

BIFTECK (A); de *beefsteak*, dont on a francisé l'orthographe; tranche de bœuf. Plur. des *biftecks*.

BONA FIDE (L); de bonne foi. — Se tromper *bonâ fide*.

BONE DEUS (L); bon Dieu! exclamation familière de surprise. — Cela est-il possible? *bone Deus!*

BONUM VINUM LÆTIFICAT COR HOMINIS (L); Le bon vin réjouit le cœur de l'homme. Proverbe tiré des saintes Écritures.

BRAVO (*i*), bien. *Bravissimo*, très bien. Plur. des *bravos*. On dit *bravo*, *bravi*, pour les chanteurs italiens; *brava*, *brave*, pour les cantatrices. — Se dit aussi d'un spadassin, ou faux brave. Plur. des *bravi*.

CAMARILLA (*esp.*), diminutif de *camara*, chambre; petite chambre où le roi admet ses favoris. Au fig., coterie de courtisans.

CANTABILE (*i*); (prononc. *cantabilé*). Morceau de musique d'un chant facile. Plur. des *cantabile*.

CANZONE (*i*); (prononc. *candzoné*). Petit poème italien composé de stances et tenant de l'ode et de la cantate. Plur. *canzoni*.

CARBONARO (*i*); plur. *carbonari*, charbonnier; qualification d'un parti politique en Italie. *Carbonara*, loge de charbonniers ou société de carbonari.

CASTIGAT RIDENDO MORES (L); il corrige les mœurs en riant. Vers latin moderne de Santeuil, à propos d'Arlequin Dominique, et qui est devenu proverbial.

CASUS BELLI (L); cas de guerre; circonstance qui peut amener la guerre entre deux peuples.

CAVE NE CADAS (L); prenez garde de tomber.

CEDANT ARMA TOGÆ (L); les armes cèdent à la toge, c'est-à-

dire à la justice. Citation tirée de Cicéron (*De officiis*, livre 1, chap. 22).

CICÉRONE (*i*); celui qui conduit les étrangers dans une ville et leur en explique les curiosités. Plur. des *ciceroni*.

CLIPPER (A); sorte de navire à voiles. Plur. des *clippers*.

CLOWN (A), (prononc. *clàoun*). Personnage grotesque faisant des tours de souplesse et d'agilité. Plur. des *clowns*.

CLUB (A), assemblée, réunion, cercle (n° 1020). Prononcez l'*u*.

COLD CREAM (A), (prononc. *côld crim*); littér. crème froide; sorte de cosmétique. Il serait mieux de franciser ce mot, et de dire *coldcrème* en l'écrivant d'un seul mot.

COMPENDIUM (L); abrégé, résumé d'une science.

CONCEDO (L), je concède; mot employé pour donner son acquiescement à une opinion; mais dont l'usage dénote une certaine pédanterie, comme la plupart des citations latines faites avec affectation et trop multipliées.

CONCERTO (*i*); T. de musique. Morceau écrit pour un instrument avec accompagnement de piano ou d'orchestre; pluriel: des *concertos*.

CONCETTI (*i*); pensée brillante, mais peu solide; pointe d'esprit. Plur. des *concetti* (pron. *contchetti*).

CONFITEOR (L), je confesse; plur. des *confiteor*.

CONFORTABLE (A), à son aise; ce qui réunit les commodités de la vie.

CONSUMMATUM EST (L); tout est consommé, tout est accompli. Dernières paroles de Jésus sur la croix.

CONTRALTO (*i*); terme de musique; la plus grave des voix de femme. Une voix de contralto.

CORAM POPULO (L); en public. — Parler *coram populo*, c'est parler hautement et sans crainte, comme le faisaient les orateurs romains dans le Forum, devant l'assemblée du peuple.

CORTÈS (*Espagn.*), de *corte*, cour. Assemblées législatives en Espagne et en Portugal.

COTTAGE (A); chaumière, petite maison de campagne.

CREDO (L); pluriel des *credo*.

CRESCENDO (*i*); terme de musique: en augmentant, en croissant.

CRITERIUM (L); ce qui sert de preuve. Pluriel des *criteriums*; quelques écrivains ont dit des *criteria*.

CURRENTE CALAMO (L); couramment, littéralement, avec la plume courante. — Ecrire une chose *currenre calamo*, c'est-à-dire sans s'interrompre.

CZAR OU mieUX Tzar (*russe*), empereur. — Le Czar de Russie.

DA CAPO (*i*), T. de mus. Signifie qu'il faut se reporter au commencement du morceau. De *capo*, tête, commencement.

DANDY (A), élégant; homme du monde recherché dans sa toilette. Plur. des *dandys*, ou comme en anglais, des *dandies*.

DÉBET (L); du latin *debet*, il doit. Pluriel des *débets*.

DE AUDITU (L), par ouï-dire; litt. par audition. — Savoir une chose *de auditu*.

DE CONSENSU GENTIUM (L), du consentement des peuples; assentiment unanime.

DÉFICIT (L), litt. il manque. Plur. des *déficits*.

DELENDI CARTHAGINEM (L), il faut détruire Carthage; paroles par lesquelles Caton terminait tous ses discours, et que l'on emploie pour rendre une idée dont on poursuit la réalisation avec acharnement.

DE NIHILO NIHIL (L); de rien ne vient rien. Locution proverbiale tirée de Perse (Sat. III, v. 83).

DEO GRATIAS (L), grâce à Dieu; employé quelquefois familièrement dans le sens de *Dieu merci*; *Dieu soit loué*.

DE PLANO (L), de plein droit. — Le contrat sera résilié *de plano*; c'est-à-dire *sans difficulté*.

DE PROFUNDIS (L), abréviation de *De profundis ad te clamavi, Domine*. Du fond de l'abîme, j'ai poussé des cris vers toi, Seigneur. Mots par lesquels commence le psaume des morts. On en a fait un substantif: Chanter le *De profundis*. A la fin des faire-part de mort ces mots sont mis pour: Dites un *de profundis*.

DESIDERATUM (L), ce qui est à désirer. Pluriel des *desiderata*.

DE VISU (L), après avoir vu. — J'en parle *de visu*.

DILETTANTE (*i*), amateur, littéralement qui se délecte; se dit particulièrement des amateurs de musique. Pluriel: des *dilettanti*.

DIXI (L), j'ai dit. Expression par laquelle on annonce que l'on n'a plus rien à ajouter à ce que l'on vient de dire.

DOCK (A), bassin. Les docks de Londres sont des bassins entourés de quais et de magasins, où les navires déchargent leurs marchandises. Par extension: magasins ou entrepôts de marchandises.

DOCTUS CUM LIBRO (L), savant avec le livre; se dit des personnes qui n'ont qu'un savoir d'emprunt, et sont incapables d'avoir des idées à elles.

DOLCE (*i*), (pron. *doltche*), terme de musique; doucement.

DOMINE SALVUM (L), prière pour le salut de l'État. On ajoute

selon les circonstances : *fac regem, fac imperatorem, fac rempublicam*, etc., c'est-à-dire : Seigneur ! sauve (littéralement fais sauf ou sauvé) le roi, l'empereur, la république, etc.

DOMINUS VOBISCUM (L), que le Seigneur soit avec vous.

DRAWBACK (A), de *draw*, tirer, *back*, en arrière ; restitution de droits payés à l'importation lorsque les marchandises sont réexportées.

DUO (*i*), pluriel des *duos*.

DUPLICATA (L), double expédition d'un acte. Pluriel des *duplicata* (Acad.). Ce mot a par lui-même la forme plurielle.

ECCE HOMO (L), voilà l'homme ; paroles prononcées par Pilate lorsqu'il présenta au peuple J.-C. couronné d'épines. On dit par comparaison : C'est un *ecce homo* ; il a l'air d'un *ecce homo*.

ECCE ITERUM CRISPINUS (L), commencement du premier vers de la 4^e satire de Juvénal : *Ecce iterum Crispinus, et est mihi sæpe vocandus* (Voici de nouveau Crispinus, et j'aurai souvent à l'appeler encore). — Citation familière employée pour annoncer qu'on va reparler d'une chose connue.

EFFENDI (*turc*), homme lettré chez les Turcs ; titre honorifique. *Reis Effendi*, ministre des affaires étrangères en Turquie.

EJUSDEM FARINÆ (L), litt. de la même farine ; c'est-à-dire de la même espèce. Locution familière employée pour établir une comparaison toujours prise en mauvaise part.

EPHETA (héb.), ouvrez-vous !

EPITOME (L), abrégé plus restreint que le *Compendium*. On écrit et l'on prononce *épitomé*. Plur. des *épitomés*.

ERGO (L), donc ; conjonction employée dans le syllogisme latin, d'où sont venus les mots *ergoter*, *ergoteur*.

ERRARE HUMANUM EST (L), il est de la nature humaine de se tromper ; litt. errer est humain.

ERRATUM (L), erreur ; se dit du relevé des fautes qui se sont glissées dans un ouvrage. Pluriel des *errata*.

ET CÆTERA (sous-entendu *negotia*) (L), et les autres choses.

EUREKA (*grec*), je l'ai trouvé ! — Exclamation d'Archimède trouvant la solution d'un problème.

EX ABRUPTO (L), sur-le-champ. Littéralement *par rupture* ; de *abrupte*, brusquement. Dire une chose *ex abrupto*.

EXEAT (L), permission de sortir. Littéralement *qu'il sorte*. Pluriel des *exeat* (Académie).

EX COMMODO (L), à loisir, sans se gêner. — Faire une chose *ex commodo*. — DE COMMODO ET INCOMMODO, de l'avantage et

du désavantage. Ordonner une enquête *de commodo et incommodo*.

EX ÆQUO (L), également, au même titre. — Les deux candidats ont été présentés *ex æquo*, c'est-à-dire à mérite égal.

EX PROFESSO (L), sagement. Traiter un sujet *ex professo*.

EXTRA MUROS (L), hors de la ville. Littéralement *hors des murs*. Par opposition on dit *intra muros*, en dedans des murs.

EX VOTO (L), par un vœu. Pluriel des *ex voto*.

FAC SIMILE (L), littéralement *qui est fait semblable*. Reproduction de l'écriture de quelqu'un. Pluriel des *fac simile*.

FACTOTUM (L), intendant. Littéralement *qui fait tout*. Pluriel des *factotums* (1019).

FACTUM (L), mémoire, exposition de faits. Pluriel des *factums*.

FAR-NIENTE (*i*), le rien faire; douce oisiveté.

FASHION (A), la mode; *Fashionable*, à la mode.

FELD-MARÉCHAL (*allemand* : Feld-Marschall); litt., maréchal-de-camp. Le plus haut grade militaire dans les armées allemandes; équivalent à celui de maréchal de France. Pluriel : des *feld-maréchaux*.

FIAT LUX (L), que la lumière soit. Citation empruntée à la Genèse, et employée par extension pour désigner ce qui éclaircit les points obscurs d'un système.

FINIS CORONAT OPUS (L), la fin couronne l'œuvre.

FLAGRANTE DELICTO (L), en flagrant délit. On le surprend *flagrante delicto*, c'est-à-dire au moment où il commettait le délit.

FOLIO (L), pl. les *folios*.

FORTE (*i*), fort. T. de mus. (pron. *forté*). *Fortissimo*, très fort.

FORTE-PIANO (*i*), plur. des *forte-piano*.

FUGIT IRREPARABILE TEMPUS (L), le temps fuit sans retour; litt. *le temps irréparable fuit*. — (Virgile; *Énéide*, LIVRE III, vers 384).

FURIA FRANCESE (*i*), la furie, l'ardeur française, que mettent les soldats français en combattant.

GOD SAVE THE KING (A), Dieu sauve le roi. Air national anglais. Suivant les circonstances, on dit : *God save the queen*, Dieu sauve la reine.

GAZZA-LADRA (*i*), Pie voleuse (1067).

GIN (A), eau-de-vie de genièvre (pron. *djinn*).

GRATIS PRO DEO (L), pour l'amour de Dieu; litt. *gratuitement pour Dieu*.

GRAVE (*i*), grave; terme de musique. (Pron. *gravé*).

GRAZIOSO (*i*), gracieusement, terme de musique. (Prononcez *gratsioso*).

GROOM (A), petit domestique. (Prononcez *groum*). Pluriel des *grooms*.

HABEAS CORPUS (L), liberté sous caution. Litt. *aie le corps* (sous-entendu *liber*, libre). Expression sous laquelle est désignée en Angleterre la loi sur la liberté individuelle. Dans les moments de trouble, on décrète la suspension de l'*habeas corpus*.

HIC (L), abréviation de *hic est*; c'est là (sous-entendu : qu'est la difficulté). Adverbe latin passé à l'état de substantif en français pour signifier le nœud, la principale difficulté d'une affaire. — Voilà le *hic*; c'est là le *hic*.

HIC ET NUNC (L), sans délai. Litt. ici et maintenant. — Vous allez partir *hic et nunc*.

HIC JACET (L), ici repose; *ci-git*; mots placés en tête des épitaphes.

HODIE MIHI, CRAS TIBI (L), aujourd'hui à moi, demain à toi. Inscription funéraire.

HOMO SUM, ET NIHIL HUMANI A ME ALIENUM PUTO (L), je suis homme, et tout ce qui vient de l'homme me touche; rien de ce qui est humain ne m'est étranger. Citation empruntée à une comédie de Térence.

IDEM, IBIDEM (L), de même, semblable, au même endroit.

IMBROGLIO (*i*). Plur. des *imbroglios* (1041).

IMPRESSARIO (*i*), directeur de théâtre en Italie. Plur. des *impressarii*.

IMPROMPTU (L), de *in promptu*, sur le champ. Plur. des *impromptus*.

INCOME-TAXE (A), impôt sur le revenu.

INDE IRÆ (L); de là la colère; c'est-à-dire : de là la cause de sa colère.

IN EXTENSO (L), dans toute son étendue; sans restriction.

IN EXTREMIS (L), au moment de la mort. Litt. *à l'extrémité*.

IN FOLIO (L). Plur. des *in-folio*, c'est-à-dire des vol. in-folio.

IN GLOBO (L), ensemble, en masse, en bloc. — J'ai tout acheté *in globo*.

IN-OCTAVO (L). Plur. des *in-octavo*, c'est-à-dire des volumes *in-octavo*.

IN PACE (L); Litt. *en paix*. Désignation d'une sorte de cachots qui existaient dans certains monastères, et où l'on enfermait pour la vie les religieux qui avaient commis quelque grande faute. On disait alors que le coupable avait été mis *in pace*, c'est-à-dire en paix. Comme substantif, ce mot se dit des cachots où l'on enferme à perpétuité les individus dont on n'entend plus parler. — Les cachots de la Bastille étaient de véritables *in pace*. — On dit aussi *requiescat in pace*, qu'il repose en paix !

IN PARTIBUS (sous-entendu *Infidelium*) (L), dans les parties ou contrées des infidèles. L'évêque du Maroc est un évêque *in partibus*. Comme ces titres sont en général purement honorifiques, cette expression se dit quelquefois, par analogie et par ironie, d'une fonction dont on n'a que le titre sans en remplir la charge : Un ministre *in partibus*.

IN PETTO (*i*), dans le cœur, intérieurement ; du latin *pectus*, poitrine. — Juger une chose *in petto*, c'est-à-dire en soi-même.

IN QUARTO (L). Plur. des *in-quarto*, c'est-à-dire des volumes *in-quarto*.

IN SÆCULA SÆCULORUM (L), dans les siècles des siècles, c'est-à-dire pour l'éternité.

IN TEMPORE OPPORTUNO (L), en temps opportun.

INTERIM (L). Plur. des *interims*. Par interim, provisoirement.

INTESTAT (L); de *intestatus*, qui n'a pas fait de testament. *Ab intestat*, par défaut de testament. On dit : mourir *intestat* ; hériter *ab intestat*. Il serait ridicule de dire : mourir *ab intestat*, puisque cela signifierait : mourir parce qu'on n'a pas fait son testament.

INTRA MUROS (Voy. *extra muros*).

IN VINO VERITAS (L), dans le vin la vérité ; c'est-à-dire : les gens ivres disent ce qu'ils pensent.

IPSO FACTO (L), par le fait même. — Condamné *ipso facto*.

ITEM (L), aussi, de plus. — Je lègue à mon neveu : mes hardes ; *item* ma bibliothèque ; *item* ma montre.

JUS ROMANUM (L), droit romain.

JUNTE (*espag.*), du latin *junctio*, union. Conseil, assemblée consultative en Espagne et en Portugal.

KIRSCHWASSER, ou simplement KIRSCH (*Allem.*), de *kirsch*, cerise, et *wasser*, eau ; eau-de-vie de cerise (1075).

LABOR IMPROBUS OMNIA VINCIT (L). Litt. : Un travail infatigable vainc tout. Citation tirée du premier chant des *Géorgiques* :

Labor omnia vincit

Improbis, et duris urgens in rebus egestas.

Tout cède à un travail opiniâtre et à la nécessité.

LADY (A), dame; titre de femmes ou filles nobles en Angleterre. Plur. des *ladies*.

LAPSUS CALAMI (L), faute échappée à la plume.

LAPSUS LINGUÆ (L) (n° 1442), faute échappée à la langue.

LARGO (*i*); largement, avec ampleur. T. de musique.

LARGHETTO (*i*); T. de musique. Mouvement moins lent que le *largo*.

LAZZARONE (*i*); pl. les *lazzaroni*, gens pauvres de Naples (1067).

LAZZI (*i*); bouffonnerie. Plur. des *lazzis*. Quoique d'origine italienne, ce mot se prononce à la française : *lazi*.

LIBERA (L), délivrez; prière qui commence par ce mot. — Chanter des *libera*.

LIBRETTO (*i*), livret, canevas d'une pièce italienne. Plur. des *libretti*.

LILIA NON LABORANT NEQUE NENT (L); les lis ne travaillent ni ne filent. — Pour dire que les femmes, en France, ne montent pas sur le trône.

LINGUA TOSCANA IN BOCCA ROMANA (*i*); langue toscane dans une bouche romaine. Adage italien signifiant que la perfection de cette langue consiste dans la réunion de l'élégance avec laquelle on la parle en Toscane et de la manière correcte avec laquelle on la prononce à Rome.

LORD (A), seigneur. *Milord* ou *Mylord*, monseigneur.

MACARONI (*i*); plur. des *macaronis*.

MACKINTOSH (A), vêtement d'homme de mode anglaise; ainsi nommé d'un nom propre. Plur. des *mackintoshes*.

MAESTOSO (*i*), majestueusement; terme de musique.

MAESTRO (*i*), maître; grand compositeur. Plur. des *maestri*.

MAGISTER DIXIT (L); le maître l'a dit. Mots par lesquels les scolastiques du moyen âge s'appuyaient sur l'autorité d'Aristote.

MAXIMUM (L), le plus élevé; plur. des *maxima*.

MEA CULPA (L), par ma faute. On en a fait un substantif. Dire son *meâ culpâ*.

MEDIUM (L), voix du milieu; plur. des *médiums*.

MEMENTO (L); plur. des *memento*.

MEMORANDUM (L), note diplomatique; pl. des *memorandums*.

MENS SANA IN CORPORE SANO (L), la santé du corps donne la santé de l'esprit; litt. : Esprit sain dans un corps sain. Citation tirée de Juvénal. Satire 10^e, vers 512.

Orandum est ut sit mens sana in corpore sano.

Il faut demander au ciel la santé de l'esprit et celle du corps.

MEZZO-FORTE (*i*), demi-fort; t. de musique (pron. *medzo-forté*).

MEZZO-TERMINE (*i*); terme moyen, moyen de conciliation.

MEZZO-TINTO (*i*), gravure à demi-teinte (1067).

MINIMUM (L); plur. des *minima*.

MIRABILE VISU (L), chose admirable à voir.

MISERERE (L), ayez pitié! plur. des *miserere*.

MODERATO (*i*), modérément; terme de musique.

MORDICUS (L), avec ténacité; de *mordere*, mordre. Par analogie on dit en français : *N'en pas demordre*.

MORS ULTIMA RATIO (L), la mort met un terme à tout; litt. : La mort est la raison suprême.

MOTUS (L), silence; de *mutus*, muet.

MULTA PAUCIS (L), beaucoup de choses en peu de mots. Litt. *beaucoup en peu* (sous-entendu *negotia*, choses).

MUSÉUM (L); plur. des *muséums*.

NEC PLURIBUS IMPAR (L), non inférieur à plus — au-dessus de tous, comme le soleil. — Devise de Louis XIV.

NEC PLUS ULTRA (L), rien de plus; litt. Non plus au-delà. Hercule, après avoir séparé les deux montagnes qui forment aujourd'hui le détroit de Gibraltar, croyant que là était le bout du monde, y éleva, dit-on, deux colonnes sur lesquelles il mit une inscription grecque, traduite en latin par : *Non ultra* ou *Nec plus ultra*, rien au-delà. Par allusion à cette prétendue inscription, on dit d'une chose qui a atteint la dernière limite du possible : *C'est le nec plus ultra*.

Ultra se joint aussi à certains adjectifs français pour exprimer l'exagération; on dit : *ultra royaliste*, *ultra libéral*.

NE QUID NIMIS (L), rien de trop. Citation tirée de Térence (*Andrienne*, acte 1^{er}, sc. 1^{re}).

NESCIO VOS (L), je ne vous connais pas.

NE VARIETUR (L), de peur de rien changer.

NIHIL EST SUB SOLE NOVUM (L), rien n'est nouveau sous le soleil. Citation tirée de l'*Ecclésiaste*, chapitre 1^{er}, verset 9.

NON BIS IN IDEM (L), litt. : Non deux fois pour la même chose. Axiome de jurisprudence, d'après lequel on ne peut être poursuivi deux fois pour la même cause.

NON OMNIA POSSUMUS OMNES (L), nous ne sommes pas tous propres à tout. Citation tirée des *Bucoliques* de Virgile, 8^e églogue, vers 63.

NON POSSUMUS (L), nous ne pouvons; formule par laquelle les papes expriment leur refus d'accéder à certaines demandes; c'est une sorte de *veto*.

OMNIBUS (L), à tous; se dit d'une chose à l'usage de tout le monde.

OMNIUM CONSENSU (L), du consentement de tous.

OPÉRA (*i*), du latin *opus*, ouvrage. Pièce de théâtre en musique. — *Opera seria*, opera sérieux; *opera buffa*, opéra bouffon ou comique. Plur. des *opéras*.

OPTIMÈ (L), parfaitement; tout à fait bien.

ORA PRO NOBIS (L), priez pour nous.

ORDO (L), ordre; titre d'un manuel à l'usage des prêtres catholiques, indiquant l'ordre des prières et cérémonies de l'église pour toutes les fêtes: *Ordo divini officii*.

OREMUS (L), prions. — Dire des *oremus*.

O TEMPORA, O MORES (L)! ô temps! ô mœurs! Exclamation de Cicéron au commencement de sa première *Catilinaire*.

PACHA, de l'arabe *pa Shah*, près du Souverain. Titre donné en Turquie aux hauts dignitaires du gouvernement et de l'armée. Plur. des *pachas*.

PAQUEBOT, francisation du mot anglais *packet boat*, bateau ou navire pour le transport des paquets, faisant un service régulier.

PATER (L), pl. des *pater*. Prière commençant par *Pater*, père.

PAUCA, SED BONA (L), peu, mais bon.

PECCAVI (L), j'ai péché; s'emploie dans le sens de *meâ culpâ*.

PENSUM (L), de *pendere*, pendre, peser. Le pensum était un poids de laine que l'on donnait à filer par jour aux esclaves. Par extension: tâche, ouvrage, surcroît de travail. Plur. des *pensums*.

PER FAS ET NEFAS (L), litt. par le juste et l'injuste. Locution employée pour indiquer qu'un homme arrive à ses fins par tous les moyens possibles, par toutes les voies bonnes ou mauvaises.

PER JOVEM (L), par Jupiter; sorte de serment.

PIANO (*i*), doucement; *Pianissimo*, très doucement.

POCO A POCO (*i*), peu à peu.

PORTER (A), sorte de bière forte anglaise.

POST-SCRIPTUM (L). Litt. après ce qui est écrit. Plur. des *post-scriptum*.

POUDING (de l'anglais *pudding*); mets anglais composé de plusieurs ingrédients. *Plum-pudding*, litt. pouding aux prunes ou aux raisins secs.

PRESTO (*i*), vite. *Prestissimo*, très vite (voy. *allegro*).

PRIMO MIHI (L), à moi d'abord; litt. premièrement à moi.

PRIMO OCCUPANTI (L), au premier occupant.

PRIMUS INTER PARES (L), le premier entre ses égaux.

PRO FORMA (L), pour la forme.

PROH PUDOR! (L). O honte! Exclamation d'indignation.

PROPRIO MOTU (L), propre mouvement; acte spontané de la volonté. Faire une chose *proprio motu*.

PUFF (A) (prononc. *pouf*), charlatanisme. Litt. bouffée de vent.

PUNICA FIDES (L), foi punique ou carthaginoise; par extension; manque de foi ou de parole, parce que les Romains accusaient les Carthaginois de violer les traités.

QUANTUM MUTATUS (L), combien cela est changé. Citation empruntée au II^e livre de l'*Enéide*, vers 274 : *Quantum mutatus ab illo, Hectore*, etc., combien il est différent de lui-même, ce bel Hector!

QUATUOR (L), plur. des *quatuors*.

BENE CASTIGAT (L), qui aime bien, châtie bien.

QUIDAM (L), quelqu'un; un certain individu (1026). Plur. des *quidams*.

QUID NOVI? (L), quoi de nouveau?

QUINTETTO (*i*), morceau à cinq parties. Plur. des *quintetti*.

QUIPROQUO (L), plur. des *quiproquos*.

QUITUS (L), arrêté définitif d'un compte qui libère le comptable. De *quietus*, tranquille.

QUOS EGO (L), menaces de Neptune aux vents déchaînés, et que l'on peut rendre par : je devrais...

QUO NON ASCENDAM? (L), où ne monterai-je pas? Devise du surintendant Fouquet.

RAIL-WAY (A), chemin de fer; chemin à rails ou à barres. Pluriel des *railways*.

RÉCÉPISSÉ (L), pluriel des *récépissés*. — Un reçu.

RECTO (L), de *rectus*, droit. Pluriel des *recto*.

REQUIEM (L), de *requiescere*, reposer. Messe pour le repos des morts.

REQUIESCAT IN PACE (L), qu'il repose en paix; au plur. *requiescant in pace*, qu'ils reposent en paix.

RINFORZANDO (*i*), en renforçant; terme de musique.

ROSBIF (de l'anglais *roastbeef*), du bœuf rôti.

SANDWICH (A), Tartines de pain beurré fourrées de viande.

SATISFECIT (L), litt. il a satisfait. Témoignage de satisfaction donné aux écoliers. Pl. des *satisfecit* ou des *satisfecits*.

SCHLAGUE (allem.), de *schlagen*, frapper. — Donner la schlague (1001).

SERVUM PECUS (L), litt. troupeau servile. Paroles d'Horace contre les imitateurs serviles en littérature. Se dit aussi des courtisans.

SEXTUOR (L), à six parties; plur. des *sextuors*.

SIC (L), ainsi; s'emploie pour annoncer qu'on fait une citation textuelle.

SIC ITUR AD ASTRA (L), ainsi l'on s'élève jusqu'aux astres. Citation tirée de l'*Enéide*, livre IX, vers 641.

SIC VOS NON VOBIS (L), litt. ainsi vous et non pour vous; c'est-à-dire c'est vous qui travaillez et ce n'est pas pour vous. Se dit lorsque quelqu'un reçoit la récompense due à un autre. Citation empruntée à Virgile.

SINE QUA NON (L), litt. sans cela non. — C'est une condition *sine quâ non*.

SMORZENDO (*i*), en mourant; terme de musique.

SOL LUCET OMNIBUS (L), le soleil luit pour tout le monde.

SOLO (*i*), plur. des *solos*; on dit aussi des *solis*.

SOPRANO (*i*), voix de dessus; terme de musique.

SPEAKER (A), litt. l'orateur; nom donné en Angleterre au président de la Chambre des communes. (Prononcez *spiker*.)

SPEECH (A), discours; s'emploie dans le langage familier et par plaisanterie : *faire un speech* (pron. *spitch*).

SPORT (A), jeu, amusement; s'emploie spécialement en français pour ce qui a rapport à la chasse et aux courses de chevaux. Un *sportman*, un chasseur à cheval. Litt. un homme du sport.

STACCATO (*i*), T. de mus.; détaché; litt. par saccade.

STATUS ANTE BELLUM (L), état de choses avant la guerre. — Remettre les choses *status ante bellum*.

STATU QUO (L), dans le même état. — Conserver le *statu quo*.

STEAMER (A), pron. *stimer*. On dit aussi *steam-boat*, *steam-packet*; bateau à vapeur. De *steam*, vapeur, fumée.

STEEPLE-CHASE (A), course au clocher; de *steeple*, clocher. Pron. *stiple-tchèze* (1012).

STOCKFISCH (allem.), poisson salé et séché. De *stock*, bâton, et *fisch*, poisson; ainsi nommé de ce qu'il est dur comme un bâton. Se dit principalement de la morue salée.

SUBITO (L), subitement, tout de suite.

SUFFICIT (L), il suffit. — Je vous entends, *sufficit*.

SUI GENERIS (L), de son espèce. — Cette plante a une odeur *sui generis*, c'est-à-dire qui lui est propre, et qu'on ne peut comparer à aucune autre.

SUO TEMPORE (L), en son temps. — Il faut que chaque chose se fasse *suo tempore*.

SULTAN, SOUDAN (de l'arabe *Shallan*, puissant); empereur des Turcs.

SUUM CUIQUE (L); à chacun le sien. Citation empruntée à cette phrase de Tacite : *suum cuique decus posteritas rependit*, la postérité rend à chacun l'honneur qui lui est dû.

TALIS PATER, TALIS FILIUS (L), tel père, tel fils.

TANTÆNE ANIMIS COELESTIBUS IRÆ (L), est-il de si grandes colères dans les âmes des dieux? (*Enéide*, livre I, vers 2).

Boileau a rendu la même pensée dans ce vers du *Lutrin* :

Tant de fiel entre-t-il dans l'âme des dévots?

TARDE VENIENTIBUS OSSA (L); ceux qui viennent tard à table n'ont plus que les os; litt. les os pour ceux qui viennent tard.

TE DEUM (L) : *Te Deum laudamus*, nous te louons, Seigneur! mots par lesquels commence le cantique en actions de grâces appelé *Te Deum*. Plur. des *Te Deum*.

TESTIS UNUS, TESTIS NULLUS (L); témoin seul, témoin nul. Axiome de jurisprudence.

TIBI GRATIAS (L), grâces vous soient rendues; à toi les grâces.

TIMEO DANAOS ET DONA FERENTES (L), litt. je crains les Grecs et les présents qu'ils apportent. Vers de l'*Enéide*, imité de l'*Ajax furieux* de Sophocle.

TOAST (A) (pron. *toste*); santé portée en buvant. Pluriel des *toasts*. On écrit et on dit *toster*.

TO BE OR NOT TO BE, THAT IS THE QUESTION (A); être ou ne pas être, voilà la question. Vers du monologue d'*Hamlet*, passé dans le langage familier.

TODDY (A), boisson spiritueuse mélangée d'eau. Grog sucré.

TORY (A), parti politique en Angleterre. Plur. les *tories*.

TOT CAPITA, TOT SENSUS (L), autant de têtes, autant d'avis.

TRIO (i); plur. des *trios*.

TRIPPLICATA (L), triple expédition d'un acte. Pl. des *triplicata*.

TRIUMVIR (L), de *tres*, trois et *vir*, homme. Membre d'un gouvernement composé de trois chefs. *Decemvir*, dix hommes. Plur. les *triumvirs*, les *déceuvirs*.

TU AUTEM (L), litt. *mais toi*. Expression employée dans le sens de difficulté : C'est là le *tu autem*, c'est-à-dire c'est là la difficulté ; comme on dit : C'est là le *hic*.

TU QUOQUE (L), toi aussi. — Paroles de César lorsqu'il aperçut son fils adoptif Brutus parmi ses assassins.

TURF (A), gazon ; se dit spécialement en français de l'espace où ont lieu les courses de chevaux.

TWEED (A) ; pron. *touïde*. Vêtement de mode anglaise.

UBI BENE, UBI PATRIA (L) ; la patrie est là où l'on est bien.

ULTIMA RATIO (L), dernière raison ; raison suprême. — Le canon est l'*ultima ratio* des conquérants.

ULTIMATUM (L), dernière résolution. Donner son *ultimatum*. Plur. des *ultimatums*.

UNGUIBUS ET ROSTRO (L), litt. par les ongles et le bec. — Se défendre *unguibus et rostro*, c'est-à-dire sans lâcher prise.

UNIGENITUS (L), bulle donnée par Clément XI en 1713, qui causa beaucoup de troubles en France ; ainsi nommée, parce qu'elle commence par le mot *unigenitus*.

UNUM ET IDEM (L), une seule et même chose. — Savoir mal, ou ne rien savoir, c'est *unum et idem*.

URBI ET ORBI (L), à la ville et à l'univers. Paroles qui accompagnent la bénédiction papale pour montrer qu'elle s'étend sur la ville de Rome et sur tout l'univers. Par extension, on dit : répandre une nouvelle *urbi et orbi*.

VADE IN PACE (L), litt. allez en paix ; c'est-à-dire soyez sans inquiétude.

VADE MECUM (L), litt. marche avec moi. Titre de certains ouvrages que l'on est censé porter avec soi pour les consulter au besoin. Le *vade mecum* du médecin. Pl. des *vade mecum*.

VADE RETRO (L) ; litt. va, arrière. — *Vade retrò, Satanas!* ou simplement *retrò, Satanas*, arrière, Satan ! Retire toi, Satan !

VÆ VICTIS (L), malheur aux vaincus ! Paroles attribuées à Brennus lorsqu'il mit son épée dans la balance qui pesait l'or de la rançon de la ville de Rome.

VANITAS VANITATUM ET OMNIA VANITAS (L), vanité des vanités, tout est vanité. Paroles de Salomon, rapportées dans l'Écclésiaste, chap. 1^{er}, verset 2.

VENI, VIDI, VICI (L), je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu. Mots par lesquels César annonça au Sénat la rapidité de sa victoire sur Pharnace, roi de Pont.

VERBA VOLANT, SCRIPTA MANENT (L), les paroles s'envolent, les écrits restent.

VERSO (L), le revers du recto. Pl. des *verso*.

VETO (L), litt. je m'oppose; se dit du droit qu'avaient les rois de refuser leur sanction aux lois votées par les chambres législatives. Le roi a mis son *veto*. Pl. des *veto*.

VICE VERSA (L), réciproquement; et l'inverse. — On peut avoir l'air bon et être méchant, et *vice versa*.

VILLA (*i*), belle maison de campagne. Pl. des *villas*.

VICTIS HONOS (L), honneur aux vaincus!

VIDEO LUPUM (L); litt. *je vois le loup*. — Se dit lorsqu'on aperçoit une personne dont on parle et dont on craint la présence. — Silence! *video lupum*.

VIR BONUS (L); l'homme de bien.

VIS COMICA (L), la force comique; le pouvoir de faire rire. — Le *vis comica* n'est pas donné à tous les auteurs comiques.

VOX POPULI, VOX DEI (L), la voix du peuple est la voix de Dieu. Proverbe qui signifie que la volonté ou l'opinion de tout un peuple doit être l'expression de la vérité, et par conséquent inspirée par Dieu.

WAGON (A), voiture des chemins de fer (voy. la note du n° 43.)

WARRANT (A), permis authentique, garantie. Décret de prise de corps en Angleterre (43, 1075).

WHIG (A), parti politique anglais qui fait profession de défendre les libertés; c'est le parti opposé aux tories. Pl. des *whigs* (43, 1075.)

WHIST (A), de *whist*, silence; sorte de jeu de cartes où il faut garder le silence (1075).

WHISKY (A), sorte d'eau-de-vie de grain (1075).

CHAPITRE XIV

VOCABULAIRE DES CITATIONS FRANÇAISES LES PLUS FAMILIÈRES (1)

avec indication de leur origine.

Aide-toi, le ciel t'aidera.

La Fontaine. Moralité de la fable du *Charretier embourbé*.

(1) Ces citations seront apprises par cœur et commentées par les élèves. Elles pourront servir de sujet de style.

.... Allons, saute, marquis.

Regnard. *Le Joueur*, act. 2, sc. 2.

A l'œuvre on connaît l'artisan.

La Fontaine. *Les frelons et les mouches à miel*.

A raconter ses maux, souvent on les soulage.

Corneille. *Polyeucte*, act. 2, sc. 4.

A tous les cœurs bien nés que la patrie est chère !

Voltaire. *Tanocrède*, act. 3, sc. 1.

Attacher le grelot.

La Fontaine. *Conseil tenu par les rats*. Fable 2, livre 2.

Expression devenue proverbiale en parlant des personnes qui approuvent un conseil, mais qui, par peur, reculent devant l'exécution.

..... Aux âmes bien nées

La valeur n'attend pas le nombre des années.

Corneille. *Le Cid*, act. 2, sc. 2.

Aux petits des oiseaux il donne la pâture,
Et sa bonté s'étend sur toute la nature.

Racine. *Athalie*, act. 2, sc. 7.

A vaincre sans péril on triomphe sans gloire.

Corneille. *Le Cid*, act. 2, sc. 2.

Briller par son absence.

Pensée traduite de Tacite (*Annales*, liv. 3, chap. 74). Il dit en parlant de Cassius et de Brutus, dont les images ne figuraient point aux funérailles de Junia : *Sed præfulgebant Cassius atque Brutus. eo ipso quod effigies eorum non videbantur* ; Cassius et Brutus brillaient d'autant plus que leurs images étaient absentes.

Ce sont là jeux de prince.

Andrieux. *Le meunier de Sans-Souci*.

Adage tiré d'un vieux proverbe : *Ce sont jeux de prince ; ils ne plaisent qu'à ceux qui les font*, et que La Fontaine a également reproduit dans la fable *le Jardinier et son Seigneur*, liv. 4, fable 43 :

Le bonhomme disait : Ce sont là jeux de prince ;
Mais on le laissait dire.

C'est ainsi qu'en partant je vous fais mes adieux.

Quinault; trag. de *Thésée*, act. 5, sc. 6.

Paroles mises dans la bouche de Médée, qui, du haut de son char, lance un adieu menaçant. Ce vers est souvent cité dans un sens comique.

C'est dans les grands dangers qu'on voit les grands courages.

Regnard. *Le Légataire*, act. 4, sc. 1, rôle d'Eraste.

C'est un droit qu'à la porte on achète en entrant.

Boileau. *Art poétique*, chant III, vers 150.

..... Cet âge est sans pitié.

La Fontaine. Fable des *Deux Pigeons*.

..... Chacun son métier ;
Les vaches seront bien gardées.

Florian. *Le vacher et le garde-chasse*, liv. 1, fable 12.

Dans le dicton populaire, on ne cite que ce fragment qui donnerait une singulière idée des rimes employées par Florian, si l'on ne connaissait les vers qui précèdent.

Celui-ci, saisissant un bâton de cormier,
Corrige son cher fils de ses folles idées ;
Puis lui dit : Chacun son métier :
Les vaches seront bien gardées.

Chassez le naturel, il revient au galop.

Destouches. *Le Glorieux*, act. 3, sc. 5.

Craignez d'un vain plaisir les trompeuses amorces,
Et consultez longtemps votre esprit et vos forces.

Boileau, au commencement de l'*Art poétique*.

Crois-tu de ce forfait Manco-Capac capable ?

Vers cité comme exemple de cacophonie, d'une tragédie de Leblanc, intitulée *Manco-Capac*, et jouée en 1763.

De loin c'est quelque chose, et de près ce n'est rien.

La Fontaine. *Le chameau et les bâtons flottants*.

..... D'en avoir tant dit il est même confus.

Campistron. *Andronic*, trag., act. 3, sc. 9.

Dépouiller le vieil homme.

Formule employée chez les Juifs en parlant du néophyte qui devait revêtir de nouveaux habits avant d'entrer dans le sanctuaire.

Devine si tu peux et choisis si tu l'oses.

Corneille. *Héraclius*, act. 4, sc. 9.

Et la garde qui veille aux barrières du Louvre
N'en défend point nos rois.

Malherbe. Ode à Du Perrier sur la mort de sa fille. Allusion au temps où les rois de France habitaient le Louvre, dont la garde n'empêchait pas la mort d'y pénétrer.

Et le combat cessa faute de combattants.

Corneille. *Le Cid*, act. 4, sc. 2.

Et monté sur le faite, il aspire à descendre.

Corneille. *Cinna*, act. 2, sc. 5.

Je chante ce héros qui régna sur la France
Et par droit de conquête et par droit de naissance.

Voltaire. *Henriade*. Ce dernier vers est pris textuellement dans le poème de *Henry le Grand Roy*, par l'abbé Cassagne, 1662. On y lit ce passage :

Lorsqu'après cent combats, je possédais la France
Et par droit de conquête et par droit de naissance,
Le monde vit briller dans mes illustres faits
La valeur, la bonté, la victoire, la paix.

Et rose elle a vécu ce que vivent les roses,
L'espace d'un matin.

Malherbe. Ode à Du Perrier.

Et voilà justement comme on écrit l'histoire.

Voltaire. *Charlot*, comédie, act. 4, sc. 7.

Tout doit tendre au bon sens : mais pour y parvenir
Le chemin est glissant et pénible à tenir.

Boileau, dans le premier chant de l'*Art poétique*, 45^e et 46^e vers.

Femme sensible, entends-tu le ramage ?

Hoffmann. Opéra d'*Ariodant*, musique de Méhul.

*Hâtez-vous lentement ; et, sans perdre courage,
Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage.*

Boileau. *Art poétique*, chant 1^{er}. *Hâtez-vous lentement* est la traduction du *festina lente* d'Horace.

Hippocrate dit oui, mais Galien dit non.

Regnard. *Folies Amoureuses*.

Il y a des juges à Berlin.

Dicton tiré de ce vers d'Andrieux, dans le *Meunier de Sans-Souci* :

Oui, si nous n'avions pas de juges à Berlin.

Il n'y a plus d'enfants.

Dicton tiré du *Malade imaginaire* de Molière, act. 2, sc. 2.

Ils sont passés ces jours de fêtes.

Anseaume. Opéra du *Tableau parlant*, musique de Grétry.

Ils sont trop verts et bons pour des goujats.

La Fontaine. Fable du *Renard et les Raisins*.

Il y a fagots et fagots.

Molière. *Le Médecin malgré lui* ; act. 1, sc. 6.

Je ne puis rien nommer, si ce n'est par son nom ;
J'appelle un chat un chat, et Rolet un fripon.

Boileau. Satire 1^{re}. Allusion à un procureur nommé Rolet. Craignant son ressentiment, et pour sauver les apparences, Boileau mit en note au nom de Rolet : *c'est un hôtelier du pays Blaisois*. Mais, le hasard voulut qu'aux environs de Blois il y avait précisément un aubergiste du nom de Rolet à qui on lut ce passage. Celui-ci furieux menaça l'auteur de venir lui donner cent coups de bâton.

Je n'ai fait que passer, il n'était déjà plus.

Racine. *Athalie* ; chœurs.

..... Je n'ai mérité
Ni cet excès d'honneur, ni cette indignité.

Racine. *Britannicus*.

Je pense, donc je suis.

Descartes. Discours de la méthode pour bien conduire sa raison.

.....
Je vais où va toute chose :
Où va la feuille de rose
Et la feuille de laurier.

Arnault. *La Feuille*, apologue relatif à son exil après le retour des Bourbons, 1815.

La critique est aisée et l'art est difficile.

Destouches. *Le Glorieux* ; act. 2, sc. 5.

La mère en prescrira la lecture à sa fille.

Piron. *Métromanie*.

L'amour-propre offensé ne pardonne jamais.

Vigée. *Les Aveux difficiles*, comédie ; sc. 7.

La raison du plus fort est toujours la meilleure.

La Fontaine. *Le Loup et l'Agneau*.

Le chagrin monte en croupe, et galope avec lui.

Boileau. Epître 5. Traduction de cette pensée d'Horace :
Sedet post equitem atra cura.

Le Français né malin créa le vaudeville.

Dicton tiré de ces deux vers de Boileau (*Art poétique*, chant 2^{me}) :

D'un trait de ce poème en bons mots si fertile,
Le Français né malin *forma* le vaudeville.

Sans le premier vers, le mot *forma* n'a qu'un sens incomplet, c'est pourquoi l'usage y a substitué *créa*.

Le jeu n'en vaut pas la chandelle.

Proverbe reproduit par Corneille dans ce vers du *Menteur*, act. 1, sc. 1 :

Et le jeu, comme on dit, n'en vaut pas la chandelle.

Le jour n'est pas plus pur que le fond de mon cœur.

Racine. *Phèdre*.

Le moi est haïssable.

Pensée de Pascal.

L'ennui naquit un jour de l'uniformité.

La Motte-Houdard. *Les Amis trop d'accord*, fable.

Le moment où je parle est déjà loin de moi.

Boileau. Épître III. Pensée traduite de Perse, 5^e satire :
Fugit hora, hoc quod loquor indè est.

Le seul roi dont le pauvre ait gardé la mémoire.

Ce vers est de Gudin de la Brenellerie (prix de poésie en 1771). On sait que l'auteur veut parler d'Henri IV. C'est par erreur qu'on dit quelquefois : Le seul roi dont le *peuple*...

Le style, c'est l'homme.

Pensée tirée de Buffon (discours de réception), mais qui ne serait pas textuelle. Selon certaines éditions, Buffon a écrit : *Le style est l'homme même* ; selon d'autres, il aurait dit en parlant des connaissances développées dans les ouvrages : *Ces choses sont hors de l'homme ; le style est de l'homme même*, ce qui donne à cette pensée une tout autre portée. Nous préférons la première version comme la plus vraie et la mieux rendue.

Le temps est un grand maître, il règle bien des choses.

Corneille. *Sertorius*, act. 2, sc. 4.

Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable.

Boileau. *Art poétique*. Colardeau a fait sur ce vers la variante : *Le vraisemblable est le vrai pour les sots.*

Mieux vaut goujat debout qu'empereur enterré.

La Fontaine.

Ne forçons point notre talent,
Nous ne ferions rien avec grâce.

La Fontaine. Fable *L'Ane et le petit Chien*.

Ne pas vouloir la mort du pécheur.

Maxime tirée d'Ezéchiel, chap. 33, v. 14 : *Non volo mortem impii, sed ut convertatur et vivat* (je ne veux pas la mort de l'impie, mais qu'il se convertisse et qu'il vive).

Nourri dans le sérail, j'en connais les détours.

Racine. *Bajazet*, act. 4.

Nul n'aura d'esprit, hors nous et nos amis.

Molière. *Les Femmes savantes*, act. 3, sc. 2.

Nul n'est prophète dans son pays.

Proverbe tiré de ces paroles de l'Évangile selon saint Luc (ch. 4, v. 24) : *At autem amen dico vobis, quia nemo propheta acceptus est in patria sua* (je vous dis en vérité que nul n'est reçu prophète dans sa patrie).

On n'a point pour la mort de dispense de Rome.

Molière. *Les Etourdis*, act. 2, sc. 4. Vers traduit de l'*Imitation de Jésus-Christ* : *Nemo impetrare potest a papa bullam nunquam moriendi*; personne ne peut demander au pape une bulle pour ne jamais mourir.

On a souvent besoin d'un plus petit que soi.

La Fontaine. Fable *le Lion et le Rat*.

On ne peut contenter tout le monde et son père.

Ancien proverbe où La Fontaine a puisé ce passage de la fable *le Meunier, son Fils et l'Âne* :

. Est bien fou du cerveau
Qui prétend contenter tout le monde et son père.

Où peut-on être mieux qu'au sein de sa famille ?

Marmontel. Opéra de *Lucile*, musique de Grétry; joué en 1769.

L'exemple d'un grand prince impose et se fait suivre :
Quand Auguste buvait, la Pologne était ivre.

Vers attribués à Frédéric II, roi de Prusse, mais auxquels on pense que Voltaire n'est pas étranger.

Quand ils ont tant d'esprit, les enfants vivent peu.

Casimir Delavigne. *Les Enfants d'Edouard*; act. 1, sc. 2.

Quand on a tout perdu, quand on n'a plus d'espoir,
La vie est un opprobre, et la mort un devoir.

Voltaire. *Mérope*, act. 2, sc. 7.

Que ceux qui ont des oreilles entendent.

Expression tirée de ces paroles de l'Évangile : *Qui habet aures audiat.*

Que la terre lui soit légère !

Locution empruntée aux rites païens : *Sit tibi terra levis*.
C'était l'adieu que les anciens adressaient aux morts.

Que Pantin serait content
S'il avait l'art de vous plaire ;
Que Pantin serait content
S'il vous plaisait en dansant.

Fragment d'une chanson populaire vers le milieu du dernier
siècle, époque où la mode des pantins faisait fureur.

Que vouliez-vous qu'il fit contre trois ?
— Qu'il mourût !

Corneille. *Les Horaces*, act. 3.

Quoi qu'en dise Aristote et sa docte cabale,
Le tabac est divin, il n'est rien qui l'égale.

Thomas Corneille. *Le Festin de Pierre*.

Rester Gros-Jean comme devant.

La Fontaine. *La Laitière et le Pot au lait*.

Revenir à ses moutons.

Dicton tiré de la vieille farce de maître Pierre Pathelin, co-
médie du xv^e siècle, où le juge dit : *Sus, revenons à nos mou-
tons*.

Rien ne sert de courir, il faut partir à point.

La Fontaine. Fable *le Lièvre et la Tortue*. La même pensée
se trouve dans le *Gargantua* de Rabelais, ch. 21 : *Ce n'est tout
l'avantage de courir bien fort, mais bien de courir de bonne
heure*.

Rien n'est beau que le vrai, le vrai seul est aimable.

Boileau. *Art poétique*.

Si le diable était or, il se ferait monnaie.

Angot de l'Eperonnière. *Les Pistoles ou l'Injure du siècle*,
satire.

Sous ses heureuses mains le cuivre devient or.

Regnard. *Le Joueur*.

Soutiens-moi, Châtillon

Voltaire. *Zaïre*, act. 2, sc. 3. De la tragédie, ces mots sont
passés dans le langage comique.

Souvent la peur d'un mal nous conduit dans un pire.

Boileau. *Art poétique*.

Surtout qu'en vos écrits la langue révéree
Dans vos plus grands excès vous soit toujours sacrée.

Boileau. *Art poétique*.

Tant de fiel entre-t-il dans l'âme des dévôts !

Boileau. *Lutrin*, chant 4^{er}. Pensée imitée de l'*Enéide* de Virgile (liv. 4^{er}, vers 11) : *Tantæne animis cælestibus iræ !* Est-il de si grandes colères dans les âmes des dieux !

Tel brille au second rang qui s'éclipse au premier.

Voltaire. *Henriade*, chant 1^{er}.

Tel qui rit vendredi, dimanche pleurera.

Vers tiré du premier acte de la comédie des *Plaideurs*, de Racine. Petit-Jean dit :

Ma foi, sur l'avenir bien fou qui se fira :
Tel qui rit vendredi, dimanche pleurera.

Tous les méchants sont buveurs d'eau,
C'est bien prouvé par le déluge.

Chanson bachique du comte de Ségur.

Tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles.

Voltaire. Formule ironique de l'optimiste.

Travaillez, prenez de la peine :
C'est le fonds qui manque le moins.

La Fontaine. *Le Laboureur et ses enfants*.

Tu dors, Brutus, et Rome est dans les fers.

Voltaire. *Mort de César*, act. 2, sc. 2.

Un bienfait reproché tint toujours lieu d'offense.

Racine. *Iphigénie*.

Un diner réchauffé ne valut jamais rien.

Boileau. *Lutrin*, chant 4^{er}.

Un frère est un ami donné par la nature.

Legouvé. Tragédie de la *Mort d'Abel*. Vers emprunté textuellement à une tragédie intitulée *Démétrius*, composée par Boudin, épicier-droguiste de Saint-Germain-en-Laye, et jouée en 1784.

Va te coucher, Basile, tu sens la fièvre.

Dicton emprunté au *Barbier de Séville* de Beaumarchais ; acte 3, sc. 13.

Vendre la peau de l'ours.

Moralité de la fable de La Fontaine : *l'Ours et les deux Compagnons*.

Vogue la galère.

Refrain d'une chanson populaire du xvi^e siècle :

Et hé ! hé !

Vogue la galée.

Vous êtes orfèvre, monsieur Josse.

Dicton tiré de *l'Amour médecin*, de Molière ; act. 1^{er}, sc. 1^{re}. Se dit d'une personne qui loue une chose, parce qu'elle y est intéressée (1).

CHAPITRE XV

LISTE CHRONOLOGIQUE DES PRINCIPAUX GRAMMAIRIENS

DESPAUTÈRE, né en 1460, mort en 1520. — Grammaire. — Traité des figures et des tropes.

PALSGRAVE. 1480-1554. — Anglais. — Eclaircissements de la langue française.

DUBOIS, dit SYLVIUS. 1531. — Traité de grammaire, dédié à Eléonore d'Autriche, seconde femme de François I^{er}.

LOUIS MEIGRET. 1542. — Traité touchant le commun usage de l'écriture française. Novateur.

(1) Nous avons extrait la plupart de ces citations de l'excellent ouvrage de M. Edouard Fournier, intitulé *l'Esprit des autres*, que nous recommandons aux étudiants.

GUILLAUME DES AUTELZ. 1548. — Traité touchant l'ancienne orthographe française.

JACQUES PELLETIER. 1550. — Dialogue de l'orthographe et de la prononciation française.

JEAN GARNIER. 1558. — Institution de la langue française.

ABEL MATHIEU. 1559. — Devis de la langue française.

ESTIENNE (Robert), mort en 1559. — Grammaire française.

RAMUS (Pierre La Ramée), né en 1502, mort en 1572, à la Saint-Barthélemy. — Grammaire française. — Traité de logique. — Commentaires sur Aristote. La plupart de ses écrits sont en latin.

JEAN PELLOT. 1581. — Institution de la langue française.

ESTIENNE (Henry), mort en 1598. — Précellence du langage français.

VAUGELAS, né en 1585, mort en 1649. — Rédacteur du *Dictionnaire de l'Académie française*. — Remarques sur la langue française.

FURETIÈRE. 1620-1688. *Dictionnaire* qui porte son nom et qui le fit exclure de l'Académie.

MÉNAGE. 1613-1692. — Dictionnaire étymologique.

ARNAULD (Antoine), né en 1612, mort en 1694. — L'un des auteurs de la *Grammaire générale et raisonnée* et du *Traité de logique*, dits de Port-Royal (1).

NICOLE, né en 1625, mort en 1695. — L'un des auteurs des ouvrages de Port-Royal.

RICHELET, né en 1631, mort en 1698. — *Dictionnaire français*. — Dictionnaire des rimes.

PORT-ROYAL, nom collectif de divers ouvrages de cette abbaye.

BOUHOURS, né en 1628, mort en 1702. — Remarques et doutes sur la langue française. — Manière de bien penser sur les ouvrages d'esprit.

CORNEILLE (Thomas), né en 1625, mort en 1709. — Observations sur les remarques de Vaugelas.

(1) *Port-Royal* était le nom de deux abbayes, l'une située à 5 lieues de Paris, près de Chevreuse et de Versailles et désignée sous le nom de *Port-Royal des Champs*; elle fut détruite en 1709. L'autre était située à Paris dans le faubourg Saint-Jacques, et désignée sous le nom de *Port-Royal de Paris*. C'est dans cette dernière que se retirèrent, vers la fin du xvii^e siècle, plusieurs savants religieux qui travaillèrent dans la solitude de cette retraite, à divers ouvrages de linguistique, de philosophie et de théologie, qui portent le nom collectif d'ouvrages de *Port-Royal*.

LANCELOT, né en 1615, mort en 1695. — L'un des auteurs des ouvrages de Port-Royal.

DESMARAIS, né en 1632, mort en 1713. — Grammaire exposant les principes du Dictionnaire de l'Académie.

DANGEAU, né en 1643, mort en 1723. — Essais de grammaire. — Discours sur les voyelles et les consonnes.

BUFFIER, né en 1661, mort en 1737. — Traités d'éloquence et de poésie. — Discours sur l'étude et la méthode des sciences.

BOYER. 1644-1729. — Dictionnaire anglais-français très-estimé. — Grammaire française.

GIRARD, né en 1677, mort en 1748. — *Traité des synonymes.*

DUMARSAIS, né en 1676, mort en 1756. — *Traité des tropes.* — Méthode raisonnée pour apprendre la langue latine.

PLUCHE, né en 1688, mort en 1761. — Mécanique des langues et l'art de les enseigner.

RESTAUT, né en 1696, mort en 1764. — *Grammaire française.*

D'OLIVET, né en 1682, mort en 1768. — Essais de grammaire. — *Traité de prosodie.* — Histoire de l'Académie française.

DUCLOS, né en 1704, mort en 1772. — Remarques sur la grammaire générale et raisonnée de Port-Royal.

FROMANT (l'abbé), 1774. — Remarques sur la grammaire de Port-Royal.

DES BROSSES, né en 1706, mort en 1779. — *Traité de la formation mécanique des langues.*

VOLTAIRE, né en 1694, mort en 1778. — Commentaires sur Corneille.

CONDILLAC, né en 1715, mort en 1780. — *Traité de logique.* — *L'art de penser et de raisonner.* — Cours d'études. — Essai sur l'origine des connaissances humaines. — *Traité des sensations.*

LE BATTEUX, né en 1713, mort en 1780. — *Traité de l'arrangement des mots.*

D'ALEMBERT, né en 1717, mort en 1783. — Articles, *Dictionnaire et Elision*, dans l'Encyclopédie.

COURT DE GÉBELIN, né en 1725, mort en 1784. — Histoire naturelle de la parole.

BEAUZÉE, né en 1717, mort en 1789. — *Grammaire générale et raisonnée du langage.*

LHOMOND, né en 1727, mort en 1794. — *Eléments de la grammaire française.* — *Eléments de la grammaire latine.*

ESTARAC. 1798. — Grammaire française. — Grammaire générale.

MARMONTEL, né en 1723, mort en 1799. — Leçons sur la langue française.

WAILLY (Noël-Fr. de), né en 1724, mort en 1801. — Grammaire ou principes généraux et particuliers de la langue française. — De l'Orthographe, ou Moyens simples et raisonnés de diminuer ses imperfections dans la langue française. — Principes de la langue latine.

LETELLIER, né en 1762, mort en 1811. — *Grammaire française*.

COLLIN D'AMBLY, mort en 1812. — Dictionnaires. — Grammaires. — Usage des expressions négatives, etc.

GATTEL. 1743-1812. — *Dictionnaire universel de la langue française*.

LÉVIZAC, mort en 1813. — *Grammaire française à l'usage des étrangers*. — Dictionnaire des synonymes.

MAUGARD, né en 1739, mort en 1817. — *Cours de langue française et de langue latine comparées*.

L'ABBÉ GAULTIER, né en 1745, mort en 1818. — Grammaire élémentaire. — Cours complet d'études élémentaires.

DOMERGUE, né en 1745, mort en 1810. — Grammaire française simplifiée. — Fondateur du Journal de la langue française et de la Société grammaticale.

WAILLY (Etienne de), né en 1770, mort en 1821. — *Vocabulaire français*. — *Dictionnaire des rimes*.

GUÉROULT. 1745-1821. — Grammaire française.

SICARD (l'abbé), né en 1742, mort en 1822. — *Eléments de grammaire générale*.

BLONDIN, né en 1753, mort en 1822. — Grammaire française.

BOISTE, né en 1765, mort en 1824. — *Dictionnaire universel de la langue française*. — Nouveaux principes de grammaire. — Dictionnaire de belles-lettres.

BUTET, né en 1769, mort en 1825. — Grammaire française et idéologie.

LAVEAUX, né en 1749, mort en 1827. — *Dictionnaire français*. — Dictionnaire synonymique. — Cours de langue et de littérature françaises. — Dictionnaire des difficultés de la langue française.

DARU (Pierre), né en 1767, mort en 1829. — Dissertation sur les participes.

BOINVILLIERS, né en 1764, mort en 1830. — *Dictionnaire des*

synonymes. — Dictionnaire latin-français. — Grammaire française.

DUBROCA, mort en 1830. — *Traité de prononciation.*

GIRAULT-DUVIVIER, né en 1765, mort en 1832. — *Grammaire des grammaires.*

BESCHER, 1774-1834. — *Traité des participes français.*

LEMARE, né en 1766, mort en 1835. — *Cours de langue française.* — Exercices sur la langue française. — Cours de lecture. — Cours de langue latine.

TRACY (Destutt de), né en 1754, mort en 1836. — *Eléments d'idéologie.*

SACY (Sylvestre de), né en 1758, mort en 1838. — *Principes de grammaire universelle.*

BONIFACE, né en 1778, mort en 1838. — *Grammaire française.* — *Manuel des amateurs de la langue française.*

NOEL, né en 1755, mort en 1844. — *Grammaire française et Dictionnaire.*

CHAPSAL, né en 1806, mort en 1858. — *Grammaire française et Dictionnaire en collaboration avec Noël.*

PRINCIPAUX GRAMMAIRIENS CONTEMPORAINS

ALBERT HÉTREL. — AUBERTIN. — BELÈZE. — BERNARD JULLIEN. — BESCHERELLE. — BLANCHIN. — BONNAIRE. — BONNEAU. — DE BONNECHOSE. — BOISSIÈRE. — BOUSSI. † — CLAUDE. — COLARD. † — DELACOUR. — EGGER. — FREY. † — GUÉRARD. — GIRARD GRÉGOIRE. — GUÉRIN. — GUERRIER DE HAUPT. — JOUBERT. — JULIEN BLANC. — LAMOTTE. † — LAROUSSE PÈRE. — LECORNU. — LEFRANC. † — LEGOARANT AINÉ. † — LEMAIRE. — LEQUIEN. † — LÉVI-ALVARÈS PÈRE. — LÉVI-ALVARÈS (THÉODORE). — LINET. — LITTRÉ. — MARGUERIN. — MARLE. † — MONTÉMONT (ALBERT). † — MORIN. — NAPOLEON LANDAIS. † — PAUTEX. † — POITEVIN. — RAPET. † — RIVAIL. — ROCHE. — SARDOU PÈRE. — SOMMER. † — VANIER. † — ALFRED DE WAILLY. †

NOTA. — Les croix placées après les noms signifient : mort.



TABLE

PAR ORDRE DE MATIÈRES

PREMIERE PARTIE

LEXICOLOGIE

CHAPITRE PREMIER. *Éléments du langage.*

- § 1. *Différentes sortes de langages.* — Idée, pensée, jugement, proposition. — Langage mimique, parlé, écrit. — Langue. — Différence entre la langue et le langage. — Différentes sortes de langues : mortes, vivantes, mères, dérivées, riches, pauvres. — Langue, idiome, dialecte, jargon, patois. 1
- § 2. *Des mots.* — Mot, phrase, discours. — Mot radical, dérivé, simple, composé. — Différence entre le radical et la racine. — Familles de mots. — Étymologie. — Synonymes, homonymes, homographes, homophones, paronymes, onomatopées. 3
- § 3. *Des sons et du langage parlé.* — Son; sons purs ou voix; sons modifiés ou articulations. — 33 sons simples primitifs. — Différentes inflexions de *a, o, eu*. — Différentes sortes d'*e*. — Voix longues ou brèves. 6
- § 4. *Des lettres et du langage écrit.* — Alphabet. — 25 lettres. — Voyelles, consonnes. — Différence entre les sons et les lettres. — Lettres faisant double emploi. — Articulations *gn, ill*. — Consonnes muettes. — *H* muette ou aspirée. — Remarque sur *w, œ, œ*. — Épellation ancienne et nouvelle. — Quel serait l'alphabet le plus complet? — L'alphabet français devrait avoir 33 lettres. 9
- § 5. *Tableau des sons et articulations.* — Différentes manières de les représenter. 13
- § 6. *Classification des consonnes.* — Labiales, dentales, palatales, etc. 15
- § 7. *Des syllabes.* 16
- § 8. *Des diphthongues.* 16
- § 9. *Des signes orthographiques.* — Accents, tréma, apostrophe, cédille, trait d'union, tiret, parenthèse, guillemets,

points de suspension, signes de ponctuation, lettres euphoniques, signes prosodiques.	17
CHAPITRE II. <i>De la Grammaire.</i> — Définitions, étymologie. — Parler et écrire correctement. — La grammaire est-elle un art ou une science? — Grammaire générale et grammaire particulière. — Divisions. — Lexicologie ou orthographe. — Syntaxe ou orthologie. — Source des principes de grammaire.	20
CHAPITRE III. <i>Des parties du discours.</i> — Nombre de parties admises par les différents grammairiens. — Mots variables ou invariables.	23
CHAPITRE IV. <i>Des noms ou substantifs.</i> — Définitions. — Différentes espèces.	24
CHAPITRE V. <i>Des nombres et des genres.</i> — Singulier; pluriel; duel. — Mots qui annoncent le singulier ou le pluriel. — Masculin; féminin; neutre. — Comment on reconnaît les genres.	26
CHAPITRE VI. <i>Des articles.</i> — Définitions. — Ce qu'on entend par <i>détermination</i> . — Mots qui peuvent déterminer le substantif. — Classification des articles par les grammairiens modernes. — Différentes espèces d'articles. — <i>Des</i> n'est pas toujours une contraction de <i>de les</i> . — Origine des articles.	28
CHAPITRE VII. <i>Des adjectifs.</i>	31
§ 1. <i>Nature des adjectifs.</i> — Définitions, étymologie. — Ce qu'on entend par <i>modifier</i> . — Différence entre modifier et changer. — L'adjectif n'a par lui-même ni genre ni nombre. — Deux espèces principales d'adjectifs; adjectifs qualificatifs et déterminatifs.	31
§ 2. <i>Adjectifs qualificatifs.</i> — Différentes espèces.	32
§ 3. <i>Adjectifs déterminatifs.</i> — Quatre espèces. — Quelques-uns y ajoutent les articles. — Déterminatifs contractés.	33
§ 4. <i>Adjectifs numériques.</i> — Cardinaux; ordinaux; indéterminés. — Différence entre <i>un</i> , adjectif numéral, et <i>un</i> , article indéfini.	33
§ 5. <i>Adjectifs démonstratifs.</i> — <i>Ce, cet, ces.</i> — <i>Ce</i> avant une voyelle ou une <i>h</i> muette.	33
§ 6. <i>Adjectifs possessifs.</i> — Ceux qui indiquent un ou plusieurs possesseurs, un ou plusieurs objets possédés.	34
§ 7. <i>Adjectifs indéfinis.</i> — Leur caractère distinctif. — Leur classification selon le sens ou selon les divers grammairiens.	34
§ 8. <i>Degrés de qualification.</i> — Leur signification et leur formation. — Tableau des degrés de qualification réguliers et irréguliers. — Pourquoi on ne peut dire <i>plus meilleur, plus pire.</i>	35
CHAPITRE VIII. <i>Des pronoms.</i>	37
§ 1. <i>Des pronoms en général.</i> — Définitions, étymologie. —	

	Différence entre le nom et le pronom. — Six espèces de pronoms.	37
§ 2.	<i>Des personnes.</i>	38
§ 3.	<i>Des pronoms personnels.</i> — Lesquels sont indispensables? — Ceux qui peuvent appartenir à différentes parties du discours selon le sens. — Ceux qui ont une forme particulière pour le féminin. — Avant une voyelle ou une <i>h</i> muette. — Pronoms personnels composés; idem réfléchis.	38
§ 4.	<i>Pronoms démonstratifs.</i> — <i>Ce</i> , adjectif ou pronom; id. avant une voyelle. — <i>Ceci, celui-ci; cela, celui-la.</i>	40
§ 5.	<i>Pronoms possessifs.</i> — De quelle personne?	40
§ 6.	<i>Pronoms relatifs ou conjonctifs.</i> — Leur antécédent. — Ceux qui ne changent pas de forme. — <i>Que, où</i> , ne sont pas toujours pronoms.	41
§ 7.	<i>Pronoms interrogatifs.</i> — Comment on les distingue des pronoms relatifs.	41
§ 8.	<i>Pronoms indéfinis.</i> — Toujours de la 3 ^e personne. — Leur classification selon quelques grammairiens. — <i>On</i> , étymologie. — Ceux qui ne sont pas toujours pronoms indéfinis. — Genre de <i>il, le</i> , pronoms indéfinis. — Différence entre <i>chaque</i> et <i>chacun</i> .	42
CHAPITRE IX. <i>Des verbes.</i>		43
§ 1.	<i>Des verbes en général.</i> — Définitions, étymologie. — Du nombre et de la personne dans les verbes.	43
§ 2.	<i>Des modes.</i> — Définitions, étymologie. — Leur nombre et leur signification. — Modes personnels; modes impersonnels.	44
§ 3.	<i>Des temps.</i> — 3 temps principaux. — Pourquoi plus de 3 temps dans les verbes? — Différence entre le verbe et le temps. — Différentes espèces de temps. — Nombre de temps dans chaque mode; leur signification.	46
§ 4.	<i>Du sujet et du régime.</i> — Définitions. — Place du sujet; comment on le reconnaît. — Différence entre le régime et le complément. — Différentes espèces de régimes. — Place du régime. — Mots qui ne peuvent être sujet ou régime.	48
§ 5.	<i>Des conjugaisons.</i> — Définitions, étymologie. — 4 conjugaisons en français; comment on les distingue. — Raison de leur ordre numérique. — Verbes réguliers, irréguliers ou anormaux, défectifs.	51
§ 6.	<i>Des racines et des finales.</i> — Radical, finale, désinence. — Radical générateur. — Finales de chaque temps et de chaque personne.	53
§ 7.	<i>Formation des temps.</i> — Temps primitifs et temps dérivés. — Formation par les temps primitifs. — Formation par le radical générateur.	54

§ 8.	<i>Des formes des verbes.</i> — Forme affirmative ou positive, négative, interrogative, mixte ou interro-négative.	56
§ 9.	<i>Différentes espèces de verbes.</i> — Deux espèces de verbes : verbe simple, substantif ou abstrait; verbes composés, adjectifs, concrets ou attributifs. — Cinq espèces de verbes attributifs : actifs ou transitifs; neutres ou intransitifs; passifs; pronominaux réfléchis ou réciproques; impersonnels ou unipersonnels. — Verbes auxiliaires. — <i>Être</i> et <i>avoir</i> ne sont pas toujours auxiliaires.	58
CHAPITRE X. <i>Conjugaison des différentes espèces de verbes.</i>		63
§ 1.	<i>Conjugaison du verbe avoir.</i>	63
§ 2.	— — — être.	64
§ 3.	<i>Modèle des 4 conjugaisons régulières.</i>	65
§ 4.	<i>Conjugaison d'un verbe à la forme négative.</i>	69
§ 5.	— — — interrogative.	69
§ 6.	— — — mixte.	70
§ 7.	<i>Conjugaison d'un verbe neutre avec être.</i>	70
§ 8.	— — — à la voix passive.	71
§ 9.	— — — réfléchi.	72
§ 10.	— — — impersonnel.	73
CHAPITRE XI. <i>Vocabulaire des verbes irréguliers et des verbes à difficultés.</i>		73
§ 1.	<i>Verbes irréguliers de la 1^{re} conjugaison.</i>	73
§ 2.	— — — 2 ^e conjugaison.	77
§ 3.	— — — 3 ^e conjugaison.	82
§ 4.	— — — 4 ^e conjugaison.	86
CHAPITRE XII. <i>Des participes.</i> — Définition. — Participe présent; sa terminaison. — Participe passé; ses terminaisons. — Adjectifs verbaux. — Différence entre le participe présent et l'adjectif verbal; époque de laquelle date cette distinction. — Gérondif; différence avec le participe présent.		92
CHAPITRE XIII. <i>Des adverbes.</i> — Définitions, étym. — Fonction des adverbes comparée à celle des adjectifs. — L'adverbe équivaut à une préposition suivie de son complément. — On pourrait s'en passer. — Différentes espèces d'adverbes. — Formation des adverbes en <i>ment</i> . — <i>Oui</i> , <i>non</i> , ne sont pas de véritables adverbes. — <i>Ne</i> n'est pas toujours adverbe de négation. — <i>A l'envi</i> , pourquoi point d' <i>e</i> final?		94
<i>Degrés de signification dans les adverbes.</i> — Différence entre <i>mieux</i> , <i>pis</i> , <i>moins</i> , et <i>meilleur</i> , <i>pire</i> , <i>moindre</i> .		97
<i>Liste des adverbes.</i> — Étymologie de <i>alors</i> , <i>aujourd'hui</i> , <i>beaucoup</i> , <i>combien</i> , <i>naguère</i> , <i>toujours</i> . — Locutions adverbiales.		98

- CHAPITRE XIV. *Des prépositions.* — Définitions; étym. — Différents rapports marqués par les prépositions. — On ne pourrait les supprimer. — Particules prépositives. Antécédent et complément de la préposition. — Différence entre la préposition et l'adverbe. — Division des prépositions. — *A* préposition et *a* verbe. — *En* n'est pas toujours préposition. — *Voici, voilà*, ne sont pas de véritables prépositions. 99
- Liste des prépositions.* — Étymologie de *fors, vis-à-vis*; orthographe de *jusque*. — Locutions prépositives. 101
- CHAPITRE XV. *Des conjonctions.* — Définition étym. — On pourrait s'en passer. — Leur division. 102
- Liste des conjonctions.* — Étymologie de la conjonction *or*. — Locutions conjonctives. 105
- CHAPITRE XVI. *Des interjections.* — Définitions; étym. — Les interjections forment des propositions implicites. — Liste des interjections. — Différence entre *ah! ha! oh! ho! eh! he!* — Étymologie de l'interjection *dame!* 106
- CHAPITRE XVII. *Mots de différentes natures selon le sens.* — Vocabulaire de mots pouvant appartenir à différentes classes des parties du discours selon le sens. 107
- CHAPITRE XVIII. *Observations générales sur les parties du discours.* — Espèces de mots essentielles, et celles dont on pourrait se passer. — Variabilité des mots; son objet. — Raison de la variabilité ou de l'invariabilité des mots. 115
- CHAPITRE XIX. *Des cas.* — Définitions; étym. — Utilité. Sens exprimé par chaque cas. — Les cas existent en français pour le sens, si ce n'est pour la forme. — Rapport des cas avec le sujet et le régime. — Avantage des langues qui ont des cas. — Modèle de déclinaison. 117

DEUXIÈME PARTIE

LEXICOGRAPHIE OU ORTHOGRAPHE

- CHAPITRE I. *De l'orthographe en général.* 121
- § 1. *Différentes sortes d'orthographe.* — Orthographe naturelle, ou régulière; de convention, ou irrégulière; d'usage, ou absolue; grammaticale, ou relative. — Métaplasme. 121
- § 2. *De l'accord en général.* — Trois principes d'accord en français. — But de l'accord. — Mots susceptibles ou non susceptibles d'accord 123

CHAPITRE II. <i>Formation du pluriel dans les substantifs.</i> — Règle générale. — Pluriel des substantifs terminés par <i>ant, ent; s, x, z; au, eu, ou, al, ail.</i> — Pluriel de travail; ail, bétail, ciel, œil, aïeul. — Pluriel des mots étrangers. — <i>Idem</i> des adjectifs et autres mots pris substantivement. — Substantifs qui ne s'emploient pas au singulier ou au pluriel.	124
CHAPITRE III. <i>Genre de substantifs.</i>	127
§ 1. <i>Genre de certaines classes de substantifs.</i> — Genre des lettres de l'alphabet; des infinitifs pris substantivement; des noms de langues, d'arbres, de métaux; des diminutifs; des noms de contrées, de villes, de montagnes et de professions. — Noms d'animaux selon le sexe. — <i>Marie-Thérèse était un grand roi. Madame est une de nos abonnées. Sentinelle, vedette, estafette.</i>	127
§ 2. <i>Substantifs de différents genres selon le sens.</i> — Vocabulaire.	130
CHAPITRE IV. <i>Formation du pluriel dans les adjectifs.</i> — Règle générale. — Pluriel des adjectifs terminés par <i>ant, ent; s, x; eu, ou, au; al.</i> — Pluriel de <i>tout</i> .	139
CHAPITRE V. <i>Formation du féminin dans les adjectifs.</i> — Règle générale. — Féminin des adjectifs terminés par <i>e, eux, f, er, on, en, el, ail, s, et.</i> — Des adjectifs <i>beau, nouveau, vieux, fou, mou.</i> — Des adjectifs en <i>eur.</i> — Féminin irrégulier: <i>blanc, hébreu, châtain, etc.</i>	140
CHAPITRE VI. <i>Accord des adjectifs.</i>	143
§ 1. <i>Règle générale sur l'accord des adjectifs.</i> — Accord des adjectifs avec <i>vous, nous,</i> représentant une seule personne: avec deux substantifs synonymes. — Des adjectifs pris adverbiallement: <i>ces fleurs sentent bon; ci-inclus une lettre; le moins de travaux possible; mademoiselle marche droit ou droite; à quoi bon ces discours? il l'a échappé belle.</i> — <i>Des chemises de toile claire.</i> — Accord des adjectifs avec les collectifs; — avec l'expression <i>avoir l'air.</i> — <i>Sire, votre Majesté est maîtresse.</i>	143
§ 2. <i>Accord particulier de certains adjectifs.</i> — Nu, demi, feu, chaque, plusieurs, aucun, nul, paille, orange, jonquille. — Accord de l'adjectif avec <i>gens.</i>	147
§ 3. <i>Accord des adjectifs composés.</i> — Bleu-clair; aigre-doux; nouveau-né; bel-esprit; soi-disant.	151
§ 4. <i>Orthographe des adjectifs numériques.</i> — Trois <i>un;</i> page vingt- <i>un</i> ou vingt <i>et une;</i> mille; cent; vingt; quinze-vingts; cent-suisse. — Trait d'union dans les nombres.	153
§ 5. <i>Orthographe du mot même.</i>	156
§ 6. <i>Orthographe du mot quelque.</i>	156
§ 7. — <i>tout.</i>	157

§ 8.	<i>Accord de le plus, le moins.</i>	159
CHAPITRE VII. <i>Difficultés dans l'emploi du pluriel.</i>		160
§ 1.	<i>Pluriel des noms propres.</i>	160
§ 2.	<i>Pluriel des noms composés.</i>	161
§ 3.	<i>Difficultés diverses dans l'emploi du pluriel. — Le premier et le second volume. — Nous avons des chapeaux sur nos têtes. — Vingt et un cheval ou chevaux. — Tomber sur les escaliers. — Après un adverbe de quantité : beaucoup de tort. — Après tout : à tout moment. — Après quelque : quelque peine, quelques chagrins. — Lorsque deux substantifs sont joints par la préposition de ou à : de la gelée de pomme. — Substantif employé dans un sens général : porter bateau. — Sur les une heure : sur le midi.</i>	164
CHAPITRE VIII. <i>Accord des pronoms. — Règles générales. — Ces deux sortes de fruits sont-ILS, ou sont-ELLES agréables? — Je LEUR ai des obligations. — Le, la, les, se rapportant à un substantif, à un adjectif, à un membre de phrase, etc. Madame, êtes-vous malade? Je le suis. — On, son genre et son nombre : on est belle; on est égaux. — Quelqu'un; chacun; personne.</i>		168
CHAPITRE IX. <i>Accord des verbes.</i>		171
§ 1.	<i>Accord des verbes en nombre. — Règles générales. — Avec on; chacun; l'un et l'autre; ni l'un ni l'autre. — Avec deux substantifs unis par et, ou, ni, comme, de même que, plus que. — Avec plusieurs substantifs synonymes ou en gradation. — Avec un substantif déterminé par chacun, tout, aucun, etc. — Verbes ayant pour sujet un ou plusieurs infinitifs exprimés ou sous-entendus. — Après un de, le premier de, le seul de, plus d'un. — Accord du verbe être avec le substantif suivant : l'effet du commerce sont les richesses. — Du verbe être avec un nombre : deux est à quatre, ou sont à quatre. — Du verbe être ayant pour sujet ce; c'est lui; ce sont eux.</i>	171
§ 2.	<i>Accord des verbes avec les collectifs.</i>	178
§ 3.	<i>Accord des verbes en personnes. — Accord des noms de personnes différentes unis par et ou par ou. — Du verbe ayant pour sujet qui : c'est moi qui parlerai. — C'est moi seul qui parlerai; je suis le seul qui parlera. — Ceux de vous qui pensent cela.</i>	179
CHAPITRE X. <i>Accord des participes.</i>		181
§ 1.	<i>Participe présent.</i>	181
§ 2.	<i>Participe passé; règles fondamentales.</i>	183
§ 3.	<i>Difficultés dans l'application des règles fondamentales de l'orthographe du participle passé.</i>	184

CHAPITRE XI. <i>Distinctions homonymiques dans l'orthographe de quelques mots.</i>	192
§ 1. <i>Verbes et pronoms. — J'ai chanté; je veux chanter. — Vous consolez; je veux vous consoler. — Je louerai; je prierai. — Vous priez; vous priez. — On y voit clair; on n'y voit rien. — Ce, se.</i>	192
§ 2. <i>Mots invariables. — Aussitôt; aussi tôt, etc.</i>	194
CHAPITRE XII. <i>Emploi des lettres majuscules.</i>	197
CHAPITRE XIII. <i>Emploi des signes orthographiques.</i>	198
§ 1. <i>Des accents et du tréma.</i>	198
§ 2. <i>Du trait d'union.</i>	201
§ 3. <i>Des lettres euphoniques.</i>	202
§ 4. <i>De l'apostrophe.</i>	204
§ 5. <i>Signes de ponctuation.</i>	206
CHAPITRE XIV. <i>De l'orthographe d'usage expliquée par l'étymologie et les dérivés : main, manus; permis, permise. — Négligeant, négligent, négligence. — Neuf mots terminés par au et non eau : gruau, étou, etc. — Doublement de l's : ainsi, transsuder, que je vinsse. — Id. du b, du d, du g. — Id. de n : inutile, innombrable. — Sons nasals avant b, p. — Emploi de sh, ou sch. — Ai pour oi : je rendais, je rendois; roide, raide.</i>	209
CHAPITRE XV. <i>De la prononciation.</i>	212
§ 1. <i>Prononciation des sons ou voyelles. — Dans certains mots ou cas particuliers.</i>	212
§ 2. <i>Prononciation des articulations ou consonnes. — Dans certains mots ou cas particuliers. — Prononciation des noms propres étrangers.</i>	216
§ 3. <i>Des liaisons.</i>	222

TROISIÈME PARTIE

SYNTAXE OU ORTHOLOGIE

CHAPITRE I. <i>Emploi des articles. — Leur place. — Analogie avec les adjectifs possessifs et démonstratifs. — Répétition et suppression : Les père et mère; un grand et bel appartement. — Avant les noms propres. — Emploi selon le sens général ou déterminé du substantif. — Emploi de l'article partitif : Manger du pain; de bon pain, etc. — Après les adverbes de quantité. — Après les collectifs. — Après chaque, tout, aucun. — Chapeau à la Napoléon. — Pot au beurre; pot à beurre.</i>	225
--	-----

CHAPITRE II. <i>Emploi des adjectifs.</i>	231
§ 1. <i>Place de l'adjectif.</i> — Principes généraux. — Certains adjectifs ont une acception différente selon leur place : <i>un homme bon, un bon homme, etc.</i>	231
§ 2. <i>Régime des adjectifs.</i> — <i>Il est utile et cher à sa famille.</i>	235
§ 3. <i>Emploi des degrés de qualification.</i> — <i>Plus excellent; très superbe.</i> — <i>Plus leur bonne fortune devenait meilleure.</i> — Différence entre <i>moindre</i> et <i>plus petit.</i>	236
§ 4. <i>Emploi des adjectifs déterminatifs.</i> — <i>J'ai mal à ma tête.</i> — <i>Cette maison a ses agréments.</i> — Répétition de <i>chaque, tout.</i> — <i>Tel, employé pour quel : Je le recevrai tel qu'il soit.</i> — <i>Tous deux; tous les deux.</i>	236
§ 5. <i>Emploi et différence synonymique de certains adjectifs.</i> — Adjectifs ne se disant que des personnes ou des choses. — <i>Conséquent, considérable.</i> — <i>Consummé, consumé.</i> — <i>Matinal, matineux, matinier, etc.</i>	238
CHAPITRE III. <i>Emploi des pronoms.</i>	241
§ 1. <i>Place des pronoms personnels.</i> — Comme sujets ou régimes. — Place de <i>moi, toi, soi, me, te, se.</i> — <i>Menez m'y; menez-y moi.</i> — <i>Je les veux vendre; je veux les vendre.</i>	241
§ 2. <i>Répétition des pronoms.</i>	242
§ 3. <i>Emploi des pronoms personnels.</i> — Le rapport des pronoms ne doit laisser aucune incertitude dans l'esprit. — Les pronoms <i>le, la, les</i> ne peuvent remplacer qu'un substantif déterminé. — <i>En, y, employés pour lui, eux : Ce meuble n'est pas solide; donnez-y de l'aplomb.</i> — <i>Emploi de soi.</i>	243
§ 4. <i>Emploi des pronoms démonstratifs.</i> — <i>Emploi de ceci, cela.</i> — <i>Ce pour il : Quelle heure est-ce? Quelle heure est-il?</i> — <i>Ce répété ou supprimé : Mentir est ou c'est un péché.</i> — <i>J'ai reçu deux lettres : celle écrite par vous.</i> — <i>Celui, celle, sous-entendus.</i>	245
§ 5. <i>Emploi des pronoms possessifs.</i> — <i>En réponse à la vôtre du...</i> — <i>Il n'y a pas de plus forte tête que la vôtre.</i>	247
§ 6. <i>Emploi des pronoms relatifs.</i> — Le pronom relatif doit suivre immédiatement son antécédent. — <i>Qui, que, dont, où, se rapportant aux personnes ou aux choses.</i> — <i>Que, mis pour où : Dans le moment qu'il parlait; dans le moment où il parlait.</i> — <i>C'est la raison pour quoi.</i> — Répétition vicieuse de <i>qui, que</i> ; ils ne peuvent se rapporter à un substantif non déterminé. — <i>Dont, d'où : La maison d'où je sors.</i>	248
§ 7. <i>Emploi des pronoms indéfinis.</i> — <i>Son ou leur après chacun : Chacun son offrande ou leur offrande.</i> — <i>L'un l'autre; l'un et l'autre.</i> — <i>Le bien d'autrui; le bien des autres.</i> — <i>Emploi de on.</i>	250
CHAPITRE IV. — <i>Syntaxe des verbes.</i>	252

§ 1.	<i>Emploi des personnes.</i> — Première et deuxième personne du pluriel pour la première et deuxième personne du singulier.	252
§ 2.	<i>Du sujet.</i> — Sujet sous-entendu. — Répétition correcte ou vicieuse du sujet. — <i>Celui qui étudie s'instruit.</i> — <i>Quiconque</i> renferme un double sujet. — <i>Ce qui</i> ou <i>ce qu'il.</i>	253
§ 3.	<i>Du régime.</i> — Sa place. — Emploi vicieux : <i>Ne vous informez pas ce que je deviendrai. C'est à vous à qui je parle. Je m'en rappelle. Il attaqua et s'empara de la ville. Il apprend à lire et l'écriture.</i> — <i>Faire</i> , suivi d'un infinitif : <i>Je les ai fait, ou je leur ai fait copier une fable.</i> — <i>C'est fait, ou c'en est fait.</i> — Régime de <i>hériter, briser, croire, invectiver.</i> <i>On lui lia les pieds, on vous le suspendit.</i>	254
§ 4.	<i>Prépositions qui précèdent le régime de certains verbes.</i> — Après un verbe passif. — <i>A</i> ou <i>de</i> après certains verbes : <i>Il continue à travailler ou de travailler.</i>	257
§ 5.	<i>Différentes significations de certains verbes selon leur régime.</i> — <i>Aider quelqu'un</i> ou <i>à quelqu'un</i> , etc.	258
§ 6.	<i>Emploi des auxiliaires.</i> — Cas où il faut employer <i>être</i> ou <i>avoir.</i>	261
§ 7.	<i>Emploi des temps de l'indicatif et du conditionnel.</i>	262
§ 8.	<i>Emploi du mode subjonctif.</i>	264
§ 9.	<i>Emploi des temps du subjonctif.</i>	268
§ 10.	<i>Emploi de l'infinitif.</i>	269
§ 11.	<i>Emploi et différence synonymique de certains verbes : Anoblir, ennoblir; consumer, consommer, etc.</i>	270
CHAPITRE V. <i>Syntaxe des adverbes.</i>		273
§ 1.	<i>Emploi et différence synonymique de certains adverbes : A peine, avec peine, au moins, du moins, etc.</i>	273
§ 2.	<i>De la négation.</i>	278
§ 3.	<i>Emploi de la particule NE.</i>	279
CHAPITRE VI. <i>Syntaxe des prépositions.</i>		281
§ 1.	<i>Règles générales.</i> — Répétition ou suppression. — Complément des prépositions.	281
§ 2.	<i>Emploi particulier de certaines prépositions.</i> — <i>A, de; hors; hors de; à terre, par terre; auprès de, au prix de, etc.</i>	282
CHAPITRE VII. <i>Syntaxe des conjonctions.</i> — <i>Et, ni</i> , répétés ou supprimés. — <i>Sans</i> remplacé par <i>ni</i> : <i>Il est sans force ni courage.</i> — <i>ou</i> : <i>Nous irons à la chasse ou pêcher.</i> — <i>Cinq ou six; cinq à six.</i> — Emploi de <i>que; que de.</i> — <i>Que</i> ne peut être remplacé par <i>où.</i> — <i>Malgré que.</i> — <i>Soit à.</i> — <i>Si.</i>		286
CHAPITRE VIII. <i>Pureté et harmonie du langage.</i> — <i>Idiotismes.</i> — <i>En</i>		

quoi consiste la pureté du langage. — Purisme : solécisme, barbarisme, <i>lapsus linguæ</i> , cacophonie, harmonie, amphibologie, néologie, archaïsme. — Idiotismes, gallicismes, latinismes, hellénismes, anglicismes, germanismes.	289
CHAPITRE IX. <i>De la construction et des figures de style.</i>	292
§ 1. <i>Notions générales.</i> — Construction directe, grammaticale ou naturelle; construction figurée. — Figures de style.	292
§ 2. <i>Figures de mots.</i>	292
§ 3. <i>Des tropes.</i>	297
§ 4. <i>Figures de pensées.</i>	299
CHAPITRE X. <i>De l'analyse.</i>	301
§ 1. <i>Différentes sortes d'analyses.</i>	301
§ 2. <i>Sensations, sentiments, idées, pensées, jugement.</i>	303
§ 3. <i>Propositions, phrases, périodes, discours.</i>	304
§ 4. <i>Sujet, verbe et attribut.</i>	305
§ 5. <i>Des compléments.</i>	306
§ 6. <i>Différentes sortes de sujets et d'attributs.</i>	308
§ 7. <i>Différentes sortes de propositions.</i>	309
CHAPITRE XI. <i>Analyse de quelques gallicismes difficiles.</i>	313
CHAPITRE XII. <i>Modèles d'analyses logiques.</i>	316
CHAPITRE XIII. <i>Vocabulaire explicatif des locutions étrangères.</i>	319
CHAPITRE XIV. <i>Vocabulaire des citations françaises.</i>	336
CHAPITRE XV. <i>Liste chronologique des principaux grammairiens.</i>	346

FIN DE LA TABLE PAR ORDRE DE MATIÈRES

TABLE

ALPHABÉTIQUE ET ANALYTIQUE

(Les chiffres renvoient aux numéros d'ordre des paragraphes)

A

- A**, son simple, grave ou aigu 23, 25, 44. — Lettre alph. 31. — *a* nul : août, Saône, etc. 1004. *aa* ; sa prononc. : Isaac 1003.
- A**, verb., *à*, prép 502, 945.
- A**, prép. étym. 1391, 1392. — Syntaxe 1385 et suiv. — Précédant l'inf. rég. de certains verb. : Il continué *à* travailler, 1253 et suiv. — Après certains verb. : Aider *à* quelqu'un 1258 et suiv. — Sa répétition : Je dois la vie *à* son courage et *à* son dévouement 1386. — *A* pour *de* : *A* bonne heure, ou *de* bonne heure 1353 ; La barque *à* Caron 1393 ; C'est *à* vous *à* ou *de* 1399 ; Une tasse *à* café, ou *de* café 1400. — *A* terre, ou *par* terre 1401. — *A* travers le 1402. — Comparer *à*, ou *avec* 1403. — *A* la campagne, ou *en* campagne 1404. — Souliers *à* ses pieds 1405. — La clé est *à* la porte 1406. — Cinq *à* six, cinq ou six 1428.
- Abîmer*, son emploi 1327.
- Ablatif*, 585.
- Absolue* (voy. proposition).
- Absoudre*, v. irr. 419.
- Absous*, fém. *absoute* 736.
- Abstenir* (*s'*), v. irr. 391.
- Abstraire*, v. irr. 465.
- Abstrait* (verbe) 308.
- Accent tonique 57.
- Accents, signes orth. ; origine 57. — Leur emploi 941.
- Accessoire* (voy. proposition).
- Accord* : déf. ; son but 601, 602 (voy. chaque espèce de mot susceptible d'accord).
- Accroître*, v. irr. 432.
- Accusatif* 583.
- Acquiescer*, v. irr. 363.
- Actifs* (verbes) 310, 313.
- Adjectifs* : définition ; étym. div. 132 et suiv. — Pourquoi variables 575. — Qualificatifs 140. — pris subs. 143. C'est un brave ; c'est un homme brave 1143. — Subst. pris adject. 144. — Degrés de qualif. ; leur forme 165 et suiv. — Leur emploi : Plus excellent ; plus superbe ; très parlait 1147 et suiv. — *Le plus*, *le moins* répétés 1148. — Plus leur fortune devenait *meilleure* 1149. — Plus petit, moindre ; différ. 1150. — Formation du pluriel 716 et suiv. (voy. pluriel). — Formation du féminin 723 et suiv. (voy. féminin).
- Accord ; règles génér. 739 et suiv. — Des chemises de toile *claire* 756. — Sire, votre majesté est *maîtresse* 759. — Cette femme a l'air *bon* 758. — avec des collectifs : La foule du peuple *rassemblée* 757, 878. — adj. *paille*, *orange*, etc 776. — avec le mot *gens* 772 et suiv. — Avec *on* : On est belle. On est égaux 847 (voy. *quelqu'un*, *chacun*, *personne*). — composés 142. — Accord 777 et suiv. — Etoffe bleu-clair 777. —

- Des oranges aigres-douces 778.
 — Nouveau-né 779. — Des femmes bel esprit. 780. — Des soi-disant savants 781
 — pris adverbiallement : Ces fleurs sentent *bon* 748. — Ci-joint, ci-inclus, franc de port 749. — Le moins de travaux *possible* 750. — Les troupes s'arrêtèrent *proche* de la ville 751. — Mademoiselle marche *droit*, ou *droite*, 753. — A quoi *bon* ces discours, 532, 754. — Il l'a échappé *belle* 755.
 — verbaux 141. — Accord 886 (voy. participes).
 — Leur emploi; leur place : Un homme aimable, un aimable homme 1118 et suiv. (voy. les mots spéciaux : *bon, grand*, etc.). — Laplace le savant; le savant Laplace 1140. — Aussi sage que vaillant; aussi vaillant que sage 1141. — Place donnant lieu à une équivoque : Riche et puissant, vous m'avez toujours été fidèle 1142.
 — ne se disant que des personnes ou des choses : Une personne impardonnable 1158 (voy. les mots spéciaux).
 — déterminatifs 145. — Les seuls indispensables 568.
 — démonstratifs 153 et suiv. (voy. *ce*).
 — possessifs 146, 156 et suiv. — S'accordent en genre et en nombre avec l'objet possédé, et non avec le possesseur, 158. — Leur emploi : J'ai mal à *ma* tête 1151 et suiv. — Cette maison a *ses* agréments, *ses* appartements sont magnifiques 1153 (voy. *barbe*).
 — indéfinis 146, 159 et suiv. — Leur emploi : *Chaque* jour et *chaque* heure 1154. — *Toutes* les villes et provinces 1155. — *Tel* qu'il soit 1156. — Tous deux; tous les deux 1157.
 — numéraux 146, 148 et suiv. — Cardinaux, 150 — Ordinaux, 151.
 — indéterminés 146, 149. — Orth. et accord 782 et suiv. — Trois *un* 784. — Page vingt et *un*, ou vingt et *une* 785. — Trente-un, ou trente et un 786. — Mille 787. — Million 788. — Cent, vingt 789 et suiv. — Trait d'union dans les nombres 793. — (Verbe adjectif) 309.
Advenir; v. irr. 365.
Adverbes; déf., nature, étym. et propriétés 475 et suiv. — Différ. espèces 478 et suiv. — Adv. pris subst. 482. — Adv. en *ment*, leur formation 483; leur répétition vicieuse : extrêmement doucement 1359. — Liste 490. — On pourrait s'en passer 571. — Pourquoi invar. 575. — Syntaxe 1344 et suiv. (voy. chaque mot).
Æ; lettre contractée 40.
Afin de, afin que 524.
Affirmatif (mode) 232.
Affirmative (forme) 301 et suiv.
Affixe 11.
Age, autrefois *agée* 946.
Ah! ha! diff. 522.
Ai, ais; finales; prononc. 1008.
Aide; genre 635.
Aider quelqu'un, ou à quelqu'un. 1258.
Aigle; genre 636.
Aigre-doux; accord 778.
Ail; subs., son plur. 611. — Plur. des subst. en *ail* 609.
Aieul; son pluriel 615.
Ainsi; classif. 525.
Air; Elle a l'air *bon* 758.
Ais, ois, finales 1002.
Al; pluriel des subst. et adj. en *al* 608, 721.
alentour, à l'entour de 1345.
À l'envi 486.
Allégorie; fig. 1480.
Aller; v. irr. 347. — S'en aller 354.
Allusion; fig. 1488.
Alors; adv., étym. 490.
Alphabet 31 et suiv. — Complet 42 et suiv.
Amateur; son fém. 631.
Ame, ou âme 946.
Amour; son genre 637.
Amphibologie 1446.
An, son simp. nasal 23, 24, 44. — Avant *b*, p 995.
Analyse 1493 et suiv. — Gramm. 1497 et suiv. — Logique 1499 et suiv. — Idéologique 1502. — Mo-

- dèles d'analyses, page 306.
- Anglicisme* 1450.
- Animaux*; leurs noms et leur genre selon le sexe 630.
- Anoblir, ennoblir* 1328.
- Antécédent* 207, 494.
- Antiphrase*; fig. 1485.
- Antithèse*; fig. 1491.
- Anonomase*; fig. 1484.
- Aoriste*; prononc. 1004.
- Août*; prononc. 1004. — Du latin *augustus*, que l'on prononçait *aougoustous*, d'où l'on a fait successivement *aougoust*, *aougst*, *aoust*, puis *août*.
- A peine, avec peine* 1344.
- Apparaître*, v. irr. 394.
- Applaudir* quelque chose, ou à quelque chose 1259.
- Apostrophe*; signe 59. — Avec l'art. 124. — Emploi 966. — fig. 1488.
- Après, d'après* 1408.
- Après-midi*; son genre 638.
- A proportion, selon* 1414.
- Archaïsme* 1448.
- Argot* 7.
- Arguer, arguer* 349.
- Arrière*; classif. 500.
- Article*; définition, nature 116 et suiv., 146. — Son origine, 131. — simp. déf. 123 et suiv. — contracté 125, 147. — élide 124. — partitif, 127. — Indéfini 128. — On pourrait s'en passer 570. — Pourquoi variable 575.
- Emploi; sa place 1089 et suiv.
- Répétition et suppression 1091 et suiv., 1107, 1108: *Les père et mère* 1092. — Un grand et bel appartement 1093. — avant les noms propres 1096 et suiv.
- Emploi selon le sens général ou déterminé: un chien de berger; Le chien *du* berger 1101. — Les peuples d'Asie, ou de *l'Asie* 1102.
- Être en colère; En *l'Université* 1107. — Pauvreté n'est pas vice 1108. — Pot *au* beurre; pot à beurre 1117. — Porter bateau 833 (voy. raillerie, coutume, raison, génie). — Se rapportant à un subs. s.-entendu: *La Saint Jean* 1100; *Chapeau à la Napoléon* 1116.
- *Partitif*: Manger *du* pain; de bon pain 1109 et suiv. — après les adv. de quantité: *J'ai trop de livres*; *J'ai trop des livres* que vous m'avez donnés 1112. — après les collectifs: Une quantité d'ouvrages; La qualité des ouvrages 1113. — après les adj. indéf.: *Chaque, tout, aucun* 1114, 1115 (voy. ces mots).
- Articulations*; 22, 23. — simples, doubles; différentes manières de les représenter 44.
- Aspiré*; sa signif. 38.
- Assaillir*; v. irr. 364, 386.
- Asseoir*; v. irr. 395.
- Asservir* (voy. servir) 389.
- Assurer* quelqu'un, ou à quelqu'un 1260.
- Asthme*; prononc. 1062.
- Attendu*; part. accord 911.
- Atteindre*, v. irr. 454. — quelque chose, ou à quelq. chose 1261.
- Attirer*, v. irr. 465.
- Attribut* 1518. — Simple, composé, complexe, incomplexe 1531 et suiv.
- Attributif* (verbe) 309.
- Au, eau*; finales 993.
- Aucun*, adj. ind. 159, 160. — Pron. ind. 213, 215, 221. — Accord, 771. — n'est pas suivi d'un article: *Aucun livre*; *Aucun des livres* que vous m'avez donnés 1115.
- Augmentatives*, conj. 510.
- Aujourd'hui*, adv. étym. 490.
- Aune*; son genre 639.
- Auparavant, avant* 1347.
- Auprès de, au prix de* 1409.
- Auprès de, près de* 1410.
- Au reste, du reste* 1356.
- Aussi*, class. 527. — *Aussi, si* 1348. — *Aussi, comme* 1430.
- Autant, tant* 1349.
- Automne*; son genre 640.
- Autour de* 1345.
- Au travers de* 1402.
- Autre*, class. 528.
- Autre chose*; son genre 641.
- Autrui*, 213, 529. — Le bien d'autrui; le bien des autres, 1226.
- Auxerre*, pron. 1065.
- Auxiliaires*, 311. — Emploi des

verbes *être* ou *avoir* avec les verbes actifs ou neutres, 1279 et suiv. — (Voy. sortir, échapper, convenir, cesser, demeurer, expirer) — Leur suppression, 1285.
Avant, class. 530. — *Avant, devant*, 1413. — *Avant de; avant que de*, 1415.
Avec, Il est fâché *avec* moi, 1411. — Déjeuner *avec* du café, 1412 (voy. peine, comparer).
Aveindre, v. irr. 454.
Avenir, v. irr., 365.
Avoir, v. auxil. et actif, 311, 314. — Sa conj., 337 (voy. auxiliaire).
Avoir l'air, avec un adj., 758.
Avouer, 350.
Ayant, sa prononc., 1022.

B

B, art. simp., 23, 44. — Lettre alph., 31. — Labiale, 45. — Identique au *p.*, 47.
Barbarisme, 1440, 1441.
Barbe, son genre, 642. — Faire sa barbe; Se faire la barbe, 1152.
Battologie, 1464.
Battre, v. irr. 420. — Id. abattre, débattre et tous les verbes en *battre*.
Bayer, v. irr., 351.
Béarn, sa prononc., 1051.
Beau, son fém., 731. — Class. Il a beau faire; il l'a échappé belle, 531, 755. — Sa place: Un homme beau: un bel homme, 1119.
Beaucoup, adv. étym., 490. — *Beaucoup*; bien, 1350.
Béer, v. irr., 352.
Bel esprit, accord, 780.
Bénin, fém. bénigne, 736.
Bénir, v. irr., 366.
Bétail, pl. bestiaux, 612.
Bien, adv. degrés irrég., 488, 489.
Bienheureux, bien heureux, 921.
Bientôt, bien tôt, 922.
Bifurquer, bifurcation, 358.
Binaire (système) 1530.
Biscaye, sa prononc., 1023.
Blanc, fém. blanche, 736.
Blaye, sa prononc., 1023.
Boire, v. irr., 421.
Bon, degr. de qual, 178, 179. —

Class. accord: A quoi *bon*? 532, 754. — Sa place: Un homme bon; un bon homme, 1120.
Bonjour, 533.
Bouillir, v. irr., 367.
Bourreler, v. irr. 356.
Braire, v. irr. 422.
Brave: Un homme brave; un brave homme, 1121.
Brèves, 29, 68.
Briser, son rég.: Les flots brisent contre le rivage, 1248.
Bruire, v. irr. 423.
Byron, sa prononc., 1076.

C

C (dur); art. simple, 23, 44. — Lettre alphabétique, 31. — Double prononciation 35. — Gutturale 45. — *C* final nul 1035. — Son du *g*; *second*, etc. 1037.
Ça, C'est ça; C'est cela 1200.
Cacophonie, 1444.
Caduc, fém. *caduque* 736.
Capable, susceptible 1164.
Capot, fém. 738.
Capre, son genre 644.
Cartouche, son genre 645.
Cas, 576 et suiv.
Catachrèse, fig. 1481.
Ce, cet, ces, adj. dém. 153, 154. — *Ce*, adj. ou pron. 199, 200. — *Ce*, avant une voyelle 201, 968. — *Ce oui, ce un, ce onze*, 977. — *Ce*, sujet ou régime 276. — Sujet du verbe *être*; *C'est lui, Ce sont eux* 877. — *Ce, se*, distinction 919. — Syntaxe; *Ce* pour *il*: *C'est vrai; il est vrai* 1204. — *Quelle heure est-ce? Quelle heure est-il?* 1205. — Emploi ou suppression: *Mentir est ou c'est un péché* 1207 et suiv.
Ceci, cela, celui-ci, celui-là, diff. 202, 1207 et suiv.
Cédille, 60.
Ceindre, v. irr. 454.
Celui, celle, pron. dém. 199. — Syntaxe; veulent être suivis d'un pron. rel.: *Celle écrite par vous* 1209. — peuvent être sous-entendus: *Qui trop embrasse mal étroit* 1210. — *Celui qui*, sujet:

- Celui qui étudie s'instruit 1234.
Cent, orth. 789, 792. — *Cent-Suisses* 791.
Cep, prononc. 1053.
Cependant, class. 534.
Cer, verbes en *cer* 348.
Certain, adj. ind. 159 et suiv., — Pron. ind. 213 et suiv., 221, 535. — sa place : Une certaine nouvelle ; une nouvelle certaine 1122.
Cesser La fièvre *a* cessé, ou *est* cessée 1280.
Ch., art. simple 23, 24, 44. — Pron. 35. 1068. — sifflante 45. — identique 47. — Représ. par, *sh*, *sch* 1001.
Chacun, pron ind. 213. — Accord 849 — Accord du verbe avec *chacun* 858. — Suivi de *son* ou *leur* : *Chacun son* offrande, ou *leur* offrande 1224. — (Voyez *chaque*).
Châte, orth 1001.
Chaloir, v. irr. 397.
Chanter, modèle de v. rég. 339.
Chanteur, son fém 733.
Chaque, class. 159, 160, 164. — Accord 768, 769. — ne pas confondre avec *chacun* 222. — n'est pas suivi d'un article : *Chaque* jour 1114. — répété 1154.
Chasseur, son fém. 733.
Châtain, son fém. 738.
Chaudesfonds, étym. 620.
Choir, v. irr. 398.
Ci, abrég. de *ici*.
Ci-joint, *ci-inclus*, accord, 749.
Ciel, son plur. 613.
Circoncrire, v. irr. 424.
Circonlocution, fig 1190.
Circonscrire, v. irr. 436.
Clore, v. irr. 425.
Club, prononc. 1020.
Coasser, *croasser*. diff. 1329.
Coi, fém. *coite* 736.
Collectifs, généraux, partitifs, 99 et suiv. — Accord des adjectifs avec les collect. 757. — *Id.* des verbes 878. — *Id.* des partit. 907.
Combien, adv., étym. 490. — *Combien* pour *que* : *Combien* vous me plaisez ! *Que* vous me plaisez ! 1367.
- Comme*, class. 536. — *Comme*, comment, différ. 1351. — Ne peut s'employer pour *que* : Il est aussi savant *comme* vous 1430.
Commun ; Une voix commune ; une commune voix 1123.
Comparaison, fig 1488.
Comparatif, 167 et suiv.
Comparer à. ou *avec* 1403.
Comparoir v. irr 399.
Complément, déf. 265. — Complément et régime : différ. 266, 590. — Complément de la préposition 497. — Complément logique 1524 et suiv., — subjectif 1525, — attributif 1525, — direct 1526, — indirect 1527, — circonstanciel 1528, — adverbial, 1528, — qualificatif 1529, — accessoire 1529.
Compris, part., accord 911.
Compter, suivi d'un présent : *Je compte* que vous dites la vérité 1331.
Conclure, v. irr. 426, 438.
Concrets (verbes) 309.
Conditionnel (mode) 233. — Trois temps 253. — Emploi des temps 1286 et suiv.
Condouloir (se), v. irr. 400.
Conduire, v. irr. 427.
Confire, v. irr. 428.
Conjonctif (pronom) 206.
Conjonctions, déf. nat., étym. 505 et suiv. — Diff. avec les adv. 508. — Division : copulatives, conditionnelles, causatives, etc. 510, — simples, composées, accidentelles 512 et suiv. — Liste 515. — On pourrait s'en passer 570. — Pourquoi inv. 575. — Syntaxe 1421 et suiv. (Voyez *chaque* mot).
Conjugaison, *conjuguer*, déf. étym. 277 et suiv. — 4 conjug. : leur finale caractéristique, 278. — Raison de leur ordre, 279. — Conj rég. modèles, 339.
Connaitre, v. irr. 429.
Conquérir, v. irr. 363.
Conséquent des prép. 494.
Conséquent, *considérable* 1160.
Consommer, *consumer*, *consommation*, *consomption* 1330.

- Consonnes*, déf. étym. 32 et suiv. — muettes 37. — Divis. : labiales, dentales, etc. 45.
- Construction* des phrases 1452 et suiv. — directe, grammaticale, naturelle, figurée 1454.
- Construire*, v. irr. 427.
- Contraction*, de l'art. 125, 126.
- Contraindre*, v. irr. 454.
- Contredire*, v. irr. 434.
- Convenir*, v. irr. 392. — Avec *être* ou *avoir*, 1282.
- Coq d'Inde*, pron. 1054.
- Corrompre*, v. irr. 460.
- Côté*, A côté de, du côté de 1273.
- Côtoyer*, prononc. 1024.
- Cou*, col, 999.
- Coudre*, v. irr. 430.
- Couleur*, son genre 646.
- Couple*, son genre 647.
- Courir*, v. irr. 368.
- Courre*, v. irr. : subs. 368, 431.
- Coûte*, part. accord 891.
- Coutume*, Avoir coutume, avoir la coutume 1104.
- Couvrir*, v. irr. 382.
- Craindre*, v. irr. 454.
- Cravate*, son genre, 648.
- Créer*, v. 362.
- Crêpe*, son genre, 649.
- Croire*, v. irr. 432. — Son rég. : Croire quelque chose, ou à quelque chose 1249.
- Croître*, v. irr. 433.
- Cruel*; Un homme cruel; un cruel homme 1124.
- Cueillir*, v. irr. 369.
- Curaçao*, prononc. 1004.
- D**
- D*, art. simp. 23, 44. — Lettre alphab. 31. — Dentale, 45. — Identique 47. — Double 997.
- Dam!* interj. étym. 523.
- Dans*, en, diff. 1417.
- Datif* 582.
- Davantage*, d'avantage 923, 1352.
- De*, prép., son acception 1392. — Son emploi après certains adj. : *avide de*, *chéri de*, 1144 et suiv. — Après certains verbes; son emploi au lieu de *à* : Continuer de travailler 1253 et suiv. — La barque de Caron 1393. — C'est à vous de 1399. — Tasse de café 1400. — D'ajeuner de café, 1412. — De bonne heure, à bonne heure 1353. — Après que : Il vaut mieux rester que de sortir, ou que sortir 1395. — C'est un péché de mentir, ou que de mentir 1398. — Plus d'à moitié; plus qu'à moitié 1397. — De répété, 1386. — Supprimé : Cinquante blessés ou de blessés 1396 (voy. en face, vis-à-vis, hors, près, proche, faire).
- Débiteur*, son fém. 733.
- Déceler*, v. en *eler*. 356.
- Déchoir*, v. irr. 401.
- Décliner*, déclinaison, 592.
- Dedans*, dehors, adv. 1357.
- Dédire* (se), v. irr. 434.
- Désaillir*, v. irr. 371.
- Degrés* de qualif. des adj. 165 et suiv. — Leur emploi, 1147 et suiv. (voy. adjectif). — Degrés dans les adv. 487 et suiv.
- Délice*, son genre 650.
- Demeurer*, avec *être* ou *avoir* 1283.
- Demi*, accord. 761.
- Démouvoir*, v. irr. 405.
- Dentales*, 45.
- Départir*, v. irr. 383.
- Dérivés* (temps) 293. — Les dérivés servent d'indication pour l'orth. d'usage 987 et suiv.
- Dernier*. L'année dernière, la dernière année 1125.
- Derrière*, plur. 618.
- Des*, art. ind. et art. contracté 129, 130.
- Désinence*, 11, 282 et suiv.
- Désormais*, ne peut s'employer avec un présent : Je suis désormais 1355.
- Despote*, despotique 1162.
- Desservir*, v. irr. 389.
- Dessous*, dessus, adv. 1357.
- De suite*, tout de suite 1358.
- Déterminatifs*, 145. — Déterm. contractés 125, 147.
- Déterminer*; définition, 117. — Mots qui peuvent déterm. les subst. 118. — Id. les verbes, adj., adv. 476.

Deuxième, second 1174.
Deux points 983, 984.
Devant, plur. 618. — *Devant*,
avant, différence 1423.
Devo r, v. irr. 403.
Dialecte, déf. 7.
Digne indigne, emploi 1163.
Diphthongues, 52 et suiv. 44.
Dire, v. irr. 434.
Direct (voy. régime, proposition).
Discourir, v. irr. 368.
Discours, déf. 9, 1514. — Parties du
discours, 88.
Disjonction, fig. 1470.
Disjonctives (conj.) 510.
Dispos, fém. 738.
Dissolu, dissous, diff. 419.
Dissoudre, v. irr. 419.
Dissous, fém. *dissoute* 419.
Dissyllabe, 49, 50.
Distraire, v. irr. 465.
Divaguer, divagation 359.
Doge, fém. *dogaresse* 631.
Donc, class. 537.
Dont, pron. relat. 206.
— invar. 208. — toujours régime
ind. 276. — se dit des per-
sonnes et des choses, 1216. —
Dont, d'où, diff. 1223.
Dormir, v. irr. 370.
Doux, fém. *douce* 736.
Duel, nombre 112.
Du, dû 948.
Du moins, au moins 1346.
Durant, pendant 1416.
Du reste, au reste 1356.

E

E, son simple, ouvert, fermé,
muet 23, 27, 28, différentes ma-
nières de le repr. 44. — Lettre
alph. 31. — *E* nul. euphonique
27. — Emploi de l'*e* euphonique
353. — prononcé *a* 1005. — *ee*,
prononc 1012.
Echapper: Il m'a échappé; il m'est
échappé 1281.
Echo, genre 651.
Echoir, v. irr. 402.
Eclairer quelqu'un, ou à quelqu'un
1262.
Eclore, v. irr. 435.
Econome, Economique 1165.

Ecrire, déf. 72. — correctement
73, 78. — V. irr. 436.
Eduquer, éducation 358.
Eh! hé! différ 522.
Eler (verbes en) 356. — En *eler* 360.
— En *éler, éter, éger, eer* 362.
Elider; élision de l'art. 124.
Elire, v. irr. 443.
Elle, pron. pers. 189. — Sujet ou
rég. 276.
Ellipse, fig. 1459 et suiv.
Elliptique (v. proposition).
Eminent, imminent 1166.
Emprunter à, ou de 1263.
En, pron. pers. 189, 193. — Touj.
rég. ind. 276. — Adv. 490. —
Prép. 504. — Class. 538. — *En*,
prép. Emploi. Répété 1386. —
suivi ou non de l'art: *En* co-
lère; en l'Université 1107 — mis
pour *son, sa, ses*: Cette maison
est belle; *ses* appartements sont
grands 1153. — Emploi ou sup-
pres.: *C'en* est fait; c'est fait
1245; imposer, en imposer 1339,
— *En, a*: *En* campagne; à la
campagne 1404. — De loin *en*
loin; de loin à loin 1354. — *En*,
dans: *En* chambre; *dans* la
chambre 1417.
En aller (s'), v. irr. 354.
Enclore, v. irr. 425.
Encore, adv. ou conj. 539.
Enduire, v. irr. 427.
En face, en face de 1394.
Enfant, son genre 652.
Enfreindre, v. irr. 454.
Enivrer, prononc. 1005.
Ennobler, anoblir, 1328. — Pro-
nonc. 1005.
Enorgueillir, orth. prononc. 1005,
1025.
Enquérir (s'), v. irr. 363.
Enseigne, son genre 653.
Entre, avant une voy.: *entr'acte*
970.
Entre, parmi, diff. 1418.
Envergure, orth. pron. 1010.
Envers, vis-a-vis 1419.
Envier quelqu'un, 1264.
Envoyer, v. irr. 355.
Epeler, v. en *eler* 356.
Epellation anc. et nouv. 41.
Epizootie, prononc. 1063.

- Epreindre*, v. irr. 454.
Equivaloir, v. irr. 416.
Equivoque, genre 654. — Déf. 1446.
Espace; son genre 655.
Espérer, ne peut être suivi d'un présent ou d'un passé; J'espère que vous faites des progrès 1331.
Essuyer, v. irr. 357.
Estafette; son genre 634.
Et, conj. copulative 510, 515. — Emploi 1421 et suiv. Trente-un, ou trente et un 786. — *Et*, *est*, diff. de prononc. 1007.
Etreindre, v. irr. 454.
Être, v. sub. 308. — Auxil. 311. — Sa conj. 338. — Class. 541. — Emploi: Dix et dix sont vingt, ou sont vingt; J'ai été ou je suis allé 1332 (voy. auxiliaires).
Étymologie; déf. 13.
Eu, son simple, aigu, grave 23, 24, 25. — Diff. manières de le représ. 44.
Euphémisme; fig. 1485.
Euphémiques (lettres) 67; ne peuvent s'analyser 965 (v. e, l, t, s).
Eux, pr. pers. plur. de *lui* 189. — suj. ou rég. 276.
Éveiller, *réveiller*; Emploi 1333.
Éviter; Emploi vicieux 1334.
Examen; prononc. 1029.
Excepté; class. 540. — Accord 911.
Exclure, v. irr. 430, 438.
Excellent, *excellant*; orth. 990.
Exclamation; fig. 1488.
Exemple; genre 656. — Imiter, ou suivre un exemple 1338.
Exigeant, *exigence*; orth. 990.
Expirer. Il a, ou il est expiré 1284.
Explétive (voy. particule; proposition).
Explicatives (conjunct.) 510 (voy. proposition).
Explicite (voy. proposition).
Expression vocative 1565.
Extraire, v. irr. 465.
Extravaguer, *extravagant*, *extravagant* 359.
- F**
- F*, art. simple 23, 44. — Lett. alph. 31. — Identique 47.
- Fabriquer*, v. en *quer* 358 — *Fabrique*, fabricant 358, 992.
Factum, *factotum*; pron. 1019.
Faillir, v. irr. 371.
Fainéant; *feignant* 454.
Faire, v. irr. 439. — Ne faire que; Ne faire que de 1268.
Falloir, v. irr. 404.
Famille de mots 12. — Prononc. 35, 1003.
Fat, son fém. 738.
Fatiguer, v. en *guer* 353. — *Fatigant*, *fatigant* 359, 991.
Faut, v. *faillir* 371. — V. *falloir* 404.
Faux, féminin. *fausse* 736.
Faux, subst., s'écrivait autrefois *Faulx*, du lat. *falx* 986.
Favori, fém. *favorite* 736.
Feignant, signif. 454.
Feindre, v. irr. 454.
Féminin, 114. — des noms d'animaux 630. — des noms d'état, professions, dignités 631 et suiv. — des adj. 723 et suiv. — des adj. en *e* 724. — en *eux* 725. — en *f* 726. — en *er* 727. — en *on*, *en*, *el*, *eil* 728. — en *s* 729. — en *et* 730. — en *eur* 732. — de beau, nouveau, vieux, fou, mou 731. — irrég. 736.
Févir, v. irr. 372.
Feu, adj., accord 767.
Fier, Un homme fier; un fier homme 1126.
Figures de style 1455. — de mots. 1457. — de pensées 1488.
Fils, prononc. 1058.
Finales 11. — des verbes 282 et suiv. — de chaque pers. 286 et suiv. — Comment reconnaître la lettre finale dans l'orth. d'usage de certains mots 987 et suiv.
Finir, v. rég. modèle 339.
Fixer, emploi vicieux: Fixer quelqu'un 1335.
Flairer, *fleurer* 1336.
Fleurir, v. irr. 373.
Fleurs de rhétorique 1476.
Flexion 11.
Fonts, étym. 620.
Forfaire, v. irr. 440.
Formation des temps 293.
Formative 11.

Formes des verbes : affirmative, négative, interrogative, etc. 301.
Fors, prép., étym. 504.
Foudre, genre 657.
Fourbe, genre, 658.
Franc, fém. *franche* 736. — *Franc de port*; accord 749.
Frir, v. irr. 441.
Fuir, v. irr. 374.
Futur, temps principal 238. — simple : son emploi 251. — passé ou antérieur, signif. et emploi 252.

G

G (dur), art. simple 23, 44. — Lett. alph. 31. — Deux prononc. 35 — Gutturale 45. — Identique 47. — Double 998.
Gageure, orth., pron. 1010.
Gaieté, *gaité* 946.
Galant; Un homme galant; un galant homme 1127.
Gallicisme 1450. — Analyse des gallic. 1563 et suiv.
Garde; genre 659.
Geindre, v. irr. 442.
Geler, v. en *eler* 356.
Génie, officier *de* ou *du* génie 1106
Génitif 581.
Genre, 107, 113 et suiv. — des êtres animés ou inanimés : comment le reconnaître 114. — des lettres de l'alph. 621. — des mots employés subst. 622. — des noms de langues 623. — des noms d'arbres 624. — des noms de métaux 625. — des diminutifs : un mont, un monticule 626. — des noms de contrées 627. — des noms de villes 628. — des noms de montagnes 629. — des noms d'animaux selon le sexe 630. — des noms d'état, profession 631 et suiv. — L'expérience est un bon maître. Marie-Thérèse était un grand roi 632. — Mad. est un de nos abonnés 633.
Gens, genre 660. — Accord de l'adjectif avec *gens* 772.
Gentil, fém. *gentille* 736. — Prononc. 1048.
Ger, v. en *ger* 353.

Germanisme 1450.

Gérondif 474.

Gésir, v. irr. 375.

Givre, genre 661.

Gn, n mouillé 36.

Grace ou *grâce* 946.

Gradation, fig. 1492.

Gramen, prononc. 1029.

Grammaire, déf. étym. 69 et suiv. — art ou science 74. — générale 76. — particulière 77. — Division 79, 86. — Origine des principes de gram. 87.

Grand; Un grand homme; un homme grand 1128. — *Grand'mère* 976

Grec, fém. *grecque* 736.

Gresse, genre 662.

Grosse, Une grosse femme; une femme grosse 1129.

Guer, v. en *guer* 359.

Guère ou *gueres* 490.

Guide, genre 663.

Guillemets, 64.

Guise, prononc. 1017.

Gutturales, 45.

H

H (asp.) art. simpl. 23, 44. — Lettre alphab. 31. — Muette ou aspirée 38, 1042 et suiv. — Gutturale 45. — Son genre 621.

Ha! ah! 522.

Haïr, v. irr. 376.

Harceler, v. irr. en *eler* 356.

Harmonie du langage 1436 et suiv. 1443. — imitative 1475.

Hé! eh! 522.

Hébreu, son fém. 737.

Hellénisme, 1450.

Héliotrope; genre 664.

Hennir; prononc. 1005.

Hériter; son rég. : héritier q. q. ch. ou de q. q. ch. 1247.

Heure; Sur les une heure 834.

Hiatus 67.

Ho! oh! 522.

Homographes, déf. 17.

Homonymes, déf. 16.

Homophones, déf. 18.

Honnête: Un honnête homme; un homme honnête 1130.

Hors, hors de 1394.

Hymen, prononc. 1029.

Hymne, genre 665.

Hyperbate, fig. 1465.

Hyperbole, fig. 1487.

I

I, son simple 23. Diff. manières de le représ. 44. — Lett. alph. 31.

Idée, 1504, — sensible ou physique; — abstraite, morale ou métaphysique 1504.

Identiques (consonnes) 47.

Idiome, 7.

Idiotismes 1449 et suiv.

Ier (verbes en) 917.

Il, pron. pers. 189. — Indéf. 213, 218. — Genre 220. — Touj. suj. 276.

Ill, *l* mouillée 36, 1073.

Imaginer, *s'imaginer* 1337.

Imiter un exemple 1338.

Imminent, *éminent* 1166.

Imparfait de l'indic. signif., emploi 246. — du subj., emploi 1317 et suiv.

Impératif, mode 234. — 2 temps 257. — nombre de pers. 258.

Impersonnel (verbe) 310, 334. — Modèle 346.

Implicite (voy. proposition).

Imposer, *en imposer* 1339.

Imprécation, fig. 1488.

In, son simple nasal 23, 24. — Diff. manières de le représ. 44. — Av. b. p. 995.

Incidente (voy. proposition).

Inclus, part., accord 911.

Indicatif, mode 232. — 8 temps 244. — Emploi des temps de l'ind. 1286 et suiv.

Indigne, *digne* 1163.

Induire, v. irr. 427.

Infester, *infester* 1340.

Infinitif, mode 231. — 5 temps 243. — précédé d'une prépos. 1252 et suiv. — Emploi: Je pense aller à la campagne 1323. — Il vaut mieux être malheureux que criminel 1324. — Je crois pouvoir aller voir courir les chevaux 1325. — La vie est trop courte pour se haïr 1326.

Inscrire, v. irr. 436.

Instruire, v. ir. 427.

Insulter quelqu'un, ou à quelqu'un 1265.

Interdire, v. irr. 434.

Interjection 516 et suiv. — Elle renferme une proposition 520. — On pourrait s'en passer 570. — Pourquoi invar. 575.

Interligne, son genre 666.

Interrogative, *interro-négative* (formes) 301 et suiv. — Modèles 341, 342.

Interrogation, fig. 1498.

Intransitif (verbe) 310, 315 et suiv.

Invectiver quelqu'un 1250.

Inverse (voy. proposition.)

Inversion fig. 1465.

Iris, son genre 667.

Ironie, fig. 1486.

Issir, *issu*, v. irr. 377.

Isthme, prononc. 1062.

J

J, art. simpl. 23, 44. — Lett. alph. 31. — Sifflante 45. — Identique 47.

Jaloux, fém. *jalouse* 736.

Jamais, diff. accept. 1360.

Jargon 7.

Je, pron. pers. 189. — suivi d'une voy. 196, 966. — touj. suj. 276.

Jeter, v. irr. en *eter* 360.

Joachim, prononc. 1027.

Joindre, v. irr. 454. — Joindre à; joindre avec 1266.

Joint, part; accord 911.

Jouvenceau, son fém. 731.

Jugement 1, 1507. — affirm. négat. 1508.

Jujube, son genre 668.

Jumeau, son fém. 731.

Jusque, *jusques* 504, 924, 973. — Jusqu'aujourd'hui; jusqu'à aujourd'hui 1361.

K

K, lettre alph. 31. — Double emploi 34. — Gutturale 45.

Kakatoès, sa prononc. 1093.

L

L, art. simpl. 23. 44. — Lettre alph. 31. — Palatale 45. — Mouillée 36, 1073. — Son genre 621. — Euphonique 963. — Double, sa prononc. 1047.

La (voy. *le*).

Là, ad. 490, 945. — avant une voyelle 969.

Labiales, 45

Langage, parlé, écrit, mimique, 2, 30 et suiv. — figuré 1455.

Langue, 3, — morte, vivante, mère, dérivée, universelle, riche, pauvre, parfaite 6, 7, 8. — Langue et langage, diff. 4.

Lapsus linguæ, 1442 et vocab.

Laque, son genre 669.

Latinisme, 1450.

Le, la, les, article 121. — Emploi 1089. — Pron. pers. 189, 191. — Touj. rég. dir 276. — **Le** pron. ind. 213, 219. — Son genre 229. — (Voy. pronoms, leur accord et leur emploi). — **Le, la**, avant une voyelle 124, 196, 966. Conduisez-*le* à Paris : Menez-*la* en prison 969. **Le** oui, **le** un, **le** onze, **le** onzième 977.

Lecture 86.

Le plus, superl. 176. — Class. 542
Le plus, le moins, accord 808 et suiv.

Lequel, laquelle, pron. rel. 206. — pron. interr. 211.

Lettres alph. 30 et suiv. — Différ. entre les sons et les lettres 33. — nulles ou muettes 44, — euphoniques, leur emploi 67, 960. — Pluriel des lettres 618. — Leur genre 621. — Leur appellation anc. et nouv. 41.

Leur, pron. pers. 189. — ne prend jamais une *s* 840. — toujours régime ind. 276. — adjectif ou pron. poss. 192, 205 (Voyez nôtre). — Emploi : avec *chacun* 1224 (Voy. *chacun*). — mis pour *les* : Je *leur* ai laissé, ou je *les* ai laissés copier une fable 1244.

L'eusses-tu crû 432.

Lever, v. 361.

Lexicologie, 79 et suiv.

Lexicographie, 79, 82, 83. — 2^e partie de la grammaire 593.

Liaisons 1077.

Licou, licol 999

Liquides (consonnes) 45.

Lire, v. irr. 443.

Livre, son genre 670.

Locutions adverbiales 490 — positives 504. — conjonctives 515.

Long, son fém. 736.

Longues brèves, 29, 68.

Lorsque, orth. étym. 972.

Loutre, son genre 671.

Lucaye, sa prononc. 1023.

Lui, pron. pers. 188, suj. ou rég. 276. — Genre 1195. — **Lui** pour *y* ; Fiez-vous à *lui* ; fiez-vous *y* 1197. — Ce meuble n'est pas solide : donnez-*lui*, ou donnez-*y* de l'aplomb 1196.

Luire, v. irr. 444.

L'un l'autre, l'un et l'autre ; pron. ind. 213, 214. — Suj. d'un verb. 860. — Emploi 1225.

M

Marticul simp. 23, 44 — Let. alph. 31 — Labiale 45. — Genre 621.

Maint adject. indéf. 159, 160.

Mais, class. étym. 515, 543.

Majuscules, emploi 935.

Mal, adv. deg. de sign. 488, 489.

Malfaire, v. irr. 445.

Malgré que 1433.

Matin, son fém. 736.

Manceau, son féminin. 731.

Manche, son genre 672.

Manœuvre, son genre 673.

Masculin, déf. 114.

Matinal, matineux, matinier 1167.

Maudire, v. irr. 446.

Mauvais, deg. de qual. 178, 179.

Me, pron. pers. 189. — avant une voy. 196, — réfléchi 198. — rég. dir. ou ind. 276. — touj. avant le verbe 1180.

Méchant ; des vers méchants ; de méchants vers 1131.

Mécroire, v. irr. 432.

Médire, v. irr. 434.

Méfaire, v. irr. 447.

Meilleur, plus meilleur 180, 181.
Plus leur fortune devenait *meil-*
leure 1149 (Voy mieux).

Mêler à, ou *avec* 1267.

Même, adj ind 159, 160. — Adj.
ou adv. 544 — Accord 794.

Mémoire, genre 674.

Mentir, v. irr. 378.

Merci, genre 675.

Mes, les, se: 156, 157.

Mésoffrir, v. irr. 382.

Messeoir, messied, v. irr. 413.

Métaphore fig. 1478, 1479.

Métaphysique, étym. 1505.

Métaplasme 600

Métonymie, fig. 1482.

Mettre, v. irr. 448.

Midi, sur le midi 834.

Mieux, meilleur 488 489.

Mille, orth. accord 787.

Misérable: un écrivain misérable ;
un misérable écrivain 1132.

Mixte (forme) 301. — Modèle 342

Moi, subs. genre 676. — Dans les
verbes ; définition étym. 228 —
défini, indéfini 229. — 5 modes
230. — personnel, impersonnel
236.

Modifier, signif. 135, 136.

Moi pr. pers. 189. — suj. ou rég.
276. — Plur. les *moi* 618. —
av. une voyelle : Menez-m'y ;
menez-y-moi 967. — touj. après
le verbe 1180. — *Donnez-moi*
donc les étrivières à ce petit po-
lisson 1251.

Moindre, adj. 178 et suiv. — *Moin-*
dre, plus petit ; diff. 1150.

Moins, ad. 488. — *Moins*, moindre,
diff. 489. — *Du moins*, au moins
1346. — *le moins*, *le plus* répétés,
1148.

Môle, genre 677.

Mon, ton, son, adj. poss. 156, 157.

S'emploient par euphonie au lieu
de *ma, ta, sa* avant une voyelle
ou une *h* muette 158. (Voy. adj
déterm.)

Monosyllabe 49, 50.

Monter, neut. ou actif 545.

Mot, déf. 9 — radical, dérivé. 10.
— Mots simples, composés 10.
14. — parlés 21. — écrits 30.
variables, inv. 90, 91. — indis-

pensables ou non 566 et suiv. —
susceptibles d'accord 602.

Mou, son fem. 731.

Moudre, v. irr. 449.

Mouillées (lettres) 36, 46, 1073.

Moule, genre 678.

Mourir, v. irr. 379.

Mousse, genre 679.

Mouvoir, v. irr. 405.

Moyen, sa prononc. 1022.

Mûr, mur 948.

N

N, art. simp. 23, 44. — Lett. alph.
31. — Palatale 45. — Genre 621.

Mouillée 36. — Double : *inutile*
innombrable 1000.

Naguere, étym. orth. 490.

Naître, v. irr. 450.

Nasal (son) 23, 24, 44, — avant *b*,
p. 995.

Naviguer, v. en *guer* 359.

Ne, ad. ou particule explétive 485.
— avec une voyelle 966. — Em-
ploi 1372, 1375.

Négation, emploi 1372.

Négative (forme) 301 et suiv. —
Modèle 340

Négligeant, négligent 990.

Néologie, néologisme 1447.

Néonymes 20.

Neutre (genre) 115. — Verbe neut.
310, 315 et suiv. — Modèle avec
être 343.

Newton, pron. 1076.

Ni conj. cop 510, 515. — Emploi
1425. — *Ni, sans*: Sans force et
sans courage 1425.

Ni l'un ni l'autre, suj d'un v. 861.

Noms, déf. 92. (Voy. substantif),
— propres 95 et suiv. — étaient
originaires des qualifications
133. (Voy. pluriel, prononcia-
tion). — composés 102. (Voy.
plur.) — Noms des animaux se-
lon le sexe 630.

Nombres 107 et suiv. — cardinaux,
ordinaux 150, 151. — dans les
verbes 226. — Trait d'union
dans les nombres 793 (Voy. *vingt*,
cent, mille).

Nominatif ou sujet 260 et suiv. —
Cas nominatif 580.

- Non*, class. 484. — *Non plus*, emploi 1362. — *Non-seulement*, emploi 1363.
- Notre, votre, leur* adj. poss. 156, 157. — *Nôtre, vôtre*, pr. poss. 203. — Emploi 1211 et suiv. (Voyez pronoms).
- Nous*, pr. pers. 189. — réfl. 198. — suj. ou rég. dir. ou ind. 276. — Son emploi pour la 1^{re} pers. du sing. 1230.
- Nouveau*, fém. 731. — Du vin nouveau; du nouveau vin 1133. — *Nouveau-né*, accord 779.
- Noyer*; sa prononc. 1024.
- Nu*, adj. accord: Nu pied; la nue propriété 760.
- Nuire*, v. irr. 451. — Rég.: Ils se sont nuï les uns les autres 1241.
- Nul*, adj. indéf. ou qualif. 159 et suiv. — Pron. ind. 213, 215, 221. — Fém. 736.
- O**
- O*, son simple, aigu, grave 23, 25. — Diff. manière de le représenter 44. — Lettre alph. 31. — Plur. Les *O* de Noël 618. — *O nul*: paon, etc. 1016.
- Obligéant, obligeance* 990.
- Oblong*, fém. 736.
- Observer, faire observer* 1341.
- Obus*, sa prononc. 1057.
- OE*, lettre contractée. 40. — Pron. 1006.
- OEil*, plur. 614.
- OEuvre*, genre 680.
- Office*, genre 681.
- Offrir*, v. irr. 380.
- Oh! ho!* 522.
- Oignon*, pron. 1013.
- Oindre*, v. irr. oint. 452.
- Ois, ais*, finales 1002.
- Oisif, oiseux* 1168.
- Ombreux, ombreux* 1160.
- On*, son simple, nasal 23, 24, 44. — Av. *b. p* 995. — Pron. ind. 213. — Etym. 216. — Toujours suj. 276. — Accord de l'adj. avec *on*: On est belle; on est égaux 847. — Accord du verbe avec *on* 857. — Emploi; en rapport avec *nous*: On aime à se vanter de ce qui nous honore 1227. — employé pour *je, tu, il*, etc.: On n'est pas si sotte qu'on en a l'air 1228.
- Oïce*, genre 682.
- Onomatopée* 20. — Fig. 1474.
- Onze*: Sur les onze heures. Liaison 1084.
- Onzième* (le ou l') 977.
- Optatif* 236.
- Or*, conj. étym. 515.
- Orge*, genre 683.
- Orgue*, genre 684.
- Orgueilleux*, prononc. 1031.
- Orthographe, orthographie*, 79. — 2^e partie de la gramm. déf. 593. Diff. sortes d'orth. 594. — rég. ou naturelle 595. — irr. ou de convention 596. — d'usage ou absolue 597. — grammaticale ou relative 598. — Règles d'orthographe d'usage par l'étym. et les dérivés 986 et suiv.
- Orthographiques* (signes) 55 et suiv. — Emploi 941.
- Orthologie* 79 84, 85, 1089.
- Orthophonie* 79.
- Ou*, son simple 23, 24, 44. — Conj. 514. — Emploi 1427. — Cinq ou six, cinq à six 1428.
- Où*, adv. 490, 945. — Emploi vicieux: C'est là où je demeure 1364. — C'est là où il fait bon 1432. (Voy. *dont*.) — *Où* pron. rel. 206. — inv. 208. — interr. 212. — Classif. 210. — touj. rég. ind. 276. — ne se dit que des choses 1216. — Dans le moment où il parlait, ou qu'il parlait 1218.
- Ouate, l'ouate, ou la ouate* 978.
- Oui*, class. 484. — Le oui; ce oui 977.
- Ouïr*, v. irr. 381. — *Ouï*, accord 911.
- Ouvrier, ouvrable* 1170.
- Ouvrir*, v. irr. 382.
- P**
- P*, art. simple 23, 44. — Lettre alph. 31. — Labiale 45. — Identique au *b* 47. — Nul 1052.
- Pailleasse*, genre 685.
- Pair*, fém. *patresse* 631.

- Paitre*, v. irr. 453.
Palatales, 45.
Paléonymes, 20.
Palme, genre 686.
Pâques, genre 687.
Paraitre, v. irr. 429.
Parallèle, genre 688. — Fig. 1488.
Parce que, par ce que 925.
Pardonner; Je les ai pardonnés 1241.
Parenthèse (signe) 63. — Fig. 1471 et suiv.
Parfaire, v. irr. 439.
Parfait, 247. (Voy. *passé*). — du subj., emploi 1319 et suiv.
Parler, déf. 72. — correctement 73, 78.
Parmi entre 1418.
Paronymes, 19.
Par terre, à terre. 1401.
Participes, nature, définition, idée qu'ils ajoutent, leurs finales 468 et suiv. — On pourrait s'en passer 570. — Pourquoi invariables 575. — *Participe adjectif* 141, 471. — *Participe présent*, temps primitif; ce qu'il forme 296. — Orthogr. 886, 887. — *Participe passé*, temps primitif, ce qu'il forme 297. — Orth. et accord; règles générales 888 et suiv. — Part. passé des verbes neutres 890. — *Coûté, valu, pesé* 891. — suivi d'un infinitif 892 et suiv. — suivi d'un adj. 898, 899. — entre deux *que* 900. — des verb. pronom. 901, 902. — des verb. impers. 903 et suiv. — du verb. *être* 906. — avec un collectif: La moitié des fleurs que j'ai plantées; Le peu de viande que j'ai mangée 907, 908. — avec un pronom indéf.: Cette ville est plus belle que je ne l'ava's cru 910. — *Excepté, vu, passé, oui*, etc. 911. — avec *en*: Il a écrit plus de livres que vous n'en avez lu; Des fleurs, combien j'en ai cueillies! 912, 913.
Particule prépositive 494. — ex- plétive ou négative 485, 1375.
Parties du discours 88 et suiv.
Partir, v. irr. 383.
Partout, par tout 926.
Pas, point 1365.
Passé, temps principal 238. — *simultané* 246. (Voy. imparfait.) — *défini*; signif. emploi 247. — Temps prim.; ce qu'il forme 299. — *indéfini* 248. — *antérieur* 249. — *Passé du conditionnel*; signif., emploi 255, 2° *passé id.* 256.
Passé, part., accord 911.
Passif (verbe), 310, 321 et suiv. — Modèle 344.
Patois, 7.
Patriote, patriotique 1171.
Pauvre; Un pauvre homme; un homme pauvre 1134.
Payer, v. irr. 357.
Payé, part. accord 911.
Peindre, v. irr. 454.
Peine; à peine, avec peine 1344.
Peler, v. irr. en *eter* 356.
Pendant, durant 1416.
Pendule, genre 689.
Pensé, penser, déf. 1; 1506.
Pensum, pronom. 1019. — Etym. Voy. le vocab.
Permettre, v. irr. 448.
Période, genre 690. — Membre de phrase 1513.
Périodique, conjunct. 510.
Périphrase, fig. 1490.
Périslogie, 1494.
Personne, pronom. indéf. 213. — Subst. ou pronom. 217. — Genre 691, 850, 851. — Accord des verb. en pers. 881. (Voy. verbes). — Syntaxe. Emploi de la 2^e pers. du pl. pour la 2^e pers. du sing. 1229, 1230.
Pesé, part. accord 891.
Petit, adj. degrés de qualif. 178, 179. — Sa place: Un petit homme; un homme petit 1135. — Plus petit, moindre; diff. 1150.
Peu, adv. degrés de signif. 488, 489.
Peut-être, peut être 927.
Philosophe, philosophique, 1172.
Phrase, 9, 1511.
Physique, son genre 692. — Etym. 1505.
Pire, plus pire 180 et suiv.
Pis, pire, diff. 182, 489.

- Pivoine*, genre 693.
Plaindre, v. irr. 454.
Plaire, v. irr. 455.
Plaisant; Un homme plaisant; un plaisant homme 1136.
Platine, genre 694.
Plein, adj. ou prép. 548.
Pléonasme, 1462 et suiv.
Pleuvoir, v. irr. 406.
Plier, *ployer*, 1342.
Pluriel, définition 109. — Mots qui annoncent le pluriel 110. — Formation du plur., règle générale 603. — Pl. des subst. en *ant*, *ent* 604. — en *s*, *x*, *z* 605. — en *au*, *eu* 606. — en *ou* 607. — en *al* 608. — en *ail* 609 et suiv. — des mots étrangers, 616. — des mots invariables de leur nature 618. — Adj. et inf. pris subst. 617, 619. — des noms propres, 811 et suiv. — J'ai acheté deux *imitation de J.-C.* 815. — des noms composés, 817 et suiv. — Substantifs qui ne s'emploient pas au plur. ou au sing. 620.
Pluriel des adjectifs, règle génér. 716. — des adj. en *ant*, *ent* 717. — en *s*, *x* 718. — en *eu*, *ou* 719. — en *au* 720. — en *al*. 721.
Pluriel (difficulté dans l'emploi du). — Le 1^{er} et le 2^e volume 825. — Nous avons des chapeaux sur nos têtes, 826. — Vingt-et-un cheval *ou* chevaux 827. — Tomber sur les escaliers 828. — Beaucoup de tort 829. — Dieu a fait toute chose 830. — Quelque peine 831. — De la gelée de pomme 832. — Porter bateau 833. — Sur les une heure, sur le midi 834.
Plus, adv. 490. — de comparaison ou de quantité 549. — Plus meilleur; plus pire 181. — Le plus, le moins, répétés 1148. — Plus superbe 1147.
Plusieurs, adj. indéf. 159, 169. — Pron. indéf. 213 et suiv. — Adj. ou pron. 221, 550. — Accord, 770.
Plus-que-parfait de l'ind., emploi 250. — du subj., emploi 1320 et suiv.
Plus tôt, *plutôt* 928.
Poêle, genre 695.
Poème ou *poëme*, 950. — Prononc. 1011.
Poignard, pron. 1013.
Poindre, v. irr. 456.
Point, *pas* 1365.
Points de suspension 65.
Point (ponctuation), emploi 979. — d'interrogation 980. — d'exclamation 981. — Point et virgule 982. — Deux points 983, 984. — Pour un point, Martin perdit son âne, 985.
Polysyllabe 49, 50.
Ponctuation 66, 79. — des Anciens 66. — Signes de ponctuation, emploi 979 (voy. point; virgule).
Ponte, genre 696.
Positif, deg. de qual. 166.
Possessifs, adj. 156. — Pron. 203 (voy. adj. déterminatif).
Possible: Le moins de travaux *possible* 750.
Poste, genre 697.
Pourpre, genre 698.
Pourquoi, adv. ou conj. 551. — *Pour quo* 929. — C'est la raison *pour quoi* 1217.
Pourtant, *pour tant* 930.
Pouvoir, v. irr. 407.
Pouvoir, v. irr. 408.
Précédant, *précédent* 990.
Prédire, v. irr. 434.
Préfixe, II.
Prendre, v. irr. 457. — Prendre garde *a*, ou *de* 1269. — Prendre garde *de* tomber 1374.
Prépositions, nature et déf. 491. — Diff. avec les adverbes 496. — Division 498. — Liste 504. — On ne pourrait s'en passer 572. — Pourquoi invar. 575. — Syntaxe 1386 et suiv. — Prépos. répétées: Dans la peine et dans les plaisirs 1387. — sous-entendues: Marcher toute la nuit. 1388. — Leur complément: il y a des fleurs sur et autour de la table 1389. — Complément sous-entendu: Il prend son chapeau et sort avec 1390. (Pour

- l'emploi des diverses préposit., voyez chaque mot.)
- Près, près* de 1394.
- Près de, auprès de* 1410.
- Prescrire*, v. irr. 436.
- Présent*, temps principal, 238. — de l'indicatif, ce qu'il exprime, 245. Ses finales 284. Temps primitif, ce qu'il forme 298. — de l'infinitif, ses finales 278. — du conditionnel, ce qu'il exprime 254. — du subjonctif, emploi 1316 et suiv. (Voy. subjonctif.)
- Président, président* 990.
- Présider* quelque chose, à quelque chose 1270.
- Presque, presque* 974.
- Pressentir*, v. irr. 388.
- Prêt à, près de* 1407.
- Prétendre* quelque chose; à quelque chose 1271.
- Prétérit* (voy. passé) 247.
- Prétexte*, genre, 699.
- Prévaloir*, v. irr. 409.
- Prévenir*, v. irr. 32.
- Prévoir*, v. irr. 410.
- Prier, je prierai ou je prirai* 946.
- Pricer* à dîner, ou de dîner 1272.
- Principale* (voy. proposition).
- Proche, proche de* 1394. Les troupes s'arrêtèrent *proche* de la ville 751.
- Produire*, v. irr. 427.
- Promettre*, v. irr. 448 — ne peut être suivi d'un présent: Je vous promets que c'est vrai 1331.
- Promouvoir*, v. irr. 405.
- Pronominal* (verbe) 310. — Modèle 345.
- Pronoms*, définition; étym. divis. 183 et suiv. — personnels 158. — composés 197. — réfléchis 198 — démonstratifs 199. — possessifs 203. — relatifs ou conjonctifs 206. — Interrogatifs 211. — indéfinis 213. — Sujets ou régimes 276. — Pourquoi variables 575. — Ceux dont on pourrait se passer 570. — Accord 835 et suiv. — Ces deux sortes de fruits sont *ils*, ou *sont-elles*... 839. — Pronoms se rapportant à un adj., à un subst. indéterminé ou à un membre de phrase: Madame, êtes-vous malade? Je le suis 842 et suiv.
- Pronoms personnels*. Syntaxe. Leur place 1176 et suiv. — *Il* chante, chante-t-il? 1176. — Vous lui parlez; parlez-lui 1177. — C'est lui; c'est nous 1178. — Rendez-moi mon enfant ou m'arrachez la vie 1179. — Il me pardonne; pardonnez-moi 1180. — Je vous la donne; donnez-la-moi 1181. — Menez m'y; menez-y-moi 1182 — Je les veux vendre; je veux les vendre; 1183.
- *R* pétition ou suppression 1184 et suiv. — Je dis, moi 1184. — Il parle et se tait 1185. — Je plie et ne romps pas 1186. — Je veux le voir, l'entendre 1187.
- *Emploi vicieux*: On aperçoit dans cet ouvrage des défauts qu'on a en vain cherché à cacher 1188. — Virgile a imité Homère dans tout ce qu'il a de beau 1189. — Il écrit comme celui qui l'a inventé 1190. — Il demande pardon, mais il ne le mérite pas. 1191. — Les occasions de faire fortune sont plus rares qu'on ne le pense, ou qu'on ne pense 1192. — Je ne l'aimerais pas si je ne croyais pas l'être 1193. — Le temps passe sans le compter 1194 (Voy. lui).
- Pronoms démonstratifs*, emploi 1200 et suiv. (Voy. *ce, celui*).
- Pronoms possessifs*. — En réponse à la vôtre du... 1211. — Je suis des vôtres 1212. — Il n'y a pas de plus forte tête que la vôtre, 1213.
- Pronoms relatifs* 1214 (Voy. *qui, que, dont, où*.)
- Pronoms indéfinis* 1224. (Voy. *chacun, l'un l'autre, autrui, on, personne*.)
- Prononciation* 1003 et suiv. — des noms propres étrangers 1096. (Voy. chaque lettre et les mots spéciaux).
- Proposition* 1, 1510 et suiv. — Dif. sortes de proposit. 1542 et suiv.
- Propre*; en termes propres; en propres termes 1137. (V. noms, plur.)

Proscrire, v. irr. 436.
Prosodie, 29. — Signes prosodiques 68.
Prosopopée fig. 1459.
Protéger, v. en *ger* 362.
Public, fém. *publique*, 736.
Pureté du langage, 1436 et suiv.
Purisme 1437.

Q

Q, lettre alph. 31. — Double emploi 34. — Gutturale 45. — identique 47.
Qu, prononciation 1018.
Quaker, prononc. 1018. — Etym. Voy. vocab.
Quand, adv. ou conj. 552. — Emploi vicieux: J'arriverai quand vous 1366.
Quant 931.
Quantité prosodique 57.
Quatre-vingts, orth. 792.
Quatre-yeux 1088.
Que, sa classif. pron. rel. 206 et suiv. Invar. 208. Touj. rég. dir. 276. — Pron. interr. 211. — Adv. 490. — Conjonc. copul. 510, 553. — av. une voy. 966. — *Que* oui, *que* onze 977. — *Conjonction*, son emploi 1429 et suiv. — ne peut être remplacé par *comme* ni par *où*: Il est aussi savant *comme* vous 1430. — Quand il pleut, c'est alors *où* il fait bon rester chez soi 1432. — *Que de*: Ne faire *que* sortir, ou *que de* sortir 1268, 1395, 1398. Plus qu'à moitié; plus d'à moitié 1397. Quel plaisir de se promener, ou *que* de se promener 1431.
 — *Que, qui, pronoms relatifs*; — doivent suivre immédiatement leur antécédent: il y a un cheval chez votre père *que* je veux acheter 1214. L'homme en parlant *qui* ne réfléchit pas 1215. — se disent des personnes et des choses 1216. — Répétition vicieuse 1220 1221. — ne peuvent se rapporter à un substantif indéter.: Il demande justice *qu'il* n'obtiendra pas 1222.

Que mis pour *où*: Dans le moment *où* il parlait, ou *qu'il* parlait 1218.
 — *Que, qui, pron. interr.* Selon les personnes ou les choses: Qui êtes-vous? *Que* faites-vous? 1219
 — *Que*, ad. synonyme de *combien*: *Que* je vous aime! *Combien* je vous aime! 1367
Quel, adj. indéf. 159, 160.
Quelconque, adj. indéf. 159 et suiv.
Quelque; — Adj. ou adv. 554. — avec l'apostrophe 971. — Accord 795 et suiv. — *Quelque* peine ou *quelques* peines 831.
Quelque chose, genre 700.
Quelquesfois, quelques fois 932.
Quelqu'un, pron. indéf. 213. — Accord 848.
Quer (verbes en) 358.
Quérir, v. irr. 384.
Qui, pron. relat. 206 et suiv. — Inv. 208. — Touj. sujet quand il est seul; rég. ind. quand il est complém. d'une prép. 276.
Qui par ellipse: Ils apportent *qui*: des fleurs, *qui* des fruits 1460. Verbe ayant pour sujet *qui*: C'est moi *qui* parlerai 883. — Emploi (voy. *que*).
Quiconque, pron. ind. 213 — Etym. — renferme deux suj.; pourquoi il est incorr. de dire: *Quiconque* travaille *il* s'instruit 1235.
Quidam, prononc. 1026.
Qui que ce soit, pr. ind. 213, 555.
Quinze-vingts, 790.
Quoi, pron. relat. 206. — Invar. 208. — Interr. 211. — Touj. rég. ind. 276. — Emploi; quand il doit être remplacé par lequel: C'est la raison pour *quoi* 1217.
Quoique, quoi que 933.

R

R, art. simpl. 23, 44. — Lett. alph. 31. — Palatale 45. — *Gerre* 621.
Racine, radical, 10, 11. Rac. des verbes 282 et suiv. — Radical générateur 283.
Raillerie. Entendre raillerie, ou la raillerie 1103.

Raison, demander raison, ou la raison 1105.

Raisonnement 1509.

Ramentevoir, v. irr. 411.

Rappeler. Je m'en rappelle 1241.

Rassis, part. du v. *rasseoir* 395 : Du pain rassis. *Rassir* n'est pas français.

Ravoir, v. irr. 396.

Rayer, v. irr. 357. — Prononc. au futur, *je rayerai* 1009.

Rayer, régler, diff. 1343.

Recevoir, v. sa conj. 339.

Réciproque (verbe) 310, 329. Modèle 345.

Reclure, v. irr. 438.

Recouvrer, v. rég. qu'il ne faut pas confondre avec *recouvrir*. Recouvrer la santé; Il a recouvré sa fortune.

Recouvrir, v. irr. 382.

Reçu, part., accord, 911.

Réélire, v. irr. 443.

Réfléchi (v.) 310, 327. Modèle 345.

Régime, définition 265. — Rég. et compl. différ. 266. — direct et indirect 268. — Comment on les reconnaît 269, 271, 272. — Leur place 273. — Mots qui peuvent servir de régime 274. — Leur rapport avec les cas 589 590.

— *Régime des adjectifs* 1144 et suiv. — Il est utile et chéri de sa famille 1145. — Il est utile de lire l'histoire 1146.

Régime des verbes, sa place 1238 et suiv. — Ne vous informez pas *ce que* je deviendrai 1239.

— C'est à vous à qui je parle. 1240. — Je m'en rappelle 1241. — Il attaqua et s'empara de la ville 1242. — Il apprend à lire et l'écriture 1243. (voy. *vous*, *moi*, *leur*, *en*.)

— *Précédé des prépositions à, de par*: Il est battu par; Il est aimé de; Il continue à travailler, ou de travailler 1252 et suiv. (voy. *à*, *de*).

— *Précédé d'aucune proposition*: Il aime mieux jouer que travailler 1257.

Régler (voy. *raye*).

Réglisse, genre 701.

Régicole, pron. 1071.

Relâche, genre 702.

Relatif, pron. 206 (voy. *proposit.*)

Remise, genre 703

Rendre, v. irr. 339.

Reutraire, v. irr. 465.

Repaître, v. irr. 453.

Repartir, *répartir*, v. irr. 383.

Repentir (se), v. irr. 385.

Répéter, v. irr. 362.

Répétition, fig. 1469.

Requérir, v. irr. 363.

Requiem, prononc. 1018.

Résidant, *résident*, 990.

Ressortir, v. irr. et rég. 390.

Résoudre, v. irr. 458.

Respect, prononc. 1060; liaison 1083.

Restreindre, v. irr. 454.

Réveiller, *éveiller*, diff. 1333.

Revoici, *revoilà* 140.

Rien, ad 490, 556. — Rien moins que 1368.

Rire, v. irr. 459, 917.

Roide, *raide* 1002. — Pron. 1032.

Romanesque, *romantique* 1173.

Rompre, v. irr. 460.

Roux, sém. *rousse* 736.

Rumb, prononc. 1030.

S

S, art. simp. — 23, 44. — Lett. alph. 30. — Siffiante 45. — Identique 47. — Prononc. 35, 1055, 1056. — dans la liaison 1977. — Genre 621. — Euphonique 962. — Quand elle se double 994.

Saigner du nez 1274.

Saillir, v. irr. 386, 387.

Saint, le Saint-Esprit; l'Esprit Saint 1138.

Saône pron. 1004.

Satisfaire, v. irr. 439. — *Satisfaire à*... 1275.

Savoir, v. irr. 412. — Conj. 557.

Sch. sh. diff. 1001.

Schako, *schabraque* 1001.

Schâte, *châte* 1001.

Scolie, genre 704

Se, pron pers. 189. — Avant une voy. 196, 966. — Pron. réfl. 198.

— Rég. dir. ou ind. 276. — Toujours avant le verbe 1180.

- Se, ce*, distinction 919.
Sec, fem. sèche 736.
Second, prononc. 1037. — *Deuxième* diff. 1174.
Secret, secrétaire, pron. 1038.
Selon, à proportion 1414.
Sens, propre ou fig. 1477.
Sensations 1503.
Sentiment 1503.
Sentinelle, genre 634.
Sentir, v. irr. 388.
Seoir, v. irr. 413.
Sept, pron. 1061. — Le *p* est muet dans *sept, septième*. Il se prononce dans les dérivés *septembre, septuagésime*.
Serf, prononc. 1039.
Serpentaire, genre 705.
Servir, v. ir. 389. — *Servir à...* servir de... 1276.
Seul, C'est moi *seul* qui suis malade 884.
Shakespeare, pron. 1076.
Si, adv. conj. 490, 515, 558. — Avant une voyelle, 963, 966. — *Si pour aussi* 1348. — *Si répété si... que* : Si vous partez et si vous ne revenez pas, ou que vous ne reveniez pas 1435. — *Si par ellipse* : Si à la ville, je suis malade 160.
Sifflantes, consonnes 45.
Signes (voyez orthographiques, ponctuation, prosodie).
Signet prononc. 1072.
Singulier, déf. 109 et suiv.
Soi, pron. 189. Suj. ou rég. 276. — Emploi 1198.
Soi-disant, accord 781.
Soit, v. ou conj. 559. — *Soit à...* 1434.
Solde, genre 706.
Solvisme 1438, 1439.
Solennel, prononc. 1005.
Somme, genre 707.
Son, sa, ses, adj. poss. 156. — après *chacun* (voy. *chacun*).
Sons 21 et suiv. — Sons purs ou voix ; sons modifiés ou articulations 22. — simples, élémentaires, primitifs 23. — Tabl. des sons et articulations: différ. manières de les représenter 44. — Différ. entre les sons et les lettres 33. — Sons nasals (v. nasal).
Sortir, v. irr. 390.
Sot, fem. *sotte* 736.
Sou, sol 999.
Souffrir, v. irr. 382.
Souï, anc. *saoûl* 1004.
Souloir, v. irr. 414.
Sourire, v. irr. 459.
Souris, genre 708.
Souscrire, v. irr. 436.
Soustraire, v. irr. 465.
Spleen, prononc. 1012.
Staël, prononc. 1076.
Stagnant, prononc. 1071.
Steeple, prononc. 1012.
Style, figures de style 1455. — fleuri 1476.
Subjonctif (mode) 235. — Quatre temps 259. — Emploi du mode 1290. — Emploi des temps 1316.
Substantif (verbe) 308. — (noms), déf. étym. 92, 93. — propre 95. — commun 96 et suiv. — collectif 100, 101. — composé 102. — accidentel 103. — physique ou concret 104. — abstrait 105. — indéfini 106. — pris adj. 144. — Mot le plus essentiel 567. — Pourquoi variable 575 (voy. noms). — Formation du pluriel 603 (voyez pluriel). — Genre 621 (voy. genre). — de différ. genres selon le sens 635. — sans pluriel ; sans singulier, 111-620.
Succomber à... — *sous...* 1277.
Suffire, v. irr. 461.
Suffixe, 11.
Suivre, v. irr. 462. — Suivre l'exemple 1338.
Sujet grammatical 260. — Sa place ; quelque-fois sous-entendu 263. — Comment on le reconnaît 264. — Mots qui peuvent servir de sujet 274. — Rapport avec le cas nominatif 589.
Sujet du verbe, syntaxe. — sous-entendu : L'enfant joue et s'endort 1231. — Répété sans nécessité : Mon père *il* est malade 1232, 1233. — Lui-même à Thémistocle *il* donna son suffrage 1236. — Ce qui vous plaira, ou ce *qu'il* vous plaira 1237

(voy. celui, quiconque).
Sujet logique 1519, 1531 et suiv.
 — simple 1534. — composé 1536.
 — complexe, incomplexe 1540.
Superlatif 170 et suiv.
Suppléer, v. irr. 362. — Suppléer quelque chose, ou à quelque chose 1278.
Supposé, part., accord 911.
Suppositif (mode) 233.
Sur, sûr 948.
Surseoir, v. irr. 415.
Surtout, sur tout 934.
Susceptible, capable 1164.
Suspect; prononc. 1060.
Suspension (points de) 65. — Fig. 1488.
Syllabe 48.
Syllepse, fig. 1468.
Synecdoque, fig. 1483.
Synonyme, déf. 15. — Fig. 1473.
Syntaxe, déf. 79, 84, 85. — 3^e partie de la gram. 1089.
Synthèse, fig. 1468. — Analyse 1493.

T

T, art. simple 23, 44. — Lettre alphabét. 31. — Deux prononc. 35.
 — Dentale 45. — Identique 47.
 Euphonique 354, 960, 961.
Taire, v. irr. 463.
Tant, autant 1349.
Tant pis, tant pire 1369.
Taon, prononc. 1004.
Te, pron. pers. 189. — av. une voy. 196, 966. — Pron. réf. 198.
 — Rég. dir. ou ind. 276. — Touj. av. le verbe 1180.
Teindre, v. irr. 454.
Tel, adj. 159, 160, 162. — Pron. ind. 213 et suiv., 221, 560. — *Tel quel* 561. — *Tel que*, accord, 770 bis. — *Tel qu'il soit* 1156.
Temps 237. — Trois temps princ. 238. — Nombre des temps 239. — Diff. entre les modes et les temps 240. — Temps simples, comp. 242. — primitifs, dérivés; leur formation 293. — Finales comparées des temps 285. — Ce qu'exprime chaque temps 245 et suiv. — Emploi des temps (voy. indicatif, condi-

tionnel, subjonctif).
Tenir, v. irr. 391.
Terminaison 11.
Tiers, fém. *tierce* 736.
Tiret 62, 1471.
Tistre, v. irr. 464.
Toi, pron. pers. 189. — Suj. ou rég. 276. — Touj. après le verbe 1180.
Tomber; avec quel auxil. 1280. — à terre; par terre 1401.
Ton, *ta*, *tes*, adj. poss. 156.
Toujours, étym., adv., conj. 490, 515, 562.
Tour; genre 709.
Tourangeau; son fém. 731.
Tous deux, *tous les deux* 1157.
Tout, adj., adv., subst., pronom 159, 160, 163, 563. — Son plur. 722. — Accord 799. — Dieu a fait toute chose, ou toutes choses 830. — Dans le sens de *chaque*, n'est pas suivi de l'art.:
 Toute peine mérite salaire 1114. — répété 1115.
Tout a coup, *tout d'un coup* 1370.
Tout de suite, *de suite* 1358.
Traire, v. irr. 465.
Trait d'union 61. — Emploi 953. — dans les nombres 793.
Transcrire, v. irr. 436.
Transi, *transit*: prononc. 1056.
Transitif (verbe) 310, 313.
Transitive (conj.) 510.
Travail; son plur. 610.
Tréma 58. — Emploi 949 et suiv.
Très, étym. 175. — Emploi: J'ai très faim 1371.
Tressaillir; v. irr. 386.
Triomphe, genre 710.
Trissyllabe 49, 50.
Trois; prononc. 1061.
Trompette; genre 711.
Tropes 1476.
Tu, pron. 189. — Touj. suj. 276. — Emploi au lieu de *vous* 1229.
Turc, fém. *turque* 736.
Tutoyer; prononc. 1024.
Tweed; prononc. 1012.

U

U, son simp. 23, 44. — Lettre alphab. 31.

Uer (verbes en) 350.
Umble chevalier; prononc. 1021.
Um, prononc. 1019, 1030.
Un, art. ind., adj. num. 129, 130, 152. — Page vingt et un, ou vingt et une 785. — Trente-un, ou trente et un 786. — Prononc., 1630; dans la liaison 1086.
Un, son simple nasal 23, 24, 44. — Av. b. p. 995.
Une fois; class. 564.
Unipersonnel (verbe) 310, 334. — Modèle 346.
Utrecht; prononc. 1070.

V

V, art. simpl. 23, 44. — Lett. alph. 31. — Labiale 45. — Identique 47.
Vaciller; prononc. 1074.
Vague, genre 712.
Valachie, prononc. 1068.
Vaincre, v. irr. 466.
Valoir, v. irr. 416.
Valu, part., accord. 891.
Variabilité, son objet et sa cause 574, 575.
Vase, genre 713.
Vedette, genre 634.
Vendeur, fém. 733.
Véneux, venimeux 1175.
Venir, v. irr. 392.
Verbe, déf. étym. 223. — Sujet à 4 modif. 225. — Pourquoi variable 575. — rég., irr., défectif, anormal 280. — Modèles des 4 conj. rég. 339. Diff. formes: affirmative, nég., interrog. 301. Modèles 340. — Diff. espèces 306. — *V. être*, simple, subst. ou abstrait, seul verbe, 307, 308. Seul indispensable 569. — *V. composés*, adjectifs, concrets ou attributifs 309. — *V. auxiliaires* 311. — Leur emploi; v. qui prennent *être* ou *avoir* 1279. — Auxiliaire sous-entendu 1285. — *V. actifs* ou transitifs 313. — *V. neutres* ou intransitifs 315 et suiv. — passifs 321, Modèle 344. — réfléchis, ou pronominaux 327, Modèle 345. — impersonnels 334, Modèle 346.

— *Verbes irréguliers* (vocabulaire) 347 et suiv. — *Verbes en Cer*, 348, *Eer*, *Eger*, 362. — *Eler* 356. — *Eter* 360. — *Eler, éter* 362 — *Ger* 353. — *Guer* 359. — *Quer* 358. — *Uer, ouer* 350, 917. — *Yer* 357 917. Leur prononc. 1009. — *Ier* 917.
 — Accord en nombre 852 et suiv. — avec *on* 857. — avec *chacun* 858. — avec *l'un et l'autre, ni l'un ni l'autre* 860, 861. — avec deux subst. unis par *ou, comme, plus que* 862 et suiv. — avec plusieurs subst. déterm. par *chaque, tout, aucun, nul, tel* 868. — avec plusieurs infinitifs 869. — avec les collectifs 878. — avec un subst. précédé d'un adv. de quantité: Beaucoup d'enfants sont à charge; Beaucoup d'enfants est une charge 870 et suiv. — précédé de *un de*: Un de ses enfants lui donnera; L'or est un des métaux qui brillent 873. — précédé de *plus d'un*: Plus d'un savant s'est trompé 874. — Accord du verbe *être*: L'effet du commerce sont les richesses 875: Un est à deux, comme deux *est*, ou *sont* à quatre 876. — précédé de *ce*: C'est lui: ce *sont* eux 877. — Accord en personne: Lui et moi nous serons blâmés 881. — Vous ou moi nous serons renvoyés 882. C'est moi qui parlerai 883. — C'est moi *seul* qui suis malade 884. — Ceux de vous qui pensent cela se trompent 885. — Distinctions orthographiques: J'ai chanté; je veux chanter 914. — Vous consolez; je veux vous *con-oler* 915. — Je louerai, je prierai, je prirai 916, 946. — Vous priez, vous priez 917. — On y voit clair; On n'y voit rien 918. — Syntaxe 1229. Analyse 1521.
Vergeure, prononc. 1010.
Vermicelle, violoncelle, pr. 1036.
Vêtir, v. irr. 393.
Vexin, prononc. 1066.
Vieillot, fém. 736.
Vieux, son fém. 731.

Vigogne, son genre 714.
Vilain, Homme vilain, vilain homme 1139.
Vingt, accord 790, 792.
Virgule, emploi 985.
Vis-a-vis, class. étym. 504. — *Vis-à-vis* de 1394. — *Vis-à-vis*, envers 1419.
Vivre, v. irr. 467.
Vocatif 584.
Voici, voilà 503, 1420.
Voile, son genre 715.
Voir, v. irr. 417.
Voix 22 et suiv. — variables, constantes, ouvertes, fermées, nasales 26. — longues ou brèves 29 (voy. sons).
Votre (voy. *notre*).
Vous (voy. *nous*). — Emploi pour la 2^e pers. du sing. 1229. — On lui lia les pieds, on *vous* le suspendit 1251.
Voyelles 31.
Vu, class. 565. Accord 911.

W

W, lettre étrangère 39. — Pro-

nonc. : Wagram, Waterloo, Windsor 1075.

X

X, lett. alph. 31. — Double emploi 34. — Articul. double 44. — Prononc. 1064 et suiv. — Liaison 1077.

Y

Y, lett. alph. 31. — Double emploi 34. — Pron. pers 189. — Toujours rég. indir. 276. — Pr. ou adv. 194. — *Y* pour *à lui* (voy. *lui*). *Y*, pour *là* : Oui, j'y irai 1199.

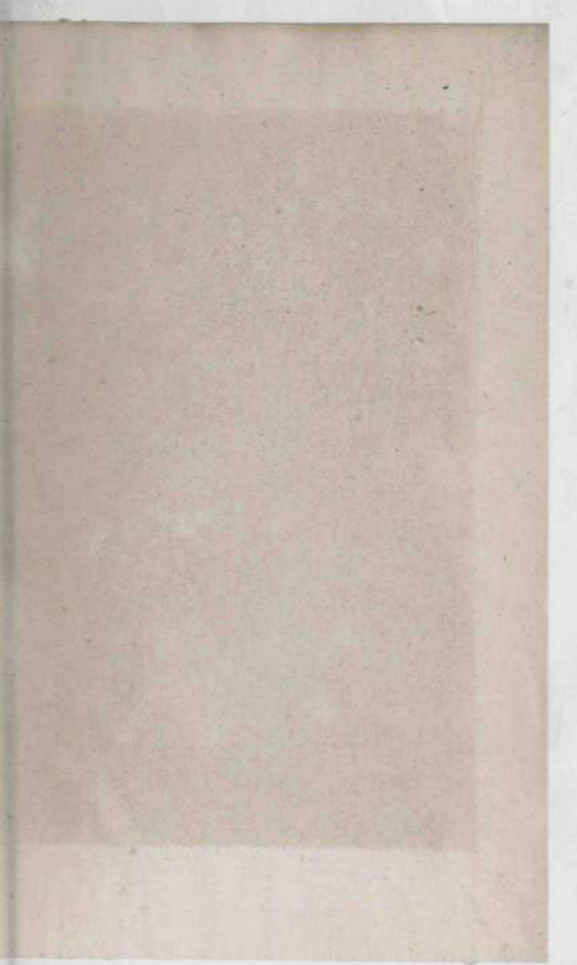
Yer (verbes en) 357, 917. — Leur prononc. 1069.

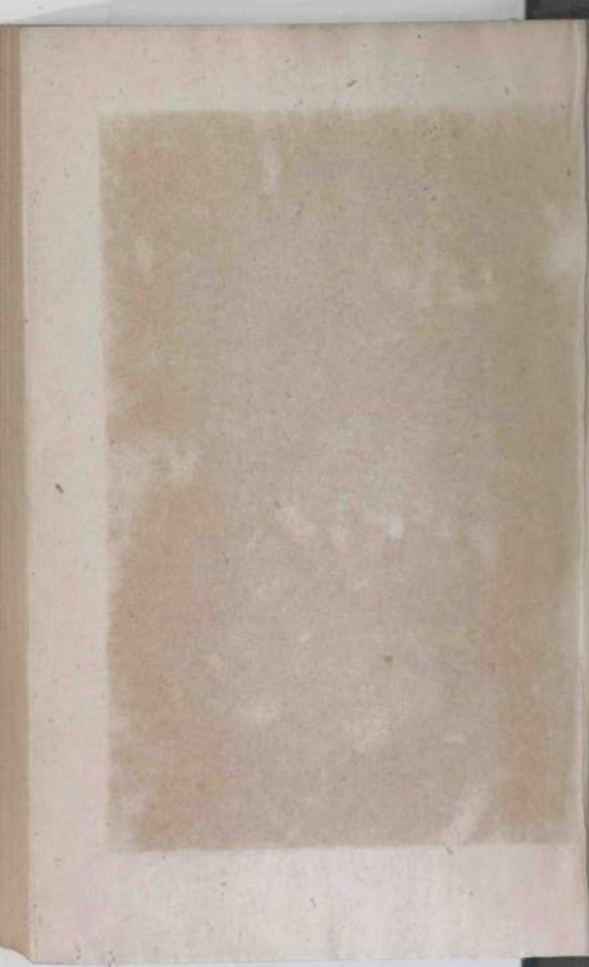
Z

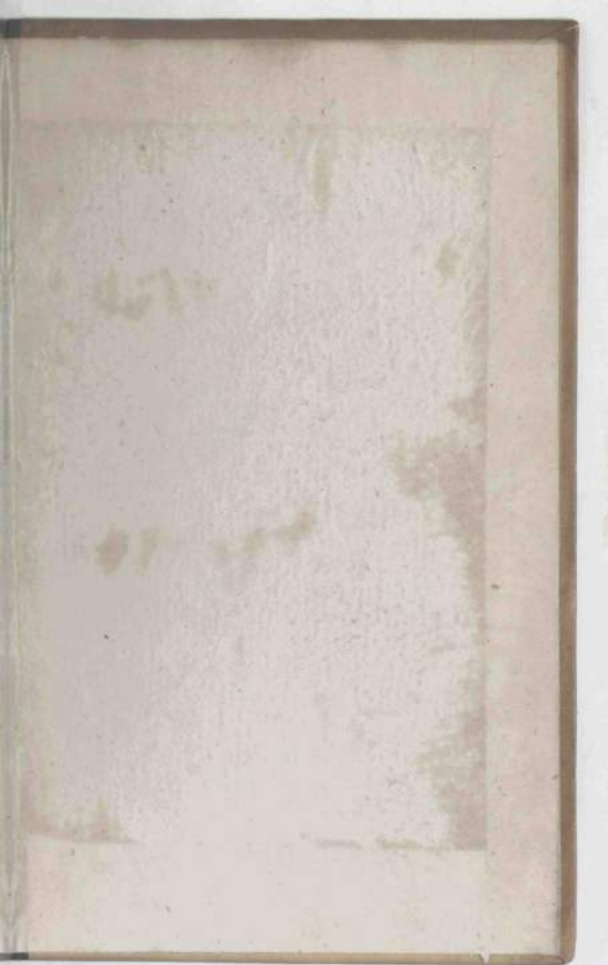
Z, art. simple 23, 44. — Représ. par *s* 35, 1055. — Lettre alph. 31. — Sifflante 45. — Identique 47. *ZZ*, prononc. 1067.

FIN DE LA TABLE ALPHABÉTIQUE.









OUVRAGES DE M. LÉVI ALVARÈS PÈRE

HISTOIRE

- Nouveaux éléments d'Histoire générale.** rédigés sur un plan méthodique et entièrement neuf, ouvrage propre à faciliter l'enseignement et l'étude des principaux événements depuis la Création jusqu'à nos jours. 1 vol. gr. in-18. 4 50
- Esquisses historiques, ou Cours méthodique d'histoire,** composé sur un plan nouveau. 1 vol. gr. in-18. 2 50
- Manuel historique des peuples anciens et modernes,** à l'usage de l'enseignement primaire, élémentaire et secondaire. 1 vol. gr. in-18. 1 »
- Tableau synoptique de l'échelle des peuples,** d'après le MANUEL HISTORIQUE. 1 50
- Recueil de tableaux historiques,** 14 tableaux (Chaque tableau 40 c.) petit in-folio. . . 5 »
- Enigmes historiques, ou Petit Musée Classique,** 1 vol. gr. in-18. 1 50
- Histoire universelle, Explication des Enigmes historiques,** p. M^{le} Gombault. 1 v. gr. in-18. 3 50
- Histoire classique des reines de France,** édition illustrée. gr. in-18. 3 »
- Abrégé méthodique de l'histoire de France,** rédigé d'après les leçons et la méthode de M. Lévi, par M^{lle} Gombault; nouvelle édition, revue et considérablement augmentée, par M. Lévi. 1 vol. gr. in-18. . 4 50
- Questionnaire d'Histoire de France.** » 75

GÉOGRAPHIE

- Abrégé méthodique de géographie générale, ou Études géographiques.** 1 vol. gr. in-18 br. 3 50
- Le Tour du Monde, ou Premières études géographiques par voyages.** gr. in-18. . . . 1 50
- Atlas géographique et historique ancien et moderne.** in-4° oblong. cart. 9 »
- Tableau géographique de la France.** Une grande feuille. » 75
- Questionnaire géographique.** . . . 75 »

LANGUE FRANÇAISE

- Grammaire normale des Examens, ou Solutions raisonnées de toutes les questions sur la grammaire française,** proposées dans les examens de toutes les académies de France, par MM. Lévi et Rivail, 5^e édit. 1 v. gr. 18, cart. 2 50
- Dictées normales des Examens,** recueillies et choisies dans les examens de la Sorbonne, de l'Hôtel-de-Ville de Paris, etc., avec des notes grammaticales, étymologiques, historiques et anecdotiques sur l'origine et l'orthographe d'un grand nombre de mots, par les mêmes. 5^e édition. 1 vol. gr. in-18, cart. 2 25
- Le Nomenclateur orthographique.** Premiers exercices d'orthographe. gr. in-18. 2 »
- Les Omnibus du langage.** 1 vol. gr. in-18. 2 »
- Questionnaire grammatical et littéraire.** 2 50
- Le Questionnaire littéraire, séparément.** 1 50

LITTÉRATURE

- Esquisses littéraires.** Précis méthodique des littératures europ. et orientales. gr. 18. . 4 50
- Précis méthodique de la littérature française** (Extr. des Esquisses littér.), gr. in-18 br. 1 50
- Nouvelle Mnémosyne classique,** in-18. 2 50

PHYSIQUE, ETC.

- Les Pourquoi et les Parce que, ou la Physique popularisée.** 1 vol. gr. in-18, avec fig. 2 50
- La cosmographie racontée à l'enfance.** » 75
- Abrégé méthodique des sciences exactes et naturelles.** 1 vol. gr. in-18. 2 50
- Notions générales sur les Sciences et les Arts,** 1 vol. in-8°. 3 50
- Grands tableaux d'Histoire naturelle** (3 tableaux, 6 grandes feuilles). Chacun. . 5 »
- Manuel de la Méthode de M. Lévi;** in-8 1 »

OUVRAGES DE M. THÉODORE LÉVI ALVARÈS

- Les premières notions sur toutes choses, ou Sujets de causeries avec les enfants sur l'histoire naturelle, l'industrie, la cosmographie, la physique.** gr. in-18. 1 50
- Les Entretiens de l'enfance, ou Simples réponses aux questions des petits enfants sur les animaux, les plantes, les arts et métiers.** » 50
- Les premières leçons de Grammaire** renfermant: 1^o la théorie grammaticale mise à la portée des enfants; 2^o des observations servant à éclairer et à développer le texte; 3^o un questionnaire complet; 4^o des exercices gradués et de nombreux exemples aidant à l'application des principes, gr. in-18. 1 »
- Grammaire des petits enfants,** in-18. » 25

- Les Dictées quotidiennes, ou Recueil de fragments extraits des auteurs classiques,** donnant le texte d'une dictée par jour pendant la durée de l'année scolaire; gr. in-18. . . . 1 »
- Premières leçons de Géographie,** grand in-18. » 50
- Petit Musée mythologique, ou les Fables et les Métamorphoses de la mythologie grecque et romaine présentées en tableaux,** grand in-18. 1 »
- Nouveau mémorial littéraire illustré,** Recueil de fables, de contes, de morceaux de prose et de vers, choisis dans les meilleurs auteurs, 1 vol. gr. in-18. 2 »

L'Éducation maternelle, journal mensuel d'instruction destiné aux mères de famille, à la jeunesse, aux institutrices; suivi d'un bulletin spécial de l'Institutrice, faisant suite aux journaux LA MÈRE INSTITUTRICE, PLAISIR ET TRAVAIL, sous la direction de M. Théodore Lévi Alvarès. — Par an. 10 fr.